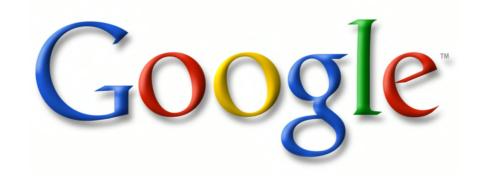
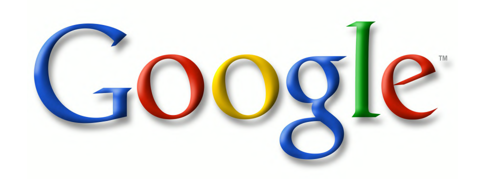
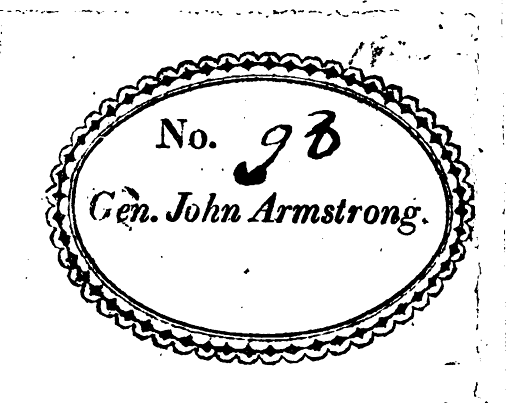



Google




No. 93
Gen. John Armstrong.

COURS
DE
LATINITÉ SUPÉRIEURE.

Deux Exemplaires de cet Ouvrage ont été déposés à la Bibliothèque Impériale, conformément à la Loi.

COURS
DE
LATINITÉ SUPÉRIEURE,
OU
EXTRAITS des AUTEURS LATINS,

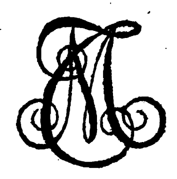
ACCOMPAGNÉS des meilleures Traductions françaises ; pour fournir des matières de Thêmes, de Versions ou de Compositions, aux Professeurs de Troisième, de Seconde et de Rhétorique.

Amand Laurent

PAR M. l'abbé PAUL, ancien Professeur d'éloquence, membre de l'Académie de Marseille.

TOME PREMIER,

à l'usage des Professeurs de Troisième.



A LYON,

Chez TOURNACHON-MOLIN, Libraire.

1806.

AVERTISSEMENT.

QUELQUES célèbres Humanistes préférant avec raison, dans l'enseignement du latin, la voie de la traduction orale ou écrite à celle du thême ; et ne trouvant point pour les commençans d'auteur assez clair et assez facile d'un bout à l'autre, leur composèrent des petits recueils d'histoire et de morale en latin moderne. Erasme, Pétrarque et Cordier publièrent leurs *colloques* ; Jouvency, son *appendix* ; *Fleury*, son *catéchisme historique*, etc. Mais, quelque bonne que parût être leur latinité, on fit bientôt réflexion qu'elle ne pouvoit valoir l'ancienne. On prit donc le parti d'extraire les auteurs latins, non seulement pour l'usage des basses classes, mais encore pour toutes les autres, jusqu'à la Rhétorique inclusivement. L'entreprise étoit très-heureuse, mais son exécution le fut moins. Quelques-uns compilèrent sans discernement et sans choix, et jusqu'aux interprêtes des écrivains grecs ; d'autres défigurèrent les originaux par des

traductions trop souvent dénuées d'élégance, et quelquefois même de fidélité.

L'abbé Batteux ne mérite point ce dernier reproche, s'étant borné à présenter des extraits latins (1). Chompré auroit mieux fait de suivre son exemple, que d'offrir aux professeurs ou des traductions étrangères sans mérite, ou les siennes propres, qui ne valent pas davantage. Il dit dans une de ses préfaces qu'il n'a pas prétendu faire une traduction *brillante*, quand d'autres lui ont manqué; mais il devoit savoir que si l'on n'est pas strictement obligé d'ennoblir son original, on l'est nécessairement de ne pas le dégrader.

Peut-être cette observation me condamnera-t-elle moi-même; peut-être jugera-t-on que j'ai eu tort de me placer parmi les bons traducteurs dont je me suis servi dans mes extraits. Quoiqu'il en soit, j'ose assurer que je me suis toujours fait un devoir de soigner mes versions; et j'ajoute que j'en aurois employé d'autres, si j'en avois trouvé de plus supportables (2).

(1) A l'usage *des élèves de l'école royale militaire*.

(2) J'excepte la traduction des harangues des historiens

Comme mon nom se présente assez souvent à la tête de mes extraits, je me suis contenté de le désigner par sa lettre initiale.

Dans la partie poétique de mon recueil, pour la Séconde et la Rhétorique, j'ai cru devoir préférer les traductions en vers à celles en prose. Ces classes sont, en effet, des écoles élémentaires de poésie, en même temps que d'éloquence.

Je m'abstiens d'apprécier mon travail, c'est aux professeurs et aux littérateurs à en juger.

latins faite par l'abbé Millot. J'en placerai quelques-unes après l'extrait d'une des *Verrines* de Cicéron, *Tite-Live* devant figurer comme orateur dans la *partie* consacrée à l'éloquence.

PARS PRIMA.

EXCERPTA HISTORICA.

È JUSTINO.

Bellum Scythicum, in quo felicia Cyri initia; finis autem luctuosissimus.

CYRUS subactâ Asiâ, et universo Oriente in potestatem redacto, Scythis bellum infert. Erat eo tempore Scytharum regina Tamyris, quæ non muliebriter adventu hostium territa, quum prohibere eos transitu Araxis fluminis posset, transire permisit, et sibi faciliorem pugnam intrà regni sui terminos rata et hostibus objectu fluminis fugam difficiliorem. Itaque Cyrus trajectis copiis, quum aliquantisper in Scythiam processisset, castra metatus est. Dein posterâ die simulato metu, quasi refugiens castra deseruisset, ita vini affatim, et ea quæ epulis erant necessaria, reliquit. Quod quum nuntiatum reginæ esset, adolescentulum filium, ad insequendum eum cum

PREMIÈRE PARTIE.

EXTRAITS HISTORIQUES.

MORCEAUX CHOISIS DE JUSTIN.

Traduct. de P.

Guerre de Cyrus contre les Scythes ; il la fait d'abord avec succès, mais il y périt ensuite d'une manière déplorable.

CYRUS, après avoir soumis l'Asie et tout l'Orient, porte la guerre dans la Scythie. *Tamyris* y régnoit alors. Cette princesse ne s'effraya pas comme une femme de l'approche des ennemis. Quoiqu'elle pût leur fermer le passage de l'Araxe (1), elle le leur laissa franchir, se flattant et de combattre avec plus de facilité dans ses propres États, et de rendre la fuite plus difficile à l'ennemi par l'obstacle du fleuve. *Cyrus* le fait passer à son armée, avance un peu dans la Scythie, et y campe. Feignant le jour d'après une alarme, il abandonne son camp, en y laissant une grande quantité de vin et toute sorte de provisions de bouche, comme s'il eût décampé en fuyant. La Reine, avertie de sa retraite, envoie à ses trousses son fils encore fort jeune,

(1) Fleuve de la grande Arménie.

tertia parte copiarum mittit. Quum ventum ad Cyri castra esset, ignarus rei militaris adolescens, veluti ad epulas, non ad prælium venisset, omissis hostibus, insuetos barbaros vino se onerare patitur : priusque Scythæ ebrietate, quam bello vincuntur. Nam cognitis his, Cyrus reversus per noctem, securos opprimit, omnesque Scythas, cum reginæ filio interficit. Amisso tanto exercitu, et, quod graviùs dolendum, unico filio, Tamyris orbitatis dolorem non in lacrymas effudit; sed in ultionis solatia intendit, hostesque recenti victoriâ exsultantes, pari insidiarum fraude circumvenit. Quippe simulatâ diffidentiâ propter vulnus acceptum, refugiens, Cyrum ad angustias usque perduxit. Ibi compositis in montibus insidiis, ducenta millia Persarum cum ipso rege trucidavit. In qua victoria etiam illud memorabile fuit, quod ne nuntius quidem tantæ cladis superfuit. Caput Cyri amputatum, in utrem humano sanguine repletum conjici Regina jubet, cum hâc exprobatione crudelitatis : *Satia te*, inquit, *sanguine quem sitisti, cujusque insatiabilis semper fuisti.* Cyrus regnavit annos XXX, non initio tantùm regni, sed continuò totius temporis successu, admirabiliter insignis.

---

avec le tiers de son armée. Ce jeune prince ignoroit la guerre : arrivé au camp de *Cyrus*, il ne pense plus à le poursuivre ; et comme s'il fût venu à un festin et non à un combat, il souffre que ses Scythes, qui ne connoissoient pas l'usage du vin, en boivent avec excès. Aussi furent-ils vaincus par l'intempérance avant de l'être par le fer. *Cyrus*, informé de leur imprudence, revient sur ses pas pendant la nuit, tombe sur ces soldats enivrés, et les taille en pièces. Le fils de la reine est aussi tué. *Tamyris* n'exhale point sa douleur en larmes inutiles, après la perte d'une si grande armée, et, ce qui étoit plus triste encore, après la mort de son fils : elle cherche sa consolation dans la vengeance : elle rend ruse pour ruse, et dresse à son tour des embûches à un ennemi enflé d'une victoire récente. Feignant d'être découragée par son malheur, elle recule et attire *Cyrus* jusqu'aux défilés de ses montagnes ; elle y embusque ses troupes et taille en pièces deux cent mille Perses. *Cyrus* y périt lui-même. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette sanglante défaite, c'est qu'il ne se sauva du carnage aucun soldat qui pût en répandre la nouvelle. La Reine fit couper et mettre dans un outre plein de sang humain la tête de *Cyrus*, en lui reprochant ainsi sa cruauté : *Rassasie-toi maintenant de ce sang dont tu fus toujours si altéré, et qui ne put jamais étancher ta soif. Cyrus* avoit régné trente ans. Son règne, depuis son élévation au trône jusqu'à sa mort, fut un tissu d'actions étonnantes et merveilleuses (1).

(1) Son histoire a été mêlée de fables.

Descriptio Scythiæ, et morum gentis.

Scythia in Orientem porrecta includitur ab uno latere Ponto, et ab altero montibus Riphæis, à tergo Asiâ et Phasi flumine. Multum in longitudinem et latitudinem patet. Hominibus inter se nulli fines, neque enim agrum exercent : nec domus illis ulla, aut tectum, aut sedes est, armenta et pecora semper pascentibus, et per incultas solitudines errare solitis. Uxores liberosque secum in plaustris vehunt, quibus coriis, imbrium hyemisque causâ tectis, pro domibus utuntur. Justitia, gentis ingeniis culta, non legibus. Nullum scelus apud eos furto gravius : quippe sine tecti munimento pecora et armenta habentibus, quid salvum esset, si furari liceret ? Aurum et argentum perinde aspernantur ac reliqui mortales appetunt. Lacte et melle vescuntur. Lanæ iis usus, ac vestium ignotus : et quamquam continuis frigoribus úrantur, pellibus tamen ferinis aut murinis utuntur. Hæc continentia illis morum quoque justitiam edidit, nihil alienum concupiscentibus. Quippè ibidem divitiarum cupido est, ubi et usus. Atque utinam reliquis mortalibus similis moderatio, et abstinentia alieni foret ! Profectò non tantum bellorum per omnia secula terris omnibus continuaretur, neque plus hominum ferrum et arma, quàm naturalis

Description de la Scythie, et des mœurs de ses peuples.

La Scythie s'étend vers l'Orient. Bornée d'un côté par le Pont, de l'autre par les monts Riphées (1), elle a à dos l'Asie et le Phase. (2) Elle est fort longue et fort large. Ses habitans ne cultivant point la terre, les champs n'y sont pas séparés par des limites. Ils n'ont ni maisons, ni cabanes, ni demeures fixes; ils errent avec leurs troupeaux dans des déserts incultes. Ils traînent avec eux leurs femmes et leurs enfans dans des chariots qu'ils couvrent de cuir pour se garantir du froid et de la pluie, et qui leur tiennent lieu de maisons. L'équité leur est naturelle, et non commandée par des lois. Ils regardent le vol comme le plus énorme de tous les crimes. N'ayant en effet que du bétail et de gros troupeaux sans clôture et à l'abandon, que leur resteroit-il si le vol étoit permis? Ils n'ont pas, comme les autres hommes, la soif de l'or et de l'argent. Ils vivent de lait et de miel. Ils ignorent l'usage de la laine et des habits, et ne se munissent contre le froid perpétuel de leur pays, qu'avec des peaux de bêtes fauves (3). Cette austérité de mœurs les a rendus justes, indifférens pour le bien d'autrui: car le désir des richesses en suppose l'usage. Plut aux Dieux que le reste des hommes, également modéré, n'enviât point ce qui ne lui appartient pas! L'univers ne seroit pas toujours le théâtre des combats, et la guerre moissonne-

(1) Montagnes situées aux extrémités séptentrionales de la Scythie.

(2) Fleuve de Colchide.

(3) Le texte ajoute *murinis* : ce sont des peaux de martres, de bléreaux, de petits renards, etc.

fatorum conditio raperet. Prorsùs ut admirabile videatur, hoc illis naturam dare, quod Græci longâ sapientium doctrinâ præceptisque philosophorum consequi nequeunt, cultosque mores incultæ barbariæ collatione superari. Tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis.

Leges Lycurgi; quomodò ratæ fiant.

ADMINISTRATIONEM reipublicæ per ordines divisit: Regibus potestatem bellorum magistratibus judicia per annuas successiones, senatui custodiam legum, populo sublegendi senatum, vel creandi quos vellet magistratus, potestatem permisit. Fundos omnium æqualiter inter omnes divisit, ut æquata patrimonia neminem potentiorem altero redderent. Convivari omnes publicè jussit, ne cujus divitiæ luxuria in occulto essent. Juvenibus non ampliùs unâ veste uti toto anno permisit, nec quemquam cultiùs quàm alterum progredi, nec epulari opulentiùs, ne imitatio in luxuriam verteretur. Pueros puberes non in forum, sed in agrum deduci præcepit, ut primos annos non in luxuriâ, sed in opere et laboribus agerent. Nihil eos somni causâ substernere, et vitam sine pulmento degere, neque priùs in urbem redire, quàm viri facti essent, statuit.

roit moins d'hommes que la mort naturelle. Il est sans doute étonnant que la nature seule ait donné aux Scythes une sagesse que les Grecs n'ont pu encore puiser dans les préceptes de leur morale et dans les leçons de leur philosophie et qu'une nation barbare l'emporte en cela sur un peuple civilisé. Tant il est vrai que les Scythes ont plus gagné à ignorer le vice, que les Grecs à connoître la vertu.

Lois de Lycurgue ; comment ratifiées.

Il partagea l'administration publique entre les divers ordres de l'État. Il attribua aux Rois le pouvoir de faire la guerre, aux Magistrats annuels celui de juger, au Sénat la garde et la protection des lois, et au peuple l'élection des Sénateurs et la création arbitraire des Magistrats. Pour maintenir l'égalité civile par celle des biens, il fit une distribution égale des terres à tous les Citoyens. Il voulut que tous les repas fussent publics, afin de fermer toute retraite à la profusion et à l'intempérance. Il défendit aux jeunes gens d'avoir plus d'un habit par an, ou d'en porter de plus propres les uns que les autres, ou d'user de mets plus délicats, de peur que l'attrait de l'exemple n'enfantât le luxe. Il ordonna d'élever les pubères, non dans la ville, mais à la campagne, pour qu'ils passassent leur première jeunesse dans le travail et la fatigue, et non dans les plaisirs ; ne leur permettant ni d'avoir des lits pour le sommeil, ni de manger d'aucun ragoût, ni de revenir à Sparte avant l'âge viril.

Virgines sine dote nubere jussit, ut uxores eligerentur, non pecuniæ; severiùsque matrimonia sua viri coercerent, quum nullis dotis frænis tenerentur. Maximum honorem non divitum et potentium, sed pro gradu ætatis senum esse voluit. Nec sanè usquam terrarum locum honoratiorem senectus habet. Hæc quoniam primò, solutis anteà moribus, dura videbat esse, auctorem eorum Apollinem Delphicum fingit, et inde se ea ex præcepto numinis detulisse, ut consuescendi tædium metus religionis vincat. Dein ut æternitatem legibus suis daret, jurejurando obligat civitatem, nihil eos de ejus legibus mutaturos, priusquam reverteretur; et simulat, se ad oraculum Delphicum proficisci, consulturum, quid addendum mutandumque legibus videretur. Proficiscitur autem Cretam, ibique perpetuum exilium egit, abjicique in mare ossa sua moriens jussit, ne relatis Lacedæmonem, solutos se Spartani religione jurisjurandi in dissolvendis legibus arbitrarentur.

Epaminondæ interitus in pugnâ apud Mantineam, et elogium.

CUM victoria Thebanorum esset, Epaminondas, dum non ducis tantùm, verùm etiam fortissimi militis officio fungitur, graviter vulneratur. Quo audito, his ex dolore metus, et illis ex

Il proscrivit la dot matrimoniale, afin qu'en se choisissant une femme, on épousât sa personne et non ses biens, et que le mari n'ayant rien reçu de son épouse, usât librement de l'autorité que le mariage lui donnoit sur elle. Il n'attacha pas la considération aux richesses ou à la puissance, mais à l'âge. Aussi la vieillesse n'est nulle part plus respectée qu'à Lacédémone. *Lycurgue*, prévoyant que ces lois paroîtroient d'abord trop rigides à un peuple qui avoit vécu jusqu'alors dans la licence, feignit de les tenir d'Apollon même, et de les avoir apportées de Delphes par l'ordre exprès de ce Dieu, afin de vaincre ses premiers dégoûts par une crainte religieuse. Pour les rendre d'ailleurs éternelles, il fit promettre avec serment à la République de n'y rien changer jusqu'à son retour; et prétextant un voyage à Delphes, dans le dessein d'y consulter l'Oracle sur les additions ou les changemens dont elles pourroient être susceptibles, il se rendit en Crète (1) où il s'exila pour toujours. Il recommanda même en mourant qu'on jetât ses os dans la mer, de peur que s'ils étoient transférés à Sparte, la République ne se crût dégagée de la religion de son serment, et n'abolît ses lois.

(1) Ile de la Méditerranée.

Mort d'Épaminondas à la bataille de Mantinée, et son éloge.

Les Thébains furent vainqueurs; *Epaminondas* reçut une blessure mortelle, après s'être montré non-seulement en grand capitaine, mais en brave soldat. Le bruit de cet accident s'étant répandu, la douleur dégénéra en épouvante chez

gaudio stupor injicitur : atque ita veluti ex placito consensu à prœlio disceditur.

Post paucos deinde dies Epaminondas decedit, cum quo vires quoque reipublicæ ceciderunt. Nam sicuti, telo si primam aciem præfregeris, reliquo ferro vim nocendi sustuleris, sic illo, velut mucrone teli, ablato duce Thebanorum, rei quoque publicæ vires hebetatæ sunt : ut non tam illum amisisse, quàm cum illo interiisse omnes viderentur. Nam neque hunc ante ducem ullum memorabile bellum gessêre; nec posteà virtutibus, sed cladibus insignes fuêre : ut manifestum sit, patriæ gloriam et natam, et extinctam, cum eo fuisse. Fuit autem incertum, vir melior, an dux, esset. Nam et imperium non sibi semper, sed patriæ quæsivit : et pecuniæ adeò parcus fuit, ut sumptus funeri defuerit. Gloriæ quoque non cupidior, quàm pecuniæ : quippe recusanti, omnia imperia ingesta sunt : honoresque ita gessit, ut ornamentum non accipere, sed dare ipsi dignitati videretur. Jam litterarum studium, jam Philosophiæ doctrina tanta, ut mirabile videretur, unde tam insignis militiæ scientia homini inter litteras nato. Neque ab hoc vitæ proposito mortis ratio dissensit. Nam ut relatus in castra semianimis, vocem spiritumque collegit, id unum à circumstantibus requisivit, num cadenti sibi scutum ademisset hostis. Quod ut ser-

les Thébains, et la joie rendit les Spartiates comme hébêtés, ensorte que les uns et les autres semblèrent s'accorder à quitter le champ de bataille.

Epaminondas mourut peu de jours après, et avec lui périt la puissance de sa patrie. Car, comme en rompant la pointe d'une flèche, on met le reste hors d'état de nuire, la perte d'un chef qui étoit le bras des Thébains, énerva leur République; ensorte qu'ils semblèrent moins l'avoir perdu, qu'avoir été tous ensevelis dans son tombeau. Avant qu'il fût à leur tête, ils n'avoient fait aucune guerre mémorable; et s'ils furent connus après sa mort, ce fut par leurs défaites et non par leurs exploits. Ce qui montre évidemment que la gloire de Thèbes naquit et périt avec lui. On douta, au reste, s'il étoit plus grand par sa valeur que par sa vertu. Il chercha toujours dans ses travaux à aggrandir sa patrie et non à s'élever lui-même; et il pensoit si peu à s'enrichir, qu'il ne laissa pas même de quoi fournir aux frais de ses funérailles. Aussi exempt d'ambition que d'avarice, il n'accepta que malgré lui toutes les charges qu'on lui prodigua, et il les remplit avec tant de dignité, que loin de paroître illustré par elles, il sembloit les honorer en les exerçant. Il étoit si versé dans les belles-lettres et dans la philosophie, qu'on s'étonnoit avec raison qu'un homme né parmi les livres se fût rendu si profond dans l'art militaire. Sa mort répondit à sa vie. Lorsqu'on l'eut transporté à demi mort dans le camp, et qu'il eut recouvré ses sens et l'usage de la parole, il se contenta de demander à ceux qui l'environnoient, si les ennemis s'étoient emparés de son bouclier dans le moment de sa blessure et de sa chute. Ayant appris qu'on l'avoit sauvé de leurs mains, et le voyant sous ses yeux,

vatum audivit, allatumque, velut laborum gloriæque socium osculatus est. Iterum quæsivit utri vicissent. Ut audivit, Thebanos: Benè agere se rem, dixit : atque ita, velut gratulabundus patriæ, expiravit.

Hujus morte etiam Atheniensium virtus intercidit. Siquidem amisso, cui æmulari consueverant, in segnitiam torporemque resoluti, non ut olim in classem exercitusque, sed in dies festos apparatusque ludorum, reditus publicos effundunt; et cum actoribus nobilissimis poëtisque theatra celebrant, frequentiùs scenam quàm castra visentes; versificatoresque meliores, quàm duces laudantes. Tunc vectigal publicum, quo anteà milites et remiges alebantur, cum urbano populo dividi cœptum est. Quibus rebus effectum est, ut inter otia Græcorum sordidum et obscurum anteà Macedonum nomen emergeret; et Philippus obses triennio Thebis habitus, Epaminondæ et Pelopidæ virtutibus eruditus, regnum Macedoniæ, Græciæ et Asiæ cervicibus, velut jugum servitutis, imponeret.

Novæ Tyri incolæ. Elyssa condit Carthaginem.

Hoc modo Tyrii, Alexandri auspiciis conditi, parcimoniâ et labore quærendi citò convaluêre.

il le baisa comme le compagnon de ses travaux et de sa gloire. Il demanda encore qui avoit vaincu. Quand on lui eut dit que c'étoient les Thébains : Voilà, dit-il, qui va bien, et il expira dans l'instant, comme en félicitant sa patrie.

La mort de ce grand homme éteignit la valeur des Athéniens eux-mêmes. Privés d'un général qui nourrissoit leur émulation, ils tombèrent dans la paresse et l'engourdissement. Ils n'employèrent plus, comme autrefois, les revenus de l'Etat à l'équippement des flottes et à l'entretien des armées ; ils les dissipèrent en fêtes et en jeux publics : préférant un théâtre à un camp, et un faiseur de vers à un général d'armée, ils se mêlèrent sur la scène avec les poëtes et les acteurs célèbres. Les fonds de la République, dont on entretenoit auparavant les troupes de terre et de mer, commencèrent dès-lors à devenir la proie des particuliers. De-là vint que, tandis que la Grèce languissoit ainsi dans l'oisiveté, les Macédoniens (1), peuple jusqu'alors vil et obscur, se firent un nom ; et que *Philippe*, qui avoit resté trois ans en ôtage à Thèbes, et qui y avoit été formé par les grands exemples d'*Epaminondas* et de *Pélopidas*, subjugua la Grèce et l'Asie, et les mit, pour ainsi dire, dans les fers de la Macédoine.

(1) Peuples situés entre la Grèce et l'Épire.

Nouveaux habitans de Tyr. Elysse ou *Didon fonde Carthage.*

Les Tyriens, ainsi fondés une seconde fois sous les auspices d'*Alexandre*, devinrent bientôt puissans par leur économie et leur application à

Antè cladem dominorum quum et opibus et multitudine abundarent, missâ in Africam juventu te, Uticam condidêre; quum interim rex Tyro decedit, filio Pygmalione, et Elissâ filiâ, insignis formæ virgine, heredibus institutis. Sed populus Pygmalioni admodum puero regnum tradidit. Elissa quoque Acerbæ avunculo suo, sacerdoti Herculis, qui honos secundus à rege erat, nubit. Huic magnæ, sed dissimulatæ opes erant; aurumque metu regis non tectis, sed terræ crediderat: quam rem etsi homines ignorabant, fama tamen loquebatur. Quâ incensus Pygmalion, oblitus juris humani, avunculum suum, eumdemque generum, sine respectu pietatis occidit. Elissa diu fratrem propter scelus aversata, ad postremum dissimulato odio, mitigatoque interim vultu, fugam tacitò molitur, assumptis quibusdam principibus in societatem, quibus par odium in regem esse, eamdemque fugiendi cupiditatem arbitrabatur. Tunc fratrem dolo aggreditur, fingit *se ad eum migrare velle, ne ampliùs ei, mariti domus, cupidæ oblivionis, gravem luctûs imaginem renovaret, nec ultrà amara admonitio oculis ejus occurrat.* Non invitus Pygmalion verba sororis audivit, existimans cum ea et aurum Acerbæ ad se venturum. Sed Elissa ministros migrationis à rege missos, navibus cum omnibus opibus suis primâ vesperâ imponit. Pro-

amasser. Lorsqu'avant le massacre des anciens maîtres, ils abondoient en richesses et en citoyens, ils avoient envoyé en Afrique leur jeunesse, laquelle y bâtit Utique (1). Cependant le Roi *Tyro* mourut après avoir institué ses héritiers *Pygmalion*, son fils, et *Elisse* (2), sa fille, Princesse d'une grande beauté. Le peuple mit sur le trône *Pygmalion* encore enfant. *Elisse* épousa *Acerbas* (3), son oncle, prêtre d'*Hercule*, dignité qui le rendoit la seconde personne de l'État. *Acerbas* avoit de grandes richesses, mais il les tenoit cachées. Craignant la rapacité du Roi, il renfermoit son or non dans des coffres, mais dans le sein de la terre. Quoiqu'on n'en eût aucune connoissance certaine, on ne laissoit pas d'en parler. *Pygmalion*, enflammé par les discours du public, fit assassiner, au mépris des lois humaines et des sentimens de la nature, un homme qui étoit à la fois son oncle et son beau-frère (4). *Elisse*, après un tel attentat, montra long-temps la plus grande horreur pour son frère. Mais dissimulant enfin sa haine, et composant son visage, elle médite en secret sa fuite. Elle s'associe quelques-uns des principaux citoyens qu'elle croyoit haïr le Roi autant qu'elle-même, et avoir le même désir de sortir de ses États. Elle emploie la ruse auprès de son frère; elle feint *de vouloir venir loger dans son palais, afin d'abandonner la maison d'un mari qu'elle désire d'oublier, et de n'avoir plus sous ses yeux des objets qui par leur présence importune renouvellent sans cesse sa douleur*. *Pygmalion* reçut avec plaisir la proposition de sa sœur, comptant qu'elle lui apporteroit avec elle les trésors d'*Acerbas*. Mais *Elisse*, sur le soir, fait embarquer avec toutes ses richesses les gens que le

(1) A soixante stades de Carthage. (2) *Didon*.
(3) *Virgile* l'appelle *Sichée*.
(4) *Gener* signifie quelquefois le mari de la sœur.

vectaque in altum, compellit eos onera arenæ pro pecuniâ involucris involuta, in mare dejicere. Tunc deflens ipsa, lugubrique voce Acerbam ciet; orat, *Ut libens opes suas recipiat, quas reliquerit; habeatque inferias, quas habuerit causam mortis.* Tunc ipsos ministros aggreditur; *Sibi quidem* ait *optatam olim mortem : sed illis acerbos cruciatus, et dira supplicia imminere, qui Acerbæ opes, quarum spe parricidium rex fecerit, avaritiæ tyranni subtraxerint.* Hoc metu omnibus injecto, comites fugæ accepit. Junguntur et senatorum in eam noctem præparata agmina; atque ita sacris Herculis, cujus sacerdos Acerbas fuerat, repetitis, exilio sedes quærunt.

Primus illis appulsus terræ, Cyprus insula fuit: ubi sacerdos Jovis, cum conjuge et liberis, deorum monitu, comitem se Elissæ sociumque fortunæ præbuit, pactus sibi posterisque perpetuum honorem sacerdotii. Conditio pro manifesto omine accepta. Mos erat Cypriis, virgines ante nuptias statutis diebus dotalem pecuniam quæsituras, in questum ad litus maris mittere, pro reliquâ pudicitiâ libamenta Veneri soluturas. Harum igitur ex numero LXXX admodum virgines raptas, navibus imponi Elissa jubet; ut et juventus matrimonia, et urbs sobolem habere posset. Dum hæc aguntur, Pygmalion cognitâ

Roi lui avoit envoyés pour l'aider à démeubler, et ayant gagné la haute mer, elle les oblige à jeter dans les flots des sacs pleins de sable, conditionnés comme s'ils eussent été remplis d'argent. Elle se met alors à pleurer, elle appelle *Acerbas* d'une voix lamentable, et le prie *d'agréer les richesses qu'il a laissées, et d'accepter en sacrifice ce même or qui a été la cause de sa mort.* S'adressant ensuite aux gens de *Pygmalion*, elle leur dit que *quant à elle, elle mourra comme elle le souhaitoit depuis long-temps; mais que pour eux, ils doivent s'attendre aux plus rudes tourmens et aux supplices les plus cruels, pour avoir frustré l'avarice du tyran des trésors d'Acerbas, dont la soif l'avoit rendu parricide.* Saisis tous de crainte, ils se font les compagnons de sa fuite; nombre de Sénateurs, qui avoient tout disposé pour s'enfuir cette nuit, se joignent à elle. Ils sacrifient (1) à *Hercule*, dont *Acerbas* étoit prêtre, et vont chercher une nouvelle demeure loin de leur patrie.

La première terre où ils abordèrent, fut l'île de Chypre. Là, le prêtre de Jupiter, sur l'avis des Dieux, s'offrit de suivre *Elisse* avec sa femme et ses enfans, en convenant avec elle qu'il jouiroit lui et ses descendans à perpétuité de la dignité sacerdotale. La condition fut acceptée comme un présage manifestement heureux. C'étoit l'usage en Chypre d'envoyer sur les bords de la mer, à des jours marqués, les filles à marier, pour y gagner de quoi se faire une dot en sacrifiant à *Vénus* les derniers instans de leur virginité. *Elisse* en fit enlever environ quatre-vingt, et les embarqua sur ses vaisseaux, afin d'avoir des épouses pour sa jeunesse, et de pouvoir peupler sa ville. Cependant *Pygmalion* ayant appris l'é-

(1) Ou ils emportent tout ce qui servoit aux sacrifices d'*Hercule*.

sororis fugâ, quum impio bello fugientem persequi pararet, ægrè precibus matris, et deorum minis victus, quievit: cui quum inspirati vates canerent, *Non impunè laturum, si incrementa urbis toto orbe auspicatissimæ interpellasset*, hoc modo spatium respirandi fugientibus datum. Itaque Elissa delata in Africæ sinum, incolas loci ejus, adventu peregrinorum, mutuarumque rerum commercio gaudentes, in amicitiam sollicitat: deinde empto loco, qui corio bovis tegi posset, in quo fessos longâ navigatione socios, quoad proficisceretur, reficere posset; corium in tenuissimas partes secari jubet, atque ita majus loci spatium quàm petierat, occupat: unde postea ei loco Byrsæ nomen fuit. Confluentibus deinde vicinis locorum, qui spe lucri multa hospitibus venalia inferebant, sedesque ibi statuentibus, ex frequentia hominum velut instar civitatis effectum est. Uticensium quoque legati, dona ut consanguineis attulerunt; hortatique sunt, urbem ibi conderent, ubi sedes sortiti essent. Sed et Afros detinendi advenas amor cepit. Itaque consentientibus omnibus, Carthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis. In primis fundamentis caput bubulum inventum est; quod auspicium quidem fructuosæ terræ, sed laboriosæ, perpetuòque servæ urbis fuit: propter quod in alium locum urbs translata. Ibi quo-

vasion de sa sœur, se disposoit à la poursuivre à main armée. Il ne céda qu'avec peine aux prières de sa mère et aux menaces des Dieux, et abandonna ce dessein barbare. Les devins lui annoncèrent qu'*il ne troubleroit pas impunément l'établissement d'une ville que les Dieux destinoient à être la plus florissante de l'univers.* C'est ce qui donna à la troupe fugitive le temps de respirer et de s'éloigner. *Elisse*, portée sur le rivage d'Afrique, rechercha l'amitié des habitans du pays, qui furent charmés de voir arriver des étrangers, et de trafiquer avec eux de leurs marchandises. Elle acheta ensuite autant de terrain que pourroit en embrasser la peau d'un bœuf, pour faire remettre ses compagnons des fatigues de la navigation jusqu'à son départ. Elle fit couper le cuir du bœuf en bandes très-étroites, et occupa ainsi plus de terrain qu'elle n'avoit paru en demander. C'est de là que ce lieu fut appelé depuis *Byrsa* (1). L'espoir du gain attirant en foule les voisins auprès de ces étrangers pour leur vendre plusieurs sortes de denrées, et les fixant dans ces lieux, il se forma de ce concours une espèce de ville. Des députés d'Utique leur apportèrent des présens comme étant du même sang qu'eux, et les exhortèrent à bâtir une ville dans le lieu que le sort leur avoit donné. Les Africains eux-mêmes se firent un plaisir de les retenir. Ainsi, du consentement de tous les voisins, Carthage fut bâtie, sous la condition qu'elle payeroit un tribut annuel pour le sol qu'elle occupoit. En creusant les premiers fondemens, on trouva une tête de bœuf, ce qui présageoit que le terrain seroit à la vérité fertile, mais d'une culture pénible, et que la ville seroit éternellement asservie. On alla bâtir pour cette raison

(1) Mot grec qui signifie *cuir* ou *lieu fortifié*.

que equi caput repertum, bellicosum potentemque populum futurum significans, urbi auspicatam sedem dedit. Tunc ad opinionem novæ urbis concurrentibus gentibus, brevi et populus et civitas magna facta.

Pythagoras Crotonienses ad frugalitatem revocat.

MUTASSENT Crotonienses vitam luxuriâ, ni Pythagoras philosophus fuisset. Hic Sami Demarato locuplete negotiatore natus, magnisque sapientiæ incrementis ornatus, Ægyptum primò, mox Babyloniam ad perdiscendos siderum motus, originemque mundi spectandam profectus, summam scientiam consecutus erat. Inde regressus, Cretam et Lacedæmona, ad cognoscendas Minoïs et Lycurgi inclytas eâ tempestate leges contenderat. Quibus omnibus instructus, Crotonam venit, populumque in luxuriam lapsum, auctoritate suâ ad usum frugalitatis revocavit. Laudabat quotidie virtutem; et vitia luxuriæ, casusque civitatum eâ peste perditarum enumerabat; tantumque studium ad frugalitatem multitudinis provocavit, ut aliquos ex his luxuriatos incredibile videretur. Matronarum quoque separatam à viris doctrinam, et puerorum à parentibus frequenter habuit. Docebat nunc has pudicitiam, et obsequia in viros; nunc illos modes-

dans

dans un autre endroit, où l'on trouva une tête de cheval; ce qui signifioit que ce peuple seroit belliqueux et puissant. Sur cet heureux présage, on se décida pour cette place. Les peuples y accoururent alors, attirés par le bruit d'un nouvel établissement, et la ville se vit en peu de temps vaste et peuplée.

Pythagore rappelle les Crotoniates à la frugalité.

Les Crotoniates se fussent entièrement corrompus sans la présence de *Pythagore*. Ce philosophe, né à Samos d'un riche négociant nommé *Démarate* (1), après s'être long-temps nourri de l'étude de la sagesse, voyagea d'abord en Egypte, et puis à Babylone, pour observer le cours des astres, et chercher les principes des objets dont il s'instruisit à fond. Il s'étoit rendu de-là dans la Crète et à Sparte, pour y étudier les lois alors fameuses de *Minos* et de *Lycurgue*. Enrichi de toutes ces connoissances, il vint à Crotone, où la corruption s'étoit introduite, et y rétablit le goût de la frugalité par l'empire que lui donnoit sa sagesse. Il faisoit tous les jours l'éloge de la vertu, détailloit les pernicieux effets du luxe et de la débauche, et citoit les différentes villes que ces fléaux destructeurs avoient perdues. Il parvint à mettre la tempérance en si grand honneur chez les Crotoniates, qu'il paroissoit incroyable qu'aucun d'eux fût tombé dans quelque excès. Ses exhortations étoient fréquentes, et il les proportionnoit et au sexe et à l'âge. Il apprenoit aux mères de famille à être

(1) Ou plutôt de *Mnésarque*.

tiam, et litterarum studium. Inter hæc velut genitricem virtutum frugalitatem omnibus ingerebat, consecutusque disputationum assiduitate erat, ut matronæ auratas vestes, cæteraque dignitatis suæ ornamenta, velut instrumenta luxuriæ deponerent, eaque omnia delata in Junonis ædem ipsi deæ consecrarent, præ se ferentes, vera ornamenta matronarum pudicitiam, non vestes esse. In juventute quoque quantum profligatum sit, victi feminarum contumaces animi manifestant. Sed CCC ex juvenibus quum sodalitii jure sacramento quodam nexi, separatam à cæteris civibus vitam exercerent, quasi cœtum clandestinæ conjurationis haberent, civitatem in se converterunt quæ eos, quum in unam domum convenissent, cremare voluit. In quo tumultu LX fermo periêre; cæteri in exilium profecti. Pythagoras autem quum annos XX Crotonæ egisset, Metapontum migravit, ibique decessit : cujus tanta admiratio fuit, ut ex domo ejus templum facerent, eumque pro Deo colerent.

Gallorum, Brenno duce, in Græciam expeditio.

BRENNUS, quo duce, portio Gallorum in Græciam se effuderat, auditâ victoriâ suorum, qui Belgio duce Macedones vicerant; indignatus partâ

chastes et soumises à leurs maris, aux enfans à être modestes et à aimer l'étude, et répétoit sans cesse à tous que la tempérance est la mère des vertus. Il produisit un tel changement dans les mœurs par ses discours journaliers, que les femmes de distinction renonçant à leurs étoffes d'or et aux autres parures de leur état, les portèrent au temple de *Junon*, et les consacrèrent à la Déesse, montrant par-là que ce n'étoit point la richesse des habits, mais la pudeur qui paroit une femme du premier rang. On peut juger par la réforme qu'il opéra chez les femmes, naturellement entêtées de leurs parures, de celle qu'il fit parmi les jeunes gens. Trois cents d'entr'eux ayant formé une association à laquelle ils s'étoient liés par une espèce de vœu, vivoient séparés du reste des citoyens. Mais toute la ville regardant leurs assemblées comme des conseils secrets où ils conspiroient contre l'État, se souleva contre eux, et voulut mettre le feu à une maison où ils se trouvoient réunis. Il en périt près de soixante dans ce tumulte, et les autres s'exilèrent. *Pythagore*, après avoir passé vingt ans à Crotone, se retira à Métaponte où il mourut (1). On eut tant de vénération pour lui, que sa maison fut changée en un temple, et qu'on l'honora comme un Dieu.

(1) A l'âge de 90 ans.

Expédition de Brennus, général des Gaulois, en Grèce.

Brennus, qui étoit à la tête des Gaulois qui s'étoient répandus dans la Grèce, ayant appris que ses compagnons, conduits par *Belgius*, avoient battu les Macédoniens, indigné qu'après la victoire ils eussent si aisément renoncé au bu-

victoriâ opimam prædam, et Orientis spoliis onustam tam facilè relictam esse, ipse adunatis CL millibus peditum, et XV millibus equitum, in Macedoniam irrumpit. Quum agros villasque popularetur, occurrit ei cum instructo exercitu Macedonum Sosthenes : sed pauci à pluribus, trepidi à valentibus facilè vincuntur. Itaque quum victi Macedones intrà muros urbium condidissent, victor Brennus, nemine prohibente, totius Macedoniæ agros deprædatur. Inde quasi terrena jam spolia sorderent, animum ad deorum immortalium templa convertit, scurriliter jocatus, *Locupletes deos largiri hominibus oportere*. Statim igitur Delphos iter vertit, prædam religioni, aurum offensæ deorum immortalium præferens, *Quos nullis opibus egere, ut qui eas largiri hominibus soleant*, affirmabat. Templum autem Apollinis Delphis positum est in monte Parnasso, in rupe undique impendente : ibi civitatem frequentia hominum fecit; qui ad affirmationem majestatis undique concurrentes, in eo saxo consedêre : atque ita templum et civitatem non muri, sed præcipitia; nec manu facta sed naturalia præsidia, defendunt : prorsus ut incertum sit, utrum munimentum loci, an majestas Dei plus hîc admirationis habeat. Media saxi rupes in formam theatri recessit. Quamobrem et hominum clamor, et si quando accedit tubarum sonus, personantibus et respondentibus inter se rupibus, multiplex audiri, ampliorque quàm editur, resonare

tin immense que présentoit un pays enrichi des dépouilles de l'Orient, assemble cent ciquante mille hommes de pied, qninze mille chevaux, et fait une irruption dans la Macédoine. Tandis qu'il dévaste les campagnes, *Sosthène* vient à sa rencontre en ordre de bataille : mais le petit nombre succombe à la multitude, et l'épouvante au courage. Les Macédoniens vaincus se renferment dans les murs de leurs villes, et *Brennus* ne trouvant point de résistance, pille toutes les terres de la Macédoine. Ensuite, comme si des dépouilles terrestres ne lui offroient plus rien que de vil, il porte ses vues sur les temples et dit, par une plaisanterie impie, *que les Dieux sont assez riches pour devoir faire quelques largesses aux hommes.* Il tourne aussi-tôt vers Delphes, sacrifie la religion à sa rapacité, et se met peu en peine d'irriter le Ciel pourvu qu'il amasse de l'or, prétendant que *les Dieux n'ont pas besoin de richesses, puisqu'ils ont coutume de les distribuer aux mortels.* Le temple d'*Apollon* à Delphes est situé sur un roc du mont Parnasse, escarpé de tous côtés, où le concours des peuples que la majesté du lieu y attira, forma une ville. Le temple et la ville sont défendus non par des murailles, mais par des précipices : les fortifications y sont l'ouvrage de la nature et non de l'art; ensorte qu'on y est autant frappé de l'étonnante situation du lieu, que de la présence de la Divinité. Le milieu du roc s'enfonce en forme de théâtre. Aussi, s'il arrive qu'on y élève la voix ou qu'on y sonne de la trompette, les différens rochers, en se renvoyant les sons, les multiplient et les rendent plus forts. Ceux qui ignorent la cause physique de ce phénomène, sont étonnés et pénétrés d'une frayeur religieuse. Dans la si-

solet. Quæ res majorem majestatis terrorem ignaris rei, et admirationem, stupentibus plerumque affert. In hoc rupis anfractu, mediâ ferme montis altitudine, planities exigua est, atque in ea profundum terræ foramen, quod in oracula patet; ex quo frigidus spiritus, vi quadam velut vento in sublime expulsus, mentes vatum in vecordiam vertit; impletasque Deo, responsa consulentibus dare cogit. Multa igitur ibi et opulenta regum populorumque visuntur munera; quæque magnificentiâ sui, reddentium vota gratam voluntatem, et Deorum responsa manifestant.

Igitur Brennus quum in conspectu haberet templum, diu deliberavit, an confestim rem aggrederetur; an verò fessis viâ militibus, noctis spatium ad resumendas vires daret. Emanus et Thessalorus duces, qui se ad prædæ societatem junxerant, amputari moras jubent, dum imparati hostes, et recens adventus sui, terrori esset: interjectâ nocte et animos hostibus, forsitan et auxilia accessura, et vias quæ tunc pateant, obstructum iri. Sed Gallorum vulgus ex longa inopia, ubi primùm vino, cæterisque commeatibus referta rura invenit, non minùs abundantiâ, quàm victoriâ lætum per agros se sparserat; desertisque signis ad occupanda omnia pro victoribus vagabantur. Quæ res dilationem Delphis dedit. Primâ namque opinione adventûs Gallorum prohibiti agrestes oraculis feruntur, messes vinaque villis efferre: cujus rei salutare præcep-

nuosité du roc, vers le milieu de la hauteur de la montagne, il y a une petite plaine où paroît un trou profond d'où sortent les oracles. Il s'en élève une vapeur froide qui, chassée en haut par une espèce de vent, trouble l'esprit des devins, et les force de rendre les réponses du Dieu qui les agite. On voit là quantité de riches présens votifs faits par les rois et par les peuples, monumens magnifiques des réponses de l'Oracle, et de la reconnoissance de ceux qui les ont reçues.

Brennus, parvenu à la vue du temple, délibéra long-temps s'il livreroit tout de suite l'assaut, ou s'il donneroit à ses soldats, fatigués de la route, l'espace de la nuit pour réparer leurs forces. Les généraux *Émanus* et *Thessalore*, qui s'étoient joints à lui pour partager le butin, sont d'avis que sans différer, on profite du trouble et de la terreur que causoit à l'ennemi leur arrivée imprévue ; qu'en renvoyant l'attaque au lendemain, il auroit le temps de se rassurer, peut-être même de recevoir du secours, et de leur fermer les passages qui étoient actuellement ouverts. Mais le soldat Gaulois se trouvant, après une longue disette, dans un pays qui regorgeoit de vin et de vivres de toute espèce, n'en eut pas moins de joie que s'il avoit déjà vaincu ; il se débande, se répand dans la campagne, et ne s'occupe qu'à piller. Delphes eut ainsi le temps de se reconnoître. On dit qu'au premier bruit de l'arrivée des Gaulois, l'Oracle défendit aux habitans de la campagne d'en retirer leur vin et leurs moissons. On ne connut combien cette défense avoit été salutaire, que lorsqu'on s'a-

audisse etiam stridorem arcûs, ac strepitum armorum: proinde ne cunctarentur, Diis antesignanis, hostem cædere, et victoriæ Deorum socios se adjungere, summis obsecrationibus monebant. Quibus vocibus incensi, omnes certatim in prœlium prosiliunt. Præsentiam Dei et ipsi statim sensêre; nam et terræ motu portio montis abrupta, Gallorum stravit exercitum, et confertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insecuta deinde tempestas est, quæ grandine et frigore saucios ex vulneribus absumpsit. Dux ipse Brennus, quum dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam finivit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, cum decem millibus sauciorum citato agmine Græciâ excedit. Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit: siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox; nullus sine labore et periculo dies; assidui imbres et gelu, nix concreta, et fames, et lassitudo, et super hæc maximum pervigiliæ malum, miseras infelicis belli reliquias, obterebant. Gentes quoque nationesque, per quas iter habebant, palantes velut prædam sectabantur. Quo pacto evenit, ut nemo ex tanto exercitu, qui paulò antè fiduciâ virium etiam adversùs Deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis, superesset.

---

ont encore entendu le sifflement de l'arc et le bruit des armes. Il les pressent en conséquence de marcher à l'instant sur les pas de leurs Dieux, d'immoler avec eux l'ennemi, et de partager ainsi leur victoire. Enflammés par ce discours, ils s'élancent tous au combat. Le Dieu manifeste aussitôt sa présence. Une partie de la montagne, détachée par un tremblement de terre, tombe sur l'armée Gauloise; les plus épais bataillons sont renversés avec le plus horrible carnage. Un orage étant survenu, la grêle et le froid achevèrent de faire périr les blessés. *Brennus* lui-même ne pouvant supporter la violence de ses douleurs, se tue d'un coup de poignard. Un autre général Gaulois, après la punition des auteurs de cette guerre, sort de la Grèce à grandes journées avec dix mille blessés. Mais ils n'en souffrirent pas moins dans leur fuite. Sans cesse en alarmes, ils passoient la nuit en plein air, le jour dans la fatigue et le péril. Les pluies continuelles, la glace, la grande quantité de neige, la faim, la lassitude, et ce qui est encore plus meurtrier, les veilles successives, détruisirent les tristes restes de cette malheureuse armée. Les nations qu'ils traversoient en désordre, les poursuivoient comme une proie. Ensorte que d'une armée si prodigieuse, qui peu auparavant s'étoit crue assez puissante pour faire la guerre aux Dieux, il ne resta personne (1) qui pût transmettre le souvenir d'une si sanglante défaite.

(1) *Justin* dit pourtant ailleurs qu'il en échappa un bon nombre, et que les uns se réfugièrent dans l'Asie et les autres dans la Thrace.

Phoceenses Massiliam condunt.

TEMPORIBUS Tarquinii regis, ex Asia Phoceensium juventus, ostio Tiberis invecta, amicitiam cum Romanis junxit : inde in ultimos Galliæ sinus navibus profecta, Massiliam inter Ligures et feras gentes Gallorum condidit; magnasque res, sive dum armis se adversùs Gallicam feritatem tuentur, sive dum ultrò lacessunt, à quibus fuerant antè lacessiti gesserunt. Namque Phoceenses exiguitate ac macie terræ coacti, studiosiùs mare quàm terras exercuêre; piscando, mercando, plerumque etiam latrocinio maris, quod illis temporibus gloriæ habebatur, vitam tolerabant. Itaque in ultimam Oceani oram procedere ausi, in sinum Gallicum ostio Rhodani amnis devenêre. Cujus loci amœnitate capti, reversi domum referentes quæ viderant, plures sollicitavêre. Duces classis Simos et Protis fuêre. Itaque regem Segobrigiorum, Nannum nomine, in cujus finibus urbem condere gestiebant, amicitiam petentes conveniunt. Fortè eo die rex occupatus in apparatu nuptiarum Gyptis filiæ erat; quam more gentis, electo inter epulas genero, nuptum tradere illic parabat. Itaque quum ad nuptias invitati omnes proci essent, rogantur etiam Græci hospites ad convivium. Introducta deinde virgo, quum ju-

Les Phocéens bâtissent Marseille.

Sous le règne de Tarquin l'Ancien, de jeunes Phocéens partis de l'Asie, vinrent aborder à l'embouchure du Tibre, et firent amitié avec les Romains. De-là pénétrant sur leurs vaisseaux jusqu'aux extrémités de la mer des Gaules, ils fondèrent Marseille entre la Ligurie et ces contrées, et firent de grandes choses, soit en se défendant contre la férocité Gauloise, soit en étant agresseurs à leur tour. Les Phocéens n'ayant chez eux qu'un sol étroit et aride, étoient plus marins qu'agriculteurs. Ils subsistoient de la pêche, du commerce, quelquefois même de la piraterie, qu'on regardoit dans ces temps-là comme un métier honorable. Après s'être avancés hardiment jusqu'aux bornes de la Méditerranée (1), ils abordèrent à l'endroit où le Rhône se jette dans un bras de la mer des Gaules. Charmés de la beauté du pays, ils firent, de retour chez eux, le rapport de ce qu'ils avoient vu, et engagèrent un plus grand nombre de leurs concitoyens à s'y aller établir. Ils se remirent en mer sous la conduite de *Simos* et de *Protis*, qui, brûlant d'envie de bâtir une ville sur les frontières des *Ségobrigiens* (2), en vont trouver le Roi nommé *Nannus*, et lui demandent son amitié. Ce prince étoit par hasard occupé ce jour-là des apprêts des noces de sa fille *Gyptis*, qu'il devoit donner en mariage, suivant l'usage de la nation, à celui qu'elle choisiroit elle-même au milieu du repas. Tous ceux qui prétendoient à la main de la Princesse se trouvant assemblés dans la salle

(1) *Oceanus* ne peut signifier ici que la mer en général.
(2) Peuples de la Gaule Narbonnoise.

beretur à patre : *aquam porrigere ei quem virum eligeret*, tunc omissis omnibus ad Græcos conversa, aquam Proti porrigit; qui factus ex hospite gener, locum condendæ urbis à socero accepit. Condita igitur Massilia est prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, veluti in angulo maris. Sed Ligures incrementis urbis invidentes, Græcos assiduis bellis fatigabant. Qui pericula propulsando in tantum enituerunt, ut victis hostibus, in captivis agris multas colonias constituèrint.

Ab his igitur Galli, et usum vitæ cultioris, depositâ et mansuefactâ barbariâ, et agrorum cultus, et urbes mœnibus cingere didicerunt. Tunc et legibus, non armis vivere, tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt; adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur. Mortuo Nanno rege Segobrigiorum, à quo locus acceptus condendæ urbis fuerat, quum regno filius ejus Comanus successisset, affirmat Ligur quidam, *Quandoque Massiliam exitio finitimis populis futuram, opprimendamque in ipso ortu; ne mox validior ipsum obrueret.* Subnectit et illam fabulam : *Canem aliquando partu gravidam locum à pastore precariò petisse, in quo pareret; quo obtento, iteratò petisse, ut sibi educare eodem in loco catulos liceret : ad postre-*

du festin, on y invita aussi les Crecs. *Nannus* faisant alors entrer sa fille, lui ordonne d'*offrir à laver à celui qu'elle se destinoit pour époux. Gyptis*, sans jeter les yeux sur les autres convives, se tourne vers les Grecs, et présente de l'eau à *Protis*, qui d'étranger devenant gendre du Roi, en obtint le lieu où il se proposoit de bâtir sa ville. Ce fut ainsi que Marseille fut fondée près les bouches du Rhône, dans un golfe enfoncé, et comme dans un recoin de la mer. Les Liguriens, jaloux de ses accroissemens, fatiguèrent ses fondateurs par des guerres continuelles. Mais ceux-ci repoussèrent leurs attaques avec un si brillant succès, qu'ils établirent plusieurs colonies dans les pays qu'ils prirent sur eux.

Ce furent ces Phocéens qui humanisèrent les Gaulois, et en polirent les mœurs; qui leur apprirent à cultiver la terre, à ceindre les villes de murailles, à vivre sous le joug des lois et non dans la licence des armes, à tailler la vigne et à planter l'olivier. Les hommes et les choses acquirent dès-lors une telle perfection, qu'il sembloit non que la Grèce eût passé dans les Gaules, mais que les Gaules se fussent transportées dans la Grèce. Après la mort de *Nannus*, qui avoit accordé le sol de la nouvelle ville, un Ligurien assure à *Comanus*, son fils et son successeur, que *Marseille ruineroit un jour ses voisins*, et *qu'il doit la détruire dans sa naissance, de peur que croissant en force, elle ne le détruise lui-même*. A quoi il ajoute cette fable : qu'*une chienne pleine supplia un berger de lui prêter une place où elle pût mettre bas; que l'ayant obtenue, elle lui demanda encore la permission d'y nourrir ses petits, et qu'enfin ceux-ci s'étant fortifiés, soutenue de ce secours domes-*

mum, adultis catulis, fultam domestico præsidio proprietatem loci sibi vindicasse. Non aliter Massilienses, qui nunc inquilini videantur, quandoque dominos regionum futuros. His incitatus rex, insidias Massiliensibus exstruit. Itaque solemni Floraliorum die, multos fortes ac strenuos viros hospitii jure in urbem misit, plures scirpeis latentes, frondibusque supertectos induci vehiculis jubet; et ipse cum exercitu in proximis montibus delitescit; ut quum nocte à prædictis apertæ portæ forent, tempestivè ad insidias adesset; urbemque somno ac vino sepultam armatis invaderet. Sed has insidias mulier quædam, regis cognata, prodidit, quæ adulterare cum Græco adolescente solita, in amplexus juvenis, miserata formæ ejus, insidias aperuit, *periculumque declinare* jubet. Ille rem statim ad magistratus defert: atque ita patefactis insidiis, cuncti Ligures comprehenduntur, latentesque de scirpeis protrahuntur. Quibus omnibus interfectis, insidianti regi insidiæ tenduntur. Cæsa sunt cum ipso rege hostium septem millia. Exindè Massilienses festis diebus portas claudere, vigilias agere, stationem in muris observare, peregrinos recognoscere, curas habere, ac veluti bellum habeant, sic urbem pacis temporibus custodire. Adeò illic bene instituta,

tique, elle s'arrogea la propriété du lieu. Qu'ainsi les Marseillois, qui n'occupoient actuellement qu'un terrein emprunté, se rendroient maîtres un jour de tout le pays. Le Roi, animé par ce discours, dresse un piége aux Marseillois. Le jour qu'ils célébroient les Floralas (1), il envoie dans leur ville un grand nombre d'hommes braves et déterminés, comme des gens qui venoient y user des droits de l'hospitalité. Il en fait transporter d'autres dans des chariots couverts de joncs et de feuilles, et lui, il s'embusque avec une armée dans les montagnes voisines, afin de se trouver exactement aux portes au moment qu'elles lui seroient ouvertes dans la nuit par ses émissaires, et d'entrer en armes dans la ville quand elle seroit ensevelie dans le vin et dans le sommeil. Mais la conspiration fut éventée par une parente du Roi, qui aimoit un jeune Grec. Cette femme ayant pitié d'un amant qu'elle trouvait bien fait, lui révéla le piége, et le pressa de *se dérober au péril.* Le jeune homme rapporte aussi-tôt la chose aux Magistrats. L'embûche ainsi découverte, on arrête tous les Liguriens épars dans la ville; on tire du fond des chariots ceux qui y étoient cachés, et, après avoir fait main-basse sur tous, on va surprendre leur Roi dans le lieu même de son embuscade; on lui tue sept mille hommes, et il perd lui-même la vie. Depuis ce jour, les Marseillois ont coutume de fermer leurs portes les jours de fêtes, de faire le guet, de poster des sentinelles sur leurs remparts, de reconnoître les étrangers, de veiller sur tout, et de garder leur ville en temps de paix avec autant de soin qu'en temps de guerre: tant les sages institutions sont fidèlement observées chez eux,

(1) En l'honneur de Flore.

non temporum necessitate, sed rectè faciendi consuetudine, servantur.

Post hæc magna illis cum Liguribus, magna cum Gallis, fuêre bella : quæ res, et urbis gloriam auxit, et virtutem Græcorum, multiplicatâ victoriâ, celebrem inter finitimos reddidit. Carthaginiensium quoque exercitus, quum bellum captis piscatorum navibus ortum esset, sæpe fuderunt, pacemque victis dederunt : cum Hispanis amicitiam junxerunt : cum Romanis prope ab initio conditæ urbis fædus summa fide custodierunt, auxiliisque, in omnibus bellis, industriè socios juverunt. Quæ res illis et virium fiduciam auxit, et pacem ab hostibus præstitit. Quum igitur Massilia famâ rerum gestarum, et abundantiâ opum, et virium gloriâ virente floreret, repentè finitimi populi ad nomen Massiliensium delendum, veluti ad commune exstinguendum incendium concurrunt. Dux consensu omnium Catumandus regulus eligitur, qui, quum magno exercitu lectissimorum virorum urbem hostium obsideret, per quietem specie torvæ mulieris, quæ se Deam dicebat, exterritus, ultro pacem cum Massiliensibus fecit, petitoque ut intrare illi urbem, et Deos eorum adorare liceret, quum in arcem Minervæ venisset, conspecto in porticibus simulacro Deæ, quam per quietem viderat, repentè exclamat,

son par la nécessité des temps, mais par l'habitude de bien faire.

Dans la suite ils eurent de grandes guerres avec les Liguriens et avec les Gaulois. Les nombreuses victoires qu'ils remportèrent sur les uns et les autres, rehaussèrent la gloire de leur ville, et rendirent leur nom fameux chez les peuples voisins. La guerre s'étant élevée entr'eux et les Carthaginois, à l'occasion de la prise de quelques barques de pêcheurs, ils mirent souvent ces derniers en déroute, et leur donnèrent la paix après les avoir vaincus; ils lièrent amitié avec les Espagnols; ils firent un traité d'alliance avec les Romains, presque dès la fondation de leur ville, et très-fidèles à l'observer, ils leur fournirent des secours dans toutes leurs guerres : conduite politique qui augmenta leur confiance en leurs propres forces, et qui empêcha leurs ennemis de troubler leur repos. Cependant, tandis que Marseille florissoit par le bruit de ses exploits, par l'abondance de ses richesses et par l'éclat de sa puissance, les peuples voisins s'unirent tout-à-coup pour la détruire, et accoururent à l'envi contre elle, comme pour éteindre un incendie qui les menaçoit tous. *Catumandus*, l'un des petits Souverains de la contrée, fut unanimement choisi pour chef de la ligue. Il assiégeoit la ville avec une armée nombreuse et composée d'hommes choisis, lorsque épouvanté dans son sommeil par l'aspect d'une femme irritée, laquelle se disoit Déesse, il fit de lui-même la paix avec les Marseillois. Il leur demanda la permission d'entrer dans leur ville et d'y adorer leurs Dieux. Lorsqu'arrivé au temple de *Minerve*, il aperçut sur le portique la statue de la même Divinité qu'il avoit vue en songe, il s'écria tout-à-coup

Illam esse, quæ se nocte exterruisset; illam, quæ recedere ab obsidione jussisset. Gratulatusque Massiliensibus, quod animadverteret eos ad curam Deorum immortalium pertinere; torque aureo donatâ Deâ, in perpetuum amicitiam cum Massiliensibus junxit. Partâ pace, et securitate fundatâ, revertentes à Delphis Massiliensium legati, quò missi munera Apollini tulerant urbem Romanam à Gallis captam, incensamque. Quam rem domi nuntiatam publico funere Massilienses prosecuti sunt; aurumque et argentum publicum privatumque contulerunt, ad explendum pondus Gallis, à quibus redemptam pacem cognoverant. Ob quod meritum et immunitas illis decreta, et locus spectaculorum in senatu datus, et fœdus æquo jure percussum.

Hispaniæ nomen; situs; fertilitas; amnes, etc.

HISPANIA sicuti Europæ terminos claudit, ita et hujus operis finis futura est. Hanc veteres ab Ibero amne primùm Iberiam, postea ab Hispano Hispaniam cognominaverunt. Hæc inter Africam et Galliam posita, Oceani freto, et Pyrenæis montibus clauditur. Sicut minor utrâ-

que *c'étoit-là la Déesse dont l'apparition l'avoit effrayé dans la nuit, et la même qui lui avoit ordonné de lever le siége.* Il félicita les Marseillois de l'intérêt que les Dieux prenoient à leur ville ; il leur jura une éternelle amitié, et fit présent d'un collier d'or à *Minerve.* Après que la paix eut été faite et la tranquillité cimentée, les Marseillois revenant de Delphes, où on les avoit envoyés pour faire une offrande à *Apollon,* apprirent sur leur route que Rome avoit été prise et brûlée par les Gaulois. Lorsqu'ils eurent annoncé chez eux cette nouvelle, toute la ville fut en deuil. On ramassa de l'or et de l'argent, tant dans le trésor public que chez les particuliers, pour compléter la somme à laquelle on savoit que les Gaulois avoient taxé la paix. En reconnoissance de ce service, les Romains affranchirent les Marseillois de tout tribut ; ils leur donnèrent rang parmi les Sénateurs dans les spectacles publics, et firent un traité d'alliance avec eux, dans lequel ils les traitèrent comme leurs égaux.

Nom de l'Espagne ; sa situation ; sa fertilité ; ses fleuves, etc.

COMME l'Espagne est la borne de l'Europe, ce sera par elle que je terminerai cet Abrégé. Les Anciens l'appellèrent d'abord Ibérie du nom de l'Ebre (1), et ensuite Espagne de celui d'*Hispanus* (2). Elle est située entre l'Afrique et la Gaule, et fermée par l'Océan et les Pyré-

(1) Fleuve d'Espagne, en latin *Iberus.*

(2) Fils d'*Hispalus* qui bâtit Hispalis, aujourd'hui Séville, dans l'Andalousie.

que terrâ, ita utrâque fertilior. Nam neque, ut Africa, violento sole torretur, neque ut Gallia, assiduis ventis fatigatur; sed media inter utramque, hinc temperato calore, inde felicibus et tempestivis imbribus in omnia frugum genera fœcunda est; adeo ut non ipsis tantùm incolis, verùm etiam Italiæ, urbique Romanæ cunctarum rerum abundantiam sufficiat. Hinc enim non frumenti tantùm magna copia est, verùm et vini, mellis, oleique : nec ferri solùm materia præcipua est, sed et equorum pernices greges : nec summæ tantùm terræ laudanda bona, verùm et abstrusorum metallorum felices divitiæ. Jam lini, spartique vis ingens : minii certè nulla feracior terra. In hac cursus amnium non torrentes rapidique, ut noceant, sed lenes, et vineis campisque irrigui, æstuariisque Oceani affatim piscosi, plerique etiam divites auro, quod in paludibus vehunt. Uno tantùm Pyrenæi montis dorso adhæret Gallia : reliquis partibus undique in orbem mari cingitur. Forma terræ prope quadrata, nisi quod arctantibus freti littoribus in Pyrenæum coit. Porro Pyrenæi montis spatium sexcenta millia passuum efficit. Salubritas cœli per omnem Hispaniam, æqualis, quia aeris spiritus, nullâ palludum gravi nebulâ inficitur. Huc accedunt et marinæ auræ, undique versùs assidui flatus, quibus

nées (1). Moins vaste (2) que ces deux régions, elle est aussi plus fertile. Elle n'est ni brûlée comme l'Afrique par un soleil violent, ni fatiguée comme la Gaule par des vents continuels. Tenant de l'une et de l'autre, là des chaleurs tempérées, ici des pluies douces et qui tombent à propos, la rendent si féconde en toutes sortes de fruits, qu'elle en fournit abondamment non-seulement à ses habitans, mais encore à l'Italie et à Rome. Riche en blés, elle l'est de même en vin, en miel et en huile. Il s'y trouve des mines de fer, et des haras d'excellens coursiers. Sa terre n'est pas moins précieuse par les metaux qu'elle renferme dans son sein, que par les biens dont elle couvre sa surface. Elle porte du lin et du genêt en abondance, et aucune autre n'est plus fertile en vermillon. Ses rivières ne précipitent point leurs eaux avec une impétuosité funeste aux campagnes ; elles coulent avec lenteur, et arrosent les vignobles et les champs labourables. Le flux et reflux de l'Océan les rend extrêmement poissonneuses. Il en est même plusieurs qui roulent des parcelles d'or (3). L'Espagne ne tient à la Gaule que par le dos des Pyrénées ; elle est par-tout ailleurs euvironnée de la mer. Sa figure est presque quarrée, à cela près que la mer la resserre vers les Pyrénées, lesquelles ont 600 mille pas d'étendue. L'air y est sain par-tout, n'étant infecté d'aucune vapeur marécageuse. D'ailleurs, il y règne toujours un vent marin

(1). Montagnes qui séparent la France de l'Espagne.

(2) Elle étoit moins vaste que l'ancienne Gaule du temps des Romains.

(3) Il faut absolument lire *in balucibus*, id est, *minutis auri ramentis*, *et tenuibus auri calculis*.

omnem provinciam penetrantibus, eventilato terrestri spiritu, præcipua hominibus sanitas redditur.

Hispanorum mores. Primus dux Viriatus.

CORPORA hominum ad inediam, laboremque; animi ad mortem parati. Dura omnibus et adstricta parcimonia. Bellum quàm otium malunt; si extraneus deest, domi hostem quærunt: sæpe tormentis pro silentio rerum creditarum immortui: adeò illis fortior taciturnitatis cura, quàm vitæ. Celebratur etiam bello Punico servi illius patientia, qui ultus dominum inter tormenta risu exsultavit, serenâque lætitiâ crudelitatem torquentium vicit. Velocitas genti pernix, inquies animus: plurimis militares equi, et arma, sanguine ipsorum chariora. Nullus in festos dies epularum apparatus. Aquâ calidâ lavari, post secundum bellum Punicum à Romanis didicêre. In tanta seculorum serie nullus illis dux magnus, præter Viriatum, fuit, qui annis decem Romanos variâ victoriâ fatigavit; (adeo feris propiora, quàm hominibus, ingenia gerunt) quem ipsum non judicio populi electum, sed ut cavendi scientem, declinandorumque periculorum peritum, secuti

qui,

qui, soufflant dans tout le pays, et dissipant les exhalaisons terrestres, entretient la santé des habitans.

Mœurs des Espagnols. Viriatus leur premier chef.

LE corps des Espagnols est fait à supporter la faim et la fatigue, et leur cœur à braver la mort. Ils sont tous excessivement sobres. Ils aiment mieux être en guerre qu'en repos. S'ils n'ont point d'ennemis au-dehors, ils en cherchent au-dedans. Ils sont souvent morts dans les tourmens plutôt que de révéler un secret, préférant ainsi la gloire du silence à la conservation de la vie. On vante encore la constance de cet esclave, qui, ayant vengé la mort de son maître du temps des guerres Puniques, se mit à rire à gorge déployée lorsqu'il fut appliqué à la question, et triompha, par la sérénité de son visage et par sa joie, de la cruauté des bourreaux. Ils sont agiles et remuans. La plupart sont plus attachés à leurs chevaux de guerre et à leurs armes qu'à leur propre vie. Ils célèbrent leurs fêtes sans festins pompeux. Ce ne fut qu'après la seconde guerre Punique qu'ils apprirent des Romains l'usage des bains chauds. Plus approchans de la bête que de l'homme, ils n'eurent durant une longue suite de siècles d'autre grand général que *Viriatus* (6), qui fatigua les Romains pendant dix années par ses différens succès. Encore ne fut-il point expressément élu par la nation; on le suivit seulement comme un homme habile

(1) Ce général étoit Lusitanien, *Portugais.*

sunt. Cujus ea virtus continentiaque fuit, ut, quum Consulares exercitus frequenter vicerit, tantis rebus gestis non armorum, non vestis cultum, non denique victum mutaverit: sed in eo habitu, quo primùm bellare cœpit, perseveraverit; ut quivis gregarius miles ipso imperatore opulentior videretur.

Carthaginiensium apud Hispaniam imperium. Hanc domat Cæsar Augustus.

POST regna deinde Hispaniæ, primi Carthaginienses imperium provinciæ occupavêre. Nam quum Gaditani à Tyro, unde et Carthaginiensibus origo est, sacra Herculis, per quietem jussi, in Hispaniam transtulissent, urbemque ibi condidissent, invidentibus incrementis novæ urbis finitimis Hispaniæ populis, ac propterea Gaditanos bello lacessentibus, auxilium consanguineis Carthaginienses misêre. Ibi felici expeditione et Gaditanos ab injuria vindicaverunt, et majorem partem provinciæ imperio suo adjecerunt. Postea quoque hortantibus primæ expeditionis auspiciis, Hamilcarem imperatorem cum magna manu ad occupandam provinciam misêre; qui magnis rebus gestis; dum fortunam inconsultiùs sequitur, in insidias deductus, occiditur. In hujus locum gener ipsius Hasdrubal mittitur; qui et ipse à servo Hispani cujusdam, ulciscente domini injustam

à prévoir et à éviter les dangers. Ce vertueux capitaine fut si modeste, qu'après avoir eu souvent la gloire de vaincre des armées consulaires, il conserva la même simplicité dans ses armes, ses vêtemens et sa nourriture, et resta tel qu'il s'étoit montré dans sa première campagne; ensorte que le simple soldat paroissoit plus riche que le général.

Domination des Carthaginois en Espagne. Elle est subjuguée par Auguste.

Après l'extinction des royaumes d'Espagne, les Carthaginois y établirent les premiers leur domination. Les Gaditains (1) y ayant transporté de Tyr, d'où les Carthaginois sont aussi sortis, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu en songe, tout ce qui servoit aux sacrifices d'*Hercule*, et y ayant fondé une ville, les peuples voisins, jaloux de leurs accroissemens, prirent les armes contre eux. Les Carthaginois leur envoyèrent du secours comme à leurs parens. L'expédition de ces derniers fut heureuse; ils vengèrent les Gaditains des insultes de leurs voisins, et firent la conquête de la plus grande partie de la province. Dans la suite, encouragés par leurs premiers succès, ils y envoyèrent *Amilcar* avec une puissante armée pour la subjuguer entièrement. Ce général s'abandonnant en aveugle à sa fortune, fut attiré dans une embuscade et y perdit la vie, après avoir fait de grandes actions. Son gendre *Asdrubal*, qui le remplaça, fut aussi tué par l'esclave d'un Espagnol qu'il avoit fait mourir injustement.

(1) Ceux de *Cadix*.

necem, interfectus est. Major utroque Annibal imperator, Hamilcaris filius succedit. Siquidem utriusque res gestas supergressus, universam Hispaniam domuit; inde Romanis illato bello, Italiam per annos sexdecim variis cladibus fatigavit: quum interea Romanis missis in Hispaniam Scipionibus, primò Pœnos provinciâ expulerunt; postea cum ipsis Hispanis gravia bella gesserunt. Nec priùs, perdomitâ provinciâ, jugum Hispani accipere potuerunt, quàm Cæsar Augustus, perdomito orbe, victricia ad eos arma transtulit, populumque barbarum ac fessum, legibus ad cultiorem vitæ usum traductum, in formam provinciæ redegit.

È

QUINTO CURTIO.

Pugna cruenta. Castris Darii et ingenti prædâ potitur Alexander. Matris et uxoris Darii, necnon aliarum nobilium captivarum luctum levat.

JAM ad teli jactum pervenerant, quum Persarum equites ferociter in lævum cornu hostium invecti sunt; quippe Darius equestri prælio decernere optabat, phalangem macedonici exerci-

Annibal, fils d'*Amilcar*; plus grand capitaine que l'un et l'autre, lui succéda dans le commandement. Il effaça leurs exploits par l'entière conquête de l'Espagne. Tournant ensuite ses armes contre les Romains, il fatigua l'Italie pendant seize ans de ses sanglantes victoires. Les Romains ayant pourtant envoyé durant cet espace de temps les *Scipions* en Espagne, commencèrent par en chasser les Carthaginois, et firent ensuite une-guerre cruelle aux Espagnols. Ceux-ci furent domptés par eux. Mais ils ne ployèrent entièrement sous le joug, que lorsque *Auguste*, maître de l'univers, eût porté chez eux ses armes victorieuses, et qu'après avoir adouci leur férocité, et poli leurs mœurs par des lois, il eut réduit l'Espagne en province Romaine.

MORCEAUX CHOISIS

DE QUINTE CURCE.

Traduct. de Beauzée.

Bataille sanglante. Alexandre se rend maître du camp de Darius, et y fait un grand butin. Il console la mère et l'épouse de Darius, et les autres Dames prisonnières.

On étoit déjà à la portée du trait, lorsque la cavalerie Perse chargéa avec fureur l'aile gauche des ennemis; car c'étoit principalement avec la cavalerie que Darius désiroit d'agir, jugeant bien que la phalange étoit la plus grande force

tûs robur esse conjectans : jamque etiam dextrum Alexandri cornu circumibatur. Quod ubi Macedo conspexit, duabus alis equitum ad jugum montis jussis subsistere, cæteros in medium belli discrimen strenuè transfert: subductis deinde ex acie thessalis equitibus, præfectum eorum occultè circumire tergum suorum jubet, Parmenionique conjungi, et quod is imperasset impigrè exsequi. Jamque ipsi, in medium Persarum undique circumfusi, egregiè se tuebantur; sed concerti et quasi cohærentes, tela vibrare non poterant : simul erant emissa, in eosdem concurrentia implicabantur; levique et vano ictu pauca in hostem, plura in humum innoxia cadebant. Ergo cominus pugnam coacti conserere, gladios impigrè stringunt. Tum vero multum sanguinis fusum est : duæ quippe acies ita cohærebant, ut armis arma pulsarent, mucrones in ora dirigerent. Non timido, non ignavo cessare tum licuit. Collato pede quasi singuli inter se dimicarent, in eodem vestigio stabant, donec vincendo locum sibi facerent ; tum demum ergo promovebant gradum, quum hostem prostraverant : at illos novus excipiebat adversarius fatigatos ; nec vulnerati, ut aliàs solent, acie poterant excedere, quum hostis instaret à fronte, et à tergo sui urgerent.

de l'armée macédonienne : et l'on commençoit déjà à investir aussi l'aile droite d'Alexandre. Mais ce prince, à la vue de ces mouvemens, laisse seulement deux escadrons de cavalerie sur la montagne, et fait promptement passer le reste à l'endroit où l'action étoit la plus chaude : il détache ensuite du corps de l'armée la cavalerie thessalienne, ordonne à celui qui la commande de passer secrètement par derrière ses bataillons, d'aller ainsi joindre Parménion, et d'exécuter ponctuellement ses ordres. Pendant ce temps les Macédoniens, répandus de tous côtés parmi les Perses qui les enveloppoient, se défendoient merveilleusement; mais ils étoient si mêlés et si serrés, qu'ils ne pouvoient lancer leurs javelots : dès qu'ils étoient partis, ils s'embarrassoient avec ceux qui étoient dirigés contre les mêmes hommes; très-peu atteignoient l'ennemi et ne l'atteignoient que légèrement et à faux, la plupart tomboient à terre et sans effet. Etant donc forcés de combattre de près, on se hâte de mettre l'épée à la main. C'est alors qu'il fut répandu beaucoup de sang : car les deux armées étoient si serrées, que les armes se touchoient, et qu'on pointoit les visages. Il n'y eut alors homme si timide ni si lâche qui pût reculer. Combattant de main à main comme en un combat singulier, ils tenoient ferme au même lieu, jusqu'à ce qu'ils se fissent place par la victoire; ce n'étoit donc qu'après avoir terrassé un ennemi, qu'ils avançoient un pas : mais déjà épuisés de fatigues, ils rencontroient un nouvel adversaire; et les blessés ne pouvoient se tirer de la mêlée, comme c'est l'ordinaire en d'autres occasions, parce que l'ennemi les attaquoit par devant et que leurs camarades les pressoient par derrière.

Alexander non ducis magis quam militis munera exsequebatur, opimum decus cæso rege expetens; quippe Darius curru sublimis eminebat, et suis ad se tuendum, et hostibus ad incessendum, ingens incitamentum. Ergo frater ejus Oxathres, quum Alexandrum instare ei cerneret, equites quibus præerat ante ipsum currum regis objecit; armis et robore corporis multum super cæteros eminens, animo vero et pietate in paucissimis illo utique prælio clarus, alios improvidè instantes prostravit, alios in fugam avertit. At Macedones, ut circa regem erant, mutuâ adhortatione firmati, cum ipso in equitum agmen irrumpunt. Tum vero similis ruinæ strages erat. Circa currum Darii jacebant nobilissimi duces, ante oculos Regis egregiâ morte defuncti, omnes in ora proni sicut dimicantes procubuerant, adverso corpore vulneribus acceptis : inter hos Atizyes, et Rheomithres, et Sabaces prætor Ægypti, magnorum exercituum præfecti noscitabantur; circa eos cumulata erat peditum equitumque obscurior turba. Macedonum quoque non quidem multi, sed promptissimi tamen, cæsi sunt; inter quos Alexandri dextrum femur leviter mucrone perstrictum est.

Jamque qui Darium vehebant equi, confossi hastis et dolore efferati, jugum quatere et regem curru excutere cœperant; quum ille veritus ne

Alexandre remplissoit également les fonctions de général et de soldat, aspirant sur-tout à l'avantage de tuer Darius de sa main; car ce Roi, élevé sur un char, étoit un spectacle bien propre pour encourager, et les siens à le défendre, et ses ennemis à l'attaquer. Oxathrès, son frère, le voyant donc pressé par Alexandre, se jeta devant le char même du Roi avec la cavalerie à ses ordres; ce prince, remarquable entre tous les combattans par ses armes et par sa vigueur, mais donnant, particulièrement en cette occasion, des preuves rares de courage et d'affection, renversa ou mit en fuite ceux qui eurent l'imprudence de l'attaquer. De leur côté les Macédoniens qui environnoient leur Roi, après s'être encouragés par des exhortations mutuelles, fondent avec lui sur cet escadron. En un moment le carnage fut effroyable. Autour du char de Darius étoient renversés les chefs les plus distingués, morts glorieusement sous les yeux de leur Roi, tous la face contre terre comme ils étoient tombés en combattant, et n'ayant de blessures que par devant: on reconnoissoit parmi eux, Atizyès, Rhéomithrès, Sabacès, gouverneur d'Egypte, lesquels avoient tous commandé de grandes armées; autour d'eux étoient entassés un grand nombre de gens de pied et de cheval moins considérables. Du côté des Macédoniens il y en eut aussi de tués, non pas à la vérité en grand nombre, mais de ceux qui donnèrent d'abord avec le plus d'ardeur; et parmi eux Alexandre fut blessé légèrement d'un coup d'épée à la cuisse droite.

Cependant les chevaux qui traînoient Darius, percés de coups et effarouchés par la douleur, commençoient à secouer le joug, et alloient renverser le roi de dessus son char; lorsque crai-

vivus veniret in hostium potestatem, desilit et in equum qui ad hoc sequebatur imponitur; insignibus quoque imperii, ne fugam proderent, indecorè abjectis. Tum vero cæteri dissipantur metu, et quâ cuique patebat ad fugam viâ erumpunt, arma jacientes quæ paulo ante ad tutelam corporum sumpserant: adeò pavor etiam auxilia formidabat! Instabat fugientibus eques à Parmenione missus, et forte in id cornu omnes fuga abstulerat. At in dextro Persæ thessalos equites vehementer urgebant, jamque una ala ipso impetu proculcata erat; quum Thessali, strenuè circumactis equis dilapsi, rursus in prælium redeunt, sparsoque et incompositos victoriæ fiduciâ barbaros ingenti cæde prosternunt. Equi pariter equitesque persarum, serie laminarum graves, agmen, quod celeritate maximè constat, ægrè moliebantur; quippe in circumagendis equis suis Thessali multos occupaverunt. Hâc tam prosperâ pugnâ nunciatâ, Alexander, non ante ausus persequi barbaros, utrimque jam victor, instare fugientibus cœpit. Haud ampliùs regem quam mille equites sequebantur, quum ingens multitudo hostium caderet: sed quis, aut in victoriâ aut in fugâ, copias numerat? Agebantur ergo à tam paucis pecorum modo, et

gnant de tomber vif entre les mains de ses ennemis, il se jette en bas et monte un cheval qui le suivoit pour cette fin; il quitta même honteusement les marques de sa dignité, de peur qu'elles ne le trahissent dans sa fuite. Ce fut alors que l'épouvante dispersa le reste, chacun s'échappant comme il pouvoit, et jetant les armes qu'un peu auparavant ils avoient prises pour leur défense : tant la frayeur leur faisoit redouter jusqu'aux choses qui pouvoient leur donner du secours! Les fuyards étoient serrés de près par la cavalerie que Parménion avoit détachée à leur poursuite, et par hasard la précipitation les avoit tous emportés vers cette aile. Mais à l'aile droite les Perses harceloient vivement la cavalerie thessalienne, dont un escadron avoit été culbuté dès le premier choc; lorsque les Thessaliens, après s'être échappés en tournant promptement bride, reviennent à la charge, et trouvant les barbares épars et en désordre dans la confiance de la victoire, ils en font un grand carnage. Les chevaux et les cavaliers perses, surchargés de lames de métaux, avoient peine à se former en corps, ce qui demande sur-tout de la célérité; et cela donna aux Thessaliens la facilité de faire beaucoup de prisonniers en faisant caracoler leurs chevaux. Ayant appris l'heureux succès de ce combat, Alexandre, qui jusque là n'avoit osé poursuivre les barbares, se voyant enfin victorieux des deux côtés, se mit aussitôt à leurs trousses. Il n'avoit pas plus de mille chevaux à sa suite, quoiqu'il taillât en pièces une multitude prodigieuse d'ennemis : mais qui s'avise, ou dans la chaleur de la victoire ou dans le désordre d'une fuite, de compter les hommes? Ce petit nombre de soldats chassoit donc les fuyards comme un troupeau de

idem metus qui cogebat fugere, fugientes morabatur.

At Græci qui in Darii partibus steterant Amyntâ duce (prætor hic Alexandri fuit, nunc transfuga) abrupti à cæteris, haud sanè fugientibus similes evaserant. Barbari longè diversam fugam intenderunt; alii quâ rectum iter in Persidem ducebat, quidam circumitu rupes saltusque montium occultos petivêre, pauci castra Darii. Sed jam illa quoque hostis victor intraverat, omni quidem opulentiâ ditia. Ingens auri argentique pondus, non belli sed luxuriæ apparatum, diripuerant milites: quumque plus raperent, passim strata erant itinera vilioribus sarcinis, quas in comparatione meliorum avaritia contempserat. Jamque ad feminas perventum erat, quibus, quo cariora ornamenta sunt, violentiùs detrhaebantur; nec corporibus quidem vis ac libido parcebat. Omnia planctu tumultuque, prout cuique fortuna erat, castra repleverant; nec ulla facies mali deerat, quum per omnes ordines ætatesque victoris crudelitas ac licentia vagaretur. Tunc vero impotentis fortunæ species conspici potuit, quum ii qui tum Dario tabernaculum exornaverant omni luxu et opulentiâ instructum, eadem

bêtes, et la terreur qui les faisoit fuir retardoit elle-même leur fuite.

Quant aux Grecs qui avoient servi Darius sous la conduite d'Amyntas, autrefois lieutenant d'Alexandre et alors du parti contraire, ils se détachèrent des autres, et firent une retraite qui n'eut point l'air d'une fuite. Les barbares dirigèrent la leur par des routes bien différentes; les uns suivirent le chemin qui mène droit en Perse, d'autres par des détours gagnèrent le creux des rochers et les repaires cachés dans les bois des montagnes, fort peu retournèrent au camp de Darius. Mais l'ennemi vainqueur y étoit déjà entré, et l'avoit trouvé rempli de toutes sortes de richesses. Une quantité énorme d'or et d'argent, destinée, non aux besoins de la guerre, mais au faste du luxe, avoit été la proie des soldats : et comme ils se surchargeoient, les chemins étoient couverts de paquets moins précieux, que leur avidité avoit dédaignés pour d'autres qu'ils avoient jugés meilleurs. On étoit déjà arrivé au quartier des femmes, à qui on arrachoit leurs bijoux avec d'autant plus d'emportement qu'elles y sont plus attachées; leurs personnes mêmes ne furent respectées ni par la force ni par la passion. Le camp retentissoit par-tout de gémissemens et d'agitations tumultueuses, selon la différence des situations où chacun se trouvoit; et il n'y manqua aucune sorte d'horreur, toutes les conditions et tous les âges ayant été en proie à la cruauté et à la licence du vainqueur. Mais ce qui fut alors une preuve frappante de la barbarie de la fortune, c'est que les mêmes officiers qui venoient de préparer pour Darius la tente la plus magnifique et la plus riche, gardoient dans ce moment toutes ces choses pour Alexandre, comme s'il

illa Alexandro, quasi veteri domino, reservabant : namque id intactum omiserant milites, ita tradito more, ut victorem victi regis tabernaculo exciperent.

Sed omnium oculos animosque in semet converterant captivæ mater conjuxque Darii : illa, non majestate solum, sed etiam ætate venerabilis; hæc formæ pulchritudine, nec illâ quidem sorte corruptâ. Acceperat in sinum filium nondum sextum ætatis annum egressum, in spem tantæ fortunæ quantam paulo ante pater ejus amiserat genitum. At in gremio anûs aviæ jacebant adultæ virgines duæ, non suo tantum sed etiam illius mœrore confectæ. Ingens circa eam nobilium feminarum turba constiterat, laceratis crinibus, abscissâque veste, pristini decoris immemores, *Reginas Dominasque*, veris quondam, tunc alienis nominibus, invocantes. Illæ, suæ calamitatis oblitæ, utro cornu Darius stetisset, quæ fortuna discriminis fuisset, requirebant; negabant se captas, si viveret rex. Sed illum equos subinde mutantem longiùs fuga abstulerat. In acie autem cæsa sunt Persarum peditum centum millia, decem vero millia interfecta equitum : at ex parte Alexandri quatuor et quingenti saucii fuêre, triginta omnino et duo ex peditibus desiderati sunt, equitum centum quinquaginta interfecti; tantulo impendio ingens victoria stetit!

en eut été l'ancien maître : car c'étoit la seule chose à quoi les soldats n'eussent point touché, parce qu'il étoit d'un usage ancien de recevoir le vainqueur dans la tente du roi vaincu.

Mais tous les yeux et les cœurs se tournoient vers la mère et l'épouse de Darius, qui étoient prisonnières : l'une vénérable, non seulement par la majesté de sa personne, mais encore par son âge, l'autre par sa beauté, qui, au comble même du malheur, conservoit encore tout son éclat. Elle tenoit entre ses bras son fils, qui n'avoit pas encore six ans, et à qui sa naissance avoit donné l'espoir de posséder un jour cette grande fortune que son père venoit de perdre. Sur le sein de la vieille reine étoient penchées deux jeunes princesses en âge d'être mariées, accablées du poids de leur douleur et de celle de leur aïeule. Elle étoit environnée d'un grand nombre de femmes de qualité, qui s'étoient arraché les cheveux, qui avoient déchiré leurs vêtemens, sans aucun égard pour leur ancienne dignité, et qui donnoient à ces princesses les noms de *Reines* et de *Maîtresses*, qui auparavant leur convenoient à juste titre, mais qui ne leur appartenoient plus. Oubliant leur propre malheur, elles demandoient de quel côté avoit combattu Darius, quelle avoit été l'issue du combat; elles ne se regardoient point comme captives, si le roi vivoit. Mais ce prince changeant fréquemment de chevaux, avoit déjà fui bien loin. Au reste il périt dans cette bataille, du côté des Perses, cent mille hommes de pied et dix mille hommes de cavalerie : et du côté d'Alexandre, outre cinq cents quatre blessés, il n'y eut de morts que trente-deux fantassins et cent cinquante cavaliers; tant cette grande victoire lui coûta peu !

Rex, diu Darium persequendo fatigatus, posteaquam et nox appetebat et eum assequendi spes non erat, in castra paulo ante à suis capta pervenit. Invitari deinde amicos quibus maximè assueverat jussit, quippe summa dumtaxat cutis in femore perstricta non prohibebat interesse convivio; quum repentè è proximo tabernaculo lugubris clamor, barbaro ululatu planctuque permistus, epulantes conterruit. Cohors quoque quæ excubabat ad tabernaculum regis, verita ne majoris motûs principium esset, armare se cœperat. Causa pavoris subiti fuit, quod mater uxorque Darii cum captivis mulieribus nobilibus, regem, quem interfectum esse credebant, ingenti gemitu ejulatuque deflebant. Unus namque è captivis spadonibus, qui forte ante ipsarum tabernaculum steterat, amiculum, quod Darius, sicut paulo ante dictum est, ne cultu proderetur abjecerat, in manibus ejus qui repertum ferebat, agnovit; ratusque interfecto detractum esse, falsum nuncium mortis ejus attulerat. Hoc mulierum errore comperto, Alexander fortunæ Darii et pietati earum illacrymasse fertur. Ac primo Mithrenem, qui Sardes prodiderat, peritum persicæ linguæ, ire ad consolandas eas jusserat; veritus deinde ne proditor captivarum iram doloremque gravaret, Leonnatum ex purpuratis suis misit, jussum indicare falso la-

Le roi fatigué d'avoir long-temps poursuivi Darius, et perdant, par les approches de la nuit, espérance de l'atteindre, revint au camp dont les siens venoient de se rendre maîtres. Il fit ensuite inviter ses favoris les plus familiers, parce que n'ayant eu que la peau de la cuisse effleurée, une blessure si légère ne l'empêchoit pas de prendre part au festin; mais tout-à-coup un cri lugubre sorti d'une tente voisine, et mêlé de hurlemens et de gémissemens à la manière des barbares, effraya tous les convives. La troupe même qui étoit en garde devant la tente du roi, craignant que ce ne fût le commencement d'une émeute plus considérable, avoit déjà pris les armes. Ce qui causa cette alarme subite, c'est que la mère et la femme de Darius avec les autres dames prisonnières, croyant que ce prince avoit été tué, le pleuroient avec de grands cris et d'affreux hurlemens. En effet, un des eunuques prisonniers, qui s'étoit par hasard arrêté devant leur tente, reconnut entre les mains de celui qui l'avoit trouvé, le manteau royal, que Darius, comme on vient de le dire, avoit jeté pour n'être pas découvert; et s'imaginant qu'on ne le lui avoit enlevé qu'après l'avoir tué, il avoit porté aux dames cette fausse nouvelle de sa mort. On dit qu'Alexandre, instruit de cette erreur, fut touché jusqu'aux larmes du sort de Darius, et du tendre attachement des princesses. Aussitôt son premier mouvement avoit été d'envoyer, pour les consoler, Mithrènes qui lui avoit livré Sardes, et qui entendoit la langue persienne; mais craignant ensuite que la vue d'un traître n'augmentât l'indignation et la douleur des prisonnières, il leur envoya Léonnatus, l'un de ses courtisans, avec ordre de leur apprendre qu'elles pleuroient mal à pro-

mentari eas Darium vivum. Ille cum paucis armigeris in tabernaculum in quo captivæ erant pervenit, missumque à rege se nunciari jubet. At ii qui in vestibulo erant, ut armatos conspexêre, rati actum esse de dominis, in tabernaculum currunt vociferantes adesse supremam horam missosque qui occiderent captas. Itaque ut quæ nec prohibere possent néc admittere auderent, nullo responso dato, tacitæ opperiebantur victoris arbitrium. Leonnatus, expectato diu qui se intromitteret, posteaquam nemo procedere audebat, relictis in vestibulo satellitibus, intrat in tabernaculum. Ea ipsa res turbaverat feminas, quod irrupisse non admissus videbatur. Itaque mater et conjux, provolutæ ad pedes, orare cæperunt, ut, priusquam interficerentur, Darii corpus ipsis patrio more sepelire permitteret; functas supremo in regem officio se impigrè morituras. Leonnatus, et vivere Darium, et ipsas non incolumes modo, sed etiam apparatu pristinæ fortunæ reginas fore. Tum mater Darii allevari se passa est.

Alexander, posterâ die cum curâ sepultis militibus quorum corpora invenerat, Persarum quoque nobilissimis eumdem honorem haberi jubet, matrique Darii permittit quos vellet patrio more sepeliret. Illa paucos, arctâ propinquitate conjunctos, pro habitu præsentis fortunæ humari jussit; apparatum funerum quo Persæ

pos Darius qui étoit vivant. Celui-ci arrive avec quelques gardes armés au pavillon des prisonnières, et leur fait dire qu'il vient de la part du roi. Mais ceux qui étoient à l'entrée, s'étant imaginés à la vue des soldats en armes, que c'étoit fait de leurs maîtresses, se précipitent dans la tente, en criant qu'elles sont à leur dernière heure et qu'on a envoyé des gens pour les faire mourir. Ces dames ne pouvant donc les empêcher de s'introduire, et n'osant les faire entrer, ne faisoient point de réponse et attendoient en silence ce qu'il plairoit au vainqueur. Léonnatus, après avoir attendu long-temps que quelqu'un l'introduisît, comme personne n'osoit se présenter, laissa les gardes à la porte et entra dans la tente. Cela même acheva de troubler les dames, parce qu'il paroissoit avoir forcé l'entrée sans être introduit. Les deux reines se jetant donc à ses pieds, commencèrent par le prier de leur permettre, avant qu'on les fît mourir, d'ensevelir le corps de Darius à la manière de leur pays; ajoutant, qu'après avoir rendu ce dernier devoir au roi, elles mourroient sans regret. Léonnatus leur répondit que Darius vivoit, et que, pour elles, non seulement elles n'avoient rien à craindre, mais qu'elles seroient traitées en reines avec tout l'éclat de leur première fortune. Alors la mère de Darius ne se refusa plus à toute consolation.

Alexandre, ayant fait soigneusement donner le lendemain la sépulture aux soldats dont on avoit retrouvé les corps, fit rendre le même honneur aux plus distingués des Perses, et permit à la mère de Darius de faire enterrer à la manière de son pays ceux qu'il lui plairoit. Cette princesse ne fit donner la sépulture qu'à un petit nombre de ses proches, en se conformant à

suprema officia celebrarent invidiosum fore existimans, quum victores haud pretiosè cremarentur. Jamque justis defunctorum corporibus solutis, præmittit ad captivas, qui nunciarent ipsum venire; inhibitâque comitantium turbâ, tabernaculum cum Hephæstione intrat. Is longè omnium amicorum charissimus erat regi, cum ipso pariter educatus, secretorum omnium arbiter : libertatis quoque in admonendo eo non alius jus habebat; quod tamen ita usurpabat, ut magis à rege permissum, quam vindicatum ab eo videretur. Et sicut ætate par erat regi, ita corporis habitu præstabat : ergo reginæ illum regem esse ratæ, suo more veneratæ sunt; inde ex spadonibus captivis quis Alexander esset monstrantibus, Sysigambis advoluta est pedibus ejus, ignorationem nunquam antea visi regis excusans. Quam manu allevans rex, *Non errasti*, inquit, *Mater; nam et hic Alexander est.*

Alexandri ad Græcorum, Dariique ad Persarum exercitus, ante pugnam ad Arbela, orationes.

IN conspectu omnium duces et proximum quemque interequitans alloquebatur :

Emensis tot terras in spem victoriæ, de quâ dimicandum fore, hoc unum superesse discri-

l'état présent de sa fortune; jugeant que la somptuosité des Perses dans leurs cérémonies funèbres seroit vue de mauvais œil, tandis qu'on brûloit sans grande dépense les corps mêmes des vainqueurs. Après que ces derniers devoirs eurent été rendus aux morts, il envoya prévenir les dames qu'il venoit leur rendre visite; et ayant congédié la suite qui l'accompagnoit, il entra dans leur tente avec Héphestion. C'étoit le principal favori du roi, avec qui il avoit été élevé, et qu'il consultoit sur toutes ses affaires secrètes: personne aussi n'avoit comme lui la liberté de donner des avis au roi; mais il en usoit de façon, qu'il paroissoit plutôt obéir à la volonté du prince, que s'arroger ce privilége. Ils étoient de même âge, mais Héphestion avoit meilleure mine: si bien que, les reines le prenant pour le roi, lui rendirent à leur manière les plus grands honneurs; mais quelques-uns des eunuques prisonniers leur ayant ensuite montré Alexandre, Sysigambis se jeta à ses pieds, et s'excusa de sa méprise sur ce qu'elle ne l'avoit jamais vu. Mais le roi lui tendant la main pour la relever, *Non, ma mère*, lui dit-il, *vous ne vous êtes pas trompée; car celui-ci est aussi Alexandre.*

Harangues, d'Alexandre à l'armée des Grecs, et de Darius à celle des Perses, avant la bataille d'Arbelles.

ALEXANDRE courant à cheval par-tout, disoit en présence de tous, aux chefs et à ceux qui étoient les plus proches:

Qu'après avoir parcouru tant de pays dans l'espérance de la victoire pour laquelle ils alloient combattre, il ne leur restoit plus que ce péril à es-

men. Granicum hic amnem Ciliciæque montes, et Syriam Ægyptumque præeuntibus raptas, ingentia spei gloriæque incitamenta, referebat. Reprehensos ex fugâ Persas pugnaturos, quia fugere non possent : tertium diem jam metu exsangues, armis suis oneratos, in eodem vestigio hærere : nullum desperationis illorum majus indicium esse, quam quod urbes, quod agros suos urerent; quidquid non concupissent, hostium esse confessi. Nomina modo vana gentium ignotarum ne extimescerent; neque enim ad belli discrimen pertinere, qui ab his Scythæ, quive Cadusii appellantur : ob id ipsum quod ignoti essent, ignobiles esse : nunquam ignorari viros fortes; at imbelles, ex latebris suis erutos, nihil præter nomina afferre : Macedones virtute assecutos, ne quis toto orbe locus esset qui tales viros ignoraret. Intuerentur barbarorum inconditum agmen; alium nihil præter jaculum habere, alium fundâ saxa librare, paucis justa arma esse : itaque illinc plures stare, hinc plures dimicaturos. Nec postulare se ut fortiter capesserent prælium, ni ipse cæteris fortitudinis fuisset exemplum : se ante prima signa dimicaturum; spondere pro se, quot cicatrices, totidem corporis decora : scire ipsos, unum penè

suyer. Là-dessus il leur rappeloit comme de grands motifs d'espérance et de gloire, le passage du Granique et des montagnes de la Cilicie, la Syrie et l'Égypte enlevées aux ennemis qu'ils poussoient en avant. Il ajoutoit que les Perses, ramenés au combat après avoir fui, ne combattroient que faute de pouvoir fuir encore : que glacés de peur depuis trois jours et surchargés du poids de leurs armes, ils étoient comme immobiles à la même place : que la preuve la plus certaine de leur désespoir étoit, qu'ils incendioient leurs villes et leurs campagnes ; avouant ainsi que tout ce qu'ils laissoient intact étoit aux ennemis. Que seulement il ne falloit pas s'effrayer des vains noms des nations inconnues ; parce qu'en fait de guerre il n'importe pas de distinguer ceux qu'ils appellent Scythes et ceux qu'ils nomment Caduciens : que par la raison même qu'ils n'étoient pas connus, ils ne méritoient pas de l'être : que des hommes courageux n'étoient jamais inconnus ; mais que des lâches, arrachés de leurs retraites, n'apportoient au combat que leurs noms : que quant aux Macédoniens, ils avoient mérité par leur valeur, qu'il n'y eût pas un coin sur la terre où l'on n'eût connoissance de gens aussi braves. Qu'ils jetassent les yeux sur cette troupe confuse de barbares, où l'un n'avoit que le javelot, un autre la fronde, et bien peu des armes convenables : de ce côté-là il y avoit plus d'hommes à la vérité, mais que de celui-ci il y auroit plus de combattans. Qu'au reste il ne les exhortoit à agir vaillamment, qu'autant qu'il en donneroit lui-même l'exemple aux autres : qu'il combattroit à la tête des enseignes ; et qu'il en avoit pour garans autant de témoignages honorables qu'il avoit de cicatrices sur le corps : qu'ils n'ignoroient pas

se prædæ communis exsortem, in illis colendis ornandisque usurpare victoriæ præmia. Hæc se fortibus viris dicere. Si qui dissimiles eorum essent, illa fuisse dicturum : pervenisse eo unde fugere non possent: tot terrarum spatia emensis, tot amnibus montibusque post tergum objectis, iter in patriam et penates manu esse faciendum. Sic duces, sic proximi militum instincti sunt.

Darius in lævo cornu erat, magno suorum agmine, delectis equitum peditumque stipatus; contempseratque paucitatem hostis, vanam aciem esse extentis cornibus ratus. Cæterum, sicut curru eminebat, dextrâ lævâque ad circumstantium agmina oculos manusque circumferens, *Terrarum*, inquit, *quas Oceanus, hinc alluit illinc claudit Hellespontus paulo ante domini, jam non de gloriâ, sed de salute, et, quod saluti præponitis, de libertate pugnandum est. Hic dies imperium, quo nullum amplius vidit ætas, aut constituet, aut finiet. Apud Granicum, minimâ virium parte cum hoste certavimus; in Ciliciâ victos Syria poterat excipere, magna munimenta regni Tigris, atque Euphrates erant : ventum est eò, unde pulsis ne fugæ quidem locus est. Omnia tam diutino bello exhausta post tergum sunt : non in-*

qu'il

qu'il étoit presque le seul qui n'eût point de part au butin, qui appartenoit à tous, et qu'il employoit les fruits de la victoire à mériter leur attachement et à les enrichir. Qu'il devoit parler ainsi à de vaillans hommes. Que, s'il avoit pensé qu'il y en eût d'autres parmi eux, il leur auroit dit : qu'ils en étoient au point de ne pouvoir plus fuir ; qu'après avoir traversé tant de vastes contrées, et laissé derrière eux tant de fleuves et de montagnes, ils ne pouvoient plus retourner dans leur patrie et vers leurs pénates, qu'en s'en ouvrant le chemin l'épée à la main. C'est ainsi qu'il anima les chefs et les soldats qui se trouvèrent auprès de lui.

Darius étoit à son aile gauche, environné d'un gros des siens, élite de sa cavalerie et de son infanterie ; il avoit pris en dédain le petit nombre des ennemis, persuadé qu'ils avoient réduit à rien leur corps de bataille en étendant leurs ailes. Au surplus, du haut du char sur lequel il étoit élevé, tournant ses regards et ses mains à droite et à gauche vers les troupes qui l'environnoient. *Maîtres il n'y a pas long-temps*, leur dit-il, *des terres baignées d'un côté par l'Ocean et terminées de l'autre par l'Hellespont, nous voici forcés de combattre, non plus pour la gloire, mais pour la vie, et ce qui vous est plus cher que la vie, pour la liberté. Ce jour affermira ou renversera le plus grand Empire qui fut jamais. Sur le Granique ce ne fut qu'avec la moindre partie de nos forces que nous combattîmes ; après notre défaite dans la Cilicie, la Syrie pouvoit encore nous servir de retraite, le Tigre et l'Euphrate étoient encore deux puissans boulevards de mon royaume : mais nous voici au point, qu'il ne nous reste pas même où fuir si nous sommes repoussés. Tout ce qui est derrière nous est épuisé par la longueur de la guerre :*

colas suos, urbes; non cultores habent terræ: conjuges quoque et liberi sequuntur hanc aciem; parata hostibus præda, nisi pro charissimis pignoribus corpora opponimus. Quod mearum fuit partium, exercitum quem penè immensa planities vix caperet comparavi; equos, arma distribui; commeatus ne tantæ multitudini deessent providi; locum in quo acies explicari posset elegi. Cætera in vestrâ potestate sunt: audete modo vincere; famamque, infirmissum adversùs fortes viros telum, contemnite. Temeritas est, quam adhuc pro virtute timuistis; quæ, ubi primum impetum effudit, velut quædam animalia, amisso aculeo, torpet. Hi vero campi deprehendêre paucitatem, quam Ciliciæ montes absconderant: videtis ordines raros, cornua extenta, mediam aciem vanam et exhaustam; nam ultimi, quos locavit aversos, terga jam præbent: obteri, me Hercule! equorum ungulis possunt, etiamsi nil præter falcatos currus emisero. Et bello vicerimus, si vincimus prælio; nam ne illis quidem ad fugam locus est; hinc Euphrates, illinc Tigris prohibet inclusos; et quæ antea pro illis erant, in contrarium conversa sunt. Nostrum mobile et expeditum agmen est; illud, prædâ grave: implicatos ergo spoliis nostris trucidabimus; eademque res et causa victoriæ erit et fructus. Quod si quem è vobis

les villes n'ont plus d'habitans; les campagnes, de cultivateurs: nos femmes et même nos enfans sont à la suite de cette armée; ils vont devenir la proie des ennemis, si nos corps ne servent de remparts à ces chers objets de notre amour. Tout ce qui étoit de mon devoir est fait: j'ai mis sur pied une armée que cette plaine immense peut à peine contenir; je l'ai fournie de chevaux et d'armes; j'ai pourvu à la subsistance d'une si énorme multitude; j'ai choisi un lieu propre pour la ranger en bataille. Le reste dépend de vous: ayez seulement la hardiesse de vaincre; et ne faites aucun cas de la réputation des ennemis, arme bien foible contre des gens courageux. Ce n'est que témérité, ce que vous avez redouté jusqu'ici comme valeur; témérité, qui, après son premier feu, semblable à certains animaux qui ont perdu leur aiguillon, tombe dans la langueur. D'ailleurs, ces plaines ont mis en évidence leur petit nombre, que les montagnes de la Cilicie nous avoient caché: vous voyez que leurs rangs sont clairs, leurs ailes étendues, et leur corps de bataille foible et épuisé; car ceux qu'il a fait passer de la tête aux derniers rangs, tournent déjà le dos: pour les fouler aux pieds des chevaux, il ne faut en vérité que lâcher contre eux mes chariots armés de faux. Au reste le succès de la guerre est entièrement pour nous, si nous gagnons la bataille; car ils n'ont aucune issue pour fuir: l'Euphrate d'un côté, le Tigre de l'autre, ils sont enfermés de toute part; et ce qui auparavant leur étoit favorable, leur est devenu contraire. Notre armée peut aisément se mouvoir, et n'a point d'empêchement; la leur est surchargée de butin: nos dépouilles, qui les embarrassent, nous aideront donc à les tailler en pièces; et la même chose deviendra la cause est la récompense de la victoire. S'il est quelqu'un par-

nomen gentis movet; cogitet Macedonum illic arma esse non corpora : multum enim sanguinis invicem hausimus, et semper gravior in paucitate jactura est. Nam Alexander, quantuscumque ignavis et timidis videri potest, unum animal est, et si quid mihi creditis, temerarium et vecors, adhuc nostro pavore quam suâ virtute felicius. Nihil autem potest esse diuturnum, cui non subest ratio; licet felicitas aspirare videatur, tamen ad ultimum temeritati non sufficit : præterea breves et mutabiles vices rerum sunt, et Fortuna numquam simpliciter indulget. Forsitan ita Dii fata ordinaverunt, ut Persarum imperium, quod secundo cursu per ducentos triginta annos ad summum fastigium evexerant, magno motu concuterent magis quam affligerent; admonerentque nos fragilitatis humanæ, cujus nimia in prosperis rebus oblivio est. Modo Græcis ultro bellum inferebamus, nunc in sedibus nostris propulsamus illatum; jactamur invicem varietate Fortunæ : videlicet imperium quod mutuo affectamus una gens non capit. Cæterum, etiamsi spes non subesset, necessitas tamen stimulare deberet; ad extrêma perventum est. Matrem meam, duas filias, Ochum in spem hujus imperii gentium, illos principes, illam sobolem regiæ stirpis, duces vestros, regum instar, vinctos habet; nisi quod in vobis est, ipse ego majore parte captivus sum.

mi vous sur qui le nom de ce peuple fasse impression, qu'il pense que ce sont-là en effet les armes, mais non les personnes des Macédoniens : car nous avons déjà répandu bien du sang de part et d'autre, et la perte est toujours plus marquée du côté du petit nombre. Pour Alexandre, quelque haute opinion qu'en ayent les lâches et les poltrons, ce n'est qu'un brutal, et, si vous m'en croyez, un téméraire, un furieux, plus heureux jusqu'ici par notre frayeur que par son courage. Mais rien de ce qui manque de conduite ne peut être durable ; quoique le bonheur semble d'abord seconder la témérité, à la fin pourtant il lui manque : d'ailleurs les révolutions des choses sont rapides et changeantes, et les faveurs de la Fortune ne sont jamais constantes. Peut-être les Dieux ont-ils arrêté dans leurs décrets, qu'après avoir élevé l'empire des Perses au comble de la gloire par une prospérité de deux cent trente ans, ils lui feroient essuyer un grand choc, capable de l'ébranler plutôt que de l'abattre ; et qu'ils nous feroient souvenir ainsi de la fragilité des choses humaines, qu'on oublie trop aisément dans les grands succès. Il n'y a pas long-temps que nous portions chez les Grecs une guerre offensive, aujourd'hui nous sommes réduits à la défensive sur nos propres terres ; nous sommes tour-à-tour les jouets de l'inconstante Fortune : c'est que l'empire auquel nous prétendons les uns et les autres est supérieur aux forces d'une seule nation. Au reste, quand nous n'aurions plus d'espérance, la nécessité seule devroit nous animer ; nous en sommes aux dernières extrémités. Ma mère, mes deux filles, Ochus par sa naissance l'espoir de cet empire, ces princes, ces rejetons de ma maison, vos chefs semblables à des rois, sont dans les fers ; à ma personne près qui est encore parmi vous, je suis captif dans la meilleure partie de moi-même.

Eripite viscera mea ex vinculis ; restituite mihi pignora pro quibùs ipse mori non recuso : parentem, liberos (nam conjugem in illò carcere amisi), credite nunc omnes tendere ad vos manus ; implorare patrios Deos ; opem vestram, misericordiam, fidem exposcere, ut servitute, ut compedibus, ut precario victu ipsos liberetis. An creditis æquo animo iis servire quorum reges esse fastidiunt ? Video admoveri hostium aciem ; sed quo propiùs discrimen accedo, hoc minùs iis quæ dixi possum esse contentus. Per ego vos Deos patrios deprecor, æternumque ignem qui præfertur altaribus, fulgoremque solis, intra fines regni mei orientis ; per æternam memoriam Cyri qui ademptum Medis Lydisque imperium primus in Persidem intulit ; vindicare ab ultimo dedecore nomen gentemque Persarum. Ite alacres et spe pleni ; ut, quam gloriam accepistis à Majoribus vestris, posteris relinquatis. In dextris vestris jam libertatem, opem, spem futuri temporis geritis. Effugit mortem, quisquis contempserit ; timidissimum quemque consequitur. Ipse non patrio more solum, sed etiam ut conspici possim, currù vehor ; nec recuso quominus imitemini me, sive fortitudinis exemplum, sive ignaviæ fuero.

Tirez de leurs lieux ces objets de ma tendresse ; rendez-moi ces gages précieux, pour lesquels je ne refuse pas de faire le sacrifice de ma vie : pensez que ma mère, mes enfans (car j'ai perdu mon épouse dans cette prison), tendent maintenant leurs mains vers vous ; qu'ils invoquent les Dieux de notre patrie ; qu'ils réclament votre assistance, votre compassion, votre fidélité, afin que vous les délivriez de leur captivité, de leurs chaînes, du genre de vie précaire où ils gémissent. Croyez-vous qu'ils se voient tranquillement esclaves de ceux dont ils dédaignent d'être rois ! Je vois s'avancer l'armée ennemie ; mais plus j'approche du moment fatal, moins je peux me contenter de ce que je vous ai dit. Je vous conjure par nos Dieux tutélaires, par le feu éternel qu'on porte devant nous sur les autels, et par la splendeur du soleil, qui se lève dans l'enceinte de mon royaume ; je vous conjure par l'immortelle mémoire de Cyrus, qui le premier enleva l'empire aux Mèdes et aux Lydiens et le transféra dans la Perse ; sauvez du dernier opprobre notre gloire et notre nation. Allez pleins d'ardeur et de confiance ; et la gloire que vous tenez de vos ancêtres, songez à la transmettre à vos descendans. Vous portez aujourd'hui dans vos mains votre liberté, votre salut, l'espérance de l'avenir. Le moyen d'échapper à la mort, c'est de la mépriser ; ce sont ceux qui la redoutent le plus qui en sont les victimes. Quant à moi, ce n'est pas seulement pour me conformer à notre usage, c'est pour pouvoir être vu de tout le monde, que je suis sur un char ; et je consens que vous m'imitiez, quelque exemple que je vous donne, de courage ou de lâcheté.

Cruenti ad Arbela prælii descriptio, etc.

INTERIM Alexander, ut et demonstrarum à transfugâ insidiarum locum circumiret, et Dario, qui lævum cornu tuebatur, occurreret, agmen obliquum incedere jubet. Darius quoque eodem suum obvertit, Besso admonitó ut Massagetas equites in lævum Alexandri cornu à latere invehi juberet; ipse ante se falcatos currus habebat, quo signo dato universos in hostem effudit. Ruebant laxatis habenis aurigæ, quo plures, nondum satis proviso impetu, obterrerent: alios ergo hastæ multum ultra temones eminentes, alios ab utroque latere dimissæ falces laceravêre; nec sensim Macedones cedebant, sed effusâ turbaverant fugâ ordines. Mazæus quoque perculsis metum incussit, mille equitibus ad diripienda hostis impedimenta circumvehi jussis; ratus captivos quoque, qui simul asservabantur, rupturos vincula quum suos appropinquantes vidissent. Non fefellerat Parmenionem, qui in lævo cornu erat; prosperè igitur Polydamanta mittit ad regem, qui et periculum ostenderet et quid fieri juberet et consuleret. Ille, audito Polydamante : « Abi, nuncia, *inquit*, Parmenioni, si acie vicerimus, non nostra solum nos recuperaturos, sed omnia quæ hostium sunt occupa-

Description de la sanglante bataille d'Arbelles, etc.

CEPENDANT Alexandre, tant pour tourner l'endroit périlleux que le transfuge avoit fait connoître, que pour aller à la rencontre de Darius, qui menoit son aile gauche, fit avancer son armée par un mouvement oblique. Darius avança aussi avec la même intention, après avoir enjoint à Bessus de charger en flanc l'aile gauche d'Alexandre avec la cavalerie des Massagètes ; de son côté il avoit devant lui les chariots armés de faux, qu'il fit partir tous ensemble contre l'ennemi par un même signal. Les conducteurs couroient à bride abattue, afin de renverser un plus grand nombre d'ennemis par un choc qu'ils n'auroient pas le temps de prévenir : en effet les uns furent blessés par les piques qui sailloient loin à l'avant des timons, les autres par les faux qui débordoient de chaque côté ; et les Macédoniens plièrent, non en cédant peu à peu, mais en fuyant dans le plus grand désordre. Dans cette première épouvante, Mazée leur donna encore une autre alarme, en faisant couler par les derrières mille chevaux pour piller les bagages de l'ennemi ; imaginant que les prisonniers, qui étoient sous la même garde, romproient en même temps leurs chaînes, quant ils verroient approcher leurs gens. Il n'avoit pas donné le change à Parménion, qui étoit à l'aile gauche ; celui-ci envoie donc promptement Polydamas vers le roi, pour l'avertir du danger et prendre ses ordres en conséquence. Le roi, ayant entendu Polydamas : « Allez, *lui répondit-il*, et dites à Parménion, que si nous remportons la victoire, non seulement nous recouvrerons ce qui est à nous, mais nous serons encore les maîtres de tout ce qui est

turos : proinde non est quod quidam virium subducat ex acie; sed, ut me et Philippo patre dignum est contempto sarcinarum damno, fortiter dimicet. » Interìm barbari impedimenta turbaverant : cæsisque plerisque custodum, captivi, vinculis ruptis, quidquid obvium erat quo armari possent rapiunt; et aggregati suorum equitibus Macedonas, ancipiti circumventos malo, invadunt : lætique circa Sisygambim, vicisse Darium, ingenti cæde prostratos hostes, ad ultimum etiam impedimentis exutos esse nunciant; quippe eamdem fortunam ubique esse credebant et victores Persas ad prædam discurrisse. Sisygambis, hortantibus captivis ut animum à mœrore allevaret, in eodem quo antea fuit perseveravit; non vox ulla excidit ei, non oris color vultûsve mutatus est; sed sedit immobilis, credo, præcoce gaudio verita Fortunam irritare, adeò ut quid mallet intuentibus fuerit incertum.

Inter hæc Amyntas, præfectus equitum Alexandri; cum paucis turmis opem impedimentis laturus advenerat; incertum suone concilio, an regis imperio : sed non sustinuit Cadusiorum Scytharumque impetum; quippe vix tentato certamine refugit ad regem, amissorum impedimen-

aux ennemis : il n'y a donc pas de raison pour affoiblir en rien le corps de bataille ; mais, sans s'embarrasser de la perte du bagage, qu'il songe à combattre courageusement et d'une manière digne de moi et de Philippe mon père. » Cependant les barbares avoient mis le désordre dans les bagages : après qu'ils eurent égorgé une grande partie de la garde, les prisonniers de leur côté, brisant leurs fers, se saisissent de tout ce qu'ils rencontrent de propre à faire arme ; et se joignant à leur cavalerie, ils fondent sur les Macédoniens, qui de cette manière ont affaire au dedans et au dehors : tressaillant donc de joie autour de Sysigambis, ils lui font entendre que Darius est vainqueur, que les ennemis ont été taillés en pièces, et qu'enfin ils ont perdu jusqu'à leurs bagages ; car ils croyoient qu'il en étoit de même par-tout, et que ce n'étoit qu'après la victoire que les Perses avoient couru au pillage. Sisygambis, quelque instance que lui fissent les prisonniers de mettre fin à son affliction, demeura toujours dans la même disposition d'esprit qu'auparavant : il ne sortit pas de sa bouche une seule parole, il ne parut pas le moindre changement dans sa couleur ou dans son air ; mais elle resta assise sans se mouvoir, dans la crainte, je pense, d'irriter la Fortune par une joie prématurée ; de sorte qu'à la voir on ne put juger ce qu'elle désiroit le plus.

Cependant Amyntas, qui commandoit la cavalerie d'Alexandre, étoit venu avec quelques escadrons au secours des bagages ; je ne sais si ce fut de son propre mouvement, ou par ordre du roi : mais il ne put soutenir le choc des Cadusiens et des Scythes ; car à peine eut-il tenté le combat qu'il se retira vers le roi, ayant été le témoin plus que le vengeur de la perte des

torum testis magis quam vindex. Jam consilium Alexandri vicerat dolor ; et ne cura recuperandi sua militem à prælio averteret non immerito verebatur : itaque Aretem, ducem hastatorum, quos *Sarissophoros*, adversùs Scytas mittit. Inter hæc currus, qui circa prima signa turbaverant aciem in phalangem invecti erant ; Macedones confirmatis animis in medium agmen accipiunt. Vallis similis acies erat ; junxerat hastas, et ab utroque latere temerè incurrentium illa suffodiebant : circumire deinde currus et propugnatores præcipitare cœperunt. Ingens ruina equorum aurigarumque aciem compleverat : hi territos regere non poterant ; equi, crebrâ jactatione cervicum, non jugum modo excusserant, sed etiam currus everterant : vulnerati interfectos trahebant ; nec consistere territi, nec progredi debiles poterant. Paucæ tamen evasêre quadrigæ in ultimam aciem, iis quibus inciderunt miserabili morte consumptis ; quippe amputata virorum membra jacebant ; et quia calidis adhuc vulneribus aberat dolor ; trunci quoque et debiles arma non omittebant, donec, multo sanguine effuso, exanimati procumberent.

Interim Aretes, Scytharum qui impedimenta

équipages. Le dépit alors l'emporta sur la première résolution d'Alexandre, et ce fut avec raison qu'il craignit que le désir de recouvrer ce qui lui appartenoit ne détournât le soldat du combat : il envoya donc contre les Scythes, Arétés, chef des lanciers, qu'ils appeloient *Sarissophores* (1). Pendant ce temps les chariots, qui avoient mis le désordre dans les premiers rangs, s'étoient portés jusqu'à la phalange, et les Macédoniens les reçurent avec intrépidité au milieu de leurs bataillons. Leurs lignes étoient comme deux palissades ; et leurs lances réunies perçoient de droite et de gauche les flancs des chevaux qui s'y engageoient au hasard : ils se mirent ensuite à investir les chariots et à faire tomber ceux qui étoient montés pour combattre. Un carnage affreux de chevaux et de conducteurs couvrit le champ de bataille ; ceux-ci ne pouvoient plus conduire leurs coursiers épouvantés, et les chevaux, par les fréquens mouvemens de leurs têtes, avoient, non seulement secoué le joug, mais renversé même les chariots : les blessés entraînoient les morts ; et ils ne pouvoient ni s'arrêter à cause de leur effroi, ni avancer à cause de leur foiblesse. Il y eut pourtant quelques chariots qui percèrent jusqu'à l'arrière-garde, en faisant périr misérablement ceux qu'ils rencontrèrent dans leur passage ; on ne voyoit par terre que membres coupés, et ceux qui avoient reçu des blessures, ne sentant point de douleur tant que la chaleur subsistoit dans leurs plaies, quoiqu'estropiés et affoiblis, n'abandonnoient pas leurs armes, jusqu'à ce qu'épuisés de sang, ils tomboient sans vie sur la place.

Cependant le chef des Scythes qui pil-

(1) C'est littéralement *Porte-lances* ; car *sarissa* est le nom grec de la lance macédonienne.

diripiedant duce occiso, graviùs territis instabat. Supervenêre deinde missi à Dario Bactriani, pugnæque vertêre fortunam : multi ergo Macedonum primo impetu obtriti sunt ; plures ad Alexandrum refugerunt. Tum Persæ, clamore sublato qualem victores solent edere, ferociter in hostem, quasi ubique profligatum, incurrunt. Alexander territos castigare, adhortari, prœlium quod jam elanguerat solus accendere ; confirmatisque tandem animis, ire in hostem jubet. Rarior acies erat in dextro cornu Persarum, namque inde Bactriani decesserant ad opprimenda impedimenta : itaque Alexander laxatos ordines invadit, et multâ cæde hostium invehitur. At qui in lævo cornu erant Persæ, spe posse eum includi, agmen suum à tergo dimicantis opponunt ; ingensque periculum in medio hærens adisset, ni equites agriani calcaribus subditis circumfusos regi barbaros adorti essent, aversosque cædendo in se obverti coëgissent. Turbata erat utraque acies. Alexander à fronte et à tergo hostem habebat ; qui averso et instabant ab agrianis militibus premebantur ; Bactriani, impedimentis hostium direptis reversi, ordines suos recuperare non poterant, plura simul abrupta à cæteris agmina, ubicumque alium alii fors miscuerat, dimicabant. Duo reges, junctis prope agminibus, prœlium accendebant : plures

loient le bagage ayant été tué, Arétès les poursuivoit vivement dans leur effroi. Mais les Bactriens, envoyés bientôt après par Darius à leur secours, changèrent la face du combat : plusieurs Macédoniens furent renversés du premier choc ; et un plus grand nombre regagnèrent le quartier d'Alexandre. Les Perses, poussant alors un grand cri comme on a coutume dans la victoire, donnent avec furie sur l'ennemi, comme s'il étoit défait de tous côtés. Alexandre gourmande ses soldats effrayés, les excite, ranime seul le combat qui ne se soutenoit plus ; et après avoir rechauffé leur courage, il les renvoie à la charge. L'aile droite des Perses étoit affoiblie, parce qu'on en avoit détaché les Bactriens pour assurer la prise des bagages : Alexandre attaque donc ces rangs éclaircis, et y fait un grand carnage des ennemis. Mais les Perses de l'aile gauche, comptant pouvoir l'enveloper, viennent en force le prendre par derrière pendant qu'il combat ; entre deux corps ennemis, il étoit dans un grand danger, si la cavalerie agrienne, fondant à toute bride sur les barbares qui investissoient le roi, ne les eût forcés, en les chargeant en queue, de faire volte-face contre elle-même. Les deux armées étoient également en désordre. Alexandre avoit l'ennemi par devant et par derrière ; ceux qui l'attaquoient par derrière, étoient pressés par les Agriens ; les Bactriens, revenus du bagage qu'ils avoient pillé, ne pouvoient reprendre leurs rangs ; plusieurs troupes, détachées de leurs corps, combattoient les uns d'un côté, les autres de l'autre, selon que le hasard les avoit engagées. Les deux rois, s'étant presque joints, animoient l'action : il tomboit plus

Persæ cadebant; par fermè utrinque numerus vulnerabatur. Curru Darius, Alexander equo vehebatur: utrumque delecti tuebantur, sui immemores; quippe, amisso rege, nec volebant salvi esse nec poterant: ante oculos sui quisque regis mortem occumbere ducebant egregium; maximum tamen periculum adibant qui maximè tuebantur, quippe sibi quisque cæsi regis expetebat decus.

Cæterum, sive ludibrium oculorum, sive vera species fuit, qui circa Alexandrum erant vidisse se crediderunt paululum super caput regis placidè volantem aquilam, non sonitu armorum, non gemitu morientium territam; diuque circa equum Alexandri pendenti magis quam volanti similis apparuit: certè vates Aristander, albâ veste indutus et dextrâ præferens lauream, militibus in pugnam intentis avem monstravit haud dubium victoriæ auspicium. Ingens ergo alacritas ac fiducia paulo ante territos accendit ad pugnam. Utique postquam auriga Darii, qui ante ipsum sedens equos regebat, hastâ transfixus est, nec aut Persæ aut Macedones dubitavêre quin ipse rex esset occisus. Lugubri ergo ululatu et incondito clamore gemituque totam ferè aciem adhuc æquo Marte pugnantium turbavêre cognati Darii et armigeri; lævoque cornu in fugam effuso,

de morts du côté des Perses ; le nombre des blessés étoit à peu près égal de part et d'autre. Darius étoit sur un char ; Alexandre, à cheval : tous deux étoient environnés de gens d'élite, entièrement détachés d'eux-mêmes ; car, si leur roi étoit venu à périr, ils ne vouloient ni ne pouvoient lui survivre : chacun d'eux tenoit à l'honneur de mourir sous les yeux de son prince ; cependant les plus exposés étoient ceux qui le serroient de plus près, parce que de l'autre côté chacun ambitionnoit la gloire de tuer le roi ennemi de sa main.

Au reste, soit illusion, soit réalité, ceux qui étoient près d'Alexandre crurent avoir vu, un peu au-dessus de la tête de ce prince, un aigle voler paisiblement, sans être effrayé ni du bruit des armes, ni des gémissemens des mourans ; et il leur parut pendant long-temps plutôt suspendu en l'air que volant autour de son cheval : du moins dans le fort de l'action, le devin Aristandre, revêtu de sa robe blanche, et portant en main une branche de laurier, montra-t-il cet oiseau aux soldats, comme un augure infaillible de leur victoire. La gaîté et une grande confiance prenant donc alors la place de l'épouvante qu'ils venoient d'avoir, ils chargèrent avec plus d'ardeur. Elle redoubla sur-tout, quand le conducteur de Darius, assis devant ce prince pour conduire ses chevaux, ayant été percé d'une javeline, ni Perses, ni Macédoniens ne doutèrent que ce ne fut le roi lui-même qui avoit été tué. Aussitôt par des hurlemens effroyables, par des cris confus, par des gémissemens, les parens et les écuyers de Darius portèrent le trouble dans presque toute l'armée, qui avoit combattu jusques-là avec avantage ; et l'aile gauche ayant été mise

destituerant currum, quem à dextrâ parte stipati in medium agmen receperunt. Dicitur, acinace stricto, Darius dubitasse an fugæ dedecus honestâ morte vitaret. Sed eminens curru nondum omnem suorum aciem prœlio excedentem destituere erubescebat. Dum inter spem et desperationem hæsitat, sensim Persæ cedebant et laxaverant ordines. Alexander, mutato equo, quippe plures fatigaverat, resistentium adversa ora fodiebat, fugientium terga. Jamque non pugna, sed cædes erat, quum Darius quoque currum suum in fugam vertit. Hærebat in tergis fugientium victor; sed prospectum oculorum nubes pulveris, quæ ad cœlum ferebatur, abstulerat. Ergo haud secus quam in tenebris errabant, ad sonitum notæ vocis, ut signum subinde coëuntes : exaudiebantur tantum strepitus habenarum, quibus equi currum trahentes identidem verberabantur ; hæc sola fugientis vestigia excepta sunt.

At in lævo Macedonum cornu, quod Parmenio, sicut ante dictum est, tuebatur, longè aliâ fortunâ utriusque partis rex gerebatur. Mazæus, cum omni suorum equitatu vehementer invectus, urgebat Macedonum alas : jamque abundans multitudine aciem circumvehi cœperat, quum Parmenio equites nunciare jubet Alexandro in quo discrimine ipsi essent ; nisi maturè

en fuite; ils avoient abandonné le char du roi, que ceux de la droite reçurent au milieu d'eux, se serrant autour. On dit que Darius tira son cimeterre, et délibéra s'il ne devoit pas éviter une fuite honteuse par une mort honorable. Mais du haut de son char voyant que son armée n'étoit pas hors de combat, il eut honte de l'abandonner. Tandis qu'il flottoit entre l'espérance et le désespoir, les Perses plioient insensiblement, et leurs rangs s'étoient éclaircis. Alexandre, ayant changé de cheval, après en avoir excédé plusieurs, ne cessoit de tuer pardevant ceux qui lui résistoient, et par derrière ceux qui fuyoient. Ce n'étoit déjà plus un combat, c'étoit une boucherie, lorsque Darius tourna aussi son char pour prendre la fuite. Le vainqueur poursuivoit de près les fuyards : mais un nuage de poussière, qui s'élevoit jusqu'aux cieux, ôtoit l'usage de la vue. Aussi alloit-on à l'aventure comme dans les ténèbres, et on ne se rallioit qu'au son des voix de connoissance, qui servoient de signal : on entendoit seulement les coups de fouet dont on frappoit de temps en temps les chevaux du char de Darius; c'est le seul indice auquel on put reconnoître la trace de sa suite.

Mais à l'aile gauche des Macédoniens, qui étoit, comme on l'a dit, sous le commandement de Parménion, la fortune des deux partis étoit bien différente. Mazée, ayant chargé vigoureusement avec toute sa cavalerie, pressoit les Macédoniens en flanc : et il commençoit déjà à les envelopper par la multitude de ses troupes, quand Parménion détacha des cavaliers vers Alexandre, pour lui apprendre le danger où il étoit; que, s'il n'étoit promptement secouru, il ne pouvoit plus empêcher

subveniretur, non posse sisti fugam. Jam multum viæ processerat rex, imminens fugientium tergis, quum à Parmenione tristis nuncius venit. Refrenare equos jussi qui vehebantur, agmenque constitit; frendente Alexandro, eripi sibi victoriam è manibus, et Darium feliciùs fugere quam sequi se. Interim ad Mazæum superati regis fama pervenerat: itaque, quanquam validior erat, fortunâ tamen partium territus, perculsis languidiùs instabat. Parmenio ignorabat quidem causam suâ sponte pugnæ remissæ, sed occasione vincendi strenuè est usus. Thessalos equites ad se vocari jubet: « Ecquid, *inquit*, videtis istos, qui ferociter modo instabant, pedem referre, subito pavore perterritos? Nimirum nobis quoque regis nostri fortuna vincit: omnia Persarum cæde strata sunt. Quid cessatis? an ne fugientibus quidem pares estis ». Vera dicere videbatur, et spes languentes quoque erexerat. Subditis calcaribus proruêre in hostem: et illi jam, non sensim, sed citato gradu recedebant; nec quidquam fugæ, nisi quod terga nondum verterant, deerat. Parmenio tamen, ignarus quænam in dextro cornu fortuna regis esset, repressit suos. Mazæus, dato fugæ spatio, non recto itinere, sed majore et ob id tutiore circumitu, Tigrin superat, et Babylonem cum reliquiis devicti exercitûs intrat.

ses gens de prendre la fuite. Le roi étoit déjà loin à la poursuite des fuyards, quand il reçut de Parménion cette triste nouvelle. Il commanda à ses cavaliers de retenir leurs chevaux, et toute sa troupe fit halte ; mais Alexandre frémit de rage, de ce que la victoire lui étoit arrachée des mains, et que son ennemi étoit plus heureux dans sa fuite que lui en le poursuivant. Cependant le bruit de la défaite de Darius étoit venu jusqu'à Mazée : aussi, quoiqu'il eût la supériorité, étonné toutefois du malheur de son parti, il poussoit moins vivement les ennemis déjà ébranlés. Parménion ignoroit à la vérité la cause de ce ralentissement spontané du combat, mais il profita habilement de cette occasion pour ramener la victoire. Il fait approcher la cavalerie Thessalienne : « Voyez-vous, *leur dit-il*, que ceux qui nous pressoient avec fureur il n'y a qu'un moment, lâchent le pied et sont saisis d'une terreur soudaine ? C'est que la fortune de notre roi remporte la victoire, même pour nous : tout est jonché de Perses massacrés. Que tardez-vous ? ne valez-vous pas bien des gens qui fuient » ? Ce discours étoit vraisemblable, et il avoit ranimé leurs espérances. Ils fondirent à toute bride sur leurs ennemis : et ceux-ci reculèrent, non d'une manière insensible, mais au pas redoublé ; et il ne leur manquoit, pour être décidément en fuite, que d'avoir tourné le dos. Cependant Parménion, ignorant quel succès le roi avoit eu à l'aile droite, modéra l'ardeur de ses soldats. Mazée de son côté, trouvant de la facilité dans sa fuite, alla passer le Tigre, non par le droit chemin, mais par un circuit plus long et par là même plus sûr, et il entra dans Babylone avec les débris de l'armée vaincue.

Darius, paucis fugæ comitibus, ad Lycum amnem contenderat; quo trajecto, dubitavit an solveret pontem, quippe hostem jam affore nunciabatur : sed tot millia suorum, quæ nondum ad amnem pervenerant, ponte reciso prædam hostis fore videbat; abeuntem, quum intactum sineret pontem, dixisse constat, malle insequentibus iter dare quam auferre fugientibus. Ipse, ingens spatium fugâ emensus, medìò ferè nocte Arbela pervenit. Quis tot ludibria fortunæ, ducum agminumque cædem multiplicem, devictorum fugam, clades nunc singulorum, nunc universorum, aut animo assequi queat, aut oratione complecti? Propemodum seculi res in unum illum diem fortuna cumulavit. Alii quà brevissimum patebat iter, alii diversos saltus et ignotos sequentibus, colles petebant. Eques pedesque confusi sine duce, armatis inermes, integris debiles, implicabantur. Deinde misericordiâ in metum versâ, qui sequi non poterant inter mutuos gemitus deserebantur. Sitis præcipuè fatigatos et saucios perurebat; passimque omnibus rivis prostraverant corpora, præterfluentem aquam hianti ore captantes : quam quum diu avidi turbidam hausissent tendebantur extemplo præcordia pre-

Darius, peu accompagné dans sa fuite, avoit tiré vers le Lycus; et quand il l'eut passé, il délibéra s'il romproit le pont, parce qu'on lui faisoit entendre que l'ennemi alloit le suivre de près; mais il voyoit que tant de milliers de ses soldats, qui n'avoient pas encore gagné le fleuve, seroient la proie de l'ennemi si le pont étoit coupé; et il est certain, que le laissant subsister, il dit en partant, qu'il aimoit mieux donner ce passage à ceux qui le poursuivoient que de l'ôter à ceux qui se sauvoient. Ce prince, après avoir traversé en fuyant une grande étendue de pays, arriva enfin à Arbèles vers le milieu de la nuit. Qui pourroit se représenter en esprit ou rendre fidèlement dans un discours tant de jeux outrageans de la fortune, les massacres si variés des chefs et des corps de troupes, la fuite des vaincus, les malheurs généraux et particuliers? Peu s'en fallut que la fortune n'accumulât dans cette seule journée les évènemens de tout un siècle. Les uns fuyoient par le plus court chemin qu'ils pouvoient trouver, les autres gagnoient divers défilés et des sentiers inconnus à ceux qui les poursuivoient. Cavaliers et fantassins, armés et non armés, sains et malades, tous, sans ordre et sans chef, étoient dans une confusion faisant place à la crainte, après des gémissemens réciproques on abandonnoit ceux qui ne pouvoient suivre. Une soif ardente sur-tout pressoit violemment ces malheureux, excédés de fatigue et enflammés par leurs blessures; et ventre à terre de tous côtés le long des ruisseaux, ils avaloient à longs traits l'eau du courant: mais après qu'ils avoient étanché à loisir leur soif ardente dans cette eau trouble, le limon leur gonfloit aussitôt les entrailles;

mente limo; resolutisque et torpentibus membris, quum supervenisset hostis, novis vulneribus excitabantur. Quidam, occupatis proximis rivis, diverterant longiùs, ut quidquid occulti humoris usquam manaret exciperent; nec ulla adeò avia et sicca lacuna erat, quæ vestigantium sitim falleret. È proximis vero itineri vicis senum ululatus feminarumque exaudiebantur, barbaro ritu Darium adhuc regem clamantium.

Alexander, ut supra dictum est, inhibito, suorum cursu, ad Lycum amnem pervenerat: ubi ingens multitudo fugientium oneraverat pontem; et plerique, quum hostis urgeret, in flumen se precipitaverant, gravesque armis et prœlio ac fugâ defatigati, gurgitibus hauriebantur. Jamque non pons modo fugientes, sed ne amnis quidem capiebat, agmina sua improvidè subinde cumulantes: quippe, ubi intravit animos pavor, id solum metuunt quod primum formidare cœperunt. Alexander, instantibus suis impunè abeuntem hostem sequi permitteret; hebetia tela esse et manus fatigatas, tantoque cursu corpora exhausta, et præceps in noctem diei tempus causatus est: re versâ de lævo cornu quod adhuc in acie stare credebat, sollicitus, reverti ad ferendam opem suis statuit. Jamque signa converterat, quum equites à

apprirent

et leurs membres demeurant comme engourdis, l'ennemi survenoit et les ranimoit par de nouvelles blessures. Quelques-uns, trouvant occupés les ruisseaux qui étoient à leur portée, alloient plus loin, pour recueillir toute l'eau des sources les plus cachées; et il n'y eut mare si écartée ou si réduite à sec, qui pût se dérober aux recherches de gens si altérés. Dans les villages près desquels on passoit, on entendoit les clameurs des vieillards et des femmes, qui, à la manière des barbares, crioient que Darius étoit encore leur roi.

Lorsqu'Alexandre, comme nous avons dit, suspendit la marche des siens, il étoit arrivé au fleuve Lycus: là, la foule des fuyards remplissoit le pont; et plusieurs, pressés par l'ennemi, s'étoient précipités dans l'eau, où, appesantis par le poids des armes et harrassés du combat et de la fuite, ils étoient promptement engloutis. Alors, non seulement le pont, mais le fleuve même regorgeoient de la quantité des fuyards, dont les bandes venoient coup sur coup s'entasser inconsidérément les unes sur les autres: c'est que, quand une fois la terreur a saisi les esprits, ils ne redoutent plus que ce qui leur a d'abord causé de l'effroi. Comme Alexandre étoit vivement sollicité par les siens, de leur laisser poursuivre l'ennemi qui se retiroit impunément, il prétexta que leurs armes étoient émoussées et leurs mains lasses de frapper, qu'une si longue course avoit épuisé leurs forces, et que le jour tomboit: la vérité est qu'étant inquiet de son aile gauche, qu'il croyoit encore être aux mains, il avoit résolu de revenir sur ses pas pour lui porter secours. Déjà ses enseignes avoient fait volte-face, quand des cavaliers que Parménion lui avoit dépêchés lui

Parmenione missi illius quoque partis victoriam nunciant. Sed nullum eo die majus periculum adiit, quàm dum copias reducit in castra. Pauci eum et incomposisi sequebantur ovantes victoriâ, quippe omnes hostes aut in fugam effusos aut in acie credebant cecidisse; quum repentè ex adverso apparuit agmen equitum, qui primo inhibuêre cursum, deinde, Macedonum paucitate conspectâ, turmas in obvios concitaverunt. Ante signa rex ibat, dissimulato magis periculo quam spreto. Nec defuit ei perpetua in dubiis rebus felicitas: namque præfectum equitatûs, avidum certaminis et ob id ipsum incautiùs in se ruentem, hastâ transfixit; quo ex equo lapso, proximum ac deinde plures eodem telo confodit. Invasêre turbatos amici quoque: nec Persæ inulti cadebant; quippe non universæ acies quam hæ tumultuariæ manus vehementiùs iniêre certamen. Tandem barbari, quum obscurâ luce fuga tutior videretur esse quam pugna, diversis agminibus abiêre. Rex, extraordinario periculo defunctus, incolumes suos reduxit in castra.

Cecidêre Persarum, quorum numerum victores finire potuerunt, millia XL; Macedonum minùs quam CCC desiderati sunt. Cæterum,

apprirent la victoire remportée de ce côté-là. Mais il ne courut ce jour-là aucun danger plus grand, que lorsqu'il ramenoit ses troupes au camp. Il étoit suivi de peu de gens, qui marchoient en désordre dans la joie où ils étoient de la victoire, croyant tous les ennemis en fuite ou restés sur le champ de bataille; lorsque tout à coup il parut en face un gros de cavalerie, qui d'abord alla bride en main, puis ayant reconnu le petit nombre des Macédoniens, fondit impétueusement sur eux. Le roi marchoit à la tête de ses enseignes, dissimulant le danger plus qu'il ne le méprisoit. Le bonheur qui le suivoit constamment dans toutes les occasions périlleuses, ne l'abandonna pas dans celle-ci : car le commandant de cette cavalerie désirant d'en venir aux mains, et l'ayant en conséquence attaqué avec assez peu de précaution, il le perça de son javelot; et quand il l'eût renversé de son cheval, il tua avec le même trait le cavalier le plus proche et plusieurs autres ensuite. Ses gens tombèrent en même temps sur les Perses, que cet accident avoient étonnés : mais ceux-ci vendoient cher leur vie; car les deux armées entières n'avoient pas combattu avec plus de vigueur que ne firent ces deux troupes qui s'étoient rencontrées fortuitement. Enfin les barbares, jugeant que dans l'obscurité il étoit plus sûr de fuir que de combattre, se retirèrent par pelotons. Le roi, échappé de ce danger qui n'étoit pas dans l'ordre accoutumé, ramena ses gens au camp sans aucune perte.

Quarante mille Perses, selon le compte que purent en faire les vainqueurs, périrent dans cette journée; et les Macédoniens perdirent moins de trois cents hommes. Au reste, le

hánc victoriam rex majore ex partè virtuti quam fortunæ suæ debuit; animo, non, ut antea, loco, vicit. Nam et aciem peritissimè instruxit; et promptissimè ipse pugnavit; et magno consilio jacturam sarcinarum impedimentorumque contempsit, quum in ipsâ acie summum rei videret esse discrimen; dubioque adhuc pugnæ eventu, pro victore se gessit; perculsos deinde hostes fudit; fugientes, quod in illo ardore animi vix credi potest, prùdentiùs quam avidiùs persecutus est: nam si, parte exercitûs adhuc in acie stante, instare cedentibus perseverasset; aut suâ culpâ victus esset, aut alienâ virtute vicisset. Jam si multitudinem equitum occurrentium extimuisset victori aut fædè fugiendum aut miserabiliter cadendum fuit. Nec duces quidem copiarum suâ laude fraudandi sunt; quippe vulnera quæ quisque excepit, indicia virtutis sunt. Hephæstionis brachium hastâ ictum est: Perdiccas, àc Cœnus, et Menidas, sagittis prope occisi: et si verè æstimare Macedonas qui tunc erant volumus; fatebimur, et regem talibus ministris, et illos tanto rege fuisse dignissimos.

---

roi fut en général plus redevable de cette victoire à sa bravoure qu'à son bonheur ; il l'obtint par la force de son courage, et non, comme autrefois, par l'avantage du poste. En effet, il disposa son armée en très-habile homme; il paya de sa personne en homme de courage ; ce fut avec sagesse qu'il ne tint compte de la perte des ballots et du bagage, jugeant bien que le point capital étoit de gagner la bataille ; quoique le succès en fût encore douteux, il ne laissa pas de se comporter en vainqueur ; dés qu'il vit les ennemis ébranlés, il acheva de les mettre en déroute ; et quand ils prirent la fuite, chose qu'on a peine à croire d'un courage si bouillant, il mit à leur poursuite plus de prudence que d'ardeur : car si, pendant qu'une partie de l'armée étoit encore aux mains, il se fût obstiné à la poursuite des fuyards ; il auroit perdu la victoire par sa faute, ou il ne l'auroit due qu'à la valeur d'autrui. Enfin s'il eut été intimidé par le nombre des cavaliers qui le rencontrèrent, il étoit réduit, malgré sa victoire, ou à fuir honteusement ou à périr misérablement. Il ne faut pas non plus refuser aux chefs les éloges qui leur sont dus, puisque les blessures que reçut chacun d'eux, sont des preuves de leur valeur. Héphestion eut un coup de javelot dans le bras : Perdiccas, Cénus, et Ménidas faillirent d'être tués à coups de flèches : et, si nous voulons apprécier au vrai les Macédoniens de ce temps-là, nous avouerons que le roi étoit digne d'être servi par de tels hommes, et que ces hommes étoient dignes d'un tel roi.

Militibus præmia proponit Alexander, etc.

Ne desides otio (milites) demitterent animos, judices dedit, præmiaque proposuit de virtute militari certantibus. Octo qui fortissimi judicati essent, singulis millibus præfuturi erant: *Chiliarchas* (1) vocabant, tum primum in hunc numerum copiis distributis; namque ante quingenariæ cohortes erant, nec fortitudinis præmia cesserant. Ingens militum turba convenerat, egregio interfutura certamini, testis cujusque factorum et de judicibus latura sententiam, quippe verone an falso honos cuique haberetur; ignorari non poterat. Primus omnium virtutis causâ donatus est Adarchias senior, qui omissum apud Halicarnasson à junioribus prœlium unus maximè accenderat: proximus ei Antigenes visus est; tertium locum Philotas-Angeus obtinuit: quartus Amynthæ datus est: post hos Antigonus, et ab eo Lyncestes-Amynthas fuit; septimum locum, Theodotus; ultimum obtinuit Hellanicus. In disciplinâ quoque militaris rei pleraque à majoribus tradita utiliter mutavit. Nam quum ante equites in suam quisque gentem describerentur seorsùm à cæteris; exempto nationum discrimine præfectis, non utique suarum gentium, sed delectis attribuit. Tuba, quum castra movere vellet, signum dabat, cujus sonus plerumque, tumultuan-

(1) Mot composé de *chilios* (*mille*), et de *archos* (*chef*, *commandant*).

Alexandre propose des prix aux soldats, etc.

DANS la crainte que le courage de ses gens ne se ramollît dans les douceurs de l'oisiveté, il nomma des juges, et proposa des prix pour ceux qui pourroient disputer l'honneur de la bravoure militaire. Les huit qui seroient jugés les plus vaillans, devoient avoir chacun le commandement d'un corps de mille hommes : on leur donnoit le nom de *Chiliarques*, dans cette nouvelle composition des troupes; car auparavant les corps étoient de cinq cents hommes, et n'avoient point encore été le prix de la valeur. Les soldats s'étoient assemblés en foule pour assister à cet illustre concours, comme témoins des actions de chacun des concurrens, et avec l'intention de juger les juges mêmes; car il étoit impossible de ne pas savoir si l'honneur des prix seroit accordé à chacun avec justice ou sans fondement. Le premier qui obtint celui du courage fut le vieillard Adarchias, qui, devant Halicarnasse, fut seul le plus ardent à ramener au combat la jeunesse qui avoit plié : Antigènes en fut jugé le plus digne après lui : Philotas-Angée eut le troisième prix : le quatrième fut donné à Amyntas : après eux on nomma Antigonne, puis Lyncestes-Amyntas : le septième rang fut pour Théodote; et le dernier pour Hellanicus. Il changea aussi avec avantage, dans la discipline militaire, plusieurs dispositions qu'on tenoit de la tradition des anciens. Car au lieu qu'auparavant les cavaliers formoient des corps séparés, distingués chacun par sa nation; il mit la cavalerie, sans égard à cette distinction, sous des chefs non nationaux, mais choisis à son gré. Quand il vouloit décamper, il donnoit le signal par le son de la trompette, que

tium fremitu exoriente, haud satis exaudiebatur : ergo perticam, quæ undique conspici posset, supra prætorium statuit, ex quâ signum eminebat pariter omnibus conspicuum; observabatur ignis noctu, fumus interdiu.

Jamque Susa adituro Abulites, regionis ejus præfectus, sive Darii jussu ut Alexandrum præda retineret, sive sponte, filium obviam misit, traditurum se urbem promittens. Benignè juvenem excepit rex, et eo duce ad Choaspen amnem pervenit, delicatam, ut fama est, vehentem aquam. Hîc Abulites cum donis regalis opulentiæ occurrit: dromades cameli inter dona erant velocitatis eximiæ; XII elephanti, à Dario ex Indiâ acciti, non jam terror, ut speraverant, Macedonum, sed auxilium, opes victi ad victorem transferente fortunâ. Ut vero urbem intravit, incredibilem ex thesauris summam pecuniæ egessit; L millia talentûm argenti, non signati formâ sed rudi pondere : multi reges tantas opes longâ ætate cumulaverant liberis posterisque, ut arbitrabantur, quas una hora in externi regis manus intulit. Consedit deinde in regiâ sellâ, multo excelsiore quam pro habitu corporis; itaque pedes quum imum gradum non contingerent, unus ex regiis pueris mensam sub

bien souvent on avoit peine à entendre, à cause du bruit qu'occasionnoit alors le mouvement même : il fit en conséquence élever au haut de sa tente une perche qui pût être vue de tous côtés, au sommet de laquelle se plaçoit le signal également visible à tout le monde ; c'étoit du feu pendant la nuit, et de la fumée pendant le jour.

Comme il approchoit de Suse, Abulites gouverneur de la province, soit par ordre de Darius, dans la vue d'amuser Alexandre par le pillage, soit de son propre mouvement, envoya son fils au devant de lui, avec promesse de lui remettre la ville. Le roi reçut ce jeune homme avec bonté, et le prenant pour guide, il se rendit au fleuve Choaspes, dont l'eau, à ce qu'on dit, est délicieuse à boire. Ce fut là qu'Abulites vint le trouver avec des présens d'une magnificence royale ; on y voyoit entr'autres choses des dromadaires d'une vitesse peu commune : douze éléphans, que Darius avoit fait venir de l'Inde, devenus alors un secours pour les Macédoniens au lieu d'en être la terreur, comme on l'avoit espéré ; la fortune faisant passer en ce moment les forces du vaincu dans les mains du vainqueur. Mais quand il fut entré dans la ville, il tira des trésors qui y étoient une somme prodigieuse ; savoir, cinquante mille talens d'argent non monnoyé, mais en lingots non travaillés : plusieurs rois avoient accumulé, pendant un très-long-temps, pour leurs enfans et leurs descendans, selon ce qu'ils imaginoient, ces richesses immenses, qu'un instant fait passer au pouvoir d'un roi étranger. Il prit ensuite séance sur le trône des rois, qui se trouvoit beaucoup plus haut qu'il ne convenoit à sa taille, de sorte que ne pouvant de dessus le siége atteindre à la dernière marche, un de ses pages lui mit une table sous les pieds :

didit pedibus : et quum spadonem qui Darii fuerat ingemiscentem conspexisset rex, causam mœstitiæ requisivit; ille indicat, Darium vesci in eâ solitum, seque sacram ejus mensam ad ludibrium recidentem sine lacrymis conspicere non posse. Subiit ergo regem verecundia violandi hospitales deos, jamque subduci jubebat, quum Philotas: « Minimè vero hæc feceris, Rex; sed omen quoque accipe, mensam ex quâ libavit hostis epulas tuis pedibus esse subjectam ».

Rex, Persidis fines aditurus, Susa urbem Archelao et præsidium III millium tradidit; Xenophila arcis cura mandata est; Macedonum ætate graves præsidere arcis custodiæ jussi: thesaurum Callicrati tutela permissa; satrapea regionis Susiæ restituta Abuliti. Matremque Darii et liberos in eâdem urbe deponit. Ac forte macedonicas vestes multamque purpuram, dono ex Macedoniâ sibi missam, cum his quæ eam confecerant tradi Sisygambi jussit; omni namque honore eam et filii quoque pietate prosequebatur: admonerique jussit ut, si cordi quoque vestis esset, conficere eam neptes suas assuefaceret donoque doceret dare. Ad hanc vocem lacrymæ obortæ prodidêre animum aspernantis id munus; quippe non aliud magis in contumeliam Persarum feminæ accipiunt, quam admovere lanæ

là-dessus, le roi ayant vu gémir un eunuque qui avoit été à Darius, il lui demanda la cause de sa tristesse; et celui-ci fit entendre que Darius avoit coutume de manger sur cette table, et qu'il ne pouvoit voir, sans verser des larmes, ce meuble sacré tomber dans l'avilissement. Le roi sentit alors quelque honte d'avoir manqué de respect aux dieux hospitaliers, et il alloit faire ôter cette table, quand Philotas lui dit: « N'en faites rien, Seigneur; regardez au contraire comme un heureux présage, d'avoir sous vos pieds la table où votre ennemi mangeoit ».

Alexandre, se proposant de pénétrer dans la Perse, confia le gouvernement de la ville de Suse à Archelaüs, avec une garnison de trois mille hommes; à Xénophile, celui de la forteresse; à d'anciens soldats Macédoniens appesantis par l'âge, la garde de cette place: Callicrates fut chargé de celle des trésors; et la satrapie de la Susiane fut rendue à Abulites. Il laissa aussi dans cette ville la mère et les enfans de Darius. Il s'avisa de faire donner à Sisygambis des robes macédoniennes et quantité d'étoffes de pourpre qu'on lui avoit envoyées de la Macédoine, et d'y joindre même les ouvrières qui les avoient faites; car il rendoit à cette princesse tous les honneurs possibles, et avoit pour elle une véritable tendresse filiale: il lui fit dire en même temps, que si cette espèce de vêtement étoit à son gré, elle pouvoit accoutumer ses petites-filles à y travailler, et leur apprendre à en faire des présens. A ces mots, les larmes tombant des yeux à cette princesse firent connoître combien dans son ame elle avoit d'horreur pour ce présent; c'est qu'il n'est rien que les femmes de Perse regardent comme plus déshonorant, que de mettre la main à des ouvrages de laine: ceux

manus : nunciant qui dona tulerant tristem esse Sisygambin, dignaque res excusatione et solatio visa. Ipse ergo pervenit ad eam, et « Mater, *inquit*, hanc vestem quâ indutus sum, sororum non solum donum; sed etiam opus vides. Nostri decepêre me mores; cave, obsecro, in contumeliam accipias ignorantiam meam. Quæ tui moris esse cognovi, ut spero, abundè servata sunt : scio apud vos filium in conspectu matris nefas esse considere, nisi quum illa permisit; quotiescumque ad te veni, donec ut considerem annueres restiti : procumbens venerari me sæpe voluisti; inhibui : dulcissimæ matri Olympiadi nomen debitum tibi reddo. »

Egregia legatorum Scytharum ad Alexandrum Oratio.

Si Dii habitum corporis tui aviditati animi parem esse voluissent, orbis te non caperet; alterâ manu Orientem, alterâ Occidentem contingeres; et hoc assecutus, scire velles ubi tanti numinis fulgor conderetur. Sic quoque concupiscis quæ non capis : ab Europâ petis Asiam, ex Asiâ transis in Europam; deinde, si humanum genus omne su-

donc qui avoient porté ces présens, vinrent dire au roi que Sisygambis en étoit affligée, et il jugea convenable de lui en faire des excuses et de la consoler. Il vint donc la trouver lui-même, et lui dit : « Ma mère, vous voyez, dans l'habit que je porte, non-seulement un présent de mes sœurs, mais même l'ouvrage de leurs mains. Ce sont nos usages qui m'ont trompé : ne prenez pas, je vous prie, pour une insulte ce qui n'est qu'un effet de mon ignorance. Ce que j'ai su être conforme à vos manières, je me flatte de l'avoir exactement observé : je sais, par exemple, que chez vous un fils ne doit s'asseoir en présence de sa mère, que quand elle le lui a permis ; aussi, chaque fois que je suis venu vous voir, je me suis tenu debout jusqu'à ce que vous me fissiez signe de m'asseoir : souvent vous avez voulu vous prosterner devant moi pour m'honorer ; je l'ai empêché : je vous donne le titre qui est véritablement dû à ma très-chère mère Olympias. »

Beau discours des Ambassadeurs Scythes à Alexandre.

S'il avoit plu aux Dieux de proportionner ton corps à l'ambition de ton ame, le monde entier ne pourroit te contenir : tu toucherois d'une main l'Orient, de l'autre l'Occident ; et à ce point même, tu voudrois savoir en quel lieu le divin auteur du jour va cacher sa splendeur. Tel que tu es, tu ne laisses pas d'aspirer à des choses qui sont hors de ta portée : de l'Europe tu passes en Asie, de l'Asie tu repasses en Europe ; puis quand tu auras subjugué tout le genre humain, tu feras encore la

peraveris, cum silvis, et nivibus, et fluminibus, ferisque bestiis gesturus es bellum. Quid, tu ignoras arbores magnas diu crescere, unâ horâ exstirpari? stultus est, qui fructus earum spectat, altitudinem non metitur. Vide ne, dum ad cacumen pervenire contendis, cum ipsis ramis quos comprehenderis decidas. Leo quoque aliquando minimarum avium pabulum fuit, et ferrum rubigo consumit: nihil tam firmum est, cui periculum non sit etiam ab invalido.

Quid nobis tecum est? nunquam terram attigimus. Qui sis, unde venias, licetne ignorare in vastis silvis viventibus? Nec servire ulli possumus! nec imperare desideramus. Dona nobis data sunt, ne Scytharum gentem ignores, jugum boum, aratrum, et sagitta, et patera: his utimur et cum amicis et adversùs inimicos; fruges amicis damus boum labore quæsitas, paterâ cum his vinum Diis libamus; inimicos sagittâ eminùs, hastâ cominùs petimus. Sic Syriæ regem, et postea Persarum Medorumque superavimus, patuitque nobis iter usque in Ægyptum. At tu, qui te gloriaris ad latrones persequendos venire, omnium gentium quas adisti latro es: Lydiam cepisti, Syriam occupasti, Persidem tenes, Bactrianos habes in potestate, Indos petisti; jam etiam ad pecora nostra avaras et instabiles manus porrigis.

Quid tibi divitiis opus est, quæ te esurire cogunt? primus omnium satietate parasti famem,

guerre aux forêts, aux neiges, aux fleuves, aux bêtes féroces. Quoi, ignores-tu que les grands arbres sont long-temps à croître, et qu'en une seule heure ils sont déracinés ? c'est une folie de se promettre d'en cueillir les fruits et de n'en pas mesurer la hauteur. Prends garde, en voulant t'élever jusqu'à la cime, de tomber avec les branches que tu auras saisies. Le lion même a quelquefois été la pâture des plus petits oiseaux, et le fer est consumé par la rouille : rien de si fort qui n'ait à redouter l'instrument même le plus foible.

Qu'avons-nous à démêler avec toi ? jamais nous n'avons mis le pied dans ton pays. N'est-il pas permis à des hommes qui vivent dans de vastes forêts, d'ignorer qui tu es, d'où tu viens ? Nous ne pouvons obéir, et nous ne voulons commander à personne. Le ciel a fait présent à chacun de nous, afin que tu saches à quoi t'en tenir sur la nation Scythe, d'une paire de bœufs, d'une charrue, d'un javelot, et d'une coupe : nous en faisons usage et avec nos amis et contre nos ennemis : avec nos amis nous partageons les fruits du travail de nos bœufs, avec eux nous offrons du vin aux Dieux dans notre coupe ; nos ennemis, nous les combattons de loin avec la flèche, de près avec la pique. C'est ainsi que nous avons vaincu le roi de Syrie, ensuite celui des Perses et des Mèdes, et que nous nous sommes ouvert le chemin jusqu'en Egypte. Mais toi, qui fais gloire de venir à la poursuite des brigands, tu es le brigand de tous les pays où tu es entré : tu as pris la Lydie, tu as envahi la Syrie, tu es maître de la Perse, tu as la Bactriane en ta puissance, tu as été aux Indes : et aujourd'hui tes mains avares et jamais satisfaites s'étendent jusques sur nos troupeaux.

Qu'as-tu besoin de richesses, qui te rendent insatiable ? tu es le premier en qui la satiété ait

ut, quo plura haberes, acriùs quæ non habes cuperes. Non succurit tibi quamdiu circum Bactra hæreas? dum illos subigis, Sogdiani bellare cœperunt: bellum tibi ex victoriâ nascitur; nam ut major fortiorque sis quam quisquam, tamen alienigenam dominum pati nemo vult. Transi modo Tanaïn; scies quam latè pateant, nunquam tamen consequeris Scythas: paupertas nostra velocior erit quam exercitus tuus, qui prædam tot nationum vehit: rursùs quum procul abesse nos credes, videbis in tuis castris; eâdem velocitate et sequimur et fugimus. Scytharum solitudines græcis etiam proverbiis audio eludi: at nos deserta et humano cultu vacua, magis quam urbes et opulentos agros, sequimur.

Proinde Fortunam tuam pressis manibus tene; lubrica est, nec invita teneri potest: salubre consilium sequens quam præsens tempus ostendet meliùs. Impone felicitati tuæ frænos, faciliùs illam reges. Nostri sine pedibus dicunt esse fortunam, quæ manus et pennas tantum habet; quum manus porrigit, pennas quoque comprehendere non sinit. Denique si deus es, tribuere mortalibus beneficia debes, non sua eripere: sin autem homo es, id quod es semper esse te cogita, stultum est eorum meminisse, propter quæ tuî oblivisceris.

Quibus bellum non intuleris, bonis amicis poteris uti; nam et firmissima est inter pares ami-

produit la faim, puisque plus tu as, plus tu désires ardemment ce que tu n'as pas. Ne vois-tu pas depuis combien de temps tu es arrêté devant Bactres ? pendant que tu soumets les Bactriens, les Sogdiens se soulèvent ; la victoire n'est pour toi qu'une nouvelle source de guerre ; car tu as beau être le plus grand et le plus puissant prince du monde, on ne veut pas d'un étranger pour maître. Passe aujourd'hui le Tanaïs, tu verras combien les Scythes sont étendus, néanmoins tu n'arriveras jamais jusqu'à eux : notre pauvreté sera plus agile que ton armée, qui traîne après elle les dépouilles de tant de nations : dans un autre moment où tu nous croiras bien loin, tu nous verras dans ton camp ; c'est avec la même agilité que nous poursuivons et que nous fuyons. J'entends dire que des plaisanteries sur les solitudes des Scythes ont passé en proverbe chez les Grecs : mais ces déserts, ces plaines incultes, nous les aimons mieux que les villes et les plus riches campagnes.

Embrasse donc bien étroitement ta Fortune ; elle échappe aisément ; et on ne peut la retenir malgré elle : la suite mieux que le présent te fera voir combien ce conseil est salutaire. Mets un frein à ta prospérité, il te sera plus facile de la diriger à ton gré. On dit parmi nous que la fortune est sans pieds, et qu'elle n'a que des mains et des ailes ; quand elle tend les mains à quelqu'un, elle ne se laisse pas prendre en même temps par les ailes. Enfin si tu es un Dieu, tu dois faire du bien aux hommes, et non pas leur ravir ce qui est à eux : si au contraire tu n'es qu'un homme, songe sans cesse à ce que tu es ; car c'est une folie que d'occuper ton esprit des choses, qui font que tu t'oublies toi-même.

Ceux à qui tu ne feras point la guerre, tu pourras trouver en eux de bons amis ; car d'une

citia, et videntur pares qui non fecerunt inter se periculum virium. Quos viceris, amicos tibi esse cave credas : inter dominum et servum nulla amicitia est ; etiam in pace, belli tamen jura servantur. Jurando gratiam Scythas sancire ne credideris ; colendo fidem, jurant ; Græcorum ista cautio est, qui acta consignant et deos invocant ; nos religionem in ipsa fide novimus : qui non reverentur homines, fallunt deos ; nec tibi amico opus est, de cujus benevolentiâ dubites. Cæterum, nos et Asiæ et Europæ custodes habebis : Bactra, nisi dividat Tanaïs, contingimus ; ultra Tanaïn usque ad Thraciam colimus, Thraciæ Macedoniam conjunctam esse fama est : utrique imperio tuo finitimos, hostes an amicos velis esse considera. Hæc barbarus.

Contra rex fortunâ suâ et consiliis eorum se usurum esse respondet ; nam et fortunam, cui confidat, et consilium suadentium, ne quid temerè et audacter faciat, secuturum.

Alexander Clitum interficit, etc.

IN regionem quæ appellatur *Bazaria* pervenit Alexander. Barbaræ opulentiæ in illis locis haud ulla sunt majora incidia ; quam magnis nemoribus saltibusque nobilium fera-

part l'amitié la plus solide est entre des égaux, et d'autre part on regarde comme égaux ceux qui n'ont pas fait l'un contre l'autre l'essai de leurs forces. Ne vas pas compter sur l'amitié de ceux que tu auras vaincus : entre le maître et l'esclave point d'amitié ; jusques dans la paix on conserve les droits acquis par la guerre. Ne crois pas que ce soit par des sermens que les Scythes assurent leur amitié ; garder leur parole, c'est leur manière de jurer : cette précaution convient aux Grecs, qui signent leurs traités et prennent les Dieux à témoin ; pour nous, nous nous faisons une religion de la bonne foi : qui ne respecte pas les hommes, ne se fait pas scrupule de tromper les Dieux ; et tu n'as pas besoin d'un ami dont l'attachement te seroit suspect. Au reste, nous serons pour toi les gardiens de l'Asie et de l'Europe : il n'y a que le Tanaïs qui nous empêche de toucher à la Bactriane ; au delà de ce fleuve nous occupons tout jusqu'à la Thrace ; la Thrace, dit-on, confine à la Macédoine : voisine de tes deux empires, examines si tu veux que nous soyons tes ennemis ou tes amis. Tel fut le discours du barbare.

Le roi répondit de son côté, qu'il feroit usage de sa fortune et de leurs conseils ; qu'il suivroit sa fortune, en s'y confiant, et leurs conseils, en n'entreprenant rien témérairement et avec trop d'audace.

Alexandre tue Clitus, etc.

ALEXANDRE se rendit dans le pays qu'on appelle *Bazarie*. Là les monumens les plus marqués de l'opulence des barbares, sont des troupeaux de bêtes fauves enfermées dans de

rum greges clausi : spatiosas ad hoc eligunt silvas, crebris perennium aquarum fontibus amœnas; muris nemora cinguntur, turresque habent venantium receptacula. Quatuor continuis ætatibus intactum saltum fuisse constabat, quem Alexander cum toto exercitu ingressus, agitari undique feras jussit. Inter quas quum leo magnitudinis raræ ipsum regem invasurus incurreret, forte Lysimachus, qui postea regnavit, proximus Alexandro, venabulum objicere feræ cœperat; quo rex repulso et abire jusso, adjecit tam à semet uno quam à Lysimacho leonem interfici posse : Lysimachus enim quondam, quum venaretur in Syriâ, occiderat eximiæ magnitudinis feram solus; sed lævo humero usque ad ossa laceratus, ad ultimum periculi pervenerat. Id ipsum exprobrans ei, rex fortiùs quam locutus est, fecit; nam feram non excepit modo, sed etiam uno vulnere occidit. Fabulam quæ objectum leoni à rege Lysimachum temerè vulgavit, ab eo casu quem supra diximus ortam esse crediderim. Cæterum Macedones, quanquam prospero eventu defunctus erat Alexander, tamen scivêre, gentis suæ more, ne pedes venaretur aut sine delectis principum amicorumque. Ille, IV millibus ferarum dejectis, in eodem saltu cum toto exercitu epulatus est.

Inde Maracanda reditum est; acceptâque ætatis excusatione ab Artabazo, provinciam ejus destinat Clito. Hic erat qui apud Grani-

grands parcs et des bois : ils choisissent pour cela de vastes forêts agréablement arrosées par beaucoup de fontaines ; ils enferment les parcs de murailles, et ils y construisent des tours pour servir de retraite aux chasseurs. Il étoit tenu pour constant que depuis quatre siècles entiers on n'avoit point chassé dans l'un de ces bois, où Alexandre entra avec toute son armée et fit faire une battue générale. Un lion entr'autres d'une grandeur extraordinaire venant droit au roi, il arriva que Lysimaque, qui régna depuis, se trouvant près d'Alexandre, se mit en devoir de présenter son épieu à la bête ; mais le roi, l'ayant repoussé et lui ayant dit de se retirer, ajouta qu'il pouvoit aussi bien que Lysimaque tuer tout seul un lion ; Lysimaque en effet, chassant un jour en Syrie, avoit véritablement tué seul un lion d'une grandeur énorme ; mais ayant eu l'épaule gauche déchirée jusqu'aux os, il se trouva dans un extrême danger. En lui faisant ce reproche, le roi montra plus de courage encore dans l'action que dans le propos ; car non seulement il soutint l'attaque de la bête, mais il la tua même d'un seul coup. La fable qu'on a fait courir sans sujet, que le roi avoit exposé Lysimaque à un lion, je croirois volontiers qu'elle a sa source dans cette aventure. Au reste, quoiqu'elle eût réussi à Alexandre, les Macédonniens arrêtèrent, selon leur coutume, que le roi ne chasseroit plus à pied ou sans une escorte choisie parmi les grands et ses courtisans. Pour lui, après avoir fait abattre quatre mille bêtes, il fit un festin à toute son armée dans le même bois.

Il retourna de là à Maracande ; il y agréa la démission d'Artabaze à cause de son grand âge, et pourvut Clitus de son gouvernement. C'étoit

cum amnem nudo capite regem dimicantem clypeo suo texit, et Rhosacis manum capiti regis imminentem gladio amputavit; vetus Philippi miles multisque bellicis operibus clarus: Hellanice, quæ Alexandrum educaverat, soror ejus, haud secus quam mater à rege diligebatur. Ob has causas validissimam Imperii partem fidei ejus tutelæque commisit. Jamque iter parare in posterum jussus, solemni et tempestivo adhibetur convivio; in quo rex, quum multo incaluisset mero, immodicus æstimator sui, celebrare quæ gesserat cœpit, gravis etiam eorum auribus qui sentiebant vera memorari. Silentium tamen habuêre seniores, donec, Philippi res orsus obterere, nobilem apud Chæroneam victoriam sui operis fuisse jactavit, ademptamque sibi malignitate et invidiâ patris tantæ rei gloriam: illum quidem, seditione inter Macedones milites et Græcos mercenarios ortâ, debilitatum vulnere quod in eâ consternatione acceperat, jacuisse, non aliàs simulatione mortis tutiorem; se corpus ejus protexisse clypeo suo, ruentesque in illum suâ manu occisos; quæ patrem nunquam æquo animo esse confessum, invitum filio debentem salutem suam: itaque post expeditionem quam sine eo fecisset ipse in Illyrios, victorem scripsisse se patri fusos fugatosque hostes; nec adfuisse

lui, qui à la journée du Granique couvrit de son bouclier le roi qui y combattoit tête nue, et qui de son cimeterre abattit la main de Rhosaces déjà levée pour frapper la tête du prince; il avoit servi long-temps sous Philippe, et s'étoit distingué par beaucoup de belles actions de guerre: Hellanice, sa sœur, qui avoit nourri Alexandre, étoit aimée de ce prince comme si elle eût été sa propre mère. Ce fut par tous ces motifs qu'il confia à sa fidélité et à ses soins une portion très-considérable de son empire. Clitus, qui avoit déjà reçu ordre de se préparer à partir le lendemain, fut invité à un festin solennel et qui étoit d'étiquette; après y avoir bien bu, le roi se louant sans mesure, se mit à faire l'éloge de ses exploits, jusqu'à fatiguer les oreilles de ceux qui connoissoient la vérité de son dire. Les plus anciens se turent néanmoins, jusqu'à ce qu'ayant commencé à dépriser les actions de Philippe, il se vanta que la fameuse victoire de Chéronée étoit son ouvrage; et que c'étoit la malignité et l'envie de son père qui lui avoit dérobé la gloire d'une si grande action : que, dans la sédition qui s'étoit élevée entre les soldats Macédoniens et les Grecs soudoyés, Philippe, affoibli par une blessure qu'il avoit reçue dans l'émeute, s'étoit couché par terre, persuadé que le plus sûr parti qu'il eût à prendre étoit de faire le mort; qu'en cet état il l'avoit couvert de son bouclier, et avoit tué de sa main ceux qui venoient fondre sur lui; mais que son père n'avoit jamais aimé à en convenir, parce qu'il avoit regret de devoir la vie à son fils : que pareillement dans l'expédition qu'il avoit faite sans lui contre les Illyriens, il avoit après sa victoire mandé à son père que les ennemis avoient été défaits et mis en fuite;

unquam Philippum : laude dignos esse, non qui Samothracum initia viserent quum Asiam uri vastarique opporteret, sed eos qui magnitudine rerum fidem antecessissent.

Hæc et his similia læti audière juvenes; ingrata senioribus erant, maximè propter Philippum, sub quo diutiùs vixerant. Tum Clitus, ne ipse quidem satis sobrius, ad eos qui infra ipsum cubabant conversus, Euripidis retulit carmen, ita ut sonus magis quam sermo exaudiri posset à rege, quo significabatur, malè instituisse Græcos quod trophæis regum dumtaxat nomina inscriberentur, alieno enim sanguine partam gloriam intercipi : itaque rex, quum suspicaretur maligniùs habitum esse sermonem; percontari proximos cœpit quid ex Clito audissent; et illis ad silentium obstinatis, Clitus paulatim majore voce Philippi acta bellaque in Græciâ gesta commemorat, omnia præsentibus præferens. Hinc inter juniores senesque orta contentio est : et rex, vel ut patienter audiret quîs Clitus obterebat laudes ejus, ingentem iram conceperat. Cæterum, quum animo videretur imperaturus si finem procaciter orto sermoni Clitus imponeret, nihil eo remittente, magis exasperabatur : jamque Clitus etiam Parmenionem defendere audebat, et Philippi de Atheniensibus victoriam Thebarum

et

et que jamais Philippe ne s'y étoit trouvé : que l'on se rendoit digne de louange, non en allant voir les initiations des Samothraces, lorsqu'il falloit mettre l'Asie à feu et à sang, mais en surpassant la croyance ordinaire par la grandeur de ses exploits.

Ces propos et autres semblables furent entendus avec plaisir par les jeunes gens : mais ils déplurent aux anciens, spécialement à cause de Philippe, sous qui ils avoient long-temps servi. Alors Clitus, qui se ressentoit lui-même d'avoir bu, se tournant vers ceux qui étoient au-dessous de lui, leur cita, de manière que le roi distingua plutôt sa voix que ses paroles, un vers d'Euripide dont le sens étoit, que c'étoit un usage mal entendu des Grecs de n'inscrire sur les trophées que les noms des rois, vu que c'étoit leur approprier une gloire cimentée par le sang des autres : le roi, soupçonnant qu'il y avoit de la malignité dans son discours, demanda à ses voisins ce qu'ils avoient entendu dire à Clitus ; et personne ne répondant, Clitus haussa la voix peu à peu, fit le récit des actions et des guerres de Philippe dans la Grèce, et les mit au-dessus de tout ce qui se passoit alors. De là un débat entre les jeunes et les anciens : et le roi, quoiqu'il parût entendre avec patience ce que disoit Clitus au détriment de sa gloire, étoit pourtant agité d'une violente colère. Au surplus, comme il sembloit disposé à se modérer, si Clitus mettoit fin à un discours commencé trop insolemment, la suite continuant sur le même ton l'irrita aussi davantage : Clitus osa même prendre la défense de Parménion, et mettre la victoire de Philippe sur les Athéniens au-dessus du sac de Thèbes, animé non seulement par les vapeurs

præferebat excidio, non vino modo, sed etiam animi pravâ contentione provectus.

Ad ultimum, *Si moriendum*, inquit, *est pro te, Clitus est primus : at quum victoriæ arbitrium agis, præcipuum ferunt præmium qui procacissimè patris tui memoriæ illudunt. Sogdianam regionem mihi attribuis, toties rebellem, et non modo indomitam, sed quæ ne subigi quidem possit ; mittor ad feras bestias, præcipitia ingenia sortitas : sed quæ ad me pertinent transeo. Philippi milites spernis, oblitus, nisi hic Atharias senex juniores pugnam detrectantes revocasset, adhuc nos circa Halicarnassum hæsuros fuisse ; quomodo ergo Asiam etiam cum istis junioribus subjecisti? Verum est, ut opinor, quod avunculum tuum in Italiâ dixisse constat ; ipsum in viros incidisse, te in feminas.* Nihil, ex omnibus inconsultè ac temerè jactis, regem magis moverat quam Parmenionis cum honore mentio illata. Dolorem tamen rex pressit, contentus jussisse ut convivio excederet ; nec quidquam aliud adjecit, quam forsitan eum, si diutiùs loquutus foret, exprobraturum sibi fuisse vitam à semetipso datam, hoc enim superbè sæpe jactasse. Atque illum cunctantem adhuc surgere, qui proximi ei cubuerant, injectis manibus jurgantes monentesque conabantur abducere. Clitus, quum abstraheretur, ad pristinam violentiam irâ quoque adjectâ, suo pectore tergum illius esse defensum ; nunc, postquam

du vin, mais encore par son malheureux caractère de contrariété.

S'il s'agit de mourir pour vous, dit-il enfin, *Clitus est le premier ; mais lorsque vous décidez des prix après la victoire, les meilleurs sont pour ceux qui font sur la mémoire de votre père les plaisanteries les plus insultantes. Vous me donnez le gouvernement de la Sogdiane, qui s'est révoltée tant de fois, et qui, loin d'être aujourd'hui soumise, ne peut même jamais l'être ; c'est m'envoyer parmi des bêtes féroces d'un naturel violent et emporté : mais je passe sur ce qui me regarde. Vous faites peu de cas des soldats de Philippe, et vous oubliez que si le vieux Atharias qui est devant vous n'avoit ramené au combat vos jeunes gens qui lâchoient le pied, nous serions encore devant Halicarnasse ; comment est-ce donc avec cette jeunesse que vous avez subjugué l'Asie? La vérité est, je pense, ce qu'il est certain que votre oncle a dit en Italie ; qu'il a rencontré des hommes, et vous des femmes.* De tous ces propos inconsidérés et audacieux, aucun ne fit plus de peine à Alexandre que ce qui fut dit à l'honneur de Parménion. Le roi n'en laissa cependant rien paroître, et se borna à lui commander de sortir de table ; la seule chose qu'il ajouta, c'est que, s'il eût parlé plus long-temps, il lui auroit peut-être reproché de lui devoir à lui-même la vie ; comme il avoit souvent eu l'orgueil de s'en vanter. Mais Clitus ne se hâtant point de se lever, ceux qui étoient près de lui le saisirent, et, employant reproches et remontrances, firent tous leurs efforts pour l'emmener. Comme il se voyoit entraîné, la colère aigrissant encore son caractère violent, il s'écria qu'il avoit exposé sa vie pour sauver le roi d'un coup qu'on lui portoit par derrière, et qu'actuellement, que le moment d'un service

tanti meriti præteriit tempus, etiam memoriam invisam esse, proclamat; Attali quoque cædem objiciebat; et ad ultimum, Jovis, quem patrem sibi Alexander assereret, oraculum eludens, veriora se regi quàm patrem ejus respondisse dicebat.

Jam tantum iræ conceperat rex quantum vix sobrius ferre potuisset: enim vero, olim mero sensibus victis, ex lecto repente prosiluit: attoniti amici, ne positis quidem sed abjectis poculis, consurgunt, in eventum rei quam tanto impetu acturus esset intenti. Alexander, raptâ lanceâ ex manibus armigeri, Clitum, adhuc eâdem linguæ intemperantiâ furentem, percutere conatus, à Ptolemæo et Perdiccâ inhibetur; medium complexi et obluctari perseverantem morabantur; Lysimachus et Leonnatus etiam lanceam abstulerant: ille, militum fidem implorans, comprehendi se à proximis amicorum quod Dario nuper accidisset, exclamat, signumque tubâ dari ut ad regiam armati coïrent jubet. Tum vero Ptolemæus et Perdiccas, genibus advoluti, orant ne in tam præcipiti irâ perseveret, spatiumque potiùs animo det, omnia postero die justiùs exsequuturum. Sed clausæ erant aures, obstrepente irâ: itaque impotens animi, percurrit in regiæ vestibulum; et vigili excubanti hastâ ablatâ, constitit in aditu quo necesse erat iis qui simul cœnave-

si signalé étoit passé, le souvenir même lui en étoit odieux: il lui reprocha aussi le meurtre d'Attalus; et pour dernier trait, faisant une maligne allusion à l'oracle de Jupiter, dont Alexandre se disoit le fils, il se vanta d'avoir dit au roi des choses plus vraies que son père.

La colère du prince en étoit alors au point que, même sans avoir bu, il lui auroit été difficile de se contenir: mais le vin l'ayant déjà mis hors de sens, il s'élança tout-à-coup de son lit; les courtisans étonnés, se hâtent, non de poser, mais de jeter leurs coupes, se lèvent précipitamment, et attendent quel évènement résultera d'une si grande vivacité. Alexandre enlève le javelot des mains d'un de ses gardes, veut en frapper Clitus, qui avoit la fureur de parler toujours avec la même indircrétion, et est retenu par Ptolémée et Perdiccas; ils l'avoient saisi par le milieu du corps, et l'arrêtoient malgré ses efforts; Lysimaque et Léonnatus de leur côté lui avoient ôté son arme: cependant il invoque la foi de ses soldats, il s'écrie que ceux de sa cour qui l'approchent de plus près lui font violence, comme on venoit de faire à Darius: et donne l'ordre de sonner la trompette pour les assembler en armes près de sa personne. Là-dessus Ptolémée et Perdiccas, se jetant à ses genoux, le prient de revenir de cette colère si violente, de prendre le temps de la réflexion, parce que le lendemain il seroit sûr de faire tout avec plus de justice. Mais il avoit les oreilles bouchées, et il n'entendoit que les conseils de la colère: ne se possédant donc plus, il s'élance jusqu'au vestibule de son palais; et arrachant le javelot au garde qui faisoit sentinelle, il se met au passage par où devoient nécessairement sortir

rant egredi. Abierant cæteri, Clitus ultimus sine lumine exibat : quem rex, quisnam esset, interrogat ; eminebat, etiam in voce, sceleris quod parabat atrocitas : et ille, jam non suæ sed regis iræ memor, Clitum esse et de convivio exire respondit. Hæc dicentis latus hastâ transfixit ; morientisque sanguine aspersus, *i nunc*, inquit, *ad Philippum, et Parmenionem et Attalum.*

Malè humanis ingeniis natura consuluit, quòd plerumque, non futura, sed transacta perpendimus : quippe rex, postquam ira mente decesserat, etiam ebrietate discussâ, magnitudinem facinoris serâ æstimatione perspexit ; videbat, tunc immodicâ libertate abusum, sed alioqui egregium bello virum, et, nisi erubesceret fateri, servatorem sui occisum. Detestabile carnificis ministerium occupaverat rex ; verborum licentiam, quæ vino poterat imputari, nefandâ cæde ultus. Manabat toto vestibulo cruor paulo ante convivæ ; vigiles, attoniti et stupentibus similes, procul stabant ; liberioremque pœnitentiam solitudo exciebat. Ergo hastam, ex corpore jacentis evulsam, retorsit in semet ; jamque admoverat pectori, quum advolant vigiles, et repugnanti è manibus extorquent, allevatumque in tabernaculum de-

ceux qui avoient soupé avec lui. Les autres étoient partis, Clitus sortoit le dernier sans lumière : le roi lui demande qui il est ; et le ton même de sa voix tenoit de l'atrocité du crime qu'il méditoit : celui-ci, qui, revenu de sa colère, ne se souvenoit plus que de celle de son maître, répond qu'il est Clitus, et qu'il vient de souper chez le roi. A ces mots Alexandre lui enfonce le javelot dans la poitrine : et tout couvert de son sang : *Va maintenant*, lui dit-il, *trouver et Philippe, et Parménion, et Attalus.*

La nature a mal servi l'esprit humain, en ce que nous avons coutume de fixer notre attention, non sur l'avenir, mais sur le passé : en effet le roi revenu de sa colère, et les vapeurs du vin étant dissipées, apprécia, mais trop tard, la grandeur de son forfait ; il voyoit qu'il avoit tué un homme, qui avoit abusé sans doute de la liberté excessive qu'il lui avoit alors donnée, mais d'ailleurs guerrier d'un rare mérite, à qui il n'y avoit qu'une mauvaise honte qui l'empêchât de reconnoître qu'il devoit la vie. C'étoit une fonction abominable de bourreau qu'il venoit de faire, quoique roi, en punissant par un meurtre affreux des propos trop libres, qu'on pouvoit imputer au vin. Le vestibule étoit inondé du sang de celui avec qui il venoit de manger ; ses gardes, saisis d'effroi et comme pétrifiés, se tenoient dans l'éloignement ; et cette espèce de solitude laissoit à ses remords un cours bien plus libre. Dans cet accès il tire le javelot du corps étendu à ses pieds, pour s'en percer lui-même ; il en avoit déjà porté la pointe sur la poitrine, lorsque ses gardes volent à son secours, lui enlèvent ce fer malgré sa résistance, le prennent entre leurs bras

ferunt. Ille humi prostraverat corpus, gemitu ejulatuque miserabili totâ personante regiâ; laniare deinde os unguibus, et circumstantes rogare ne se tanto dedecori superstitem esse paterentur : in has preces tota nox exacta est. Scrutantemque num irâ deorum ad tantum nefas actus esset, subit anniversarium sacrificium Libero patri non esse redditum statuto tempore; itaque, inter vinum et epulas cæde commissâ, iram Dei fuisse manifestam.

Cæterum, magis eo movebatur, quòd omnium amicorum animos videbat attonitos; neminem cum ipso sociare sermonem postéa ausurum; vivendum esse in solitudine velut feræ bestiæ, terrenti aliàs, aliàs timenti. Primâ deinde luce tabernaculo corpus, sicut adhuc cruentum erat, jussit inferri; quo posito ante ipsum, lacrymis obortis : *Hanc*, inquit, *nutrici meæ gratiam retuli, cujus duo filii apud Miletum pro meâ gloriâ occubuêre mortem! hic frater, unicum orbitatis solatium, à me inter epulas occisus est! Quo nunc se conferet misera? Omnibus ejus unus supersum, quem solum æquis oculis videre non poterit. Et ego, servatorum meorum latro, revertar in patriam, ut ne dextram quidem nutrici sine memoriâ calamitatis*

et le portent sous son pavillon. Là il se jeta par terre, et fit retentir tout le palais de ses gémissemens et des plus tristes lamentations ; puis il se déchiroit le visage avec ses ongles, et prioit ceux qui étoient autour de lui de ne pas le laisser survivre à une action si honteuse : il passa toute la nuit à répéter cette prière. Examinant ensuite si ce n'étoit pas un effet de la colère des dieux qui l'avoit poussé à un si grand crime, il lui vint dans l'esprit qu'il n'avoit pas fait l'anniversaire d'un sacrifice à Bacchus dans le temps marqué ; et il en conclut que, le meurtre ayant été commis dans une débauche de vin et de bonne chère, c'étoit une preuve évidente de la colère de ce Dieu.

Au reste, il étoit encore plus touché de voir que tous ses courtisans étoient dans la consternation ; que désormais personne n'oseroit entrer en conversation avec lui ; et qu'il lui faudroit vivre dans la solitude comme une bête sauvage, qui tantôt répand la terreur, et tantôt est elle-même dans l'effroi. Dès le point du jour il fit apporter dans sa tente le corps encore tout sanglant : et lorsqu'on l'eut placé devant lui ; *Voilà donc*, dit-il en fondant en larmes, *la reconnoissance que j'ai témoignée à ma nourrice, dont deux fils ont trouvé la mort devant Milet en travaillant à ma gloire ! son frère que voici, son unique consolation après la mort de ses enfans, c'est moi qui lui ai ôté la vie à ma table même ! Que deviendra cette malheureuse femme ? De tous ceux à qui elle étoit attachée, il ne reste que moi, et je suis le seul qu'elle ne pourra voir de bon œil. Vrai brigand envers ceux qui m'ont sauvé la vie, retournerai-je dans ma patrie, où je ne pourrai même présenter la main à ma nourrice, sans lui rappeler le souvenir de tous ses*

ejus offerre possim! Et quum finis lacrymis querelisque non fieret, jussu amicorum corpus ablatum est. Rex triduum jacuit inclusus : quem ut armigeri corporisque custodes ad moriendum obstinatum esse cognoverunt, universi in tabernaculum irrumpunt, diuque precibus eorum reluctatum ægrè vicerunt ut cibum caperet; quoque minùs cædis puderet, jure interfectum Clitum Macedones decernunt, sepulturâ quoque prohibituri, ni rex humari jussisset.

Porum regem Alexander aggreditur.

Porum nominis sui famâ ratus ad deditionem posse compelli, misit ad eum Cleocharen, qui denunciaret ei, ut stipendium penderet et in primo finium suorum aditu occurreret regi : Porus alterum ex his facturum sese respondit, ut intranti regnum suum præsto esset, sed armatus. Jam Hydaspen Alexander superare decreverat, quum Barzentes, defectionis Arachosiis auctor, vinctus, trigintaque elephanti simul capti, perducuntur opportunum adversùs Indos auxilium, quippe plus in belluis quàm in exercitu spei ac virium illis erat : Gamaxusque, rex exiguæ partis Indorum, qui Barzenti se conjunxerat, vinctus adductus est. Igitur transfugâ et regulo in

malheurs ? Et comme ses larmes et ses plaintes ne finissoient pas, ses courtisans firent enlever le corps. Le roi demeura couché et enfermé pendant trois jours : enfin ses écuyers et ses gardes, le voyant obstinément résolu à mourir, se jetèrent tous ensemble dans sa tente, et à force de prières, ils l'engagèrent, avec bien de la peine et après de grandes résistances, à prendre de la nourriture ; et pour affoiblir la honte du meurtre qu'il avoit commis, les Macédoniens déclarèrent par un décret que Clitus avoit été tué avec justice, voulant même le priver de sépulture, si le roi ne l'eût fait enterrer.

Alexandre attaque le roi Porus.

PENSANT que sa renommée pouvoit aussi engager Porus à se soumettre, Alexandre lui envoya Cléochares pour lui signifier qu'il eût à lui payer tribut et à venir au devant de lui à l'entrée de son royaume : Porus répondit qu'il exécuteroit le second de ces articles ; qu'il le trouveroit tout prêt sur sa frontière, mais en armes. Déjà Alexandre étoit résolu de passer l'Hydaspe, lorsqu'on lui amena pieds et poings liés Barzentes, qui avoit porté les Arachosiens à la révolte, et trente éléphans qu'on avoit pris avec lui ; secours venu à propos contre les Indiens, qui fondoient leurs espérances et leurs forces sur ces animaux plus que sur leur armée : on lui amena aussi également lié Gamaxus, roi d'un petit canton de l'Inde, qui s'étoit joint à Barzentes. Il mit le traître et ce petit roi sous bonne garde, donna la conduite

custodiam, elephantis autem Taxili traditis, ad amnem Hydaspen pervenit, in cujus ulteriore ripâ Porus consederat, transitu prohibiturus hostem. Octoginta quinque elephantos objecerat eximio corporum robore; ultraque eos currus CCC et peditum XXX ferè millia, in quibus erant sagittarii, sicuti ante dictum est gravioribus telis quam ut aptè excuti possent. Ipsum vehebat elephantus, super cæteras belluas eminens; armaque auro et argento distincta corpus raræ magnitudinis honestabant. Par animus robori corporis, et, quanta inter rudes poterat esse, sapientia.

Macedonas, non conspectus hostium solum, sed etiam fluminis quod transeundum erat magnitudo terrebat. Quatuor in latitudinem stadia diffusum profundo, alveo et nusquam vada aperiente, speciem vasti maris fecerat: nec pro spatio aquarum latè stagnantium impetum coërcebat; sed quasi in arctum coëuntibus ripis, torrens et elisus ferebatur; occultaque saxa inesse ostendebant pluribus locis undæ repercussæ. Terribilior erat facies ripæ, quam equi virique compleverant; stabant ingentes vastorum corporum moles, et de industriâ irritatæ horrendo stridore auras fatigabant. Hinc hostis, hinc amnis, capacia quidem bonæ spei pectora et sæpe se experta improviso tamen pavore percusserant; quippe

des éléphans à Taxile, et gagna ensuite les bords de l'Hydaspe, où Porus s'étoit campé sur le rivage opposé, pour empêcher le passage de l'ennemi. Il avoit mis en avant quatre-vingt cinq éléphans d'une vigueur prodigieuse; derrière eux trois-cents chariots et environ trente-mille hommes de pied parmi lesquels étoient des archers, qui, comme on l'a déjà dit, se servoient de flèches trop pesantes pour pouvoir les bien ajuster. Il étoit monté lui-même sur un éléphant qui surpassoit les autres en grandeur; et les armes enrichies d'or et d'argent donnoient encore du relief à sa stature extraordinaire. Son courage égaloit sa vigueur, et il avoit autant de prudence que le comportoit la grossièreté de ces peuples.

Les Macédoniens étoient effrayés, non seulement de la vue de l'ennemi, mais encore de celle du fleuve qu'il leur falloit passer. Large de quatre stades, profond à n'être guéable en aucun endroit, il ressembloit à une vaste mer; et quoique ses eaux occupassent une grande étendue, le cours n'en étoit pas moins rapide; elles rouloient au contraire, comme dans un canal fort étroit, avec toute l'impétuosité d'un torrent; et ses flots qui en plusieurs endroits étoient repoussés avec bruit, manifestoient les rochers cachés dont il étoit rempli. Une chose plus terrible encore étoit l'aspect du rivage, tout couvert d'hommes et de chevaux; on y voyoit les masses énormes des éléphans, qui, irrités à dessein, fatiguoient les airs de leurs horribles cris. D'une part l'ennemi, de l'autre le fleuve, quoique ces grands cœurs fussent capables de confiance et qu'ils fussent à toute épreuve, n'avoient pas laissé d'abord de les étonner; parce qu'ils ne

instabiles rates nec dirigi ad ripam nec tuto applicari posse credebant. Erant in medio amne insulæ crebræ, in quas et Macedones nantes, levatis super capita armis, transibant : ibi levia prælia conserebant; et uterque rex, parvæ rei discrimine, summæ experiebatur eventum. Cæterum, in Macedonum exercitu temeritate atque audaciâ insignes fuêre Symmachus et Nicanor, nobiles juvenes, et perpetuâ partium felicitate ad spernendum omne periculum accensi. Quibus ducibus promptissimi juvenum, lanceis modo armati, transnavêre in insulam quam frequens hostis tenebat; multosque Indorum, nullâ re magis quam audaciâ armati, interemerunt. Abire cum gloriâ poterant, si unquam temeritas felix inveniret modum; sed dum supervenientes contemptim et superbè quoque expectant, circumventi ab iis qui occulti enataverant, eminùs obruti telis sunt : qui effugerant hostem, aut impetu amnis ablati sunt aut vorticibus impliciti. Eaque pugna multum fiduciam Pori erexit, cuncta cernentis è ripâ.

Alexander, inops consilii, tandem ad fallendum hostem talem dolum intendit. Erat insula in flumine amplior cæteris, silvestris eadem, et tegendis insidiis apta : fossa quoque prælta, haud procul ripâ quam tenebat ipse, non pedites modò

croyoient pas, avec leurs barques légères, pouvoir gagner le rivage opposé ni aborder en sureté. Le milieu du fleuve étoit rempli d'îles, où les Indiens et les Macédoniens passoient à la nage portant leurs armes sur leurs têtes : ils s'y livroient de petits combats ; et les deux rois cherchoient à pressentir dans ces escarmouches, quelle pourroit être l'issue d'une action générale. Au reste, il y avoit dans l'armée Macédonienne deux jeunes hommes, Symmaque et Nicanor, d'une témérité et d'une audace signalée, et encouragés par le bonheur continuel de leur parti à braver tous les dangers. Sous leur conduite quelques jeunes gens des plus déterminés, uniquement armés de javelots, passèrent à la nage dans une île pleine d'ennemis ; et plus forts par leur audace que par toute autre chose, ils en tuèrent un grand nombre. Ils pouvoient ensuite faire une retraite glorieuse, si jamais une témérité heureuse savoit garder quelque mesure ; mais tandis qu'ils attendoient avec mépris et même avec hauteur ceux qui survenoient, ils furent enveloppés par une troupe qui étoit venue furtivement entre deux eaux, et furent accablés de loin par une grêle de traits : ceux qui avoient échappé à l'ennemi, furent ou emportés par l'impétuosité du fleuve ou engloutis dans ses gouffres. Le succès de cette action ranima beaucoup la confiance de Porus, qui voyoit tout du rivage.

Alexandre, qui ne savoit quel parti prendre, s'avisa enfin de ce stratagème pour tromper l'ennemi. Il y avoit dans le fleuve une île plus grande que les autres, couverte de bois, et propre à cacher une embuscade : il y avoit aussi, assez près du bord qu'occupoit le roi, une fosse très-profonde, capable de cacher, non-seulement des

sed etiam cum equis viros poterat abscondere. Igitur ut à custodiâ hujus opportunitatis oculos hostium averteret, Ptolemæum cum omnibus turmis obequitare jussit procul ab insulâ: et subinde Indos clamore terrere, quasi flumen transnaturus foret: per complures dies Ptolemæus id fecit, eoque consilio Porum quoque agmen suum ei parti quam se petere simulabat coëgit advertere. Jam extra conspectum hostis insula erat: Alexander in diversâ parte ripæ statui suum tabernaculum jussit, assuetamque comitari ipsum cohortem ante id tabernaculum stare, et omnem apparatum regiæ magnificentiæ hostium oculis de industriâ ostendi; Attalum, et æqualem sibi, et haud disparem habitu oris et corporis utique quum procul viseretur, veste regiâ exornat, præbiturum speciem ipsum regem illi ripæ præsidere nec agitare de transitu. Hujus consilii effectum primo morata tempestas est mox adjuvit, incommoda quoque ad bonos eventus vertente fortunâ. Trajicere amnem cum cæteris copiis in regionem insulæ de quâ ante dictum est parabat, averso hoste in eos qui cum Ptolemæo inferiorem obsederant ripam, quum procella imbrem vix sub tectis tolerabilem effudit; obrutique milites nimbo in terram refugerunt, navigiis ratibusque desertis; sed tumultuantium fremitus, obstrepentibus ripis, ab hoste non poterat audiri. Deinde, momento temporis, repressus est

gens de pied, mais même des hommes à cheval. Pour détourner donc les regards des ennemis de dessus un poste si avantageux, il commanda à Ptolémée de se porter loin de cette île avec toute la cavalerie, et de donner de temps en temps l'allarme aux Indiens par des clameurs, comme s'il se disposoit à passer : Ptolémée le fit durant plusieurs jours, et obligea Porus, par cette ruse, à faire filer aussi son armée du côté où il faisoit mine de vouloir aborder. Déjà l'île étoit hors de la vue de l'ennemi : alors Alexandre fit dresser sa tente en un autre endroit du rivage, y fit monter la garde qui avoit coutume de suivre sa personne, et déploya exprès, sous les yeux des ennemis, tout l'appareil de la magnificence royale ; il fit prendre les ornemens royaux à Attalus, qui étoit de son âge et qui lui ressembloit assez par le visage et par la taille, sur-tout à le voir de loin, afin de faire croire aux Indiens que le roi commandoit en personne sur cette rive et ne songeoit point à passer. L'exécution de ce projet fut retardée d'abord et secondée ensuite par un orage, la fortune tournant les inconvéniens même à l'avantage du roi. Il se disposoit à passer le fleuve, et à gagner l'île dont on a parlé avec ce qui lui restoit de troupes, tandis que l'ennemi n'étoit occupé que de ceux qui avec Ptolémée étoient postés plus bas sur le rivage, lorsqu'il tomba une pluie dont on auroit eu peine de se garantir même dans des maisons ; et les soldats, cédant à la violence de la tempête, furent contraints de quitter barques et radeaux, et de regagner la terre : mais le bruit qu'ils faisoient dans ce désordre ne pouvoit être entendu des ennemis, à cause de celui des flots qui se brisoient contre les rivages. Un moment après la pluie cessa ; mais le ciel d'ailleurs se

imber; cæterum, adeò spissæ intendêre se nubes, ut conderent lucem vixque colloquentium inter ipsos facies noscitaretur. Terruisset alium obducta nox cœlo, quum ignoto amne navigandum esset, forsitan hoste eam ipsam ripam, quam cœci atque improvidi et ex periculo gloriam accersentes petebant, occupante : obscuritatem, quæ cæteros terrebat, suam occasionem ratus, dato signo ut omnes silentio ascenderent in rates, eam quâ ipse vehebatur primam jussit expelli. Vacua erat ab hostibus ripa quæ petebatur, quippe adhuc Porus Ptolemæum tantum intuebatur: unâ ergo navi, quam petræ fluctus illiserat, hærente, cæteræ evadunt; armaque capere milites et ire in ordines jussit.

Jamque agmen in cornua divisum ipse ducebat quum Poro nunciatur armis virisque ripam obtineri et rerum adesse discrimen. Ac primo, humani ingenii vitio spei suæ indulgens, Abisaren, belli socium, (et ita convenerat) adventare credebat: mox liquidiore luce aperiente hostem, C quadrigas et III millia equitum venienti agmini Porus objecit; dux erat copiarum quas præmisit Hages, frater ipsius. Summa virium in curribus: senos viros singuli vehebant, duos clypeatos, duos sagittarios ab utroque latere dispositos; cæteri aurigæ erant, haud sanè inermes, quippe jacula complura, ubi comi-

couvrit de nuages si épais, qu'ils firent disparoître la lumière, et qu'on avoit peine à se reconnoître même en se parlant. Tout autre eut été effrayé de cette obscurité, vu qu'il s'agissoit de naviguer sur un fleuve inconnu, l'ennemi occupant peut-être le rivage où ils alloient en aveugles, sans précaution, et n'ayant pour encouragement que la gloire de se tirer du péril; mais jugeant au contraire que cette obscurité, qui allarmoit les autres, lui fournissoit une occasion favorable, il donna ordre à tous, par un signal, de rentrer en silence dans leurs barques, et fit partir la première celle qui le portoit. Il n'y avoit point d'ennemis sur le rivage où l'on aborda, parce que jusqu'alors Porus n'avoit eu l'œil que sur Ptolémée : toutes les barques abordèrent donc heureusement, à la réserve d'une seule, que les flots firent échouer contre un roc; et aussitôt il ordonna aux soldats de s'armer et de prendre leurs rangs.

Il avoit mis son armée sur deux colonnes, et lui-même à la tête; elle marchoit déjà lorsqu'on apprit à Porus que le rivage étoit couvert d'armes et d'hommes, et que le moment critique étoit arrivé. Se flattant dans ses espérances, par un foible ordinaire aux hommes, il crut d'abord que c'étoit Abisares son allié, qui arrivoit selon leur convention; mais le ciel devenu plus clair lui ayant fait bientôt reconnoître l'ennemi, il envoya à sa rencontre cent quadriges et trois mille chevaux; le chef de ce détachement étoit Hagès, son frère. Sa plus grande force consistoit dans les chariots : ils portoient chacun six hommes, deux qui avoient des boucliers et deux archers, les uns et les autres partagés sur les deux côtés; les autres étoient conducteurs du char, mais n'étoient pas sans armes, puisque

nus præliandum erat, omissis habenis in hostem ingerebant. Cæterum, vix ullus usus hujus auxilii eo die fuit : namque, ut supra dictum est, imber, violentiùs quàm aliàs fusus, campos lubricos et inequitabiles fecerat; gravesque et propemodum immobiles, currus illuvie et voraginibus hærebant. Contra Alexander expedito ac levi agmine strenuè invectus est. Scythæ et Dahæ primi omnium invasêre Indos; Perdiccan deinde cum equitibus in dextrum cornu hostium emisit.

Jam undique pugna se moverat, quum ii qui currus agebant, illud ultimum auxilium suorum rati, effusis habenis in medium discrimen ruere cœperunt. Anceps id malum utrisque erat : nam et Macedonum pedites primo impetu obterebantur, et per lubrica atque invia immissi, currus excutiebant eos à quibus regebantur; aliorum turbati equi, non in voragines modo lacunasque, sed etiam in amnem præcipitavêre curricula. Pauci tamen, hostium telis (1) exacti, penetravêre ad Porum, acerrimè pugnam cientem. Is, ut dissipatos totâ acie currus vagari sine rectoribus vidit proximis amicorum distribuit elephantos : post eos posuerat pedites, ac sagittarios, et tympana pulsare solitos; id pro cantu tubarum Indis erat, nec strepitu eorum move-

(1) Je mets *telis* au lieu de *tenus*, d'après le P. Le Tellier, pour trouver dans cette phrase un sens raisonnable.

quand il falloit combattre de près, ils quittoient les rênes et lançoient quantité de dards contre l'ennemi. Au reste, ce genre de secours fut ce jour-là de bien peu d'usage; car la pluie extraordinaire qu'il y avoit eu, comme on l'a dit, avoit rendu la campagne glissante et impraticable pour les chevaux, et les chariots pesans et difficiles à mettre en mouvement, demeuroient enfoncés dans la boue et dans les fondrières : Alexandre, au contraire, avec une armée leste et sans embarras, chargea vigoureusement. Les Scythes et les Dahiens furent les premiers qui donnèrent sur les Indiens; il envoya ensuite Perdiccas avec de la cavalerie contre l'aile droite des ennemis.

Déjà l'action s'étoit échauffée de toutes parts, lorsque ceux qui avoient la conduite des chariots, les regardant comme la dernière ressource des leurs, les poussèrent à toute bride au milieu de la mêlée. Cela nuisit également aux uns et aux autres : car les gens de pied Macédoniens étoient écrasés du premier choc; et les chariots, poussés dans les endroits glissans et inabordables, renversoient leurs propres conducteurs : les chevaux de quelques autres chars, tous effrayés, les emportoient non-seulement dans les fondrières et dans les marais, mais dans le fleuve même. Quelques-uns néanmoins, poussés vivement par les traits des ennemis, pénétrèrent jusqu'au quartier de Porus, qui faisoit avec courage les dispositions de la bataille. Quand il vit ses chariots dispersés errer sans conducteur sur tout le champ de bataille, il distribua ses éléphans à ceux de ses courtisans qui étoient plus près de lui; il plaça derrière eux les gens de pied, les archers et ceux qui avoient coutume de battre le tambour : les Indiens s'en servoient au lieu de trompettes, parce que les éléphans,

bantur, olim ad notum sonum auribus mitigatis. Herculis simulacrum agmini peditum præferebatur : id maximum erat bellantibus incitamentum, et deseruisse gestantes militare flagitium habebatur; capitis etiam sanxerant pœnam iis qui ex acie non retulissent, metu quem ex illo hoste quondam conceperant etiam in religionem venerationemque converso. Macedonas, non belluarum modo, sed etiam ipsius regis aspectus parumper inhibuit : belluæ, dispositæ inter armatos, speciem turrium procul fecerant; ipse Porus humanæ magnitudinis propemodum excesserat formam; magnitudini Pori adjicere videbatur, tantum inter cæteras eminens quanto aliis ipse præstabat.

Itaque Alexander contemplatus et regem et agmen Indorum : « Tandem, *inquit*, par animo meo periculo video, cum bestiis simul et cum egregiis viris res est. *Intuens que Cœnon*, Quum ego, *inquit*, Ptolemæo, Perdiccâque, et Hephæstione comitatus, in lævum hostium cornu impetum fecero, viderisque me in medio ardore certaminis; ipse dextrum move, adturbatis signa infer. Tu Antigenes, et tu Leonnate, et Tauron, invehemini in mediam aciem et urgebitis frontem. Hastæ nostræ, prælongæ et validæ, non aliàs magis quam adversùs belluas rectoresque earum usui esse poterunt; deturbate eos qui vehuntur, et ipsas confodite : anceps

accoutumés de jeunesse à ce bruit, ne s'en effraient point. On portoit la statue d'Hercule à la tête de l'infanterie : c'étoit pour les gens de guerre le plus puissant encouragement, et selon les lois militaires c'étoit un crime d'abandonner ceux qui en étoient chargés ; on encouroit même la peine de mort, si on ne la rapportoit pas de la bataille, la terreur que cet ennemi leur avoit autrefois imprimée s'étant changée depuis en vénération et en culte religieux. Les Macédoniens furent un peu arrêtés à la vue, non-seulement des éléphans, mais de la personne même du roi : ces animaux, rangés parmi les troupes, ressembloient de loin à des tours : Porus lui-même étoit d'une taille au-dessus de l'ordinaire ; et sa grandeur paroissoit augmentée par celle de l'éléphant qu'il montoit, et qui surpassoit autant les autres animaux de son espèce que lui-même surpassoit le reste des hommes.

Aussi Alexandre, après avoir contemplé le roi et l'armée des Indiens : « Enfin, *dit-il*, j'ai trouvé un péril proportionné à mon courage : j'ai aujourd'hui affaire tout à la fois et à des bêtes monstrueuses et à des hommes de choix. *Se tournant alors vers Cénus :* Quand j'aurai, *dit-il*, attaqué l'aile gauche des ennemis avec Ptolémée, Perdiccas et Héphestion, que vous me verrez engagé chaudement au combat, chargez vous-même l'aile droite, et profitez du désordre pour fondre sur eux. Vous Antigènes, Léonnatus et Tauron, vous prendrez l'armée par le milieu, et vous en attaquerez le front. Nos piques, qui sont très-longues et fortes, ne pourront jamais nous servir mieux que contre les éléphans et contre leurs conducteurs : renversez ceux-ci, et percez les flancs de ceux-là : ces animaux sont d'un secours bien hasardeux, et se tournent

genus auxilii est, et in suos acriùs furit; in hostem enim imperio, in suos pavore agitur.» Hæc elocutus, concitat equum primus. Jamque, ut destinatum erat, invaserat ordines hostium, quum Cœnus ingenti vi lævo cornu invehitur; phalanx quoque in mediam Indorum aciem uno impetu prorupit. At Porus quâ equitem invehi senserat belluas agi jussit; sed tardum et penè immobile animal equorum velocitatem æquare non poterat. Ne sagittarum quidem ullus erat barbaris usus: quippe longæ et prægraves, nisi priùs in terrâ statuerent arcum, haud satis aptè et commodè imponuntur; tum humo lubricâ et ob id impediente conatum, molientes ictus celeritate hostium occupantur. Ergo spreto regis imperio, quod ferè fit ubi turbatis acriùs metus quam dux imperare cœpit, totidem erant imperatores quot agmina errabant: alius, jungere aciem; alius, dividere; stare, quidam; et nonnulli circumvehi terga hostium jubebant: nihil in medium consulebatur. Porus tamen, cum paucis quibus metu potior fuerat pudor, colligere dispersos, obvius hosti ire pergit, elephantosque ante agmen suorum agi jubet. Magnum belluæ injecêre terrorem; insolitusque stri-

même

même avec plus de furie contre ceux qui les emploient; parce que ce n'est que l'obéissance qui les mène à l'ennemi, au lieu que c'est l'épouvante qui les emporte contre les leurs. » Après ce discours, il fut le premier à pousser son cheval. Il avoit déjà rompu les rangs des ennemis, comme il avoit projeté, quand Cénus partit contre eux avec vigueur de l'aile gauche ; la phalange fondit aussi en même temps sur le front de bataille des Indiens. Cependant Porus fit avancer les éléphans du côté où il avoit vu donner la cavalerie; mais ces animaux lourds et difficiles à mouvoir ne pouvoient égaler la légèreté des chevaux. Les barbares ne faisoient même aucun usage de leurs flèches : en effet elles étoient si longues et si pesantes, qu'on ne pouvoit les charger bien et commodément qu'en appuyant l'arc contre terre; mais alors la terre étant glissante et s'opposant par-là à leurs efforts, pendant qu'ils ajustoient leurs coups, les ennemis plus expéditifs les prévenoient. Au mépris donc des ordres du roi, ce qui est assez ordinaire dans le trouble, où la crainte est plus impérieuse que le chef même, il y avoit autant de commandans que de bataillons épars : l'un vouloit qu'on réunit l'armée en corps de bataille; l'autre, qu'on la divisât; quelques-uns, qu'on fit ferme ; quelques autres, qu'on enveloppât les ennemis par derrière; et nul avis qui convînt au moment. Cependant Porus, avec un petit nombre de gens plus sensibles à l'honneur qu'à la crainte, continue de rallier ceux qui se débandoient, d'aller à la rencontre de l'ennemi, et de faire marcher les éléphans à la tête de ses troupes. Ces animaux causèrent une grande épouvante, et leurs cris, auxquels on n'étoit point accoutumé, mirent en désordre, non-seu

dor non equos modo, tam pavidum ad omnia animal, sed viros quoque ordinesque turbaverat.

Jam fugæ circumspiciebant locum paulo ante victores, quum Alexander Agrianos et Thracas leviter armatos, meliorem concursatione quam cominùs militem, emisit in belluas. Ingentem ii vim telorum injecêre et elephantis et regentibus eos; phalanx quoque instare constanter territis cœpit: sed quidam, avidiùs persequuti, belluas in semet irritavêre vulneribus; obtriti ergo pedibus earum, cæteris, ut parciùs instarent, fuêre documentum. Præcipuè terribilis illa facies erat, quum manu arma virosque corriperent, et, super se, regentibus traderent. Anceps ergo pugna, nunc sequentium, nunc fugientium elephantos, in multum diei varium certamen extraxit: donec securibus (id namque genus auxilii præparatum erat) pedes amputare cœperunt. *Copidas* (1) vocant gladios leviter curvatos, falcibus similes, quibus appetebant belluarum manus: nec quidquam inexpertum; non mortis modo, sed etiam in ipsâ morte novi supplicii timor omittebat. Ergo elephanti, vulneribus tandem fatigati, suos impetu sternunt; et qui rexerant eos, præcipitati in terram, ab ipsis obterebantur. Itaque, pecorum modo, magis pavidi quam infesti, ultra aciem exigebantur; quum Porus, destitutus à pluribus, tela multo

(1) *Copidas*; de *copis*, *idis* : en grec *copego*, dérivé de *copis*, (*cœde.*) *Copis* signifie donc littéralement *coupoir* ou *couperet*, (mots qui viennent probablement de la même source, mais dont l'usage a restreint le sens général par des idées accessoires particulières). Cette arme tiroit son nom de sa destination, parcequ'elle ne frappoit que de taille et non d'estoc.

lement les chevaux que tout effraie si aisément, mais les hommes mêmes et les rangs.

Déjà ceux qui, un peu auparavant, étoient victorieux cherchoient de tout côté par où ils fuiroient, quand Alexandre envoya contre les éléphans les Agriens et les Thraces, gens plus propres à faire un coup de main en courant qu'à se battre de près. Ils lancèrent une grêle de traits sur ces animaux et sur leurs conducteurs; la phalange de son côté les serra de près dans leur désordre: mais quelques-uns qui les poursuivirent avec trop d'ardeur, les irritèrent contre eux-mêmes en les blessant; et ayant été écrasés sous leurs pieds, ils apprirent aux autres à les harceler avec plus de ménagement. Ce qui causoit le plus de terreur, c'étoit de leur voir saisir avec leur trompe hommes et armes, et les livrer par-dessus leur tête à leurs conducteurs. Ils passèrent donc une grande partie du jour, avec de grands périls et des succès variés, tantôt à poursuivre, tantôt à fuir les éléphans, jusqu'à ce qu'ils prirent le parti de leur couper les jambes avec des haches, dont ils s'étoient pourvus à cette fin. Ils donnent le nom de *Copides* à des coutelas un peu courbés en forme de faux, dont ils se servoient pour trancher les trompes de ces animaux: et il n'y eut rien dont ils ne s'avisassent, par la crainte qu'ils avoient, non-seulement de la mort, mais encore du nouveau genre de souffrances qu'ils redoutoient dans la mort même. A la fin les éléphans, tourmentés par les blessures qu'ils avoient reçues, poussent et renversent les leurs, et foulent aux pieds leurs propres conducteurs, après les avoir jetés par terre. Plutôt épouvantés que furieux, on les chassoit alors comme des moutons hors du champ de bataille, lorsque Porus, abandonné de la plus

ante præparata in circumfusos ex elephanto suo cœpit ingerere ; multique eminùs vulneratis, expositus ipse ad ictus, undique petebatur. Novem jam vulnera, hinc tergo, illinc pectore, exceperat; multoque sanguine profuso, languidis manibus magis elapsa quam excussa tella mittebat : nec segniùs bellua, instincta rabie, nondum saucia, invehebatur ordinibus; donec rector belluæ regem conspexit, fluentibus membris omissisque armis, vix compotem mentis. Tum belluam in fugam concitat, sequente Alexandro: sed equus ejus, multis vulneribus confossus deficiensque, procubuit, posito magis rege quam effuso; itaque, dum equum mutat, tardiùs insequutus est.

Interim frater Taxilis, regis Indorum, præmissus ab Alexandro, monere cœpit Porum, ne ultima experiri perseveraret dederetque se victori. At ille, quanquam exhaustæ erant vires deficiebatque sanguis, tamen ad notam vocem excitatus: Agnosco, *inquit*, Taxilis fratrem, imperii regnique sui proditoris; et telum, quod unum forte non effluxerat, contorsit in eum, quod per medium pectus penetravit ad tergum. Hoc ultimo virtutis opere edito, fugere acriùs cœpit : sed elephantus quoque, qui multa exceperat tela, deficiebat; itaque sistit fugam peditemque sequenti hosti objecit. Jam Alexander

part des siens, se mit à lancer, du haut de son éléphant, sur les ennemis qui l'environnoient, les dards qu'il tenoit prêts de longue main; il en blessa de loin plusieurs, mais il étoit lui-même exposé de toute part aux traits des ennemis. Il avoit déjà reçu neuf blessures, les unes par devant, les autres par derrière; et à force de perdre du sang, ses mains languissantes laissoient tomber les dards plutôt qu'elles ne les décochoient. Son éléphant qui n'étoit point encore blessé, n'enfonçoit pas les rangs avec moins de fureur, jusqu'à ce que son conducteur s'aperçut que le roi chanceloit de foiblesse, laissoit échapper ses armes et avoit à peine encore quelque connoissance. Il fit alors prendre la fuite à la bête, qu'Alexandre suivoit de près; mais son cheval, percé de coups et ne pouvant plus se soutenir, tomba de manière à mettre le roi à terre plutôt qu'à l'y jeter : ainsi, la nécessité de changer de cheval rallentit sa poursuite.

Cependant le frère de Taxiles, roi des Indiens, envoyé exprès par Alexandre, invita Porus à ne pas s'obstiner jusqu'aux dernières extrémités et à se soumettre au vainqueur. Mais celui-ci, quoique ses forces fussent épuisées et qu'il eût perdu beaucoup de sang, se ranima à cette voix qui lui étoit connue : *J'entends*, dit-il, *le frère de Taxiles, de cet infame qui a trahi l'Empire et son propre Royaume;* et là-dessus il lui lança le seul dard qui par hasard lui restoit, et le lui enfonça de part en part dans la poitrine. Après ce dernier acte de vigueur, il se remit à fuir avec plus d'ardeur; mais son éléphant qui avoit reçu plusieurs blessures, perdoit aussi ses forces : il cessa donc de fuir, et opposa seulement quelque infanterie à l'ennemi qui le poursuivoit. Alexandre, l'ayant joint et voyant son opiniâtreté, défendit

consequutus erat, et pertinaciâ Pori cognitâ, vetabat resistentibus parci; ergo undique et in pedites et in ipsum Porum tela congesta sunt, quibus tandem gravatus labi ex belluâ cœpit: Indus qui elephantum regebat, descendere eum ratus, more solito elephantum procumbere jussit in genua; qui ut se submisit, cæteri quoque, ita enim instituti erant, demisêre corpora in terram; ea res et Porum et cæteros victoribus tradidit.

Rex spoliari corpus Pori, interemptum esse credens, jussit, et qui detraherent loricam vestemque concurrêre, quum bellua dominum tueri, et spoliantes cœpit appetere; levatumque corpus ejus rursùs dorso suo imponere: ergo telis undique obruitur, confossoque eo in vehiculum Porus imponitur. Quem rex ut vidit allevantem oculos, non odio, sed miseratione commotus, « Quæ malum, *inquit*, amentia te coëgit, rerum mearum cognitâ famâ, belli fortunam experiri, quum Taxiles esset in deditos clementiæ meæ tam propinquum tibi exemplum? *At ille*, Quoniam, *inquit*, percontaris, respondebo eâ libertate quam interrogando fecisti. Neminem me fortiorem esse censebam; meas enim noveram vires, nondum expertus tuas: fortiorem esse te belli docuit eventus; sed ne sic quidem parum felix sum, secundus tibi. » Rursùs interrogatus quid ipse victorem statuere debere censeret: » Quod hic, *inquit*, dies tibi suadet, quo expertus

de faire quartier à ceux qui se mettroient en défense ; alors on tira de toute part sur l'infanterie et sur Porus même, qui, enfin succombant sous les traits, se laissa aller de dessus sa monture : l'Indien conducteur de l'éléphant, le fit agenouiller selon la coutume, parce qu'il crut que le prince vouloit descendre ; mais dès qu'il fut baissé, les autres qui étoient dressés à cela, se mirent aussi à terre, et c'est ce qui livra Porus et sa suite aux vainqueurs.

Le roi le croyant mort, ordonna qu'on le dépouillât, et l'on courut à l'envi pour lui ôter sa cuirasse et son vêtement ; mais l'éléphant prit la défense de son maître, maltraita ceux qui vouloient le dépouiller, et le relevant avec sa trompe, le remit sur son dos, on l'accabla donc alors de traits, et quand il fut hors de combat, on mit Porus sur un chariot. Le roi lui voyant entrouvrir les yeux, lui dit, par un mouvement non de haine, mais de compassion : « Malheureux, qu'elle manie t'a poussé, nonobstant la connoissance que tu avois de mes succès, à tenter la fortune de la guerre, quoique Taxiles fût sous tes yeux une preuve de ma clémence envers ceux qui se soumettent ? Puisque tu veux le savoir, *répliqua Porus*, je répondrai avec la liberté que tu autorises en me faisant cette question. Je ne croyois pas que personne fût plus vaillant que moi ; car je connoissois mes forces, et je n'avois pas encore éprouvé les tiennes : le succès de cette bataille vient de m'apprendre que tu l'emportes sur moi ; mais en cela même je ne m'estime pas peu heureux, puisque je tiens le premier rang après toi. ». Alexandre lui ayant encore demandé quel parti il jugeoit lui même que dût prendre le vainqueur à son égard : « Celui, *répondit-il*, que t'insinue cette journée, où tu viens de

es quam caduca felicitas esset. » Plus monendo profecit, quam si precatus esset : quippe magnitudinem animi ejus, interritam ac ne fortunâ quidem infractam, non misericordiâ modo, sed etiam honore excipere dignatus est; ægrum curavit haud secùs quam si pro ipso pugnasset; confirmatum contra spem omnium, in amicorum numerum recepit, mox donavit ampliore regno quam tenuit. Nec sanè quidquam ingenium ejus solidius aut constantius habuit, quam admirationem veræ laudis et gloriæ: simpliciùs tamen æstimabat in hoste quam in cive; quippe à suis credebat magnitudinem suam destrui posse, eamdem clariorem fore quo majores fuissent quos ipse vicisset.

Conjuratio in Alexandrum, etc.

Ut militem expeditione recenti fessum, reficeret, lento agmine Babylonem procedebat. Jamque vix trigintà ab urbe stadiis aberat, quum Nearchus occurrit, quem per Oceanum et Euphratis ostia Babylonem præmiserat, orabatque ne fatalem sibi urbem vellet ingredi; compertum id sibi ex Chaldæis, qui multis jam prædictionum eventibus artis suæ certitudinem abundè probavissent. Rex, famâ eorum hominum

voir par expérience combien le bonheur est fragile ». Il gagna plus par cette leçon que par des prières ; car cette grandeur d'ame, que rien n'étonnoit et que son malheur même n'avoit point abattue, parut au vainqueur digne, non-seulement de compassion, mais encore des plus grands honneurs : il le fit traiter comme s'il eût combattu pour lui ; lorsque, contre toute espérance, il eut recouvré la santé, il l'admit au nombre de ses amis, et lui donna bientôt un royaume plus grand que celui qu'il avoit auparavant. Et certainement il n'y avoit dans le caractère d'Alexandre rien de plus vrai et de plus constant, que son admiration pour le vrai mérite et pour la solide gloire : il est vrai toutefois qu'il l'estimoit avec plus de franchise dans un ennemi que dans un citoyen, parce qu'il croyoit que les siens pouvoient faire tort à sa propre grandeur ; au lieu que sa réputation ne pouvoit que gagner par la grandeur des ennemis qu'il auroit vaincus.

Conjuration contre Alexandre, etc.

POUR refaire le soldat de la fatigue de cette dernière expédition, il s'avança à petites journées vers Babylone. Il n'étoit plus guères qu'à trente stades de la ville, lorsque Néarque, qu'il avoit envoyé d'avance à Babylone par l'Océan et les bouches de l'Euphrate, vint au-devant de lui, et le pria de ne pas mettre le pied dans cette ville qui devoit lui être fatale ; il déclara qu'il le savoit des Chaldéens, qui avoient donné des preuves sans nombre de la certitude de leur art par une multitude d'évènemens qui avoient suivi leurs prédictions. Le roi, ébranlé par la

constantique asseveratione motus dimissis in urbem amicorum plerisque, aliâ viâ præter Babylonem ducit ac ducentis inde stadiis stativa locat : sed ab Anaxarcho persuasus contemptis Chaldæorum monitis, quorum disciplinam inanem aut supervacuam arbitrabatur, urbem intrat.

Legationes eo ex universo fermè orbe confluxerant; quibus per complures dies studiosè auditis, deinceps ad Hephæstionis exsequias adjecit animum, quæ summo omnium studio ita celebratæ sunt, ut nullius ad id tempus regis feralia, magnitudine sumptuum apparatûsque celebritate, non vicerint. Post hæc cupido incessit regi per Pallacopam amnem ad Arabum confinia navigandi; quo delatus, urbi condendæ commodâ sede repertâ, Græcorum ætate aut vulneribus invalidos, et si quis sponte remanserant, ibi collocat. Quibus ex sententiâ perfectis, jam futuri securus, Chaldæos irridebat, quod Babylonem non ingressus tantum esset incolumis, verum etiam excessisset. Enim vero revertenti per paludes quas Euphrates in Pallacopam effusus efficit, fœdum omen oblatum est; quippe rami desuper impendentes detractum capiti regio diadema projecerunt in fluctus : quum deinde alia super alia prodigiosa et minacia nunciaren-

réputation de ces devins et par les assurances qu'on ne cessoit de lui en donner, laissa entrer dans la ville la plupart de ses courtisans, mena ses troupes par une autre route au-delà de Babylone, et s'arrêta à deux cents stades de cette ville; mais sur les insinuations d'Anaxarque, il se moqua des avis des Chaldéens, jugeant leur science vaine et sans utilité, et entra dans la ville.

Il étoit arrivé des ambassadeurs de presque tous les coins de la terre; après avoir passé plusieurs jours à leur donner audience avec beaucoup d'attention, il s'occupa des funérailles d'Héphestion, à la célébration desquelles tout le monde concourut avec tant de zèle, que celles d'aucun roi ne les avoient jamais égalées, soit par la grandeur de la dépense, soit par la magnificence de l'appareil. Après cela il lui prit envie d'aller par le fleuve Pallacope jusqu'aux frontières de l'Arabie; quand il fut arrivé, ayant trouvé un emplacement commode pour y bâtir une ville, il y établit ceux des Grecs que l'âge ou leurs blessures avoient mis hors d'état de servir, et en outre tous ceux qui demandèrent à s'y fixer. Toutes ces choses exécutées à son gré, se croyant dès-lors assuré de l'avenir, il se mit à se moquer des Chaldéens, parce que non-seulement il étoit entré sain et sauf dans Babylone, mais qu'il en étoit sorti de même. Cependant comme il y retournoit par des marais que forme l'Euphrate en se répandant dans le Pallacope, il se présenta un événement de mauvais augure; des branches d'arbres qui descendoient bas lui enlevèrent son diadême de dessus la tête et le firent tomber dans l'eau; comme on ne parloit ensuite que de prodiges menaçans accumulés les uns sur les autres, on fit pour en

tur, procurandis iis Græco simul Barbaroque ritu continua sacra facta sunt ; neque tamen expiari præterquam morte regis potuêre. Qui, quum Nearchum excepisset convivio jamque cubitum iturus esset, Medii Larissæi obnixis precibus dedit ut ad eum comessatum veniret : ubi postquam totâ nocte perpotasset, malè habere cœpit ; ingravescens deinde morbus adeò omnes vires intra sextum diem exhausit, ut ne vocis quidem potestas esset. Interea milites, sollicitudine desiderioque ejus anxii, quanquam obtestantibus ducibus ne valetudinem regis onerarent, expresserunt ut in conspectum ejus admitterentur.

Intuentibus lacrymæ obortæ præbuêre speciem, jam non regem, sed funus ejus visentis exercitûs; mœror tamen circumstantium lectum eminebat : quos ut rex aspexit. « Invenietis, *inquit*, quum excessero, dignum talibus viris regem » ? Incredibile dictu audituque, in eodem habitu corporis in quem se composuerat quum admissurus milites esset durasse, donec à toto exercitu illo ad ultimum persalutatus est ; dimissoque vulgò, velut omni vitæ debito liberatus, fatigata membra rejecit. Propiùsque adire jussis amicis, nam et vox deficere jam cœperat, detractum annulum digito Perdiccæ tradidit, adjectis mandatis ut corpus suum ad Hammonem ferri juberet. Quærentibus his cui relinqueret regnum, respondit,

détourner les effets, des sacrifices sans fin, selon les rits réunis des Grecs et des Barbares; mais les présages ne purent être remplis que par la mort du roi. Étant près de se coucher, après avoir donné un grand repas à Néarque, il se rendit aux instances de Médius de Larisse, qui le pria de venir prendre part à un festin qu'il donnoit chez lui : mais y ayant passé la nuit à boire, il commença par se sentir indisposé; le mal empirant ensuite l'épuisa tellement dans l'espace de six jours, qu'il ne pouvoit pas même parler. Cependant les soldats inquiets et brûlant du désir de le voir, firent tant malgré les prières que leur firent les chefs de ne pas aggraver son mal par leur importunité, qu'ils obtinrent la permission d'être admis en sa présence.

Les larmes qu'ils répandirent en le voyant, annonçoient non des troupes sous les yeux de leur roi, mais une armée témoin de ses obsèques; la douleur néanmoins de ceux qui environnoient le lit étoit encore plus marquée : aussi le roi ayant jeté les yeux sur eux : « Trouverez-vous après ma mort, *leur dit-il*, un roi digne de commander à de pareils hommes » ? C'est une chose incroyable à dire et à entendre, que ce prince demeura constamment dans la situation où il s'étoit mis pour recevoir ses soldats, jusqu'à ce que tous, jusqu'au dernier de l'armée, lui eussent fait leur révérence; et quand la foule fut sortie, comme s'il n'eût plus rien à faire dans la vie, il se rejeta sur son lit, accablé de fatigue. Alors ayant fait approcher davantage ses courtisans, parce que la voix commençoit à lui manquer, il tira l'anneau qu'il avoit au doigt, le remit à Perdiccas, et lui commanda de faire porter son corps au temple d'Hammon. Comme on lui demanda à qui il laissoit l'empire, il ré-

ei qui esset optimus; cæterum, providere jam, ob id certamen, magnos funebres ludos parari sibi. Rursùs Perdiccâ interrogante quando cælestes honores haberi sibi vellet, dixit tum velle quum ipsi felices essent. Suprema hæc vox fuit regis, et paulo post exstinguitur. Ac primo, ploratu lamentisque et planctibus tota regia personabat; mox, velut in vastâ solitudine, omnia tristi silentio muta torpebant, ad cogitationes quid deinde futurum esset dolore converso. Nobiles pueri custodiæ corporis ejus assueti, nec doloris magnitudinem capere nec se ipsos intra vestibulum regiæ retinere potuerunt; vagique et furentibus similes, totam urbem luctu ac mœrore compleverant, nullis questibus omissis quos in tali casu dolor suggerit.

Ergo qui extra regiam astiterant, Macedones pariter Barbarique, concurrunt; nec poterant victi à victoribus in communi dolore discerni: Persæ justissimum dominum, Macedones optimum ac fortissimum regem invocantes, certamen quoddam mœroris edebant. Nec mœstorum solum, sed etiam indignantium voces exaudiebantur, tam viridem et in flore ætatis fortunæque, invidiâ Deûm ereptum esse rebus humanis. Vigor ejus et vultus educentis in prælium milites, obsidentis urbes, evadentis in muros, fortes viros pro concione donantis, occurrebant oculis,

pondit que c'étoit au plus digne ; mais qu'il prévoyoit déjà qu'à l'occasion de ce débat on lui préparoit de grands jeux funèbres. Perdiccas lui ayant encore demandé en quel temps il vouloit qu'on lui décernât les honneurs divins, il dit qu'il ne le vouloit que quand ils seroient heureux. Ce fut là sa dernière parole, et il mourut quelques momens après. D'abord tout le palais retentit de pleurs, de gémissemens, de cris douloureux; bientôt, comme au milieu d'une vaste solitude, tout fut dans un triste et profond silence, les réflexions de la douleur s'étant tournées vers l'avenir. La jeune noblesse de la garde ordinaire du corps, ne put tenir contre l'excès de son affliction, ni demeurer à l'entrée du palais; mais courant çà et là comme des forcénés, ils remplirent la ville de deuil et de consternation, par toutes les plaintes que la douleur suggère en pareil cas.

Là-dessus, ceux qui étoient hors du palais, Macédoniens et étrangers indistinctement, accoururent en foule, et dans leur commun désespoir il n'étoit pas possible de discerner les vaincus et les vainqueurs : les Perses en l'appelant le plus juste et le plus doux des maîtres; les Macédoniens, le meilleur et le plus vaillant des rois, sembloient se disputer à qui donneroit les plus grands témoignages d'affliction. Ce n'étoit pas uniquement par les gémissemens de la douleur, c'étoit par des cris d'indignation, qu'ils reprochoient aux Dieux de l'avoir, par envie, enlevé à la terre à la fleur de son âge, et dans le moment le plus beau de sa fortune. Sa vigueur infatigable, l'air qu'il avoit à mener les soldats au combat, à assiéger les villes, à escalader les murs, à récompenser publiquement la valeur, tout cela se représentoit à leurs yeux. Alors les

Tum Macedones divinos honores negasse ei pœnitebat, impiosque et ingratos fuisse se confitebantur quod aures ejus debitâ appellatione fraudassent. Et quum diu, nunc in veneratione, nunc in desiderio regis hæsissent, in ipsos versa miseratio est. Macedoniâ profecti ultra Euphraten, mediis hostibus novum imperium aspernantibus, destitutos se esse cernebant; sine certo regis herede, sine herede regni, publicas vires ad se quemque tracturum : bella deinde civilia, quæ sequuta sunt mentibus augurabantur; iterum, non de regno Asiæ, sed de rege, ipsis sanguinem esse fundendum, novis vulneribus veteres rumpendas cicatrices; senes, debiles, modo petitâ missione à justo rege, nunc morituros pro potentiâ forsitan satellitis alicujus ignobilis.

Has cogitationes volventibus, nox supervenit terroremque auxit. Milites in armis vigilabant; Babylonii, alius è muris, alius culmine sui quisque tecti, prospectabant, quasi certiora visuri : nec quisquam lumina audebat accendere; et quia oculorum cessabat usus, fremitus vocesque auribus captabant; ac plerumque vano metu territi, per obscuras semitas alius alii occursan-

Macédoniens se repentoient de lui avoir refusé les honneurs divins, et s'avouoient coupables d'impiété et d'ingratitude, pour l'avoir privé de la satisfaction de s'entendre donner un nom qui lui étoit dû. Enfin, après s'être long-temps occupés, tantôt des sentimens de leur vénération, tantôt des regrets que leur causoit la mort du roi, ils jetèrent sur eux-mêmes des regrets de compassion. Venus du fond de la Macédoine jusqu'au-delà de l'Euphrate, ils considéroient qu'ils étoient sans ressource au milieu de leurs ennemis, qui souffroient avec peine une domination nouvelle; qu'au défaut d'un héritier incontestable, issu du roi, d'un successeur légitime à l'empire, chacun alloit tirer à soi les forces publiques: puis leurs réflexions leur faisoient conjecturer les guerres civiles, qui suivirent en effet; qu'il leur faudroit encore répandre leur sang et rouvrir leurs anciennes plaies par de nouvelles blessures, non pour conquérir l'Asie, mais pour faire un roi; que malgré leur vieillesse, leurs infirmités, le congé qu'ils venoient d'obtenir de leur roi légitime, ils alloient mourir peut-être pour établir la puissance de quelque vil subalterne.

Pendant qu'ils s'occupoient de ces pensées, la nuit survint et augmenta encore leur crainte. Les soldats la passèrent sous les armes; et les Babyloniens montés les uns sur les murs, les autres au faîte de leurs maisons, étoient au guet comme pour être mieux informés de ce qui se passeroit: personne toutefois n'osoit se pourvoir de lumière; et comme on ne pouvoit plus voir, ils prêtoient l'oreille au moindre bruit, au moindre mot; prenant même quelquefois de fausses alarmes, ils couroient par des détours obscurs, s'entrechoquoient les uns les autres, et se don-

tes, invicem suspecti et soliciti, ferebantur. Persæ, comis suo more detonsis, in lugubri veste, cum conjugibus ac liberis, non ut victorem et modo hostem, sed ut gentis suæ justissimum regem vero desiderio lugebant. Assueti sub rege vivere, non alium qui imperaret ipsis digniorem fuisse confitebantur. Nec muris urbis luctus continebatur; sed proximam regionem ab eâ, deinde magnam partem Asiæ cis Euphraten, tanti mali fama pervaserat. Ad Darii quoque matrem celeriter perlata est : abscissâ ergo veste quâ induta erat, lugubrem sumpsit, laceratisque crinibus humi corpus abjecit. Assidebat ei altera ex neptibus, nuper amissum Hephæstionem, cui nupserat, lugens; propriasque causas doloris in communi mœstitiâ retractabat. Sed omnium suorum mala Sisygambis una capiebat; illa suam, illa neptium vicem flebat; recens dolor etiam præterita revocaverat; crederes modo amissum Darium, et pariter miseræ duorum filiorum exsequias esse ducendas. Flebat mortuos simul vivosque : quem enim puellarum acturum esse curam? quem alium futurum Alexandrum? iterum se captas, iterum excidisse regno; qui mortuo Dario ipsas tueretur reperisse, qui post Alexandrum respiceret utique non re-

noient réciproquement des soupçons et des inquiétudes. Les Perses se firent couper les cheveux, selon leur usage, parurent en habits de deuil avec leurs femmes et leurs enfans, et pleurèrent sincèrement Alexandre, non comme un prince victorieux et qui venoit d'être leur ennemi, mais comme le roi le plus légitime de la nation. Accoutumés au gouvernement monarchique, ils avouoient que jamais ils n'avoient eu un roi plus digne de les commander. Le deuil ne se renferma que dans l'enceinte de la ville; mais la nouvelle d'un accident si funeste, passa bientôt dans le voisinage, et de-là se répandit dans cette grande partie de l'Asie qui est en deçà de l'Euphrate. Elle ne tarda pas à parvenir aussi à la mère de Darius : dès qu'elle l'apprit, elle déchira la robe qu'elle portoit, en prit une de deuil, et se jeta par terre en s'arrachant les cheveux. Elle avoit près d'elle l'une de ses petites filles pleurant la perte qu'elle venoit de faire d'Héphestion, son mari; et dans le deuil général elle se rappeloit les motifs particuliers qu'elle avoit de s'affliger. Mais Sisygambis rassembloit seule dans son cœur tous les malheurs de ses proches; elle déploroit son sort, elle déploroit celui de ses petites filles, sa nouvelle affliction lui avoit rappelé le souvenir de ses anciens maux : il sembloit que Darius ne faisoit que de mourir, et que cette pauvre princesse avoit à faire cette fois les obsèques de deux fils. Elle pleuroit tout-la-fois les morts et les vivans : car désormais qui prendroit soin des deux jeunes princesses ? quel autre Alexandre trouveroient-elles ? qu'elles étoient une seconde fois captives, qu'une seconde fois elles venoient de perdre leur royaume; qu'après la mort de Darius elles avoient trouvé un protecteur, mais qu'après celle d'A-

perturas. Subibat inter hæc animum, octoginta fratres suos eodem die ab Ocho, sævissimo regum trucidatos, adjectumque stragi tot filiorum patrem; è septem liberis quos genuisset ipsa unum superesse; ipsum Darium floruisse paulisper, ut crudeliùs posset extingui. Ad ultimum dolori succumbit; obvolutoque capite, accidentes genibus suis neptem nepotemque aversata, cibo pariter abstinuit et luce; quinto postquam mori statuerat die extincta est. Magnum profectò Alexandro, indulgentiæ in eam justitiæque in omnes captivos, documentum est mors hujus, quæ, quum sustinuisset post Darium vivere, Alexandro esse superstes erubuit.

Et, Hercule! justè æstimantibus regem, liquet bona naturæ ejus fuisse; vitia, vel fortunæ, vel ætatis. Vis incredibilis animi, laboris patientia propemodum nimia; fortitudo non inter reges modo excellens, sed inter illos quoque quorum hæc sola virtus fuit; liberalitas sæpe majora tribuentis quam à Diis petuntur; clementia in devictos; tot regna, aut reddita quibus ea dempserat bello, aut dono data: mortis, cujus metus cæteros exanimat, perpetua contemptio; gloriæ laudisque ut justo major cupido, ita ut juveni et in tantis admittenda rebus; jam

lexandre elles ne trouveroient personne qui daignât les regarder. Au milieu de ses réflexions elle se souvenoit que ces quatre-vingt frères avoient été massacrés le même jour par Ochus, le plus cruel des tyrans, et avec eux le père de cette grande famille ; que de sept enfans qu'elle avoit eus elle-même, il ne lui en restoit qu'un ; que Darius même n'avoit prospéré quelque temps que pour périr ensuite d'une manière plus cruelle. Elle succomba enfin à sa douleur ; elle s'enveloppa la tête, et sans vouloir regarder sa petite-fille et son petit-fils qui étoient à ses genoux, elle renonça également à toute nourriture et à la lumière ; elle mourut enfin cinq jours après en avoir pris la résolution. C'est assurément, en faveur d'Alexandre, une grande preuve de sa bonté pour Sisygambis et de sa justice envers tous les prisonniers, que la mort de cette princesse, qui après avoir pu survivre à Darius, eut honte de survivre à Alexandre.

Et certes, si l'on veut apprécier ce prince avec justice : il est évident que ses bonnes qualités lui venoient de la nature ; et ses vices, de la fortune ou de l'âge. Une force d'esprit incroyable ; dans les travaux, une patience poussée presque à l'excès ; un courage distingué, non-seulement entre les rois, mais entre ceux mêmes qui n'ont eu que cette qualité ; une libéralité qui souvent donnoit plus qu'on ne demande aux Dieux ; une clémence soutenue envers les vaincus, tant de royaumes, ou rendus à ceux sur qui il les avoit conquis, ou donnés en pur don ; un mépris persévérant de la mort, qui glace de crainte les autres hommes ; une passion pour la gloire et la célébrité, démesurée sans doute, mais également pardonnable à un jeune prince et dans des circonstances si brillantes ; d'un côté

pietas erga parentes, quorum Olympiada immortalitati consecrare decreverat, Philippum ultus erat; jam in omnes ferè amicos benignitas, erga milites benevolentia; consilium par magnitudini animi, et quantam vix poterat ætas ejus capere solertia; modus immodicarum cupiditatum, veneris intra naturale desiderium usus, nec ulla nisi ex permisso voluptas : ingentes profecto dotes erant. Illa fortunæ: Diis æquare se, et cælestes honores accersêre, et talia suadentibus oraculis credere, et dedignantibus venerari ipsum vehementiùs quam par esset irasci; in externum habitum mutare corporis cultum, imitari devictarum gentium mores quas ante victoriam spreverat : nam iracundiam et cupidinem vini, sicuti juventa irritaverat, ita senectus mitigare potuisset. Fatendum est tamen, quum plurimum virtuti debuerit, plus debuisse Fortunæ, quam solus omnium mortalium in potestate habuit : quoties illum à morte revocavit? quoties temerè in pericula vectum perpetuâ felicitate protexit? vitæ quoque finem eum illi quem gloriæ statuit; exspectavêre eum fata, dum, Oriente perdomito aditoque Oceano, quidquid mortalitas capiebat impleret. Huic regi ducique successor quærebatur; sed major moles erat quàm ut unus subire eam posset : itaque, nomen

son respect filial, justifié par la résolution qu'il avoit prise de mettre Olympias au rang des immortels, et par la vengeance de la mort de Philippe; de l'autre, sa bonté pour presque tous ses courtisans, son affection pour les soldats; un jugement égal à sa grandeur d'ame, et un esprit de ressource presque au-dessus de son âge; de la modération dans les passions même qui en sont le moins susceptibles, une continence qui ne s'abandonnoit pas à tous les désirs de la nature et qui ne vouloit que des plaisirs permis : voilà sans doute de grandes qualités. Voici ce qu'il tenoit de la fortune : de s'égaler aux Dieux, de vouloir se faire rendre les honneurs divins, d'en croire là-dessus les oracles et de s'emporter outre mesure contre ceux qui refusoient de l'adorer; de prendre dans ses vêtemens les modes étrangères, et d'adopter les usages des nations vaincues qu'il avoit méprisées avant la victoire: car pour ce qui est de la colère et de la passion du vin, comme la jeunesse en avoit augmenté l'ardeur, la vieillesse auroit pu aussi la calmer. Il faut pourtant avouer que, s'il dut beaucoup à son propre mérite, il eut encore plus d'obligation à la Fortune, que lui seul de tous les hommes a eue à sa disposition: combien de fois l'a-t-elle dérobé à la mort? combien de fois, constamment heureux, l'a-t-elle protégé dans les périls où il s'étoit engagé témérairement? Elle a été jusqu'à donner les mêmes limites à sa vie et à sa gloire; les destins l'ont attendu, jusqu'à ce qu'ayant dompté l'Orient et pénétré jusqu'à l'Océan, il eût exécuté tout ce dont l'humanité est capable. C'étoit à un tel roi, à un tel général, qu'il falloit chercher un successeur; mais c'étoit un fardeau trop pesant pour une seule tête : aussi le nom seul d'Alexandre, et la gloire de ses ex-

quoque ejus et fama rerum in totum propemodum orbem reges ac regna diffudit, clarissimique sunt habiti, qui etiam minimæ parti tantæ fortunæ adhæserunt.

De successore Alexandri inter magnates consultatio.

CÆTERUM Babylone (inde enim divertit oratio), corporis ejus custodes in regiam principes amicorum ducesque copiarum advocavêre; sequuta est militum turba, cupientium scire in quem Alexandri fortuna esset transitura: multi duces, frequentiâ militum exclusi, regiam intrare non poterant, quum præco, exceptis qui nominatim citarentur, adire prohibuit; sed precarium spernebatur imperium. Ac primum ejulatus ingens ploratusque renovatus est; deinde futuri exspectatio, inhibitis lacrymis, silentium fecit. Tunc Perdiccas regiâ sellâ in conspectum vulgi datâ, in quâ diadema vestisque Alexandri cum armis erant, annulum sibi pridie traditum à rege in eâdem sede posuit; quorum aspectu rursùs obortæ omnibus lacrymæ integravêre luctum. Et Perdiccas: « Ego quidem, *inquit*, annulum quo ille regni atque imperii vires obsignare erat solitus, traditum ab ipso mihi, reddo vobis. Cæterum, quanquam nulla clades

ploits

ploits a fait des rois et des royaumes presque par toute la terre ; et l'on a regardé comme de très-grands princes, ceux même qui se sont appropriés la moindre portion d'une si grande fortune.

Conseil des Grands sur le successeur d'Alexandre.

CEPENDANT à Babylone (que cette digression a fait perdre de vue) les gardes-du-corps convoquèrent au palais les grands de la cour et les chefs des troupes; ils y furent suivis par un grand nombre de soldats, curieux de savoir dans les mains de qui alloit passer la fortune d'Alexandre : plusieurs généraux empêchés par la foule, ne pouvoient pénétrer jusqu'au palais, lorsqu'un héraut défendit d'entrer à tous ceux qui ne seroient pas appelés nommément; mais on fit peu de cas de ce commandement sans autorité. D'abord on recommença à se lamenter et à verser des larmes; puis le soin de l'avenir arrêtant les pleurs, le silence s'établit. Alors Perdiccas, ayant exposé aux yeux de tous, le siége royal, sur lequel étoient le diadême, le manteau et les armes d'Alexandre ; il y mit aussi l'anneau que le roi lui avoit donné la veille ; à cette vue on répandit de nouvelles larmes et les gémissemens recommencèrent. « Pour moi, *dit ensuite Perdiccas*, je vous remets l'anneau avec lequel le roi scelloit les ordres nécessaires au bien du gouvernement et au maintien de l'empire, et qu'il m'a lui-même confié. Au reste, quoique le ciel dans sa colère puisse nous affliger d'une calamité égale à celle que nous éprouvons ; à en juger cependant par la grandeur de ses exploits,

huic quâ affecti sumus par ab iratis Diis excogitari potest ; tamen magnitudinem rerum quas egit intuentibus credere licet, tantum virum deos accommodasse rebus humanis, quarum sorte completâ cito repeterent eum suæ stirpi. Proinde quoniam nihil aliud ex eo superest quam quod semper immortalitate subducitur, corpori nominique quam primum justa solvamus; haud obliti, in quâ urbe, inter quos simus, quali rege ac preside spoliati. Tractandum est, commilitones, cogitandumque ut victoriam partem inter hos de quibus parta est obtinere possimus. Capite opus est ; hocne uno an pluribus, in vestra potestate est : illud scire debetis, militarem sine duce turbam corpus esse sine spiritu. Sextus mensis est ex quo Roxane prægnans est ; optamus ut marem enitatur : ejus regnum, Diis approbantibus, futurum quando adoleverit ; interim à quibus regi velitis destinate ». *Hæc Perdiccas.*

Tum Nearchus, Alexandri modo sanguinem ac stirpem regiæ majestati convenire, neminem ait posse mirari : cæterum, exspectari nondum ortum regem et qui jam sit præteriri, nec animis Macedonum convenire nec tempori rerum ; esse è Barsine filium regis, huic diadema dandum. Nulli placebat oratio : itaque, suo more hastis scuta quatientes, obstrepere perseverabant ; jamque prope seditionem pervenerant, Nearcho pervicaciùs tuente sententiam. Tum

il est permis de croire que les Dieux n'avoient que prêté au monde un si grand homme, dans l'intention, quand leurs vues seroient remplies, de le retirer aussitôt à eux, de qui il descendoit. Puisqu'il ne nous reste donc de lui que ce qui n'a jamais de part à l'immortalité, acquittons-nous incessamment de ce que nous devons à sa dépouille mortelle et à sa mémoire; et n'oublions pas dans quelle ville, parmi quels hommes nous nous trouvons, quel roi et quel conducteur nous avons perdu. Ce qui doit nous occuper, mes chers camarades, c'est d'aviser aux moyens de pouvoir assurer la jouissance de notre victoire parmi ceux que nous avons vaincus. Il nous faut un chef; que la puissance réside dans un seul ou dans plusieurs, c'est à vous à en décider: ce que vous devez savoir, c'est qu'une armée sans chef est un corps sans ame. Roxane est grosse de six mois, nous souhaitons qu'elle nous donne un prince: ce sera à lui, sous le bon plaisir des Dieux, à régner quand il sera en âge; décidez en attendant à qui vous voulez confier les rênes du gouvernement ». Tel fut le discours de Perdiccas.

Là-dessus, Néarque reprit, que personne ne pouvoit trouver étrange que le sang et la postérité d'Alexandre eût le droit exclusif de succéder à la couronne, mais que d'attendre un roi qui n'étoit pas encore né, et d'en laisser un qui existoit déjà, c'étoit une chose qui ne convenoit ni aux dispositions des Macédoniens, ni à l'état actuel des affaires: que Barsine avoit donné un fils au roi, et que le diadême lui étoit dû. Cette proposition ne plut à personne; aussi frappant de leurs javelots contre les boucliers, selon leur coutume, tous firent un bruit qui dura longtemps; et Néarque défendant son opinion avec

Ptolemæus, « Digna prorsus est soboles, *inquit*, quæ Macedonum imperet genti; Roxanes vel Barsinæ filius, cujus nomen quoque Europam dicere pigebit, majore ex parte captivi! Cur Persas vicerimus ut stirpi eorum serviamus; quod justi illi reges, Darius et Xerxes, tot millium agminibus tantisque classibus nequidquam petiverunt? Mea sententia hæc est, ut sede Alexandri in regiâ positâ, qui consiliis ejus adhibebantur coëant quoties in commune consulto opus fuerit, eoque quod major pars eorum decreverit stetur, duces præfectique copiarum his pareant. » Ptolemæo quidam, potiores Perdiccæ assentiebantur. Tum Aristonus orsus est dicere, Alexandrum, consultum cui relinqueret regnum, voluisse optimum deligi: judicatum autem ab ipso optimum Perdiccan, cui annulum tradidisset; neque enim unum eum assedisse morienti, sed circumferentem oculos ex turbâ amicorum delegisse cui traderet: placere igitur, summam imperii ad Perdiccan deferri. Nec dubitavêre quin vera censeret; itaque universi procedere in medium Perdicca et regis annulum tollere jubebant. Hærebat inter cupiditatem pudoremque; et quo modestiùs quod exspectabat appeteret, pervicaciùs oblaturos esse credebat: itaque contatus diuque quid ageret incertus, ad

plus de chaleur, on touchoit au moment d'une sédition. « En vérité, *dit alors Ptolémée*, c'est une race bien digne de commander aux Macédoniens, que le fils de Roxane ou celui de Barsine, des demi-esclaves dont on n'oseroit même prononcer le nom en Europe ! Pourquoi aurions-nous vaincu les Perses pour nous asservir à leurs enfans ; ce que Darius et Xerxès, leurs rois légitimes, ont tenté en vain avec tant de milliers d'hommes et de si grandes flottes ? Mon avis est, qu'autour du trône d'Alexandre, dressé à cette fin dans le palais, tous ceux qui étoient de ses conseils se réunissent pour délibérer en commun toutes les fois qu'il sera nécessaire, qu'on s'en tienne à ce qui aura été résolu à la pluralité, et que les généraux et les commandans des corps soient soumis à ces décisions. Quelques-uns goûtoient l'avis de Ptolémée, mais les plus apparens étoient pour celui de Perdiccas. Alors Aristone représenta, que, quand on avoit demandé à Alexandre à qui il laissoit l'empire, il avoit ordonné qu'on fit le choix du plus digne : que cependant il avoit regardé Perdiccas comme le plus digne, puisqu'il lui avoit remis son anneau ; et que ce n'étoit pas que Perdiccas fût seul présent à sa mort, mais qu'après avoir jeté les yeux autour de lui, il l'avoit choisi dans la foule des courtisans pour lui confier ce dépôt : qu'il étoit donc d'avis qu'on déférât la souveraineté à Perdiccas. On ne douta point qu'il ne dît vrai ; tous en conséquence invitèrent Perdiccas à s'avancer et à reprendre l'anneau du roi. Il étoit en suspens entre le désir et la honte ; et il pensoit que moins il marqueroit d'empressement pour ce qu'en effet il souhaitoit fort, plus on le presseroit de l'accepter : de sorte qu'après avoir long-temps balancé, incertain du parti

ultimum tamen recessit et post eos qui sederant proximi constitit. At Meleager, unus è ducibus, confirmato animo, quem Perdiccæ contatio erexerat, «Nec Dii siverint, *inquit*, ut Alexandri fortuna tantique regni fastigium in istos humeros ruat; homines certè non ferent: nihil dico de nobilioribus quam hic est; sed de viris tantum; quibus invitis nihil perpeti necesse est. Nec vero interest, Roxanes filium, quandoque genitus erit, an Perdiccan regem habeatis; quum iste, sub tutelæ specie, regnum occupaturus sit: itaque nemo ei rex placet, nisi qui nondum natus est; et in tantâ omnium festinatione, non justâ modo, sed etiam necessariâ, exactos menses solus exspectat, et jam divinat marem esse conceptum; quem vos dubitatis paratum esse vel subdere? Si, me dius Fidius, Alexander hunc nobis regem pro se reliquisset, id solum ex iis quæ imperasset non faciendum esse censerem. Quin igitur ad diripiendos thesauros discurritis? harum enim opum regiarum utique populus est heres». Hæc eloququtus, per medios armatos erupit; et qui abeunti viam dederant, ipsum ad pronunciatam prædam sequebantur.

Jamque armatorum circa Meleagrum frequens globus erat, in seditionem ac discordiam versâ

qu'il devoit prendre, il prit pourtant à la fin celui de se retirer, et se tint debout derrière ceux qui d'abord avoient pris des siéges auprès de lui. Mais Méléagre, l'un des chefs, prenant avantage de l'irrésolution de Perdiccas, « Aux Dieux ne plaise, *dit-il*, que la fortune d'Alexandre et le faix d'un si grand empire tombe sur de pareilles épaules; les hommes du moins ne le souffriront pas : je ne parle pas de ceux qui sont plus distingués que Perdiccas, je ne désigne que les gens de cœur, que rien ne peut forcer à endurer une chose qu'ils désapprouvent. Et certes, il vous est égal d'avoir pour roi le fils de Roxane, en quelque temps qu'il naisse, ou Perdiccas; puisque sous le prétexte de la régence, il ne manquera pas de se rendre maître du royaume : c'est pour cela que personne ne lui agrée pour être roi, que celui qui n'est pas encore né; et lorsque tout le monde désire un roi avec un empressement, je ne dis pas seulement juste, mais nécessaire, il a seul la patience d'attendre l'expiration des mois d'une grossesse, il devine déjà que ce sera un garçon; et doutez-vous qu'il ne soit disposé même à en supposer un? Sur mon honneur, si Alexandre nous eût laissé un pareil successeur, ce seroit, de ses commandemens, le seul auquel je serois d'avis qu'on n'obéît pas. Que ne courez-vous donc piller les trésors du roi? car c'est véritablement le peuple qui est l'héritier des richesses qu'il laisse ». Après ce discours, il traversa brusquement les troupes; elles s'ouvrirent pour le laisser passer, et le suivirent pour le pillage qu'il leur avoit hautement conseillé.

Méléagre avoit déjà autour de lui un gros considérable de soldats en armes, l'esprit de sédition et de discorde ayant gagné la multitude,

concione, quum quidam, plerisque Macedonum ignotus, ex infimâ plebe, « Quid opus est, *inquit*, armis civilique bello habentibus regem quem quæritis? Aridæus, Philippo genitus, Alexandri paulo ante regis frater, sacrorum cæremoniarumque consors modo, nunc solus heres, præteritur à vobis quo merito suo? quidve fecit cur etiam gentium communi juri fraudetur? Si Alexandro similem quæritis, nunquam reperietis; si proximum, hic solus est ». His auditis, concio primo silentium velut jussa habuit; conclamant deinde pariter, Aridæum vocandum esse, mortemque meritos qui concionem sine eo habuissent. Tum Pithon, plenus lacrymarum, orditur dicere, nunc maximè miserabilem esse Alexandrum, qui tam bonorum civium militumque fructu et præsentiâ fraudatus esset; nomen enim memoriamque regis sui tantum intuentes, ad cætera caligare eos. Haud ambiguè in juvenem cui regnum destinabatur impensa probra, quæ magis ipsi odium quam Aridæ contemptum attulerunt; quippe dum miserentur, etiam favere cœperunt. Igitur non alium se quam eum, qui ad hanc spem genitus esset, regnare passuros pertinaci acclamatione declarant: vocarique Aridæum jubent; quem Meleager, infestus invisusque Perdiccæ, strenuè perducit in regiam; et milites, *Philippum* consalutatum, regem appellant.

lorsqu'un particulier de la lie du peuple, inconnu à la plupart des Macédoniens, s'écria : « A quoi bon en venir aux armes et à une guerre civile, puisque vous avez le roi que vous cherchez? Vous laissez là Aridée, fils de Philippe, frère de votre dernier roi Alexandre, que vous venez de voir son collègue dans les sacrifices et les cérémonies religieuses, et qui est aujourd'hui son unique héritier : comment l'a-t-il mérité? ou qu'a t'il fait pour être privé d'un droit généralement reconnu chez les peuples? si vous cherchez un roi semblable à Alexandre, vous ne le trouverez jamais; si vous voulez son plus proche héritier, celui-ci est le seul ». Sur cette proposition, il y eut d'abord un silence général comme si on l'eût ordonné; puis tous s'écrièrent unanimement, qu'il falloit appeler Aridée, et que ceux qui avoient convoqué l'assemblée sans lui étoient dignes de mort. Alors Pithon, tout en larmes, se mit à dire, que c'étoit sur-tout dans ce moment qu'Alexandre étoit à plaindre, d'être privé du plaisir de voir tant de bons citoyens et de braves soldats et de recueillir le fruit de leur affection, puisqu'ils n'envisageoient que le nom et la mémoire de leur roi, et qu'ils s'aveugloient sur tout le reste. Il lança sans équivoque, sur le jeune prince qu'on appeloit au trône, des traits injurieux, qui attirérent plus de haine à Pithon même que de mépris à Aridée, parce que la compassion qu'ils firent naître commença aussi à lui assurer la faveur de l'assemblée. Tous en effet s'écrièrent obstinément, qu'ils ne souffriroient point sur le trône un autre que celui dont la naissance autorisoit cette prétention : ils firent appeler Aridée; et Méléagre, qui haïssoit Perdiccas et qui en étoit haï, mena sur l'heure ce prince au palais, où, sous le nom de *Philippe*, il fut proclamé roi par les soldats.

Cæterum, hæc vulgi erat vox, principum alia sententia : è quibus Pithon consilium Perdiccæ exsequi cœpit, tutoresque destinat filio ex Roxane futuro Perdiccan et Leonnatum, stirpe regiâ genitos; adjecit ut in Europa Craterus et Antipater res administrarent, tum jusjurandum à singulis exactum, futuros in potestate regis geniti Alexandro. Meleager, haud injuriâ metu supplicii territus, cum suis secesserat. Rursùs, Philippum trahens secum, irrupit regiam, clamitans suffragari spei publicæ, de novo rege paulo ante conceptæ; robur ætatis, experirentur modo stirpem Philippi, et filium ac fratrem regum duorum: sibimetipsis potissimum crederent. Nullum profundum mare, nullum vastum fretum et procellosum tantos ciet fluctus, quantos multitudo motus habet, utique si novâ et brevi duraturâ libertate luxuriat. Pauci Perdiccæ modo electo, plures Philippo quam speraverat, imperium dabant : nec velle nec nolle quidquam diù poterant; pœnitebatque modo consilii, modo pœnitentiæ ipsius; ad ultimum tamen in stirpem regiam inclinavêre studiis. Cesserat ex concione Aridæus, principum auctoritate conterritus; et abeunte illo, conticuerat magis quam languerat militaris favor : itaque revocatus, vestem fratris, eam ipsam quæ in sellâ posita fuerat, induitur; et

Au reste, c'étoit la voix du peuple, mais les grands étoient d'un autre avis : Pithon, entr'autres, commençant à mettre à exécution celui de Perdiccas, nomma, pour tuteurs de l'enfant qui devoit naître de Roxane, Perdiccas lui-même et Léonnatus, tous deux du sang royal, et il donna en outre à Cratère et à Antipater la régence de l'Europe; ensuite on fit prêter serment par chacun de reconnoître pour roi ce fils d'Alexandre. Méléagre, craignant avec raison de subir la peine qu'il méritoit, s'étoit retiré avec ses partisans. Mais il revint bientôt au palais, traînant Philippe à sa suite, et criant, que la force de l'âge confirmoit l'espérance que le public avoit conçue peu auparavant de ce nouveau roi; qu'ils essayassent au moins du gouvernement d'un descendant de Philippe, fils et frère de deux rois; et qu'ils ne s'en rapportassent qu'à eux-mêmes. Aucun détroit, aucune mer, quelque profonde, quelque vaste, quelque orageuse qu'elle soit, n'élève des vagues pareilles aux mouvemens qui agitent la multitude, sur-tout dans l'ivresse de la première jouissance d'une liberté, à laquelle elle n'est point accoutumée, et qui lui échappera bientôt. C'étoit le petit nombre qui déféroit l'autorité à Perdiccas qu'on venoit d'élire; et Philippe avoit plus de partisans qu'il n'en avoit espéré : vouloir, ne vouloir pas, rien ne pouvoit être stable; tantôt on se repentoit du parti qu'on avoit pris, et tantôt du repentir même; à la fin pourtant les vœux se décidèrent pour le sang royal. Aridée, redoutant l'autorité des grands, s'étoit retiré de l'assemblée; et sa retraite avoit plutôt fermé la bouche aux soldats qu'affoibli leur affection : on le rappela donc et on le revêtit de la robe de son frère, celle même qu'on avoit placée sur le trône : et Méléagre en-

Meleager, thorace sumpto, capit arma novique regis satelles sequitur. Phalanx, hastis clypeos quatiens, expleturam se sanguine illorum qui affectaverant nihil ad ipsos pertinens regnum minabatur : in eâdem domo familiâque imperii vires remansuras esse gaudebant; hereditarium imperium stirpem regiam vindicaturam; assuetos se nomen ipsum colere venerarique, nec quemquam id capere nisi genium ut regnaret.

Igitur Perdiccas territus conclave in quo Alexandri corpus jacebat obserari jubet : sexcenti cum ipso erant spectatæ virtutis; Ptolemæus quoque se adjunxerat ei, puerorumque regia cohors. Cæterum haud difficulter à tot millibus armatorum claustra perfracta sunt; et rex quoque irruperat, stipatus satellitum turbâ, quorum princeps erat Meleager. Iratusque Perdiccas hos qui Alexandri corpus tueri vellent revocat : sed qui irruperant eminùs tela in ipsum jaciebant; multisque vulneratis, tandem seniores, demptis galeis quò faciliùs nosci possent, precari qui cum Perdiccâ erant cœpêre, ut abstinerent bello regique et pluribus cederent. Primus Perdiccas arma deposuit, cæterique idem fecêre : Meleagro deinde suadente ne à corpore Alexandri discederent, insidiis lo-

dossa la cuirasse, prit ses armes, et se mit à la suite du nouveau roi comme capitaine de ses gardes. La phalange, frappant des javelots contre les boucliers, menaçoit de se baigner dans le sang de ceux qui avoient osé prétendre à une couronne qui ne leur appartenoit en aucune manière : tous étoient charmés que les forces de l'empire restassent dans la même maison, dans la même branche; que ce royaume héréditaire fut déféré de droit au sang royal; qu'ils étoient d'ailleurs accoutumés à avoir pour le nom même de Philippe du respect et de la vénération, et que personne n'osoit le prendre s'il n'étoit destiné au trône par sa naissance.

Perdiccas effrayé de cette révolution, fait fermer la salle où étoit le corps d'Alexandre : il étoit accompagné de six cents hommes d'une valeur éprouvée; Ptolémée s'étoit aussi joint à lui, ainsi que la compagnie royale de la jeune noblesse. Mais tant de milliers de gens armés enfoncèrent les portes sans difficulté ; le roi lui-même se jeta en dedans, environné d'une troupe de gardes à la tête desquels étoit Méléagre. Perdiccas indigné, appela en particulier ceux qui étoient résolus de mettre le corps d'Alexandre à couvert de toute insulte : mais ceux qui avoient forcé l'entrée se mirent à tirer sur lui ; et après qu'ils eurent blessé bien du monde, enfin les plus anciens d'entre eux, ôtant leurs casques pour être plus aisément connus, prièrent ceux de la suite de Perdiccas, de cesser toute hostilité et de céder au roi et au parti le plus fort. Perdiccas fut le premier à mettre bas les armes, et les autres suivirent son exemple : mais ensuite Méléagre voulant leur persuader de ne pas quitter le corps d'Alexandre, ils s'imaginèrent qu'on leur tendoit un piége, et sor-

tum quæri rati, diversâ regiæ parte ad Euphraten fugam intendunt. Equitatus, qui ex nobilissimis juvenum constabat, Perdiccan et Leonnatum frequens sequebatur; placebatque excedere urbe et tendere in campo: sed Perdiccas ne pedites quidem sequuturos ipsum desperabat; itaque, ne abducendo equites abrupisse à cætero exercitu videretur, in urbe substitit.

At Meleager regem monere non destitit; jus imperii Perdiccæ morte sanciendum esse; ni occupetur impotens animus, res novaturum; meminisse eum quid de rege meruisset, neminem autem ei satis fidum esse quem metuat. Rex patiebatur magis quam assentiebatur: itaque Meleager silentium pro imperio habuit, misitque, regis nomine, qui Perdiccan arcesserent, iisdem mandatum ut occiderent, si venire dubitaret. Perdiccas, nuntiato satellitum adventu, sexdecim omninò pueris regiæ comitatus, in limine domûs suæ constitit; castigatosque, et Meleagri mancipia identidem appellans, sic animi vultûsque constantiâ terruit, ut vix mentis compotes fugerent. Perdiccas pueros equos jussit conscendere, et cum paucis amicorum ad Leonnatum pervenit, jam firmiore præsidio vim propulsaturus si quis inferret. Postero die indigna res Macedonibus videbatur Perdiccan ad mortis periculum adductum, et Me-

tant par les derrières du palais, ils s'enfuirent vers l'Euphrate. Un corps considérable de cavalerie, composé de jeunes gens les plus distingués de la noblesse, suivoit Perdiccas et Léonnatus; et ils étoient d'avis de sortir de la ville et de camper dans la plaine : mais Perdiccas ne désespéroit pas que l'infanterie même ne le suivît; c'est pourquoi il voulut rester dans la ville, pour ne pas donner lieu de croire qu'en emmenant la cavalerie, il eût voulu rompre avec le reste de l'armée.

Cependant Méléagre ne cessoit de dire au roi, qu'il falloit affermir son droit à la couronne par la mort de Perdiccas; que si l'on ne prévenoit ce brouillon, il causeroit quelque trouble; qu'il n'oublioit pas comment il avoit agi envers le roi, et qu'on n'est jamais d'une fidélité exacte à l'égard d'un prince qu'on redoute. Le roi laissoit plutôt dire qu'il n'approuvoit : cela donna lieu à Méléagre de prendre son silence pour un commandement, et il envoya chercher Perdiccas de la part du roi, avec ordre de le tuer, s'il faisoit difficuté de venir. Perdiccas, averti de l'arrivée de ces satellites, prit naïvement avec lui seize jeunes nobles de la compagnie royale, et attendit à la porte de son logis; il fit des reproches sanglans aux envoyés, les appela de fois à autre esclaves de Méléagre, et les étonna si fort par la fermeté de son courage et l'assurance de son maintien, que tout éperdus ils prirent la fuite. Perdiccas fit monter à cheval la jeune noblesse, et accompagné d'un petit nombre d'amis, il se rendit près de Léonnatus, bien plus sûr alors de pouvoir repousser la force par la force si on vouloit lui faire violence. Le lendemain les Macédoniens trouvèrent indigne que la vie de Perdiccas eût été en danger, et

leagri temeritatem armis ultum ire decreverant. Atque ille, seditione provisâ, quum regem adissent, interrogare eum cœpit an Perdiccan comprehendi ipse jussisset: ille Meleagri instinctu se jussisse respondit; cæterum, non debere tumultuari eos, Perdiccan enim vivere. Igitur concione dimissâ, Meleager, equitum maximè defectione perterritus, inopsque consilii (quippe in ipsum periculum reciderat quod inimico paulo ante intenderat), triduum ferè consumpsit incerta consilia volvendo. Et pristina quidem regiæ species manebat; nam et legati gentium regem adibant, et copiarum duces aderant, et vestibulum satellites armatique compleverant. Sed ingens suâ sponte mœstitia ultimæ desperationis index erat: suspectique invicem, non adire propiùs, non colloqui audebant, secretas cogitationes intra se quoque volventes; et ex comparatione regis novi desiderium excitabatur amissi: ubi ille esset, cujus imperium, cujus auspicium sequuti erant requirebant; destitutos se inter infestas indomitasque gentes expetituras tot cladium suarum pœnas quandocumque oblata esset occasio. His cogitationibus animos exedebant, quum annunciatur, equites qui sub Perdiccâ essent, occupatis circa Babylonem campis, frumentum quod in urbem invehebatur retinuisse: itaque inopia

résolurent de le venger de la témérité de Méléagre. Quand ils eurent abordé le roi, Méléagre qui prévoyoit l'orage, lui demanda lui-même si c'étoit lui qui avoit commandé qu'on arrêtât Perdiccas : le prince répondit qu'il en avoit donné l'ordre par le conseil de Méléagre ; qu'au surplus, les soldats ne devoient point causer de trouble pour cela, puisque Perdiccas étoit plein de vie. Méléagre, effrayé principalement de ce que la cavalerie l'avoit abandonné, et ne sachant que faire, parce qu'il étoit tombé dans le piége qu'il avoit tendu peu de jours auparavant à son ennemi, passa près de trois jours à former de vains projets. Cependant l'ancienne image de la cour subsistoit toujours ; car les ambassadeurs des nations s'adressoient au roi, les chefs des troupes étoient près de sa personne, et le vestibule de son palais étoit plein de gardes et de soldats sous les armes. Mais une profonde tristesse, naturellement répandue par-tout, sembloit annoncer le dernier désespoir : dans une défiance réciproque les uns des autres, on n'osoit ni s'approcher, ni se parler, et l'on s'entretenoit secrètement de ses propres pensées. La comparaison du nouveau roi avec l'ancien faisoit encore plus regretter la perte qu'on venoit de faire ; tous se demandoient où étoit celui qui les avoit commandés, sous les auspices duquel ils avoient fait la guerre : ils se voyoient sans ressource parmi des nations ennemies et indomptées, prêtes à se venger de leurs défaites toutes les fois que l'occasion s'en présenteroit. Ils se consumoient dans ces réflexions douloureuses, quand ils apprirent que la cavalerie aux ordres de Perdiccas, s'étant répandue dans les campagnes autour de Babylone, avoit arrêté le blé qu'on amenoit à la ville : la disette ne tarda

primum, deinde fames esse cœpit; et qui in urbe erant, aut reconciliandam gratiam cum Perdiccâ, aut armis certandum esse censebant.

Forte ita acciderat ut qui in agris erant, populationem villarum vicorumque veriti, confugerent in urbem, oppidani, quum ipsos alimenta deficerent, urbe excederent; et utrique generi tutior aliena sedes quam sua videretur: quorum consternationem Macedones veriti, in regiam coëunt quæque ipsorum sententia esset exponunt; placebat autem legatos ad equites mitti de finiendâ discordiâ armisque ponendis. Igitur à rege legatur Pasas thessalus, et Amissas Megalopolitanus, et Perilaüs; qui, quum mandata regis edidissent, non aliter posituros arma equites quam si rex discordiæ auctores dedidisset tulere responsum. His renunciatis suâ sponte milites arma capiunt; quorum tumultu è regiâ Philippus excitus: « Nihil, *inquit*, seditione est opus; nam inter se certantium præmia qui quieverint occupabunt. Simul mementote rem esse cum civibus, quibus spem gratiæ cito abrumpere ad bellum civile properantium est. Alterâ legatione an mitigari possint experiamur; et credo, nondum regis corpore sepulto, ad præstanda ei justa omnes esse coïturos. Quod ad me attinet, reddere hoc imperium malo quam exercere civium sanguine;

donc pas à se faire sentir, et la famine suivit de près; et ceux qui étoient dans la ville furent d'avis qu'il falloit, ou s'accommoder avec Perdiccas ou en venir à un combat.

Il étoit arrivé que les gens de la campagne, craignant qu'on ne vînt dévaster leurs métairies et leurs bourgades, s'étoient retirés à la ville; et que les habitans de la ville en étoit sortis, parce qu'ils y manquoient de vivres; les uns et les autres croyant être plus en sureté ailleurs que chez eux: mais les Macédoniens, craignant les suites de leur mécontentement, s'assemblèrent au palais et y proposèrent leur avis, c'étoit d'envoyer des députés à la cavalerie pour terminer les dissensions et renoncer à la voie des armes. Le roi députa en conséquence le théssalien Pasas, Amissas de Mégalopolis et Périlaüs; et quand ils eurent exposé ce dont le roi les avoit chargés; ils eurent pour réponse que la cavalerie ne désarmeroit qu'autant que le roi lui livreroit les auteurs de la division. Le rapport en ayant été fait, les soldats coururent aux armes de leur propre mouvement; et sur le bruit qu'ils firent, Philippe sortant de son palais: « Ce mouvement, *dit-il*, n'est pas nécessaire; car le prix du combat sera pour ceux qui se sont tenus en repos. D'ailleurs, souvenez-vous que vous avez affaire à des concitoyens, et que de leur ôter d'abord toute espérance de grâce, c'est se précipiter dans une guerre civile. Essayons de les calmer par une seconde députation; et je me persuade que les obsèques du roi n'étant pas encore faites, on se réunira plus volontiers pour lui rendre ces derniers devoirs. Pour ce qui est de mon intérêt personnel, j'aime mieux renoncer à la puissance souveraine, que d'en user au prix du

et si nulla alia concordiæ spes est, oro quæsoque, eligite potiorem.» Obortis deinde lacrymis, diadema detrahit capiti, dextram quâ id tenebat protendens, ut, si quis se digniorem profiteretur, acciperet. Ingentem spem indolis, ante eum diem fratris claritate suppressam, ea moderata excitavit oratio : itaque cuncti instare cœperunt ut quæ agitasset, exsequi vellet. Eosdem rursùs legat, petituros, ut Meleagrum tertium ducem acciperent. Haud ægrè id impetratum est; nam et abducere Meleagrum Perdiccas à rege cupiebat, et unum duobus imparem futurum esse censebat : igitur Meleagro cum phalange obviam egresso, Perdiccas, equitum turmas antecedens, occurrit; utrumque agmen, mutuâ salutatione factâ, coït, in perpetuum, ut arbitrabantur, concordiâ et pace firmatâ.

Sed jam fatis admovebantur Macedonum genti bella civilia; nam et insociabile est regnum, et à pluribus expetebatur. Primum ergo collegêre vires, deinde disperserunt : et quum pluribus corpus quam capiebat onerassent, cætera membra deficere cœperunt; quodque imperium sub uno stare potuisset, dum à pluribus sustinetur ruit. Proinde jure meritoque populus romanus salutem se principi suo debere profitetur, cui noctis quam penè supremam habuimus novum

sang de nos concitoyens ; et s'il n'y a pas d'autre moyen de conciliation, je vous prie et vous conjure d'en élire un autre qui convienne mieux ». Là-dessus, les larmes lui tombant des yeux, il ôta de sa tête le diadême, et avançant la main droite dont il le tenoit, il le présenta à quiconque s'en croiroit plus digne que lui. Ce discours plein de modération, fit concevoir de son caractère une espérance que l'éclat de la gloire de son frère avoit jusqu'alors empêché de naître : si bien que tous le pressèrent de mettre son projet à exécution. Il chargea les mêmes députés d'aller demander aux deux chefs de recevoir Méléagre pour troisième. On l'obtint sans difficulté, car Perdiccas étoit bien aise de tirer Méléagre d'auprès du roi, et il étoit assuré que ce chef ne balanceroit pas seul les deux autres : Méléagre étant donc sorti avec la phalange, Perdiccas, à la tête de la cavalerie, vint à sa rencontre ; les deux corps, après le salut de part et d'autre, se réunirent, persuadés que la concorde et la paix étoient assurées pour jamais.

Mais le moment approchoit où les destinées des Macédoniens devoient jeter cette nation dans les horreurs des guerres civiles ; car on ne souffre point de compagnon sur le trône, et plusieurs y prétendoient. Ils réunirent donc d'abord leurs forces ; ils les divisèrent ensuite : en surchargeant le corps, ils jetèrent les autres membres dans la langueur, et l'empire, qui sous un seul maître pouvoit se soutenir, tomba en décadence dès que plusieurs y mirent la main. C'est donc avec grande raison que le peuple Romain reconnoît hautement qu'il doit son salut à son prince, qui, comme un nouvel astre, lui apparut pour dissiper les ténèbres de cette nuit

sidus illuxit (1) : hujus, Hercule! non solis ortus lucem caliganti reddidit mundo, quum sine suo capite discordia membra trepidarent; quot ille tum extinxit faces! quot condidit gladios! quantam tempestatem subitâ serenitate discussit! Non ergo revirescit solum, sed etiam floret imperium : absit modo invidia, excipiet hujus seculi tempora ejusdem domus, utinam perpetua, certè diuturna posteritas. Cæterum, ut ad ordinem à quo me contemplatio publicæ felicitatis averterat redeam, Perdiccas unicam spem salutis suæ in Meleagri morte deponebat; vanum eumdem et infidum, celeriterque res novaturum, et sibi maximè infestum occupandum esse : sed altâ dissimulatione consilium premebat, ut opprimeret incautum. Ergo clam quosdam ex copiis quibus præerat subornavit, ut, quasi ignoraret ipse, conquererentur palàm Meleagrum æquatum esse Perdiccæ; quorum sermone, Meleager, ad se relato, furens irâ, Perdiccæ quæ comperisset exponit. Ille, velut novâ re exterritus, admirari, queri, nolentisque speciem ostentare ei cœpit; ad ultimum convenit ut comprehenderentur tam seditiosæ vocis auctores. Agit Meleager gratias, amplexusque Perdiccan, fidem ejus in se ac benevolentiam collaudat; tum com-

(1) Il s'agit ici de l'empereur Claude, qui, après bien des incertitudes sur la forme qu'on donneroit au gouvernement, fut enfin nommé empereur et mit fin à ces mouvemens. (*Suet. in* CLAUD. 10. [Ou plutôt VESPASIEN.]

qui fut presque pour nous une nuit de mort: ce fut le lever de cet astre certainement, non celui du soleil, qui rendit la lumière au monde plongé dans de véritables ténèbres, puisqu'au défaut de chef, les membres divisés étoient livrés aux horreurs de la discorde; que de flambeaux alors il a éteints! que d'épées il a fait remettre dans le fourreau! quelle tempête il a écarté en ramenant tout-à-coup la sérénité! Aussi est-il vrai, non-seulement que l'empire reprend de la vigueur, mais même qu'il est dans un état florissant: et si le destin n'en est jaloux, la postérité de cette auguste maison fixera, si ce n'est pas pour toujours, du moins pour long-temps, le bonheur de notre siècle. Mais pour reprendre la suite qu'un coup-d'œil sur la félicité publique m'a fait interrompre, Perdiccas faisoit dépendre toutes ses espérances de la mort de Méléagre: il le connoissoit fourbe et sans foi, toujours prêt à se remuer, et son ennemi mortel; il falloit donc le prévenir: mais il cachoit son dessein sous le voile d'une profonde dissimulation afin de le surprendre lorsqu'il s'y attendroit le moins. Dans cette vue, il disposa finement quelques particuliers des troupes qu'il commandoit, à se plaindre hautement, mais comme à son insu, qu'on eût mis Méléagre au niveau de Perdiccas, et ces propos étant revenus à Méléagre, il vint tout furieux en rendre compte à Perdiccas. Celui-ci, comme effrayé de cette nouvelle, affecte d'en paroître surpris, d'en faire des plaintes, d'en témoigner son déplaisir, à la fin il est arrêté qu'on se saisira des auteurs de ces propos séditieux. Méléagre fait de grands remercîmens à Perdiccas, l'embrasse, se loue extrêmement de sa franchise et de son affection; puis ils conviennent en com-

muni concilio rationem opprimendi noxios ineunt : placet exercitum patrio more lustrari, et probabilis causa videbatur præterita discordia.

Macedonum reges ita lustrare soliti erant milites, ut discissæ canis viscera ultimo in campò in quem deduceretur exercitus ab utrâque abjicerentur parte ; intrà id spatium armati omnes starent, hinc equites, illinc phalanx. Itaque eo die quem huic sacro destinaverant, rex cum equitibus elephantisque constiterat contra pedites, quibus Meleager præerat. Jam equestre agmen movebatur ; et pedites, subitâ formidine ob recentem discordiam, haud sanè pacati quidquam expectantes, parumper addubitavêre an in urbem subducerent copias, quippe pro equitibus planities erat ; cæterum, veriti ne temerè commilitonum fidem damnarent, substitêre, præparatis ad dimicandum animis si quis vim inferret. Jam agmina coibant parvumque intervallum erat quod aciem utramque divideret : itaque rex, cum unâ alâ, obequitare peditibus cœpit discordiæ auctores, quos tueri ipse debebat, instinctu Perdiccæ ad supplicia deposcens ; minabaturque omnes turmas cum elephantis inducturum se in recusantes. Stupebant improviso malo pedites, nec plus in ipso Meleagro erat aut concilii aut animi ; tutissimum ex presentibus vide-

mun

mum de la manière de surprendre les coupables : ils concluent que l'on purifiera l'armée selon le cérémonial du pays, et la division passée en fournissoit un prétexte bien plausible.

La manière dont les rois de Macédoine faisoient cette purification des troupes, consistoit à jeter aux deux extrémités du camp où l'on devoit conduire l'armée, les entrailles d'une chienne éventrée; et toutes les troupes en armes devoient se placer entre ces deux extrémités, la cavalerie d'un côté, et l'infanterie de l'autre. Au jour marqué pour cette cérémonie, le roi s'étoit mis à la tête de la cavalerie et des éléphans, vis-à-vis de l'infanterie que commandoit Méléagre. La cavalerie étoit déjà en mouvement, lorsque les gens de pied, frappés d'une frayeur soudaine au souvenir du dernier démêlé, et n'en augurant rien de pacifique, furent quelque temps en doute s'ils ne devoient pas se mettre en sureté dans la ville, d'autant que la plaine étoit favorable à la cavalerie; du reste, craignant de condamner trop légèrement la bonne foi de leurs compagnons d'armes, ils demeurèrent, mais dans la résolution de se bien battre, si on leur faisoit quelque violence. Les deux corps s'approchoient déjà, et il n'y avoit plus entre deux qu'un petit intervalle : alors le roi, avec un seul escadron, s'avança vers l'infanterie, et à l'instigation de Perdiccas, demanda qu'elle lui remît les auteurs de la sédition pour les envoyer au supplice, quoiqu'il eût dû les protéger; et il menaça même, si on les refusoit, de faire passer sur le ventre des gens de pied toute la cavalerie avec les éléphans. Ils demeurèrent interdits de ce coup imprévu, et Méléagre lui-même, ne montra ni plus de jugement, ni plus de résolution que les autres; il leur parut seulement qu'en

batur exspectare potiùs quàm movere fortunam. Tum Perdiccas, ut torpentes et obnoxios vidit, CCC ferè, qui Meleagrum erumpentem concione quæ prima habita est post mortem Alexandri sequuti erant, à cæteris discretos, elephantis in conspectu totius exercitûs objicit; omnesque belluarum pedibus obtriti sunt, nec prohibente Philippo, nec auctore : apparebatque id modò pro suo vindicaturum quod approbasset eventus. Hoc bellorum civilium Macedonibus et omen et principium fuit. Meleager, sero intellectâ fraude Perdiccæ, tum quidem, quia ipsius corpori vis non afferebatur, in agmine quietus stetit : at mox, damnatâ spe salutis, quum ejus nomine quem ipse fecerat regem in perniciem suam abutentes videret inimicos, confugit in templum; ac, ne loci quidem religione defensus, occiditur.

Perdiccas, perducto in urbem exercitu, concilium principium virorum habuit, in quo imperium ita dividi placuit, ut rex quidem summam ejus obtineret. Satrapes Ptolemæus fuit Ægypti et Africæ gentium que in ditione erant; Laomedonti Syria cum Phœnice data est : Philotæ Cilicia destinata; Lyciam cum Pamphyliâ et majore Phrygiâ obtinere jussus Antigonus; in Cariam Cassander; Menander in Lydiam missi; Phrygiam minorem Hellesponto adjunctam Leonnati provinciam esse jusserunt. Cappadocia Eumeni cum Paphlagoniâ cessit : præ-

pareilles circonstances il étoit plus sûr d'attendre l'évènement que de tenter la fortune. Perdiccas alors, les voyant éperdus et à sa discrétion, fit sortir des rangs environ trois cents hommes, qui avoient suivi, Méléagre quand il se retira de la première assemblée tenue après la mort d'Alexandre, et à la vue de toute l'armée il les exposa aux éléphans; ils furent tous écrasés sous les pieds de ces animaux, sans opposition comme sans ordre de la part de Philippe : il paroissoit seulement qu'il n'avoueroit que ce que l'évènement justifieroit. Ce fut-là pour les Macédoniens le présage et le commencement des guerres civiles. Quant à Méléagre, après avoir reconnu, mais trop tard, la fourberie de Perdiccas, il ne laissa pas de se tenir à son poste, parce qu'on n'entreprit rien contre sa personne : mais condamnant bientôt l'espérance qu'il avoit eue d'échapper, quand il vit ses ennemis abuser, pour le perdre, du nom de celui qu'il avoit lui-même fait roi, il se réfugia dans un temple : la sainteté du lieu ne lui servit de rien, et il y fut massacré.

Perdiccas ayant ramené l'armée à la ville, tint avec les principaux seigneurs un conseil, où, la souveraineté réservée au roi, l'on jugea à propos de partager l'empire de cette manière: Ptolémée fut fait satrape d'Egypte et des provinces d'Afrique qui en relevoient; on donna à Laomédon la Syrie avec la Phénicie; on assigna la Cilicie à Philotas; la Lycie avec la Pamphilie et la grande Phrygie fut le partage d'Antigone; on envoya Cassandre dans la Carie, et Ménandre dans la Lydie; la petite Phrygie réunie aux terres que baigne l'Hellespont forma le gouvernement de Léonnatus. La Cappadoce avec la Paphlagonie échut à Eumènes; il fut chargé de

ceptum est ut regionem eam usque ad Trapezunta defenderet, bellum cum Arbate gereret; solus hic detractabat imperium (1). Pithon Mediam, Lysimachus Thraciam appositasque Thraciæ ponticas gentes obtinere jussi. Qui Indiæ, quique Bactris et Sogdianis cæterisque aut Oceani aut rubri maris accolis præerant, quibus quisque finibus habuisset imperii etiam jus obtineret decretum; et ut Perdiccas cum rege esset, copiisque præesset quæ regem sequebantur. Credidêre quidam testamento Alexandri distributas esse provincias; sed famam ejus rei, quanquam ab auctoribus tradita est, vanam fuisse comperimus (2). Et quidem suas quisque opes, divisis imperii partibus, tuebantur, quas ipsi fundaverant si unquam adversùs immodicas cupiditates terminus staret : quippe paulo ante regis ministri, specie imperii alieni procurandi, singuli ingentia invaserant regna; sublatis certaminum causis, quum et omnes ejusdem gentis essent, et à cæteris sui quisque imperii regione discreti. Sed difficile erat eo contentos esse quod obtulerat occasio; quippe sordent prima quæque, quum majora sperantur : itaque omnibus expeditius videbatur augere regna, quam fuisset accipere.

(1) *Cum Arbate;* Justin, Plutarque, Diodore de Sicile, s'accordent tous à donner le nom d'*Ariarathe*, à ce roi de Cappadoce qui refusoit de se soumettre à l'empire des Macédoniens, et que Q. Curce nomme *Arbate*.

(2) *Vanam fuisse comperimus.* Q. Curce paroît avoir été mal instruit; car on lit en propres termes au I. Livre des Machabées (j. 6, 7,); *Et post hæc decedit in lectum* (Alexander) *et cognovit quia moreretur : et vocavit pue-*

la défense de cette contrée jusqu'à Trébisonde, et de la guerre contre Arbate : c'étoit le seul qui refusât de se soumettre à l'empire des Macédoniens. Pithon eut en partage la Médie, et Lysimaque, la Thrace, avec les peuplades maritimes contigues à la Thrace. Il fut arrêté que les gouverneurs de l'Inde, de la Bactriane, de la Sogdiane, et des autres pays qui touchent à l'Océan ou à la mer rouge, continueroient de commander dans les mêmes départemens qu'ils avoient eus jusques-là ; et que Perdiccas demeureroit auprès du roi, et commanderoit les troupes qui étoient à la suite de ce prince. Quelques-uns ont cru qu'Alexandre avoit fait par son testament ce partage des provinces ; mais nous avons vérifié que c'est une tradition sans fondement, quoique rapportée par quelques écrivains. C'est une chose certaine, qu'après ce partage de l'empire, chacun des copartageans pouvoit par lui-même soutenir l'établissement qu'il s'étoit fait, s'il se trouvoit jamais des bornes capables de résister au torrent des passions : car d'abord simples ministres du roi, sous prétexte d'affermir une puissance qui n'étoit pas à eux, ils avoient, chacun de son côté, envahi de grands royaumes ; et il n'y avoit entre eux aucune cause d'en venir aux mains, puisqu'ils étoient tous de la même nation, et que leurs états respectifs étoient bien nettement distingués les uns des autres. Mais il étoit difficile qu'ils se contentassent de ce que le hasard leur avoit offert ; parce qu'on fait peu de cas de ce qu'on a d'abord obtenu, quand on peut espérer mieux : et en conséquence, il parut à tous plus aisé d'augmenter leurs états, qu'il ne l'avoit été d'en faire la première acquisition.

ros suos nobiles, qui secum erant nutriti à juventute ; et divisit illis regnum suum, quum adhuc viveret.

Septimus dies erat ex quo corpus regis jacebat in solio, curis omnium ad formandum publicum statum à tam solemni munere aversis. Et non aliis quam Mesopotamiæ regione fervidior æstus existit, adeò ut pleraque animalia quæ in nudo solo deprehendit extinguat; tantus est vapor solis et cœli, quo cuncta velut igne torrentur! fontes aquarum et rari sunt, et incolentium fraude celantur; ipsis usus patet, ignotus est advenis. Ut tandem curare corpus exanimum amicis vacavit, nullâ tabe, ne minimo quidem livore corruptum vidêre qui intraverant; vigor quoque qui constat ex spiritu non destituerat vultum: itaque Ægyptii Chaldæique, jussi corpus suo more curare, primo non sunt ausi admovere, velut spiranti, manus; deinde precati ut jus fasque esset mortalibus attrectare eum, purgavêre corpus; repletumque est odoribus aureum solium, et capiti adjecta fortunæ ejus insignia. Veneno necatum esse credidêre plerique; filium Antipatri, inter ministros; Iollam nomine patris jussu dedisse. Sæpe certè audita erat vox Alexandri, Antipatrum regium affectare fastigium; majoremque esse præfecti opibus; ac titulo Spartanæ victoriæ inflatum, omnia à se data

Il y avoit déjà sept jours que le corps d'Alexandre étoit dans le cercueil, et que les soins nécessaires pour donner aux affaires publiques une forme de gouvernement assurée avoient empêché tout le monde de penser à la cérémonie des funérailles. Or, il n'y a point de région où la chaleur soit plus vive qu'en Mésopotamie, au point qu'elle fait périr la plupart des animaux qu'elle surprend en rase campagne; tant est grande l'ardeur du soleil et la chaleur du climat, qui brûle tout comme si le feu y passoit; d'ailleurs les sources d'eau y sont rares, et les habitans emploient toutes sortes de ruses pour en dérober la connoissance; ils savent où en prendre pour leur usage, les étrangers l'ignorent. Lorsqu'enfin les courtisans furent libres de s'occuper du cadavre, ceux qui étoient venus le trouvèrent sans corruption, et même sans la moindre tache; et il avoit encore sur le visage cet air vermeil qui annonce la vie : aussi les Egyptiens et les Chaldéens, qui avoient charge de l'embaumer à leur manière, n'osèrent d'abord y mettre la main, comme s'il respiroit encore; puis après l'avoir prié de permettre à des mortels de le toucher, ils tirèrent les entrailles; on le mit dans un cercueil d'or rempli de parfums, avec les ornemens de sa dignité sur la tête. Bien des gens ont cru qu'il étoit mort de poison; et que c'étoit Iollas, l'un de ses officiers, fils d'Antipater, qui le lui avoit donné par ordre de son père. Il est du moins certain qu'on avoit souvent ouï dire à Alexandre, qu'Antipater portoit ses vues jusqu'au trône; qu'il étoit plus puissant qu'il ne convenoit à un simple gouverneur; et qu'énorgueilli de la victoire qu'il avoit remportée sur Sparte, il prétendoit ne devoir qu'à lui tout ce qu'il tenoit du roi :

asserentem sibi : credebant etiam Craterum cum veterum militum manu ad interficiendum eum missum. Vim autem veneni quod in Macedoniâ gignitur talem esse constat, ut ferrum quoque exurat, ungulæ jumenti duntaxat patiens : *Stygem* appellant fontem ex quo pestiferum virus emanat; hoc per Cassandrum allatum, traditumque fratri Iollæ, et ab eo supremæ regis potioni inditum. Hæc, utcumque sunt tradita, eorum quos rumor asperserat mox potentia extinxit : regnum enim Macedoniæ Antipater et Græciam quoque invasit; soboles deinde excepit, interfectis omnibus quicumque Alexandrum etiam longinquâ cognatione contigerant. Cæterum corpus ejus à Ptolemæo, cui Ægyptus cesserat, Memphim; et inde, paucis post annis, Alexandriam translatum est; omnisque memoriæ ac nomini honos habetur.

È

C Æ S A R E.

Galliarum descriptio.

GALLIA est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. Hi omnes linguâ, institutis, legi-

on pensoït même que Cratère avoit été envoyé avec un corps de vieux soldats pour lui ôter la vie. Pour ce qui est du poison que produit la Macédoine, on le dit si violent qu'il consume le fer même, et qu'il ne peut se garder que dans un sabot de cheval : on appelle *Styx* la fontaine d'où découle ce poison mortel; ce fut Cassandre qui l'apporta, qui le remit à son frère Iollas, et celui-ci le jeta dans la dernière coupe que but le roi. Quoiqu'il en soit de ces bruits, ils furent bientôt étouffés par la puissance de ceux qu'ils désignoient : car Antipater s'empara de la Macédoine et de la Grèce; et sa postérité lui succéda, après avoir exterminé tous ceux qui tenoient à Alexandre au degré même le plus éloigné. Du reste, Ptolémée, qui eut l'Egypte en partage, fit porter le corps à Memphis; puis, quelques années après, à Alexandrie, où l'on rend toutes sortes d'honneurs à sa mémoire et à son nom.

MORCEAUX CHOISIS

DE CÉSAR.

Traduct. de Wailly.

Description des Gaules.

On divise toute la Gaule en trois parties; l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains; la troisième par ceux qui dans leur langue s'appellent Celtes, et dans la nôtre, Gaulois. Tous ces peuples diffèrent entre eux de langage,

bus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, à Belgis Matrona et Sequana dividit. Horum omnium fortissimi sunt Belgæ, propterea quod à cultu atque humanitate provinciæ longissimè absunt, minimèque ad eos mercatores sæpè commeant, atque ea, quæ ad effeminandos animos pertinent, important : proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt. Quâ de causâ Helvetii quoque reliquos Gallos virtute præcedunt, quod ferè quotidianis præliis cum Germanis contendunt, cùm aut suis finibus eos prohibent, aut ipsi in eorum finibus bellum gerunt. Eorum una pars, quam Gallos obtinere dictum est, initium capit à flumine Rhodano; continetur Garumnâ flumine; Oceano, finibus Belgarum; attingit etiam à Sequanis et Helvetiis flumen Rhenum; vergit ad septentriones. Belgæ ab extremis Galliæ finibus oriuntur : pertinent ad inferiorem partem fluminis Rheni : spectant in septentriones, et orientem solem. Aquitania à Garumnâ flumine ad Pyrenæos montes, et eam partem Oceani, quæ est ad Hispaniam, pertinet, spectat inter occasum solis et septentriones.

Suevorum mores.

SUEVORUM gens est longè maxima, et bellicosissima Germanorum omnium. Ii centum pagos habere dicuntur, ex quibus quotannis singula millia armatorum, bellandi causâ, suis ex finibus educunt : reliqui domi manent; pro

de mœurs et de lois. Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. Les Belges sont les plus vaillans de ces peuples, parce qu'ils sont très-éloignés du luxe et de la mollesse qui règnent dans la province romaine, et que les marchands étrangers n'allant pas souvent chez eux, ne leur portent pas ce qui contribue à amollir le courage. D'ailleurs, voisins des Germains qui habitent au-delà du Rhin, ils sont continuellement en guerre avec eux. C'est pour la même raison que les Helvétiens l'emportent aussi en valeur sur les autres Gaulois; car ils se battent presque tous les jours contre les Germains, soit pour les éloigner de leurs frontières, soit en portant chez eux la guerre. La partie des Gaules habitée, comme nous l'avons dit, par les Gaulois, commence au Rhône, et elle est bornée par la Garonne, l'Océan et la frontière des Belges : du côté des Séquanois (Francs-Comtois) et des Helvétiens, elle va jusqu'au Rhin, et tourne vers le Nord. Les Belges commencent aux frontières des Gaulois, s'avancent jusqu'à l'embouchure du Rhin, et regardent le nord et l'orient. La Gaule Aquitanique s'étend de la Garonne aux Pyrénées, et à cette partie de l'Océan qui baigne l'Espagne; elle est entre le couchant et le nord.

Mœurs des Suèves.

Les Suèves sont la nation la plus puissante et la plus guerrière de la Germanie. Ils passent pour avoir cent bourgs, lesquels tous les ans fournissent chacun mille soldats, qui vont porter la guerre chez les peuples voisins : le reste

se atque illis colunt. Hi rursus invicem anno post in armis sunt : illi domi remanent. Sic neque agricultura, neque ratio atque usus belli intermittitur : sed privati ac separati agri apud eos nihil est; neque longius anno remanere uno in loco, incolendi causâ, licet. Neque multum frumento, sed maximam partem lacte atque pecore vivunt, multumque sunt in venationibus: quæ res et cibi genere, et quotidiana exercitatione, et libertate vitæ, (quod à pueris nullo officio aut disciplinâ assuefacti, nihil omnino contra voluntatem faciant) et vires alit, et immani corporum magnitudine efficit. Atque in eam se consuetudinem adduxerunt, ut locis frigidissimis neque vestitus, præter pelles, habeant quidquam, quarum proter exiguitatem, magna est corporis pars aperta, et laventur in fluminibus.

Mercatoribus est ad eos aditus, eo magis ut, quæ bello ceperint, quibus vendant, habeant; quam quo ullam rem ad se importari desiderent. Quin etiam jumentis, quibus maxime Gallia delectatur, quæque impenso parat pretio, Germani importatis non utuntur; sed, quæ sunt apud eos nata prava atque deformia, hæc quotidianâ exercitatione, summi ut sint laboris, efficiunt. Equestribus præliis sæpe ex equis desiliunt, ac pedibus præliantur; equosque eodem remanere vestigio assuefaciunt; ad quos se celeriter, cum usus est, recipiunt : neque eorum

demeure dans le pays, et le cultive, tant pour eux que pour ceux qui vont en campagne. L'année suivante, ces premiers vont à leur tour porter les armes, et les derniers restent dans le pays. Par ce moyen, l'amour de l'agriculture et l'ardeur pour la guerre s'entretiennent également dans cette nation. Du reste, les terres sont chez eux en commun, sans que personne en ait en propre; ils ne demeurent même jamais plus d'un an dans le même lieu. Ils font peu de provisions de blé; car ils ne vivent presque que de lait, de la chair de leurs troupeaux, et surtout de leur chasse. Ce genre de vie, joint à ce qu'ils sont toujours en action, et à la liberté dont ils jouissent (car ils élèvent leurs enfans dans la même indépendance, dans le même éloignement de tout art, et ne leur font rien faire contre leur gré), les rend robustes et d'une taille prodigieuse. Ils se sont habitués, quoique dans un climat fort froid, à ne se vêtir que de peaux, qui n'étant pas assez larges, laissent la plus grande partie de leur corps toute nue; et d'ailleurs ils ne se baignent que dans les fleuves.

Ils reçoivent chez eux les marchands; mais c'est plutôt pour leur vendre le butin qu'ils ont fait à la guerre, que pour acheter de leurs marchandises. Ils ne sont pas même curieux de ces beaux chevaux étrangers dont les Gaulois font tant de cas, et qu'ils achètent si cher; mais ils préfèrent ceux du pays, tout mauvais et tout difformes qu'ils sont; et par un continuel exercice, ils les rendent infatigables. Comme dans les combats ils sautent souvent à bas de leurs chevaux, pour combattre à pied, ils les accoutument à demeurer dans la même place, et quand il en est besoin, ils remontent dessus avec une vîtesse surprenante. C'est aussi chez

moribus turpius quidquam, aut inertius habetur, quam ephippiis uti. Itaque ad quemvis numerum et ephippiatorum equitum, quamvis pauci, adire audent. Vinum ad se omninò importari non sinunt, quod eâ re ad laborem ferendum remollescere homines, atque effeminari arbitrantur.

Publice maximam putant esse laudem, quam latissimè à suis finibus vacare agros; hâc re significari, magnum numerum civitatum suam vim sustinere non potuisse. Itaque una ex parte à Suevis circiter millia passuum DC agri vacare dicuntur.

In Britanniam expeditio.

Exiguâ parte æstatis reliquâ, Cæsar, etsi in iis locis, quòd omnis Gallia ad Septentrionem vergit, maturæ sunt hiemes, tamen in Britanniam proficisci contendit, quòd omnibus ferè Gallicis bellis, hostibus nostris indè subministrata auxilia intelligebat: et, si tempus anni ad bellum gerendum deficeret; tamen magno sibi usui fore arbitrabatur, si modo insulum adisset, genus hominum perspexisset, loca, portus, aditus, cognovisset; quæ omnia ferè Gallis erant incognita: neque enim temerè præter mercatores ad illos adit quisquam, neque iis ipsis quidquam præter oram maritimam, atque eas regiones, quæ sunt contra Galliam notum est. Itaque convocatis ad se undique mercatoribus, neque quanta esset insulæ magnitudo,

eux une marque de mollesse la plus honteuse, que de se servir de selle; aussi ne balancent-ils point, quelque peu nombreux qu'ils soient, d'attaquer une grosse troupe de cavalerie bien équipée. Ils ne permettent point du tout qu'on leur porte du vin; ils croient que cette liqueur amollit les hommes; qu'elle les rend efféminés et incapables de supporter la fatigue.

Ils font gloire de n'être bornés que par de vastes déserts; c'est, selon eux, une marque qu'un grand nombre de nations ne pouvant résister, ont abandonné ce pays. Aussi prétend-on que du côté des Suèves, il y a sur leur frontière près de deux cents lieues de pays inhabité.

Expédition de la Grande-Bretagne.

Quoique l'été fût fort avancé, et que l'biver commence de bonne heure dans les pays septentrionaux, tels que la Gaule, cependant César résolut de passer dans la Grande-Bretagne, qui, dans presque toutes les guerres que nous avions euès contre les Gaulois, les avoit secourus contre les Romains. Il comptoit que si le temps étoit trop court pour lui faire la guerre, du moins il lui seroit avantageux de reconnoître cette île, de s'instruire de l'espècé de peuples qui l'habitoient, d'en connoître le pays, les ports, les avenues; toutes choses qui étoient presque inconnues aux Gaulois, parce que jusqu'alors, il n'y avoit eu que des marchands qui eussent osé en approcher, et que même ils n'en connoissoient guères que la côte et les pays situés à l'opposite de la Gaule. Aussi, ayant assemblé grand nombre de marchands, il ne put ap-

neque quæ, aut quantæ nationes incolerent, neque quem usum belli haberent, aut quibus institutis uterentur, neque qui essent ad majorum navium multitudinem idonei portus, reperire poterat.

Ad hæc cognoscenda, priùs quam periculum faceret, idoneum esse arbitratus, C. Volusenum, cum navi longa præmittit. Huic mandat, ut exploratis omnibus rebus, ad se quàm primùm revertatur. Ipse cum omnibus copiis, in Morinos proficiscitur; quod inde erat brevissimus in Britaniam transjectus: huc naves undique ex finitimis regionibus, et quam superiore æstate ad Veneticum bellum fecerat classem, jubet convenire. Interim consilio ejus cognito, et per mercatores perlato ad Britannos, à compluribus ejus insulæ civitatibus ad eum legati veniunt, qui polliceantur obsides dare, atque imperio populi R. obtemperare. Quibus auditis, liberaliter pollicitus, hortatusque ut in ea sententia permanerent, eos domum remisit, et cum his unà Comium, quem ipse, Atrebatibus superatis, regem ibi constituerat, cujus et virtutem, et consilium probabat, et quem sibi fidelem arbitrabatur, cujusque auctoritas in his regionibus magna habebatur, mittit. Huic imperat, quas possit, adeat civitates; horteturque, ut populi Romani fidem sequantur; seque celeriter eò venturum nunciet. Volusenus, perspectis regionibus, quantùm ei facultatis dari potuit, qui navi egredi, ac se barbaris committere non auderet, V die ad Cæsarem revertitur; quæque ibi perspexisset, renunciat.

prendre d'eux ni quelle étoit la grandeur de l'île, ni le nombre et la force des peuples qui l'habitoient, ni leur manière de faire la guerre, ni les mœurs, ni quels étoient les ports capables de contenir plusieurs grands navires.

Pour en être informé avant de tenter l'entreprise, il trouva à propos d'envoyer la reconnoître, et détacha pour cela C. Volusénus avec une barque longue, le chargeant de venir lui rendre compte au plutôt de tout ce qu'il auroit découvert. Lui-même partit avec toutes ses troupes pour se rendre chez les Morins, (habitans des côtes de Boulogne et de Calais), où est le plus court passage dans la Grande-Bretagne; après avoir donné ordre de s'y rendre à tous les vaisseaux de ces quartiers-là, et à la flotte dont, la campagne précédente, il s'étoit servi dans la guerre contre ceux de Vénétie, (Vannes). Les Bretons, instruits de son dessein par les marchands, dépêchent de plusieurs cantons de leur île pour lui promettre des ôtages et obéissance. César les exhorta à persister dans ce sentiment; et les renvoyant chez eux, il les fit accompagner par Comius, qu'il avoit fait roi des Atrebates, (habitans d'Arras) après les avoir soumis, en qui il avoit une entière confiance, dont il connoissoit la valeur et la prudence, et qui passoit pour avoir beaucoup de crédit dans cette île. Il lui recommanda de visiter le plus de peuples qu'il pourroit, de les exhorter à faire alliance avec les Romains, et de les assurer qu'il se rendroit bientôt dans leur île. Volusénus ayant pris connoissance de toute la côte, autant qu'il le pouvoit sans débarquer, parce qu'il n'osoit se fier à ces Barbares, cinq jours après son départ, revint auprès de César, et lui rendit compte de ce qu'il avoit vu.

Dùm in his locis Cæsar navium parandarum causâ moratur, ex magna parte Morinorum ad eum legati venerunt, qui de superioris temporis consilio excusarent; quòd homines barbari, et nostræ consuetudinis imperiti, bellum populo Rom. fecissent : seque ea, quæ imperasset, facturos pollicerentur. Hoc sibi satis opportunè Cæsar accidisse arbitratus, quòd neque post tergum hostem relinquere volebat; neque belli gerendi, propter anni tempus, facultatem habebat, neque has tantularum rerum occupationes sibi Britanniæ anteponendas judicabat ; magnum his numerum obsidum imperat : quibus adductis, eos in fidem accepit. Navibus circiter LXXX onerariis coactis contractisque, quod satis esse ad duas legiones transportandas existimabat; quidquid prætereà navium longarum habebat, quæstori, legatis, præfectisque distribuit. Huc accedebant XVIII onerariæ naves, quæ ex eo loco millibus passuum VIII vento tenebantur, quo minùs in eumdem portum pervenire possent : has equitibus distribuit; reliquum exercitum Q. Titurio Sabino, et L. Arunculeio Cottæ, legatis, in Menapios, atque in eos pagos Morinorum, ab quibus ad eum legati non venerant deducendum, dedit P. Sulpicium Rufum legatum cum eo præsidio quod satis esse arbitrabatur, portum tenere jussit.

His constitutis rebus, nactus idoneam ad navigandum tempestatem, tertiâ ferè vigiliâ solvit, equitesque in ulteriorem portum progredi, et naves conscendere, ac se sequi jussit : ab

Pendant le séjour que fit César chez les Morins, en attendant que ses vaisseaux fussent prêts, il lui vint des députés de la plupart de ces peuples, pour s'excuser de ce qui s'étoit passé l'année précédente, lui représentant qu'ils étoient des barbares peu instruits des coutumes des Romains, et l'assurant qu'ils feroient tout ce qu'il leur ordonneroit. Il fut fort content d'une ambassade qui lui venoit si à propos; car il ne vouloit point laisser d'ennemis derrière lui, et il n'avoit pas le temps de s'amuser à faire la guerre; il ne croyoit pas non plus que des affaires si peu importantes dussent être préférées à la Grande-Bretagne. Dans cet esprit, il leur demanda grand nombre d'ôtages; ils les fournirent, et il leur accorda sa protection. Cette affaire finie, il assembla environ quatre-vingt vaisseaux de charge, qu'il crut pouvoir suffire pour le transport de deux légions; et les galères qu'il avoit, il les distribua au questeur, à ses lieutenans-généraux et aux autres principaux officiers. Il avoit encore, environ à trois lieues de là, dix-huit vaisseaux de charge, que les vents avoient empêché de se rendre dans le même port; il les distribua à sa cavalerie, et donna le reste de son armée à Q. Titurius Sabinus et L. Aurunculeius Cotta, ses lieutenans, pour marcher contre les Ménapiens, (peuples de la Gueldre et du Brabant) et contre ceux des Morins qui ne lui avoient point envoyé de députés. En même temps il laissa P. Sulpicius Rufus son lieutenant, avec une garnison suffisante pour la garde du port.

Ces arrangemens faits, et le vent étant devenu favorable, il fit voile environ à minuit, après avoir commandé à sa cavalerie d'aller s'embarquer au port voisin et de le suivre. Elle

quibus cùm id paulo tardiùs esset administratum, ipse horâ circiter diei IV cum primis navibus Britanniam attigit, atque ibi in omnibus collibus expositas hostium copias armatas conspexit. Cujus loci hæc erat natura : adeò montibus angustis mare continebatur, uti ex locis superioribus in littus telum adjici posset. Hunc ad egrediendum nequaquam idoneum arbitratus locum, dum reliquæ naves eo convenirent, ad horam IX in anchoris expectavit. Interim legatis tribunisque militum convocatis, et quæ ex Voluseno cognovisset, et quæ fieri vellet, ostendit : monuitque, ut rei militaris ratio, maximèque ut res maritimæ postularent, (ut quæ celerem atque instabilem motum haberent), ad nutum et ad tempus omnes res ab iis administrarentur. His dimissis, et ventum et æstum uno tempore nactus secundum, dato signo, et sublatis anchoris, circiter millia passuum VIII ab eo loco progressus, aperto ac pleno littore naves constituit.

At barbari, consilio Romanorum cognito, præmisso equitatu et essedariis, quo plerumque genere in præliis uti consueverunt, reliquis copiis subsecuti, nostros navibus egredi prohibebant. Erat ob has causas summa difficultas, quod naves, propter magnitudinem, nisi in alto constitui non poterant : militibus autem, ignotis locis impeditis manibus, magno et gravi onere armorum pressis, simul et de navibus desiliendum, et fluctibus consistendum, et cum hostibus erat pugnandum : cùm illi aut ex arido

ne fit pas assez de diligence; en sorte qu'il n'arriva dans la Grande-Bretagne, sur les dix heures du matin, qu'avec ses premiers vaisseaux : il il y vit sur toutes les collines les troupes ennemies sous les armes. Telle étoit la situation de cet endroit : la rade se trouvoit si près des montagnes, que de ces hauteurs on pouvoit lancer des traits sur le rivage. César trouva cet endroit si peu convenable à un débarquement, qu'il y resta à l'ancre jusqu'à trois ou quatre heures du soir, pour attendre que le reste de sa flotte fut arrivé. Cependant il assemble ses lieutenans-généraux et les tribuns des soldats, leur fait part de ce qu'il avoit appris de Volusénus, les instruit de son dessein; et les avertit d'agir d'eux-mêmes selon le temps, les circonstances, la connoissance qu'ils avoient de l'art militaire, et sur-tout d'une guerre par mer, où le moindre délai pouvoit dans un moment changer la face des choses : après cela il les renvoya; et le vent avec la marée étant devenus favorables, il donna le signal, leva l'ancre, et vint mouiller environ à trois lieues de là sur un rivage uni et découvert.

Les Barbares qui s'aperçurent de son dessein, détachèrent aussitôt leur cavalerie et les chariots dont ils ont coutume de se servir en guerre, pour empêcher nos gens de débarquer, et firent suivre le reste de leurs troupes. Ce qui s'opposa le plus à notre débarquement, fut la grandeur de nos vaisseaux qui ne pouvoient approcher de la côte; en sorte que nos gens qui ne connoissoient pas les lieux, ayant les mains embarrassées, et étant chargés du poids de leurs armes, avoient assez affaire, en se jetant à l'eau, de résister aux vagues et à l'ennemi, tandis que les Barbares à pieds secs ou

aut paululum in aqua progressi, omnibus membris expediti, notissimis locis, audacter tela conjicerent, et equos insuefactos incitarent. Quibus rebus nostri perterriti, atque hujus omnino generis pugnæ imperiti, non omnes eadem alacritate ac studio, quo in pedestribus uti præliis consueverant, utebantur.

Quod ubi Cæsar animadvertit, naves longas, quarum et species erat Barbaris inusitatior, et motus ad usum expeditior, paululum removeri ab onerariis navibus, et remis incitari, et ad latus apertum hostium construi; atque inde fundis, tormentis, sagittis, hostes propelli, ac submoveri jussit: quæ res magno usui nostris fuit; nam et navium figurâ, et remorum motu, et inusitato genere tormentorum permoti Barbari, constiterunt, ac paulum modo pedem retulerunt. Atque, nostris militibus cunctantibus, maxime propter altitudinem maris, qui X legionis aquilam ferebat, contestatus Deos, ut ea res legioni feliciter eveniret: Desilite, inquit, milites, nisi vultis aquilam hostibus prodere; ego certè meum reipublicæ atque imperatori officium præstitero. Hoc cum magna voce dixisset, se ex navi projecit, atque in hostes aquilam ferre cœpit. Tum nostri cohortati inter se, ne tantum dedecus admitteretur, universi ex navi desilierunt; hos item alii ex proximis navibus, cùm conspexissent, subsecuti, hostibus appropinquârunt

Pugnatum est ab utrisque acriter. Nostri

en s'avançant un peu dans l'eau, mais sans avoir les membres embarrassés et marchant dans des endroits qui leur étoient parfaitement connus, lançoient leurs traits tout à leur aise, et nous fouloient aux pieds de leurs chevaux accoutumés à ces attaques. Nos troupes effrayées, et qui ignoroient entièrement ce genre de combat, n'agissoient ni avec la même ardeur, ni avec la même vivacité qu'elles le faisoient sur terre.

Dès que César s'en fut aperçu, il fit un peu éloigner des vaisseaux de charge ses galères, dont la forme étoit peu connue aux Barbares, et avec lesquelles on pouvoit manœuvrer plus facilement : il leur ordonna de s'avancer et de se placer vers le flanc des ennemis, de les charger à coups de frondes, de machines et de traits, et de les forcer à quitter la place ; ce qui réussit si bien que l'ennemi surpris de la figure de nos galères, de leur mouvement, et de la nature de nos machines qui leur étoient inconnues, s'arrêta d'abord, et commença ensuite à reculer. Et comme nos gens balançoient encore à sauter à la mer dont ils ne connoissoient pas bien la profondeur, l'enseigne de la dixième légion, après avoir prié les Dieux de favoriser son entreprise : Suivez-moi, compagnons, dit-il, si vous ne voulez pas livrer l'aigle romaine aux ennemis ; pour moi, je ferai mon devoir envers César et la république. En disant ces mots, il s'élance hors du vaisseau, et porte l'aigle contre les Barbares. Alors les Romains s'animant les uns les autres, et s'exhortant à ne pas se couvrir d'une si grande honte, sautent tous du vaisseau ; ceux des autres vaisseaux les plus proches les suivent, et marchent à l'ennemi.

Le combat fut opiniâtre de part et d'autre.

tamen, quod neque ordines servare, neque firmiter insistere, neque signa subsequi poterant; atque alius alia ex navi, quibuscumque signis occurrerat, se aggregabat, magnopere perturbabantur. Hostes verò, notis omnibus vadis, ubi ex littore aliquos singulares ex navi egredientes conspexerant, incitatis equis, impeditos adoriebantur : plures paucos circumsistebant; alii ab latere aperto, in universos tela conjiciebant. Quod cùm animadvertisset Cæsar, scaphas longarum navium, item speculatoria navigia militibus compleri jussit; et quos laborantes conspexerat, iis subsidia submittebat. Nostri, simul in arido constiterunt, suis omnibus consecutis, in hostes impetum fecerunt, atque eos in fugam dederunt; neque longius prosequi potuerunt, quòd equites cursum tenere atque insulam capere non potuerant. Hoc unum ad pristinam fortunam Cæsari defuit.

Hostes prælio superati, simul atque ex fuga receperunt, statim ad Cæsarem legatos de pace miserunt : obsides daturos, quæque imperasset, sese facturos polliciti sunt. Unà cum his legatis Commius Atrebas venit, quem supra demonstraveram à Cæsare in Britaniam præmissum. Hunc illi navi egressum, cùm ad eos imperatoris mandata perferret, comprehenderant, atque in vincula conjecerant : tunc facto prælio, remiserunt; et in petenda pace ejus rei culpam in multitudinem contulerunt; et propter imprudentiam, ut ignosceretur, petiverunt. Cæsar questus, quod, cum ultro in continentem legatis

Cependant

Cependant les nôtres qui ne pouvoient ni garder leurs rangs, ni faire ferme, ni suivre leurs drapeaux, parce que descendant l'un après l'autre de leurs vaisseaux, chacun se rangeoit sous la première enseigne qu'il rencontroit, étoient dans un extrême embarras; au lieu que l'ennemi qui connoissoit tous les gués, tomboit sur les nôtres à mesure qu'il les voyoit prendre terre, et poussoit sa cavalerie contre eux : un grand nombre en enveloppoit un petit; et d'autres les prenant en flanc, lançoient leurs traits sur ceux qu'ils voyoient rassemblés en grand nombre. César s'en étant aperçu, fit remplir de soldats les chaloupes des galères avec plusieurs pataches, et envoya au secours de ceux qu'il remarquoit en avoir besoin. Dès que nos soldats eurent pris terre, et se furent vus en état de combattre, ils chargèrent les Barbares et les mirent en fuite; mais ils ne purent les poursuivre fort loin, parce que la cavalerie n'avoit pu les suivre d'assez près, ni arriver à temps dans l'île. Ce fut-là la seule chose qui dans cette occasion manqua au bonheur ordinaire de César.

Les Barbares s'étant ralliés après leur défaite, envoyèrent aussitôt à César des députés demander la paix, et ils offrirent de donner des ôtages et de se soumettre. Comius, roi des Atrebates, que César avoit envoyé devant lui dans la Grande-Bretagne, comme il a été dit, arriva avec ces députés. Ils l'avoient arrêté, et mis aux fers à la descente du vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué pour leur porter les ordres de César. Ils le relâchèrent d'abord après leur défaite; et en venant demander la paix, ils rejetèrent cette violence sur la multitude, et le prièrent d'excuser leur imprudence. César se plaignit de ce qu'ils lui avoient fait la guerre sans sujet, après

missis pacem ab se petissent, bellum sine causa intulissent, ignoscere imprudentiæ dixit, obsidesque imperavit : quorum illi partem statim dederunt, partem ex longinquioribus locis accersitam paucis diebus sese daturos dixerunt. Interea suos remigrare in agros jusserunt; principesque undique convenêre, et se civitatesque suas Cæsari commendârunt.

His rebus pace firmatâ, post diem IV, quam est in Britanniam ventum, naves XVIII de quibus supra demonstratum est, quæ equites sustulerant, ex superiore portu leni vento solverunt : quæ cùm appropinquarent Britanniæ, et ex castris viderentur, tanta tempestas subitò coorta est, ut nulla earum cursum tenere posset; sed aliæ eodem, unde erant profectæ, referrentur, aliæ ad inferiorem partem insulæ, quæ est propius solis occasum, magno sui cum periculo dejicerentur : quæ tamen anchoris jactis, cum fluctibus complerentur, necessario, adversâ nocte in altum provectæ, con inentem petiverunt.

Eâdem nocte accidit, ut esset luna plena; quæ dies maritimos æstus maximos in oceano efficere consuevit; nostrisque id erat incognitum. Ita uno tempore et longas naves, quibus Cæsar exercitum transportandum curaverat, quasque in aridum subduxerat, æstus complebat; et onerarias, quæ ad anchoras erant deligatæ, tempestas afflictabat : neque ulla nostris facultas, aut administrandi, aut auxiliandi dabatur. Compluribus navibus fractis, reliquæ cùm essent funibus, anchoris, reliquisque armamentis amissis, ad navigandum inutiles, magna, id quod

lui avoir d'eux-mêmes envoyé demander la paix jusque dans les Gaules; il leur dit qu'il leur pardonnoit; mais il demanda des ôtages. Ils en livrèrent sur-le-champ une partie : pour l'autre qu'ils faisoient venir de loin, ils promirent de la donner sous peu de jours. Cependant ils congédièrent leurs troupes; et les principaux d'entre eux vinrent de tous côtés recommander à César, leurs intérêts et ceux de leurs cantons.

La paix sembloit ainsi parfaitement assurée, lorsque quatre jours après l'arrivée de César dans la Grande-Bretagne, les 18 vaisseaux qui portoient sa cavalerie, mirent à la voile par un vent doux. Déjà ils étoient à la vue de l'île et du camp, lorsqu'il s'éleva une si furieuse tempête qu'aucun ne put suivre sa route : les uns furent rejetés dans le port d'où ils étoient partis; d'autres furent emportés vers la partie occidentale de l'île, où ils coururent de grands dangers : ils y jetèrent l'ancre; mais comme ils s'emplissoient d'eau par la violence des vagues, ils furent forcés de gagner la haute mer pendant cette nuit orageuse, et reprirent la route des Gaules.

C'étoit précisément alors la pleine lune, temps où les marées sont les plus hautes dans l'océan, ce que les Romains ignoroient; ensorte que les galères dont César s'étoit servi pour le transport de son armée, et qu'il avoit fait mettre à sec, furent couvertes des flots, et les vaisseaux de charge, qui étoient à la rade sur leurs ancres, furent extrêmement maltraités, sans que nos gens pussent le moins du monde y manœuvrer, ou y apporter du secours. Plusieurs furent brisés; le reste perdit ancres, voiles, cordages, et fut mis hors d'état de tenir la mer. Un accident si affreux jeta, comme il le devoit, une grande

necesse erat accidere, totius exercitûs perturbatio facta est : neque enim naves erant aliæ, quibus reportari possent : et omnia deerant, quæ ad reficiendas eas usui sunt ; et quod omnibus constabat hiemare in Gallia opportere, frumentum his in locis in hiemem provisum non erat.

Quibus rebus cognitis, principes Britanniæ, qui post prælium ad ea, quæ jusserat Cæsar, facienda, convenerant, inter se collocuti, cùm equites, et naves, et frumentum Romanis deesse intelligerent ; et paucitatem militum ex castrorum exiguitate cognoscerent ; quæ hoc erant etiam angustiora, quod sine impedimentis Cæsar legiones transportaverat : optimum factu esse duxerunt rebellione factâ, frumento commeatuque nostros prohibere, et rem in hiemem producere ; quod his superatis, aut reditu interclusis, neminem postea belli inferendi causâ Britanniam transiturum confidebant.

Itaque, rursus conjuratione factâ, paulatim ex castris discedere, ac suos clam ex agris deducere cœperunt. At Cæsar et si nondum eorum consilia cognoverat, tamen et ex eventu navium suarum, et ex eo quod obsides dare intermiserant, fore id quod accidit suspicabatur. Itaque ad omnes casus subsidia comparabat ; nam et frumentum ex agris in castra quotidiè conferebat ; et quæ gravissimè afflictæ erant naves, earum materia atque ære ad reliquas reficiendas utebatur, et, quæ ad eas res erant usui, ex continenti comportare jubebat. Itaque, cùm id summo

consternation dans toute l'armée : car il n'y avoit point d'autres vaisseaux pour le retour ; tout manquoit pour les radouber ; et comme tout le monde comptoit passer l'hiver dans la Gaule, on n'avoit pas emporté de vivres pour cette saison.

Les principaux de l'île, qui après leur défaite s'étoient rendus dans le camp pour recevoir les ordres de César, témoins de cette consternation, tinrent conseil entre eux ; voyant que nous n'avions ni vivres, ni vaisseaux, ni cavalerie, et jugeant du petit nombre de nos troupes par le peu d'étendue de notre camp, (car son enceinte étoit d'autant plus resserrée qu'on avoit passé la mer sans bagage ;) ils conclurent que tout leur étoit favorable pour une révolte ; qu'il falloit insensiblement nous couper les vivres, et tirer la guerre en longueur jusqu'à la venue de l'hiver ; espérant que quand ils seroient venus à bout de nous, ou nous auroient fermé le retour, il ne prendroit plus envie à personne de porter la guerre dans la Grande-Bretagne.

Cette résolution prise, ils disparoissent peu à peu, et commencent en secret à rassembler leurs troupes. Quoique César ne fût pas encore informé de leur complot, cependant il se douta sur le désordre arrivé à ses vaisseaux, et sur le délai qu'ils apportoient à fournir le reste des ôtages, qu'ils pourroient bien machiner quelque chose. Sur ce soupçon, il fit, à tout évènement, venir dans son camp tous les vivres et tous les grains qu'il put ramasser ; et à l'égard de ses vaisseaux, il se servit du bois et du fer de ceux qui étoient hors d'état de servir, pour radouber les autres, et fit venir de la Gaule ce qui étoit nécessaire pour cette réparation. Comme les soldats se portoient avec ardeur à cet ou-

studio à militibus administraretur, XII navibus amissis, reliquis ut navigari commodè posset, effecit.

Dum ea geruntur, legione, ex consuetudine, una frumentatum missa, quæ appellabatur VII, neque ullâ ad id tempus belli suspicione interpositâ, cùm pars hominum in agris remaneret, pars etiam in castra ventitaret, ii, qui pro portis castrorum in statione erant, Cæsari renunciaverunt pulverem majorem, quam consuetudo ferret, in ea parte videri, quam in partem legio iter fecisset. Cæsar, id quod erat, suspicatus, aliquid novi à barbaris initum consilii, cohortes, quæ in stationibus erant, secum in eam partem proficisci, duas in stationem succedere, reliquas armari, et confestim se subsequi, jussit. Cùm paulò longiùs à castris processisset, suos ab hostibus premi, atque ægrè sustinere, et confertâ legione ex omnibus partibus tela conjici animadvertit : nam quod omni ex reliquis partibus demesso frumento, una pars erat reliqua, suspicati hostes huc nostros esse venturos, noctu in silvis delituerant; tum dispersos, depositis armis, in metendo occupatos subito adorti, paucis interfectis, reliquos incertis ordinibus perturbaverant; simul equitatu atque essedis circumdederant.

Genus hoc est ex essedis pugnæ: primò per omnes partes perequitant, et tela conjiciunt, atque ipso terrore equorum, et strepitu rotarum ordines plerumque perturbant; et cùm se

vrage, sa flotte fut bientôt en état de servir, et il ne perdit que douze vaisseaux.

Pendant que cela se passoit, la septième légion étant allée au fourrage, selon la coutume, sans que jusqu'alors on eût soupçonné les insulaires de vouloir reprendre les armes, d'autant plus qu'une partie d'entr'eux étoit dispersée dans la campagne, et que l'autre alloit et venoit dans le camp; ceux qui étoient de garde aux entrées du camp, rapportèrent qu'il paroissoit une poussière extraordinaire du côté par où la légion avoit pris sa route. César se doutant de la vérité, c'est-à-dire, de quelque nouveau soulèvement de la part des barbares, se met à la tête des cohortes qui étoient de garde, marche avec elles à l'endroit d'où venoit la poussière, les fait remplacer par deux autres, et ordonne au reste des troupes de prendre les armes, et de le suivre promptement. Quand il fut avancé à quelque distance, il vit sa légion enveloppée se soutenir avec peine, et exposée de tous côtés aux traits de l'ennemi. Comme la moisson étoit faite partout, excepté dans ce canton, les ennemis soupçonnèrent que nous y viendrions chercher des vivres, et se cachèrent la nuit dans les bois; puis voyant nos gens dispersés, sans armes, et occupés à couper le blé, ils vinrent tout-à-coup fondre sur eux, en tuèrent quelques-uns, et mirent le reste en désordre, en même temps leur cavalerie et leurs chariots les enveloppèrent.

Voici leur manière de combattre avec ces chariots: ils courent çà et là en lançant partout des traits; la crainte qu'on a des chevaux et le bruit des roues, mettent souvent les rangs en désordre: et quand ils ont pénétré

inter equitum turmas insinuavêre, ex essedis desiliunt, et pedibus præliantur. Aurigæ interim paulum è prælio excedunt, atque ita se collocant, ut, si illi à multitudine hostium premantur, expeditum ad suos receptum habeant. Ita mobilitatem equitum, stabilitatem peditum in præliis præstant; ac tantum usu quotidiano, et exercitatione efficiunt, ut in declivi ac præcipiti loco incitatos equos sustinere, et brevi moderari ac flectere, et per temonem percurrere, et in jugo insistere, et inde se in cursus citissime recipere, consueverint.

Quibus rebus, perturbatis nostris novitate pugnæ, tempore opportunissimo Cæsar auxilium tulit: namque ejus adventu hostes constiterunt, nostri ex timore se receperunt. Quo facto, ad lacessendum hostem, et committendum prælium, alienum esse tempus arbitratus, suo se loco continuit; et brevi tempore intermisso, in castra legiones reduxit. Dùm hæc geruntur, nostris omnibus occupatis, qui erant in agris, reliqui discesserunt. Secutæ sunt continuos dies complures tempestates, quæ et nostros in castris continerent, et hostem à pugna prohiberent. Interim barbari nuncios in omnes partes dimiserunt; paucitatemque nostrorum militum suis prædicaverunt, et, quanta prædæ faciendæ atque in perpetuum sibi liberandi facultas daretur, si Romanos castris expulissent, demonstraverunt. His rebus celeriter magno multitudine peditatus equitatusque coacta, ad castra venerunt.

Cæsar etsi idem, quod superioribus diebus acciderat, fore videbat, ut, si essent hostes

dans les escadrons, ils sautent de leurs chariots et combattent à pied. Alors les conducteurs des chariots s'écartent un peu de la mêlée, et vont se placer de manière qu'ils sont à portée de leurs maîtres, en cas qu'ils se trouvent pressés. Ainsi ces barbares ont l'agilité de la cavalerie et la fermeté de l'infanterie; et un exercice continuel les a si bien faits à ce manége, qu'ils peuvent arrêter tout court leurs chariots dans une descente, les tourner à droite et à gauche, courir sur le timon, se tenir fermes sur le cou de leurs chevaux, et de-là se rejeter très-promptement sur leurs chariots.

Nos gens étoient troublés de la nouveauté de ce combat, et César arriva fort à propos à leur secours: sa venue retint l'ennemi et rassura les nôtres; mais n'ayant pas jugé à propos d'engager un combat pour le présent, après être resté quelque temps en bataille dans cet endroit, il ramena ses troupes dans son camp. Cependant le reste des insulaires qui étoient dispersés dans la campagne, voyant les nôtres occupés ailleurs, se retirèrent. Pendant plusieurs jours le temps fut si mauvais, que les uns et les autres n'eurent aucune envie de se battre. Dans cet intervalle, les barbares députèrent par-tout pour animer leurs compatriotes contre nous, en les informant de notre petit nombre, du grand butin qu'il y avoit à faire, et de la facilité de recouvrer pour toujours leur liberté, s'ils venoient à bout de nous chasser de l'île. Sur cet avis, ayant assemblé en diligence quantité de cavalerie et de gens de pied, ils marchèrent droit à notre camp.

Quoique César vit fort bien que s'il alloit à eux, ils feroient le même manége qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, qu'ils prendroient la fuite

pulsi, celeritate periculum effugerent; tamen nactus equites circiter XXX, quos Comius Atrebas, de quo ante dictum est; secum transportaverat, legiones in acie pro castris constituit. Commisso prælio, diutius nostrorum militum impetum hostes ferre non potuerunt, ac terga verterunt : quos tanto spatio secuti, quantum cursu et viribus efficere potuerunt, complures ex iis occiderunt; deinde, omnibus longe lateque ædificiis afflictis incensique, se in castra receperunt.

Eodem die legati ab hostibus missi ad Cæsarem de pace venerunt. His Cæsar numerum obsidum, quem antea imperaverat, duplicavit; eosque in continentem abduci jussit; quod propinquâ die æquinoctii, infirmis navibus, hiemi navigationem subjiciendam non existimabat. Ipse idoneam tempestatem nactus, paulo post mediam noctem naves solvit; quæ omnes incolumes ad continentem pervenerunt : ex his onerariæ II eosdem portus, quos reliquæ, capere non potuerunt, et paulo infra delatæ sunt.

Quibus ex navibus cùm essent expositi milites circiter CCC, atque in castra contenderent; Morini, quos Cæsar in Britanniam proficiscens pacatos reliquerat, spe prædæ adducti, primò non ita magno suorum numero circumsteterunt; ac, si sese interfici nollent, arma ponere jusserunt. Cum illi orbe facto, sese defenderent, celeriter ad clamorem hominum circiter millia VI convenerunt. Quâ re nunciatâ, Cæsar omnem ex castris equitatum suis auxilio misit. Interim nostri milites impetum hostium sustinuerunt;

dès qu'ils se verroient poussés; cependant ayant environ trente chevaux que Comius roi des Atreates avoit amenés avec lui, il rangea ses légions en bataille à la tête de son camp. On en vint aux mains, et l'ennemi n'ayant pu longtemps soutenir notre attaque, tourna le dos, et fut poursuivi par nos gens aussi loin que les forces purent le leur permettre: ils en tuèrent plusieurs, et après avoir mis tout le pays à feu et à sang, ils rentrèrent dans leur camp.

Le même jour les vaincus députèrent vers César pour lui demander la paix: César exigea le double des ôtages qu'ils lui avoient donnés la première fois, et qu'ils les lui enverroient dans le continent, parce que comme l'équinoxe approchoit, il ne vouloit pas s'exposer en hiver sur des vaisseaux affoiblis par la tempête. Pour lui, le vent étoit devenu favorable, il mit à la voile vers minuit, et arriva heureusement en Gaule sans avoir perdu aucun vaisseau. Il n'y eut que deux navires de transport, qui n'ayant pu se rendre au même port que les autres, furent portés un peu plus bas.

Trois cents soldats qui étoient dessus marchoient pour se rendre au camp; lorsque les Morins, que César avoit laissés tranquilles à son départ pour la Grande-Bretagne, excités par l'espoir du butin, vinrent d'abord en assez petit nombre les environner, et leur ordonnèrent de mettre les armes bas, s'ils vouloient sauver leur vie. Ceux-ci s'étant mis en peloton pour se défendre, aussitôt, aux cris de l'ennemi, environ six mille hommes s'assemblèrent autour d'eux. César en ayant eu avis, détacha toute sa cavalerie pour les secourir. Cependant nos trois cents soldats se défendoient vaillamment, et combattoient vigoureusement depuis

atque horis amplius IV fortissime pugnaverunt; et, paucis vulneribus acceptis, complures ex iis occiderunt. Postea vero quam equitatus noster in conspectum venit, hostes, abjectis armis, terga verterunt; magnusque eorum numerus est occisus.

Cæsar postero die Q. Labienum legatum, cum iis legionibus quas ex Britannia reduxerat, in Morinos, qui rebellionem fecerant misit: qui cùm propter siccitates paludum, quo se reciperent non haberent, quo perfugio superiore anno fuerant usi, omnes ferè in potestatem Labieni venerunt. At Q. Titurius et L. Cotta legati, qui in Menapiorum fines legiones duxerant omnibus eorum agris vastatis, frumentis succisis ædificiisque incensis, quod Menapii omnes se in densissimas silvas abdiderant, ad Cæsarem se receperunt. Cæsar in Belgis omnium legionum hiberna constituit. Eo duæ omnino civitates ex Britannia obsides miserunt: reliquæ neglexerunt. His rebus gestis, ex litteris Cæsaris dierum XX supplicatio à senatu decreta est.

Secunda in Britanniam expeditio. Descriptio insulæ.

CÆSAR ad portum Itium cum legionibus pervenit. Ibi cognoscit XL naves, quæ in Belgis factæ erant, tempestate rejectas, cursum tenere non potuisse, atque eodem, unde erant profectæ, relatas: reliquas paratas ad navigandum, atque omnibus rebus instructas invenit. Eodem

plus de quatre heures sans avoir que peu de blessés, et tuant bien des ennemis. Lorsque notre cavalerie vint à paroître, les barbares jetèrent leurs armes pour s'enfuir, et l'on en massacra un grand nombre.

Le lendemain César envoya Q. Labiénus son lieutenant contre ces révoltés, avec les légions qu'il avoit ramenées de la Grande-Bretagne; et comme les marais où ils s'étoient retirés l'année précédente ne pouvoient alors les garantir, parce qu'ils étoient à sec, Labiénus les fit presque tous prisonniers. D'un autre côté, Q. Titurius et L. Cotta, deux autres de ses lieutenans qui avoient porté la guerre chez les Ménapiens, après avoir brûlé et saccagé leurs campagnes et tout leur pays, parce que ces peuples s'étoient retirés dans les forêts les plus épaisses, rejoignirent César avec les Légions qui les avoient suivis. Après ces expéditions, il mit toutes ses troupes en quartier d'hiver dans la Gaule Belgique, où seulement deux nations Bretonnes lui envoyèrent des ôtages: les autres s'en mirent peu en peine. César manda ces nouvelles au sénat, qui sur son rapport ordonna vingt jours de dévotion publique.

Seconde expédition de la Grande-Bretagne. Description de l'île.

César se rendit au port Itius avec ses légions. Là il apprit que 40 vaisseaux construits dans la Belgique, n'avoient pu continuer leur route à cause d'une tempête; et qu'ils avoient été rejetés dans le même port d'où ils étoient partis; il trouva que le reste étoit en bon état, et prêt à faire voile. La cavalerie de toute la

totius Galliæ equitatus convenit, numero millium IV, principesque ex omnibus civitatibus; ex quibus perpaucos, quorum in se fidem perspexerat, relinquére in Gallia, reliquos obsidum loco secum ducere decreverat; quod, cùm ipse abesset, motum Galliæ verebatur.

Erat unà cum cæteris Dumnorix Æduus, de quo à nobis anteà dictum est. Hunc secum ducere imprimis constituerat; quòd eum cupidum rerum novarum, cupidum imperii, magni animi, magnæ inter Gallos auctoritatis, cognoverat. Accedebat huc, quòd jam in concilio Æduorum Dumnorix dixerat; sibi à Cæsare regnum civitatis deferri : quòd dictum Ædui graviter ferebant; neque recusandi, neque deprecandi causâ, legatos ad Cæsarem mittere audebant. Id factum ex suis hospitibus Cæsar cognoverat. Ille primò omnibus precibus petere contendit, ut in Gallia relinqueretur, partim, quòd insuetus navigandi mare timeret; partim, quòd religionibus sese diceret impediri. Posteàquam id obstinate sibi negari vidit, omni spe impetrandi ademptâ, principes Galliæ sollicitare, sevocare singulos, hortarique cœpit, ut in continenti remanerent : metu territare, non sine causa fieri, ut Gallia omni nobilitate spoliaretur : id esse consilium Cæsaris, ut quos in conspectu Galliæ interficere vereretur; hos omnes in Britanniam transductos necaret : fidem reliquis interponere; jusjurandum poscere; ut, quod ex esse usu Galliæ intellexissent, communi consilio administrarent.

Gaule, au nombre de quatre mille chevaux, et les plus grands seigneurs du pays s'y étoient aussi rendus ; il avoit résolu de ne laisser en-deçà de la mer que le petit nombre de ceux dont la fidélité lui étoit connue, et d'emmener les autres pour lui servir d'ôtages, de peur qu'ils ne remuassent en son absence.

Dumnorix de Bibracte (d'Autun) dont on a déjà parlé, étoit de ce nombre ; et César étoit bien résolu de lui faire passer la mer avec lui, parce qu'il le connoissoit pour un homme avide de nouveautés, ambitieux, entreprenant, et en grande autorité parmi les Gaulois. Ajoutez qu'il s'étoit vanté en plein conseil que César lui offroit la souveraineté de sa nation ; ce qui n'étoit nullement agréable aux Eduens, qui n'osoient s'adresser à César pour le prier de ne pas leur donner un pareil maître. C'étoit par ces hôtes que César avoit été instruit de ce discours. Dumnorix commença par le prier instamment de le laisser en Gaule, parce que n'étant point fait aux voyages de mer, il ne pouvoit les soutenir, et que des scrupules de religion ne lui permettoient pas de s'embarquer. Quand il eut vu qu'on lui refusoit constamment sa demande, et qu'il eut perdu toute espérance de l'obtenir, il se mit à solliciter les seigneurs de la Gaule et à leur parler en particulier, pour les engager à ne point passer la mer : il tâcha même de les effrayer, en leur représentant que César avoit ses raisons pour dépouiller ainsi la Gaule de toute sa noblesse ; que n'ayant osé s'en défaire à la vue de leur patrie, il les feroit tous égorger dans la Grande-Bretagne. En même temps il leur donne sa foi, et leur demande de s'engager avec lui par serment à faire de concert ce qu'ils trouveroient de plus convenable au bien de la Gaule.

Hæc à compluribus ad Cæsarem deferebantur: quâ re cognitâ, Cæsar, quòd tantum civitati Æduæ dignitatis tribuebat, coercendum atque deterrendum, quibuscumque rebus posset, Dumnorigem statuebat; quòd longius ejus amentiam progredi videbat, prospiciendum, ne quid sibi ac reipublicæ nocere posset. Itaque dies circiter XXV in eo loco commoratus, quòd corus ventus navigationem impediebat, qui magnam partem omnis temporis in his locis flare consuevit; dabat operam, ut Dumnorigem in officio contineret, nihilò tamen seciùs omnia ejus consilia cognosceret: tandem idoneam tempestatem nactus, milites equitesque conscendere naves jubet. Atque impeditis omnium animis, Dumnorix cum equitibus Æduorum à castris, insciente Cæsare, domum discedere cœpit. Quâ re nunciatâ, Cæsar intermissâ profectione, atque omnibus rebus postpositis, magnam partem equitatûs ad eum insequendum mittit, retrahique imperat: si vim faciat, neque pareat, interfici jubet: nihil hunc, se absente, pro sano facturum arbitratus, qui præsentis imperium neglexisset. Ille autem revocatus resistere, ac se manu defendere, suorumque fidem implorare cœpit, sæpe clamitans, liberum se, liberæque civitatis esse. Illi, ut erat imperatum, circumsistunt, hominemque interficiunt: at Ædui equites ad Cæsarem omnes revertuntur.

His rebus gestis, Labieno in continente cum III legionibus et equitum millibus II relicto, ut portus tueretur, et rei frumentariæ provideret, quæque in Gallia gererentur cognosceret, et consilium pro tempore et pro re caperet; ipse

César instruit de ces menées par plusieurs personnes, résolut de les traverser, et de les réprimer de tout son pouvoir, tant en considération des Eduens qu'il affectionnoit beaucoup, que pour empêcher qu'avec de si mauvaises intentions il ne lui nuisît, ainsi qu'à la république. C'est pourquoi pendant environ vingt-cinq jours qu'il resta dans ce port, d'où le vent du nord-ouest l'empêchoit de sortir, vent qui règne la plupart du temps sur cette côte, il mit tout en œuvre pour retenir Dumnorix dans le devoir, sans oublier de faire observer toutes ces démarches. Enfin le vent étant devenu favorable, il fit embarquer et sa cavalerie et son infanterie. Mais pendant que l'on ne pensoit qu'à l'embarquement, Dumnorix sortit du camp avec toute la cavalerie de sa nation à l'insu de César, et prit la route de son pays. César en ayant été instruit, fit suspendre l'embarquement, et par préférence à tout, envoya après lui une grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener mort ou vif, persuadé qu'un homme qui avoit méprisé ses ordres en sa présence, ne pouvoit faire que des extravagances quand il ne seroit plus sous ses yeux. Dumnorix voyant qu'on vouloit l'arrêter par force, mit l'épée à la main, et appela les siens à son secours, en criant qu'il étoit libre et d'une nation libre. Alors nos cavaliers l'environnent et le tuent, selon l'ordre qu'ils avoient reçu : après sa mort, toute la cavalerie des Eduens revint au camp de César.

Cette affaire finie, César laissa dans le continent Labiénus avec trois légions et deux mille chevaux, pour garder les ports, pourvoir aux vivres, avoir l'œil sur ce qui se passeroit en Gaule, et se conduire selon le temps et l'exigence des cas. Pour lui, il partit vers le coucher

cum legionibus V, et pari numero equitum, quem in continente reliquerat, ad solis occasum naves solvit; et leni Africo provectus, mediâ circiter nocte vento intermisso, cursum non tenuit; et longius delatus æstu, ortâ luce, sub sinistra Britanniam relictam conspexit. Tum rursus æstûs commutationem secutus remis contendit, ut eam partem insulæ caperet, qua optimum esse egressum superiore æstate cognoverat. Qua in re admodum fuit militum virtus laudanda, qui vectoriis gravibusquè navigiis, non intermisso remigandi labore, longarum cursum adæquaverunt. Accessum est ad Britanniam omnibus navibus meridiano ferè tempore; neque in eo loco hostis est visus : sed, ut postea Cæsar ex captivis comperit, cùm magnæ manus eo convenissent, multitudine navium perterritæ, quæ cum annotinis privatisque, quas sui quisque commodi causa fecerat, amplius DCCC unà erant visæ, timore à littore discesserant, ac se in superiora loca abdiderant.

Cæsar exposito exercitu, ac loco castris idoneo capto, ubi ex captivis cognovit, quo in loco hostium copiæ consedissent, cohortibus X ad mare relictis, et equitibus CCC, qui præsidio navibus essent, de III vigilia ad hostes contendit, eo minus veritus navibus, quod in littore molli atque aperto deligatas ad anchoras relinquebat; et præsidio navibus Q. Atrium præfecit. Ipse noctu progressus millia passuum circiter XII, hostium copias conspicatus est. Illi equitatu atque essedis ad flumen progressi, ex loco superiore nos-

du soleil avec cinq légions et pareil nombre de cavalerie qu'il laissoit à Labiénus, cinglant par un petit vent de sud-ouest qui cessa vers minuit, de sorte qu'il ne put faire route, et qu'à la pointe du jour il s'aperçut que le courant l'avoit fait beaucoup dériver, et qu'il avoit laissé la Grande-Bretagne à sa gauche. Mais au retour de la marée, il s'efforça de regagner à la rame la partie de l'île qui, la campagne précédente, lui avoit fourni un débarquement si commode. En quoi on ne peut assez louer le zèle des soldats : car sans se relâcher un moment du pénible travail de la rame, avec des vaisseaux de charge, et pesans, ils égalèrent la vîtesse des galères. Toute la flotte prit terre vers midi, sans que l'ennemi parût; mais César apprit dans la suite par les prisonniers, que les Barbares assemblés en grand nombre dans cet endroit, effrayés de tant de vaisseaux, (car il y en avoit plus de 800, tant de ceux qui portoient les vivres et le bagage, que de ceux qui suivoient pour la commodité des particuliers) avoient abandonné les bords de la mer, et s'étoient allés cacher dans les montagnes.

Après le débarquement, César choisit un lieu propre pour camper; et ayant été instruit par les prisonniers, du lieu où les troupes ennemies s'étoient retirées, il laissa dix cohortes et trois cents chevaux sous les ordres de Q. Atrius à la garde de sa flotte, et marcha vers minuit contre les Barbares : il craignoit d'autant moins pour ses vaisseaux, qu'il les laissoit à l'ancre sur un rivage uni et découvert. Il n'avoit pas fait plus de quatre lieues, qu'il découvrit les ennemis. Ils s'étoient avancés avec leur cavalerie et leurs chariots jusqu'à une rivière; et de la hauteur où ils étoient, ils commencèrent à nous en em-

tros prohibere et prælium commitere cœperunt. Repulsi ab equitatu, se in silvas abdiderunt, locum nacti egregie et natura et opere munitum; quem, domestici belli, ut videbatur, causâ, jam ante præparaverant; nam crebris arboribus succisis omnes introitus erant perclusi. Ipsi ex silvis rari propugnabant, nostrosque intra munitiones ingredi prohibebant; at milites legionis VII, testudine factâ, et aggere ad munitiones adjecto, locum cœperunt, eosque ex silvis expulerunt, paucis vulneribus acceptis. Sed eos fugientes longiùs Cæsar persequi vetuit; et quod loci naturam ignorabat, et quod, magnâ parte diei consumptâ munitioni castrorum tempus relinqui volebat.

Postridie ejus diei, mane, tripartito milites equitesque in expeditionem misit, ut eos qui fugerant, persequerentur. His aliquantum itineris progressis, cùm jam extremi essent in prospectu, equites à Q. Atrio ad Cæsarem venerunt, qui nunciarent, superiore nocte, maximâ coortâ tempestate, prope omnes naves afflictas, atque in littore ejectas esse; quod neque anchoræ funesque subsisterent; neque nautæ, gubernatoresque vim tempestatis pati possent: itaque ex eo concursu navium, magnum esse incommodum acceptum.

His rebus cognitis, Cæsar legiones equitatumque revocari, atque itinere desistere jubet; ipse ad naves revertitur: quæ ex nunciis litterisque cognoverat, coram perspicit: sic, ut, amissis circiter XL navibus, reliquæ tamen refici posse magno negocio viderentur. Itaque ex

pêcher le passage et à nous attaquer. Repoussés par notre cavalerie, ils s'enfoncèrent dans les bois, où ils trouvèrent un lieu fort par sa situation et par l'art : ils l'avoient fortifié auparavant, à ce qu'il paroissoit, à l'occasion de quelque guerre civile; car toutes les avenues étoient fermées par de grands abattis d'arbres : ils ne se battoient que par pelotons dans la forêt, pour empêcher nos troupes de pénétrer jusqu'à leurs retranchemens. Mais la septième légion éleva une terrasse ou batterie jusqu'au pied du rempart, et couverte de ses boucliers, elle força le camp et chassa l'ennemi du bois, sans avoir que peu de blessés. César défendit qu'on le poursuivît, et parce qu'on ne connoissoit pas le pays, et parce que le jour étant déjà avancé, il vouloit en employer le reste à se retrancher.

Le lendemain matin il partagea sa cavalerie et son infanterie en trois corps, et les envoya à la poursuite des fuyards. Mais à peine étoient-ils en chemin, et l'on n'avoit pas même encore perdu les derniers de vue, que des cavaliers vinrent de la part d'Atrius apprendre à César, que la nuit précédente il s'étoit élevé une furieuse tempête, qui avoit mis presque tous ses vaisseaux en fort mauvais état, et les avoit fait échouer sur le rivage, sans que ni les ancres, ni les cordages, ni l'adresse des pilotes eussent pu résister à sa violence; et que la perte de ceux qui s'étoient brisés les uns contre les autres, étoit fort considérable,

Sur cet avis, il fit rappeler ses trois corps, et retourna à sa flotte. Là il vit de ses yeux le dégât qu'on lui avoit marqué : environ quarante vaisseaux étoient fracassés; les autres, quoique fort maltraités, pouvoient pourtant être remis en état à force de travail. Il mit donc à l'ou-

legionibus fabros deligit, e ex continenti alios accersiri jubet: Labieno scribit; ut, quàm plurimas posset, iis legionibus, quæ sunt apud eum, naves instituat. Ipse, etsi res erat multæ operæ ac laboris, tamen commodissimum esse statuit, omnes naves subduci, et cum castris una munitione conjungi. In his rebus circiter dies X consumit, ne nocturnis quidem temporibus ad laborem militum intermissis. Subductis navibus, castrisque egregiè munitis, easdem copias, quas ante præsidio navibus relinquit; ipse eodem, unde redierat, proficiscitur. Eo cùm venisset, majores jam undique in eum locum copiæ Britannorum convènerant: summa imperii bellique administrandi, communi consilio, permissa est Cassivellauno; cujus fines à maritimis civitatibus flumen dividit, quod appellatur Tamesis, à mari circiter millia passuum LXXX. Huic, superiori tempore, cum reliquis civitatibus continentia bella intercesserant. Sed nostro adventu permoti Britanni, hunc toti bello imperioque præfecerant.

Britanniæ pars interior ab iis incolitur, quos natos in insula memoria proditum dicunt. Maritima pars ab iis, qui prædæ ac belli inferendi causâ, ex Belgio transierant; qui omnes ferè iis nominibus civitatum appellantur, quibus orti ex civitatibus eo pervenerunt, et bello illato ibi remanserunt, atque agros colere cœperunt. Hominum est infinitima multitudo, creberrimaque ædificia ferè Gallicis consimilia: pecoris magnus numerus. Utuntur, aut ære aut annulis ferreis ad certum pondus examinatis pro nummo. Nascitur ibi plumbum album in mediterraneis regionibus, in maritimis ferrum, sed ejus exigua est copia: ære utuntur im-

vrage les charpentiers qu'il avoit dans ses troupes, et en fit venir d'autres des Gaules. En même temps il manda à Labiénus d'employer les troupes qu'il avoit, à construire le plus de vaisseaux qu'il se pourroit. De son côté, quelque peine et quelque travail qu'il dût en coûter, il crut qu'il seroit très-avantageux de mettre ses vaisseaux à sec, et de les enfermer dans l'enceinte de son camp. Il y fit donc travailler ses soldats dix jours et dix nuits. Cette opération achevée et son camp bien fortifié, il y laissa les mêmes troupes qu'auparavant, et retourna au même poste d'où il étoit parti. Il y trouva l'armée ennemie fort augmentée, et d'un consentement unanime, elle avoit pris pour chef Cassivellaunus, dont les états séparés des villes maritimes par la Tamise, étoient environ à 23 lieues de la mer. Avant cela, ce prince avoit eu des guerres continuelles à soutenir contre les autres peuples de l'île, mais les Bretons effrayés de notre arrivée, se réunirent et lui donnèrent le commandement général.

L'intérieur de la Grande-Bretagne est habité par des peuples qui, de toute ancienneté, passent pour être nés dans le pays; et la côte, par des Belges que l'amour de la guerre et du pillage fit sortir de leurs demeures. Ceux-ci ont presque tous conservé le nom des peuples d'où ils sont sortis, et qu'ils ont quittés pour attaquer cette île où ils se sont établis. Elle est très-peuplée; et les maisons y sont bâties à-peu-près à la manière des Gaulois. Il y a quantité de bétail, et pour monnoie on s'y sert de cuivre ou de morceaux de fer d'un certain poids. Il se trouve des mines d'étain dans le cœur du pays, et des mines de fer sur la côte; mais ces dernières sont peu abondantes,

portato. Materia cujusque generis, ut in Gallia, est, præter fagum atque abietem, Leporem et gallinam, et anserem gustare, fas non putant: hæc tamen alunt, animi voluptatisque causâ. Loca sunt temperatiora, quam in Gallia, remissioribus frigoribus.

Insula natura triquetra; cujus unum latus est contra Galliam: hujus lateris alter angulus, qui est ad Cantium, quo ferè ex Gallia naves appelluntur, ad orientem solem; inferior, ad meridiem spectat. Hoc latus tenet circiter millia passuum D. Alterum vergit ad Hispaniam, atque occidentem Solem: qua ex parte est Hibernia, dimidio minor, ut existimatur, quam Britannia; sed pari spatio transmissus, atque Gallia, est in Britanniam. In hoc medio cursu est insula, quæ appellatur Mona: complures præterea minores objectæ insulæ existimantur; de quibus insulis nonnulli scripserunt, dies continuos XXX sub bruma esse noctem: nos nihil de eo percunctationibus reperiebamus, nisi, certis ex aqua mensuris, breviores esse noctes, quam in continente, videbamus. Hujus est longitudo lateris, ut fert illorum opinio, DCC millium passuum. Tertium est contra septentrionem: cui parti nulla est objecta terra; sed ejus lateris angulus maxime ad Germaniam spectat. Huic millia passuum DCCC in longitudinem esse existimatur. Ita omnis insula est in circuitu vicies centena millia passuum.

Ex his omnibus longè sunt humanissimi, qui Cantium incolunt: quæ regio est maritima omnis, neque multum à Gallica differunt consuetudine. Interiores plerique frumenta non serunt; sed

Le

Le cuivre y vient de dehors. Il y croît toutes sortes d'arbres comme dans la Gaule, excepté le hêtre et le sapin. Les Bretons ne croient pas qu'il leur soit permis de manger des lièvres, des poulets et des oies ; ils en nourrissent pourtant pour le plaisir. Le climat y est plus tempéré, et le froid moins rude que dans la Gaule.

L'île est triangulaire, dont un côté regarde la Gaule. L'angle de ce côté vers le pays de Kent où abordent presque tous les vaisseaux qui viennent de la Gaule, regarde l'orient : l'autre plus bas est vers le midi. Ce côté a environ cent soixante lieues d'étendue. L'autre côté est vers l'Espagne et le couchant ; c'est par-là qu'est l'Hibernie qui passe pour plus petite de la moitié que la Grande-Bretagne, dont elle n'est pas plus éloignée que celle-ci de la Gaule. Entre les deux est l'île de Mona : on croit qu'il y en a aussi plusieurs autres petites, où quelques-uns écrivent qu'en hiver il y a trente jours de nuit ; mais nos recherches ne nous ont rien appris de certain : nous avons seulement découvert par le moyen de certaines horloges d'eau, que les nuits y sont plus courtes que dans la Gaule. Ils croient que ce second côté a plus de deux cent trente lieues de longueur. Le troisième côté du triangle regarde le septentrion : vis-à vis il n'y a point de terres, si ce n'est la Germanie qui est à un de ses bouts. On donne à ce dernier côté plus de deux cent soixante lieues de longueur. Ainsi toute l'île peut avoir environ six cents lieues de tour.

Les plus policés de tous ces peuples sont ceux de Kent, dont tout le pays est maritime ; et leurs coutumes ne diffèrent guère de celles des Gaulois. La plupart de ceux qui habitent l'intérieur

lacte et carne vivunt, pellibusque sunt vestiti. Omnes verò se Britanni vitro inficiunt, quod cœruleum efficit colorem; atque hoc horribiliore sunt in pugna aspectu: capilloque sunt promisso; atque omni parte corporis rasâ, præter caput, et labrum superiùs. Uxores habent deni duodenique inter se communes, et maximè fratres cum fratribus, parentesque cum liberis; sed qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi, à quibus primum virgines quæque ductæ sunt.

Equites hostium essedariique acriter prælio cum equitatu nostro in itinere conflixerunt; ita tamen, ut nostri omnibus partibus superiores fuerint, atque eos in silvas collesque compulerint: sed, compluribus interfectis, cupidiùs insecuti, nonnullos ex suis amiserunt. At illi, intermisso spatio, imprudentibus nostris atque occupatis in munitione castrorum, subitò se ex silvis ejecerunt: impetuque in eos facto, qui erant in statione pro castris collocati, acriter pugnaverunt: duabusque missis subsidio cohortibus à Cæsare, atque his primis legionum duarum; cum hæ, intermisso perexiguo loci spatio inter se constitissent, novo genere pugnæ perterritis nostris, per medios audacissimè proruperunt, seque indè incolumes receperunt. Eo die Q. Laberius Durus, tribunus militum interficitur. Illi, pluribus submissis cohortibus, repelluntur.

Toto hoc in genere pugnæ cùm sub oculis omnium, ac pro castris dimicaretur, intellectum est nostros propter gravitatem armorum, quòd neque insequi cedentes possent, neque ab signis discedere auderent, minus aptos esse ad hujus generis

du pays, n'ensemencent point leurs terres; ils vivent de lait et de la chair de leurs troupeaux, et sont vêtus de peaux. Tous les Bretons se peignent le corps avec du pastel, qui forme un vert de mer, et qui leur rend dans la mêlée la figure horrible: ils laissent croître leurs cheveux, et se rasent tout le corps, excepté la tête et la lèvre supérieure. Une femme chez eux est commune à dix ou douze, sur-tout entre les frères et les parens; s'il en vient des enfans, ils appartiennent à celui qui le premier l'a épousée.

La cavalerie ennemie, soutenue par des chariots, attaqua vivement la nôtre dans sa marche; mais par-tout elle fut repoussée et chassée dans les bois et les montagnes, où nous perdîmes quelques cavaliers, qui s'étoient engagés trop avant, après avoir fait un grand carnage des insulaires. Peu de temps après, pendant que nos gens occupés à se retrancher, ne se défioient de rien, tout d'un coup ils sortirent de leurs forêts, et vinrent fondre sur notre garde, qu'ils chargèrent vivement. Aussitôt César envoya à son secours les deux premières cohortes de deux légions; mais comme celles-ci étoient postées à quelque distance l'une de l'autre, l'ennemi les voyant étonnés de leur nouvelle manière de combattre, eut la hardiesse de se faire jour entre deux, et se tira de-là sans perte. Q. Labérius Durus, tribun des soldats, fut tué en cette occasion. On renvoya d'autres troupes en plus grand nombre, qui repoussèrent les Barbares.

Cette action, qui se passa aux yeux de toute l'armée, fit comprendre que l'infanterie romaine chargée d'armes, et par conséquent hors d'état de poursuivre l'ennemi lorsqu'il lâchoit le pied, et n'osant abandonner ses drapeaux, étoit moins propre contre ces sortes d'ennemis; que d'un

hostem : equites autem magno cum periculo dimicare, propterea quod illi etiam consulto plerumque cederent ; et, cùm paululùm ab legionibus nostros removissent, ex essedis desilirent, et pedibus dispari prælio contenderent. Equestris autem prælii ratio, et cedentibus et insequentibus, par atque idem periculum inferebat. Accedebat huc, ut nunquam conferti, sed rari, magnisque intervallis præliarentur, stationesque dispositas haberent, atque alios alii deinceps exciperent, integrique et recentes defatigatis succederent.

Posterò die procul à castris hostes in collibus constiterunt; rarique se ostendere, et lentiùs, quàm pridiè, nostros equites prælio lacessere cœperunt. Sed meridiè, cùm Cæsar pabuli causâ III legiones atque omnem equitatum cum C. Trebonio legato misisset, repentè ex omnibus partibus ad pabulatores advolaverunt, sic uti ab signis legionibusque non absisterent. Nostri acriter in eos impetu facto, repulerunt : neque finem insequendi fecerunt, quoad subsidio confisi equites, cùm post se legiones viderent, præcipites hostes egerunt; magnoque eorum numero interfecto, neque sui colligendi, neque consistendi, aut ex essedis desiliendi facultatem dederunt. Ex hac fuga protinùs, quæ undique convenerant, auxilia discesserunt : neque post id tempus unquam summis nobiscum copiis hostes contenderunt.

Cæsar cognito consilio eorum, ad flumen Tamesin in fines Cassivellauni exercitum duxit. Quòd flumen uno omninò loco pedibus, atque

autre côté la cavalerie ne pouvoit les combattre sans s'exposer beaucoup, parce qu'ils faisoient quelquefois mine de fuir pour l'éloigner de l'infanterie, et qu'alors sautant de leurs chariots, ils les combattoient à pied à leur avantage. Cette manière de combattre étoit également dangereuse pour notre cavalerie, soit qu'elle reculât, soit qu'elle poursuivît l'ennemi. Ajoutez à cela que les Barbares ne combattoient jamais en corps, mais par pelotons séparés et éloignés les uns des autres, ayant des corps de réserve disposés de manière qu'ils se prêtoient mutuellement la main, soit pour recevoir les gens qui fuyoient, soit pour leur envoyer des troupes fraîches.

Le lendemain les ennemis allèrent se poster sur les collines, loin de notre camp, et ne se montrèrent qu'en petit nombre, escarmouchant contre notre cavalerie avec moins d'ardeur que le jour précédent. Mais sur le midi César ayant envoyé trois légions et toute sa cavalerie au fourrage sous la conduite de C. Trébonius, l'un de ses lieutenans, ils vinrent subitement fondre de tous côtés sur les fourrageurs et sur les légions. Les nôtres tombèrent dessus vigoureusement, et les repoussèrent : notre cavalerie qui se voyoit bien suivie de l'infanterie, ne cessa de les poursuivre, qu'après les avoir entièrement culbutés ; ensorte qu'on en tua un grand nombre, sans leur donner le temps ni de se rallier, ni de s'arrêter, ni de descendre de leurs chariots. Après cette déroute, les secours qui leur étoient venus de toutes parts, se retirèrent : depuis ce temps-là les Barbares ne nous attaquèrent plus avec toutes leurs troupes.

César qui connut bientôt leur intention, marcha vers la Tamise, à dessein d'entrer dans les états de Cassivellaunus. Il n'y a pour passer ce

ægrè, transiri potest. Eo cùm venisset, animadvertit ad alteram fluminis ripam magnas esse copias hostium instructas : ripa autem erat acutis sudibus præfixis munita; ejusdemque generis sub aqua defixæ sudes flumine tegebantur. Iis rebus cognitis à captivis perfugisque, Cæsar, præmisso equitatu, confestim legiones subsequi jussit. Sed eâ celeritate, atque eo impetu milites ierunt, cùm capite solo ex aqua extarent, ut hostes impetum legionum atque equitum sustinere non possent, ripasque dimitterent, ac se fugæ mandarent.

Cassivellaunus, ut supra demonstravimus, omni spe depositâ contentionis, dimissis amplioribus copiis, millibus circiter IV essedariorum relictis, itinera nostra servabat; paulùmque ex via excedebat, locisque impeditis atque silvestribus sese occultabat : atque iis regionibus, quibus nos iter facturos cognoverat, pecora atque homines ex agris in silvas compellebat, et cùm equitatus noster liberiùs, vastandi prædandique causâ, se in agros effunderet, omnibus viis notis semitisque essedarios ex silvis emittebat; et, magno cum periculo nostrorum equitum, cum iis confligebat; atque hoc metu latiùs vagari prohibebat. Relinquebatur, ut neque longiùs agmine legionum discedi Cæsar pateretur, et tantum in agris vastandis, incendiisque faciendis hostibus noceretur, quantum labore atque itinere legionarii milites efficere poterant.

Interim Trinobantes, propè firmissima earum regionum civitas, ex qua Mandubratius adolescens, Cæsaris fidem secutus, ad eum in

fleuve qu'un gué assez difficile, au-delà duquel César, lorsqu'il en approcha, aperçut grand nombre d'insulaires rangés en bataille. La rive étoit garnie d'une palissade de gros pieux pointus, et ils en avoient encore enfoncé d'autres dans l'eau, qu'on ne voyoit point. César informé de tout cela par des prisonniers et des transfuges, fit entrer sa cavalerie dans le gué, et ordonna aux légions de la suivre de près. Quoique les légions eussent de l'eau jusqu'au cou, elles passèrent avec tant de promptitude et d'impétuosité, que l'ennemi ne put soutenir leur choc, abandonna le rivage et prit la fuite.

Alors Cassivellaunus désesperant de pouvoir disputer le terrein, congédia ses troupes, et ne garda qu'environ quatre mille hommes de ceux qu'il savoit se battre sur des chariots, avec lesquels il observoit notre marche. Il se tenoit pour cela un peu à l'écart, caché dans des bois et dans des lieux couverts, faisoit retirer dans les forêts le bétail et les habitans qui se trouvoient sur notre passage; et dès que notre cavalerie se répandoit dans la campagne pour ravager et pour piller, il sortoit avec ses chariots des bois voisins, dont il connoissoit toutes les routes et tous les sentiers, tomboit dessus, la mettoit en grand danger, et par ce moyen l'empêchoit de battre la campagne. Il ne restoit à César d'autre parti que de ne point permettre qu'elle s'écartât trop de la route des légions, lui défendant de brûler et de faire le dégât hors de la portée de son infanterie.

Cependant les Trinobantes (peuples des Comtés d'Essex et de Middlesex), une des nations les plus puissantes de ces quartiers-là, de laquelle étoit Mandubratius, jeune homme qui s'étoit attaché à César, et qui étoit venu en

continentem Galliam venerat, cujus pater Imanuentius in ea civitate regnum obtinuerat, interfectusque erat à Cassivellauno, ipse fugâ mortem vitaverat, legatos ad Cæsarem mittunt; pollicenturque, sese ei dedituros, et imperata facturos: petunt, ut Mandubratium ab injuria Cassivellauni defendat; atque in civitatem mittat, qui præsit, imperiumque obtineat. His Cæsar imperat obsides XL, frumentumque exercitui: Mandubratiumque ad eos mittit. Illi imperata celeriter fecerunt: obsides ad numerum, frumentumque miserunt.

Trinobantibus defensis, atque ab omni militum injuriâ prohibitis, Cenigmani, Segontiaci, Ancalites, Bibroci, Cassi, legationibus missis, sese Cæsari dediderunt. Ab his cognoscit, non longè ex eo loco oppidum Cassivellauni abesse; silvis paludibusque munitum, quò satis magnus hominum pecorisque numerus convenerit. Oppidum autem Britanni vocant, cùm silvas impeditas vallo atque fossâ munierunt, quò, incursionis hostium vitandæ causâ, convenire consueverunt. Eò proficiscitur cum legionibus; locum reperit egregiè naturâ atque opere munitum; tamen hunc duabus ex partibus oppugnare contendit. Hostes paulisper morati, militum nostrorum impetum non tulerunt; seseque ex alia parte oppidi ejecerunt: magnus ibi numerus pecoris repertus; multique in fuga sunt comprehensi, atque interfecti.

Dùm hæc in his locis geruntur, Cassivellaunus ad Cantium, quod esse ad mare supra demonstravimus, quibus regionibus IV reges præerant, Cingetorix, Carvilius, Taximagulus, Segonax, nuncios mittit; atque his imperat, ut

Gaule se jeter entre ses bras, pour éviter le sort d'Imanuentius son père, que Cassivellaunus avoit fait mourir; ces peuples, dis-je, députèrent vers César, pour lui offrir de se rendre et de lui obéir : ils lui demandèrent en même temps sa protection pour Mandubratius contre Cassivellaunus, et le prièrent de vouloir leur renvoyer ce jeune prince pour être leur chef et leur roi. Il y consentit, à condition qu'ils lui livreroient quarante ôtages, et des vivres pour ses troupes; à quoi ayant satisfait sans délai, il leur renvoya Mandubratius.

La protection que César accorda aux Trinobantes, les ayant mis à couvert de toutes hostilités, les Cenimagnes, les Segontiaces, les Ancalites, les Bibroces, les Casses, suivirent leur exemple et se soumirent. Il apprit d'eux que la ville de Cassivellaunus n'étoit pas loin de là, qu'elle étoit défendue par des forêts et des marais, et que la plupart de ses sujets s'y étoient retirés avec leurs troupeaux. Ces peuples nomment ville, un bois épais, fortifié d'un rempart et d'un fossé qui leur sert de retraite contre les courses des ennemis. César y marcha avec ses troupes, et trouva le lieu très-fort par sa situation et par l'art; cependant il résolut de l'attaquer par deux endroits. Les ennemis firent d'abord quelque résistance; mais ne pouvant soutenir notre effort, ils se retirèrent par un côté qui n'étoit point attaqué. On trouva dans ce camp beaucoup de bétail, et plusieurs des fuyards furent pris et tués.

Pendant que nous étions occupés de ce côté-là, Cassivellaunus dépêcha vers ceux de Kent, dont le pays, comme on l'a dit, s'étend le long de la côte; là commandoient Cingétorix, Carvilius, Taximagulus et Segonax. Cassivellaunus

coactis omnibus copiis, castra navalia de improviso adoriantur, atque oppugnent. Hi cùm ad castra venissent, nostri eruptione factâ, multis eorum interfectis, capto etiam nobili duce Lugotorige, suos incolumes reduxerunt. Cassivellaunus, hoc prælio nunciato, tot detrimentis acceptis, vastatis finibus, maximè etiam permotus defectione civitatum, legatos per Atrebatem Comium de deditione ad Cæsarem mittit. Cæsar cùm statuisset hiemem in continente propter repentinos Galliæ motus agere, neque multum æstatis superesset, atque id facilè extrahi posse intelligeret, obsides imperat; et, quid in annos singulos vectigalis populo R. Britannia penderet, constituit : interdicit atque imperat Cassivellauno, ne Mandubratio, neu Trinobantibus noceat.

Obsidibus acceptis, exercitum reduxit ad mare, naves invenit refectas. His deductis, quod et captivorum magnum numerum habebat, et nonnullæ tempestate deperierant naves, duobus commeatibus exercitum reportare constituit; ac sic accidit, ut ex tanto navium numero, tot navigationibus, neque hoc, neque superiore anno, ulla omnino navis, quæ milites portaret, desideraretur : at ex iis, quæ inanes ex continente ad eum remitterentur, ex prioris commeatûs expositis militibus, et quas postea Labienus faciendas curaverat numero LX, perpaucæ locum caperent, reliquæ ferè omnes rejicerentur. Quas cùm aliquandiu Cæsar frustra

donna ordre à ces quatre rois de rassembler toutes leurs troupes, et d'aller subitement attaquer le camp où étoient nos vaisseaux. Ils s'y rendirent en effet ; mais nos gens ayant fait une sortie sur eux, en tuèrent plusieurs, firent prisonnier Lugotorix, un de leurs principaux chefs, et retournèrent dans le camp sans aucune perte. Cassivellaunus ayant appris ce mauvais succès, rebuté de tant de pertes, du ravage de son pays, et sur-tout de la défection de plusieurs peuples, députa vers César, et chercha à s'accommoder avec lui par l'entremise de Comius, roi des Atrebates. Comme César avoit résolu d'aller passer l'hiver dans la Gaule à cause des fréquentes révoltes auxquelles ce pays étoit sujet, et que l'été approchoit de sa fin ; pour ne pas perdre le peu qui en restoit, il voulut bien y entendre : il exigea des ôtages, et fixa le tribut que la Grande-Bretagne payeroit tous les ans au peuple romain, et défendit à Cassivellaunus d'inquiéter Mandubratius, et les Trinobantes.

Les ôtages fournis, il ramena ses troupes vers la mer, où il trouva ses vaisseaux radoubés. Il les fit mettre en mer ; et parce qu'il avoit beaucoup de prisonniers, et que la tempête avoit mis quelques-uns de ses vaisseaux hors d'état de servir, il prit le parti de faire transporter son armée en deux fois. Heureusement de tant de navires, et dans tant de voyages qu'ils firent l'année d'auparavant et celle-ci, aucun de ceux qui portoient des soldats ne périt. A l'égard de ceux qui revenoient à vide de la Gaule, après avoir mis les troupes à terre, ou que Labiénus avoit fait construire au nombre de soixante, peu arrivèrent à bon port ; presque tout le reste périt. César les attendit en vain pendant quel-

expectasset, ne anni tempore navigatione excluderetur, quod æquinoxium suberat, necessario angustius milites collocavit; ac summam tranquillitatem consecutus, secunda inita cùm solvisset vigilia, prima luce terram attigit, omnesque incolumes naves perduxit.

Gallorum Germanorumque mores.

In omni Gallia, eorum hominum, qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo: nam plebs pene servorum habetur loco; quæ per se nihil audet, et nulli adhibetur consilio. Plerique, cùm aut ære alieno, aut magnitudine tributorum, aut injuria potentiorum premuntur, sese in servitutem dicant nobilibus: in hos eadem omnia sunt jura, quæ dominis in servos. Sed de his duobus generibus, alterum est druidum, alterum equitum. Illi rebus divinis intersunt, sacrificia publica ac privata procurant, religiones interpretantur: ad hos magnus adolescentium numerus, disciplinæ causâ, concurrit; magnoque ii sunt apud eos honore: nam ferè de omnibus controversiis, publicis privatisque constituunt; et, si quod est admissum facinus, si cædes facta, si de hæreditate, si de finibus controversia est, iidem decernunt, præmia pœnasque constituunt: si quis aut privatus, aut publicus, eorum decreto non stetit, sacrificiis interdicunt. Hæc pœna apud eos est gravissima: quibus ita est interdictum, ii numero impio-

ques jours : ainsi pour ne pas perdre la saison propre à tenir la mer, (on touchoit à l'équinoxe) il fut obligé d'entasser ses troupes dans le peu de navires qu'il avoit; et le vent s'étant trouvé favorable, il mit à la voile sur les neuf heures du soir, et prit terre au point du jour, sans avoir perdu un seul vaisseau.

Mœurs des Gaulois et des Germains.

Dans toute la Gaule, il n'y a que deux sortes de personnes qui soient en quelque estime et en quelque considération, les druides ou les prêtres, et la noblesse ou les chevaliers; car le peuple y est presque regardé comme esclave: il ne peut rien par lui-même, et n'entre dans aucun conseil. La plupart d'entr'eux, lorsqu'ils sont accablés de dettes et d'impôts, ou opprimés par la violence des grands, s'attachent à quelqu'un qui a la même autorité sur eux qu'un maître sur ses esclaves. Les druides sont chargés des choses divines, des sacrifices tant publics que particuliers, et expliquent ce qui a rapport à la religion. Ils ont soin de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, qui les respecte beaucoup. Ils prennent connoissance de tous les démêlés tant publics que particuliers. S'il se commet quelque meurtre, s'il s'élève quelque contestation entre des héritiers, si l'on dispute sur les bornes d'un champ, ce sont eux qui en jugent, ce sont eux qui décernent les peines et les récompenses. Si quelqu'un, quel qu'il soit, refuse de se soumettre à leurs décisions, il est exclu de la participation à leurs sacrifices; c'est-là chez eux un châtiment terrible: celui qui l'a mérité passe pour un impie

rum ac sceleratorum habentur ; ab iis omnes decedunt, aditum eorum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant : neque iis petentibus jus redditur, neque honor ullus communicatur. His autem omnibus druidibus præest unus, qui summam inter eos habet auctoritatem. Hoc mortuo, si quis ex reliquis excellit dignitate, succedit. At, si sunt plures pares, suffragio druidum adlegitur; nonnumquam etiam de principatu armis contendunt. Ii certo anni tempore in finibus Carnutum, quæ regio totius Galliæ media habetur, considunt, in loco consecrato. Huc omnes undique, qui controversias habent, conveniunt; eorumque judiciis decretisque parent. Disciplina in Britannia reperta, atque inde in Galliam translata esse existimatur; et nunc, qui diligentius eam rem cognoscere volunt, plerumque illo, discendi causâ, proficiscuntur.

Druides à bello abesse consueverunt; neque tributa unà cum reliquis pendunt : militiæ vacationem, omniumque rerum habent immunitatem. Tantis excitati præmiis, et sua sponte multi in disciplinam conveniunt, et à parentibus propinquisque mittuntur. Magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur : itaque nonnulli annos vicenos in disciplina permanent; neque fas esse existimant, ea litteris mandare, cum in reliquis ferè rebus publicis, privatisque rationibus, Grecis litteris utantur. Id mihi duabus de causis instituisse videntur; quòd neque in vulgus disciplinam efferri velint; neque

et un scélérat, et tout le monde l'abandonne; personne ne veut le voir ni lui parler : on le regarde comme un pestiféré que l'on évite, de peur de gagner son mal ; on ne lui rend point de justice, il est l'objet du mépris universel. Tous les druides n'ont qu'un seul chef : son autorité est absolue; lui mort, le plus considérable de ceux qui lui survivent lui succède : que s'il y a plusieurs prétendans, l'affaire est décidée entr'eux par élection et quelquefois par les armes. Tous les ans ils s'assemblent en une certaine saison sur la frontière du pays des Carnutes, (pays Chartrain) qui passe pour le milieu de la Gaule, et cela dans un lieu consacré à ces assemblées. Là, tous ceux qui ont quelque différend se rendent de toutes parts, et acquiescent à leurs jugemens. On croit que leur institution vient de la Grande-Bretagne, d'où elle a passé en Gaule ; de-là vient que ceux d'à présent qui veulent en être mieux instruits, y font pour la plupart un voyage.

Les druides ne vont point à la guerre, ne payent point d'impôts, et sont exempts de toutes charges et de toutes contributions. Tant de priviléges engagent quantité de gens à entrer parmi eux, et les pères à y envoyer leurs enfans. On dit qu'ils y apprennent par cœur un grand nombre de vers : aussi quelques-uns restent-ils des vingt années sous la discipline de leurs maîtres, qui ne permettent pas qu'on écrive ces vers, quoique dans presque toutes les autres affaires et publiques et particulières, ils se servent de caractères grecs. Il me paroît qu'ils ont pris la méthode de ne pas faire écrire, pour deux raisons : la première, parce qu'ils ne veulent point faire connoître au

eos, qui discunt, litteris confisos, minus memoriæ studere: quòd ferè plerisque accidit, ut, præsidio litterarum, diligentiam in perdiscendo, ac memoriam remittant. In primis hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios; atque hoc maxime ad virtutem excitari putant, metu mortis neglecto. Multa præterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de deorum immortalium vi ac potestate disputant, et juventuti tradunt.

Alterum genus est Equitum. Ii, cùm est usus, atque aliquod bellum incidit, (quod ante Cæsaris adventum ferè quotannis accidere solebat, uti aut ipsi injurias inferrent, aut illatas propulsarent,) omnes in bello versantur; atque, eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se ambactos clientesque habet. Hanc unam gratiam potentiamque noverunt.

Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus: atque ob eam causam, qui sunt affecti gravioribus morbis; quique in præliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent; administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur: quod pro vita hominis nisi vita hominis reddatur, non posse aliter deorum immortalium numen placari arbitrantur; publicèque ejusdem generis habent instituta sacrificia. Alii immani magnitudine simulacra habent: quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent; quibus succensis, circumventi flamma exanimantur homines. Supplicia eorum qui in

vulgaire leurs mystères : la seconde, de peur que leurs élèves ayant ces vers écrits, ne cultivent moins leur mémoire ; en effet, il arrive presque toujours que quand on a les choses écrites, on les apprend avec moins d'application. Une de leurs principales maximes est que l'ame ne meurt point, mais qu'à la mort elle passe d'un corps dans un autre ; ce qu'ils croient très-utile pour encourager à la vertu et pour faire mépriser la mort. Ils traitent encore de plusieurs choses sur les astres et leur mouvement, la grandeur et l'étendue de l'univers, la nature des choses, la grandeur et le pouvoir des dieux immortels ; et ils les enseignent à la jeunesse.

Le second ordre est celui des chevaliers ou des nobles, qui prennent tous les armes quand il y a guerre ; et avant l'arrivée de César, il y en avoit presque tous les ans, soit pout attaquer, soit pour se défendre. Plus quelqu'un parmi eux a de naissance et de biens, plus il a de vassaux et de gens à ses gages. C'est-là la seule marque de distinction qu'ils connoissent.

Toute la nation Gauloise est fort superstitieuse ; en sorte que dans leurs grandes maladies, et dans les dangers où ils se trouvent à la guerre, ils ne font pas difficulté d'immoler des hommes, ou de faire vœu d'en sacrifier, et pour cela ils se servent des druides ; ils s'imaginent ne pouvoir appaiser leurs dieux qu'en leur offrant vie pour vie : ils ont même établi des sacrifices publics de cette espèce. D'autres ont des statues d'osier d'une énorme grandeur, qu'ils remplissent d'hommes vivans ; après quoi ils y mettent le feu, et les font expirer dans les flammes. Ils préfèrent pour

furto, aut latrocinio, aut aliqua noxa sint comprehensi, gratiora diis immortalibus esse arbitrantur: sed, cum ejus generis copia deficit, etiam ad innocentium supplicia descendunt.

Deum maxime Mercurium colunt; hujus sunt plurima simulacra: hunc omnium inventorem artium ferunt: hunc viarum atque itinerum ducem, hunc ad quæstus pecuniæ mercaturasque habere vim maximam arbitrantur. Post hunc, Apollinem, et Martem, et Jovem, et Minervam. De his eadem ferè, quam reliquæ gentes, habent opinionem; Apollinem, morbos depellere; Minervam, operum atque artificiorum initia transdere; Jovem, imperium cœlestium tenere; Martem, bella regere. Huic, cùm prælio dimicare constituerint, ea, quæ bello ceperunt, plerumque devovent. Quæ superaverint, animalia capta immolant: reliquas res in unum locum conferunt. Multis in civitatibus harum rerum extructos tumulos locis consecràtis conspicari licet; neque sæpè accidit, ut, neglectâ quispiam religione, aut capta apud se occultare, aut posita tollere auderet: gravissimumque ei rei supplicium cum cruciatu constitutum est.

Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant; idque ab druidibus proditum dicunt; ob eam causam spatia omnis temporis, non numero dierum, sed noctium finiunt; et dies natales, et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur. In reliquis vitæ institutis, hoc ferè ab reliquis differunt, quòd suos liberos, nisi cùm adoleverint, ut

cela des voleurs et des brigands, ou des gens coupables de quelque autre faute : ils croient que le sacrifice de pareilles gens est bien plus agréable à leurs dieux ; mais quand il leur en manque, ils leur substituent des innocens.

Leur grand dieu est Mercure ; ils en ont quantité de statues : ils le croient l'inventeur des arts, le guide et le conducteur des voyageurs dans les chemins et dans les voyages, le patron des marchands. Après lui, les dieux les plus révérés sont Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, desquels ils pensent à peu près la même chose que les autres peuples. Ils croient qu'Apollon chasse les maladies, que Minerve préside aux arts, que Jupiter a l'empire du ciel, et que Mars est l'arbitre de la guerre. La plupart du temps ils font vœu de consacrer à Mars les dépouilles de l'ennemi, et après la victoire, ils lui sacrifient le bétail qu'ils ont pris ; le reste est déposé dans un lieu destiné à cela, et l'on voit dans plusieurs villes de ces monceaux entassés dans des lieux consacrés. Il arrive rarement, qu'au mépris de la religion, quelqu'un cache le butin qu'il a fait, ou ose détourner quoi que ce soit de ce qui a été mis en dépôt ; les châtimens les plus cruels sont attachés à un pareil crime.

Les Gaulois se disent descendus de Pluton ; c'est une tradition qu'ils tiennent des druides. C'est pour cela qu'ils mesurent le temps par le nombre des nuits et non par celui des jours. Soit qu'ils commencent les mois ou les années, ou qu'ils parlent du temps de leur naissance, la nuit précède toujours le jour. Quant aux autres usages, les Gaulois ne diffèrent guères des autres, qu'en ce qu'ils ne permettent à leurs enfans de paroître devant eux en public,

minus militiæ sustinere possint, palam ad se adire non patiantur; filiumque in puerili ætate; in publico, in conspectu patris assistere, turpe ducunt.

Viri quantas pecunias ab uxoribus, dotis nomine, acceperunt, tantas ex suis bonis, æstimatione factâ, cum dotibus communicant. Hujus omnis pecuniæ conjunctim ratio habetur, fructusque servantur. Uter eorum vita superârit, ad eum pars utriusque, cum fructibus superiorum temporum, pervenit. Viri in uxores, sicuti in liberos: vitæ necisque habent potestatem: et cùm paterfamilias illustriore loco natus decessit, ejus propinqui conveniunt; et de more, si res in suspicionem venit, de uxoribus in servilem modum quæstionem habent; et, si compertum est, igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt. Funera sunt, pro cultu Gallorum, magnifica, et sumptuosa, omniaque quæ vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt, etiam animalia; ac, paulo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab iis dilectos esse constabat, justis funeribus confectis, unâ cremabantur.

Quæ civitates commodius suam rempublicam administrare existimantur, habent legibus sanctum, si quis quid de republica à finitimis rumore aut fama acceperit, uti ad magistratum deferat, neve cum quo alio communicet: quod sæpe homines temerarios atque imperitos falsis rumoribus, terreri, et ad facinus impelli, et de summis rebus consilium capere cognitum est. Magistratus, quæ visa sunt, occultant; quæque esse ex usu judicaverint; multitudini produnt. De republica nisi per consilium loqui non conceditur.

que lorsqu'ils sont en âge et en état de porter les armes. Ils croient qu'il est malhonnête que leurs enfans en bas âge se montrent publiquement devant eux.

Un homme en se mariant est obligé de mettre dans la communauté la même somme, estimation faite, qu'il a reçue pour la dot de sa femme : on dresse un état de tout cet argent, et les fruits en sont mis à part ; ces deux sommes et ce qu'elles ont rapporté, appartiennent au survivant. Le mari a puissance de vie et de mort sur sa femme comme sur ses enfans. Quand un homme de distinction meurt, ses parens s'assemblent ; et si la femme est soupçonnée, on lui donne la question comme à un esclave, et si elle est convaincue, on la brûle, après lui avoir fait souffrir les plus cruels tourmens. Leurs funérailles sont magnifiques et somptueuses pour le pays : on y brûle tout ce qu'on croit que le défunt chérissoit, jusqu'aux animaux ; et il n'y a pas même fort long-temps que les esclaves et les affranchis que l'on savoit qu'il avoit aimés, étoient jetés au feu avec son corps.

Dans leurs républiques qui passent pour bien réglées, il est établi par les lois, si l'on apprend par le bruit public ou autrement quelque chose qui concerne l'état, d'en informer le magistrat sans le communiquer à un autre : car on sait que souvent des gens imprudens et sans expérience, effrayés par de faux bruits, sont capables de se porter aux plus grandes extrémités, et de prendre un mauvais parti sur des affaires de la dernière importance. Le magistrat n'en découvre au peuple que ce qu'il juge convenable, et cache le reste. Il n'y a qu'au conseil qu'il soit permis de parler d'affaires d'état.

Germani multum ab hac consuetudine differunt. Nam neque druides habent, qui rebus divinis præsint, neque sacrificiis student. Deorum numero eos solos dicunt, quos cernunt, et quorum opibus aperte juvantur; solem, et Vulcanum et lunam: reliquos ne fama quidem acceperunt. Vita omnis in venationibus, atque in studiis rei militaris consistit: ab parvulis labori ac duritiæ student. Qui diutissime impuberes permanserunt, maximam inter suos ferunt laudem: hoc ali vires, nervosque confirmari putant. Intra annum vero vigesimum feminæ notitiam habuisse, in turpissimis habent rebus: cujus rei nulla est occultatio; quod et promiscuæ in fluminibus perluuntur, et pellibus, aut parvis rhenorum tegumentis utantur, magnâ corporis parte nudâ.

Agriculturæ non student: majorque pars victûs eorum lacte, et caseo, et carne consistit: neque quisquam agri modum certum: aut fines proprios habet; sed magistratus ac principes, in annos singulos, gentibus cognationibusque hominum qui unà coierint, quantum et quo loco visum est, agri attribuunt, atque anno post alio transire cogunt. Ejus rei multas afferunt causas; ne assidua consuetudine capti, studium belli gerendi agricultura commutent: ne latos fines parare studeant, potentioresque humiliores possessionibus expellant: ne accuratius, ad frigora atque æstus vitandos, ædificent: ne qua oriatur pecuniæ cupiditas quæ

Les Germains ont des coutumes fort différentes. Ils n'ont ni druides pour la religion ni sacrifices. Ils ne mettent au nombre des dieux que ceux qu'ils voient et dont ils éprouvent visiblement le secours. Tels sont le soleil, la lune et Vulcain ; ils n'ont pas la moindre notion des autres. Toute leur vie se passe à la chasse et à la guerre. Ils s'endurcissent au travail et à la fatigue dès l'enfance. Ils estiment fort ceux qui sont long-temps sans barbe ; ils prétendent qu'ils en deviennent plus forts et plus robustes. C'est une honte parmi eux d'avoir commerce avec une femme avant l'âge de vingt ans ; ce qui ne peut demeurer caché, parce qu'ils se baignent pêle-mêle dans les rivières, et qu'ils ne sont couverts que d'une simple peau ou de quelqu'autre habillement fort court, qui laisse à nu la plus grande partie de leurs corps.

Ils ne s'attachent point à l'agriculture, et ils ne vivent presque que de lait, de fromage et de chair. Nul n'a un champ fixe et qui lui appartienne en propre ; mais tous les ans le magistrat et les anciens en assignent un où il leur plaît, à une communauté ou à une famille, à proportion du nombre des membres qui la composent, au bout de l'an ils les font passer ailleurs. Ils apportent plusieurs raisons de cet usage : c'est pour qu'on ne s'accoutume pas dans un endroit, au point de négliger les armes pour l'agriculture ; pour éviter qu'il ne prenne envie à chacun de s'étendre, et qu'à la fin les grands ne chassent les petits ; pour que l'on ne pense point à bâtir des maisons commodes contre le froid et le chaud, et que personne ne cherche à s'enrichir, ce qui ne manque guères de faire naître la division et la mésin-

ex re factiones dissensionesque nascuntur : ut animi æquitate plebem contineant, cum suas quisque opes cum potentissimis æquari videat.

Civitatibus maxima laus est, quam latissimas circum se vastatis finibus solitudines habere. Hoc proprium virtutis existimant, expulsos agris finitimos cedere, neque quemquam prope se audere consistere : simul hoc se fore tutiores arbitrantur, repentinæ incursionis timore sublato. Cùm bellum civitas aut illatum defendit, aut infert; magistratus, qui ei bello præsint, ut vitæ necisque habeant potestatem, deliguntur. In pace nullus communis est magistratus ; sed principes regionum atque pagorum inter suos jus dicunt, controversiasque minuunt. Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cujusque civitatis fiunt; atque ea juventutis exercendæ, ac desidiæ minuendæ causâ fieri prædicant : atque ubi quis ex principibus in consilio se dixit ducem fore, ut qui sequi velint, profiteantur; consurgunt ii, qui et causam et hominem probant, suumque auxilium pollicentur ; atque ab multitudine collaudantur : qui ex iis secuti non sunt, in desertorum ac proditorum numero ducuntur; omniumque rerum iis postea fides abrogatur. Hospites violare, fas non putant : qui, quaque de causa, ad eos venerint, ab injuria prohibent, sanctosque habent ; iis omnium domus putant, victusque communicatur.

Ac fuit antea tempus, cùm Germanos Galli virtute superarent, et ultro bella inferrent; ac,

telligence ;

telligence ; enfin, pour entretenir l'union et la paix parmi la multitude, qui voit que les plus puissans ne sont pas plus riches que les autres.

C'est un très-grand honneur pour ces peuples, de voir leur pays borné par de vastes déserts. C'est, selon eux, une marque de valeur que ceux qui étoient leurs voisins aient quitté leurs habitations, et que personne n'ose s'établir auprès d'eux; d'ailleurs ils s'en croient plus en sureté, et plus à couvert des incursions subites. Lorsqu'une nation a une guerre offensive ou défensive, elle élit des chefs pour la conduire, et leur donne le pouvoir de vie et de mort. En temps de paix, ils n'ont point de magistrat général; mais les principaux, chacun dans leur province ou dans leur quartier, rendent la justice et décident les procès. Les brigandages hors des bornes de chaque nation n'ont rien de flétrissant; ils ne se font, selon eux, que pour exercer la jeunesse et éviter l'oisiveté. Lorsque dans le conseil un des principaux d'entr'eux s'est déclaré chef de quelque entreprise, afin que ceux qui veulent le suivre se déclarent, ceux qui approuvent son dessein et qui consentent à l'avoir pour chef, se lèvent et lui promettent de le seconder, ce qui leur attire de grands applaudissemens : ceux qui, après cette promesse, ne suivent pas le chef, passent pour des déserteurs et des traîtres indignes de toute croyance. Le droit d'hospitalité est sacré chez eux : quiconque a recours à eux pour quelque raison que ce soit, est sûr de leur protection, et d'y trouver un asile inviolable ; toutes leurs maisons lui sont ouvertes, et il y est nourri.

Autrefois les Gaulois étoient plus braves que les Germains, et ils portoient souvent la guerre

propter hominum multitudinem, agrique inopiam, trans Rhenum colonias mitterent. Itaque ea, quæ fertilissima sunt Germaniæ loca, circa Herciniam silvam; quam Eratostheni et quibusdam Græcis fama notam esse video, quam illi Orcyniam appellant, Volcæ Tectosages occupaverunt, atque ibi consederunt. Quæ gens ad hoc tempus iis sedibus se continet, summamque habet justitiæ et bellicæ laudis opinionem; nuncque in eadem inopia, egestate, patientia, quâ Germani, permanent: eodem victu et cultu corporis utuntur. Gallis autem provinciæ propinquitas et transmarinarum rerum notitia, multa ad copiam atque usus largitur. Paulatim assuefacti superari, multisque victi præliis, ne se quidem ipsi cum illis virtute comparant.

Hujus Herciniæ silvæ, quæ supra demonstrata est, latitudo, novem dierum iter expedito patet. Non enim aliter finiri potest: neque mensuras itinerum noverunt. Oritur ab Helvetiorum, et Nemetum, et Rauracorum, finibus: rectaque fluminis Danubii regione pertinet ad fines Dacorum et Anartium: hinc se flectit sinistrorsùs, diversis à flumine regionibus: multarumque gentium fines propter magnitudinem attingit. Neque quisquam est hujus Germaniæ, qui se aut adisse ad initium ejus silvæ dicat, cùm dierum iter sexaginta processerit, aut quo ex loco oriatur, acceperit. Multa in ea genera ferarum nasci constat, quæ reliquis in locis visa non

chez eux; et parce qu'ils manquoient de terres, eu égard à leur grand nombre, ils envoyoient des colonies au-delà du Rhin. C'est ainsi que les cantons les plus fertiles de la Germanie, situés vers la forêt Hercynie, (Noire) qui a été connue des Grecs, comme on le voit par Eratosthène et par quelques autres qui la nomment Orcinie, tombèrent au pouvoir des Tectosages (Toulousains) qui s'y établirent; ils y sont restés jusqu'à présent en grande réputation de justice et de valeur : ils y vivent encore aujourd'hui dans la même pauvreté, la même indigence et la même frugalité que les Germains, s'habillent et se nourrissent comme eux. Quant aux Gaulois, le voisinage de la province Romaine et la connoissance du commerce de mer, les a mis dans l'abondance et dans l'usage des plaisirs. Peu à peu accoutumés à se laisser battre; après avoir été vaincus plusieurs fois, ils ne se comparent plus aux Germains en valeur.

Cette forêt d'Hercinie dont on vient de parler, a neuf journées de largeur : on ne peut déterminer autrement son étendue, car ces peuples ne connoissent point les mesures itinéraires. Elle commence aux frontières des Helvétiens, des Nemètes et des Rauraques, (de Spire et de Bâle) et s'étend le long du Danube jusqu'aux confins des Daces et des Anartes. (de la Transilvanie.) De-là elle tourne sur la gauche dans des contrées éloignées de ce fleuve, et par sa vaste étendue touche aux pays de divers peuples. Il n'y a point d'habitant de la Germanie qui dise en avoir trouvé le bout, quoiqu'il ait marché soixante jours, ni découvert où elle commence. Il est certain qu'elle renferme plusieurs bêtes sauvages qu'on ne voit point ailleurs.

sint : ex quibus quæ maximè differant ab cæteris, et memoriæ prodenda videantur, hæc sunt.

Est bos, cervi figurâ : cujus à media fronte inter aures unum cornu existit excelsius, magisque directum his, quæ nobis nota sunt, cornibus. Ab ejus summo, sicut palmæ, rami quàm late diffunduntur. Eadem est fœminæ marisque natura, eadem forma magnitudoque cornuum.

Sunt item, quæ appellantur Alces. Harum est consimilis capris figura, et varietas pellium; sed magnitudine paulo antecedunt : mutilæque sunt cornibus, et crura sine nodis articulisque habent : neque quietis causâ præcumbunt : neque, si quo afflictæ casu conciderint, erigere sese aut sublevare possunt. His sunt arbores pro cubilibus, ad eas se applicant, atque ita paulum modo reclinatæ quietem capiunt : quarum ex vestigiis cùm est animadversum à venatoribus, quo se recipere consueverint, omnes eo loco, aut à radicibus subruunt, aut accidunt arbores tantum, ut summa species earum stantium relinquatur. Huc cùm se ex consuetudine reclinaverint, infirmas arbores pondere affligunt, atque unà ipsæ considunt.

Tertium est genus eorum, qui uri appellantur. Ii sunt magnitudine paulo infra elephantos; specie et colore, et figura tauri. Magna vis est eorum, et magna velocitas; neque homini, neque feræ, quam conspexerint, parcunt. Hos stadios è foveis captos interficiunt. Hoc se labore durant adolescentes, atque hoc genere venationis exercent, et, qui plurimos ex his interfecerunt, relatis in publicum cornibus, quæ sint testimonio, magnam ferunt laudem : sed assuescere

Voici celles qui sont les plus différentes des autres, et qui méritent le plus d'être remarquées.

Il s'y trouve une espèce de bœuf ressemblant au cerf, qui a au milieu du front une corne plus grande et plus droite que celle que nous connoissons, dont le haut se partage en plusieurs branches comme une palme : le mâle et la femelle sont faits de même, et leurs cornes ont la même forme et la même grandeur.

Il y en a d'autres qu'on nomme élans : Ils ont la figure d'une chèvre et la peau mouchetée ; mais ils sont un peu plus grands : ils n'ont point de cornes, point de jointures aux jambes, et ne peuvent par conséquent ni se coucher, ni se relever quand ils sont tombés. Les arbres leurs servent de lit, ils s'appuient contre, et se reposent en s'inclinant un peu. Lorsque les chasseurs ont découvert à leurs traces les arbres contre lesquels ils vont gîter, ou ils les détruisent par la racine ou ils les scient, de manière qu'ils puissent encore se soutenir debout ; et lorsque l'animal vient s'appuyer contre, il les renverse par sa pesanteur, et tombe avec ces arbres : c'est ainsi qu'on les prend.

Une troisième espèce sont les taureaux sauvages ; ils sont un peu plus petits que les éléphans : du reste, pour la forme, l'apparence et la couleur, ils ressemblent aux taureaux privés, mais ils sont très-forts et très-vites ; de sorte qu'il n'y a ni homme ni bête qu'ils épargnent, quand ils les ont aperçus : on les attrape dans des fosses faites exprès, et on les y assomme. C'est par cette sorte de chasse que les jeunes gens s'exercent et s'endurcissent au travail : ceux qui en tuent le plus, et qui en rapportent les cornes pour preuve, reçoivent

ad homines, et mansuefieri, ne parvuli quidem excepti possunt. Amplitudo cornuum, et figura, et species multum à nostrorum boum cornibus differt. Hæc studiose conquisita ab labris argento circumcludunt, atque in amplissimis epulis pro poculis utuntur.

Massiliæ obsidio.

MASSILIENSES, usi L. Domitii consilio, naves longas expediunt, numero septemdecim, quarum erant undecim tectæ. Multa huc minora navigia addunt : ut ipsâ multitudine nostra classis terreatur : magnum numerum sagittariorum, magnum Albicorum, imponunt; atque hos præmiis pollicitationibusque incitant. Certas sibi deposcit naves Domitius; atque has colonis, pastoribusque, quos secum adduxerat, complet. Sic omnibus rebus instructâ classe, magnâ fiduciâ ad nostros naves procedunt, quibus præerat D. Brutus. Hæ ad insulam, quæ est contra Massiliam, stationes obtinebant.

Erat multo inferior numero navium Brutus, sed delectos ex omnibus legionibus fortissimos viros, antesignanos, centuriones, Cæsar ei classi attribuerat, qui sibi id muneris depoposcerant. Ii manus ferreas atque harpagones paraverant; magnoque numero pilorum, tragularum, reliquorumque telorum, se instruxerant : ita, cognito hostium adventu, suas naves ex portu educunt, cum Massiliensibus confligunt.

de grandes louanges : ces animaux ne se peuvent apprivoiser, quelque petits qu'on les prenne. La grandeur, la figure et la nature de leurs cornes est fort différente de celle de nos bœufs. On les recherche fort ; on les garnit d'argent par le bord, et l'on s'en sert à boire dans les festins.

Siége de Marseille.

Les Marseillois équipèrent, par le conseil de Domitius, dix-sept galères, dont onze étoient couvertes : ils y ajoutèrent plusieurs petites barques, pour faire peur à notre flotte par leur grand nombre ; les remplirent d'archers, et d'Albices (habitans des montagnes au-dessus de Marseille), et les encouragèrent à bien faire, par l'espérance des plus grandes récompenses. Domitius leur demanda lui-même quelques galères, sur lesquelles il embarqua de ses fermiers et de ses bergers qu'il avoit amenés avec lui. Leur flotte étant prête, ils la font avancer avec assurance contre nos vaisseaux commandés par D. Brutus : ils étoient à l'ancre proche d'une île située vis-à-vis de Marseille.

La flotte de Brutus étoit fort inférieure en nombre ; mais César avoit mis sur ces vaisseaux l'élite de toutes ses légions, et de braves officiers qui lui avoient eux-mêmes demandé cet emploi : tous s'étoient pourvus de crocs, de harpons, d'une grande quantité de javelots, de dards et d'autres traits. Dans cet état, à l'approche de la flotte ennemie, ils sortent du port et en viennent aux mains avec les Mar-

Pugnatum utrimque est fortissime atque acerrime : neque multum Albici nostris virtute cedebant, homines asperi, et montani, exercitati in armis : atque ii modo digressi à Massiliensibus, recentem eorum pollicitationem animis continebant ; pastoresque indomiti, spe libertatis excitati, sub oculis domini suam probare operam studebant.

Ipsi Massilienses, et celeritate navium, et scientia gubernatorum confisi, nostros eludebant, impetusque eorum excipiebant : et quoad licebat latiore spatio, producta longius acie, circumvenire nostros, aut pluribus navibus adoriri singulas, aut remos transcurrentes detergere, si possent, contendebant : cùm propius erat necessario ventum, ab scientia gubernatorum, atque artificiis, ad virtutem montanorum confugiebant. Nostræ quod minus exercitatis remigibus, minusque peritis gubernatoribus utebantur ; qui repente ex onerariis navibus erant producti, neque dum etiam vocabulis, armamentorum cognitis, tum etiam gravitate et tarditate navium impediebantur : factæ enim subito ex humida materia, non eumdem usum celeritatis habebant. Itaque, dum locus cominus pugnandi daretur, æquo animo singulas binis navibus objiciebant : atque, injectâ manu ferreâ, et retentâ utrâque nave, diversi pugnabant, atque in hostium naves transcendebant ; et magno numero Albicorum et pastorum interfecto, partem navium deprimunt : nonnullas cum hominibus capiunt ; reliquas in por-

seillois. L'action fut vive et opiniâtre de part et d'autre. Les Albices, gens robustes et aguerris, animés par les récompenses qu'on leur avoit promises en sortant de Marseille, ne le cédoient guère aux nôtres en courage : les bergers de Domitius, gens féroces, encouragés par l'espérance de la liberté, s'empressoient de faire voir à leur seigneur de quoi ils étoient capables.

D'un autre côté, les vaisseaux ennemis comptant sur leur légéreté et sur la science de leurs pilotes, évitoient aisément les nôtres, et se garantissoient de leur choc; et tant qu'ils avoient la liberté de s'étendre, ils faisoient tous leurs efforts pour les envelopper, ou pour tomber plusieurs sur un, ou pour briser nos rames en passant. S'ils étoient obligés de s'approcher et d'en venir à l'abordage, l'habileté et l'artifice des pilotes leur devenant inutiles, ils avoient recours à la valeur de leurs montagnards. Pour nous, qui n'avions que des rameurs mal exercés, des pilotes peu habiles, tirés à la hâte de dessus les vaisseaux de charge, et ignorant même les termes de la manœuvre, nous étions assez embarrassés avec des navires pesans et mauvais voiliers, qui avoient été faits en trop peu de temps, et de bois vert; ce qui les rendoit peu aisés à manœuvrer. Mais dès qu'il y avoit lieu de joindre les vaisseaux ennemis, un des nôtres ne se faisoit pas une peine d'avoir affaire à deux : on les accrochoit, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; on combattoit à droite et à gauche; on montoit sur les deux; on faisoit main basse tant sur les montagnards que sur les bergers, et l'on couloit les navires à fond. Nous en prîmes quelques-uns avec ceux qui étoient dessus; le reste fut obligé de regagner le port. Ce jour-là les Mar-

tum compellunt. Eo die naves Massiliensium, cum iis quæ sunt captæ, intereunt novem.

Caius Trebonius legatus, qui ad oppugnationem Massiliæ relictus erat, duabus ex partibus aggerem, vineas, turresque ad oppidum agere instituit. Una erat proxima portui, navalibusque; altera ad partem, quâ est aditus ex Gallia atque Hispania ad id mare, quod attigit ad ostium Rhodani. Massilia enim fere ex tribus oppidi partibus mari alluitur : reliqua quarta est, quæ aditum habet à terrâ. Hujus quoque spatii pars ea, quæ ad arcem pertinet, loci naturâ et valle altissima munita, longam et difficilem habet oppugnationem. Ad ea perficienda opera, Caius Trebonius magnam jumentorum atque hominum multitudinem ex omni provincia vocat; vimina materiamque comportari jubet. Quibus comparatis rebus, aggerem in altitudinem pedum octoginta exstruit.

Sed tanti erant antiquitus in oppido omnium rerum ad bellum apparatus, tantaque multitudo tormentorum, ut eorum vim nullæ contextæ viminibus vineæ sustinere possent. Asseres enim pedum duodecim, cuspidibus præfixi, atque hi maximis balistis missi, per quatuor ordines cratium in terra defigebantur. Itaque pedalibus lignis conjunctis inter se porticus integebatur; atque hac agger inter manus proferebatur. An-

seillois perdirent neuf galères, prises ou coulées à fond.

C. TRÉBONIUS, lieutenant que César avoit laissé au siége de Marseille, forma deux attaques, et fit ses approches avec des mantelets et des tours. Il avoit dressé l'une de ces attaques dans le voisinage du port et de l'arsenal pour les vaisseaux; l'autre vers l'embouchure du Rhône, dans l'endroit où l'on passe en venant de la Gaule et de l'Espagne, pour se rendre à cette mer qui en est voisine. Car Marseille est baignée par la mer presque de trois côtés; et ce n'est que par le quatrième qu'on peut y entrer par terre: une partie même de ce côté qui joint le château, est très-forte, tant par sa situation, que par une vallée profonde qui en rend l'attaque fort longue et fort difficile. Pour finir promptement ces travaux, C. Trébonius avoit fait venir de toute la province grand nombre d'hommes, de chevaux, quantité de bois et d'osier, dont il fit faire une terrasse de quatre-vingt pieds de haut.

Mais de longue main on avoit si bien pourvu cette ville de tout pour la guerre, et l'on y avoit fait provision de tant de machines, qu'il n'y avoit point de mantelets d'osier qui pussent résister à leurs efforts. Leurs balistes lançoient des solives de douze pieds de long, garnies de pointes de fer par le bout, qui perçoient quatre rangs de claies, et entroient encore assez avant en terre. Pour soutenir de si lourdes masses, on fit une galerie couverte de pièces de bois jointes ensemble, d'un pied d'épaisseur, à l'abri de laquelle on se donnoit de main en main ce qui étoit nécessaire pour la construction de la ter-

tecedebat testudo pedum sexaginta, æquandi loci causâ; facta item ex fortissimis lignis, involuta omnibus rebus, quibus ignis jactus et lapides defendi possent. Sed magnitudo operum, altitudo muri atque turrium, multitudo tormentorum, omnem administrationem tardabat: tum crebræ per Albicos eruptiones fiebant ex oppido; ignesque aggeri et turribus inferebantur: quæ facile nostri repellebant milites; magnisque ultro illatis detrimentis eos, qui eruptionem fecerant, in oppidum rejiciebant.

MASSILIENSES omnibus defessi malis, rei frumentariæ ad summam inopiam adducti, bis prælio navali superati, crebris eruptionibus fusi, gravi etiam pestilentiâ conflictati, ex diutina conclusione et mutatione victûs, (panico enim vetere, atque hordeo corrupto omnes alebantur; quod ad hujusmodi casus antiquitus paratum in publicum contulerant) dejectâ turri, labefactâ magnâ parte muri, auxiliis provinciarum et exercituum desperatis, quos in Cæsaris potestatem venisse cognoverant, sese dedere sine fraude constituunt. Sed paucis ante diebus Lucius Domitius, cognitâ Massiliensium voluntate, navibus tribus comparatis, (ex quibus duas familiaribus suis attribuerat, unam ipse conscenderat,) nactus turbidam tempestatem, est profectus. Hunc conspicatæ naves, quæ, jussu Bruti, consuetudine quotidianâ ad portum excubabant, sublatis anchoris, sequi cœperunt.

rasse. Pour égaliser le terrain, on faisoit précéder une tortue de soixante pieds de longueur, composée de même d'un bois très-fort, et enveloppée de tout ce qui pouvoit la défendre du feu et des pierres. Malgré cela la grandeur des ouvrages, la hauteur des tours et des murailles de la ville, le grand nombre de machines des assiégés empêchoient les ouvriers d'avancer. Outre cela les Albices faisoient de fréquentes sorties, et venoient mettre le feu à nos tours et à notre terrasse, mais nos soldats l'éteignoient aisément, après avoir fait périr plusieurs de ces montagnards, et les repoussoient jusque dans la ville.

Les Marseillois rebutés de tous les maux qu'ils avoient soufferts, réduits à la dernière disette de vivres, deux fois battus sur mer, toujours repoussés dans leurs fréquentes sorties, affligés de la peste causée par la longueur du siége, et par le changement de nourriture (car ils ne vivoient plus que de vieux millet et d'orge gâté, qu'on avoit autrefois préparé et serré dans les greniers publics en cas de siége,) voyant leur tour et la plus grande partie de leurs murailles renversées, sans espoir de secours des provinces et de leurs armées qu'ils avoient appris s'être rendues à César, résolurent enfin de se soumettre à lui de bonne foi et sans supercherie. Quelques jours auparavant, Domitius qui connut leur intention, prépara trois vaisseaux, embarqua ses gens sur deux, monta le troisième, et partit par un brouillard. Les vaisseaux qui par ordre de Brutus avoient coutume de veiller devant le port, l'ayant aperçu, levèrent l'ancre et se mirent à le poursuivre.

Ex iis unum ipsius navigium contendit, et fugere perseveravit, auxilioque tempestatis ex conspectu abiit; duo, perterrita concursu nostrarum navium, sese in portum receperunt. Massilienses arma tormentaque ex oppido, ut est imperatum, proferunt: naves ex portu navilibusque educunt: pecuniam ex publico transdunt. Quibus rebus confectis, Cæsar magis eos pro nomine et vetustate, quam pro meritis in se civitatis, conservans, duas ibi legiones præsidio relinquit; cæteras in Italiam mittit: ipse ad urbem proficiscitur.

Pugna Pharsalica.

Cæsar Gomphos pervenit; quod est oppidum primum Thessaliæ venientibus ab Epiro; quæ gens paucis ante mensibus ultro ad Cæsarem legatos miserat, ut suis omnibus facultatibus uteretur; præsidiumque ab eo militum petierat: sed eo fama jam præcurrerat, quam supra docuimus, de prælio Dyrrachio, quod multis auxerat partibus. Itaque Androsthenes, prætor Thessaliæ, cùm se victoriæ Pompeii comitem esse mallet, quam socium Cæsaris in rebus adversis; omnem ex agris multitudinem servorum ac liberorum in oppidum cogit, portasque præcludit, et ad Scipionem Pompeiumque nuncios mittit, ut sibi subsidio veniant: se confidere munitionibus oppidi, si celeriter succurratur, longinquam oppugnationem sustinere non posse. Scipio,

Le vaisseau de Domitius força de rames, et continuant à fuir, échappa à la faveur du brouillard; les deux autres, effrayés de se voir poursuivre par nos gens, rentrèrent dans le port. A l'égard des Marseillois, ils firent sortir de la ville, selon l'ordre qui leur fut donné, toutes les armes et leurs machines de guerre, tirèrent tous leurs vaisseaux de leur port et de leurs arsenaux, et remirent à César tout ce qu'il y avoit d'argent dans leur épargne; après quoi il les conserva, plutôt en considération de leur antiquité et de leur réputation, que parce qu'ils l'avoient mérité; mit deux légions en garnison dans la place, envoya les autres en Italie, et partit pour Rome.

Bataille de Pharsale.

César se sendit à Gomphos, première ville de Thessalie en venant de l'Epire. Quelques mois auparavant elle avoit envoyé offrir à César tout ce qu'elle possédoit, et lui demander une garnison de ses troupes. Mais déjà le bruit dont on a parlé, et la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Dyrrachium (Durazzo) étoit arrivé juque-là: on y ajoutoit même encore. Ainsi Androsthènes, préteur de Thessalie, aimant mieux s'associer à la victoire de Pompée qu'à la disgrâce de César, fit entrer dans la ville tout ce qu'il y avoit d'esclaves et de personnes libres à la campagne, en fit fermer les portes, et députa vers Scipion et vers Pompée pour les appeler à son secours, leur mandant que sa place étoit assez bien fortifiée, si l'on venoit promptement le secourir; mais qu'il n'étoit pas en état de soutenir un long siége. Scipion informé que les

discessú exercituum à Dyrrachio cognito, Larissam legiones adduxerat : Pompeius nondum Thessaliæ appropinquabat. Cæsar, castris munitis, scalas musculosque ad repentinam oppugnationem fieri, et crates parari jussit. Quibus rebus effectis, cohortatus milites, docuit, quantum usum haberet ad sublevandam omnium rerum inopiam, potiri oppido pleno atque opulento; simul reliquis civitatibus, urbis hujus exemplo, inferre terrorem; et id fieri celeriter, priusquam auxilia concurrerent. Itaque usus singulari militum studio, eodem, quo venerat die, post horam IX, oppidum altissimis mœnibus oppugnare aggressus, ante solis occasum expugnavit, et ad diripiendum militibus concessit; statimque ab oppido castra movit, et Metropolim venit; sic, ut nuncios expugnati oppidi famamque antecederet.

Metropolitæ, eodem primum usi consilio, iisdem permoti rumoribus, portas clauserunt, murosque armatis compleverunt : sed postea, casu civitatis Gomphènsis ex captivis cognito, quos Cæsar ad murum producendos curaverat, portas aperuerunt. Quibus diligentissime conservatis, collatâ fortunâ Metropolitarum cum casu Gomphensium, nulla Thessaliæ fuit civitas, præter Larissæos, qui magnis exercitibus Scipionis tenebantur, quin Cæsari parerent, atque imperata facerent. Ille segetis idoneum locum in agris nactus, quæ prope jam matura erat, ibi adventum expectare Pompeii, eoque omnem rationem belli conferre constituit.

armées avoient quitté Dyrrachium, s'étoit rendu à Larisse avec ses Légions, et Pompée étoit encore assez loin de la Thessalie. Après avoir fait fortifier son camp, César donna ordre à ses troupes de se pourvoir d'échelles, de mantelets, de galeries, et de tout ce qui étoit nécessaire pour escalader la place; après quoi il leur représenta de quelle importance il étoit pour eux de se rendre maîtres d'une ville riche et pleine de vivres, qui les mettroit dans l'abondance, et dont la prise feroit trembler toutes les autres, s'ils l'emportoient avant qu'elle pût être secourue. Profitant donc de l'ardeur admirable qu'il avoit inspirée à ses soldats, le jour même de son arrivée, il entreprit, à plus de trois heures après midi, l'attaque de cette ville dont les murailles étoient fort hautes, la prit avant le coucher du soleil, et l'abandonna au pillage. Aussitôt après il décampa, et arrriva devant Métropolis avant qu'on eût pu y apprendre la nouvelle de ce qui venoit de se passer.

Les habitans de cette ville, prévenus du même bruit, prirent d'abord le même parti, fermèrent leurs portes, et garnirent leurs murailles de troupes; mais ensuite ayant appris le sort de Gomphos par les prisonniers que César avoit fait approcher des murs, ils lui ouvrirent leurs portes. Il eut grand soin de leur conservation; et la comparaison de leur sort avec celui des habitans de Gomphos, engagea toutes les villes de la Thessalie, excepté Larisse, où Scipion campoit avec toutes ses troupes, à se soumettre à César et à recevoir ses ordres. Là, ayant trouvé les blés presque mûrs et près d'être coupés, il résolut d'y attendre son ennemi, et de faire de cette province le théâtre de la guerre.

Pompeius paucis post diebus in Thessaliam pervenit, concionatusque apud cunctum exercitum, suis agit gratias : Scipionis milites cohortatur, ut, partâ jam victoriâ, prædæ ac præmiorum velint esse participes : receptisque omnibus in una castra legionibus ; suum cum Scipione honorem partitur ; classicumque apud eum cani, et alterum illi jubet prætorium tendi. Auctis copiis Pompeii, duobusque magnis exercitibus conjunctis ; pristina omnium confirmatur opinio, et spes victoriæ augetur, adeo, ut, quidquid intercederet, temporis, id morari reditum in Italiam videretur ; et, si quando quid Pompeius tardius, aut consideratius faceret, unius esse negotium diei, sed illum delectari imperio, et consulares prætoriosque servorum habere numero, dicerent. Jamque inter se palam de præmiis ac sacerdotiis contendebant, in annosque consulatum definiebant : alii domos bonaque eorum, qui in castris erant Cæsaris, petebant : magnaque inter eos in consilio fuit controversia, oporteretne L. Hirri, quod is à Pompeio ad Parthos missus esset, proximis comitiis prætoriis absentis rationem haberi : cum ejus necessarii fidem implorarent Pompeii, ut præstaret, quod proficiscenti recepisset, ne per ejus auctoritatem deceptus videretur ; reliqui, in labore pari ac periculo, ne unus omnes antecederet, recusarent.

Quelques jours après, Pompée arriva en Thessalie, harangua son armée qu'il remercia des services qu'elle lui avoit rendus, et invita celle de Scipion à prendre part au butin et aux récompenses dues à la victoire qui venoit d'être remportée. Il les fit ensuite camper ensemble, et partagea l'honneur du commandement avec Scipion, lui fit dresser une tente de général, et fit sonner la trompette devant cette tente comme devant la sienne. Ce renfort de troupes, et la jonction de ces deux grandes armées, confirma tous ceux de son parti dans la confiance qu'ils avoient déjà, et augmenta l'espérance de la victoire au point que tout le temps qui se passoit leur paroissoit un retardement à leur retour en Italie. Que si Pompée vouloit quelquefois agir avec plus de circonspection et de prudence, ils disoient qu'il pouvoit terminer la guerre en un jour; mais qu'il étoit bien aise de commander, et d'avoir à sa suite des prétoriens et des consulaires. Déjà ils se disputoient entr'eux les récompenses et les dignités, et désignoient les consuls de chaque année : d'autres demandoient la confiscation des biens et des héritages de ceux qui suivoient le parti de César; et il s'éleva une grande contestation entr'eux dans le conseil, savoir, si dans la prochaine assemblée qui se tiendroit pour la nomination des préteurs, on auroit égard à L. Hirrus qui étoit absent, et que Pompée avoit envoyé chez les Parthes. Les amis de Hirrus sollicitoient Pompée de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée à son départ, afin qu'il ne fût pas trompé en se reposant sur son crédit et sur son autorité. Les autres se disant exposés aux mêmes fatigues et aux mêmes dangers, refusoient de le préférer à tous.

Jam de Sacerdotio Cæsaris Domitius, Scipio, Spinterque Lentulus, quotidianis contentionibus ad gravissimas verborum contumelias palam descenderunt : cùm Lentulus, ætatis honorem ostentaret : Domitius, urbanam gratiam dignitatemque jactaret ; Scipio, affinitate Pompeii confideret. Postulavit etiam L. Afranium proditionis exercitus Attius Rufus apud Pompeium, quod gestum in Hispania diceret ; et L. Domitius in consilio dixit, placere sibi, bello confecto, ternas tabellas dari ad judicandum iis, qui ordinis essent senatorii, belloque una cum ipsis interfuissent ; sententiasque de singulis ferrent, qui Romæ remansissent, quique intra præsidia Pompeii fuissent, neque operam in re militari præstitissent : unam fore tabellam, qui liberandos omni periculo censerent ; alteram, qui capitis damnarent ; tertiam, qui pecunia mulctarent. Postremo omnes aut de honoribus suis, aut de præmiis pecuniæ, aut de persequendis inimicis agebant : nec quibus rationibus superare possent, sed quemadmodum uti victoria deberent, cogitabant.

Re frumentariâ præparatâ, confirmatisque militibus, et satis longo spatio temporis à Dyrrachinis præliis intermisso, cùm satis perspectum militum animum habere videretur, tentandum Cæsar existimavit, quidnam Pompeius propositi aut voluntatis ad dimicandum haberet. Itaque ex castris exercitum eduxit, aciemque instruxit primum suis locis, pauloque à castris Pompeii longius ; continentibus vero diebus, ut progrederetur à castris suis, collibusque Pompeianis aciem subjiceret. Quæ res in dies

Déjà Domitius, Scipion et Lentulus Spinther se disputoient tous les jours vivement, et même avec aigreur et emportement, le sacerdoce dont César étoit en possession. Lentulus le demandoit en faveur de son âge; Domitius y prétendoit à cause de son crédit et de sa dignité; et Scipion y aspiroit comme allié de Pompée. Attius Rufus accusa aussi devant Pompée L. Afranius d'avoir trahi l'armée, à cause de ce qui s'étoit passé en Espagne; et L. Domitius dit dans le conseil, qu'il étoit d'avis qu'après la fin de la guerre, on accordât à ceux des sénateurs qui s'étoient intéressés avec eux en faveur de Pompée, trois suffrages, pour juger ceux qui étoient restés à Rome ou dans les places soumises à Pompée, sans rendre aucun service dans cette guerre: afin qu'ils pussent, ou les absoudre, ou bien les condamner à la mort ou à l'amende. En un mot, tous ne s'entretenoient que des honneurs où ils prétendoient être élevés, ou des récompenses en argent qu'ils se flattoient de recevoir, ou de la vengeance qu'ils tireroient de leurs ennemis; ils pensoient moins aux moyens de vaincre qu'à la manière dont ils useroient de la victoire.

César, après avoir pourvu aux vivres, et avoir donné assez de temps à ses troupes pour se remettre de la disgrâce de Dyrrachium, voyant leur courage absolument raffermi, crut devoir essayer si Pompée auroit le dessein ou la volonté d'en venir à une bataille. Dans cette intention, il fit sortir son armée de son camp, et la rangea en bataille, d'abord à peu de distance, et dans un éloignement assez grand de celui des ennemis; mais s'éloignant chaque jour de son camp, et s'approchant des hauteurs que les ennemis occupoient; ce qui de jour

confirmatiorem ejus efficiebat exercitum. Superius tamen institutum in equitibus, quod demonstravimus, servabat; ut, quoniam numero multis partibus esset inferior, adolescentes atque expeditos ex antesignanis electos milites ad pernicitatem, armis inter equites præliari juberet, qui quotidianâ consuetudine usum quoque ejus generis præliorum perciperent. His erat rebus effectum, ut equites mille, apertioribus etiam locis, septem millium Pompeianorum impetum, cùm adesset usus, sustinere auderent; neque magnopere eorum multitudine terrerentur: namque etiam per eos dies prælium secundum equestre fecit; atque Ægum Allobrogem, ex duobus quos perfugisse ad Pompeium supra docuimus, cum quibusdam interfecit.

Pompeius, quia castra in colle habebat, ad infimas radices montis aciem instruebat; semper ut videbatur, spectans, si iniquis locis Cæsar se subjiceret. Cæsar nullâ ratione ad pugnam elici posse Pompeium existimans, hanc sibi commodissimam belli rationem judicavit, uti castra ex eo loco moveret; semperque esset in itineribus: hoc sperans, ut, movendis castris, pluribusque adeundis locis, commodiore frumentariâ re uteretur; simulque, in itinere ut aliquam occasionem dimicandi nancisceretur, et insolitum ad laborem Pompeii exercitum quotidianis itineribus defatigaret. His cons-

en jour augmentoit le courage de ses troupes. Il suivit néanmoins, par rapport à ses cavaliers, la méthode dont nous avons parlé plus haut ; je veux dire, qu'étant de beaucoup inférieur en cavalerie, il faisoit combattre avec elle ses meilleurs et ses plus agiles fantassins, choisis dans les premiers rangs, et qu'un fréquent exercice avoit accoutumés à cette manière de combattre. Par cette disposition et la manière dont il avoit discipliné cette infanterie, mille de ses cavaliers ne craignoient point, lorsque l'occasion s'en présentoit, de soutenir en rase campagne l'effort de sept mille chevaux ennemis, et ils n'étoient pas étonnés de leur grand nombre. Ils eurent même en ce temps-là une rencontre avec eux, dont ils se tirèrent avantageusement : ils en tuèrent quelques-uns, du nombre desquels fut Ægus, un de ces deux Allobroges que nous avons vus quitter César pour passer au service de son ennemi.

Pompée cependant se bornoit à ranger ses troupes en bataille au pied de la montagne où il étoit campé, dans l'espérance, à ce qu'il sembloit, de voir César s'engager dans quelque poste désavantageux. Celui-ci, persuadé que par aucun moyen il ne pourroit l'attirer au combat, crut que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre étoit de décamper et d'être toujours en marche, dans l'espérance qu'en changeant souvent de camp et parcourant différens cantons, il trouveroit plus de commodité à avoir des vivres ; que chemin faisant, il se présenteroit peut-être quelque occasion favorable d'en venir aux mains ; ou que du moins il fatigueroit l'armée ennemie qui n'étoit point accoutumée au travail, en l'obligeant à être toujours en mouvement. Ce parti pris, le signal du départ étant

titutis rebus, signo jam profectionis, tabernaculisque detensis, animadversum est, paulo ante, extra quotidianam consuetudinem, longius à vallo esse aciem Pompeii progressam; ut non iniquo loco posse dimicari videretur. Tunc Cæsar apud suos, cùm jam esset agmen in portis: Differendum est, inquit, iter in præsentia nobis, et de prælio cogitandum, sicut semper depoposcimus: animo simus ad dimicandum parati: non facile occasionem postea reperiemus; confestimque expeditas copias educit.

Pompeius quoque, ut postea cognitum est, suorum omnium hortatus statuerat prælio decertare: namque etiam in concilio superioribus diebus dixerat, prius, quam concurrerent acies, fore, ut exercitus Cæsaris pelleretur. Id cum essent plerique admirati: Scio me, inquit, pene incredibilem rem polliceri: sed rationem consilii mei accipite, quo firmiore animo in prælium prodeatis. Persuasi equitibus nostris, idque mihi se facturos confirmaverunt, ut, cum propius sit accessum, dextrum Cæsaris cornu ab latere aperto aggrederentur, ut circumventâ ab tergo acie, prius perturbatum exercitum pellerent, quam à nobis telum in hostem jaceretur. Ita sine periculo legionum, et pene sine vulnere, bellum conficiemus: id autem difficile non est, cum tantum equitatu valeamus. Simul denunciavit, ut essent animo parati in posterum; et, quoniam fieret dimi-

donné

donné et les tentes pliées, César aperçut que, contre sa coutume ordinaire, l'armée ennemie s'étoit un peu éloignée de ses retranchemens, de sorte qu'il parut qu'on pouvoit la combattre sans désavantage. Alors, s'adressant à ses troupes déjà prêtes à sortir du camp : « Différons pour le moment notre départ, leur dit-il, et songeons à combattre comme nous l'avons toujours souhaité : ne pensons à présent qu'à en venir aux mains ; nous ne trouverons pas aisément dans la suite une occasion aussi favorable ». En même temps il fit avancer son armée en bataille.

Pompée de son côté, comme on le sut depuis, entraîné par les sollicitations de toute son armée, s'étoit déterminé à donner bataille : il avoit même dit quelques jours auparavant, en plein conseil, que l'armée de César seroit défaite avant même qu'on en vînt aux mains. Comme on s'étonnoit d'un pareil discours : « Je sais, dit-il, qu'en cela je promets une chose presque incroyable ; mais écoutez quel est mon dessein, afin que vous marchiez avec plus d'assurance contre l'ennemi. J'ai fait promettre à notre cavalerie, et elle s'est engagée de le faire lorsqu'elle seroit proche, de prendre en flanc l'aile droite de César, afin que l'infanterie la prenant en queue, elle soit mise en désordre avant que nous ayions lancé un seul trait. Ainsi nous finirons la guerre sans avoir exposé nos légions, et presque sans tirer l'épée ; ce qui nous est très-aisé, étant si supérieurs en cavalerie ». En même temps il les exhorta à se préparer désormais au combat, et puisque l'occasion se présentoit d'en venir aux mains, comme ils l'avoient si souvent souhaité, à ne point

candi potestas, (ut sæpe optavissent,) ne usu manuque reliquorum opinionem fallerent.

Hunc Labienus excepit; et, cùm Cæsaris copias despiceret, Pompeii consilium summis laudibus efferet: Noli, inquit, existimare, Pompeii, hunc esse exercitum, qui Galliam Germaniamque devicerit. Omnibus interfui præliis, neque temere incognitam rem pronuncio: perexigua pars illius exercitûs superest, magna pars deperiit; quod accidere tot præliis fuit necesse: multos autumni pestilentia in Italia consumpsit; multi domum discesserunt: multi sunt relicti in continenti. An non audistis ex iis, qui per causam valetudinis remanserunt, cohortes esse Brundusii factas? Hæ copiæ, quas videtis, ex delectibus horum annorum in citeriore Gallia sunt refectæ, et plerique sunt ex coloniis Transpadanis. Attamen, quod fuit roboris, duobus præliis Dyrrachinis interiit. Hæc cùm dixisset, juravit, se, nisi victorem, in castra non reversurum; reliquosque, ut idem facerent, hortatus est. Hoc laudans Pompeius, idem juravit; nec vero ex reliquis fuit quisquam, qui jurare dubitaret. Hæc cùm facta essent in consilio, magna spe et lætitiâ omnium discessum est: ac jam animo victoriam præcipiebant, quod de re tanta, et à tam perito imperatore, nihil frustra confirmari videbatur.

Cæsar, cùm Pompeii castris appropinquasset ad hunc modum aciem ejus instructam animadvertit. Erant in sinistro cornu legiones duæ, transditæ à Cæsare initio dissensionis ex

démentir la bonne opinion que l'on avoit conçue de leur expérience et de leur courage.

Labiénus prend alors la parole ; et méprisant les troupes de César, pour exalter le projet de Pompée : « Ne croyez pas, dit-il à Pompée, que ce soit ici cette même armée qui a soumis la Gaule et l'Allemagne. (Je n'avance rien dont je n'aie été témoin ; et j'ai été présent à tous les combats.) Il reste peu de soldats de cette armée ; la plus grande partie a péri : ce qui ne pouvoit manquer après tant de batailles. Le mauvais air qui règne en automne dans l'Italie en a emporté plusieurs ; quantité se sont retirés chez eux, et grand nombre ont été laissés dans le continent. N'avez-vous pas entendu ce qui s'est dit, que de ceux qui étoient restés malades à Brindes, on en a formé des cohortes ? Les troupes que vous voyez ont été recrutées des nouvelles levées faites ces dernières années dans la Gaule citérieure, et la plupart dans les colonnies d'au-delà du Pô. D'ailleurs tous les vieux soldats qui en faisoient la force, ont péri dans les deux combats donnés proche de Durazzo ». Après ce discours, il fit serment de ne revenir au camp que victorieux, et exhorta les autres à jurer la même chose. Pompée qui l'approuva, jura aussi, et pas un ne balança à faire le même serment. Après cet engagement pris en plein conseil, chacun partit plein de joie et d'espérance ; ils se croyoient déjà vainqueurs, persuadés que dans une affaire aussi importante, un général aussi habile n'avançoit rien dont il ne fût très-assuré.

Lorsque César se fût approché du camp de Pompée, il remarqua que son armée étoit rangée en cet ordre. Pompée étoit à l'aile gauche, avec les deux légions nommées la première et

S. C. quarum una prima, altera tertia appellabatur : in eo loco ipse erat Pompeius. Mediam aciem Scipio cum legionibus Syriacis tenebat. Ciliciensis legio, conjuncta cum cohortibus Hispanis, quas transductas ab Afranio docuimus, in dextro cornu erant collocatæ. Has firmissimas se habere Pompeius existimabat. Reliquas inter aciem mediam cornuaque interjecerat : numeroque cohortes CX expleverat ; (hæc erant millia quinque et quadraginta) evocatorum circiter duæ, quæ ex beneficiariis superiorum exercituum ad eum convenerant, quæ totâ acie dispersæ erant. Reliquas cohortes septem castris propinquisque castellis præsidio disposuerat. Dextrum cornu ejus rivus quidam impeditis ripis muniebat ; quam ob causam cunctum equitatum, sagittarios funditoresque omnes in sinistro cornu objecerat.

Cæsar, superius institutum servans, decimam legionem in dextro cornu, nonam in sinistro collocaverat, tametsi erat Dyrrachinis præliis vehementer attenuata ; et huic sic adjunxit octavam, ut pene unam ex duabus efficeret ; atque alteram alteri præsidio esse jusserat. Cohortes in acie octoginta constitutas habebat ; quæ summa erat millium viginti duorum. Cohortes duas castris præsidio reliquerat. Sinistro cornu Antonium, dextro Publium Syllam, mediâ acie Cneium Domitium præposuerat. Ipse contra Pompeium constitit. Simul his rebus animadversis, quas demonstravimus ; timens, ne à

la troisième, que César lui avoit renvoyées au commencement de la guerre civile, suivant le décret du sénat. Scipion commandoit au centre avec les deux légions de Syrie : celle de Cilicie, jointe aux cohortes Espagnoles qu'Afranius avoit amenées avec lui, comme on l'a dit, étoit placée à l'aile droite. Pompée regardoit ces dernières troupes comme les meilleures. Il avoit répandu le reste entre le centre et les deux ailes; et le tout ensemble montoit à cent dix cohortes, qui faisoient quarante-cinq mille hommes. Outre cela, il avoit encore environ deux cohortes de vieux soldats, qui récompensés précédemment, étoient venus le joindre : il les avoit dispersés dans toute son armée. Les autres cohortes au nombre de sept, avoient été laissées à la garde de son camp et des forts voisins. Son aile droite étoit couverte d'un ruisseau dont les bords étoient escarpés; ce qui l'avoit porté à mettre toute sa cavalerie, ses archers et ses frondeurs à l'aile gauche.

César gardant toujours son ordre de bataille ordinaire, avoit placé la dixième légion à l'aile droite, et la neuvième à la gauche, quoique fort affoiblie par les combats de Durazzo : il lui avoit joint la huitième légion, en sorte que toutes deux n'en faisoient à peu près qu'une; et il leur avoit donné ordre de se soutenir l'une l'autre. Il avoit au centre quatre-vingt cohortes, qui faisoient en tout vingt-deux mille hommes; et il avoit laissé deux cohortes à la garde de son camp. Antoine commandoit l'aile gauche, P. Sylla la droite, et Cn. Domitius le centre: pour lui, il se plaça à la droite opposée à Pompée. Mais après avoir reconnu la disposition de l'armée ennemie telle que nous venons de la décrire, appréhendant que cette aile droite

multitudine equitum dextrum cornu circumveniretur, celeriter ex tertiâ acie singulas cohortes detraxit; atque ex his quartam instituit, equitatuique opposuit; et, quid fieri vellet, ostendit; monuitque ejus diei victoriam in earum cohortium virtute constare. Simul tertiæ aciei totique exercitui imperavit, ne injussu suo concurreret; se, cùm id fieri vellet, vexillo signum daturum.

Exercitum cùm militari more cohortaretur ad pugnam, suaque in eum perpetui temporis officia prædicaret; in primis commemoravit, testibus se militibus uti posse, quanto studio pacem petisset; quæ per Vatinium in colloquiis, quæ per Aulum Clodium cum Scipione egisset; quibus modis ad Oricum cum Libone de mittendis legatis contendisset: neque se unquam abuti militum sanguine, neque Rempublicam alterutro exercitu privare voluisse. Hâc habitâ oratione, exposcentibus militibus, et studio pugnæ ardentibus, tuba signum dedit.

Erat Crastinus evocatus in exercitu Cæsaris, qui superiore anno apud eum primum pilum in legione decima duxerat, vir singulari virtute. Hic, signo dato: Sequimini me, inquit, manipulares mei qui fuistis; et vestro imperatori, quam constituistis, operam date. Unum hoc prælium superest: quo confecto, et ille suam dignitatem, et nos nostram libertatem recupe-

ne fût enveloppée par la nombreuse cavalerie des ennemis, il tira au plus vite une cohorte de chacune des légions qui composoient la troisième ligne, et en forma une quatrième ligne qu'il opposa à cette cavalerie ; il lui donna ses ordres, et lui remontra qu'en ce jour la victoire dépendoit de sa valeur. En même temps il commanda à toute l'armée, et en particulier à la troisième ligne de ne pas branler sans son ordre, se réservant de le donner avec l'étendard lorsqu'il le jugeroit à propos.

Ensuite, exhortant ses troupes au combat selon sa coutume, et leur ayant rappelé le souvenir des bienfaits dont il les avoit comblés dans tous les temps, il les prit toutes à témoin de l'ardeur qu'il avoit toujours marqué pour la paix ; des conférences de Vatinius et de celles de Clodius auprès de Scipion, ainsi que des instances qu'il avoit faites à Libon auprès d'Orco, pour qu'il lui fût permis d'envoyer des députés à Pompée ; il ajouta qu'il n'avoit jamais été prodigue du sang des troupes ; et qu'il n'avoit jamais eu l'intention de priver la république d'une de ses armées. Après ce discours, pour satisfaire ses troupes qui brûloient d'entrer en action, il donna le signal du combat.

Il y avoit dans l'armée de César un volontaire nommé Crastinus, qui, l'année précédente, avoit été premier capitaine de la dixième légion, c'étoit un très-brave officier. Celui-ci, aussitôt que le signal fut donné, s'adressant aux troupes : « Vous, dit-il, qui fûtes autrefois mes compagnons d'armes, suivez moi, et servez aujourd'hui votre général avec le zèle que vous lui avez promis. Voici le dernier combat dont le succès doit lui rendre son honneur, et à

rabimus. Simul respiciens Cæsarem : Faciam, inquit, hodie, imperator, ut aut vivo mihi aut mortuo gratias agas. Hæc cùm dixisset, primus ex dextro cornu procurrit; atque eum milites electi circiter centum et viginti voluntarii ejusdem centuriæ sunt prosecuti.

Inter duas acies tantum erat relictum spatii, ut satis esset ad concursum utriusque exercitûs : sed Pompeius suis prædixerat, ut Cæsaris impetum exciperent, neve se loco moverent, aciemque ejus distrahi paterentur. Idque admonitu C. Triarii fecisse dicebatur, ut primus excursus visque militum infringeretur, aciesque distinderetur; atque suis ordinibus dispositi, dispersos adorirentur. Levius quoque casurâ pilâ sperabat, in loco retentis militibus, quam si ipsi immissis telis occurrissent, simul fore, ut, duplicato cursu, Cæsaris milites exanimarentur, et lassitudine conficerentur. Quod nobis quidem nullâ ratione factum à Pompeio videtur; propterea quod est quædam animi incitatio, atque alacritas naturaliter innata omnibus, quæ studio pugnæ incenditur. Hanc non reprimere, sed augere imperatores debent; neque frustra antiquitus institutum est, ut signa undique concinerent, clamoremque universi tollerent : quibus rebus et hostes terreri, et suos incitari existimaverunt.

Sed nostri milites, dato signo, cùm infestis pilis procurrissent, atque animadvertissent

nous notre liberté ». En même temps, se tournant vers César : « Mon général, lui dit-il, je vais faire en sorte aujourd'hui que, soit que je vive ou que je meure, vous ayez sujet de vous louer de moi ». A ces mots il se détache le premier de l'aile droite, et il est suivi d'environ six vingts volontaires d'élite de la même compagnie.

Il n'y avoit entre les deux armées qu'autant de champ qu'il en falloit pour le choc. Mais Pompée avoit ordonné à ses troupes d'essuyer notre effort sans s'ébranler, et de laisser ainsi notre armée se rompre d'elle-même. C'étoit, disoit-on, C. Triarius qui lui avoit donné ce conseil, afin de ralentir par-là notre première impétuosité et notre première ardeur, et de nous laisser lâcher nos rangs, pour venir ensuite sur nous serrés, lorsque nous serions entr'ouverts. Il se flattoit encore que nos javelots feroient beaucoup moins d'effet, leurs troupes demeurant constamment dans leur poste, que si elles s'exposoient elles-mêmes à nos coups. Enfin, il comptoit qu'à force de courir, nos soldats perdroient haleine et tomberoient de lassitude : en quoi il me semble que Pompée n'avoit pas raison, parce que l'homme est né avec une certaine émulation et une certaine vivacité qui s'enflamment par l'envie d'en venir aux mains. Les généraux, loin de l'arrêter, doivent l'augmenter. Et ce n'est pas sans raison que nos ancêtres ont établi qu'avant le combat on sonneroit par-tout de la trompette, et que l'on pousseroit de grands cris ; ils ont cru par-là pouvoir jeter l'épouvante parmi les ennemis, et augmenter l'ardeur de leurs propres troupes.

Cependant, au signal donné, nos gens s'étant avancés le javelot à la main, et voyant ceux

non concurri à Pompeianis; usu periti, ac superioribus pugnis exercitati, suâ sponte cursum represserunt; et ad medium fere spatium constiterunt, ne consumptis viribus appropinquarent; parvoque intermisso temporis spatio, ac rursus renovato cursu, pila miserunt; celeriterque, ut erat præceptum à Cæsare gladios strinxerunt. Neque vero Pompeiani huic rei defuerunt : nam et tela missa exceperunt, et impetum legionum tulerunt, et ordines conservaverunt; pilisque missis, ad gladios redierunt. Eodem tempore equites à sinistro Pompeii cornu, ut erat imperatum, universi procurrerunt; omnisque multitudo sagittariorum se profudit : quorum impetum noster equitatus non tulit, sed paulum loco motus cessit; equitesque Pompeiani hoc acrius instare, et se turmatim explicare, aciemque nostram à latere aperto circumire cœperunt. Quod ubi Cæsar animadvertit, quartæ aciei, quam instituerat sex cohortium numero, signum dedit. Illi celeriter procurrerunt; infestisque signis tanta vi in Pompeii equites impetum fecerunt : ut eorum nemo consisteret; omnesque conversi, non solum loco excederent, sed protinus incitati, fugâ montes altissimos peterent. Quibus summotis, omnes sagittarii, funditoresque destituti, inermes, sine præsidio, interfecti sunt. Eodem impetu cohortes sinistrum cornu, pugnantibus etiam tum ac resistentibus in acie Pompeianis, circumierunt; eosque à tergo sunt adorti.

Eodem tempore tertiam aciem Cæsar, quæ quieta fuerat, et se ad tempus loco tenuerat, procurrere jussit. Ita, cùm recentes atque in-

de Pompée ne faire aucun mouvement pour venir à eux, leur expérience et la capacité qu'ils avoient acquise dans les combats précédens, les porta à s'arrêter d'eux-mêmes au milieu de leur course, pour ne pas arriver essoufflés; et après avoir repris haleine un moment, ils coururent de nouveau sur l'ennemi, lancèrent leurs javelots, mirent aussitôt l'épée à la main, selon l'ordre de César. Les soldats de Pompée se présentèrent fort bien, reçurent courageusement les traits qu'on lançoit, soutinrent l'effort des légions sans se rompre, lancèrent leurs javelots, et mirent aussi l'épée à la main. En même temps la cavalerie de Pompée qui étoit à l'aile gauche partit, selon l'ordre qu'elle en avoit reçu, et vint avec tous les archers fondre sur la nôtre qui ne put la soutenir, et qui recula un peu; celle de l'ennemi n'en fut que plus vive à la pousser, et commença à développer ses escadrons, à dessein de nous prendre en flanc et de nous envelopper. César s'en étant aperçu, donna le signal à la quatrième ligne composée de six cohortes. Aussitôt elles s'ébranlèrent, et chargèrent la cavalerie des ennemis avec tant de vivacité, que pas un ne tint ferme; tous tournèrent le dos, et non-seulement quittèrent la place, mais même s'enfuirent et gagnèrent les montagnes. Leur fuite laissa tous les gens de trait et les frondeurs sans appui et sans défense, et tous furent passés au fil de l'épée. Du même pas, ces cohortes tombèrent sur l'aile gauche de Pompée dont le centre soutenoit encore nos efforts, elles l'enveloppèrent et la prirent en queue.

En même temps César fit avancer la troisième ligne, qui jusque-là étoit demeurée tranquille dans son poste; ces troupes fraîches ayant

tegri defessis successissent, alii autem à tergo adorirentur, sustinere Pompeiani non potuerunt, atque universi terga verterunt. Neque vero Cæsarem fefellit, quin ab iis cohortibus, quæ contra equitatum in quarta acie collocatæ essent, initium victoriæ oriretur; ut ipse in cohortandis militibus pronunciaverat : ab iis enim primum equitatus est pulsus; ab iisdem facta cædes sagittariorum atque funditorum; ab iisdem acies Pompeiana à sinistra parte circumventa, atque initium fugæ factum. Sed Pompeius, ut equitatum suum pulsum vidit; atque eam partem, cui maxime confidebat, perterritam animadvertit; aliis diffisus, acie excessit, protinusque se in castra equo contulit; et iis centurionibus, quos in statione ad Prætoriam portam posuerat, clare, ut milites exaudirent : Tueamini, inquit, castra et defendite diligenter, si quid durius acciderit. Ego reliquas portas circumeo, et castrorum præsidia confirmo. Hæc cùm dixisset, se in prætorium contulit, summæ rei diffidens, et tamen eventum expectans.

Cæsar Pompeianis ex fuga intra vallum compulsis, nullum spatium perterritis dare oportere existimans, milites cohortatus est, ut beneficio fortunæ uterentur, castraque oppugnarent; qui, etsi magno æstu fatigati, (nam ad meridiem res erat perducta,) tamen ad omnem laborem animo parati, imperio paruerunt. Castra à cohortibus, quæ ibi præsidio erant relictæ, in-

relevé celles qui étoient lasses, l'armée de Pompée qui avoit d'ailleurs l'ennemi à dos, ne put résister, et tous prirent la fuite. César ne se trompa point dans l'idée qu'il avoit eue, que ces cohortes dont il avoit formé une quatrième ligne, et qu'il avoit opposées à la cavalerie ennemie, commenceroient la victoire ainsi qu'il l'avoit prédit à ses troupes en les haranguant. Ce fut en effet par elles, que cette cavalerie fut d'abord culbutée; ce furent elles qui taillèrent en pièces les archers et les frondeurs; ce fut par elles encore que l'aile gauche des ennemis fut enveloppée; ce qui fit le commencement de leur déroute. Car Pompée ayant vu sa cavalerie repoussée, et la terreur répandue dans cette partie de son armée sur laquelle il comptoit le plus, se défiant du reste, abandonna le champ de bataille, et piqua aussitôt droit au camp, où s'adressant aux centurions qu'il avoit mis en garde à la porte prétorienne, il leur dit distinctement afin que les soldats l'entendissent : « Gardez soigneusement le camp, et le défendez courageusement en cas de malheur; pour moi, je vais faire le tour des autres portes, et donner les mêmes ordres pour la sureté du camp ». En disant cela, il se retira dans sa tente pour y attendre le succès du combat, dont pourtant il désespéroit.

César ayant mis les ennemis en fuite, et les ayant forcés de gagner leurs retranchemens, persuadé qu'il ne devoit pas leur donner le temps de revenir de leur frayeur, exhorta ses soldats à profiter de leur avantage, et attaquer le camp. Quoiqu'ils fussent harassés de chaleur, car le combat avoit duré jusqu'à midi, leur courage les mit au-dessus de tout, et ils obéirent. Le camp étoit bien défendu par les cohortes à qui

dustrie defendebantur; multo etiam acrius à Thracibus Barbarisque auxiliis. Nam qui acie refugerant milites, et animo perterriti et lassitudine confecti, missis plerique armis signisque militaribus, magis de reliqua fuga, quam de castrorum defensione, cogitabant. Neque vero diutius, qui in vallo constiterant, multitudinem telorum sustinere potuerunt: sed confecti vulneribus locum reliquerunt, protinusque omnes, ducibus usi centurionibus tribunisque militum in altissimos montes, qui ad castra pertinebant, confugerunt.

In castris Pompeii videre licuit triclinia strata, magnum argenti pondus expositum, recentibus cespitibus tabernacula constrata; Lucii etiam Lentuli, nonnullorum tabernacula protecta edera; multaque præterea, quæ nimiam luxuriam, et victoriæ fiduciam designarent: ut facile æstimari posset, nihil eos de eventu ejus diei timuisse, qui non necessarias conquirerent voluptates; atque ii miserrimo ac patientissimo exercitui Cæsaris luxuriam objiciebant, cui semper omnia ad necessarium usum defuissent. Pompeius jam cùm intra vallum nostri versarentur, equum nactus, detractis insignibus imperatoris, Decumana porta se ex castris ejecit; protinusque equo citato Larissam contendit. Neque ibi constitit: sed eâdem celeritate, paucos suorum ex fuga nactus, nocturno itinere non intermisso, comitatu equitum triginta ad mare pervenit, navemque frumentariam conscendit; sæpe, ut dicebatur, querens, tantum

on en avoit laissé la garde ; et les Thraces avec les autres Barbares qui les secondoient, firent encore mieux. Car pour ceux qui s'étoient sauvés du combat, ils étoient si découragés et si las, que la plupart quittant leurs armes et leurs drapeaux, pensoient bien mieux à fuir qu'à défendre le camp. Or, ceux qui gardoient les retranchemens, accablés d'une grêle de dards, ne purent résister plus long-temps; mais percés de blessures, ils abandonnèrent la place ; et conduits par leurs centurions et leurs tribuns, ils se retirèrent tous sur les hauteurs voisines du camp.

On trouva dans ce camp les tables dressées, quantité de vaisselle d'argent étalée, les tentes couvertes de gazons frais, quelques-unes même, comme celles de L. Lentulus et de quelques autres, décorées de lière, et bien d'autres choses qui marquoient une trop grande volupté et une trop grande confiance dans la victoire. Il étoit aisé de voir qu'ils n'appréhendoient rien du succès de cette journée, puisque non contens du nécessaire, ils recherchoient même le superflu ; cependant ils avoient l'injustice d'accuser de mollesse l'armée de César, qui avoit toujours supporté patiemment les travaux et la faim, et souvent manqué des choses les plus nécessaires à la vie. Aussitôt que Pompée nous vit dans ses retranchemens, il monta sur le premier cheval qu'il trouva, après avoir quitté ses marques de général, sortit du camp par la porte Décumane, et courut à toute bride jusqu'à Larisse. Il ne s'y arrêta point ; mais ayant rassemblé quelques-uns de ses gens qui fuyoient, il courut jour et nuit jusqu'à la mer, suivi d'une trentaine de cavaliers, et s'embarqua sur un vaisseau à blé, se plaignant souvent, à ce qu'on disoit, de s'être tellement trompé

se opinionem fefellisse, ut à quo genere hominum victoriam sperasset, ab eo initio fugæ facto, ut pene proditus videretur.

Cæsar, castris potitus, à militibus contendit, ne in præda occupati, reliqui negotii gerendi facultatem dimitterent. Quâ re impetratâ, montem opere circummunire instituit. Pompeiani, quod is mons erat sine aqua, diffisi ei loco, relicto monte, universi (juris ejus) Larissam versus se recipere cœperunt. Quâ re animadversâ, Cæsar copias suas divisit, partemque legionum in castra Pompeii remanere jussit; partem in sua castra remisit; quatuor secum legiones duxit; comodioreque itinere Pompeianis occurrere cœpit: et progressus millia passuum sex, aciem instruxit. Quâ re animadversâ, Pompeiani in quodam monte constiterunt. Hunc montem flumen subluebat. Cæsar, milites cohortatus, et si totius diei continenti labore erant confecti, noxque jam suberat; tamen munitione flumen à monte seclusit, ne noctu Pompeiani aquari possent. Quo jam perfecto opere, illi de deditione, missis legatis, agere cœperunt. Pauci ordinis senatorii, qui se cum iis conjunxerant, nocte fugâ salutem petierunt.

Cæsar, primâ luce, omnes eos qui in monte consederant, ex superioribus locis in planitiem descendere, atque arma projicere jussit. Quod ubi sine recusatione fecerunt, passisque palmis;

dans ses espérances, qu'il s'étoit vu trahir en quelque sorte par ceux de qui il attendoit la victoire, puisqu'ils avoient été les premiers à prendre la fuite.

César, maître du camp ennemi, exhorta ses soldats à ne pas laisser imparfait ce qu'ils avoient si bien commencé, pour s'occuper au pillage; ce qu'ayant obtenu d'eux, il fit tirer une ligne de circonvallation autour de la montagne où les troupes de Pompée s'étoient retirées. Ceux-ci ne se croyant pas trop en sureté dans ce poste, parce que l'eau y manquoit, l'abandonnèrent d'eux-mêmes, et commencèrent à se retirer vers Larisse. César s'en étant aperçu partagea son armée en trois corps : il en laissa un dans le camp de Pompée, en renvoya un dans le sien; et avec le troisième, composé de quatre légions, il poursuivit les ennemis par un chemin plus commode que celui qu'ils avoient pris. Au bout de deux lieues, il rangea ses troupes en bataille. Les ennemis s'en étant aperçus, s'arrêtèrent sur une montagne au pied de laquelle couloit une rivière. Quoique la nuit approchât, et que les troupes de César fussent accablées de la fatigue de tout le jour, cependant après les avoir exhortées à prendre courage, il fit tirer une tranchée pour couper la communication de la montagne avec la rivière, afin que les ennemis ne pussent aller à l'eau pendant la nuit. Voyant cet ouvrage achevé, ils députèrent vers lui pour se rendre. Quelques sénateurs qui s'étoient joints à eux, se sauvèrent et prirent la fuite à la faveur des ténèbres.

A la pointe du jour, César les fit tous descendre de leur montagne, et leur ordonna de mettre les armes bas. Ils obéirent sans différer, et s'étant jetés à ses pieds, les bras étendus et

projecti ad terram, flentes ab eo petierunt salutem; consolatus consurgere jussit: et pauca apud eos de lenitate sua locutus, quo minore essent timore, omnes conservavit; militibusque suis jussit, ne qui eorum violarentur, ne quid sui desiderarent.

Mors Pompeii.

MITYLENAS paucis diebus Pompeius venit. Biduum tempestate retentus, navibusque aliis additis actuariis; in Ciliciam, atque inde Cyprum pervenit. Ibi cognoscit, consensu omnium Antiochensium, civiumque Romanorum qui illic negotiarentur, arcem ante captam esse, excludendi suî causâ; nunciosque dimissos ad eos qui se ex fuga in finitimas civitates recepisse dicerentur, ne Antiochiam adirent: id si fecissent, magno eorum capitis periculo futurum. Idem hoc L. Lentulo, qui superiore anno consul fuerat, et P. Lentulo consulari ac nonnullis aliis, acciderat Rhodi: qui cùm ex fuga Pompeium sequerentur, atque in insulam venissent, oppido ac portu recepti non erant: missisque ad eos nunciis, ut ex iis locis discederent, contra voluntatem suam naves solverunt. Jamque de Cæsaris adventu fama ad civitates perferebatur.

Quibus cognitis rebus, Pompeius, deposito adeundæ Syriæ consilio, pecunia societatis sublata, et à quibusdam privatis sumpta, et æris

les larmes aux yeux pour lui demander la vie, il les fit relever, les consola, leur parla en peu de mots de sa clémence pour les rassurer, et leur conserva à tous la vie, défendant à ses troupes de leur faire le moindre mal et de leur ôter quoi que ce fût.

Mort de Pompée.

Peu de jours après Pompée aborda à Mitylène. Il y fut retenu deux jours par le mauvais temps; de-là il se rendit en Cilicie avec quelques vaisseaux légers qu'il avoit joints à sa flotte, et passa en Chypre. Là il apprit que tous les habitans d'Antioche et tous les citoyens romains qui y commerçoient, s'étoient saisis de la citadelle à dessein de l'en exclure, et qu'ils avoient député vers tous ceux qui depuis sa défaite s'étoient retirés dans les villes voisines, pour leur défendre, sous peine de la vie, de venir à Antioche : la même chose étoit arrivée dans Rhodes à L. Lentulus qui avoit été consul l'année précédente, à P. Lentulus, homme consulaire, et à quelques antres, qui fuyant à la suite de Pompée, et étant abordés dans cette île, ne purent obtenir d'être reçus dans la ville, ni dans le port; au contraire, on leur envoya ordre de se retirer incessamment, et ils furent obligés de se rembarquer. Déjà le bruit de l'arrivée de César étoit répandu dans toutes les villes et les provinces.

Instruit de ces nouvelles, Pompée abandonna le dessein qu'il avoit eu d'aller en Syrie, enleva l'argent des recettes, en emprunta de quelques particuliers, chargea ses vaisseaux de

magno pondere ad militarem usum in naves imposito duobusque millibus hominum armatis, partim quos ex familiis societatum delegerat, partim à negotiatoribus coegerat, quosque ex suis quisque ad hanc rem idoneos existimabat, Pelusium pervenit. Ibi casu rex erat Ptolemæus, puer ætate, magnis copiis, cum sorore Cleopatra gerens bellum; quam paucis ante mensibus per suos propinquos atque amicos regno expulerat : castraque Cleopatræ non longo spatio ab ejus castris distabant. Ad eum Pompeius misit, ut pro hospitio atque amicitia patris, Alexandria reciperetur, atque illius opibus in calamitate tegeretur. Sed qui ab eo missi erant, confecto legationis officio, liberius cum militibus regis colloqui cœperunt, eosque hortari ut suum officium Pompeio præstarent, neve ejus fortunam despicerent. In hoc erant numero complures Pompeii milites, quos ex ejus exercitu acceptos in Syria Gabinius Alexandriam transduxerat, belloque confecto apud Ptolemæum patrem pueri reliquerat.

His tunc cognitis rebus, amici regis, qui propter ætatem ejus in procuratione erant regni; sive timore adducti, ut postea prædicabant, ne sollicitato exercitu regio, Pompeius Alexandriam Ægyptumque occuparet; sive despecta ejus fortuna, ut plerumque in calamitate ex amicis inimici existunt, iis, qui erant ab eo missi, palam liberaliter responderunt, eumque

monnoie de cuivre pour payer ses troupes, embarqua deux mille hommes levés tant parmi les marchands, que dans les familles des receveurs des deniers publics et parmi ceux qui le suivoient, et se rendit à Peluse. Il y trouva par hasard le jeune roi Ptolémée, qui avec une grande armée faisoit alors la guerre à Cléopâtre sa sœur, que peu de mois auparavant il avoit chassée du gouvernement avec le secours de ses parens et de ses amis : les camps du frère et de la sœur n'étoient pas fort éloignés l'un de l'autre. Pompée députa vers ce prince, pour le prier, en considération de l'amitié et du droit d'hospitalité qui avoit été entre le roi son père et lui, de vouloir bien lui donner retraite dans Alexandrie, et le servir de ses forces dans son malheur. Mais ceux qu'il députa, après s'être acquittés de leur commission, se mirent à parler un peu trop librement aux soldats du roi, les exhortant à rendre service à Pompée, et à ne pas le mépriser dans sa disgrâce. Entre ces soldats il y en avoit plusieurs qui avoient autrefois servi sous lui en Syrie, et que Gabinius avoit tirés de son armée pour les amener à Alexandrie, où après la guerre il les avoit laissés au service de Ptolémée, père du jeune roi.

Les ministres de ce prince qui avoient été établis régens du royaume pendant sa minorité, informés de ces particularités, craignant, comme ils le dirent dans la suite, que Pompée après avoir débauché l'armée de ce prince, ne se rendît maître d'Alexandrie et de toute l'Egypte ; ou le méprisant dans sa disgrâce, comme il arrive assez souvent qu'en pareil cas les amis deviennent ennemis, en apparence répondirent favorablement à ses députés, et les chargèrent

ad regem venire jusserunt. Ipsi, clam consilio inito, Achillam præfectum regium singulari hominum audacia, et L. Septimium tribunum militum ad interficiendum Pompeium miserunt. Ab his liberaliter ipse appellatus, et quadam notitia Septimii productus, quod bello prædonum apud eum ordinem duxerat; naviculam parvulam conscendit cum paucis suis, et ibi ab Achilla et Septimio interficitur.

È

SUETONIO.

De formâ, habitu, cultu, moribus ac nece Cæsaris.

FUISSE traditur excelsâ staturâ, colore candido, teretibus membris, ore paulò pleniore, nigris vegetisque oculis, valetudine prosperâ, nisi quod tempore extremo repentè animo linqui, atque etiam per somnum exterreri solebat. Comitiali quoque morbo bis inter res agendas correptus est circa corporis curam morosior, ut non solum tonderetur diligenter ac raderetur, sed velleretur etiam, ut quidam exprobraverunt. Calvitii verò deformitatem iniquissimè ferre, sæpè obtrectatorum jocis obnoxiam expertus, ideòque et deficientem capillum revocare à vertice assueverat; et ex om-

d'amener leur maître à la cour. Du reste, ayant tenu conseil entre eux, ils donnèrent ordre à Achillas, l'un des généraux du roi, homme hardi, et à L. Septimius, tribun militaire, de partir et de se défaire de Pompée. Ceux-ci l'abordèrent avec un air de franchise, sur-tout Septimius qui en étoit un peu connu, parce qu'il avoit commandé sous lui dans la guerre des Pirates : sur ces espérances, il entra dans une chaloupe avec quelques-uns des siens; et il y fut tué par Achillas et par Septimius.

MORCEAUX CHOISIS
DE SUÉTONE.

Trad. de La Harpe.

De la figure, de l'extérieur, de l'habillement, des mœurs et de la mort de César.

Il avoit la taille haute, le teint blanc, le corps gras, le visage plein, les yeux noirs et vifs, le tempérament robuste, si ce n'est que vers la fin de sa vie il étoit sujet à des défaillances subites, et à un sommeil si troublé, qu'il se réveilloit souvent avec terreur. Il eut deux attaques d'épilepsie, qui le surprirent dans une audience publique. Il portoit le soin de lui-même jusqu'à la gêne : on lui reprocha de se faire arracher les poils après qu'on l'avoit rasé. Il souffroit impatiemment d'être chauve d'autant plus que ses ennemis en avoient souvent plaisanté ; aissi avoit-il coutume de faire revenir sur son front le peu de cheveux qu'il

nibus decretis sibi à senatu populoque honoribus, non aliud aut recepit, aut usurpavit libentiùs, quàm jus laureæ coronæ perpetuò gestandæ. Etiam cultu notabilem ferunt usum enim lato clavo ad manus fimbriato nec ut unquàm aliter quàm super eum cingeretur, et quidem fluxiore cincturâ. Undè emanasse Sullæ dictum, optimates sæpiùs admonentis ut malè præcinctum puerum caverent.

Habitavit primò in Suburrâ modicis ædibus; post autem pontificatum maximum, in Sacrâ viâ, domo publicâ. Munditiarum lantitiarumque studiosissimum multi prodiderunt. Villam in Nemorensi à fundamentis inchoatam, magnoque sumptu absolutam, quia non tota ad animum ei responderat, tótam diruisse, quamquam tenuem adhuc et obæratum. In expeditionibus tessellata et sectilia pavimenta circumtulisse.

Britanniam petiisse spe margaritarum, quarum amplitudinem conferentem, interdùm suâ manu exegisse pondus. Gemmas, toreumata, signa, tabulas operis antiqui semper animosissimè comparasse : servitia recentiora politioraque, immenso pretio, et cujus ipsum etiam puderet, sic ut rationibus quoque vetaret inferri.

Convivatum assiduè per provincias, duobus

avoit;

avoit; et de tous les décrets portés en son honneur par le sénat et par le peuple, aucun ne lui fut plus agréable que celui qui lui donnoit le droit de porter toujours une coiffure de laurier (1). Son habillement étoit recherché; sa robe étoit garnie de franges qui lui descendoient jusques sur les mains. Il portoit sa ceinture par-dessus son laticlave, et la portoit fort lâche; ce qui donna lieu à ce mot de Sylla, qui disoit aux grands : « Méfiez-vous de ce jeune homme à ceinture lâche ».

Il se logea d'abord assez étroitement dans le quartier nommé Suburra; mais lorsqu'il fut grand pontife, il fut logé dans la rue Sacrée, aux dépens de la république. Il passe pour avoir aimé passionnément le luxe et la magnificence. Il avoit auprès d'Aricie une maison de campagne qui lui avoit beaucoup coûté à faire bâtir; il la fit jeter à bas parce qu'elle n'étoit pas absolument de son goût : cependant, il n'avoit encore qu'une fortune médiocre et des dettes.

Il portoit à la guerre du bois de marquetterie, pour en paver son logement.

On dit qu'il n'alla dans la Grande-Bretagne que pour y enlever des perles, et qu'il s'amusoit à en comparer la grosseur et à les peser de sa main; qu'il recherchoit avec fureur les beaux monumens antiques, les statues, les tableaux; qu'il mettoit un prix si exorbitant à la jeunesse et à la beauté des esclaves, qu'il en avoit honte lui-même, et défendoit que l'achat en fût porté sur ses registres.

Il donnoit à manger tous les jours dans ses

(1) Ces détails des petitesses des grands hommes ne sont point à mépriser; ils amusent au moins la curiosité et ils consolent un peu la médiocrité et l'envie.

tricliniis : uno , quo sagati palliative ; altero, quo togati cum illustrioribus provinciarum discumberent. Domesticam disciplinam in parvis ac majoribus rebus diligenter adeò severèque rexit, ut pistorem, alium quàm sibi panem convivis subjicientem, compedibus vinxerit; libertum gratissimum, ob adulteratam equitis romani uxorem, quamvis nullo querente, capitali pœnâ affecerit.

VINI parcissimum ne inimici quidem negaverunt. Verbum Marci Catonis est, unum ex omnibus Cæsarem ad evertendam rempublicam sobrium accessisse. Nam circa victum Caius Oppius adeò indifferentem docet, ut quondam ab hospite conditum oleum, pro viridi appositum, aspernantibus cæteris, solum etiam largiùs dicat appetisse, ne hospitem aut negligentiæ aut rusticitatis videretur arguere.

Abstinentiam neque in imperiis, neque in magistratibus præstitit. Ut enim quidam monumentis suis testati sunt, in Hispaniâ à proconsule et à sociis pecunias accepit, emendicatas in auxilium æris alieni; et Lusitanorum quædam oppida, quamquam nec imperata detrectarent, et advenienti portas patefacerent, diripuit hostiliter. In Galliâ fana templaque deûm donis referta expilavit; urbes diruit, sæpiùs

gouvernemens à deux tables différentes; l'une pour les personnes de distinction, tant de sa suite que de la province; l'autre pour celles d'un rang inférieur. La discipline domestique étoit chez lui exacte et sévère, dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, il fit mettre aux fers un esclave, son boulanger, qui servoit aux conviés un autre pain qu'à lui. Il condamna à mort, de son propre mouvement et sans que personne se fût plaint, un affranchi qu'il aimoit beaucoup, et qui avoit outragé la femme d'un chevalier romain.

A l'égard du vin, ses ennemis mêmes conviennent qu'il en faisoit un usage très-modéré. On connoît ce mot de Caton, que « de tous ceux qui avoient bouleversé la république, César seul n'étoit pas ivre. » Oppius nous apprend qu'il étoit si indifférent sur le manger, qu'un jour qu'on lui avoit servi de l'huile gâtée chez un homme qui l'avoit invité à souper, il fut le seul qui ne la refusa pas, et que même il affecta d'en redemander pour ne pas paroître apercevoir dans son hôte, ou de la négligence ou de l'impolitesse.

Il ne fut désintéressé ni dans le commandement ni dans la magistrature. Il est prouvé qu'en Espagne il reçut du proconsul et des alliés, de l'argent qu'il demanda avec instance, comme un secours nécessaire pour acquitter ses dettes. Il livra au pillage plusieurs villes de Lusitanie, quoiqu'elles n'eussent fait aucune résistance, et qu'elles eussent ouvert leurs portes à son arrivée. Il pilla dans les Gaules les temples des dieux, enrichis d'offrandes et de présens. Il

ob prædam, quàm ob delictum : undè factum ut auro abundaret, ternisque millibus nummûm in libras pro mercale per Italiam provinciasque divideret. In primo consulatu tria millia pondo auri furatus è Capitolio, tantumdem inaurati æris reposuit. Societates ac regna pretio dedit; ut qui uni Ptolemæo propè sex millia talentorum suo Pompeiique nomine abstulerit. Postea verò evidentissimis rapinis ac sacrilegiis, et onera bellorum civilium, et triumphorum ac munerum sustinuit impendia.

Eloquentiâ militarique re aut æquavit præstantissimorum gloriam, aut excessit. Post accusationem Dolabellæ haud dubiè principibus patronis enumeratus est. Certè Cicero ad Brutum oratores enumerans, negat se videre cui Cæsar debeat cedere; aitque eum elegantem, splendidam quoque ac etiam magnificam ac generosam quodam modo rationem dicendi tenere. Et ad Cornelium Nepotem de eodem ita scripsit : Quid? oratorum quem huic antepones eorum qui nihil aliud egerunt? quis sententiis aut acutior, aut crebrior? quis verbis aut ornatior, aut elegantior? Genus eloquentiæ duntàxat adolescens adhuc Strabonis Cæsaris secutus videtur; cujus etiam ex oratione quæ inscribitur. Pro

détruisit les places, plutôt pour le butin que pour l'exemple; et se voyant entre les mains beaucoup d'or et de lingots, il le fit vendre dans l'Italie et dans les provinces pour de l'argent monnoyé, sur le pied de trois mille sesterces (1) par livre d'or. Dans son premier consulat, il prit dans le Capitole trois mille livres pesant d'or, et y substitua une pareille quantité de cuivre doré (2). Il vendit l'alliance des Romains : il vendit des royaumes. Il tira du seul Ptolémée, pour le royaume d'Égypte, près de six milles talens (3), dont il fit payer sa protection et celle de Pompée. Enfin, ce ne fut qu'à force d'argent et de sacriléges qu'il put subvenir aux frais de la guerre civile, des triomphes et des spectacles.

Il égala ou surpassa tout ce qu'on connoissoit de plus fameux pour l'éloquence et les talens militaires. Lorsqu'on l'eut entendu dans l'accusation intentée contre Dolabella, il fut mis sans contestation au rang des avocats les plus accrédités. Cicéron, dans son ouvrage adressé à Brutus, où il fait l'énumération des orateurs, dit qu'il n'en connoît point à qui César doive céder; qu'il y a dans son élocution de l'élégance, de l'éclat, de la pompe, et un caractère de grandeur. Il écrit à Cornélius Népos : « Quel orateur préférez-vous à César, parmi ceux qui n'ont été qu'orateurs? qui d'entr'eux a plus de pensées et plus de finesse dans les pensées? quel style est plus pur et plus orné? » Dans sa jeunesse il parut adopter le genre d'éloquence de Strabon César, son parent; il

(1) Six cents livres numéraires.

(2) C'est une chose étonnante que le nombre des rois et des héros qui ont fait de la fausse monnoie.

(3) Dix-huit millions. Le talent est estimé mille écus.

Sardis, ad verbum nonnulla transtulit in Divinationem suam. Pronuntiasse autem dicitur voce acutâ, ardenti motu gestuque, non sine vetustate. Orationes aliquas reliquit, inter quas temerè quædam feruntur ut pro Quinto Metello, quam non immeritò Augustus existimat magis ab actuariis exceptam, malè subsequentibus verba dicentis, quam ab ipso editam: nam in quibusdam exemplaribus invenio ne inscriptam quidem pro Metello sed quam scripsit Metello, cùm ex personnâ Cæsaris sermo sit, Metellum seque adversùs communium obtrectatorum criminationes purgantis. Apud milites quoque in Hispaniâ idem Augustus orationem esse vix ipsius putat; quæ tamen duplex fertur: una, quasi priore habita prælio; altera posteriore, quo Asinius Pollio ne tempus quidem concionandi habuisse eum dicit, subitâ hostium incursione.

Reliquit et rerum suarum commentarios, Gallici civilisque belli Pompeiani: nam Alexandrini, Africique et Hispaniensis incertus auctor est; alii enim Oppium putant, alii Hirtium, qui etiam Gallici belli novissimum imperfectumque librum suppleverit. De commentariis Cæsaris Cicero in eodem libro sic refert: commentarios scripsit valdè quidem probandos: nudi sunt, recti et venusti, omni ornatu orationis tanquam veste detractâ: sed dùm voluit

inséra même dans sa Divination plusieurs morceaux pris mot à mot de la harangue de Strabon pour les Sardiens. On dit qu'il parloit avec une voix claire, des gestes et des mouvemens pleins de vivacité et de grace. Il a laissé quelques discours qu'il faut regarder avec Auguste moins comme des ouvrages publiés par lui, que comme des copies très-inexactes, faites, pendant qu'il parloit, par des greffiers qui ne pouvoient pas suivre la rapidité de son débit. De ce nombre est le *Discours pour Métellus*, que je trouve dans quelques exemplaires, intitulé différemment, et de manière à faire penser que ce n'est qu'une apologie adressée à Métellus lui-même, où César se justifie, en même temps que lui, contre les accusations de leurs ennemis communs. Auguste ne croit pas non plus que les *Harangues à ses soldats en Espagne*, soient de lui; l'une qu'on dit avoir été prononcée avant le premier combat donné dans ce pays, et l'autre avant le dernier. Quant à celui-ci, Asinius Pollion assure que l'attaque des ennemis fut si subite, que certainement on n'eut point le temps de haranguer.

Nous avons aussi de lui des Mémoires sur ses campagnes dans les Gaules, et d'autres sur la guerre civile contre Pompée. A l'égard de la *guerre d'Égypte*, *d'Afrique et d'Espagne*, on ne sait pas quel en est l'auteur : les uns nomment Oppius, les autres Hirtius, qui, dit-on, a donné aussi le supplément du dernier livre de la guerre des Gaules. Voici ce que dit Cicéron des Mémoires de César, dans le livre intitulé *Brutus* : « Ces Mémoires sont un très-bon ouvrage; le style en est pur, coulant, dépouillé de toute parure oratoire, et, pour ainsi dire, nu : on voit que l'auteur n'a voulu

alios habere parata undè sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fuit, qui illa volunt calamistris inurere, sanos quidem homines à scribendo deterruit. De iisdem commentariis Hirtius ita prædicat : Adeò probantur omnium judicio, ut prærepta, non præbita, facultas scriptoribus videatur. Cujus tamen rei major nostra quàm reliquorum est admiratio : cæteri enim quàm benè atque emendatè, nos etiam quam facilè atque celeriter eos perscripserit, scimus. Pollio Asinius parùm diligenter, parumque integrâ veritate compositos putat : cùm Cæsar pleraque et quæ per alios erant gesta temerè crediderit, et quæ per se, vel consulto, vel memoriâ lapsus, perperàm ediderit; existimatque rescripturum et correcturum fuisse.

Reliquit et de Analogiâ libros duos, et Anti-catones totidem; ac præterea poema quod inscribitur Iter. Quorum librorum primos, in transitu Alpium, cum ex citeriore Galliâ, conventibus peractis, ad exercitum rediret; sequentes, sub tempus Mundensis prælii fecit; novissimum, dùm ab urbe in Hispaniam ulteriorem quarto et vigesimo die pervenit. Epistolæ quoque ejus ad senatum extant, quas primùm videtur ad paginas et formam memorialis libelli convertisse, cùm antea consules et duces non nisi transversâ chartâ scriptas mitterent. Extant et ad Ciceronem, item ad familiares domesticis de rebus; in quibus si qua occultiùs perferenda erant, per notas scripsit, id est, sic structo litterarum ordine, ut nullum verbum effici posset : quæ si quis investigare et per-

laisser que des matériaux pour ceux qui voudroient traiter le même sujet. Peut-être quelques sots croiront devoir broder ce canevas ; mais les gens de goût se garderont bien d'y toucher. » Hirtius dit aussi, en parlant du même ouvrage : « Il est si bien fait, au jugement de tout le monde, que bien loin de pouvoir servir aux historiens, il leur fait tomber la plume des mains. Je suis plus fait que personne pour l'admirer : on sait, en général, avec quelle pureté il est écrit ; je sais de plus avec quelle vitesse et quelle facilité il a été composé. » Asinius Pollion prétend que les mémoires de César ne sont ni exacts ni fidèles ; que quand il raconte ce qui a été fait par d'autres, il croit légérement ; et que quand il parle de lui-même, il altère les faits, ou faute de mémoire ou à dessein. Il est persuadé que César auroit refait son ouvrage et l'auroit corrigé.

César a laissé encore deux livres sur l'*Analogie ;* deux autres appelés *les Anti-catons*, et un poëme qui a pour titre, *le Voyage*. Le premier de ces écrits fut composé dans le temps où il passa les Alpes, en quittant la Gaule citérieure pour aller rejoindre son armée, après avoir tenu les grandes assemblées ; le second vers le temps où se donna la bataille de Munda ; le dernier, lorsqu'il alla de Rome dans l'Espagne ultérieure en vingt-quatre jours. Nous avons ses lettres au sénat : il est le prèmier qui les ait rédigées en forme de mémoire ; les autres consuls se sont toujours bornés à la forme épistolaire. Il y a de lui d'autres lettres à Cicéron, des lettres à ses amis sur ses affaires domestiques. Il y employoit, pour les choses secrètes, une espèce de chiffre qui consiste à employer toujours, au lieu de la lettre nécessaire, celle

sequi vellet, quartam elementorum litteram, id est, *d* pro *a*, et perindè reliquas commutet. Feruntur et ab adolescentulo quædam scripta, ut laudes Herculis, tragædia Œdipus; item dicta collectanea : quos omnes libellos vetuit Augustus publicari, in epistolâ quam brevem admodùm ac simplicem ad Pompeium Macrum, cui ordinandas bibliothecas delegaverat, misit.

Armorum et equitandi peritissimus, laboris ultra fidem patiens erat : in agmine nonnunquàm equo, sæpiùs pedibus anteibat, capite detecto, seu sol, seu imber esset. Longissimas vias incredibili celeritate confecit, expeditus, meritoriâ rhedâ, centena passuum millia in singulos dies : si flumina morarentur, nando trajiciens, vel innixus inflatis utribus, ut persæpè nuncios de se prævenerit.

In obeundis expeditionibus, dubium cautior an audentior. Exercitum neque per insidiosa itinera duxit unquàm, nisi perspeculatus locorum situs; neque in Britanniam transvexit, nisi antè per se portus et navigationem et accessus ad insulam explorasset. At idem, obsessione castrorum in Germaniâ nunciatâ, per stationes hostium Gallico habitu penetravit ad suos. A Brundisio Dyrrachium inter oppositas classes hieme transmisit. Cessantibusque copiis quas subsequi jusserat, cùm ad arcessendas frustrà sæpè misisset, novissimè ipse clàm noctu parvulum navigium solus obvoluto capite conscendit : neque aut quis esset antè detexit, aut gubernatorem cedere adversæ tempestati passus est, quàm penè obrutus fluctibus.

qui est la quatrième après, comme D pour A, et ainsi des autres. On cite quelques ouvrages de jeunesse, l'*Eloge d'Hercule*, une *Tragédie d'Œdipe*, un *Recueil de bons mots*. Auguste défendit qu'on publiât aucun de ses ouvrages, comme nous l'apprend la lettre très-courte et très-simple qu'il écrivit à Macer le bibliothécaire.

Il excelloit à manier les armes et le cheval. Infatigable au travail, il étoit toujours à la tête de ses légions, et le plus souvent à pied, la tête nue, exposé au soleil et à la pluie. Il achevoit les plus longues routes avec une vitesse incroyable, sans aucun apprêt, dans une voiture de louage : il faisoit ainsi jusqu'à trente lieues par jour. Quand une rivière l'arrêtoit, il la passoit à la nage, ou appuyé sur des outres. Il dévançoit souvent ses courriers.

On ne sauroit dire s'il avoit dans ses entreprises plus de prudence que de hardiesse. Jamais il ne mena son armée dans un chemin suspect, sans être parfaitement informé de la situation des lieux. Quand il fit passer ses légions dans la Grande-Bretagne, il avoit auparavant essayé lui-même le trajet, et avoit reconnu les ports qui pouvoient assurer un accès dans l'île. Ce même homme, si précautionné, apprend que son armée est assiégée dans son camp en Germanie; il se déguise en Gaulois, et passe au travers des ennemis. Il passe de même, pendant l'hiver, de Brindes à Dyrrachium, au travers d'une flotte ennemie; et comme les troupes qui devoient le suivre n'arrivoient point, malgré les ordres réitérés qu'il avoit envoyés, il prit le parti de se jeter seul la nuit dans une petite barque, la tête couverte; il ne se fit connoître et ne consentit à revirer du côté du rivage, que lorsqu'il fallut absolument céder aux vents, et que les flots alloient l'engloutir.

Ne religione quidem ullâ à quodam incepto absterritus unquàm vel retardatus est. Cùm immolanti aufugisset hostia, profectionem adversùs Scipionem et Jubam non distulit. Prolapsus etiam in egressu navis, verso ad melius omine, teneo te, inquit, Africa. Ad eludendas autem vaticinationes, quibus felix et invictum in eâ provinciâ fataliter Scipionum nomen ferebatur, despectissimum quemdam ex Corneliorum genere, cui ad opprobrium vitæ Salutioni cognomen erat in castris secum habuit.

Prælia non tantùm destinatò, sed ex occasione sumebat : ac sæpè ab itinere statim, interdùm spurcissimis tempestatibus; cum minimè quis moturum putaret : nec nisi tempore extremo ad dimicandum cunctantior factus est, quo sæpius vicisset, hoc minùs experiendos casus opinans; nihilque se tantùm acquisiturum victoriâ, quantùm auferre calamitas potest. Nullum unquàm hostem fudit, quem non castrisque exueret : ita nullum spatium perterritis dabat. Ancipiti prælio equos dimittebat, et imprimis suum, quò major permanendi necessitas imponeretur, auxilio fugæ erepto.

Utebatur autem equo insigni, pedibus propè humanis, et in modum digitorum ungulis fissis : quem natum apud se, eum aruspices imperium orbis terræ significare domino pronunciassent, magnâ curâ aluit; nec patientem sessoris alterius primus ascendit : cujus etiam instar pro æde Veneris genitricis posteà dedicavit.

Jamais aucun présage ne changea ses desseins ou ne les retarda : quoique la victime du sacrifice eût échappé au couteau, il ne laissa pas de marcher contre Scipion et Juba. Il tombe en sortant du vaisseau ; et tournant cet augure en sa faveur, il s'écrie : « Je te tiens, Afrique. » Et pour éviter l'espèce de destinée attachée, en ce pays, au nom des Scipions, qui toujours y avoient été vainqueurs, il eut continuellement avec lui, dans son camp, un homme de la famille des Scipions, très-méprisé, et qu'on appeloit par sobriquet *Salution*.

L'occasion le déterminoit souvent à combattre, sans qu'il en eût le projet : souvent il attaquoit après une marche, ou dans un très-mauvais temps, lorqu'on s'y attendoit le moins. Ce n'est que vers les dernières années de sa vie qu'il parut moins pressé de donner bataille, persuadé que plus il avoit vaincu souvent, moins il devoit se compromettre avec la fortune, et qu'il gagneroit toujours moins à une victoire, qu'il ne perdroit à une défaite. Jamais il ne mit un ennemi en déroute, qu'il ne s'emparât de son camp : il ne lui donnoit pas le temps de revenir de sa frayeur. Dans les instans critiques, il renvoyoit tous les chevaux, en commençant par le sien, afin de mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre en leur ôtant la ressource de la fuite.

Son cheval étoit remarquable ; il avoit les pieds fendus de manière à ressembler aux doigts d'un homme. Ce cheval étoit né dans sa maison, et les augures le regardoient comme un gage de l'empire du monde, que son maître devoit obtenir : aussi l'éleva-t-il avec grand soin. Il fut le premier et le seul qui le monta. Dans la suite, il le fit placer en bronze devant le temple de Vénus mère.

Inclinatam aciem solus sæpè restituit, obsistens fugientibus, retinensque singulos, et contortis faucibus in hostem convertens; et quidem adeò plerumque trepidos ùt aquilifer morienti cuspide sit comminatus; alius in manu detinentis reliquerit signum.

Non minora illa constantiæ ejus, imò majora etiam, indicia fuerunt. Post aciem Pharsalicam, cum præmissis in Asiam copiis, per angustias Hellesponti vectoriâ naviculâ trajiceret, Lucium Cassium partis adversæ cum decem rostratis navibus obvium sibi neque refugit, et cominus tendens, ultrò ad deditionem hortatus, supplicem ad se recepit.

Alexandriæ, circa oppugnationem pontis, eruptione hostium subitâ compulsus in scapham, pluribus eodem præcipitantibus cùm desilisset in mare, nando per ducentos passus evasit ad proximam navem, elatâ lævâ, ne libelli quos tenebat madefierent; paludamentum mordiens trahens, ne spolio potiretur hostis.

Militem neque à moribus, neque à fortunâ probabat, sed tantùm à viribus; tractabatque pari severitate atque indulgentiâ. Non enim

Souvent il rallia lui seul ses troupes qui plioient, arrêtant les fuyards, en saisissant quelques-uns de ses propres mains, et les forçant de tourner le visage à l'ennemi. La plupart étoient si effrayés, qu'un porte-enseigne, qu'il arrêtoit de cette manière, lui présenta la pointe de son javelot, et qu'un autre dont il avoit saisi l'étendard, le lui laissa dans les mains.

Il donna en plusieurs autres occasions des marques encore plus éclatantes d'un courage intrépide. Après la bataille de Pharsale, il avoit fait prendre les devans à ses troupes qu'il envoyoit en Asie, et lui-même passoit le détroit de l'Hellespont dans une petite barque de transport : il rencontra L. Cassius, un des lieutenans de Pompée, avec dix galères; il ne songe point à fuir, il s'avance, l'exhorte à se rendre, et reçoit ses soumissions.

A l'attaque d'un pont dans Alexandrie, il est obligé de se jeter dans une barque pour échapper aux Égyptiens : la foule s'y précipitant avec lui, il ne lui reste d'autre parti que de sauter dans la mer. Il nage l'espace de deux cents pas, jusqu'au vaisseau le plus proche, tenant sa main gauche élevée pour ne pas mouiller des papiers (1) qu'il portoit, et tirant sa cotte d'armes avec ses dents, de peur de laisser cette dépouille à l'ennemi.

Il n'estimoit le soldat ni par la fortune (2) ni par les mœurs, mais seulement par les forces, et le traitoit tour-à-tour avec une extrême rigueur et une extrême indulgence. Sévère quand

(1) On a remarqué avec raison qu'il est impossible de nager dans la mer sans mouiller des papiers.

(2) On sait qu'il falloit que chaque soldat romain eût un certain revenu; mais dans les guerres civiles on ne se rendoit pas difficile.

ubique ac semper, sed cùm hostis in proximo esset, coercebat : tùm maximè exactor gravissimus disciplinæ, ut neque itineris, neque prælii tempus denunciaret, sed paratum et intentum momentis omnibus, quò vellet, subitò educeret. Quod etiam sine causâ plerumque faciebat, præcipuè pluviis, et festis diebus. Ac subindè observandum se admonens, repentè interdiù vel nocte subtrahebat, augebatque iter, ut seriùs subsequentes defatigaret.

Famâ verò hostilium copiarum perterritos non negando minuendove, sed insuper amplificando ementiendoque confirmabat. Itaque, cùm expectatio adventûs Jubæ terribilis esset, convocatis ad concionem militibus : Scitote, inquit, paucissimis his diebus adfuturum cum decem legionibus, equitum triginta, levis armaturæ centum millibus, elephantis trecentis; proindè desinant quidam quærere ultrà, aut opinari, mihique, qui compertum habeo, credant, aut quidem vetustissimâ nave impositos, quocumque vento, in quascumque terras jubebo avehi.

Delicta neque observabat omnia, neque promodo exsequebatur, sed desertorum ac seditiosorum et inquisitor et punitor acerrimus, connivebat in cæteris. Ac nonnunquàm, post magnam pugnam atque victoriam, remisso officiorum munere, licentiam omnem passim lasciviendi permittebat, jactare solitus, milites suos etiam ungnentatos bene pugnare posse; nec milites eos pro concione, sed blandiori nomine commilitones ap-

l'ennemi étoit proche, il maintenoit la discipline la plus exacte : il n'annonçoit ni les jours de marche, ni les jours du combat ; il vouloit que l'on fût prêt à tous les momens. Quelquefois il faisoit marcher son armée sans objet, sur-tout les jours de fêtes et de pluie. Il avertissoit qu'on ne le perdît pas de vue, et tout d'un coup il s'éloignoit, soit de jour, soit de nuit, et forçoit sa marche afin de lasser ceux qui le suivoient.

Il avoit pour principe de ne point déprécier ni diminuer les forces de ses ennemis pour rassurer ses soldats ; mais, au contraire, de les grossir à leurs yeux. Ainsi, lorsqu'il les vit effrayés de la marche de Juba, il les assembla et leur dit : « Sachez que le roi de Mauritanie sera dans peu de jours en présence avec dix légions, trente mille hommes de cavalerie, cent mille de troupes légères et trois cents éléphants. Que quelques personnes cessent donc de répandre de faux bruits, et qu'elles s'en tiennent à la vérité qui m'est bien connue, ou je les ferai exposer sur le plus mauvais de mes vaisseaux, pour aborder où il plaira au vent de les porter. »

Il n'observoit pas toutes les fautes, et proportionnoit les peines, plutôt suivant les personnes que suivant les délits. Il recherchoit et punissoit très-sévèrement toute espèce de désertion et de désobéissance ; il fermoit les yeux sur le reste. Quelquefois, après une grande victoire, il exemptoit ses troupes de toute fonction, et leur permettoit de se livrer entièrement aux plaisirs, disant que « ses soldats étoient capables de combattre tout parfumés (1). » Il les appeloit ses compagnons ;

(1) Allusion à la coutume ancienne de se parfumer pour le festin.

pellabat : habebatque tam cultos, ut argento et auro politis armis ornaret, simul et ad speciem, et quò tenaciores eorum in prælio essent, metu damni. Diligebat quoque usque adeo, ut, auditâ clade Titurianâ, barbam capillumque summiserit, nec antè dempserit quàm vindicasset. Quibus rebus et devotissimos sibi, et fortissimos reddidit.

Ingresso civile bellum centuriones cujusque legionis singulos equites è viatico suo obtulerunt, et universi milites gratuitam et sine frumento stipendioque operam, cùm tenuiorum tutelam locupletiores in se contulissent. Neque in tam diuturno spatio quisquam omninò descivit; plerique capti concessam sibi sub conditione vitam, si militare adversùs eum vellent, recusârunt. Famem et cæteras necessitates, non cùm obsiderentur modo, sed si alios ipsi obsiderent, tantopere tolerabant, ut Dyrrachinâ munitione Pompeius, viso genere panis ex herbâ, quo sustinebantur, cum feris sibi rem esse dixerit; amoverique ociùs nec cuiquam ostendi, jusserit, ne patientiâ et pertinaciâ hostis animi suorum frangerentur. Quantâ fortitudine dimicaverint, testimonio est, quòd adverso

(1) Voilà comme on trouve de bonnes raisons pour et contre, et toujours d'après les évènemens. On a reproché à Darius le luxe de son armée, parce qu'il fut battu; on loue celui de César, parce qu'il fut vainqueur. La vérité

dénomination plus douce que celle de soldats. Il aimoit à les voir revêtus d'armes brillantes d'or ou d'argent, tant pour le coup-d'œil que pour les y attacher davantage, par la crainte de les perdre dans un combat (1). Il les aimoit au point, que lorsqu'il eut appris la défaite de Titurius, il laissa croître sa barbe et ses cheveux jusqu'à ce qu'il l'eût vengé, et c'est ainsi qu'il inspiroit à ses troupes autant d'attachement que de bravoure.

Au commencement de la guerre civile, les centurions de chaque légion s'engagèrent à lui fournir un cavalier de leur étape, et tous les soldats offrirent de le servir sans nourriture et sans paye, les plus riches se chargeant d'entretenir les plus pauvres. Aucun d'eux ne passa à l'ennemi dans tout le cours de la guerre. Ceux qui furent faits prisonniers aimèrent mieux mourir que de consentir à porter les armes contre lui. Assiégeans, assiégés, ils supportoient la faim et les autres besoins avec tant d'opiniâtreté, que Pompée, ayant vu à Dyrrachium un pain d'herbe dont ils se nourrissoient, dit qu'il avoit à faire à des bêtes féroces, et le fit cacher soigneusement, de peur que le spectacle d'une patience aussi obstinée ne décourageât les siens. Si quelque chose peut faire connoître quel esprit ils portoient au combat, c'est la demande qu'ils firent d'être décimés après

est que tout dépend du caractère de celui qui commande. On peut tout hasarder avec du génie, parce qu'avec du génie on se tire de tout. Ainsi César, qui donnoit des vacances à toute son armée, étoit apparemment bien sûr que l'ennemi étoit loin, ou qu'en cas d'alarmes il trouveroit moyen de les rallier. Ce trait est du nombre de ceux qui n'appartiennent qu'aux hommes extraordinaires, et qu'il seroit bien dangereux d'imiter. Mais ce qui est très-sûr, c'est que si César avoit été surpris, tout le monde se seroit moqué de lui.

semel apud Dyrrachium prælio, pœnam in se ultrò depoposcerunt, ut consolandos eos magis imperator quàm puniendos habuerit. Cæteris præliis innumeras adversariorum copias multis partibus ipsi pauciores facilè superaverunt. Denique una sextæ legionis cohors præposita castello, quatuor Pompeii legiones per aliquot horas sustinuit, penè omnis confixa multitudine hostilium sagittarum, quarum centum et triginta millia intra vallum reperta sunt. Nec mirum, si quis singulorum facta respiciat, vel Cassii Scævæ centurionis, vel Caii Acilii militis, ne de pluribus referam. Scæva, excusso oculo, transfixus femore et humero, centum et viginti ictibus scuto perforato, custodiam portæ commissi castelli retinuit. Acilius, navali ad Massiliam prælio, injectâ in puppem hostium dextrâ, et abscissâ, memorabile illud apud Græcos Cynægiri exemplum imitatus, transiluit in navem, umbone obvios agens.

Seditionem per decem annos Gallicis bellis nullam omninò moverunt, civilibus aliquas, sed ut celeriter ad officium redierint, nec tam indulgentiâ ducis quàm auctoritate. Non enim cessit unquàm tumultuantibus, atque etiam obviam semper iit. Et nonam quidem legionem apud Placentiam, quamquam adhuc in armis Pompeius esset, totam cum ignominiâ missam fecit; ægrèque, post multas et supplices preces, nec nisi exactâ de sontibus pœnâ, restituit.

Decumanos autem Romæ cum ingentibus minis, summoque etiam urbis periculo, missionem et præmia flagitantes, ardente tunc in

la défaite de Dyrrachium. Le général fut bien plus occupé de les consoler que de les punir. Dans toutes les autres occasions, ils eurent l'avantage sur des ennemis très-supérieurs en forces. Une seule cohorte de la sixième légion défendit un fort pendant quelques heures, contre quatre légions de Pompée ; elle fut presque toute percée de coups : on trouva dans les retranchemens cent trente mille flèches ; et l'on n'est point étonné de cette action, lorsque l'on considère celles du centurion Sceva, et d'Acilius simple soldat, que je rapporterai ici pour n'en point citer d'autres. Sceva, ayant perdu un œil, blessé à la cuisse et à l'épaule, son bouclier percé en cent vingt endroits, ne quitta point la porte du fort qu'on lui avoit confiée. Acilius, dans un combat naval, saisit un vaisseau ennemi de la main droite ; on la lui coupe, il s'élance dans le vaisseau, combattant de la gauche avec son bouclier : exemple qui rappelle le trait mémorable de Cynégire chez les Grecs.

Pendant dix ans que dura la guerre des Gaules, César n'eut à essuyer aucune sédition de la part de ses troupes. Il s'en éleva plusieurs dans les guerres civiles ; mais elles furent appaisées promptement, et bien plus par l'autorité que par l'indulgence ; car il ne plia jamais devant ses soldats révoltés : au contraire, il se présenta toujours au-devant d'eux. A Plaisance, il cassa ignominieusement toute la neuvième légion, quoique Pompée fût encore en armes ; et il ne la rétablit que sur les plus pressantes supplications, et après avoir fait punir les coupables.

A Rome, lorque la dixième légion demandoit son congé et des récompenses avec menaces, et que l'on croyoit la ville en dan-

Africa bello neque adire cunctatus est, quamquam deterrentibus amicis, neque dimittere; sed unâ voce, quâ Quirites eos pro militibus appellârat, tam facilè circumegit et flexit, et ei milites esse confestim responderint, et quamvis recusantem ultrò in Africam sint secuti; ac sic quoque seditiosissimum quemque et prædæ et agri destinati tertiâ parte mulctavit.

Studium et fides erga clientes ne juveni quidem defuerunt. Masintham nobilem juvenem cùm adversùs Hiempsalem regem tam enixè defendisset, ut Jubæ regis filio in altercatione barbam invaserit, stipendiarium quoque pronunciatum; et abstrahentibus statim eripuit, occultavitque apud se diù; et mox ex præturâ proficiscens in Hispaniam, inter officia prosequentium, fascesque lictorum, lecticâ suâ avexit.

Amicos tantâ semper facilitate indulgentiâque tractavit, ut Caio Oppio comitanti se per silvestre iter, correptoque subitâ valetudine, et in diversorio loco quod unum erat cesserit, ac ipse humi ac sub divo cubuerit. Jam autem rerum potens quosdam etiam infimi generis ad amplissimos honores provexit. Cùm ob id culparetur, professus est palàm si grassatorum et sicariorum ope in tuendâ suâ dignitate usus esset, talibus quoque se parem gratiam relaturum.

ger, tandis que dans le même temps la guerre étoit allumée en Afrique, il ne balança pas, malgré l'avis de ses amis, à aller la trouver et à la licencier. Mais avec un seul mot, en appelant les révoltés *Citoyens*, au lieu de soldats, ils les changea si facilement, et les subjugua au point, qu'ils s'écrièrent qu'ils étoient soldats, et le suivirent en Afrique malgré lui; ce qui n'empêcha pas que les plus séditieux ne fussent punis et privés de la troisième partie du butin et des terres qu'ils devoient obtenir.

Son zèle et sa fidélité envers ses cliens, éclatèrent même dans sa jeunesse. Il défendit Masintha, jeune homme d'une naissance distinguée, contre le roi Hiempsal, et avec tant de chaleur, que dans le fort de la dispute il prit par la barbe Juba, fils de ce prince; et lors même qu'il eut vu Masintha déclaré tributaire d'Hiempsal, il l'arracha des mains de ceux qui s'en emparoient, le cacha dans sa maison; et comme il partoit pour l'Espagne après sa préture, il le plaça dans sa litière à la faveur de la foule qui l'entouroit, tant de ses cliens que de ses licteurs, et l'emmena avec lui.

Il traita toujours ses amis avec une bonté et des égards sans bornes. Caius Oppius qui l'accompagnoit dans des routes détournées, étant tombé subitement malade, il lui céda la seule auberge qui se trouvoit dans le chemin, et coucha sur la dure et en plein air. Lorsqu'il fut à la tête du gouvernement, il éleva aux plus grands honneurs plusieurs de ceux qui lui avoient été attachés, et qui étoient de la plus basse naissance; et comme on le lui reprochoit, il répondit: « Si des brigands et des assassins m'avoient rendu les mêmes services qu'eux, je les aurois récompensés de même. »

Simultates contrà nullas tam graves excepit unquàm, ut non occasione oblatâ, libèns deponeret. Caii Memmii cujus asperrimis orationibus non minore acerbitate rescripserat, etiam suffragator mox in petitione consulatûs fuit. Caio Calvo post famosa epigrammata de reconciliatione per amicos agenti, ultrò ac prior scripsit. Valerium Catullum, à quo sibi versiculis de Mamurrâ perpetua stigmata imposita non dissimulaverat, satisfacientem, eâdem die adhibuit cœnæ, hospitioque patris ejus, sicut consueverat, uti perseveravit.

Sed et in ulcíscendo naturâ lenissimus. Piratas à quibus captus est cùm in deditionem redegisset, quoniam suffixurum se cruci ante juraverat, jugulari priùs jussit deindè suffigi. Cornelio Phagitæ, cujus quondam nocturnas insidias æger ac latens ne perduceretur ad Sullam, vix præmio dato evaserat, nunquàm nocere sustinuit. Philemonem à manu servum, qui necem suam per venenum inimicis promiserat, non graviùs quàm simplici morte puniit. In Publium Clodium Pompeiæ uxoris suæ adulterum, atque eâdem de causâ pollutarum ceremoniarum reum, testis citatus, negavit se quidquam comperisse, quamvis et mater Aurelia et soror Julia apud

Jamais

Jamais il ne fut tellement irrité contre quelqu'un qu'il ne fût prêt à s'appaiser, si l'occasion s'en présentoit. C. Memmius l'avoit attaqué avec beaucoup d'aigreur dans ses harangues, et il lui avoit répondu de même : cela n'empêcha pas qu'il ne l'aidât de tout son crédit dans la poursuite du consulat. Il écrivit le premier à Calvus, qui avoit fait contre lui des épigrammes sanglantes, et qui avoit recours à l'entremise de quelques amis pour se réconcilier avec lui. Catulle, selon l'expression même de César, « lui avoit imprimé une tache éternelle » dans ses vers contre Mamurra : il se contenta de ses excuses, l'admit à sa table le jour même, et ne cessa point de voir son père et de manger avec lui comme auparavant.

Il étoit naturellement doux, même dans ses vengeances. Lorsqu'il se fut rendu maître des pirates qui l'avoient pris, comme il avoit juré de les mettre en croix, il les fit étrangler avant de les y faire attacher. Il ne fit jamais aucun mal à Cornelius Phagita, qui, lui ayant tendu des embûches dans le temps qu'il se cachoit, avoit été sur le point de le conduire à Sylla, tout malade et languissant qu'il étoit, et ne l'avoit laissé échapper que pour une somme d'argent. Il fit mourir son secrétaire Philémon qui avoit promis de l'empoisonner, et ne le fit point tourmenter (1). Appelé en témoignage contre Publius Clodius, amant de sa femme et accusé de sacrilége, il répondit qu'il ne savoit rien (2), quoique sa sœur Julie et Aurélie sa

(1) Les mœurs romaines permettoient la torture contre les esclaves, en cas de conspiration contre leurs maîtres.

(2) Cette conduite s'appelleroit parmi nous sagesse, et non pas douceur ; mais il faut se souvenir que, chez les Romains, le mot d'honneur n'étoit point déshonoré au point de dépendre de la foiblesse d'une femme.

eosdem judices omnia ex fide retulissent : interrogatusque cur igitur repudiasset uxorem : quoniam, inquit, meos tam suspicione quam crimine carere oportere.

Moderationem verò clementiamque, tùm in administratione, tùm in victoria belli civilis admirabilem exhibuit. Denunciante Pompeio pro hostibus se habiturum qui reipublicæ defuissent, ipse medios et neutrius partis suorum sibi numero futuros pronunciavit. Quibus autem ex commendatione Pompeii ordines dederat, potestatem transeundi ad eum omnibus fecit. Motis apud Ilerdam deditionis conditionibus, cùm assiduo inter utrasque partes usu atque commercio, Afranius ac Petreius deprehensos intra castra Julianos subitâ pœnitentiâ interfuissent, admissam in se perfidiam non sustinuit imitari. Acie Pharsalicâ proclamavit ut civibus parceretur, deincepsque nemini non suorum quem vellet unum partis adversæ servare concessit; nec ulli periisse nisi in prælio reperiuntur, exceptis duntaxat Afranio et Fausto et Lucio Cæsare juvene; ac ne hos quidem voluntate ipsius interemptos putant. Quorum tamen et priores post impetratam veniam rebellaverant; et Cæsar, libertis servisque ejus ferro et igni crudelem in modum enectis, bestias quoque ad munus populi comparatas contrucidaverat. Denique,

mère eussent déjà déposé la vérité ; et comme on lui demandoit pourquoi donc il avoit répudié sa femme ; « parce qu'il faut, répondit» il, que ce qui m'appartient soit exempt de » soupçon comme de crime. »

Mais ce fut sur-tout pendant la guerre civile et après la victoire, qu'il fit admirer sa clémence et sa modération. Pompée ayant déclaré qu'il regarderoit comme ennemis tous ceux qui ne se rangeroient pas du parti de la république, César déclara qu'il regarderoit comme amis tous ceux qui demeureroient neutres. Il permit à tous ceux qui n'avoient été placés dans ses troupes qu'à la considération de Pompée, de passer auprès de ce général. Aux lignes de Lérida, ses ennemis, que le voisinage des deux camps avoit rapprochés de ses troupes, commençoient à parler d'un accord ; mais Afranius et Petreius leur en firent honte, et passèrent au fil de l'épée ceux des soldats de César qui se trouvèrent dans leur camp. Cette perfidie ne put l'engager à user de représailles. Dans la mêlée de Pharsale, il cria qu'on fît quartier aux citoyens. Il ne refusa à ceux de son parti aucune des grâces qu'ils lui demandèrent pour ceux du parti opposé. Aucun de ses ennemis ne fut mis à mort que dans les combats, excepté Afranius et Faustus, et le jeune Lucius César : encore l'on ne croit pas qu'ils aient péri par ses ordres. Afranius et Faustus s'étoient révoltés après avoir obtenu leur pardon et L. César avoit eu la barbarie d'exterminer par le fer et le feu les affranchis et les esclaves de César, et avoit encore fait égorger les bêtes que l'on nourrissoit pour les donner en spectacle au peuple. Enfin César permit dans la suite à tous ceux dont il n'avoit point

tempore extremo, etiam quibus nondùm ignoraverat, cunctis in Italiam redire permisit; magistratusque et imperia capere. Sed et statuas Lucii Sullæ atque Pompeii à plebe disjectas, reposuit. Ac si quæ posthac aut cogitarentur graviùs adversùs se, aut dicerentur, inhibere maluit quàm vindicare. Itaque et detectas conjurationes conventusque nocturnos non ultrà arguit, quàm ut edicto ostenderet esse sibi notas: et acerbè loquentibus satis habuit pro concione denunciare ne perseverarent, Aulique Cæcinnæ criminosissimo libro et Pitholæi carminibus maledicentissimis laceratam existimationem suam civili animo tulit.

Prægravant tamen cætera facta dictaque ejus, ut et abusus dominatione et jure cæsus existimetur. Non enim honores modò nimios recepit, ut continuum consulatum, perpetuam dictaturam, præfecturamque morum, insuper prænomen imperatoris, cognomen patris patriæ, statuam inter reges, suggestum in orchestrâ; sed et ampliora etiam humano fastigio decerni sibi passus est, sedem auream in curiâ et pro tribunali, thensam et ferculum circensi pompâ, templa, aras, simulacra juxta deos, pulvinar, flaminem, lupercos, appellationem mensis è suo nomine; ac nullos non honores ad libidinem

signé la grâce, de revenir en Italie, et de prétendre aux magistratures et aux commandemens. Il releva les statues de Sylla et de Pompée que le peuple avoit abattues. Il aimoit mieux empêcher le mal qu'on vouloit lui faire ou qu'on disoit de lui, que le punir. Quand il découvroit des conspirations contre lui, ou des assemblées nocturnes, il se bornoit à faire savoir qu'il en étoit instruit. Il se contenta d'avertir publiquement ceux qui l'outrageoient dans leurs discours, qu'ils eussent à ne pas continuer. Il souffrit patiemment qu'Aulus Cecinna le déchirât dans un libelle très-mordant, et Pitholaüs dans ses vers.

Cependant on lui reproche des actions et des paroles qui ressemblent à l'abus du pouvoir, et qui paroissent justifier sa mort. Non content d'accepter des honneurs excessifs comme le consulat prolongé, la dictature perpétuelle, les fonctions de censeur, les noms d'empereur et de père de la patrie, une statue parmi celles des rois (1), une chaire dans l'orchestre, il alla jusqu'à excéder les bornes des grandeurs humaines : il eut une chaire d'or dans le sénat et dans son tribunal : sa statue fut portée dans le cirque avec la même pompe que celle des dieux; il eut des temples, des autels, des prêtres; il donna son nom à un des mois de l'année (2); il se joua également des dignités qu'il

(1) Nouvelle preuve que la royauté n'étoit rien moins que méprisée, puisqu'on regardoit comme un honneur excessif d'avoir une statue parmi celles des rois. C'est ainsi que des rhéteurs nous ont donné beaucoup d'idées fausses des Romains.

(2) Pour entendre ce qu'il peut y avoir d'odieux à donner son nom à un mois de l'année, et à s'asseoir dans une chaire d'or, il faut savoir que l'année étoit sacrée chez les Romains, et que les siéges d'or étoient réservés pour les cérémonies religieuses.

cepit et dedit. Tertium et quartum consulatum titulo tenùs gessit, contentus dictaturæ potestate decretæ cum consulatibus simul : atque utroque anno binos consules substituit sibi in ternos novissimos menses ; ita ut medio tempore comitia nulla habuerit, præter tribunorum et ædilium plebis, præfectosque pro prætoribus constituerit, qui præsente se res urbanas administrarent. Pridiè autem calendas januarias repentinâ consulis morte cessantem honorem in paucas petenti dedit Caninio. Eâdem licentiâ spreto patriæ more, magistratus in plures annos ordinavit. Decem prætoriis viris consularia ornamenta tribuit. Civitate donatos et quosdam è semibarbaris Gallorum recepit in curiam. Præterea monetæ publicisque vectigalibus peculiares servos præposuit. Trium legionum, quas Alexandriæ relinquebat curam et imperium Rufini liberti sui filio, exoleto suo, demandavit.

Nec minoris impotentiæ voces propalàm edebat ; ut Titus Ampius scribit : nihil esse rempublicam, appellationem modò sine corpore ac specie ; Sullam nescisse litteras, qui dictaturam deposuerit ; debere homines consideratiùs jam loqui secum, ac pro legibus habere quæ dicat. Eòque arrogantiæ progressus est, ut haruspice tristia et sine corde exta, sacro quodam nunciante, futura diceret lætiora cum vellet,

prodiguoit et qu'il recevoit. Dans son troisième et quatrième consulat il n'eut de consul que le titre et exerça la dictature. Il nomma deux consuls à sa place pour les trois derniers mois de ces deux années. Pendant lesquelles il ne se fit aucune élection que celle des tribuns et des édiles. Il établit des lieutenans à la place des préteurs, pour gouverner la ville sous ses ordres. Un des consuls étant mort la veille des calendes de Janvier, il créa consul pour le reste du jour Caninius qui le lui demanda. C'est avec la même licence, et au mépris de toutes les lois, qu'il disposa des magistratures pour plusieurs années; qu'il accorda les ornemens consulaires à dix préteurs; qu'il mit au nombre des citoyens, et même des sénateurs, des Gaulois demi barbares; qu'il fit plusieurs de ses esclaves intendans des impôts et des monnaies, et qu'il donna le commandement de trois légions qu'il laissoit dans Alexandrie, à l'un de ses mignons, fils de Rufin son affranchi.

Il se permettoit publiquement des discours aussi peu circonspects que ses actions, s'il faut croire ce qu'en rapporte Ampius. « La république, disoit-il, n'est qu'un nom sans réalité. Sylla en savoit bien peu, puisqu'il a abdiqué la dictature. Il faut désormais que l'on me parle avec plus de retenue, et que l'on regarde mes paroles comme des lois. » Il en vint à ce point d'audace (1) de dire à un augure qui lui annonçoit, comme un mauvais présage, qu'on n'avoit point trouvé le cœur de la victime, « qu'il rendroit les présages heureux quand il lui plairoit, et que ce n'étoit

(1) Il y a un peu de simplicité dans notre auteur à qualifier d'audace une plaisanterie de César. Mais le trait suivant est bien remarquable.

nec pro ostento ducendum si pecudi cor defuisset.

Verùm præcipuam et exitiabilem sibi invidiam hinc maximè movit : adeuntes secum plurimis honorificentissimisque decretis universos patres conscriptos, sedens pro æde Veneris genitricis excepit. Quidam putant retentum à Cornelio Balbo, cùm conaretur assurgere ; alii ne conatum quidem omninò, sed etiam admonentem Caium Trebatium ut assurgeret minùs familiari vultu respexisse. Idque factum ejus tantò intolerabilius est visum, quòd ipse triumphanti, et subsellia tribunitia prætervehenti sibi, unum è collegio Pontium Aquilam non assurrexisse adeò indignatus sit, ut proclamaverit : *Repete ergo à me, Aquila, rempublicam, tribune*, et nec destiterit per continuos dies quidquam cuiquam, nisi sub exceptione polliceri, *si tamen per Pontium Aquilam licuerit*.

Adjecit ad tam insignem despecti senatûs contumeliam multò arrogantius factum. Nam cùm sacrificio latinarum revertente eo inter immodicas ac novas populi acclamationes, quidam è turbâ statuæ ejus coronam lauream candidâ fasciâ præligatam imposuisset, et tribuni plebis Epidius Marullus Cæsetiusque Flavus coronæ fasciam detrahi, hominemque duci in vincula jussissent, dolens seu parùm prospère motam regni mentionem, sive, ut ferebat, ereptam sibi gloriam recusandi, tribunos gra-

» point un prodige si une bête n'avoit point de » cœur. »

Mais ce qui excita contre lui une haine implacable, c'est qu'un jour il reçut, assis (1) devant le temple de Vénus mère, le sénat qui venoit en corps lui présenter des décrets honorifiques portés en sa faveur. Quelques-uns croient que Cornelius Balbus le retint comme il alloit se lever, d'autres disent que, non seulement il ne se leva point du tout, mais qu'il regarda de mauvais œil Trebatius qui l'avertissoit de se lever. Cela parut d'autant plus intolérable, que lui-même avoit été indigné que Pontius Aquila fût le seul des tribuns qui ne se fût pas levé lorsqu'il passoit en triomphe devant son tribunal : il lui cria : « tribun Aquila, redemandes-moi donc la république. » Et pendant plusieurs jours il ne promit rien à personne qu'avec cette clause, *si pourtant Pontius Aquila le trouve bon.*

A cet affront qu'il faisoit au sénat, il ajouta un trait d'arrogance encore plus marqué. Revenant des fêtes latines au milieu des acclamations extraordinaires du peuple, un homme de la foule mit sur sa statue une couronne de laurier attachée avec une bandelette blanche (2), Epidius Marullus et Cesetius Flavius tribuns du peuple, firent ôter la bandelette ; ils ordonnèrent que l'on conduisît cet homme en prison. César vit avec douleur que cette tentative réussît aussi mal, ou bien qu'on lui ôtât comme

(1) Plusieurs historiens ont écrit que ce fut dès ce moment que la conjuration se forma. Voilà une belle leçon de ménager l'orgueil des hommes. Ce qui rend les témoignages extérieurs si essentiels, c'est que la politesse ressemble à l'estime, et que l'impolitesse ressemble au mépris.

(2) C'étoit le diadême des rois.

viter increpitos potestate privavit : neque ex eo infamiam affectati etiam regii nominis discutere valuit, quanquam et plebi regem se salutanti, Cæsarem se, non regem esse responderit : et lupercalibus pro rostris à consule Antonio admotum sæpiùs capiti suo diadema repulerit, atque in Capitolium Jovi Optimo Maximo miserit. Quinetiam varia fama percrebuit, migraturum Alexandriam vel Ilium, translatis simul opibus imperii, exhaustaque Italiâ delectibus, et procuratione urbis amicis permissâ : proximo autem senatu Lucium Cottam quindecimvirum sententiam dicturum, ut quoniam libris fatalibus contineretur Parthos nisi à rege non posse vinci, Cæsar rex appellaretur.

Quæ causa conjuratis maturandi fuit destinata negotia, ne assentiri necesse esset. Consilia igitur dispersìm anteà habita, et quæ sæpè bini ternive ceperant, in unum omnes contulerunt; ne populo quidem jam præsenti statu læto, sed clàm palàmque detrectante dominationem, atque assertores flagitante. Peregrinis in senatum allectis libellus propositus est. Bonum factum. Ne quis senatori novo curiam monstrare velit. Et illa vulgò canebantur :

il le dit alors, la gloire de refuser le diadême : il réprimanda très-amèrement les tribuns, et les priva de leur charge (2). Il ne put dès ce moment se laver du reproche d'avoir affecté le titre de roi, quoiqu'il eût répondu à ceux du peuple qui l'appeloient de ce nom, qu'il étoit César et non pas roi, et que le jour des Lupercales il eût rejeté et consacré à Jupiter Capitolin le diadême que Marc-Antoine essaya à plusieurs reprises de mettre sur son front dans la tribune aux harangues. Le bruit se répandit qu'il transporteroit le siége et les forces de l'empire Romain à Troie ou à Alexandrie, après avoir épuisé l'Italie de levées, et laissé à ses amis le commandement dans Rome : on répandit même dans l'assemblée suivante du sénat, que Cotta, quindécemvir, alloit porter une loi pour donner à César le titre de roi, parce qu'il étoit écrit dans les livres des Sibylles que les Parthes ne seroient vaincus que par un roi.

Les conjurés, pour n'être pas obligés de donner leurs suffrages à cette loi, se hâtèrent d'exécuter leur entreprise. N'ayant pu d'abord s'assembler qu'au nombre de deux ou de trois, ils se réunirent et tinrent un conseil général. Le peuple les y invitoit : bien loin d'applaudir à la situation du gouvernement, il paroissoit détester la tyrannie et demander des vengeurs. On afficha à l'occasion des Gaulois entrés dans le sénat : « Le public est averti de ne pas montrer le chemin du sénat aux nouveaux sénateurs. » on chantoit dans Rome : « Les Gau-

(2) Ce trait est sûrement le plus tyrannique qu'on puisse reprocher à César. Les tribuns avoient fait leur devoir avec courage, et il étoit fait plus que personne pour sentir ce mérite et non pas pour le punir.

Gallos Cæsar in triumphum ducit, idem in curiam, Galli bracas deposuerunt, latumclavum sumpserunt.

Quinto Maximo suffecto, trimestrique consule theatrum introeunte, cùm lictor animadverti ex more jussisset, ab universis conclamatum est, non esse consulem eum. Post remotos Cæsetium et Marullum tribunos, reperta sunt proximis comitiis complura suffragia consules eos declarantium. Subscripsêre quidam Lucii Bruti statuæ: utinam viveres! item ipsius Cæsaris: Brutus, quia reges ejecit, consul primus factus est: hic, quia consules ejecit, rex postremo factus est. Conspiratum est in eum à sexaginta ampliùs, Caio Cassio, Marcoque, et Decimo Bruto principibus conspirationis. Qui primùm cunctati, utrùm ne illum in campo per comitia tribus ad suffragia vocantem partibus divisis è ponte dejicerent, atque exceptum trucidarent; an in Sacrâ via vel in aditu theatri adorirentur: postquàm senatus idibus martiis in Pompeii curiam edictus, facilè tempus et locum prætulerunt.

Sed Cæsari futura cædes evidentibus prodidigiis denunciata est. Paucos ante menses, cùm in coloniâ capuâ deducti lege Juliâ coloni ad extruendas villas, sepulcra vetustissima dis-

» lois que César a menés en triomphe, ont » quitté leurs habits dans le sénat pour y pren» dre le laticlave. »

Quintus Maximus, nommé consul pour trois mois, arrivant au spectacle, le licteur l'annonça suivant la coutume (1) : on lui cria de tous côtés qu'il n'étoit pas consul. Après que Cesetius et Marullus eurent été destitués du tribunat, ils eurent aux commices suivans un grand nombre de voix pour le consulat. On écrivit sur la statue de L. Brutus : « Plût aux Dieux que tu » vécusses ! » et sur celle de César : « Brutus » a été fait consul pour avoir chassé les rois : » celui-ci a été fait roi pour avoir chassé les » consuls. » Plus de soixante citoyens conspirèrent contre lui. Ils avoient à leur tête C. Cassius, Marcus et Décimus Brutus. Ils balancèrent d'abord sur la manière dont ils s'en déferoient ; si dans l'assemblée du champ-de-Mars, au moment où il appelleroit les tribus aux suffrages, une partie d'entr'eux le renverseroit du pont (2), et une autre le massacreroit en bas ; s'ils l'attaqueroient dans la voie sacrée ou à l'entrée du théâtre. Mais lorsque l'assemblée du sénat eut été indiquée pour les ides de mars (3) dans la salle bâtie par Pompée, ils s'accordèrent tous à ne point chercher de moment ni de lieu plus favorables.

Des prodiges frappans annoncèrent à César sa fin prochaine. Quelques mois auparavant, des colons à qui il avoit donné des terres dans la Campanie, voulant y élever des maisons,

(1) Les licteurs nommoient à haute voix le consul dans tous les endroits publics, comme parmi nous on annonce le roi dans les endroits où il tient sa cour.

(2) Du pont sur lequel passoient les tribus pour donner leurs suffrages. *Voyez les mœurs et coutumes des Romains.*

(3) Le 13.

jicerent, idque eò studiosiùs facerent, quòd aliquantùm vasculorum operis antiqui scrutantes reperiebant, tabula ænea in monumento in quo dicebatur Capys, conditor Capuæ, sepultus, inventa est, conscripta, litteris verbisque græcis, hâc sententiâ : Quandòque ossa Capyis detecta essent, fore ut Julo prognatus manu consanguineorum necaretur magnisque mox Italiæ cladibus vindicaretur. Cujus rei, ne quis fabulosam aut commentitiam putet, auctor est Cornelius Balbus familiarissimus Cæsaris. Proximis diebus, equorum greges quos in trajiciendo Rubicone flumine consecrârat, ac vagos et sine custode dimiserat, comperit pertinacissimè pabulo abstinere, ubertimque flere. Et immolantem aruspex Spurinna monuit, caveret periculum, quod non ultra martias idus proferretur. Pridie autem easdem idus avem regaliolum, cum laureo ramulo Pompeianæ curiæ se inferentem, volucres varii generis ex proximo nemore persecutæ, ibidem discerpserunt. Eâ verò nocte cui illuxit dies cœdis, et ipse sibi visus est per quietem interdùm suprà nubes volitare, aliàs cum Jove dextram jungere. Et Calpurnia uxor imaginata est collabi fastigium domûs maritumque in gremio suo confodi; ac subitò cubiculi fores spontè patuerunt. Ob hæc simul et ob infirmam valetudinem diù

fouilloient d'anciens tombeaux avec d'autant plus de curiosité, que de temps en temps ils rencontroient des monumens antiques; ils trouvèrent dans un endroit où l'on disoit que Capys, le fondateur de Capoue, étoit enseveli, une table d'airain avec une inscription grecque dont le sens étoit, que lorsqu'on découvriroit les cendres de Capys, un descendant de Jules seroit mis à mort par la main de ses proches, et seroit vengé par les malheurs de l'Italie. On ne peut regarder ce fait comme fabuleux ou inventé; c'est Cornélius Balbus, intime ami de César, qui le rapporte. Vers le même temps, il apprit que des chevaux qu'il avoit consacrés le jour du passage du Rubicon, et qu'il avoit laissé paître en liberté, s'abstenoient de toute nourriture, et pleuroient abondamment. L'augure Spurinna l'avertit dans un sacrifice, qu'il étoit menacé d'un danger auquel il seroit exposé avant les ides de mars. La veille de ces mêmes ides, des oiseaux de différentes espèces poursuivirent d'un bois voisin et mirent en pièces un roitelet qui s'étoit perché sur la salle du sénat avec un rameau de laurier dans le bec. La nuit même du jour où il fut tué, il lui sembla, pendant son sommeil, qu'il voloit au-dessus des nues, et qu'il touchoit dans la main de Jupiter. Sa femme Calpurnie rêva que le faîte de la maison tomboit, et que son mari étoit percé de coups dans ses bras. Les portes de sa chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Toutes ces raisons (1), et sa santé qui se trouva foible,

(1) J'ose croire que la mauvaise santé de César fut la seule raison qui l'arrêta quelque temps. Les prétendus prodiges que raconte Suétone, font rire, et César n'étoit pas crédule; mais il n'étoit pas plus circonspect, et c'est ce qui le perdit, si pourtant, après une aussi belle carrière, on peut avoir quelque chose à regretter. Je ne vois de cruel dans sa mort, que le moment où il aperçut Brutus.

cunctatus an se contineret, et quæ apud senatum proposuerat agere differret : tandem, Decimo Bruto adhortante ne frequentes ac jam dudùm operientes destitueret, quintâ ferè horâ progressus est : libellumque insidiarum indicem, ab obvio quodam porrectum, libellis cæteris quos sinistrâ manu tenebat, quasi mox lecturus, commiscuit. Dein pluribus hostiis cæsis, cum litare non posset, introiit curiam, spreta religione ; Spurinnamque irridens, et ut falsum arguens quòd sine ullâ noxâ idus martiæ adessent, quanquam is venisse quidem eas diceret, sed non præteriisse.

Assidentem conspirati specie officii circumsteterunt : illicòque Cimber Tullius, qui primas partes susceperat, quasi aliquid rogaturus, propiùs accessit ; renuentique et gestu in aliud tempus differenti, ab utroque humero togam apprehendit : deinde clamantem, istaquidem vis est, alter Casca adversùm vulnerat paulùm infra jugulum. Cæsar Cascæ brachium arrepto graphio trajecit ; conatusque prosilire, alio vulnere tardatus est. Utque animadvertit undiquè se strictis pugionibus peti, togâ caput

(1) Vers onze heures du matin.

(2) Des historiens ont écrit qu'on égorgea cent victimes sans pouvoir en tirer un augure favorable, et que César dit alors : *Il n'arrivera à César que ce qui lui doit ar-*

le firent hésiter s'il ne demeureroit pas chez lui, et s'il ne différeroit pas ce qu'il avoit résolu de faire ce jour-là dans le sénat; mais Décimus Brutus l'exhorta à ne point manquer au sénat, dont les membres l'attendoient en grand nombre et depuis long-temps. Il sortit donc vers la cinquième heure du jour (1). On lui présenta un mémoire qui contenoit un détail de la conspiration : il le mêla avec d'autres qu'il tenoit dans sa main gauche, comme remettant à le lire dans un autre moment. On immola plusieurs victimes, sans qu'une seule donnât des présages heureux, et bravant ces terreurs religieuses (2), il entra dans le sénat, se moquant de Spurinna. « Voilà pourtant les ides de mars venues sans » accident, disoit-il. Elles ne sont pas passées, » répondit l'augure. »

Lorsqu'il eut pris place, les conjurés l'entourèrent comme pour lui faire leur cour, et aussitôt Tullius Cimber, qui s'étoit chargé d'ouvrir la scène, s'approcha comme pour lui demander une grâce; César lui ayant fait signe de remettre sa demande à un autre moment, Cimber le prit par le haut de la robe : *C'est de la violence*, s'écria César. Alors l'un des deux Casca le frappe un peu au-dessous du cou. César saisit le bras de Casca et le perce d'un poinçon qu'il tenoit à la main. Il veut s'élancer; un second coup de poignard l'arrête. Il voit de tous côtés le fer levé sur lui : alors il s'enveloppe la

river. Ce grand homme croyoit à la fatalité. On peut remarquer que beaucoup de héros ont eu le même systême. Il semble que ceux qui ont eu le plus d'influence sur les hommes par leurs talens et leur génie aient senti plus que d'autres combien ils étoient servis eux-mêmes par des évènemens qu'ils n'avoient pas préparés, et combien ce qu'on appelle prudence est subordonné à ce qu'on appelle fortune.

obvolvit : simul sinistrâ manu sinum ad ima crura deduxit, quò honestiùs caderet, etiam inferiore corporis parte velatâ. Atque ita tribus et viginti plagis confossus est, uno modò ad primum ictum gemitu sine voce edito. Etsi tradiderunt quidam Marco Bruto irruenti dixisse: Καὶ σὺ ἐξ ἐκείνων, καὶ σὺ τέκνον : exanimis, diffugientibus cunctis, aliquandiù jacuit, donec lecticæ impositum, dependente brachio, tres servuli domum retulerunt. Nec in tot vulneribus, ut Antistius medicus existimabat, lethale ullum repertum est, nisi quod secundo loco in pectore acceperat. Fuerat animus conjuratis corpus occisi in Tiberim trahere, bona publicare, acta rescindere; sed metu Marci Antonii consulis et magistri equitum Lepidi, destiterunt.

È

F L O R O.

Præmium.

Populus Romanus à rege Romulo usque in Cæsarem Augustum, septingentos per annos tantum operum pace belloque gessit, ut si quis magnitudinem imperii cum annis conferat, ætatem ultra putet. Ita latè per orbem terrarum arma circumtulit, ut qui res ejus legunt, non unius populi, sed generis humani facta dis-

tête, et de la main gauche, il abaisse sa robe pour tomber plus décemment. Il fut percé de vingt-trois coups. Au premier, il poussa un gémissement sans proférer aucune parole : d'autres cependant racontent qu'il dit à Brutus qui avançoit pour le frapper : *Et toi aussi, mon fils!* Il resta quelque temps étendu par terre. Tout le monde avoit pris la fuite. Enfin trois esclaves le rapportèrent dans sa maison sur une litière d'où pendoit un de ses bras. De tant de blessures, la seule que son médecin Antistius trouva mortelle, c'est la seconde qu'il avoit reçue dans la poitrine. Les conjurés avoient dessein de traîner le cadavre dans le Tibre, de déclarer ses biens confisqués et tous ses actes nuls; mais la crainte qu'ils eurent du consul Antoine et de Lépide, général de la cavalerie, les en empêcha.

MORCEAUX CHOISIS DE FLORUS.

Trad. de P.

Préface.

Le peuple Romain, dans l'espace des sept siècles qui se sont écoulés depuis Romulus jusqu'à Auguste, a fait tant de choses dans la paix et dans la guerre, que si l'on comparoit la grandeur de son empire avec cet intervalle de temps, on la croiroit l'ouvrage d'une plus longue suite d'années. Il a porté ses armes dans tant d'endroits de la terre, que son histoire est moins celle d'un seul peuple, que celle

cant. Nam tot laboribus periculisque jactatus est, ut ad constituendum ejus imperium contendisse virtus et fortuna videantur.

Quare, cùm præcipuè hoc quoque operæ pretium sit cognoscere, tamen quia ipsa sibi obstat magnitudo, rerumque diversitas aciem intentionis abrumpit, faciam quod solent qui terrarum situs pingunt. In brevi quasi tabella totam ejus imaginem amplectar, non nihil, ut spero, ad admirationem principis populi collaturus, si pariter atque insimul universam magnitudinem ejus ostendero.

Si quis ergo pop. Romanum quasi hominem consideret, totamque ejus ætatem percenseat, ut cœperit, utque adoleverit, ut quasi ad quemdam juventæ florem pervenerit, ut postea velut consenuerit, quatuor gradus processusque ejus inveniet.

Prima ætas sub regibus fuit, prope CCL per annos, quibus circum ipsam matrem suam cum finitimis luctatus est. Hæc erit ejus infantia.

Sequens à Bruto Collatinoque consulibus, in Appium Claudium, Quintum Fulvium consules CC annos patet, quibus Italiam subegit. Hoc fuit tempus viris armisque incitatissimum : ideo quis adolescentiam dixerit.

Dehinc ad Cæsarem Augustum CCL anni, quibus totum orbem pacavit. Hìc jam ipsa juventa imperii, et quasi quædam robusta maturitas.

A Cæsare Augusto in seculum nostrum haud multo minus anni CC quibus inertiâ Cæsarum

du genre humain. Il a essuyé des travaux et des dangers innombrables, et il semble avoir dû l'établissement de son empire aux efforts réunis de la valeur et de la fortune.

Il est important sans doute de connoître comment s'est élevé ce grand édifice. Mais comme la multiplicité et la variété des faits en rend le développement difficile et fatigue l'attention, j'imiterai ceux qui dressent des cartes géographiques; je comprendrai comme en un petit tableau l'image entière de l'empire Romain, et en exposant ainsi l'abrégé de toute sa grandeur, j'espère faire paroître ce peuple roi plus admirable encore.

Si l'on se figure donc le peuple Romain sous l'image d'un homme, et qu'en parcourant ses différens âges, on le considère dans son origine, dans son adolescence, dans la fleur, pour ainsi dire, de sa jeunesse, et comme dans le déclin de ses ans, on trouvera sa vie partagée en quatre degrés ou périodes successifs.

Il passa son premier âge sous les rois, où pendant près de 250 ans, il lutta contre ses voisins autour de Rome sa mère. Ce sera là son enfance.

Son second âge s'étend du consulat de Brutus et de Collatinus, jusqu'à celui d'Appius Claudius et de Quintus Fulvius, intervalle de 200 ans, durant lesquels il subjugua l'Italie. Ce temps fécond en héros et en combats, peut être appelé son adolescence.

De-là jusqu'à César Auguste, il s'écoula deux siècles et demi, pendant lesquels il pacifia tout l'univers. Ce fut là sa jeunesse, et comme la force et la maturité de l'Empire.

Dans les deux cents ans environ que nous comptons depuis *Auguste* jusqu'à nos jours, la

quasi consenuit atque decoxit : nisi quod sub Trajano principe movet lacertos, et præter spem omnium senectus imperii, quasi reddita juventute, reviréscit.

Anacepholæosis de septem regibus. Mutatio reipublicæ.

HÆC est prima ætas populi Romani, et quasi infantia, quam habuit sub regibus septem, quâdam fatorum industriâ, tam variis ingenio, ut reipublicæ ratio et utilitas postulabat. Nam quid Romulo ardentius? Tali opus fuit, ut invaderet regnum. Quid Numâ religiosius? Ita res poposcit, ut ferox populus deorum metu mitigaretur. Quid ille militiæ artifex Tullus? Bellatoribus viris quàm necessarius, ut acueret ratione virtutem. Quid ædificator Ancus? Ut urbem coloniâ extenderet, ponte jungeret, muro tueretur. Jam verò Tarquinii ornamenta et insignia, quantam principi pôpulo addiderunt ex ipso habitu dignitatem? Actus à Servio census quid effecit, nisi ut ipsa se nosset respublica?

(1) Le texte dit, *movet lacertos*. Mais cette image pouvoit-elle être rendue avec grace littéralement ?

(2) Me passera-t-on cette expression, *rajeunir encore*? Je sens que c'est un pléonasme. Mais peut-être ne seroit-il pas impossible de le justifier par des exemples que me fourniroient les meilleurs écrivains? n'est-il pas quelquefois permis de sacrifier la correction grammaticale à l'harmonie?

paresse des Césars l'a fait languir et pencher vers sa ruine. Mais sous Trajan il s'agite, ranime ses forces (1), et contre l'attente générale, il semble dépouiller sa vieillesse et rajeunir encore (2).

Récapitulation des sept rois. Révolution du gouvernement.

Tel est le premier âge, et pour ainsi dire l'enfance du peuple Romain. Il la passa sous sept rois, que les destins firent exprès, ce semble, aussi différens de goûts et de caractère que le demandoient la constitution et l'utilité de l'état. Quel génie plus ardent que Romulus? Tel devoit être le fondateur de l'empire (3). Quel prince plus religieux que Numa? Il lui falloit cette piété pour adoucir, par la crainte des dieux, les mœurs d'un peuple féroce. Combien un roi tel que Tullus, le fondateur de la discipline militaire, n'étoit-il pas nécessaire à une nation guerrière, pour rendre sa valeur plus terrible en la rendant plus éclairée. Quels furent les fruits du goût d'Ancus pour les monumens publics? L'agrandissement de Rome par la fondation d'Ostie, la construction de ses remparts et d'un pont jeté sur le Tibre. Les ornemens acquis par Tarquin l'Ancien ne relèvent-ils pas par leur pompe la dignité du peuple dominateur? La république n'a-t-elle pas appris à se connoître elle-même par le cens qu'établit Servius Tullius? Enfin le despotisme intolérable de

(3) Il y a dans le texte *ut* invaderet *regnum*. Mais *Romulus* envahit-il donc la royauté? n'y fut-il pas élevé par le suffrage unanime de tous ceux qui s'étoient rangés sous ses drapeaux?

Postremo Superbi illius importuna dominatio nonnihil, imò vel plurimum profuit. Sic enim effectum est, ut agitatus injuriis populus cupiditate libertatis incenderetur.

Igitur Bruto Collatinoque ducibus et auctoribus, quibus, ultionem suî moriens matrona mandaverat, populus Romanus ad vindicandum libertatis ac pudicitiæ decus, quodam quasi instinctu deorum concitatus, regem repentè destituit, bona diripit, agrum Marti suo consecrat; imperium in eosdem libertatis suæ vindices transfert, mutato tamen et jure et nomine. Quippe ex perpetuo annuum placuit, ex singulari duplex, ne potestas solitudine, vel morâ corrumperetur, *consulesque* appellavit pro *regibus*, ut *consulere* se civibus suis debere meminissent. Tantumque libertatis novæ gaudium incesserat, ut vix mutati statûs fidem caperent; alterumque ex consulibus, tantùm ob nomen et genus regium, fascibusque abrogatis, urbe dimitterent. Itaque substitutus Valerius Publicola, ex summo studio annixus est ad augendam liberi populi majestatem. Nam et fasces ei pro concione submisit, et jus provocationis adversùs ipsos dedit. Et ne specie arcis offenderet, eminentes ædes suas in plana submisit. Brutus verò Tarquin

Tarquin le Superbe lui a servi de quelque chose, il lui a même été infiniment avantageux, puisqu'à force d'outrages, il l'a enflammé du désir de la liberté.

Le peuple Romain, excité en quelque sorte par les dieux à venger l'honneur de la liberté et de la pudeur outragées, dépose le roi sous la conduite de Brutus et de Collatin, que Lucrèce en mourant avoit chargé du soin de laver son affront; il le dépouille de ses biens, et consacre son domaine au dieu Mars (1). Il remet l'autorité souveraine entre les mains des auteurs de sa liberté, en lui donnant néanmoins une étendue différente et un autre nom: elle étoit perpétuelle et possédée par un seul; elle fut alors annuelle et partagée entre deux personnes, pour prévenir les abus d'un pouvoir unique ou à vie. Les vengeurs de l'état furent appelés consuls au lieu de rois, afin qu'ils se souvinssent qu'ils devoient rapporter tous les soins à l'utilité de leurs concitoyens. Telle fut la joie des Romains, en se voyant dans ce nouvel état de liberté, qu'ils avoient peine à se persuader ce changement; et qu'à cause seulement du nom que portoit l'un des consuls (2), et de sa parenté avec le dernier roi, ils lui ôtèrent le consulat, et le mirent hors de leur ville. Valerius Publicola qui lui fut substitué, travailla sans cesse à relever la majesté d'un peuple devenu libre. Il fit baisser ses faisceaux devant lui dans les assemblées, il lui attribua le droit d'appel des jugemens consulaires; et de peur qu'il ne prît ombrage de la situation de sa maison élevée sur une colline, il la fit rebâtir

(1) De là le champ de Mars. Le texte ajoute *suo*, parce que ce dieu étoit cru père du fondateur de Rome.

(2) *Collatin*. Il étoit fils de la sœur de *Tarquin*.

favori civium, etiam domûs suæ clade et parricidio velificatus est. Quippe cùm studere revocandis in urbem regibus liberos comperisset, protraxit in forum, et concione mediâ virgis cecidit et securi percussit, ut planè publicus parens in locum liberorum adoptasse sibi populum videretur.

Liber jam hinc populus Romanus prima adversùs exteros arma pro libertate corripuit, mox pro finibus, deinde pro sociis, tum pro gloria et imperio, lacessentibus assiduè usquequaque finitimis: quippe cui patrii soli gleba nulla, sed statim hostile pomœrium, mediusque inter Latium et Tuscos, quasi in quodam bivio collocatus, omnibus portis in hostem incurreret; donec quasi contagione quadam per singulos itum est, et proximis quibusque correptis, totam Italiam sub se redegerunt.

Bellum cum rege Porsenna.

PULSIS ex urbe regibus, prima pro libertate arma corripuit. Nam Porsenna rex Etruscorum, ingentibus copiis aderat, et Tarquinios manu reducebat. Hunc tamen, quamvis et armis et

dans la plaine. Brutus sacrifioit aussi de son côté à la faveur populaire, jusqu'à ensanglanter sa propre maison, et à devenir parricide (1). Ayant appris que ses enfans tramoient le rétablissement des rois, il les fit traîner sur la place publique, battre de verges au milieu de l'assemblée du peuple, et enfin décapiter. Il sembloit être devenu le père commun de la république, et avoir adopté le peuple à la place de ses enfans.

Les Romains vraiment libres depuis cette époque, sans cesse harcelés de tous côtés par leurs voisins, prirent les armes contre les étrangers, d'abord pour leur liberté, bientôt après pour leurs limites, ensuite pour leurs alliés, et enfin pour la gloire et pour l'empire. Ils ne possédoient pas un pouce de terrain au-delà de l'enceinte de leur ville, ils ne pouvoient faire un pas hors de leurs murs sans se trouver sur un sol étranger; et placés entre les Latins et les Toscans comme entre deux chemins, de quelque porte qu'ils sortissent ils tomboient au milieu de leurs ennemis. Telle fut leur situation, jusqu'à ce qu'ayant attaqué par degrés et dompté de proche en proche tous leurs différens voisins, ils se rendirent enfin les seuls maîtres de l'Italie.

Guerre de Porsenna.

Après avoir chassé les rois, ils commencèrent à combattre pour leur liberté. Porsenna, roi d'Etrurie, s'avançoit à la tête d'une nombreuse armée, et ramenoit les Tarquins comme

(1) Ce ne fut pas là un parricide; ce fut un acte de justice sévère et non de cruauté. Ce n'étoit pas le père, mais le magistrat qui punissoit.

famе urgeret, occupatoque Janiculo, ipsis urbis faucibus incubaret, sustinuit, repulit. Novissimè etiam tantâ admiratione perculit, ut superior, ultrò cùm penè victis amicitiæ fœdera feriret. Tunc illa romana prodigia atque miracula, Horatius, Mucius, Clelia : quæ nisi in annalibus forent, hodiè fabulæ viderentur. Quippe Horatius Cocles, postquam hostes undique instantes solus submovere non poterat, ponte rescisso, transnatat Tiberim, nec arma dimittit. Mucius Scevola regem per insidias in castris ipsius aggreditur; sed ubi, frustrato circa purpuratum ejus ictu, tenetur, ardentibus focis injicit manum, terroremque geminat dolo. *Ut scias*, inquit, *quem virum effugeris, idem trecenti juravimus* : cùm interim (immane dictu !) hic interritus, ille trepidaret, tanquam manus regis arderet. Sic quidem viri. Sed ne quis sexus à laude cessaret, ecce et virginum virtus. Una ex obsidibus regi data, elapsa custodiam, Clelia, per patrium flumen equitabat. Et rex quidem tot tantisque virtutum

(1) Ce texte donne à ce fleuve l'epithète de *Patrium*.

par la main. Mais quoiqu'il se fût saisi du Janicule, et que campé de cette sorte aux avenues de la ville, il pressât les Romains par le fer et par la famine, ils soutinrent ses efforts et le repoussèrent. Ils le remplirent même d'un sentiment si vif d'admiration, que malgré ses avantages et leur défaite presque entière, il devint leur ami et leur allié. C'est alors qu'on vit éclater ces prodiges de courage et d'intrépidité romaine, des Coclès, des Scévola et de Clélie, qui passeroient aujourd'hui pour des fables, si l'histoire ne les attestoit. Coclès ne pouvant repousser lui seul l'impétueux effort des ennemis qui le pressoient de toutes parts, fait abattre le pont du Tibre, et passé ce fleuve à la nage sans abandonner ses armes. Scévola se glisse dans le camp du roi pour le tuer; mais ayant frappé par mégarde au lieu du prince un des grands de sa cour, et se voyant arrêté, il plonge sa main dans un brasier ardent, et redoublant la terreur du roi par un artifice : *Afin que tu saches*, lui dit-il, *quel danger menace ta vie, apprends que nous sommes trois cents Romains qui avons fait le serment de te l'ôter.* En disant ces mots (chose admirable!) il conservoit un visage serein et intrépide, tandis que Porsenna étoit saisi d'effroi, comme si c'eût été sa propre main qui fût dévorée par le feu. C'est ainsi que le courage se signala dans les hommes. Le beau sexe eut aussi sa part à la gloire, et des filles même firent admirer leur hardiesse. Clélie, une de celles qui avoient été données en ôtage à Porsenna, échappa à ses gardes et traversa le Tibre (1) à cheval. Ce prince frappé de tant et de si grands prodiges de courage, aban-

On voit ce qu'il entend par ce mot, et pourquoi je ne l'ai pas rendu.

territus monstris, valere, liberosque esse jussit. Tarquinii tandiu dimicaverunt, donec Aruntem filium regis manu sua Brutus occidit, superque ipsum mutuo vulnere expiravit, planè quasi adulterum ad inferos usque sequeretur.

De seditionibus.

Hæc est secunda ætas populi Romani, et quasi adolescentia; quâ maximè viruit, et quodam flore virtutis exarsit, ac ferbuit. Ità quæ inerat quædam adhuc ex pastoribus feritas, quiddam spirabat indomitum. Inde est quòd exercitus Posthumium imperatorem, inficiantem quas promiserat prædas, factâ in castris seditione, lapidavit: quòd sub Appio Claudio noluit vincere hostem, cùm posset; quod, duce Volerone, detrectantibus plerisque militiam, fracti consulis fasces: inde quòd clarissimos principes, cùm adversarentur voluntati suæ, exulatiône mulctavit: ut Coriolanum, colere agros jubentem; nec minùs ille ferociter injuriam armis vindicasset, nisi quòd jam inferentem signa filium mater Veturia lacrymis suis exarmavit: ut ipsum Camillum, quòd iniquè inter plebem et exercitum divisisse Veientem prædam videretur. Sed hic melior,

donna les Romains et les laissa libres. Les Tarquins cependant continuèrent la guerre jusqu'à la mort d'Aruns, fils du *Superbe*, qui fut tué de la main de Brutus : celui-ci mortellement blessé par Aruns, se laissa tomber sur son cadavre, comme s'il eût voulu poursuivre l'adultère (1) jusqu'aux enfers.

Séditions.

C'EST-LA le second âge, et comme l'adolescence du peuple Romain, son courage étoit alors dans sa force, et ne fut jamais plus ardent. Il avoit retenu quelque chose de la férocité des pâtres ses ancêtres, il respiroit encore je ne sais quoi de farouche et d'indompté. De-là le soulèvement de l'armée de Posthumius, qui lapida ce général, parce qu'il ne lui abandonna pas le butin qu'il lui avoit promis; la désobéissance de celle d'Appius Claudius, qui pouvant vaincre l'ennemi, ne voulut pas le combattre; la révolte de la plus grande partie du peuple soulevée par Voleron, qui refusa de s'enrôler et brisa les faisceaux du consul. De-là les principaux et les plus illustres citoyens punis de l'exil, pour s'être opposés aux caprices de la multitude : ainsi fut traité Coriolan, qui prétendoit la forcer à la culture des terres, et qui, du reste, auroit tiré de cette injure une vengeance trop cruelle, s'il n'eût été désarmé par les pleurs de Véturie sa mère. Tel fut encore le sort de Camille qu'on soupçonnoit de n'avoir pas fait une juste répartition du butin de Veies

(1) C'est du crime et non de la personne qu'il s'agit. On sait que c'est *Sextus* et non *Aruns* qui déshonora *Lucrèce*.

in capta urbe consenuit (1); et mox supplices de hoste Gallo vindicavit. Cum senatu quoque vehementiùs æquo bonoque certatum est, adeò ut, relictis sedibus, solitudinem et interitum patriæ suæ minaretur.

Prima discordia ob impotentiam fœneratorum : quibus in terga quoque serviliter sævientibus, in sacrum montem plebs armata secessit, ægrèque, nec nisi tribunos impetrasset, Menenii Agrippæ facundi et sapientis viri auctoritate revocata est. Extat orationis antiquæ satis efficax ad concordiam fabulâ, quâ *discessisse inter se quosdam humanos*, dixit, *artus*, *quòd omnibus opere fungentibus, solus venter immunis ageret ; deinde moribundos à sejunctione rediisse in gratiam, quando sensissent quòd ejus operâ redactis in sanguinem cibis irrigarentur.*

Secundam in urbe mediâ decemviratûs libido conflavit. Allatas à Græcia leges decem principes lecti, jubente populo, conscripserant, ordinataque erat in duodecim tabulis tota juris scientia, cùm tamen traditos fasces regio quodam furore retinebant. Ante cæteros Appius eò insolentiæ elatus est, ut ingenuam virginem

(1) *Mærore nempe ac tædio et indignatione, non ætatis exactæ vitio.* Salmas.

entre le peuple et l'armée : celui-ci, meilleur citoyen que Coriolan, gémissoit à Veies sa conquête, du malheur de sa patrie, et à sa prière il la vengea bientôt des Gaulois. Il s'éleva aussi entre le peuple et le sénat des dissensions également injustes et funestes, au point que le premier abandonnant ses foyers, menaça de convertir Rome en désert, et de l'ensevelir sous ses ruines.

La tyrannie des usuriers qui traitoient leurs débiteurs en esclaves, et les faisoient battre de verges, fut l'origine de la première discorde. Le peuple prit les armes et se retira sur le Mont sacré. L'autorité de Menenius Agrippa, homme sage et éloquent, ne le ramena qu'avec peine, et qu'après qu'on lui eut accordé des tribuns. Nous avons encore l'ancien apologue dont il se servit si heureusement pour rétablir la concorde. *Autrefois*, leur dit-il, *les membres du corps humain révoltés conspirèrent contre l'estomac, sous prétexte qu'étant tous occupés à remplir leurs fonctions, il n'y avoit que lui seul qui fût oisif. Mais comme bientôt ils languirent, ils se réconcilièrent avec lui, ayant senti qu'il travailloit pour eux tous, en tirant des alimens le suc destiné à leur nourriture commune.*

La licence effrénée des décemvirs alluma dans le sein même de Rome la seconde dissension. Dix des principaux citoyens chargés par le peuple de la rédaction des lois apportées de la Grèce, avoient renfermé par ordre dans les douze tables le corps entier de la jurisprudence romaine. Ces espèces de nouveaux tyrans retinrent encore, après la fin de leur commission, les faisceaux et le suprême pouvoir qu'on leur avoit confié. Appius se distingua sur-tout entre ses collègues. Ne se sou-

stupro destinaret, oblitus et Lucretiæ, et regum, et juris quod ipse composuerat. Itaque cùm oppressam judicio filiam trahi in servitutem videret Virginius pater, nihil cunctatus, in medio foro manu suâ interfecit, admotisque signis commilitonum, totam eam dominationem obsessam armis, in carcerem et catenas ab Aventino monte detraxit.

Tertiam seditionem excitavit matrimoniorum dignitas, ut plebeii cum patriciis jungerentur: qui tumultus in monte Janiculo, duce Canuleio tribuno plebis, exarsit.

Quartam honorum cupido, ut plebeii quoque magistratus crearentur. Fabius Ambustus, duarum pater, alteram Sulpicio patricii sanguinis dederat, alteram plebeio Stoloni : qui, cùm uxor ejus, quod ad lictoriæ virgæ sonum ignotum penatibus suis expaverat, à sorore satis insolenter irrisa esset, injuriam non tulit. Itaque nactus tribunatum, honorum et magistratuum consortium, quamvis invito senatu, extorsit.

(1) On sait que ce brutal et cruel décemvir la faisoit revendiquer comme esclave fugitive par l'une de ses créatures, dans le dessein de la déshonorer.

(2) Celle qui avoit marché contre les Eques.

(3) Il semble par la construction de la phrase latine,

venant plus ni de Lucrèce ni des rois, ni du code de lois qu'il avoit lui-même composé, il porte l'insolence jusqu'à entreprendre de ravir l'honneur à une jeune Romaine de condition libre. Virginius, le père de cette fille, la voyant succomber à l'arrêt d'Appius, (1) et traîner en servitude, ne balance pas un instant à l'égorger de sa propre main, au milieu de la place publique, et appuyé de l'armée où il servoit, (2) qui lève ses enseignes, et vient camper sur le mont Aventin, (3) il assiège les dix tyrans, les emprisonne et les enchaîne.

Le désir de s'élever par des alliances distinguées, fit naître la troisième sédition, les plébéiens demandant qu'il leur fût permis d'entrer dans les famillies patriciennes. Le tribun Canuleius en alluma le feu sur le Janicule.

La quatrième division fut excitée par la passion des honneurs; les plébéiens voulurent avoir part aux magistratures. Fabius Ambustus avoit marié ses deux filles, l'une au patricien Sulpicius, l'autre à Stolon, simple plébéien. Celle-ci ayant été effrayée un jour dans la maison de sa sœur du bruit des verges du licteur (4) qu'elle n'avoit jamais entendu dans la sienne, sa sœur l'en railla d'une manière assez piquante. Son mari ne put dévorer cet affront, et devenu tribun, il força le sénat à faire entrer le peuple en partage des honneurs et des dignités.

que les décemvirs s'étoient retranchés sur le mont Aventin, et que *Virginius* les y força. Mais l'histoire y fait camper l'armée qui avoit suivi *Virginius*. Ce fut-là qu'on détruisit le décemvirat, et qu'on créa les *tribuns militaires*.

(4) *Sulpicius* étoit tribun militaire.

Verùm in his ipsis seditionibus principem populum non immeritò suspexeris. Siquidem, nunc libertatem, nunc pudicitiam, tum natalium dignitatem, honorum decora et insignia vindicavit; interque hæc omnia nullius acrior custos quàm libertatis fuit, nullâque in pretium ejus potuit largitione corrumpi, cùm ut in magno et in dies majore populo, interim perniciosi cives existerent. Spurium Cassium agraria lege, Mælium largitione suspectum regiæ dominationis præsenti morte multavit. Ac de Spurio quidem supplicium pater ipsius sumpsit : hunc Quintii dictatoris imperio in medio foro magister equitum Servilius Ahala confodit. Manlium verò, capitolii vindicem, quia plerosque debitorum liberaverat, altiùs se et inciviliùs efferentem, ab illa, quam defenderat, arce dejecit.

Talis domi ac foris, talis pace belloque, populus Romanus, fretum (1) illud adolescentiæ, id est, secundam imperii ætatem habuit, in qua totam inter Alpes fretumque Italiam armis subegit.

(1) A fervendo.

Bellum Punicum secundum.

POST primum Punicum bellum, vix quadriennii requies : ecce alterum bellum, minus qui-

On doit, au reste, admirer le peuple roi jusques dans ses soulèvemens. Il a combattu tantôt pour sa liberté, tantôt pour les intérêts de la pudeur outragée, ici pour maintenir la dignité de son origine, là pour s'ouvrir la route des honneurs. Mais le principal objet de sa vigilance a toujours été la conservation de sa liberté, il l'a défendue avec plus d'ardeur qu'aucune autre chose; et quoique chez une nation nombreuse et qui multiplioit tous les jours, il se trouvât de temps en temps de mauvais citoyens qui pensoient à l'acheter par leurs largesses, il fut incorruptible, et ne la vendit jamais. Spurius, Cassius et Melius soupçonnés d'aspirer à la tyrannie, l'un par la proposition de la loi agraire, l'autre par ses libéralités, furent à l'instant punis de mort. Spurius Cassius périt de la propre main de son père; Mélius fut tué au milieu de la place publique par Servilius Ahala, général de la Cavalerie, et par l'ordre du dictateur Quintius Cincinnatus. Et Manlius le conservateur du Capitole, qui, pour avoir acquitté les dettes de la plupart des citoyens obérés, affectoit des airs altiers, et des manières peu républicaines, se vit précipité du haut du roc qu'il avoit défendu.

Tel fut le peuple Romain dans la guerre et dans la paix, au dedans et hors de ses murs. Tel il fut dans le feu de sa jeunesse ou dans le second âge de l'empire, pendant lequel ses armes soumirent toute l'Italie depuis les Alpes jusqu'à la mer.

Seconde guerre Punique.

A la première guerre Punique succéda la seconde, après une paix dont on avoit à peine

dem spatio (nec enim ampliùs quàm XVIII annos habet) sed adeò cladium atrocitate terribilius, ut si quis conferat damna utriusque populi, similior victo sit populus qui vicit.

Urebat nobilem populum ablatum mare, captæ insulæ, dare tributa, quæ jubere consueverat. Hinc ultionem puer Annibal ad aram patri juraverat : nec morabatur. Igitur in causam belli Saguntus delecta est, vetus Hispaniæ civitas et opulenta, fideique erga Romanos magnum quidem, sed triste monumentum : quam in libertatem communi fœdere exceptam, Annibal causas novorum motuum quærens, et suis et ipsorum manibus evertit, ut Italiam sibi rupto fœdere aperiret. Summa fœderum Romanis religio est. Itaque ad auditum sociæ civitatis obsidium, memores icti cum Pœnis quoque fœderis, non statim ad arma procurrunt, dum priùs more legitimo queri malunt. Interim jam IX mensibus fessi fame, machinis, ferro, versâ denique in rabiem fide, immanem in foro ex-

(1) « La seconde guerre Punique est si fameuse, que tout le monde la sait. Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal, et que

joui quatre années. Cette guerre, moins considérable que l'autre par sa durée, puisqu'elle ne fut que de dix-huit ans, l'emporta si fort sur elle par ses ravages, que si l'on balançoit les pertes des deux peuples, le vainqueur paroîtroit avoir plus souffert encore que le vaincu (1).

La fameuse Carthage ne se voyoit qu'avec un dépit douloureux dépouillée de l'empire de la mer et de la possession de ses îles, et soumise à un tribut qu'elle avoit accoutumé d'imposer. Annibal, dans son enfance, avoit fait sur l'autel, entre les mains de son père, le serment de la venger. Il n'attendoit plus que l'occasion. Pour faire naître un sujet de guerre, il attaque Sagonte, ancienne et opulente ville d'Espagne, célèbre et déplorable monument de fidélité envers les Romains. L'accord fait entre les deux nations lui avoit laissé sa liberté. Mais Annibal cherchant à exciter de nouveaux troubles, la détruisit de ses propres mains, et par celles de ses habitans. Il vouloit, par cette infraction de la paix, s'ouvrir le chemin de l'Italie. Le peuple Romain se fait un devoir religieux de l'observation des traités. A la nouvelle du siége d'une ville qui étoit son alliée, il ne court pas aussitôt aux armes; il se rappelle de son alliance avec Carthage, et suivant son équité ordinaire, il commence par les plaintes. Cependant les Sagontins sont réduits, après neuf mois de siége, au dernières extrémités par la famine, par les machines qui battent leurs murailles, et par les sanglans assauts qu'ils ont à soutenir. Leur fidélité se tourne

cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité. » *Montesq. Grandeur et décadence des Romains*, p. 40.

citant rogum ; tum desuper se suosque cum omnibus opibus suis, ferro et igni corrumpunt. Hujus tantæ cladis auctor Annibal poscitur. Tergiversantibus Pœnis, dux legationis : *Quæ*, inquit, *mora est*, Fabius? *In hoc ego sinu bellum pacemque porto ; utrum eligitis?* Succlamantibus, *bellum : bellum igitur*, inquit, *accipite*, et excusso in media curia togæ gremio, non sine horrore, quasi planè sinu ferret bellum, effudit. Similis exitus belli initio fuit. Nam, quasi has inferias sibi Saguntinorum ultimæ diræ in illo publico parricidio incendioque mandassent, ita manibus eorum vastatione Italiæ, captivitate Africæ, ducum et regum, qui id gessêre bellum, exitio parentatum est.

Igitur, ubi semel se in Hispania movit illa gravis et luctuosa Punici belli vis atque tempestas, destinatumque Romanis jamdiu fulmen Saguntino igne conflavit, statim quodam impetu rapta, medias perfregit Alpes, et in Italiam ab illis fabulosæ altitudinis nivibus, velut cœlo missa, descendit. Ac primi quidem impetûs turbo inter Padum et Ticinum, valido statim fragore detonuit. Tunc Scipione duce fusus exercitus ; saucius et ipse venisset in manus hostium imperator, nisi protectum patrem prætextatus admodum filius ab ipsa morte

en rage, ils allument un immense bûcher sur la place publique, et s'y précipitant avec leurs femmes, leurs enfans et toutes leurs richesses, ils périssent tout à la fois victimes du fer et de la flamme. Rome demanda qu'on lui livre Annibal, auteur d'une si affreuse tragédie. Fabius, chef de l'ambassade, voyant balancer les Carthaginois, relève les extrémités de sa robe, et leur dit : *Qu'attendez-vous à déterminer ? Je vous apporte ici la paix ou la guerre : laquelle choisissez-vous ? La guerre*, répondent à grands cris les Carthaginois. *Hé bien ! la voilà*, reprend Fabius, et comme s'il l'eût en effet portée avec lui, il secoue le pan de sa robe, et le déploie d'un air terrible au milieu du sénat. L'issue de la guerre en fut aussi horrible que le prélude. Le saccagement de l'Italie, la captivité de l'Afrique, le massacre des généraux et des rois qui combattirent alors, vengèrent les mânes des Sagontins, comme si les dernières imprécations de ce peuple, au milieu de son incendie public et de ses flammes parricides, avoient demandé ces sacrifices sanglans pour ses honneurs funéraires.

A peine cette fatale guerre, ce terrible orage s'est-il formé dans l'Espagne, et a-t-il allumé dans le feu de Sagonte la foudre dès-long-temps destinée aux Romains, qu'emporté tout-à-coup par une force impétueuse et rapide, il fend le sommet des Alpes, se précipite comme du haut du ciel de ces neiges célèbres par leur élévation prodigieuse, et crève sur l'Italie. Il éclate d'abord avec un fracas épouvantable entre le Tésin et le Pô. L'armée de Scipion est mise en fuite, il est lui-même blessé, et il eût été pris, si son fils, très-jeune encore, courant à son secours, ne l'eût arraché des bras de la

rapuisset. Hic erit Scipio, qui in exitium Africæ crescit, nomen ex malis ejus habiturus.

Ticino Trebia succedit. Hic secunda belli Punici procella desævit, Sempronio consule. Tunc callidissimi hostes frigidum et nivalem nacti diem cùm se ignibus priùs oleoque fovissent (horribile dictu!) homines à meridie et sole venientes nostrâ nos hieme vicerunt.

Trasimenus lacus, tertium fulmen Annibalis, imperatore Flaminio. Ibi quoque ars nova Punicæ fraudis. Quippe nebulâ lacûs, palustribusque virgultis tectus eques, terga subitò pugnantium invasit. Nec de diis possumus queri. Imminentem quippe temerario duci cladem prædixerant insidentia signis examina, et aquilæ prodire nolentes, et commissam aciem secutus ingens terræ tremor, nisi illum horrorem soli equitum virorumque discursus, et mota vehementiùs arma fecerunt.

Quartum, id est, penè ultimum vulnus imperii, Cannæ, ignobilis Apuliæ vicus; sed magnitudine cladis emersit, et XL millium cæde

mort. C'est le Scipion qui croît pour la ruine de l'Afrique, et qui tirera son surnom des malheurs de cette province infortunée.

Au Tésin succède Trébie, théâtre du second orage, sous le consul Sempronius. Les rusés Carthaginois ayant rencontré un jour où il tomboit une neige fort froide, se chauffèrent et se frottèrent d'huile avant le combat, et des hommes (chose étonnante!) qui venoient des brûlantes contrées du midi, surent nous vaincre en tournant contre nous-mêmes le froid de notre climat (1).

Le lac de Trasimène est la troisième foudre d'Annibal. Flaminius commandoit l'armée Romaine. La ruse Punique y joue encore son rôle. La cavalerie, couverte par les brouillards du lac et par les buissons de ses marais, laisse engager le combat, et prend ensuite les Romains à dos. Nous ne pouvons, au reste, nous plaindre des dieux. Ils avoient présagé le malheur qui menaçoit un chef téméraire. Un essaim d'abeilles s'étoit posé sur nos drapeaux; nos aigles avoient refusé d'avancer (2), et un horrible tremblement de terre s'étoit fait sentir dans la mêlée: à moins qu'on ne doive attribuer ce dernier phénomène aux tumultueuses évolutions des hommes et des chevaux, et à la violente secousse des armes.

Le quatrième lieu fatal à la république, ou plutôt celui où elle reçut une blessure presque mortelle, fut Canne en Apulie, village inconnu jusqu'alors, mais devenu fameux par l'horreur de notre défaite, et le carnage de quarante

(1) J'ai paraphrasé plutôt que traduit le *nostrâ nos hyeme vicerunt* du texte, n'ayant pas cru devoir rendre d'une manière littérale cette idée obscure et alambiquée.

(2) On n'avoit pu arracher de terre les piques qui portoient les aigles.

parta nobilitas. Ibi in exitium infelicis exercitûs, dux, terra, cœlum, dies, tota denique rerum natura consensit. Siquidem non contentus simulatis transfugis Annibal, qui mox terga pugnantium ceciderunt; insuper callidissimus imperator, patentibus in campis, observato loci ingenio, quòd et sol ibi acerrimus, et plurimus pulvis, et Eurus ab Oriente, quasi ad constitutum, ita instruxit aciem, ut, Romanis adversùs hæc omnia obversis, quasi secundum cœlum tenens, vento, pulvere, sole pugnaret. Itaque duo maximi exercitus cæsi ad hostium satietatem, donec Annibal diceret militi suo: *parce ferro*. Ducum effugit alter, alter occisus est: dubium uter major animo. Paulum puduit, Varro non desperavit. Documenta cladis, cruentus aliquandiò Aufidus, pons de cadaveribus jussu ducis factus in torrente Vergelli; modii duo annulorum Carthaginem missi, dignitasque equestris taxata mensurâ.

Dubium deinde non erat, quin ultimum illum diem habitura fuerit Roma, quintumque intrà diem epulari Annibal in Captolio potuerit, si, quod Pœnum illum dixisse Maharbalem Himilconis ferunt; *Annibal quemadmodum sciret vincere, sic uti victoriâ scîsset*. Tum quidem illum aut fatum urbis imperaturæ, aut ipsius mens mala et aversi à Carthagine dii in diver-

mille Romains. Le général Carthaginois, la terre, le ciel, le temps, toute la nature enfin conspira à la perte de notre malheureuse armée. L'habile Annibal ne se contenta pas d'avoir fait passer dans notre camp de faux transfuges, qui chargèrent ensuite les Romains en queue; il reconnut la nature du lieu, et voyant que c'étoit une vaste plaine, brûlée des ardeurs du soleil, extrêmement sablonneuse, et où souffloit périodiquement un vent d'orient, il rangea son armée de manière que les Romains eurent contr'eux ces diverses incommodités, et qu'ayant en quelque sorte le ciel pour lui, il combattit avec l'avantage du vent, de la poussière et du soleil. Deux grandes armées furent taillées en pièces, et les ennemis étoient fatigués de carnage lorsqu'Annibal s'écria : *soldats, c'est assez*. L'un de nos chefs prit la fuite, l'autre se fit tuer, et je ne sais qui des deux montra le plus de courage : Paulus eut honte de vivre encore, Varron ne désespéra pas. L'Aufide ensanglanté pendant quelque temps, un pont de cadavres fait par ordre d'Annibal sur le torrent de Vergelle, et deux boisseaux d'anneaux, par le nombre desquels on sut celui des chevaliers Romains tués dans la bataille, envoyés à Carthage, furent autant de preuves de la grandeur de notre perte.

C'en étoit fait sans doute de Rome, et Annibal pouvoit en cinq jours souper dans le Capitole, si, selon le mot qu'on attribue à Maharbal, fils de Himilcon, il eût su joindre à l'art de vaincre celui de profiter de la victoire. Mais il en fut détourné, ou par le destin de Rome à qui l'empire du monde étoit réservé, ou par son mauvais génie, ou enfin par les dieux eux-mêmes irrités contre Carthage. Pou-

sum abstulerunt. Cùm victoriâ posset uti, frui maluit, relictâque Româ, Campaniam Tarentumque peragrare, ubi mox et ipse et exercitûs ardor elanguit, adeò ut verè dictum sit, Capuam Annibali Cannas fuisse. Siquidem invictum Alpibus, indomitum armis, Campaniæ (quis crederet?) soles et tepentes fontibus Baiæ subegerunt. Interim respirare Romanus, et quasi ab inferis emergere. Arma non erant, detracta sunt templis; deerat juventus, in sacramentum militiæ liberata servitia. Egebat ærarium, opes suas libens senatus in medium protulit, nec præter quod in bullis, cingulis atque annulis erat, quidquam sibi auri reliquêre. Eques secutus exemplum, imitatæque equitem tribus. Denique vix suffecêre tabulæ, vix scribarum manus, Lævino Marcelloque consulibus, cùm privatæ opès in publicum defferrentur. Quid autem? In deligendis magistratibus, quæ centuriarum sapientia, cùm juniores à senioribus consilium de creandis consulibus petivêre? Quippe adversùs hostem toties victorem, tam callidum, non virtute tantùm, sed suis etiam pugnare consiliis oportebat! (1)

Prima redeuntis, et, ut sic dixerim, revi-viscentis imperii spes Fabius fuit; qui novam

(1) On est assez généralement persuadé qu'Annibal fit en effet une faute capitale de ne pas marcher d'abord à Rome après sa victoire de Cannes. Cependant M. de Montesquieu entreprend de le justifier, mais par des raisons

vant user de la victoire, il aima mieux en jouir. Au lieu de marcher à Rome, il se répandit dans les champs de Capoue et de Tarente, où se rallentit bientôt son ardeur et celle de son armée; et c'est avec raison qu'on a dit que les murs de Capoue furent pour Annibal ce qu'avoient été pour les Romains les plaines de Cannes (1). Ce même Annibal, que les Alpes et le fer n'avoient pu vaincre et dompter, le fut (qui le croiroit?) par le climat de la Campanie et par les bains tièdes de Baies. Cependant Rome respire, et semble sortir du tombeau. Elle se trouve sans armes, elle arrache celles des temples; sans armée, elle affranchit les esclaves et en fait des soldats; sans trésor public, les sénateurs s'empressent d'offrir leurs richesses, et ne se réservent d'autre or que celui des bulles (2), des ceintures et des anneaux; les chevaliers suivent leur exemple, le peuple imite les chevaliers. Tel est enfin, sous le consulat de Levinus et de Marcellus le zèle des particuliers à consacrer leurs biens au salut public, que le détail des sommes peut à peine être contenu dans les registres et lasse les secrétaires. Mais quelle sagesse dans le peuple assemblé pour les élections! Les jeunes consultent les vieillards sur le choix des consuls. Et en effet, pour combattre un ennemi si souvent vainqueur et si rusé, il falloit lui opposer non seulement sa valeur, mais sa prudence.

La première espérance de Rome, qui revient, pour ainsi dire, à la vie, est dans Fabius. Ce

qui ne nous paroissent rien moins que décisives. *Voyez la Décadence des Romains*, *chap.* IV, *pag.* 42. 3.

(2) Petits cœurs ou petites boules d'or que portoient au col les enfans des sénateurs, et qui leur pendoient sur la poitrine.

de Annibale victoriam commentus est, non pugnare. Hinc illi cognomen novum et reipublicæ salutare, *Cunctator*. Hinc illud ex populo, ut *Imperii Scutum* vocaretur. Itaque per Samnium totum, per Falernos Gauranosque saltus sic maceravit Annibalem, ut qui frangi virtute non poterat, morâ comminueretur. Inde Claudio Marcello duce, etiam congredi ausus est. Comminùs venit, et perculit in Campania sua, et ab obsidione Nolæ urbis excussit. Ausus et Sempronio Graccho duce, per Lucaniam sequi, et premere terga cedentis : quamvis tunc (ô pudor !) manu servili pugnaret; nam hucusque tot mala compulerant ; sed libertate donati, fecerat de servis virtus Romanos.

O horribilem in tot adversis fiduciam ! O singularem animum ac spiritum populi Romani ! Tam arctis afflictisque rebus, cùm de Italia sua dubitaret, ausus est tamen in diversa respicere, cùmque hostis in jugulo per Campaniam Apuliamque volitaret, mediamque jam de Italia Africam faceret, eodem tempore et hunc sustinebat, et in Siciliam, Sardiniam, Hispaniam, divisa per terrarum orbem arma mittebat.

Sicilia mandata Marcello, nec diu restitit. Tota enim insula in una urbe superata est. Grande illud, et ante id tempus invictum ca-

général

général imagine un nouveau moyen de vaincre Annibal, c'est de ne pas le combattre. De-là ce surnom heureux et jusqu'alors inouï de *Temporiseur*, et celui du *Bouclier de l'empire* qui lui fut donné par le peuple. Il fatigue si bien Annibal en le suivant pas à pas par tout le pays des Samnites, et par les bois du mont Gaurus et de Falerne, qu'il consume par la sagesse de ses délais un guerrier que la valeur n'avoit pu dompter. Claudius Marcellus ose ensuite l'approcher et le combattre. Il le défait dans le centre même de sa Campanie, et le force à lever le siége de Nole. Sempronius Gracchus a la même hardiesse, il le met en fuite et le mène battant dans la Lucanie. Ce général (ô honte!) n'attaquoit Annibal qu'avec une armée d'esclaves : excès d'ignominie où nous avoient réduits tant de malheurs. Ces esclaves étoient cependant affranchis, et leur courage en avoit fait des Romains.

Quelle étonnante constance dans le peuple Romain au milieu de tant de revers! Quelle intrépidité! Quelle force d'ame! Ses affaires sont dans l'état le plus déplorable, il doute du salut de l'Italie, et il ose porter ses regards ailleurs : et tandis que ses ennemis, innondant la Campanie et l'Apulie, lui tiennent, pour ainsi dire, le fer sur la gorge, et s'apprêtent à faire de l'Italie le centre de l'Afrique, il soutient tout à la fois leurs efforts, et partageant ses forces en plusieurs corps d'armée, il envoie des troupes en Sicile, en Sardaigne et en Espagne, et combat en même temps dans différentes parties du monde.

La Sicile ne résiste pas long-temps aux armes de Marcellus : la prise d'une seule place entraîne celle de l'île entière. Syracuse, sa ca-

put, Syracusæ, quamvis Archimedis ingenio defenderentur, aliquando cesserunt. Longè illi triplex murus, totidemque arces, portus ille marmoreus et fons celebratus Arethusæ, nisi quòd hactenus profuêre, ut pulchritudini victæ urbis parceretur.

Sardiniam Gracchus arripuit. Nihil illi gentium feritas, insanorumque (nam sic vocantur) immanitas montium profuêre. Sævitum in urbes, urbemque urbium Caralim, ut gens contumax vilisque morti, saltem desiderio patrii soli domaretur.

In Hispaniam missi Cnæus et Publius Scipiones penè totam Pœnis eripuerant; sed insidiis Punicæ fraudis oppressi, rursùs amiserunt; magnis quidem illi præliis, cùm Punicas opes cecidissent: sed Punicæ insidiæ alterum ferro castra metantem, alterum, cùm evasisset in turrim, cinctum facibus oppresserunt. Igitur in ultionem patris ac patrui missus cum exercitu Scipio, cui tam grande de Africâ nomen fata decreverant, bellatricem illam, viris armisque nobilem Hispaniam, illam seminarium hostilis exercitûs, illam Annibalis eruditricem (incredibile dictu!) totam à Pyrenæis montibus in Herculis columnas et Oceanum recupe-

(1) On sait que le célèbre Archimède imagina diverses machines qui furent funestes à la flotte Romaine. L'illustre M. de Buffon a renouvelé de nos jours son fameux *mi-*

pitale, ville immense et jusqu'alors imprenable, quoique défendue par le génie d'Archimède (1) est enfin forcée de céder. Sa triple enceinte de murs, ses trois forteresses, son port de marbre, et la célèbre fontaine d'Aréthuse ne servirent qu'à désarmer le vainqueur, charmé de la beauté de sa conquête.

Gracchus (2) s'empara de la Sardaigne. Elle ne peut être sauvée ni par le courage féroce de ses peuples, ni par la hauteur prodigieuse (3) de ses montagnes. Il traite avec sévérité ses différentes villes, et détruit Caralis sa capitale, afin de dompter, par le spectacle douloureux de la dévastation de sa patrie, une nation obstinée, qui se faisoit un jeu de la mort.

Les deux Scipion, Cnæus et Publius, envoyés en Espagne, l'avoient presque entièrement arrachée aux Carthaginois épuisés par de sanglantes défaites; mais les embûches que leur dressa la ruse Punique, la leur fit perdre encore. L'un d'eux fut tué en traçant son camp, l'autre brûlé dans une tour où il s'étoit réfugié. Le jeune Scipion, à qui les destins avoient réservé le glorieux surnom d'*Africain*, y marche à la tête d'une armée pour venger son père et son oncle, et recouvre, (ô prodige!) depuis les Pyrénées jusqu'aux colonnes d'Hercule et à l'Océan, cette belliqueuse Espagne, si fameuse par ses guerriers et par ses

roir ardent, avec lequel il brûla, dit-on, une partie de cette flotte.

(2) C'est T. Manlius qui fut envoyé dans cette province, quatre ans avant la réduction de Syracuse. M. L. F. p. 62.

(3) Le texte dit, *de ses folles montagnes*. Peut-être leur avoit-on donné ce nom, parce qu'elles sembloient vouloir fendre les nues, et braver audacieusement le ciel, comme autrefois les Titans.

ravit, nescias citiùs an feliciùs. Quàm velociter, quatuor anni fatentur; quàm feliciter, vel una civitas, probat: eodem quippe, quo obsessa est die, capta est, omenque Africanæ victoriæ fuit, quòd tam facile victa est Hispana Carthago. Certum est tamen ad profligandam provinciam maximè profecisse singularem ducis sanctitatem: quippe qui captivos puellasque præcipuæ pulchritudinis barbaris restituerit ne in conspectum quidem suum passus adduci, ne quid de virginitatis integritate delibasse saltem oculis videretur.

Hæc inter diversa terrarum populus Romanus; nec ideò tamen Italiæ visceribus inhærentem summovere poterat Annibalem. Pleraque ad hostem defecerant, et dux acerrimus contra Romanos Italicis quoque viribus utebatur. Jam tamen eum plerisque oppidis et regionibus excusseramus. Tarentus ad nos redierat; jam et Capua sedes et domus et patria altera Annibalis tenebatur, cujus amissio tantum Pœno dulci dolorem dedit, ut inde totis viribus Romam converteretur. O populum dignum orbis imperio! dignum numinum favore et admiratione hominum! Compulsus ad ultimos metus, ab incepto non destitit, et de sua urbe sollicitus, Capuam tamen non omisit; sed parte exercitûs sub Appio consule relictâ, parte Flaccum in urbem secutâ, absens simul præsensque pugnabat. Quid ergo miramur moventi castra à tertio lapide Annibali iterùm

victoires, cette Espagne dans les champs de laquelle sembloient germer des soldats, et qui avoit été l'école d'Annibal. Ses conquêtes furent aussi rapides qu'aisées : quatre années y suffirent, et dans un seul jour une ville fut emportée. L'heureuse réduction de la Carthage Espagnole annonça celle de la Carthage d'Afrique. Il est cependant vrai que la conquête de cette province fut sur-tout l'ouvrage de l'héroïque continence du général, qui rendit aux barbares leurs enfans captifs, et de jeunes filles d'une rare beauté, n'ayant pas seulement voulu les voir, pour ne pas effleurer, même des yeux, leur pureté virginale.

Tels étoient les succès des Romains dans diverses parties du monde. Ils ne pouvoient cependant chasser Annibal attaché aux entrailles de leur pays ; cet infatigable guerrier, pour lequel un très-grand nombre de peuples s'étoient déclarés, tournoit contre eux les armes de l'Italie. Il est vrai pourtant que nous lui avions déjà enlevé quantité de villes et de contrées. Nous avions regagné Tarente, et même Capoue, le siége, la demeure et la seconde patrie d'Annibal. Il fut si sensible à la perte de cette place, qu'il marcha vers Rome avec toutes ses forces. O peuple vraiment digne de l'empire du monde, de la faveur des dieux et de l'admiration des hommes ! Réduit aux dernières craintes, il soutint ses entreprises, et quoique inquiet sur le sort de Rome elle-même, il n'abandonna point le siége de Capoue. Le consul Appius le continua avec une partie de l'armée. Flaccus marcha à Rome avec l'autre, et ce peuple combattit tout à la fois absent et présent. Est-il donc étonnant que lorsque Annibal campé à trois milles de la ville, s'é-

ipsos deos, deos, inquam, (nec fateri pudebit) restitisse? Tanta enim ad singulos illius motus vis imbrium effusa, tanta ventorum violentia cohorta est, ut divinitùs hostem summoveri, neque cœlo, sed ab urbis ipsius mœnibus et capitolio ferri videretur. Itaque fugit et cessit, et in ultimum se Italiæ recepit sinum, cùm urbem tantùm non adoratam reliquisset. Parva res dictu, sed ad magnanimitatem populi Romani probandam satis efficax : quòd illis ipsis, quibus obsidebatur, diebus, ager quem Annibal castris insederat, venalis Romæ fuit, hastæque subjectus invenit emptorem. Voluit Annibal contrà fiduciam imitari, subjecitque argentarias urbis tabernas, nec sector inventus est; ut scias etiam præsagia satis fuisse.

Nihil actum erat tantâ virtute, tanto favore etiam deorum. Siquidem Asdrubal, frater Annibalis, cùm exercitu novo, novis viribus, novâ belli mole veniebat. Actum erat procul dubio, si vir ille se cum fratre junxisset. Sed hunc quoque castra metantem Claudius Nero cum Livio Salinatore debellat. Nero in ultimos Italiæ angulos summoverat Annibalem. Livius in diversissimam partem, id est, in ipsas

(1) M. L. F., p. 63, rend l'*adoratam* du texte par *salutatam*. Mais l'idée que j'attache à ce mot me paroît plus

branla pour venir l'attaquer, les dieux (ne rougissons pas de l'avouer) les dieux, dis-je, se soient encore opposés à son dessein? A chacun de ses mouvemens; il s'éleva de si violens orages, il tomba de tels torrens de pluie, qui sembloient partir, non du ciel, mais des murs même de Rome et du Capitole, qu'il précipita sa retraite, prit la fuite et s'alla cacher dans le fond de l'Italie, trop heureux de n'avoir point fléchi (1) devant les dieux des Romains. Le trait que je vais citer, quoique léger en soi, est une preuve assez forte de la grandeur de courage de ce peuple. Pendant qu'Annibal étoit à ses portes, le champ même où il campoit fut mis à l'encan à Rome, et il trouva des acheteurs. Annibal voulant disputer de confiance, mit en vente de son côté les bureaux de banquiers de la ville, mais personne ne se présenta aux enchères. Ce fut là un présage de la destinée des deux peuples (2).

Un courage aussi héroïque, une protection des dieux aussi singulière n'avoient pourtant rien fait encore. Asdrubal, frère d'Annibal, s'avançoit avec une autre armée et de nouvelles forces : la guerre alloit devenir plus furieuse. Si ces deux généraux avoient pu se donner la main, Rome étoit infailliblement perdue. Mais Asdrubal fut battu par Claudius Néron, et par Livius Salinator, tandis qu'il plaçoit son camp. Néron avoit chassé Annibal jusqu'aux derniers confins de l'Italie. Livius ayant pris une route opposée, s'étoit avancé vers ses premières

vive et plus belle. Je crois ce sens suffisamment déterminé par ce qui précède.

(2) Cela présageoit que les Romains recouvreroient le camp qu'occupoit l'armée d'Annibal, et qu'Annibal ne se rendroit jamais maître de Rome. M. L. F. *ibid.*

nascentis Italiæ fauces signa converterat. Tanto, id est, omni, quâ longissima Italia, solo interjacente, quo consilio, quâ celeritate consules castra conjunxerint, inopinantemque hostem collatis signis compresserint, neque id fieri Annibal senserit, difficile dictu est. Certè Annibal, re cognitâ, cùm projectum fratris caput ad sua castra vidisset: *Agnosco*, inquit, *infelicitatem Carthaginis!* Hæc fuit illius viri, non sine præsagio quodam fati imminentis, prima confessio. Jam certum erat Annibalem, etiam ipsius confessione, posse vinci. Sed tot rerum prosperarum fiduciâ plenus populus Romanus, magni æstimabat asperrimum hostem in sua Africa debellare. Duce igitur Scipione, in ipsam Africam, totâ mole conversus, imitari cœpit Annibalem, et Italiæ suæ clades in Africam vindicare. Quas ille, dii boni! Asdrubalis copias, quos Syphacis exercitus fudit! Quæ, quantaque utriusque castra facibus illatis unâ nocte delevit! Denique jam non à tertio lapide, sed ipsas Carthaginis portas obsidione quatiebat. Sic factum est: ut inhærentem atque incubantem Italiæ extorqueret Annibalem. Non fuit major sub imperio Romano dies, quàm ille cùm duo omnium et antea et postea ducum maximi, ille Italiæ, hic Hispaniæ victor, collatis co-

(1) « Si en aprenant la défaite de son frère, il avoua qu'il en prévoyoit la ruine de Carthage, je ne sache rien de plus propre à désespérer des peuples qui s'étoient donnés à lui, et à décourager une armée qui attendoit

limites. Il seroit difficile de dire avec quelle intelligence et quelle célérité les deux consuls franchirent un si grand intervalle, c'est-à-dire, toute la longueur de l'Italie, se rejoignirent et tombèrent inopinément sur Asdrubal, sans que Annibal eût eu le moindre soupçon de leur marche. Ce dernier ayant appris la défaite de son frère, et vu sa tête que les Romains avoient jetée dans son camp; *Je reconnois à ce trait*, s'écria-t-il, *l'infortune de Carthage.* Tel fut le premier aveu (1) de ce grand capitaine, qui sembla être un présage du sort qui le menaçoit. Il étoit dès-lors certain, suivant Annibal même, qu'Annibal pouvoit être vaincu. Le peuple Romain enhardi par cet enchaînement d'heureux succès, regardoit comme un coup glorieux de vaincre un si terrible ennemi au milieu même de l'Afrique. Scipion y ayant donc rejeté tout le fardeau de la guerre, entreprit d'imiter Annibal, et de venger sur l'Afrique les maux de l'Italie. Quelles armées que celles d'Asdrubal et de Siphax qu'il mit en fuite! Quels camps que ceux qu'il leur brûla dans une seule nuit! Il n'étoit point simplement à trois milles (2) de Carthage, il en battoit les portes et en pressoit le siége. Cette diversion arracha Annibal du cœur de l'Italie où il s'étoit attaché comme à sa proie. Il n'y eut jamais dans l'empire Romain de journée plus glorieuse, que celle où les deux plus grands capitaines qui eussent été jusqu'alors et qui aient paru depuis, tous deux vainqueurs, l'un de l'Italie, et l'autre de l'Espagne, parurent en présence et se disposèrent

de si grandes récompenses après la guerre. » *Montesq. Décad. des Rom.*, *p.* 44.

(2) Allusion au camp d'Annibal assis à cette distance de Rome.

minùs signis, direxêre aciem. Sed et colloquium fuit inter ipsos de legibus pacis. Steterunt diù mutuâ admiratione defixi. Ubi de pace non convenit, signa cecinêre. Constat utriusque confessione, nec meliùs instrui aciem, nec acriùs posse pugnare. Hoc Scipio de Annibalis, Annibal de Scipionis exercitu prædicaverunt. Sed tamen Annibal cessit, præmiumque victoriæ Africa fuit, et secutus Africam statim terrarum orbis.

Bellum Numantinum.

NUMANTIA, quantum Carthaginis, Capuæ, Corinthi opibus inferior, ita virtutis nomine et honore par omnibus, summumque, si viros æstimes Hispaniæ decus. Quippe quæ sine muro, sine turribus, modicè edito in tumulo apud flumen Durium sita, IV millibus Celtiberorum, XL millium exercitum, per annos XIV sola sustinuit; nec sustinuit modò, sed sæviùs aliquantò perculit, pudendisque fœderibus affecit. Novissimè cùm invictam esse constaret, opus quoque eo fuit, qui Carthaginem everterat.

Non temerè, si fateri licet, ullius causa belli injustior. Segidenses, socios et consanguineos, Romanorum manibus elapsos, exceperant. Habita pro eis deprecatio nihil valuit, cùm se ab omni bellorum contagione remove-

à combattre. Ils eurent auparavant une conférence où ils traitèrent de la paix ; tous les deux restèrent quelque temps immobiles, saisis d'une mutuelle admiration. Ils ne convinrent de rien, et la trompette donna le signal du combat. Il est constant, de l'aveu des deux généraux, qu'on ne pouvoit ni ranger une armée avec plus d'intelligence, ni combattre avec plus d'ardeur. C'est ce que publia Annibal de Scipion, et Scipion d'Annibal. Celui-ci perdit cependant la bataille ; l'Afrique fut le prix de la victoire, et aussitôt le monde entier subit le sort de l'Afrique.

Guerre de Numance.

NUMANCE, inférieure en richesses à Carthage, à Capoue et à Corinthe, les égaloit en valeur et en gloire ; elle étoit par ses guerriers le plus grand ornement de l'Espagne. Quoique sans murs et sans tours, et située sur une simple éminence aux bords de la Duero, elle soutint pendant quatorze ans, sans autre secours que 4000 Celtibériens, les efforts de 40000 Romains ; et non seulement elle leur résista, mais elle leur porta des coups terribles, et les couvrit d'opprobre en les forçant à des traités infâmes. Enfin, comme elle s'étoit montrée invincible, il fallut recourir encore au destructeur de Carthage.

Jamais guerre, à dire vrai, ne fut plus injuste. Les Numantins avoient ouvert leurs portes aux habitans de Ségida leurs alliés et leurs parens, échappés à la poursuite des Romains. Ils avoient intercédé pour eux, mais en vain : malgré leur attention à ne se mêler d'aucune guerre,

rent, in legitimi fœderis pretium jussi arma deponere. Hoc sic à Barbaris acceptum, quasi manus abscinderentur. Itaque statim Megarâ viro fortissimo duce, ad arma conversi, Pompeium prælio aggressi; fœdus tamen maluerunt, cùm debellare potuissent. Hostilium deinde Mancinum. Hunc quoque assiduis cædibus, ita subegerunt, ut ne occulos quidem aut vocem Numantini viri quisquam sustineret. Tamen cum hoc quoque fœdus maluêre, contenti armorum manubiis, cùm ad internecionem sævire potuissent.

Sed non minus Numantini, quàm Caudini illius fœderis flagrans ignominiâ ac pudore populus Romanus, dedecus quidem præsentis flagitii deditione Mancini expiàvit. Cæterùm, duce Scipione, Carthaginis incendiis ad excidia urbium imbuto, tandem etiam in ultionem excanduit. Sed tunc acriùs in castris quàm in campo, nostro cum milite quàm cum Numantino præliandum fuit. Quippe assiduis et injustis, et servilibus maximè operibus attriti, ferre plenius vallum, qui arma nescirent, luto inquinari, qui sanguine nollent, jubebantur. Ad hoc scorta, calones, sarcinæ nisi ad usum

les Romains ne voulurent les recevoir dans leur alliance, qu'à condition qu'ils quitteroient leurs armes. Les Barbares regardèrent cet ordre comme un commandement de se couper les bras. Ils prirent aussitôt les armes sous la conduite de Mégara, homme d'un courage intrépide, et présentèrent la bataille à Pompeius. Mais pouvant le vaincre ils aimèrent mieux traiter avec lui. Ils tombèrent ensuite sur Hostilius Mancinus, auquel ils firent essuyer des défaites si sanglantes et si multipliées, qu'aucun Romain ne put désormais entendre la voix d'un Numantin, ou soutenir ses regards. Ils voulurent cependant bien encore consentir à un traité, et se contentèrent de désarmer des troupes qu'il ne tenoit qu'à eux de passer au fil de l'épée.

Mais le peuple Romain aussi indigné de cet infâme traité, qu'il l'avoit été de celui des Fourches Caudines, en expia d'abord l'opprobre en livrant Mancinus aux ennemis; et brûlant ensuite de se venger, il envoya contre eux Scipion, que l'incendie de Carthage avoit enflammé du désir de réduire des villes en cendres. Ce général eut de plus rudes combats à livrer dans son camp qu'en rase campagne, et contre ses propres soldats que contre les Numantins. Il les dompta par des travaux continuels, excessifs et des plus serviles, leur faisant transporter de lourds fardeaux de terre et de pieux pour la construction des retranchemens, puisqu'ils ne savoient pas porter leurs armes, et les forçant à se salir de boue, puisqu'ils ne vouloient pas se rougir du sang ennemi. Il leur retrancha de plus les femmes perdues, les valets, et ne leur laissa même de leur bagage que ce qui leur étoit absolument

necessariæ, amputantur. Tanti esse exercitum, quanti imperatorem, verè proditum est. Sic redacto in disciplinam milite, commissa acies; quodque nemo visurum se unquam speraverat, factum est ut fugientes Numantinos quisquam videret. Dedere etiam sese volebant, si tolerenda viris imperarentur. Sed cùm Scipio veram vellet et sine exceptione victoriam, eò necessitatum compulsi ut destinatâ morte in prælium ruerent, cùm sese priùs epulis, quasi inferiis, implevissent carnis semicrudæ et celiæ : sic vocant indigenam ex frumento potionem. Intellectum ab imperatore consilium; itaque non est permissa pugna morituris. Cùm fossâ atque loricâ (*) quatuorque castris circumdatos fames premeret, ab duce orant prælium, ut tanquam viros occideret; ubi non impetrabant, placuit eruptio. Sic consertâ manu plurimi occisi; et cùm urgeret fames, aliquantisper inde vixêre. Novissimè consilium fugæ sedit. Sed hoc quoque, ruptis equorum cingulis, uxores ademêre, summo scelere, per amorem. Itaque deplorato exitu, in ultimam rabiem furoremque conversi, postremò mori hoc genere destinârunt : duces suos, seque, patriamque ferro et veneno, subjectoque undique igne peremerunt.

Macte fortissimam, et, meo judicio, beatis-

(*) *Lorica*, c'est la même chose que *Vallum;* et ce dernier mot signifie un retranchement palissadé, et garni de tours.

nécessaire. On a raison de dire; que tel est le général, telle est l'armée. La discipline rétablie, on livra bataille, et ce que personne ne s'étoit jamais flatté de voir, on vit fuir les Numantins. Ils étoient même disposés à se rendre, si on leur eût imposé des conditions auxquelles de braves gens pussent se soumettre. Mais Scipion les ayant réduits aux plus violentes extrémités en voulant une victoire réelle et entière, ils résolurent de tomber en désespérés sur les Romains, de combattre et de mourir. Ils s'y préparèrent en se gorgeant de viandes à demi crues, et d'une boisson de suc de froment, que les habitans du pays appellent *celia*, comme pour préluder par ce festin à leurs funérailles. Scipion informé de leur détermination à périr, leur ôta le moyen de combattre. Il les enferma dans leur ville par un fossé et par une palissade flanquée de quatre bastions. Pressés par la famine, ils le prièrent d'engager avec eux une bataille, afin qu'ils pussent mourir en vaillans hommes, et n'ayant pu l'obtenir, ils prirent le parti de tenter une sortie. Un grand nombre périrent dans cette attaque; le reste dévoré de faim, se nourrit quelque temps de leurs cadavres. Ils délibérèrent enfin d'abandonner leur patrie : mais leurs femmes poussées par l'amour à un insigne forfait, leur ôtèrent cette dernière ressource en coupant les sangles de leurs chevaux (1). Passant alors du désespoir à l'excès de la fureur et de la rage, ils résolurent de finir d'une mort horrible : ils mirent le feu à tous les coins de leur ville, et se firent périr eux et leurs chefs, par le fer et par le poison.

Quelle grandeur de courage dans Numance,

(1) N'auroient-ils pas pu monter leurs chevaux à nu?

simam in ipsis malis civitatem! Asseruit cum fide socios, populum orbis terrarum viribus fultum, suâ manu, ætate tam longâ sustinuit. Novissimè, maximo duce oppressa civitas, nullum de se gaudium hosti reliquit. Unus enim vir Numantinus non fuit, qui in catenis duceretur. Præda, ut de pauperibus, nulla; arma ipsi cremaverant. Triumphus fuit tantùm de nomine.

Bellum Mithridaticum.

PONTICÆ gentes ad Septentrionem in mare sinistrum jacent, à Pontico cognominatæ mari. Harum gentium atque regionum rex antiquissimus Ætas; post Artabazes à septem Persis oriundus, inde Mithridates omnium longè maximus (*). Quippe cùm IV Pyrrho, XVII anni Annibali suffecerint, ille per XL annos restitit, donec tribus ingentibus bellis subactus, felicitate Syllæ, vitute Luculli, magnitudine Pompeii consumeretur.

Causam quidem illius belli prætenderat apud Cassium legatum, attrectari terminos suos à

(*) *Vir neque silendus neque dicendus sine curâ: bello acerrimus, virtute eximius, aliquandò fortunâ, semper animo maximus, consiliis dux, miles manu, odio in Romanos Annibal.* Prince que l'histoire doit non seulement ne pas passer sous silence, mais peindre avec le plus grand soin. Guerrier d'une valeur héroïque, quelquefois grand par sa fortune, et toujours grand par son courage, sage capitaine, brave soldat, et nouvel Annibal

et quel ne fut pas son bonheur au milieu même de son infortune, d'avoir montré pour ses alliés une fidélité aussi constante, et soutenu seule pendant tant d'années les efforts d'un peuple qui combattoit contre elle avec toutes les forces de l'univers ! Accablée enfin par le plus grand des généraux, elle ôta à ses ennemis jusqu'au plaisir de se glorifier de sa ruine. Il ne resta pas un seul Numantin qu'on pût mener enchaîné à Rome. Une ville aussi pauvre, et qui avoit elle-même brûlé ses armes, ne fournit aucun butin. On ne triompha que de son nom.

Guerre de Mithridate.

Le Pont, ainsi nommé de la mer qui baigne ses côtes, s'étend du Septentrion à l'Euxin qui est à sa gauche. Ætas est le plus ancien de ses rois. Il fut ensuite gouverné par Artabase, issu des sept Perses (1), et depuis par Mithridate son descendant, qui éclipsa tous ses prédécesseurs. Ce prince résista pendant 40 ans à la puissance Romaine, qui en quatre années avoit réduit Pyrrhus, et en dix-sept Annibal; et il ne fut enfin dompté que par trois sanglantes défaites, écrasé par le bonheur de Sylla, le courage de Lucullle et la grandeur de Pompée.

Le prétexte dont il se servit pour colorer cette guerre auprès du préteur Cassius, étoit

par la haine implacable du nom Romain. *Vell. Paterculus*, *liv.* II. *chap.* XIV, *p.* 191. « De tous les rois que les Romains attaquèrent, Mithridate seul se défendit avec courage, et les mit en péril. » *Montesquieu*, *Décad. des Romains*, *chap.* VII, *p.* 78.

(1) C'étoient des seigneurs qui conjurèrent contre le faux roi Oropaste. *Voyez Justin*, *liv.* I, *chap.* IX, *M. L. F.*, *page* 99.

Nicomede Bithynico. Cæterùm elatus animis ingentibus, Asiæ totius, et, si posset, Europæ cupiditate flagrabat. Spem ac fiduciam dabant nostra vitia. Quippe cum civilibus bellis disjungeremur, invitabat occasio, nudumque imperii latus ostentabant procul Marius, Sylla, Sertorius. Inter hæc reipublicæ vulnera, et hos tumultus, repentè, quasi captato tempore, in lassos simul atque districtos subitus turbo Pontici belli ab ultima veluti specula Septentrionis erupit. Primus statim impetus belli Bithyniam rapuit. Asia deinde pari terrore correpta est. Nec cunctanter ad regem ab urbibus nostris populisque descitum est. Aderat, instabat, sævitiâ quasi virtute utebatur. Nam quid atrocius uno ejus edicto, quo omnes, qui in Asia forent, Romæ civitatis homines interfici jussit? Tum quidem domus, templa et aræ, humana omnia atque divina jura violata sunt. Sed hic terror Asiæ Europam quoque regi aperiebat. Itaque missis Archelao Neoptolemoque præfectis, exceptâ Rhodo quæ pro nobis stetit, cæterùm Cyclades, Delos, Eubœa, et ipsum Græciæ decus, Athenæ, tenebantur. Italiamque jam, ipsamque urbem Romam regius terror afflabat.

Itaque L. Sylla festinat, vir armis optimus, parique violentiâ ruentem ulteriùs hostem qua-

que Nicomède, roi de Bithynie, entamoit ses frontières. Mais dans le fond, son orgueil et son ambition brûloient de subjuguer l'Asie, et l'Europe même, s'il étoit possible. Les vices des Romains nourrissoient sa hardiesse et ses espérances; les guerres civiles qui les divisoient lui offroient une conjoncture favorable: Marius, Sylla, Sertorius lui montroient de loin les flancs de l'empire découverts et sans aucune défense. Au milieu de ces agitations et de ces plaies de la république, creva tout-à-coup sur les Romains fatigués et occupés d'autres soins, l'orage qui s'étoit formé sur les dernières montagnes du Septentrion, comme sur une hauteur d'où Mithridate avoit épié l'occasion de fondre sur eux. Le premier assaut de la guerre emporta la Bithynie. L'Asie fut épouvantée; les villes et les nations alliées des Romains se soumirent à Mithridate. Ce prince étoit présent par-tout, par-tout il pressoit ses conquêtes, et faisoit usage de la cruauté comme de la valeur. Quoi de plus atroce que ce seul édit par lequel il ordonna le massacre de tous les citoyens Romains (1) qui se trouvoient en Asie? Les maisons, les temples, les autels, tous les droits divins et humains furent alors violés. L'effroi de l'Asie ouvroit encore l'Europe à Mithridate. Les Cyclades, Délos, l'Eubée et Athènes même, l'ornement de la Grèce, se rendirent à ses lieutenans Archelaüs et Neoptolème. La seule ville de Rhodes nous resta fidèle. La terreur s'étoit déjà répandue dans l'Italie, et jusqu'aux portes mêmes de Rome.

Sylla, ce grand général, vole au-devant de lui, oppose torrent à torrent, et le force de

(1) Suivant Memnon et Valère Maxime, le nombre des citoyens Romains massacrés monta à 80 mille. Plutarque et Appien le font monter à 150 mille.

dam quasi manu repulit. Primùmque Athenas urbem (quis crederet?) frugum parentem, obsidione ac fame ad humanos cibos compulit. Mox subruto Piræei portu, sex quoque et ampliùs muris, postquam domuerat ingratissimos, ut ipse dixit, hominum, in honorem tamen mortuorum, suis ipsos sacris famæque donavit. Mox cùm Æubæâ atque Bæotiâ præsidia regis dispulisset, omnes copiàs uno apud Chæroneam, apud Orchomenon altero, bello dissipavit; statimque in Asiam transgressus, ipsum opprimit; et debellatum foret, nisi de Mithridate triumphare citò, quàm verè maluisset.

Ac tunc quidem hunc Asiæ statum Sylla dederat. Ictum cum Ponticis fœdus. Recepit Bythyniam à rege Nicomedes, Ariobarzanes Cappadociam: ac sic erat Asia rursùs nostra, ut cœperat. At Mithridates tantùm repulsus. Itaque non fregit ea res Ponticos, sed incendit. Quippe rex Asiâ quodammodo inescatus, non jam quasi alienam, sed quia amiserat, quasi raptam, belli jure repetebat.

Igitur ut extincta parum fideliter incendia

(1) Ce port d'Athènes avoit été fortifié par Archelaüs, l'un des généraux de Mithridate.

(2) « On fit main basse sur tous les habitans, qui étoient en si grand nombre, qu'au rapport des historiens, la place publique devint un vaste étang de sang, qui crut à une telle hauteur, qu'il se déborda jusques dans les faubourgs. » *Ann. Rom. 667.* Sylla, le plus doux et le plus modéré des hommes dans l'action, selon Paterculus, en

reculer. Il fait le siége d'Athènes, la presse par la famine, et réduit enfin (qui le croira?) la mère et l'inventrice des moissons à se nourrir de chair humaine.. Il ruine le Pirée (1), renverse plus de six enceintes de murailles, et après avoir dompté les *plus ingrats de tous les hommes*, comme il appeloit tous les Athéniens, il leur pardonne (2) en faveur de leurs ancêtres, ainsi que de la religion et de la célébrité de leur ville.. Ayant aussitôt chassé les garnisons de Mithridate de l'Eubée et de la Béotie, il met en fuite toutes les troupes de ce prince dans les deux batailles de Chéronée et d'Orchomène. Il passe sur-le-champ en Asie, et l'accable lui-même. La guerre étoit finie dès-lors, s'il n'eût mieux aimé précipiter, qu'assurer son triomphe.

Tel est l'état où Sylla avoit laissé l'Asie. Il avoit fait un traité avec le roi de Pont, qui rendit la Bithynie à Nicomède, et la Cappadoce à Ariobarzane, en sorte que l'Asie étoit rentrée sous notre domination. Mithridate cependant n'étoit que repoussé, et les exploits de Sylla l'avoient moins abattu qu'irrité (3). Amorcé, pour ainsi dire, par les richesses de l'Asie, il aspiroit à la recouvrer par le droit des armes, la regardant non plus comme une province étrangère, mais comme son propre bien, uniquement parce qu'il en avoit été chassé.

Les flammes d'un embrasement mal éteint

étoit le plus inhumain quand il avoit vaincu. Je ne sache de Romain aussi féroce que lui, que l'impitoyable Marius, et ce César, dont on a tant vanté la fausse clémence.

(3) « C'étoit un roi magnanime, qui dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en étoit que plus indigné. » *Montesq., Décad. des Rom.*, *chap.* VII, *p.* 80.

majore flammâ reviviscunt, ita ille de integro, auctis majorem in modum copiis, totâ denique regni suî mole, in Asiam rursùs mari, terrâ, fluminibusque veniebat. Cyzicum nobilis civitas, arce, mœnibus, portu turribusque marmoreis Asiaticæ plagæ littora illustrat. Hanc ille, quasi alteram Romam, toto invaserat bello. Sed fiduciam oppidanis resistendi nuntius fecit, docens adventare Lucullum : qui (horribili dictu!) per medias hostium naves utre suspensus (*), et pedibus iter adgubernans, videntibus procul quasi marina pistrix evaserat. Mox clade conversâ, cùm ex mora obsidentem regem fames, et ex fame pestilentia urgeret, recedentem Lucullus assequitur, adeòque cecidit, ut Granicus et Æsapus amnes cruenti redderentur. Rex callidus, Romanæque avaritiæ peritus, spargi à fugientibus sarcinas et pecuniam jussit, quâ sequentes moraretur. Nec felicior in mari,

(*) « Les outres, selon leur nombre et la manière de les employer, pouvoient porter un ou plusieurs hommes, et même des armées entières. Les anciens auteurs nous fournissent des exemples de cette pratique dans toutes ses variétés. On voit dans Suétone (*Jul. Cés.*, *ch.* 57.) César porté sur des outres, traverser plusieurs fois les fleuves, et prévenir ses courriers; selon Tite-Live (*Hist. liv.* XXI, *ch.* 27.) les Espagnols qui suivirent Annibal se servirent d'outres pour le passage du Rhône; Quinte-Curce (*Hist. d'Alexandre*, *liv.* VIII, *ch.* 7) et Arien (*Expéd. d'Alex.*, *liv.* III) rapportent qu'Alexandre fit passer à son armée le fleuve Oxus par ce même expédient : ce fut encore avec ce secours que l'armée de Jovien traversa le

renaissent plus furieuses. Ce prince renouvelant ses entreprises, rassembla des troupes plus nombreuses, il marchoit une seconde fois vers l'Asie avec toutes les forces de son royaume, dont il avoit couvert la terre, les mers et les fleuves. Il tourna tous ses efforts contre la fameuse ville de Cizique, dont la forteresse, les remparts, le port et les tours de marbre embellissent le rivage Asiatique, et qu'il regardoit comme une seconde Rome. Les habitans encouragés par la nouvelle de l'approche de Luculle, firent une vigoureuse défense. Un soldat envoyé par ce général, s'étoit servi du plus étonnant stratagême. Porté sur une outre qu'il gouvernoit avec les pieds, il avoit traversé la flotte des ennemis, qui l'avoient pris de loin pour un monstre marin. Bientôt après la fortune changea de parti (1). La longueur du siége ayant causé la famine parmi les assiégeans, et la famine la peste, Mithridate fut forcé de se retirer. Luculle le poursuivit, et fit un tel carnage de son armée que les eaux du Granique et de l'Æsape en furent ensanglantées. Le rusé Mithridate connoissant l'avidité des Romains, commanda aux fuyards de disperser par les chemins l'argent et le bagage, afin de rallentir leur poursuite. Sa fuite ne fut

Tigre, suivant Zozime. (*Hist. liv.* III.) Enfin on trouve la description d'un pont d'outres dans Xénophon (*Expéd. de Cyrus*, *liv.* III). » Si l'on étoit curieux de recherches approfondies sur ce point intéressant de la navigation des anciens, on les trouveroit dans l'excellente dissertation de M. Calvet, sur les *Utriculaires*, qui m'a fourni cette note. Cette dissertation, très-bien accueillie par l'académie royale des Inscriptions et Belles-lettres, a reçu les éloges les mieux mérités du journal des Savans, *juin* 1766, qui en vante la netteté, la méthode et la précision.

(1) Mithridate avoit battu le consul Cotta l'année d'auparavant.

quàm in terra fuga. Quippe C. ampliùs navium classem, apparatuque belli gravem in Pontico mari aggressa tempestas, tam fœdâ strage laceravit, ut navalis belli instar efficeret, planè quasi Lucullus, quodam cum fluctibus procellisque commercio, debellandum tradidisse regem ventis videretur.

Attritæ jam omnes validissimi regis vires erant; sed animus malis augebatur. Itaque conversus ad proximas gentes, totum penè Orientem ac Septentrionem ruinâ suâ involvit. Iberi, Caspii, Albani, et utræque sollicitabantur Armeniæ: perque omnia et decus et nomen et titulos Pompeio suo fortuna quærebat. Qui ubi novis motibus ardere Asiam videt, aliosque ex aliis prodire reges, nihil cunctandum ratus, priusquàm inter se gentium robora coïrent, statim ponte navibus facto, omnium ante se primus transit Euphratem, regemque, fugientem mediâ nactus Armeniâ (quanta felicitas viri!) uno prælio confecit. Nocturna ea dimicatio fuit, et luna in partibus. Quippe quasi commilitans cùm à tergo se hostibus, à facie Romanis præbuisset, Pontici per errorem longiùs cadentes umbras suas, quasi hostium corpas

pas plus heureuse sur la mer qu'elle l'avoit été sur la terre. Sa flotte composée de plus de cent vaisseaux chargés de tout l'appareil de la guerre, accueillie d'une tempête dans la mer du Pont, y fut si horriblement fracassée, qu'elle sembloit être les débris d'une bataille navale. On eût dit que Luculle étant en quelque sorte d'intelligence avec les flots, les vents et les orages, leur avoit ordonné de consommer la ruine de ce prince.

Les forces de ce puissant monarque étoient anéanties. Mais son courage croissoit avec ses revers. Il eut donc recours à ses voisins, et enveloppa le Septentrion et presque tout l'Orient dans sa ruine. Il sollicita les Ibériens, les peuples de la mer Caspienne, les Albanois et les deux Arménies. La fortune cherchoit par tout cela à procurer de nouveaux sujets de gloire et de triomphe à son favori (1) Pompée. Celui-ci voyant que le feu de la guerre se rallumoit en Asie, et que les rois ennemis s'y succédoient sans cesse, crut qu'il n'y avoit point de temps à perdre. Avant que tant de nations eussent joint leurs forces, il passa l'Euphrate sur un pont de bateaux, ce qu'aucun général romain n'avoit fait encore, et ayant atteint le roi fugitif au milieu de l'Arménie, (qu'elle fortune que celle de Pompée!) il le détruisit sans retour dans une seule bataille. L'action s'engagea pendant la nuit. La lune sembla prendre parti et combattre pour les Romains. S'étant trouvée en face de ces derniers et à dos des troupes du roi de Pont, celles-ci trompées par la grandeur de leurs propres ombres, donnèrent sur elles en croyant

(1) C'est ainsi que Lucain dit : *Pompeius, Fortuna, suus.*

pora, petebant. Et Mithridates quidem nocte illâ debellatus est. Nihil enim posteà valuit; quanquam omnia expertus, more anguium, qui obtrito capite, postremùm caudâ minantur. Quippe cùm effugisset hostem Colchos, Siciliæ quoque littora et Campaniam nostram subito adventu terrere voluit; Colchis tenùs jungere Bosphorum, inde per Thraciam, Macedoniam et Græciam transilire, sic Italiam nec opinatus invadere. Tantùm cogitavit. Nam per defectionem civium, Pharnacisque filii scelere præventus, malè tentatum veneno spiritum ferro expulit.

Cnæus interim Magnus rebelles Asiæ reliquias sequens, per diversa gentium terrarumque volitabat. Nam sub Orientem secutus Armenios, captis ipso capite gentis Artaxatis, supplicem jussit regnare Tigranem. At in septentrionem Scythicum, iter tanquam in mari stellis, secutus, Colchos cecidit; ignovit Iberiæ; pepercit Albanis; regem Colchorum Orodem, positis sub ipso Caucaso castris, jussit in plana descendere; Arthocen, qui Iberis imperabat, et obsides liberos dare. Orodem etiam remuneratus est, ultrò ab Albania sua lectulum aureum et alia dona mittentem. Necnon et in meridiem

frapper sur les corps de leurs ennemis. Cette nuit perdit Mithridate ; il ne lui resta plus aucune force. Cependant il ne laissa pas de tout tenter, tel qu'un serpent qui a la tête écrasée, et menace encore de la queue. Après s'être enfuit à Colchos, il conçut le hardi dessein de jeter l'épouvante sur les côtes de la Sicile, et jusques dans la Campanie, en s'y présentant tout-à-coup. Il comptoit s'assurer de tous les pays situés entre Colchos et le Bosphore, franchir rapidement la Thrace, la Macédoine et la Grèce, et tomber subitement sur l'Italie avant qu'on l'eût su en marche. Mais ce ne fut là qu'un projet. Prévenu par la révolte de ses sujets et par la noire trahison de son fils Pharnace, il se perça de son épée, après avoir inutilement tenté le poison (1).

Cependant le grand Pompée poursuivant les restes de la rebellion, parcourt comme un trait les diverses contrées de l'Asie. Vers l'Orient, il pénètre dans l'Arménie, se rend maître d'Artaxate sa capitale, et en remet le sceptre à Tigrane qui s'humilie. Du côté de la Scythie septentrionale, où il marchoit sans autre guide que les étoiles, comme on fait en pleine mer, il soumet les peuples de la Colchide. Il pardonne aux Ibériens et aux Albanois. Il campe au pied même du Caucase, et ordonne à Orode roi de Colchos, de descendre dans la plaine, et à Arthoce roi d'Ibérie, de lui livrer ses propres enfans en ôtages. Il reconnoît la générosité d'Orode roi d'Albanie, qui lui avoit envoyé de ses états un lit d'or et d'autres présens.

(1) « Trahi par Pharnace, et par une armée effrayée de la grandeur de ses entreprises, et des hasards qu'il alloit chercher, il mourut en roi. » *Montesq. Décad. des Rom.*, *p.* 81.

verso agmine, Libanum Syriæ Damascumque transgressus, per nemora illa odorata, per thuris et balsami sylvas Romana circumtulit signa. Arabes, si quid imperaret, præstò fuêre. Hierosolimam defendere tentavêre Judæi; verùm hanc quoque intravit, et vidit illud grande impiæ gentis arcanum patens, sub aureo vitem cœlo. Dissidentibusque de regno fratribus, arbiter factus, regnare jussit Hircanum; Aristobulo, quia renovabat eam rem, catenas dedit.

Sic, Pompeio duce, Pop. Romanus totam, quà latissima est, Asiam pervagatus, quam extremam habebat Imperii provinciam, mediam fecit. Exceptis quippe Parthis, qui fœdus maluerunt; et Indis, qui adhuc nos non noverant; omnis Asia inter Rubrum mare et Caspium et Oceanum, Pompeianis domità vel oppressa signis tenebantur.

Bellum Catilinarium.

CATILINAM luxuria primùm, tum hinc conflata egestas rei familiaris, simul occasio, quod

(1) Florus altère ici la vérité, pour avoir occasion de maltraiter la nation Juive; regardée par les Romains comme un peuple également odieux et méprisable. M. L. F., *pag.* 104, rapporte deux passages, l'un de Josèphe, l'autre de Strabon, par lesquels on voit que cette *vigne*

Marchant ensuite vers le midi, il s'avance dans la Syrie, au-delà de Damas, et conduisit les enseignes Romaines à travers les bois d'encens et de baume, et les parfums du Liban. Les Arabes lui offrent leur service. Les Juifs veulent défendre Jérusalem ; mais il y entre, ainsi que dans les autres villes. Il voit à découvert cette vigne mystérieuse placée sous un ciel d'or, que cette nation impie dérobe avec tant de soin à tous les regards (1). Les deux frères Hircan et Aristobule se disputoient la couronne : il se rend leur arbitre. Il place le premier sur le trône, et fait mettre dans les fers Aristobule qui renouveloit ses prétentions.

C'est ainsi que les Romains, ayant parcouru sous la conduite de Pompée toute l'étendue de l'Asie, firent le centre de leur empire d'une province qui en formoit auparavant les limites. Car, à l'exception des Parthes qui aimèrent mieux être nos alliés que nos ennemis, et des Indiens qui ne nous connoissoient point encore, tous les peuples Asiatiques compris entre la mer Rouge, la mer Caspienne et l'Océan (2), domptés par les armes de Pompée ou soumis par la terreur de son nom, furent assujettis à la domination Romaine.

Guerre de Catilina.

Le luxe et les débauches de Catilina, son indigence qui en fut la suite, et l'éloignement

étoit un présent fait à Pompée par Aristobule. L'auteur des *Annales Rom.* (690) dit que c'étoit un ornement d'or qui représentoit un jardin avec des ceps de vigne ; cet ornement étoit estimé 500 talens, c'est-à-dire, environ 500 mille écus.

(2) L'Océan oriental.

in extremis finibus mundi arma Romana peregrinabantur, in nefaria consilia opprimendæ patriæ suæ compulêre, senatum confodere, consules trucidare, distringere incendiis urbem, diripere ærarium, totam denique rempublicam funditùs tollere, et quidquid nec Annibal videretur optasse, quibus (ô nefas!) sociis aggressus est? Ipse patricius: sed hoc minus est: Curii, Porcii, Syllæ, Cethegi, Autronii, Varguntei atque Longini, quæ familiæ! quæ senatûs insignia!. Lentulus quoque tunc maximè prætor? Hos omnes immanissimi facinoris satellites habuit.

Additum est pignus conjurationis, sanguis humanus, quem circumlatum pateris bibere: summum nefas, nisi amplius esset propter quod biberunt. Actum erat de pulcherrimo imperio, nisi illa conjuratio in Ciceronem et Antonium consules incidisset, quorum alter industriâ rem patefecit, alter manu oppressit.

Tanti sceleris indicium per Fulviam emersit, vilissimum scortum, sed parricidii innocens. Tum consul habito senatu in præsentem reum

(1) Pompée faisoit alors la guerre en Asie contre Mithridate.

(2) Parent du dictateur. Cicéron le défendit contre L. Torquatus, qui l'accusoit d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina.

(3) Ce crime affreux n'a pas été suffisamment prouvé, quoique Catilina en fût très-capable. *Nobis ea res*, dit Salluste, (Conjur. de Cat. chap. XXII.) *pro magnitudine*

des armes Romaines, alors occupées aux extrémités du monde (1), le poussèrent à former le détestable dessein de perdre sa patrie; de poignarder le sénat, de massacrer les consuls, de mettre le feu aux différens quartiers de Rome, de piller le trésor, de renverser la république de fond en comble, d'exécuter enfin ce qui eût, ce semble, surpassé les vœux mêmes d'Annibal. Et quels furent les complices de son attentat? C'est peu qu'il fût lui-même patricien. Les Curius, les Porcius, les Sylla (2), les Cethegus, les Autronius, les Vargunteius, les Longinus : quels noms! quels ornemens du sénat! Et même Lentulus, quoique préteur : tous ces citoyens du premier rang devoient être ses satellites dans l'exécution de son exécrable forfait.

Catilina, pour s'assurer de la foi des conjurés, leur fit boire à tous du sang humain dans des coupes qui passèrent successivement des uns aux autres (3) : crime dont rien n'égaleroit la noirceur, si celui pour lequel on le commettoit n'eût été plus horrible encore. C'en étoit fait du plus florissant empire de l'univers, si cette conjuration ne se fût rencontrée avec le consulat de Cicéron et d'Antonius, dont l'un la découvrit par sa vigilance et ses soins, et l'autre (4) la dissipa par sa valeur.

Cet abominable complot fut révélé par Fulvie (5), infâme courtisanne, mais qui n'avoit d'ailleurs aucune part à ces desseins parricides.

parum comperta est. Pour moi, je n'ai pas assez de preuves pour assurer un fait aussi horrible. *Trad.* de M. Dotteville.

(4) Ce fut Petreius, lieutenant d'Antonius; qui défit l'armée de Catilina.

(5) C'étoit l'amante de Curius, l'un des conjurés.

peroravit, sed non ampliùs profectum, quàm ut hostis evaderet, seque palam incendium suum restrincturum ruinâ minaretur. Et ille quidem ad præparatum à Mallio in Etruria exercitum proficiscitur, signa illaturus urbi. Lentulus destinatum familiæ suæ Sibyllinis versibus regnum sibi vaticinans, ad præstitutum à Catilina diem urbe totâ viros, faces, tela disponit; nec civili conspiratione contentus, legatis Allobrogum, qui tum fortè aderant, in arma sollicitatis, isset ultra Alpes furor, nisi alterâ proditione Vulturcii, prætoris litteræ tenerentur. Statim Ciceronis imperio injecta est Barbaris manus. Palam prætor in senatu convincitur. De supplicio agentibus, Cæsar parcendum dignitati, Cato animadvertendum pro scelere censebat. Quam sententiam secutis omnibus, in carcere parricidæ strangulantur.

Quamvis parte conjurationis oppressâ, tamen ab incepto Catilina non destitit; sed infestis ab

(1) Première Catilinaire. Cicéron y dévoile avec la plus forte éloquence tout le mystère de la conjuration.

(2) *Tum ille furibundus*, dit Salluste: (Cat. ch. XXXI.) quoniam quidem circumventus, *inquit*, ab inimicis præceps agor, incendium meum ruinâ restinguam. Alors, transporté de fureur; *puisque mes ennemis me poussent à bout*, s'écria-t-il, *j'éteindrai par des ruines le feu qu'on allume pour me perdre*. Trad. citée plus haut.

(3) Sylla et Cinna, tous les deux de la maison Cornelia, avoient déjà été les maîtres de la république. Lentulus étant de la même famille, se vantoit d'être le troisième que les destins appeloient à l'Empire.

(4) La conjuration de Catilina avoit déjà été révélée par

Cicéron ayant assemblé le sénat, harangua contre le coupable en sa présence même (1). Mais son discours n'eut point d'autre effet que l'évasion de Catilina, et la menace qu'il fit publiquement, d'éteindre par les ruines mêmes de la ville, le feu qu'on allumoit contre lui (2). Il alla joindre alors l'armée que Mallius lui tenoit toute prête en Étrurie, pour la faire marcher contre Rome. Lentulus s'appliquant la prédiction de la Sibylle, qui appeloit sa famille à la royauté (3), distribua dans toute la ville, au jour marqué par Catilina, des soldats, des armes et des flambeaux. Non content d'avoir tramé une conjuration domestique, il sollicita le secours des Allobroges, dont les envoyés se trouvoient par hasard à Rome; ensorte que la rage des conspirateurs se fût étendue au-delà des Alpes, si, par une seconde trahison dont Vulturcius fut l'auteur (4), on n'eût intercepté les lettres du préteur. Cicéron fit arrêter sur-le-champ les Allobroges. Le préteur fut convaincu en plein sénat. On délibéra sur le supplice des conjurés. César opinoit à leur pardonner (5), en considération de leur dignité; Caton, à leur faire subir une peine proportionnée à leur attentat. L'avis de ce dernier ayant réuni toutes les voix, les parricides furent étranglés en prison.

Quoique la conjuration eût été étouffée en partie, Catilina n'en poursuivit pas moins son

Fulvie. Celle de Lentulus avec les députés des Allobroges le fut par Vulturcius.

(5) On devoit se contenter, selon lui, de *confisquer leurs biens, de les retenir en prison dans les plus fortes villes municipales; de défendre de proposer au peuple ou au sénat de les rétablir, sous peine d'être déclaré coupable d'attentat contre la république et contre le salut de tous les citoyens. Voyez* dans Salluste le discours subtil et captieux qu'il prononça pour appuyer un avis aussi modéré, qui le fit violemment soupçonner d'avoir eu part à la conjuration.

Etruria signis patriam petens, obvio Antonii exercitu opprimitur. Quàm atrociter dimicatum sit, exitus docuit. Nemo hostium bello superfuit. Quem quisque in pugnando ceperat locum, cum amissâ animâ, corpore tegebat. Catilina longè à suis inter hostium cadavera repertus est; pulcherrimâ morte, si pro patria sic concidisset.

(1) Il est évident que Florus a emprunté cette pensée de Salluste : il l'a copiée mot à mot. (*Catilin. ch.* LXI.)

entreprise. Il sortit d'Étrurie à la tête de ses troupes, et marcha contre sa patrie enseignes déployées. Mais l'armée d'Antonius s'étant avancée au-devant de lui, tailla la sienne en pièces. On vit après la bataille avec quel féroce acharnement la victoire avoit été disputée. Aucun des soldats de Catilina n'échappa au carnage. Tous couvroient de leurs corps la place où ils avoient combattu (1). Catilina fut trouvé loin des siens sur un tas de cadavres ennemis (2): mort glorieuse sans doute, s'il eût ainsi succombé pour la patrie!

(2) Il se jeta l'épée à la main dans les bataillons ennemis, et y mourut percé de coups.

PARS SECUNDA.

EXCERPTA MORALIA.

È SENECA.

De Deo.

DEO quæcumque voles nomina propriè aptabis, vim aliquam effectumque cœlestium rerum continentia. Tot appellationes ejus possunt esse, quot munera. Hunc et Liberum Patrem et Herculem ac Mercurium nostri putant. Liberum Patrem, quia omnium parens sit, quod ab eo primum inventa seminum vis est, consultura per voluptatem: Herculem, quia vis ejus invicta sit: Mercurium, quia ratio penes illum est, numerusque et ordo et scientia. Sic hunc naturam vocas et fortunam. Omnia ejusdem dei nomina sunt, variè utentis suâ potestate. Et justitia, probitas, prudentia, fortitudo, frugalitas unius animi bona sunt: quidquid horum tibi placuit, animus placet.

SECONDE PARTIE.

EXTRAITS MORAUX.

MORCEAUX CHOISIS DE SÉNÈQUE.

Trad. de La Beaumelle.

De Dieu.

Vous êtes le maître de donner à dieu les noms qu'il vous plaîra, pourvu qu'ils expriment quelque vertu ou quelque effet de la puissance céleste. Tous ses bienfaits peuvent fonder des appellations différentes. Nous le nommons *Liber Pater*, *Hercule*, *Mercure*. *Liber Pater*, parce qu'il est effectivement le père de tous les humains, à qui il a enseigné la vertu des semences, source féconde de nos plaisirs. *Hercule*, parce que sa puissance est irrésistible; *Mercure*, parce qu'on trouve en lui l'intelligence, la science, le principe de l'ordre et de l'harmonie. Vous pouvez, selon la même analogie, l'appeler *Nature* et *Fortune*. Tous ces noms conviennent au même dieu, selon les divers usages qu'il fait de sa puissance. La justice, la probité, la prudence, la force, la tempérance sont des qualités de ce seul et unique esprit. Aimez-vous quelqu'un de ces attributs, votre affection a nécessairement rapport à cet esprit.

Quis est tam miser, tam neglectus, quis tam duro fato et ad pœnam genitus, ut non tantam deorum munificentiam senserit? Ipsos illos complorantes sortem suam, et querulos circumspice : invenies non ex toto beneficiorum cœlestium expertes; neminem esse ad quem non aliquid ex illo benignissimo fonte manaverit. Parum est autem id, quod nascentibus ex æquo distribuitur? Ut quæ sequuntur inæquali dispensata mensurâ transeamus, parum dedit natura, quum se dedit?

De Providentia.

Sunt qui putent, sibi ipsis animum esse, et quidem providum ac dispensantem singula sua et aliena; hoc autem universum in quo nos quoque sumus, expers esse consilii, et aut ferri temeritate quâdam, aut naturâ nesciente quid faciat. Nobis verò persuasum est, deum humano generi ministrare; ubique et omnibus præstò esse. Manent cuncta, non quia æterna sunt, sed quia defenduntur curâ regentis. Hæc conservat artifex, fragilitatem materiæ vi suâ vincens.

Supervacuum est ostendere præesse universis providentiam, non sine aliquo custode tantum opus stare, nec hunc siderum certum discursum fortuiti impetûs esse, et, quæ casus incitat, sæpe turbari et citò arietare : hanc inof-

Quel homme si misérable, si disgracié, condamné à une situation si dure et si pénible, qui n'ait éprouvé la munificence des dieux à son égard? Examinez bien ces gens qui se plaignent et qui déplorent leur sort, vous reconnoîtrez qu'ils ont bien des grâces à rendre au ciel, et qu'il n'en est aucun sur qui la bonté divine n'ait répandu quelques bienfaits. Comptent-ils pour rien ce que tous les hommes reçoivent également: l'existence et la vie? Et sans parler des autres dons que la nature nous distribue inégalement après notre naissance, dira-t-on qu'elle donne peu, en se donnant elle-même?

De la Providence.

Parmi ceux qui savent que leur ame est capable de prévoyance et de discernement dans leurs propres affaires ou même dans celles d'autrui, il en est qui pensent que dans cet univers dont nous faisons partie, tout se gouverne au hasard, et sans qu'aucune intelligence s'en mêle. Je ne suis pas de leur avis. Je suis persuadé, au contraire, que dieu veille sans cesse sur nous, et qu'il régit immédiatement toutes les parties du monde. Il ne faut pas s'imaginer que tout ce qui subsiste soit éternel: les êtres doivent leur conservation au bon plaisir de leur créateur. Périssables de leur nature, ils sont soutenus par la main toute-puissante de l'ouvrier qui les a construits.

Est-il besoin de prouver la providence, et de démontrer que le grand ouvrage de l'univers ne peut subsister sans elle; que le cours réglé des astres ne sauroit être attribué au hasard, qui est une cause aveugle et inconstante? La clarté des corps célestes, leur nombre pro-

fensam velocitatem procedere æternæ legis imperio, tantùm rerum terrâ marique gestantem, tantùm clarissimorum luminum et ex dispositione lucentium : non esse materiæ errantis hunc ordinem, neque quæ temerè coïerunt, tantâ arte pendere, ut terrarum gravissimum pondus sedeat immotum, et circà se properantis cœli fugam spectet : ut infusa vallibus maria, molliant terras, nec ullum incrementum fluminum sentiant : ut ex minimis seminibus nascantur ingentia. Ne illa quidem, quæ videntur confusa et incerta, pluvias dico nubesque, et elisorum fulminum jactus, et incendia ruptis montium verticibus effusa, tremores labantis soli, et alia, sine ratione, quamvis subita sint, accidunt. Sed suas et illa causas habent, non minùs, quàm quæ alienis locis conspecta miracula sunt, ut in mediis fluctibus calentes aquæ, et nova insularum in vastò exilientium mari spatia. Suo ista tempori reserventur.

Faciam nunc rem difficilem : causam deorum agam, de quorum providentia, minùs dubitatur, quàm queritur. In gratiam homines reducam cum diis adversùs optimos optimis; neque enim rerum natura patitur ut umquam bona

digieux, leur arrangement, la continuité des mouvemens qui animent l'espace immense des terres et des mers dont notre globe est composé, sont autant de témoins qui déposent en faveur d'une loi éternelle et souverainement sage. Des atômes errans, assemblés par un concours fortuit, sont incapables de produire un si bel ordre (1). Où auroient-ils puisé cette mécanique savante, qui, malgré le poïds énorme du globe terrestre, le tient suspendu et immobile au milieu des airs, tandis que la sphère céleste est emportée autour de lui avec une rapidité inconcevable? Comment ces eaux contenues au sein de la mer se filtreroient-elles au travers des terres, ensorte qu'elles ne sont jamais accrues par les fleuves qui s'y déchargent? Comment enfin des plantes très-élevées naîtroient-elles des plus petites semences? Disons plutôt que les phénomènes qui nous paroissent les plus mal-aisés à expliquer, comme la pluie, les nuages, la foudre, les volcans, les tremblemens de terre n'arrivent point par hasard; ils ont leur cause de même que ces effets merveilleux que les voyageurs nous rapportent; telles sont ces eaux chaudes qui surgissent au milieu d'une rivière; ou ces îles qui sortent tout-à-coup du fond de la mer. Mais nous répondrons à ce sujet une autre fois.

Il s'agit maintenant d'un point difficile. Je vais plaider la cause des dieux et de leur providence, contre laquelle on forme plutôt des plaintes que des doutes. Pour concilier les gens de bien avec les dieux, je dirai d'abord qu'il est naturellement impossible que les bons nui-

(1) Sénèque suivoit le système de Ptolomée, et non celui d'Aristarque, de Pythagore, de Philolaüs, etc., philosophes qui soutenoient le système de Copernic.

bonis noceant. Inter bonos viros ac Deum amicitia est, conciliante virtute. Amicitiam dico? Immo etiam necessitudo et similitudo, quoniam quidem bonus ipse tempore tantùm à Deo differt, discipulus ejus, æmulatorque, et vera progenies: quem parens ille magnificat, virtutum non lenis exactor, sicut severi patres, duriùs educat. Itaque quum videris bonos viros acceptosque diis laborare, sudare, per arduum ascendere, malos autem lascivire, et voluptatibus fluere: cogita nos filiorum modestiâ delectari, vernularum licentiâ; illos disciplinâ tristiori contineri, horum ali audaciam: idem tibi de Deo liqueat. Bonum virum in deliciis nonne habet? Experitur, indurat, sibi illum præparat.

Quare multa bonis viris adversa eveniunt? Nihil accidere bono viro mali potest. Non miscentur contraria. Quemadmodum tot amnes, tantùm supernè dejectorum imbrium, tanta medicatorum vis fontium, non mutant saporem maris, nec remittunt quidem: ita adversarum impetus rerum viri fortis non vertit animum. Manet in statu, et quidquid evenit in suum colorem trahit. Est enim omnibus externis po-

(1) Les riches avoient parmi leurs domestiques des bouffons pour les réjouir à table, au bain, etc. Ils leur permettoient de tout dire. Les maîtres n'étoient point épargnés : les amis avoient tous leur coup de bec. Leurs railleries, leurs bons mots s'appeloient *vernilitas*, mot dont on se servit pour exprimer la basse plaisanterie.

sent aux bons. La vertu établit une étroite amitié entre dieu et l'homme de bien. Que dis-je, amitié? On voit entr'eux une espèce de familiarité et de ressemblance. A le bien prendre, le sage n'est différent de dieu, qu'en ce qu'il n'est pas éternel comme lui: du reste, il est son disciple, sa copie et son véritable fils. Cet auguste père en agit avec lui en père sévère, et le dresse à la vertu par une éducation pénible. Ainsi, lorsque vous verrez des hommes vertueux qui mènent une vie dure, triste, laborieuse, tandis que les méchans nagent dans la joie et dans les plaisirs, souvenez-vous de la distinction qu'on fait du fils et du valet. La retenue convient au premier, le partage du second est l'effronterie (1): on exige de celui-là qu'il remplisse tous ses devoirs, et l'on excite la pétulance de celui-ci. Dieu traite le sage de la même manière; c'est parce qu'il l'aime tendrement, qu'il l'éprouve, qu'il l'endurcit au travail, qu'il le rend digne de lui.

Mais pourquoi les gens de bien éprouvent-ils quelquefois les plus grandes calamités (2)? Je réponds que l'homme de bien est à l'abri du mal. L'un ne peut compatir avec l'autre. Les pluies qui tombent dans la mer, les fleuves qui s'y déchargent, les sources qui s'y mêlent par des canaux souterrains, ne sauroient en changer, ni même en altérer tant soit peu la salure: de même l'adversité n'ébranle jamais l'ame du sage. Elle reste constamment dans son assiette; et supérieure à tout ce qui l'environne,

(2) Le vice triomphe, la vertu est opprimée: voilà ce qui a grossi de tout temps le nombre des incrédules, qui en ont conclu qu'il n'y avoit point de providence, au lieu d'en conclure, qu'il y a une autre vie heureuse pour les gens de bien, malheureuse pour les méchans.

tentior : nec hoc dico, non sentit illa : sed vincit, et alioquin quietus placidusque contra incurrentia attollitur. Omnia ádversa, exercitationes putat. Quis autem, vir modò et erectus ad honesta, non est laboris appetens justi, et ad officia cum periculo promptus? Cui non industrioso otium pœna est? Athletas videmus, quibus virium cura est, cum fortissimis quibusque confligere, et exigere ab his, per quos certamini præparantur, ut totis contra ipsos viribus utantur. Cædi à se vexarique patiuntur : et si non inveniunt singulos pares, pluribus semel objiciuntur. Marcet sine adversario virtus. Tunc apparet quanta sit, quantum valeat, quantumque polleat, quum quid possit, patientia ostendit. Scias licèt idem viris bonis esse faciendum; ut dura ac difficilia non reformident, nec de fato querantur. Quidquid accidit, boni consulant, in bonum vertant. Non quid, sed quemadmodum feras, interest. Non vides, quantò aliter patres, aliter matres indulgeant? Illi excitari jubent liberos ad studia obeunda maturè, feriatis quoque diebus non patiuntur esse

(1) Bien des savans s'imaginent que l'insensibilité étoit le partage des Stoïciens. Sénèque, qui étoit au fait de leurs sentimens, le nie souvent en termes exprès. Les modernes ont confondu la secte de Zénon avec celle de Stilpon,

elle tourne à son avantage les évènemens les plus contraires. Prenez-garde que je ne dis pas que le sage est insensible, mais tranquille au milieu de l'orage (1) : sa fermeté triomphe de tous les obstacles, et lui fait envisager l'adversité comme un exercice utile. Trouvez-moi un homme d'honneur qui n'aime pas le travail, et qui ne soit prêt à hasarder sa vie pour remplir son devoir. L'oisiveté n'est-elle pas un tourment pour l'homme laborieux ? Les athlètes qui veulent se tenir en haleine, ne se battent qu'avec les hommes les plus vigoureux : ils prient ceux avec qui ils s'exercent de ne les pas épargner, mais d'employer contr'eux toute leur force et toute leur adresse : la résistance leur plaît, ils souffrent volontiers les plus rudes coups ; et s'ils ne trouvent pas d'adversaire assez fort pour combattre contr'eux seul à seul, ils combattent seuls contre plusieurs. La vigueur se perd dans le repos ; et l'on ne connoît bien son prix, que dans les occasions où elle est obligée de se signaler par de grands efforts. Cet exemple montre que le sage ne doit pas appréhender la mauvaise fortune, ni se plaindre de la providence. On peut mettre à profit tous les accidens de la vie. Le mal que l'on souffre est peu de chose, pourvu qu'on le supporte courageusement. Qu'elle différence entre l'affection d'un père à l'égard de ses enfans, et celle d'une mère ! L'un les arrache impitoyablement au sommeil, pour les appliquer de bonne heure à l'étude ; il ne souffre pas qu'ils soient désœuvrés, même les jours de fêtes ; il n'est touché

dont l'école étoit à Mégare. Ce philosophe outroit le système des Stoïciens, et vouloit que la fermeté du sage allât jusqu'à l'insensibilité, état de l'ame contraire à la nature, qui nous a donné des passions, que nous devons réprimer, mais que nous ne devons pas détruire.

otiosos, et sudorem illis, et interdum lacrymas excutiunt: at matres fovere in sinu, continere in umbra volunt, numquam flere, numquam tristari, numquam laborare. Patrium habet deus adversùs bonos viros animum, et illos fortiter amat; et operibus, inquit, doloribus ac damnis exagitentur, ut verum colligant robur. Non fert ullum ictum illæsa felicitas. At ubi assidua fuit cum incommodis suis rixa, callum per injurias ducit: nec ulli malo cedit; sed etiam si ceciderit, de genu pugnat. Miraris tu, si deus ille bonorum amantissimus, qui illos quàm optimos atque excellentissimos esse vult, fortunam illis cum quo exerceantur assignat? Ego verò non miror, si quando impetum capit spectandi magnos viros, colluctantes cum aliqua calamitate. Nobis interdum voluptati est, si adolescens constantis animi irruentem feram venabulo excepit, si leonis incursum interritus pertulit, tantòque spectaculum est gratius, quantò id honestior fecit. Non sunt ista, quæ possunt dei vultum in se convertere, sed puerilia, et humanæ oblectamenta levitatis. Ecce spectaculum dignum, ad quod respiciat intentus operi suo deus: ecce par deo dignum, vir fortis cum mala fortuna compositus, utique si et provocavit. Non video, inquam, quid habeat in terris Jupiter pulchrius, quàm ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis

(1) Cette pensée est peut-être la plus sublime qu'ait jamais produit l'esprit humain. Il paroît par Epictète, qu'elle étoit propre aux Stoïciens. *Voyez L.* 1, *Diss.* 24. Minutius Félix, dans son petit ouvrage intitulé : *Adversus Gentes*, l'a fort heureusement appliquée aux Martyrs.

ni de la sueur qui couvre leur front, ni des larmes qu'ils répandent : l'autre les accable de caresses; le plus léger exercice lui paroît intéresser leur santé ; elle écarte loin d'eux le travail, et tout ce qui peut les attrister ou leur faire verser des pleurs. Dieu n'a point pour le juste cette tendresse efféminée, il l'aime sans foiblesse : « Qu'il s'endurcisse, dit-il, à la fatigue, à la douleur, aux disgrâces. C'est ainsi qu'il deviendra fort et robuste. Un homme constamment heureux succombe au premier choc. Mais lorsqu'on a long-temps lutté contre l'adversité, on devient insensible aux injures, on est à l'épreuve des plus grands malheurs; et fût-on renversé dans la poussière, on trouve encore le moyen de combattre et de vaincre ». Vous vous étonnez qu'un dieu qui chérit les gens de bien, et qui veut les élever au comble de la perfection, les mette aux prises avec la fortune ? Pour moi, je ne suis pas surpris qu'il lui prenne quelquefois envie d'être spectateur du combat (1). Nous trouvons du plaisir à voir un jeune chasseur attendre de pied ferme un lion dans les toiles; et le plaisir est d'autant plus grand, que le jeune homme est d'une condition plus relevée. Ces sortes d'épreuves, frivoles amusemens des hommes, ne sont pas dignes de fixer les regards de dieu : mais un spectacle intéressant, un sujet capable d'attirer son attention ; c'est un sage qui s'arme contre la mauvaise fortune, et qui la défie. Non, je ne crois pas que Jupiter ait jamais rien vu de plus beau que Caton, invincible reste d'un

« Quàm pulchrum spectaculum Deo, *dit-il*, quum Christianus cum dolore congreditur, quum adversùs minas et supplicia et tormenta componitur, quum libertatem suam adversùs reges ac principes erigit. »

stantem, nihilominus inter ruinas publicas rectum. « Licet, inquit, omnia in unius ditionem concesserint, custodiantur legionibus terræ, classibus maria, Cæsarianus portas miles obsideat, Cato quà exeat, habet. Unâ manu latam libertati viam faciet. Ferum istud, etiam civili bello purum et innoxium, bonas tandem ac nobiles edet operas. Libertatem, quàm patriæ non potuit, Catoni dabit. Aggredere, anime, diu meditatum opus. Eripe te rebus humanis. Alter alterius manu cædi, ut Juba et Petreius, fortis et egregia fati conventio : sed quæ non deceat magnitudinem nostram. Tam turpe est Catoni mortem ab ullo petere, quàm vitam ». Liquet mihi cum magno gaudio spectasse deum, quum jam ille vir, acerrimus suî vindex, alienæ saluti consulit, et instruit discedentium fugam : dum etiam studia nocte ultimâ tractat, dum gladium sacro pectori infigit, dum viscera spargit, et illam sanctissimam animam, indignamque quæ fero contaminaretur manu educit. Inde crediderim fuisse parum certum et efficax vulnus ; non fuit Deo satis spectare Catonem semel : retenta ac revocata virtus, ut in difficiliori parte se ostenderet. Non enim tam magno animo mors initur, quàm repetitur. Quidni libenter spectaret alumnum suum, tam

parti

parti deux fois vaincu, inébranlable au milieu des ruines de sa patrie. « Que tout l'univers, dit-il, se range sous les drapeaux de César, que ses légions et ses vaisseaux occupent la terre et la mer, qu'il m'assiége avec toutes ses forces, Caton saura lui échapper, et s'ouvrir une route sûre à la liberté. Avec ce fer, qui n'a point été souillé dans les horreurs de la guerre civile, je trouverai le moyen de faire des exploits glorieux. Cette épée n'a pu sauver Rome, elle sauvera Caton; allons, mon ame, commence l'entreprise que tu médites depuis si long-temps. Dérobe-toi à l'inconstance des choses humaines. Juba et Pétréius ont pu être courageux en se donnant mutuellement la mort; mais Caton se dégraderoit en les imitant : il seroit également honteux pour lui de devoir à quelqu'un la vie ou le trépas. » Avec quelle complaisance Dieu ne vit-il pas ce grand homme, sur le point de venger sa liberté opprimée, donner tranquillement ses ordres pour la sûreté des siens, et disposer toutes choses pour leur fuite; consacrer même quelques heures à l'étude, dans cette nuit qui devoit être la dernière pour lui; enfoncer ensuite le poignard dans son sein, épandre ses entrailles, et tirer, pour ainsi dire, avec la main cette belle ame, trop pure pour être souillée par le fer. La première blessure ne fut pas mortelle, parce que dieu voulut jouir plus d'une fois du spectacle que Caton lui offroit. Pour montrer tout son héroïsme dans ce moment critique, il falloit en suspendre les premiers effets : car il y a moins de courage à affronter la mort, qu'à la rechercher lorsqu'elle nous fuit. Peut-on douter que dieu n'ait jeté un regard de satisfaction sur un trépas si glorieux, et si digne d'être à ja-

claro ac memorabili exitu vadentem ? Mors consecrat illos, quorum exitum et qui timent, laudant.

De Homine.

QUID est homo ? Quodlibet quassum vas et quodlibet fragile. Jactatu, non tempestate magnâ ut dissiperis est opus. Ubicumque arietaveris, solveris. Quid est homo ? Imbecillum corpus et fragile, nudum, suâpte naturâ inerme, alienæ opis indigens, ad omnem fortunæ contumeliam projectum. Fac nos singulos : quid sumus ? Præda animalium et victimæ, ac imbecillissimus et facillimus sanguis, quoniam cæteris animalibus in tutelam suî satis virium est. Quæcumque vaga nascuntur et actura vitam segregem armata sunt, hominem inbellia cingit. Non unguium vis, non dentium, terribilem cæteris facit. Nudum et infirmum societas munit. Duas res dedit deus, quæ illum obnoxium, validissimum facerent, rationem et societatem. Itaque, qui par esse nulli posset, si seduceretur, rerum potitur. Societas illi dominium omnium animalium dedit; societas terris genitum in alienæ naturæ transmisit imperium, et dominari etiam mari jussit. Hæc morborum impetus arcuit, senectuti adminicula prospexit, solatia contra dolores dedit : hæc fortes nos facit, quod licet contra fortunam advocare. Hanc tolle, et unitatem generis humani, quâ vita sustinetur, scindes.

mais célébré? C'est s'élever au rang des dieux, que de mériter par sa mort les éloges de ceux mêmes qui la craignent.

De l'Homme.

QU'EST-CE que l'homme? C'est un vase fragile, que le moindre vent peut emporter, que le moindre obstacle peut briser. L'homme naît avec un corps foible, nu, sans armes : il ne peut se suffire à lui-même, et la plus légère disgrâce l'abat. Si nous étions isolés, que deviendrions-nous? Nous serions la proie des animaux, nous leur servirions de pâture. Ceux-ci sont assez forts pour se défendre. La nature a donné des armes à ceux qui mènent une vie errante et solitaire. L'homme, au contraire, n'a ni ongles ni dents qui puissent le faire craindre : il trouve sa sûreté dans sa foiblesse. La société supplée à ce qui lui manque. Ajoutons-y la raison : ces deux présens du ciel, de foible qu'il étoit, le rendent très-redoutable. Il devient par-là le roi de la terre, lui qui, sans ces avantages, seroit obligé de céder à toutes les autres créatures. La société lui donne un empire absolu sur tous les animaux. La société le met en état d'étendre sa domination hors de la sphère qu'il habite. Elle lui fournit des secours pour calmer la violence des maladies, pour soulager les incommodités de la vieillesse, pour appaiser le sentiment de la douleur. Elle fait notre force, en ce que nous pouvons toujours avec succès l'opposer à la fortune. Otez la société, vous romprez les liens qui unissent le genre humain, et qui sont le plus ferme appui de la vie.

Quomodo in societate vivendum? Quæ damus præcepta? ut parcatur sanguini humano? Quantulùm est ei non nocere, cui debeas prodesse. Magna scilicet laus est, si homo mansuetus homini est. Præcipiemus ut naufrago manum porrigat, viam erranti monstret, cum esuriente panem suum dividat? Quando omnia quæ præstanda sunt ac vitanda, dicam, quum possim breviter hanc formulam humani officii tradere? Omne hoc quod vides, quo divina atque humana conclusa sunt, unum est, membra sumus corporis magni. Natura nos cognatos edidit, quum ex iisdem et in eadem gigneret. Hæc nobis amorem indidit mutuum, et sociabiles fecit: illa æquum justumque composuit. Illius imperio paratæ sunt ad juvandum manus. Iste versus et in pectore et in ore sit:

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.

Habeamus in commune, quòd nati sumus. Societas nostra lapidum fornicationi simillima est, quæ casura, nisi invicem obstarent, hoc ipso sustinetur.

De Virtute.

VIRTUS extollit hominem, et supra cara mortalibus collocat, nec ea, quæ bona, nec ea

Quels sont les devoirs et les lois de la société ? Suffit-il de ne pas répandre le sang humain ? Nés pour contribuer au bonheur de nos semblables, est-ce assez de ne leur pas nuire ? Et croit-on mériter de grands éloges en les traitant avec bonté ? Entrerons-nous dans le détail de nos obligations sur ce point, comme de tendre la main à celui qui fait naufrage, de montrer le chemin à celui qui s'égare, de partager son pain avec celui qui a faim ? Le code de la société se réduit tout entier à cette formule. Tout cet univers, et sous ce mot sont comprises les choses divines et humaines, tout cela n'est qu'un grand corps dont nous sommes les membres. Tirés des mêmes élémens, formés sous le même modèle, la nature nous a faits tous frères. Elle nous a inspiré les uns pour les autres un secret penchant, et par-là nous a rendus sociables. C'est elle qui nous dicte les principes du droit et de l'équité. C'est par son inspiration que nos mains se portent comme d'elles-mêmes à secourir le prochain. Ayons toujours à la bouche et dans l'esprit ce beau vers :

Homme, à tous les humains je me crois redevable.

Songeons que nous sommes nés pour le bien commun. Il en est de la société, par rapport aux membres qui la composent, comme des pierres d'une voûte, qui ne se soutiennent que par leur assemblage.

De la Vertu.

La vertu élève l'homme ; elle lui donne un mérite réel, et le met au-dessus de la crainte

quæ mala vocantur, aut cupit nimis aut expavescit. Virtus suo ære censetur. At quæ res sapientem facit ? Quæ Deum. Des opportet illi aliquid divinum, aliquid cœleste, magnificum. Summum illud bonum et ipsam suam habet sedem; non nascitur ubi ebur, ubi ferrum. Quis sit summi boni locus, quæris ? Animus. Hic nisi purus ac sanctus est, deum non capit.

Virtus est unum hominis bonum; quod qui habet, etiam si aliis destituitur, laudandus est; qui non habet, in omnium aliorum copia damnatur ac rejicitur. Quæ conditio rerum, eadem et hominum est. Navis bona dicitur, non quæ pretiosis coloribus picta est, nec cui aureum aut argenteum rostrum est; sed stabilis, firma, et juncturis aquam excludentibus spissa, ad ferendum incursum maris solida, gubernaculo parens. Gladium bonum dices, non cui deauratus est baltheus, nec cui vagina gemmis distinguitur; sed cui et ad secandum subtilis acies, et mucro munimentum omne rupturus. In homine quoque nihil ad rem pertinet, quantùm aret, fœneret, à quàm multis salutetur, quàm pretioso incumbat lecto, quàm pellucido poculo bibat, sed quàm bonus sit. Bonus autem est, si ratio explicita et recta est, et ad naturæ voluntatem accommodata. Hæc vocatur virtus: hoc est honestum et unicum hominis bonum.

et de l'espérance, de ce que nous appelons des biens et des maux. La vertu a un prix intrinsèque. Celle-là même qui est en dieu, est celle qui constitue le sage : car on ne peut s'empêcher de reconnoître en lui quelque chose de merveilleux, de céleste, de divin. Cette vertu, ce bien suprême a un séjour qui lui est propre. Ce bien ne naît pas dans les pays d'où nous viennent le fer et l'ivoire. Vous demandez quel est le siége du souverain bien ? C'est notre ame; mais elle doit être pure et sainte, autrement dieu ne sauroit y habiter.

La vertu est l'unique bien de l'homme; avec elle, fût-il privé de tout le reste, il est estimable : sans elle, tous les autres avantages ne le mettront pas à couvert du blâme et du mépris. Il faut à cet égard raisonner de l'homme comme de toute autre chose. Un bon vaisseau n'est pas celui qui est richement décoré, dont la proue est dorée ou argentée; c'est celui qui est solidement construit, bien calfaté, assez ferme pour résister à la violence des flots, et facile à mouvoir. Une bonne épée n'est pas celle dont le fourreau est garni de pierreries, ou le ceinturon brodé; c'est celle dont la lame est bien tranchante, dont la pointe peut percer les corps les plus durs. Ainsi, pour apprécier un homme, il n'est pas question de connoître combien il possède d'arpens de terre, à quoi montent ses revenus, quel nombre de cliens lui font la cour, quelle est la richesse du lit où il couche, ou de la coupe dans laquelle il boit; il suffit de savoir s'il est bon, c'est-à-dire, vertueux; s'il a une raison saine, éclairée, docile aux lois de la nature. Voilà ce que j'appelle la vertu, l'honneur, et l'unique félicité de l'homme.

Dicimus et illa bona esse, quæ à virtute profecta sunt, id est, opera ejus omnia. Sed ideo unum ipsa bonum est, quia nullum sine illa est. Si omne in animo bonum est, quidquid illum confirmat, extollit, amplificat, bonum est. Validiorem autem animum, excelsiorem et ampliorem facit virtus. Nam cætera, quæ cupiditates nostras irritant, deprimunt quoque animum et labefaciunt, et quum videntur attollere, inflant, ac multâ vanitate deludunt. Ergo id unum bonum est, quo melior animus efficitur. Omnes actiones totius vitæ honesti ac turpis respectu, temperantur; ad hæc faciendi et non faciendi ratio dirigitur. Quid sit hoc, dicam. Vir bonus quod honestè facturum se putaverit, faciet; etiamsi laboriosum erit, etiamsi damnosum, faciet, etiamsi periculosum. Rursus, quod turpe erit, non faciet, etiamsi pecuniam affert, etiamsi voluptatem, etiamsi potentiam. Ab honesto nullâ re deterrebitur, ad turpia nullâ spe invitabitur, in omni actu vitæ spectaturus hæc duo. Nullum aliud bonum quàm honestum, nec aliud malum quàm turpe. Virtus inter hanc fortunam et illam superbè incedit cum magno utriusque contemptu. Si hanc opinionem receperis, aliquid bonum esse præter honestum, nulla non virtus laborabit; nulla enim obtineri poterit, si quidquam extra se respexerit. Quod si est, rationi repugnat, ex qua virtutes sunt, et veritati, quæ sine ratione non est. Quæcumque autem opinio veritati repugnat, falsa est.

Toutes les actions que la vertu inspire, méritent le nom de bien. Mais la vertu est un bien unique, en ce que rien n'est bien sans elle. Si le bien réside dans l'ame, tout ce qui l'affermit, tout ce qui l'agrandit doit être appelé bien. Or, la vertu produit ces effets; et tout ce qui irrite les passions, blesse, dégrade l'ame, et lorsqu'il paroît l'élever, lui cause une sorte d'enflure, pleine de vanité et d'illusions. Il n'y a donc pas d'autre bien que celui qui rend l'esprit meilleur. Toutes les actions de la vie sont caractérisées par le motif honnête qui nous engage à les faire ou à les éviter. Par exemple, un homme de bien fera toujours ce qui lui paroît conforme aux règles de l'honnêteté, quelque peine, quelque dommage, quelque danger qu'il y ait à le faire. Au contraire, toutes les richesses, tous les plaisirs, tous les honneurs qu'il pourroit espérer ne l'engageront jamais à faire ce qui lui paroît honteux. Rien ne peut le distraire de son but dans le premier cas, et rien ne peut le déterminer à agir dans le second. Toutes ses opérations roulent sur ces deux points. Il n'y a de bien que ce qui est honnête : il n'y a de mal que ce qui n'est pas honnête. La vertu marche fièrement en présence de l'une et l'autre fortune, dont elle méprise souverainement la faveur ou la disgrâce. Admettre quelque bien indépendant de l'honnêteté, c'est rendre toutes les vertus chancelantes; car on ne sauroit en acquérir aucune, lorsqu'on s'attache à un objet qui lui est étranger. Cette opinion est donc fausse, puisqu'elle répugne à la raison qui est le siége des vertus, et la fidèle compagne de la vérité.

ALIQUIS vir bonus nobis eligendus est, aç semper ante oculos habendus, ut sic tanquam illo spectante vivamus, et omnia tanquam illo vidente faciamus. Hoc Epicurus præcepit ; nobis custodem et pædagogum dedit, nec immeritò. Magna pars peccatorum tollitur, si peccaturis testis adsistat. Aliquem habeat animus, quem vereatur, cujus auctoritate etiam secretum suum sanctius facit. O felicem illum, qui non adspectus tantùm, sed etiam cogitatus emendat! O felicem, qui sic aliquem vereri potest, ut ad memoriam quoque ejus se componat atque ordinet. Qui sic aliquem vereri potest, citò erit verendus. Elige itaque Catonem. Si hic videtur tibi nimis rigidus, elige remissioris animi Lælium : elige eum, cujus tibi placuit et vita et ratio. Et ipsius animum ante te ferens et vultus, illum semper tibi ostende, vel custodem, vel exemplum. Opus est aliquo, ad quem mores nostri se ipsi exigant. Nisi ad regulam, prava non corriges.

De Conscientia.

OMNES peccata dissimulant, et quamvis feliciter cesserint, fructu illorum utuntur, ipsa subducunt. At bona conscientia prodire vult et conspici : ipsas nequitia tenebras timet.

Il faut choisir un homme vertueux qui soit toujours présent à notre esprit ; et vivre comme si nous étions continuellement sous ses yeux, comme s'il examinoit tout ce que nous faisons. Ce précepte est d'Epicure ; il a eu raison de nous donner un gouverneur et un censeur qui nous accompagnent par-tout. On évite bien des fautes, lorsqu'on voit qu'on seroit oontraint de les commettre en présence de témoins. Que notre ame se soumette intérieurement à un juge intègre, dont l'autorité s'étende jusques sur nos actions les plus secrètes. Heureux celui, de qui non seulement la vue, mais encore le souvenir est capable de nous corriger! Heureux celui qui sait respecter quelqu'un jusqu'au point de n'oser faire rien de répréhensible en pensant à lui! Il deviendra bientôt respectable lui-même. Choisissez Caton pour remplir cette fonction ; ou s'il vous paroît trop rigide, prenez Lélius, qui est d'un caractère plus doux : enfin prenez celui dont le génie et les mœurs sont plus assortis à votre goût ; que son idée et son image gravées dans votre mémoire vous le représentent sans cesse comme votre maître et votre modèle. Nous avons besoin de nous mesurer ainsi sur un exemple illustre. On ne sauroit aligner ce qui n'est pas droit, que par l'application de la règle.

De la Conscience.

Personne ne s'avoue coupable. On cache volontiers le crime dont on aime à goûter les fruits. Tandis que l'innocence cherche le grand jour, la méchanceté redoute jusqu'aux ténèbres dont elle s'enveloppe.

Eleganter itaque ab Epicuro puto dictum : potest nocenti contingere ut lateat, latenti fides non potest. Tuta scelera esse possunt, secura non possunt. Quare? Quia prima et maxima peccantium pœna est peccâsse ; nec ullum scelus, licèt illud fortuna exornet muneribus suis, licèt tueatur ac vindicet, impunitum est, quoniam sceleris in scelere supplicium est. Sed nihilominus et hæc et illa secundæ pœnæ premunt ac sequuntur, timere semper et expavescere et securitati diffidere. Quare ego hoc supplicio nequitiam liberem? Quare non semper illam in suspenso relinquam? Illic dissentiamus cum Epicuro, ubi dicit, nihil justum esse naturâ, et crimina vitanda esse, quia virtus vitari non possit. Hìc consentiamus, mala facinora conscientiâ flagellari, et plurimum illi tormentorum esse, eo quòd perpetua illam sollicitudo urget ac verberat, quod sponsoribus suæ securitatis non potest credere. Multos fortuna liberat pœnâ, metu neminem. Quare? Quia infixa nobis ejus rei accusatio est, quam natura damnavit. Ideo numquam fides latendi fit etiam latentibus, quia coarguit illos conscientia, et ipsos sibi ostendit. Proprium autem est nocentium trepidare. Malè de nobis actum erat quòd multa scelera legem et judicem effugiunt et scripta supplicia, nisi illa naturalia et gravia de præsentibus solverent, et in locum patientiæ timor cederet.

Tunc felicem te judica, quum poteris in publico vivere, quum te parietes tui tegent,

Epicure a très-bien dit, que le scélérat peut se dérober aux regards, mais non pas à la crainte d'être découvert. Il trouve quelquefois des asiles, et jamais de sûreté. En voici la raison. La première et la plus grande peine du crime, c'est de l'avoir commis. Les plus heureux forfaits ne restent jamais impunis, parce qu'ils trouvent leur vengeur dans eux-mêmes. A ce premier supplice en succèdent d'autres. L'inquiétude, la terreur, la défiance. Abandonnons le criminel à ces bourreaux, et qu'il demeure en proie à ses incertitudes. Au reste, je suis bien éloigné de dire avec Epicure, que rien n'est juste par sa nature et en soi-même; mais que l'on doit éviter le crime, parce qu'il faut nécessairement être vertueux. Je conviens seulement avec lui, que le coupable est déchiré, tourmenté par sa conscience, dont il ne sauroit appaiser les cris, quelque assurance qu'on prétende lui donner. La fortune en met plusieurs à l'abri du supplice, mais elle n'en exempte aucun d'une mortelle frayeur. Pourquoi cela? si ce n'est parce que nous avons une aversion innée pour ce que la nature condamne. On a beau se cacher, on n'est point tranquille, parce que la conscience nous accuse, et nous montre à nous-mêmes tels que nous sommes. Il falloit que la crainte accompagnât par-tout le criminel. Comme il y a une infinité d'actions mauvaises qui échappent à la justice et à la sévérité des lois, ce seroit fait du genre humain, si elles n'étoient pas sur-le-champ punies avec la dernière rigueur au tribunal de la nature, et si la terreur ne devenoit un supplice!

Vous pourrez vous estimer heureux, lorsque vous ne craindrez pas les yeux du public,

non abscondent : quo plerumque circumdatos nobis judicamus, non ut tutiùs vivamus, sed ut peccemus occultiùs. Rem dicam ex qua mores æstimes nostros, vix quemquam invenies, qui possit aperto ostio vivere. Janitores conscientia nostra ; non superbia opposuit. Quid autem prodest recondere se, et oculos hominum auresque vitare ? Bona conscientia turbam advocat, mala etiam in solitudine anxia atque sollicita est. Si honesta sunt, quæ facis, omnes sciant : si turpia, quid refert neminem scire, si tu scias ? O te miserum si contemnis hunc testem !

Quid agis ? Quid machinaris, quid abscondis ? Custos te tuus sequitur. Alium tibi peregrinatio subduxit, alium mors, alium valetudo. Hæret hic, quo carere numquam potes. Quid locum abditum legis ? Quid arbitros removes ? Putas, tibi contigisse, ut oculos omnium effugias ? Demens ! Quid tibi prodest non habere conscium, habenti conscientiam ?

De Vita beata.

VIVERE omnes beatè volunt, sed ad providendum quid sit, quod beatam vitam efficiat,

lorsque vous vous servirez de votre maison simplement pour l'habiter, et non pour vous y cacher; car il ne manque pas de gens qui s'imaginent que les murs où ils sont renfermés sont plutôt faits pour pécher secrètement, que pour se défendre des injures de l'air. Jugez de la corruption de nos mœurs. A peine trouverez-vous un citoyen qui ose laisser à tout le monde une libre entrée chez lui; ce n'est point tant le faste qui nous engage à mettre des gardes à la porte de nos appartemens, que la crainte d'y être surpris. On cherche en vain à n'être ni vu, ni entendu. La bonne conscience se produit volontiers au dehors, tandis que la mauvaise est inquiète dans le réduit le plus secret. Si vous faites bien, que risquez-vous à vous montrer? Si vous faites mal, il importe peu qu'on l'ignore, dès que vous le savez vous-même. Eh, que je vous plains, si la vue de ce témoin intérieur n'est pas capable de vous contenir!

Que faites-vous? que tramez-vous? Pourquoi vous cacher? Vous avez un observateur; il n'en est pas de lui comme de vos autres maîtres qui peuvent s'éloigner de vous et vous laisser seul. L'un est à la campagne, l'autre est mort, un troisième est malade, mais celui-ci est toujours à vos côtés. Vos précautions sont inutiles. Vous comptez échapper aux regards de tous les vivans. Insensé que vous êtes! L'homme ne vous voit pas: mais la conscience vous accuse.

De la Vie heureuse.

TOUT le monde aspire à la vie heureuse, mais personne ne sait en quoi elle consiste:

caligant; adeòque non est facile consequi beatam vitam, ut ab ea quisque eò longiùs recedat, quò ad illam concitatiùs fertur, si viâ lapsus est; quæ ubi in contrarium ducit, ipsa velocitas majoris intervalli causa sit.

Proponendum est itaque primum, quid sit, quod appetamus; tunc circumspiciendum est, quà contendere illo celerrimè possimus, intellecturi in ipso itinere, si modò rectum erit, quantum quotidie profligetur, quantoque propiùs ab eo simus, ad quos nos cupiditas naturalis impellit. Quamdiu quidem passim vagamur, non ducem secuti, sed fremitum et clamorem dissonum in diversa vocantium, conteritur vita inter errores brevis, etiamsi dies noctesque bonæ menti laboremus.

Decernatur itaque quò tendemus et quà, non sine perito aliquo, cui explanata sunt ea, in quæ procedimus. Quoniam quidem non eadem hîc, quæ in cæteris peregrinationibus conditio est: in illis comprehensus aliquis limes, et interrogati incolæ, non patiuntur errare: at hîc tristissima quæque via est; et celeberrima maximè decipit. Nihil ergo magis præstandum est, quàm, ne pecorum ritu, sequamur antecedentium gregem, pergentes non quà eundum est, sed quà itur.

Ut assequamur summum bonum, animi concordiam, sequamur virtutem. Quid hæc tibi

delà vient la grande difficulté d'y parvenir; car plus on se hâte, lorsqu'on n'a pas pris le droit chemin, et plus on s'écarte du terme. Ainsi notre empressement pour la vie heureuse ne sert qu'à nous en éloigner davantage.

Il faut donc examiner en premier lieu, quel doit être l'objet de nos désirs, ensuite quels sont les moyens qui y conduisent le plus promptement. Nous nous apercevrons dans la route, pourvu que nous ayons choisi la bonne, du chemin que nous aurons fait, et de celui qui nous reste à faire, pour obtenir ce que nous désirons tous naturellement. Tandis que nous errons çà et là, sans suivre d'autre guide qu'un bruit confus, ou les cris discordans de la multitude qui nous appelle tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, nous passons notre vie, qui est si courte, à faire de faux pas, quand même nous emploierions les jours et les nuits à l'étude de la sagesse.

Fixons donc le terme de notre course, et cherchons un conducteur qui connoisse parfaitement la carte. Il ne s'agit point d'un voyage ordinaire, où nous puissions trouver des signaux qui nous empêchent de nous égarer, ou des gens du pays qui nous remettent dans le bon chemin : ici les voies que l'on suit sont toutes fort fréquentées; mais celle qui l'est davantage n'est pas la plus sûre. Gardons-nous sur-tout de marcher comme un troupeau de moutons à la suite les uns des autres; mais informons-nous plutôt de l'endroit où il faut aller que de celui où l'on va.

POUR parvenir au souverain bien, pour établir cet heureux équilibre entre les puissances

suadebit ? Ut, quà fas est, deum effingas. Quid tibi promittitur ? Ingentia et æqua divinis. Nihil cogeris ; nullo indigebis ; liber eris, tutus, indemnis, nihil frustra tentabis ; nihil prohibeberis. Omnia tibi ex sententia cedent. Nihil adversum accidet ; nihil contra opinionem ac voluntatem. Quid ergo ? Virtus ad vivendum beatè sufficit ? Perfecta illa et divina, quidni sufficiat ? Immo superfluit. Quid enim deesse potest extra desiderium omnium posito ? Quid extrinsecùs opus est ei, qui omnia sua in se collegit ?

De Constantia Sapientis.

CATONEM ætas sua parum intellexit ; supra Pompeios et Cæsares surgentem, infra Vatinios posuit ; et illi dissuasuro legem toga erepta est in foro, et à rostris usque ad Arcum Fabianum per seditiosæ factionis manus tractus, voces improbas, et sputa et omnes alias insanæ multitudinis contumelias, pertulit. Sed pro Catone securus esto. Nullus enim sapiens nec injuriam accipere nec contumeliam potest. Cato autem

de l'ame, il faut s'adonner à la vertu. Que vous inspire-t-elle? d'imiter dieu autant qu'il est en vous. Que vous promet-elle? des biens inestimables et divins. Elle n'a rien de gênant : elle vous affranchit de vos besoins, elle vous procure la liberté, la sécurité. Avec elle vous ne risquez rien du vôtre, tout vous est possible, vous pouvez aspirer à tout; nul évènement à craindre qui soit contraire à vos inclinations et à vos vues. Quoi donc? La vertu suffit-elle pour être heureux? Oui sans doute. Elle est parfaite, elle est divine, elle doit remplir nos vœux et au-delà. Que pourroit-il manquer à celui qui est exempt de désirs? ou que peut désirer au dehors celui qui possède au dedans de lui-même tout ce qui est propre à le satisfaire?

De la Constance du Sage.

ON n'a point rendu justice à Caton pendant sa vie : un héros supérieur aux Pompées et aux Césars, a été mis au dessous de Vatinius (1). Il fut maltraité par le peuple pour s'être opposé à une loi pernicieuse (2); une troupe de séditieux le dépouillèrent de ses habits, le traînèrent ignominieusement depuis la tribune aux harangues jusqu'à l'Arc Fabien, et poussèrent la fureur jusqu'à l'accabler d'injures, et le couvrir de crachats. Mais ne tremblez point pour Caton. Le sage est à couvert des insultes et des affronts. Ce grand homme a

(1) Vatinius fut préféré à Caton dans la pétition de la préture.

(2) Il s'agit ici de la loi agraire de J. César, qui fit mettre Caton en prison.

certius exemplar sapientis viri nobis à diis immortalibus datus est, quàm Hercules et Ulysses prioribus seculis. Cato non monstra igne ac ferro persecutus est; nec in ea tempora incidit, quibus credi posset cœlum unius humeris inniti, excussâ jam antiquâ credulitate, et seculo ad summam perducto solertiam. Cum ambitu congressus, multiformi malo, et cum potentiæ immensa cupiditate, quam totus orbis in tres divisus satiare non poterat, adversùs vitia civitatis degenerantis et pessum suâ mole sidentis, stetit solus et cadentem remp. quantum modò unâ retrahi manu poterat, retinuit, donec vel abreptus vel abstractus comitem se diu sustentatæ ruinæ dedit; simulque extincta sunt, quæ nefas erat dividi; neque enim Cato post libertatem vixit, nec libertas post Catonem. Huic tu putas injuriam fieri potuisse à populo?

MEGARA Demetrius ceperat, cui cognomen Poliorcetes fuit. Ab hoc Stilpon philosophus interrogatus num quid perdidisset? Nihil, inquit: omnia namque mea mecum sunt. Atqui et patrimonium ejus in prædam cesserat, et filias rapuerat hostis, et patria in alienam ditionem venerat, et ipsum rex circumfusus victoriis exercitûs armis ex superiore loco rogitabat. Ille victoriam illi excussit; et, se, urbe captâ,

mieux rempli l'idée de ce nom glorieux que ne fit Hercule ou Ulysse dans les siècles passés. Caton n'a point poursuivi les monstres, armé de la flamme et du fer; il vivoit dans un siècle éclairé, où l'on n'étoit plus assez dupe pour croire qu'un homme portoit le ciel sur ses épaules. Mais il eut à combattre contre l'ambition, cette hydre à plusieurs têtes, et contre le désir effréné du pouvoir arbitraire, que le partage du monde entier entre trois usurpateurs n'avoit pu satisfaire. Il résista seul à la contagion du vice dans une ville dont les mœurs avoient entièrement dégénéré, et dont la puissance crouloit sous son propre poids. Il retarda la chute de la république aussi long-temps que pouvoit le faire un simple particulier, jusqu'à ce qu'il fût forcé de l'abandonner, ou de tomber avec elle. On vit alors périr à la fois deux choses qui étoient inséparables, Caton et la liberté. Celle-ci le suivit jusqu'au tombeau, mais elle ne lui survécut pas. Croyez-vous qu'un homme de cette trempe n'étoit pas à l'abri de toute insulte de la part d'une vile populace?

DÉMÉTRIUS, surnommé Poliorcètes, ayant pris la ville de Mégare, demanda au philosophe Stilpon, qui y faisoit sa demeure, s'il n'avoit rien perdu dans cette occasion. « Rien du tout, répondit-il, j'ai encore tout ce qui m'appartient. » Cependant ses biens avoient été pillés; on lui avoit enlevé ses filles; sa patrie se truovoit au pouvoir d'un autre, et il se voyoit au milieu d'une armée victorieuse, obligé de répondre au roi qui l'interrogeoit du haut de son trône. Mais il ravit au prince l'honneur de la victoire, et lui montra que la prise de la ville

non invictum tantùm, sed indemnem esse testatus est. Habebat enim secum vera bona, in quæ non est manûs injectio: at ea quæ dissipata et direpta ferebantur, non judicabat sua, sed adventitia et nutum fortunæ sequentia. Omnium enim extrinsecùs affluentium lubrica et incerta possessio est. Cogita nunc, an huic fur, an calumniator, aut vicinus potens, aut dives aliquis regnum orbæ senectutis exercens facere injuriam possit; cui bellum et hostis ille, egregiam artem quassandarum urbium professus eripere nihil potuit. Inter micantes ubique gladios, et militarem in rapina tumultum, inter flammas, et sanguinem stragemque, impulsæ civitatis, inter fragorem templorum super deos suos cadentium, uni homini pax fuit. Nulla machinamenta reperiri possunt, quæ bene fundatum animum agitent. Non est quod Demetrius se victorem credat. Vicit illius fortuna Stilponis fortunam. Caduca illa et dominum mutantia, ubi sint, nescit; quod ad res suas pertinet, secum sunt, secum erunt. Perdiderunt isti divites patrimonia, libidinosi amores suos, et magno pudoris impendio dilecta scorta; ambitiosi curiam et forum, et loca exercendis in publico vitiis destinata; fœneratores perdiderunt tabellas suas, quibus, avaritia falso læta,

n'avoit pu ni abattre son courage, ni même lui causer le moindre préjudice. Il possédoit les vrais biens qui ne sauroient devenir la proie de l'ennemi. Ce qui faisoit partie du butin, il ne s'en étoit jamais cru le maître, mais il le regardoit comme un dépôt dont la fortune dispose à son gré. En effet, on auroit tort de compter sur la jouissance de ces présens du hasard, qui ne viennent point de notre fonds. Voyez à présent s'il est possible qu'un voleur, un calomniateur, un voisin formidable, un de ces riches puissans qui exercent un empire despotique sur ceux qui aspirent à leur succession, fasse quelque injure à un homme de cette trempe, que les horreurs de la guerre et toute la puissance de ce fameux preneur de villes n'ont pu dépouiller. Cet homme isolé a conservé la paix au milieu des épées nues, dans une place pillée par le soldat, parmi la flamme, le sang et le carnage, sur les débris des temples renversés qui avoient enseveli leurs propres dieux. Nulle machine qui puisse entamer une ame affermie dans la vertu. Que Démétrius cesse de se flatter; ce n'est pas lui, c'est sa fortune qui a vaincu celle de Stilpon. Celui-ci ne s'informe point de ce que sont devenus ces biens périssables, sujets à tant de révolutions. A l'égard de ce qui lui appartient en propre, il en est encore, et il en sera toujours le maître. Les riches y ont perdu leurs trésors; les voluptueux, ces objets chéris auxquels ils avoient sacrifié leur honneur; les ambitieux regrettent l'entrée au sénat, au barreau, et dans ces assemblées, théâtres publics de tous les vices. Les usuriers n'ont plus entre les mains ces titres et ces contrats sur lesquels leur avarice, habile à se tromper, fondoit de si belles espérances.

divitias imaginatur; ille quidem omnia integra illibataque habet. Non Babylonios illi muros contuleris, quos Alexander intravit; non Carthaginis et Numantiæ mœnia unâ (*) manu capta; non capitolium, arcemve; habent ista hostile vestigium. Illa quæ sapientem tuentur à flamma et ab incursu tuta sunt: nullum introitum præbent, excelsa, inexpugnabilia, diis æqua.

De Brevitate vitæ.

MAJOR pars mortalium de naturæ malignitate conqueritur, quòd in exiguùm ævi gignimur, quòd hæc tam velociter, tam rapidè dati nobis temporis spatia decurrant, adeo ut, exceptis admodum paucis, cæteros in ipso vitæ apparatu vita destituat. Animalibus tantùm indulsit, ut quina aut dena secula edurent, homini in tam multa ac magna genito, tantò citerior terminus stat. Non exiguum temporis habemus, sed multum perdimus. Satis longa vita est, et in maximarum rerum consummationem largè data, si tota bene collocaretur. Sed ubi per luxum ac negligentiam defluit, ubi nulli rei bonæ impenditur, ultimâ demum necessitate cogente, quum ire non intelleximus, transisse sentimus. Ita est, non accepimus brevem vitam, sed fecimus; non inopes ejus, sed prodigi sumus. Sicut amplæ et regiæ opes, ubi ad malum dominum pervenerunt, momento dissipan-

(*) Le deuxième Scipion l'Africain.

Mais

Mais les biens de Stilpon ont été conservés dans leur entier. Alexandre est entré dans Babylone; Scipion l'Africain s'est emparé de Carthage et de Numance; le Capitole et sa citadelle ont été forcés par l'ennemi (1), et portent encore des marques de leurs ravages : mais le sage est à l'abri de la violence et de la surprise, il est environné de remparts inaccessibles, aussi élevés que le séjour des dieux.

De la Brièveté de la vie.

La brièveté de la vie, et la rapidité avec laquelle nos années s'écoulent, donnent sujet à la plupart des hommes de se plaindre de la nature. Dès l'entrée de la carrière, tous, à la réserve d'un très-petit nombre, se trouvent à la fin de leur course. Il y a des animaux qui vivent jusqu'à dix siècles : et les jours de l'homme, né pour de si grandes choses, n'approchent pas de cette durée. Plaintes frivoles! Si notre temps est court, c'est parce que nous en perdons une grande partie. La vie seroit assez longue pour l'exécution des plus considérables entreprises, si nous savions en profiter. Mais tandis que nous sommes endormis dans le sein de la paresse et des plaisirs, tandis que nous négligeons les occupations utiles, insensiblement la mort s'avance, et la vie est passée. Ainsi, à proprement parler, la vie par elle-même n'est pas courte, mais c'est nous qui l'abrégeons, c'est notre prodigalité qui nous appauvrit. Les plus grandes richesses disparoissent bientôt entre les mains d'un dissipateur; mais le bien le plus modique s'augmente, lorsqu'il est administré

(1) Appius Herdonius, chef des esclaves.

tur; at quamvis modicæ si bono custodi traditæ sunt, usu crescunt; ita. ætas nostra bene disponenti multùm patet.

Non est itaque, quod quemquam propter canos aut rugas putes diu vixisse (*). Quid illum octoginta anni juvant per inertiam exacti? Non vixit iste, sed in vita moratus est : nec serò mortuus est, sed diu. Octoginta annis vixit. Interest, quo die mortem suam numeres. At ille obiit viridis : sed officia boni civis, boni amici, boni filii exsecutus est : in nulla parte cessavit : licèt ejus ætas imperfecta sit, vita perfecta est. Octoginta annis vixit : immo octoginta annis fuit : nisi fortè sic vixisse eum dicis, quomodo dicuntur arbores vivere. Hoc agamus, ut, quemadmodum pretiosa rerum, vita nostra sic non pateat multùm, sed multùm pendat. Actu illam metiamur, non tempore. Vis scire, quid inter hunc intersit vegetum contemptoremque fortunæ, functum omnibus vitæ humanæ stipendiis, atque in summum bonum ejus erectum, et illum cui multi anni transmissi sunt? Alter post mortem quoque est, alter ante mortem periit. Laudemus itaque, et in numero felicium reponamus eum, cui quantulumcumque temporis contigit, bene collocatum est. Vidit enim veram lucem : non fuit

(*) Epître XCIII à Lucilius, sur la mort du philosophe Métronacte.

par un bon économe. Il en est de même du temps de notre vie. Il a de l'étendue pour ceux qui savent le régler.

Les rides et les cheveux blancs sont un signe équivoque d'une longue vie. Cet homme a passé quatre-vingts ans à ne rien faire ; en est-il plus avancé ? Ce n'est pas là vivre, c'est occuper une place dans le monde ; ce n'est pas mourir tard, c'est mourir long-temps. Vous dites qu'il est octogénaire, dites plutôt que la date de sa mort est aussi ancienne que celle de sa naissance. Cet autre est mort jeune ; mais il a rempli tous les devoirs d'un bon citoyen, d'un bon ami, d'un bon parent; il n'a jamais cessé de s'occuper utilement : quoique son âge soit imparfait, convenez que sa vie est pleine et entière, bien différent de notre vieillard qui n'a pas vécu, mais qui a seulement existé pendant quatre-vingts ans ; à moins que vous n'appeliez vivre ce que j'appelle végéter comme les arbres. Faisons en sorte que notre vie ressemble à ces bijoux précieux, qui renferment une grande valeur dans un petit volume. Mesurons son étendue par nos actions et non par le temps. Voulez-vous savoir la différence qui est entre ce vieillard inutile, et ce jeune héros qui a méprisé la fortune, qui a satisfait à toutes les lois de l'humanité, qui est parvenu à la possession du souverain bien ? Celui-ci vit encore après sa mort, mais celui-là est anéanti avant la fin de sa vie. Louons donc celui qui a mis à profit le peu de temps qui étoit à sa disposition, et persuadons-nous que c'est en cela qu'il a été heureux. Il a eu des jours lumineux, il ne peut être confondu avec la foule. Il vit dans

unus è multis : et vivit et vixit et viguit. Quid quæris, quamdiu vixerit ? Vixit ad posteros usque : transiliit, et se in memoriam dedit. Nec ideo mihi plures annos accedere recusaverim : nihil tamen ad beatam vitam defuisse dicam, si spatium ejus inciditur : non enim ad eum diem me aptavi, quem ultimum spes avida mihi promiserat, sed nullum non tanquam ultimum adspexit. Quid me interrogas, quando natus sim. Quemadmodum in minore corporis habitu, potest homo esse perfectus : sic et in minore temporis modo potest esse vita perfecta. Ætas inter externa est ; quamdiu sim, alienum est ; quamdiu vir bonus sim, meum est ævum. Hoc à me exige, ne velut per tenebras ignobile emetiar : ut agam vitam, non ut prætervehar. Quæris, quod sit amplissimum vitæ spatium ? Usque ad sapientiam vivere.

notre souvenir, après avoir glorieusement terminé sa carrière. Ne demandez point quel a été le nombre de ses années. Il a passé jusqu'à la postérité, dont il est aujourd'hui le modèle. Ce n'est pas à dire que je fusse fâché de voir prolonger le cours de ma vie; mais aussi je ne m'affligerai point, si elle finit. Je n'ai jamais compté sur le plus long terme, qui est l'objet d'une espérance avide; j'ai regardé au contraire chaque jour, comme le dernier dont je devois jouir. Pourquoi m'interrogez-vous sur mon âge? Comme la petitesse de la taille n'ôte rien à l'intégrité de l'homme; de même la briéveté du temps n'altère point la perfection de la vie. Le nombre ou la durée de nos jours est quelque chose qui m'est étranger; tout le temps que je consacre à la vertu m'appartient en propre. Vous pouvez exiger de moi que je ne croupisse pas dans l'obscurité, dans la bassesse; il s'agit de régler sa vie, et non d'en franchir les bornes. Vous demandez quelle est la vie la plus étendue? C'est celle qui parvient jusqu'à la sagesse.

PARS TERTIA.

EXCERPTA ORATORIA.

Ex oratione Ciceronis ad Cæsarem pro Marcello, reipublicæ ab illo Principe post Pharsalicam victoriam restituto.

Ille (Marcellus) quidem fructum omnis vitæ antè actæ hodierno die maximum cepit, quum summo consensu senatûs, tum præterea judicio tuo gravissimo et maximo : ex quo profectò intelligis, quanta in dato beneficio sit laus, quum in accepto tanta sit gloria. Est verò fortunatus ille, cujus ex salute non minor penè ad omnes, quàm ad illum ventura sit, lætitia pervenit. Quod ei quidem meritò, atque optimo jure contigit : quis enim est illo aut nobilitate, aut probitate, aut optimarum artium studio, aut innocentiâ, aut ullo genere laudis præstantior ?

Nullius tantum est flumen ingenii, nulla dicendi, aut scribendi tanta vis, tantaque copia, quæ non dicam exornare, sed enarrare, C. Cæsar,

TROISIÈME PARTIE.

EXTRAITS ORATOIRES.

MORCEAUX choisis du discours de Cicéron à César pour Marcellus, que ce Prince avoit rendu à la république, après la victoire de Pharsale.

Traduct. de Wailly.

MARCELLUS recueille aujourd'hui le fruit le plus précieux de toutes ses vertus, et par l'accord unanime du sénat à demander son retour, et par la grande importance de votre décision: vous comprenez certainement par-là combien vous êtes louable d'avoir accordé cette grâce, puisqu'il est si glorieux de la recevoir. Heureux Marcellus, dont le retour ne cause presque pas moins de joie à tout le monde, qu'il ne lui en causera à lui-même. Marcellus a bien mérité ce bonheur; car y a-t-il personne qui lui soit supérieur en noblesse, en honnêteté, en érudition, en intégrité, personne qui le surpasse en quelque vertu que ce puisse être?

Il n'y a personne, César, dont l'esprit ait assez d'étendue, ou l'éloquence assez de force, de fécondité et de véhémence, pour qu'il puisse, je ne dis pas donner un nouveau lustre à vos

V 4

res tuas gestas possit : tamen hoc affirmo, et hoc pace dicam tuâ nullam in his esse laudem ampliorem, quàm eam, quam hodierno die consecutus es.

Soleo sæpe ante oculos ponere, idque libenter crebris usurpare sermonibus, omnes nostrorum imperatorum, omnes exterarum gentium, potentissimorumque populorum, omnes clarissimorum regum res gestas, cum tuis nec contentionum magnitudine, nec numero præliorum, nec varietate regionum, nec celeritate conficiendi, nec dissimilitudine bellorum posse conferri : nec verò disjunctissimas terras citiùs cujusquam passibus potuisse peragrari, quam tuis, non dicam cursibus, sed victoriis lustratæ sunt.

Quæ quidem ego nisi ita magna esse fatear, ut ea vix cujusquam mens aut cogitatio capere possit, amens sim; sed tamen sunt alia majora. Nam bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahere ducibus, communicare cum multis, ne propriæ sint imperatorum. Et certè in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multùm juvant : maximam verò partem quasi suo jure Fortuna sibi vindicat; et quidquid est prosperè gestum, id penè omne ducit suum.

At verò hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulò antè adeptus, socium habes neminem : totum hoc, quantumcumque est, quod certè

actions, mais en faire même un simple et juste détail : cependant, j'ose assurer, et votre modestie me permettra de le dire, que vos exploits et toutes ces belles actions, ne vous ont point fait autant d'honneur que ce que vous venez de faire aujourd'hui.

Je me rappelle souvent, et je le répète avec plaisir aux autres, que les exploits de nos généraux, des nations étrangères, des peuples les plus puissans, des rois les plus célèbres, ne sont comparables aux vôtres ni par la grandeur des intérêts, ni par le nombre des batailles, ni par la diversité des pays, ni par la promptitude des expéditions, ni par les différentes sortes de guerres : en effet, personne n'a pu en voyageant, parcourir des pays si éloignés les uns des autres, avec plus de promptitude que vous les avez parcourus, non seulement les armes à la main, mais suivi de la victoire.

Si je n'avouois que ces exploits sont si grands, qu'on peut à peine les imaginer ou les concevoir, j'aurois perdu le bon sens. Mais cependant il y a encore de plus grandes merveilles. Quelques personnes diminuent la gloire militaire ; ils en ôtent une partie aux généraux ; et pour qu'elle ne paroisse pas leur être entièrement due, il la leur font partager avec plusieurs. En effet à la guerre, la valeur des soldats, l'avantage des lieux, le secours des alliés, les flottes, les convois sont d'un grand secours : la Fortune d'ailleurs s'attribue de plein droit la meilleure partie des évènemens ; et les succès les plus heureux, elle les regarde presque toujours comme son ouvrage.

Mais pour cette gloire, César, que vous venez d'acquérir, vous n'avez point d'associé : quelle qu'elle puisse être, et certainement elle

maximum est, totum est, inquam, tuum: nihil sibi ex ista laude centurio, nihil præfectus, nihil cohors, nihil turma decerpit. Quin etiam illa ipsa rerum humanarum domina, Fortuna, in istius se societatem gloriæ non offert : tibi cedit : tuam se esse totam, et propriam fatetur. Numquam enim temeritas cum sapientia commiscetur, nec ad consilium casus admittitur.

Domuisti gentes immanitate barbaras, multitudine innumerabiles, locis infinitas, omni copiarum genere abundantes; sed tamen ea vicisti, quæ et naturam, et conditionem, ut vinci possent, habebant : nulla est enim tanta vis, quæ non ferro ac viribus debilitari, frangique possit. Animam vincere, iracundiam cohibere, victoriam temperare; adversarium nobilitate, ingenio, virtute præstantem, non modò extollere jacentem, sed etiam amplificare ejus pristinam dignitatem; hæc qui faciat, non ego eum cum summis viris comparo, sed simillimum deo judico.

Itaque, C. Cæsar, bellicæ tuæ laudes celebrabuntur illæ quidem non solùm nostris, sed penè omnium gentium litteris, atque linguis; neque ullæ umquam ætas de tuis laudibus conticescet. Sed tamen ejusmodi res, nescio quomodo, etiam quum leguntur, obstrepi clamore militum videntur, et tubarum sono. At verò quum aliquid clementer, mansuetè, justè, moderatè, sapienter factum, in iracundia præsertim, quæ est inimica consilio, et in victoria,

est très-grande, elle vous appartient toute entière : les centurions, les préfets et les soldats ne vous en ôtent rien : bien plus, la maîtresse des vissicitudes et des évènemens, la Fortune ne se présente pas pour la partager; elle vous la cède entièrement; elle avoue qu'elle doit être toute à vous. Jamais la témérité ne se mêle avec la sagesse, ni le hasard avec la prudence.

Vous avez subjugué des peuples barbares et féroces, innombrables par leur multitude, répandus en une infinité d'endroits, munis de tout ce qui est nécessaire pour se défendre; mais ils pouvoient être vaincus, telle étoit leur condition et leur nature : car il n'est point de force ni de troupes, qu'on ne puisse affoiblir et détruire par les armes et par la puissance. Mais vaincre son cœur, mettre un frein à sa colère, se modérer dans la victoire; quand on a un ennemi distingué pas sa dignité, son esprit, sa vertu, non seulement le relever dans sa disgrâce, mais encore augmenter son ancienne splendeur; quiconque se comporte si noblement, je ne le compare pas aux plus grands hommes, je le trouve semblable à dieu même.

Ainsi, César, vos vertus militaires seront, je l'avoue, célébrées non seulement par nous, mais encore par les écrits et la bouche de presque toutes les nations; et jamais aucun siècle ne cessera de vous louer. Cependant, lorsqu'on entend ou qu'on lit ces grands exploits, je ne sais comment cela arrive, on paroît étourdi des clameurs des soldats et du son des trompettes. Mais pour les actes de clémence, de douceur, de justice, de modération, de sagesse, faits sur-tout au milieu de la colère, presque toujours ennemie de la réflexion, et dans la

quæ naturâ insolens et superba est, aut audimus, aut legimus; quo studio incendimur, non modò in gestis rebus, sed etiam in fictis, ut eos sæpe, quos numquam vidimus, diligamus? Te verò, quem præsentem intuemur, cujus mentem sensusque, et os cernimus, ut, quidquid belli fortuna reliquum reipublicæ fecerit, id esse salvum velis, quibus laudibus efferemus? quibus studiis prosequemur? quâ benevolentiâ complectemur? Parietes, medius fidius, C. Cæsar, ut mihi videtur, hujus curiæ, tibi gratias agere gestiunt, quòd brevi tempore futura sit illa auctoritas in his majorum suorum, et suis sedibus.

Equidem quum C. Marcelli, viri optimi, et commemorabili pietate præditi, lacrymas modò vobiscum viderem, omnium Marcellorum meum pectus memoria obfudit, quibus tu etiam mortuis, M. Marcello conservato, dignitatem suam reddidisti, nobilissimamque familiam, jam ad paucos redactam, pene ab interitu vindicasti.

Hunc tu igitur diem tuis maximis et innumerabilibus gratulationibus jure antepones: hæc enim res unius est propria C. Cæsaris: cæteræ duce te gestæ sunt, magnæ illæ quidem, sed tamen multo, magnoque comitatu. Hujus autem rei tu idem es et dux, et comes: quæ quidem tanta est, ut tropæis, monumentisque tuis

victoire, naturellement orgueilleuse et insolente : quand on nous les raconte ou que nous les lisons, de quelle ardeur ne nous sentons-nous pas enflammés à ces histoires, non seulement lorsqu'elles sont vraies, mais lors même qu'elles ne sont qu'imaginées. Vous donc, César, que nous avons le plaisir de voir ici, dont nous connoissons l'esprit, les sentimens, l'air disposé à vouloir conserver à la république tout ce que le sort des armes a épargné, quelles louanges ne vous donnerons-nous pas? quel empressement ne devons-nous pas vous marquer? avec quelle affection nous vous serons dévoués? Les murailles mêmes de ce palais semblent se mouvoir pour vous remercier de ce que ces lieux augustes auront bientôt, par votre moyen, la gloire et la majesté qu'ils possédoient du temps de nos péres.

Et certes, lorsque j'ai vu comme vous, Messieurs, verser des larmes à l'illustre, au tendre, au vertueux frère de Marcellus, le souvenir des grands hommes qui ont porté le nom de Marcellus m'a percé le cœur de douleur. Mais, César, en conservant Marcellus pour qui je parle, vous avez rendu à ces illustres morts leurs honneurs et leurs rangs, et retiré les tristes restes d'une famille très-noble et très-ancienne du penchant de leur ruine.

Ce sera donc avec fondement que vous préférerez la gloire de ce jour aux célèbres et innombrables félicitations que vous avez reçues. Cet acte de clémence n'appartient qu'à César; les autres actions, exécutées sous votre conduite, sont grandes à la vérité; mais vous y aviez un grand nombre de coopérateurs : en celle-ci, vous êtes seul et le chef et le compagnon; et elle est si grande, que vos trophées et vos mo-

allatura sit finem ætas; nihil est enim opere aut manu factum, quod aliquando non conficiat, et consumat vetustas : at hæc tua justitia, et lenitas animi florescet quotidie magis, ita, ut, quantum operibus suis diuturnitas detrahet, tantum afferat laudibus.

Et cæteros quidem omnes victores bellorum civilium jam antè æquitate, et misericordia viceras; hodierno verò die te ipsum vicisti. Vereor, ut hoc, quod dicam, perinde intelligi auditu possit, atque ego ipse cogitans sentio : ipsam victoriam vicisse videris, quum ea, quæ illa erat adepta, victis remisisti. Nam quum ipsius victoriæ conditione jure omnes victi occidissemus, clementiæ tuæ judicio conservati sumus. Rectè igitur unus invictus est, à quo etiam ipsius victoriæ conditio, visque devicta est.

Hoc C. Cæsaris judicium, Patres conscripti, quàm latè pateat, attendite : omnes enim, qui ad illa arma fato sumus nescio quo reipublicæ misero funestoque compulsi, etsi aliquâ culpâ tenemur erroris humani, à scelere certè liberati sumus. Nam quum M. Marcellum, deprecantibus vobis, reipublicæ Cæsar conservavit; memet mihi, et iterum reipublicæ, nullo deprecante; reliquos amplissimos viros, et sibi ipsos, et patriæ reddidit, quorum et frequentiam, et dignitatem hoc ipso in consessu videtis, non ille hostes induxit in curiam, sed judicavit, à plerisque ignoratione potiùs, et

numens venant à périr par leur antiquité, (car il n'y a point de travaux, point d'ouvrages de main d'homme, que la vétusté ne ruine et ne consume) cet acte d'équité et de clémence deviendra de jour en jour plus florissant; en sorte qu'autant la durée altérera vos ouvrages, autant elle augmentera votre gloire.

Vous avez déjà vaincu en modération et en équité tous les vainqueurs des guerres civiles; mais aujourd'hui vous vous êtes vaincu vous-même. Je crains que ce que je vais dire ne puisse pas être entendu aussi clairement que je le conçois: il me semble que vous avez vaincu la victoire même, en rendant aux vaincus ce qu'elle vous avoit acquis. Car, suivant les droits de la victoire, nous pouvions tous être mis légitimement à mort; mais par un effet salutaire de votre clémence, nous avons été conservés. Vous êtes donc à bon droit le seul invincible, puisque vous avez vaincu la victoire même avec la force et l'avantage qui l'environnent et l'accompagnent.

Considérez, Messieurs, quelle est l'étendue de la clémence de César. Nous tous qui, par je ne sais quelle destinée funeste à la république, avons été poussés à prendre les armes, quoique coupables de quelque erreur, nous avons assurément été déchargés de toute imputation de crime. Car lorsque César, sur vos prières, a rendu Marcellus à l'état, il m'a de nouveau rendu à moi-même et à la patrie, sans que personne l'en priât; il a fait la même faveur aux autres grands hommes, dont vous voyez le nombre et le mérite dans cette assemblée: ce ne sont pas des ennemis qu'il a introduits dans le sénat; mais il a jugé que la plupart étoient entrés dans la guerre civile plutôt

falso, atque inani metu, quàm cupiditate, aut crudelitate bellum esse susceptum.

Quo quidem in bello semper de pace agendum, audiendumque putavi, semperque dolui non modò pacem, sed orationem etiam civium, pacem efflagitantium, repudiari: neque enim ego illa, nec ulla umquam secutus sum arma civilia, semperque mea consilia, pacis et togæ sociá, non belli atque armorum fuerunt: hominem sum secutus privato officio, non publico; tantumque apud me grati animi fidelis memoria valuit, ut nullâ non modò cupiditate, sed ne spe quidem, prudens et sciens tamquam ad interitum ruerem voluntarium.

Quod quidem meum consilium minimè obscurum fuit: nam et in hoc ordine, integrâ re, multa de pace dixi, et in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo sensi. Ex quo jam nemo erit tam injustus rerum æstimator, qui dubitet, quæ Cæsaris voluntas de bello fuerit, quum pacis auctores conservandos statim censuerit, cæteris fuerit iratior. Atque id minùs mirum fortasse tum, quum esset incertus exitus, et anceps fortuna belli: qui verò victor pacis auctores diligit, is profectò declarat, se maluisse non dimicare, quàm vincere.

Atque hujus quidem rei M. Marcello sum testis: nostri enim sensus, ut in pace semper, sic tum etiam in bello congruebant. Quoties ego eum, et quanto cum dolore vidi, quum

par ignorance, par une fausse et vaine frayeur, que par ambition ou par esprit de vengeance.

En effet, tout le temps qu'a duré cette guerre, j'ai toujours cru qu'il falloit traiter de la paix, et en écouter les propositions; j'ai toujours gémi de voir qu'on rejetoit les propositions qu'en faisoient nos concitoyens: car, quant à moi, je n'ai jamais approuvé ni cette guerre civile ni aucune autre; au contraire, mes conseils ont toujours été pour la tranquillité, pour la paix, et jamais pour prendre les armes. J'ai suivi Pompée comme mon ami particulier, et non comme personne publique; et le souvenir de ses bienfaits a eu tant de pouvoir sur mon esprit, que sans aucune vue d'intérêt, sans même aucune espérance, voyant et connoissant le péril, je me suis dévoué moi-même à ma perte.

Mes sentimens n'ont pas été cachés: car dans ce lieu même, avant qu'on eût pris les armes, j'ai beaucoup parlé de paix; et durant la guerre, j'ai tenu le même langage, même au péril de ma vie. Personne donc ne sera plus assez injuste appréciateur des choses, pour douter des sentimens de César sur la guerre, puisqu'il s'est si-tôt déterminé à conserver ceux qui avoient été portés pour la paix, et qu'il a été plus irrité contre les autres. Ces dispositions paroissoient peut-être moins étonnantes, lorsque l'événement étoit incertain et la fortune de la guerre très-douteuse. Mais celui qui, après sa victoire, chérit encore ceux qui ont conseillé la paix, déclare hautement qu'il auroit mieux aimé ne pas combattre que vaincre.

Je suis témoin que Marcellus penchoit pour la paix; car nos sentimens étoient toujours conformes, et pendant la paix et durant la guerre. Combien de fois, et avec quelle douleur l'ai-je

insolentiam certorum hominum, tum etiam ipsius victoriæ ferocitatem extimescentem ! quò gratior tua liberalitas, C. Cæsar, nobis qui illa vidimus, debet esse : non enim jam causæ sunt inter se, sed victoriæ comparandæ.

Vidimus tuam victoriam, prœliorum exitu terminatam; gladium vaginâ vacuum in urbe non vidimus : quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira victoriæ ; ut dubitare debeat nemo, quin multos, si fieri posset, C. Cæsar ab inferis excitaret ; quoniam ex eadem acie conservat, quos potest. Alterius verò partis, nihil ampliùs dicam, quàm id quod omnes verebamur, nimis iracundam futuram fuisse victoriam.

GAUDE tuo isto tam excellenti bono ; et fruere quum fortunâ, et gloriâ, tum etiam naturâ, et moribus tuis : ex quo quidem maximus est fructus, jucunditasque sapienti. Cætera quum tua recordabere ; etsi persæpe virtuti, tamen plerumque felicitati tuæ congratulabere : de nobis, quos in republica tecum simul salvos esse voluisti, quoties cogitabis, toties de maximis tuis beneficiis, toties de incredibili liberalitate, toties de singulari sapientia tua cogitabis ; quæ non modò summa bona, sed nimirum audebo vel sola dicere : tantus est enim splendor

vu redouter et l'insolence de certaines gens, et la fierté de la victoire même. C'est pour cela, César, que votre générosité nous doit être plus sensible, à nous qui avons été témoins de ces choses; car ce ne sont plus les partis, ce sont les victoires qu'il faut comparer ensemble.

Nous avons vu votre victoire terminée par l'heureux succès des batailles, et nous n'avons point vu d'épée hors du fourreau dans Rome. Les citoyens que nous avons perdus, c'est la fureur de la guerre, et non la colère du vainqueur qui les a frappés; en sorte que personne ne doit douter que César ne redonnât la vie à plusieurs, si la chose lui étoit possible, puisqu'il conserve tous ceux qu'il peut, bien qu'ils fussent du parti qui lui étoit contraire. A l'égard de l'autre parti, je ne dirai que ce que nous craignions tous, savoir, que la victoire ne fût suivie de trop de vengeance.

RÉJOUISSEZ-VOUS donc, César, d'un bien si excellent; jouissez de votre fortune et de votre gloire : jouissez de la bonté de votre naturel et de vos mœurs : c'est le fruit le plus précieux, le plus agréable que puisse recueillir un sage. Quand vous vous souviendrez de vos autres exploits, vous ne laisserez pas d'en savoir très-souvent bon gré à votre vertu, mais encore plus à votre fortune : quant à nous, que vous avez bien voulu conserver avec vous dans la république, toutes les fois que vous y penserez, vous penserez en même temps à vos bienfaits signalés ; à votre incroyable générosité, à votre sagesse incomparable : ce sont-là non seulement de grands biens, mais, j'ose le dire, ce sont les seuls vrais biens. Car il y a tant de splen-

in lauda vera, tanta in magnitudine animi et consilii dignitas, ut hæc à virtute donata; cætera à fortuna commodata esse videantur.

Noli igitur in conservandis bonis viris defatigari, non cupiditate præsertim aut pravitate aliquâ lapsis, sed opinione officii, stultâ, fortasse, certè non improbâ, et specie quâdam reipublicæ. Non enim tua ulla culpa est, si te aliqui timuerunt; contraque summa laus, quòd plerique minimè timendum fuisse senserunt.

ILLAM tuam præclarissimam et sapientissimam vocem invitus audivi: *Satis diu vel naturæ vixi, vel gloriæ.* Satis, si ita vis, naturæ fortasse; addo etiam, si placet, gloriæ: at, quod maximum est, patriæ certè parum. Quare omitte, quæso, istam doctorum hominum in contemnenda morte prudentiam: noli nostro periculo sapiens esse. Sæpe enim venit ad aures meas, te idem istud nimis crebrò dicere, satis te tibi vixisse. Credo: sed tum id audirem, si tibi soli viveres, aut si tibi etiam soli natus esses: nunc, quum omnium salutem civium, cunctamque rempublicam res tuæ gestæ complexæ sint; tantum abes à perfectione maximorum operum, ut fundamenta, quæ cogitas, nondum

deur dans la vraie gloire, tant de dignité dans la grandeur d'ame et dans la sagesse, qu'elles seules paroissent des dons de la vertu, tandis que tout le reste n'est qu'emprunté de la fortune.

Ne vous lassez donc point de conserver les gens de bien, sur-tout ceux qui se sont laissés entraîner dans le parti de vos ennemis, non par ambition, ni par malice, mais dans la pensée de remplir leur devoir : pensée peu réfléchie sans doute, mais assurément non criminelle; ils croyoient servir la république. Ce n'est pas votre faute si quelques-uns vous ont redouté ; il vous est au contraire fort glorieux que le grand nombre ait cru qu'il n'y avoit rien à craindre de votre part.

C'est avec regret que je vous ai entendu prononcer cette parole, si belle d'ailleurs et si sage : *J'ai assez vécu et pour la nature et pour la gloire.* Vous avez peut-être, puisque vous le voulez, assez vécu pour la nature, j'ajoute encore, si cela vous plaît, assez pour la gloire; mais, ce qui nous est le plus essentiel, vous avez assurément peu vécu pour la patrie. Rejetez donc la sagesse des anciens philosophes qui ont méprisé la mort; ne soyez point sage à nos dépens. On me rapporte trop souvent qu'on vous entend dire sans cesse, que vous avez assez vécu pour vous. Je le crois; mais je l'entendrois avec moins de peine, si vous viviez pour vous seul, ou si vous n'étiez né que pour vous seul. Puisqu'à présent le salut des citoyens et de la république doit faire l'accomplissement de vos belles actions, vous êtes si éloigné de la perfection de tous ces grands ouvrages, que vous n'en avez pas encore jeté les

jeceris. Hic tu modum tuæ vitæ, non salute reipublicæ, sed æquitate animi definies ? quid, si istud ne gloriæ quidem tuæ satis est ? cujus te esse avidissimum, quamvis sis sapiens, non negabis.

Parumne igitur, inquies, gloriam magnam relinquemus ? immo verò aliis, quamvis multis, satis, tibi uni parum : quidquid enim est, quamvis amplum sit, id certè parum est tum, quum est aliquid amplius. Quòd si rerum tuarum immortalium, C. Cæsar, hic exitus futurus fuit, ut, devictis adversariis, rempublicam in eo statu relinqueres, in quo nunc est ; vide, quæso, ne tua divina virtus admirationis plus sit habitura, quàm gloriæ : si quidem gloria est illustris, ac pervagata multorum, et magnorum, vel in suos, vel in patriam, vel in omne genus hominum, fama meritorum.

Hæc igitur tibi reliqua pars est, hic restat actus, in hoc elaborandum est, ut rempublicam constituas, eâque tu in primis cum summa tranquillitate et otio perfruare : tum te, si voles, quum et patriæ, quod debes solveris, et naturam ipsam expleveris satietate vivendi, satis diu vixisse dicito. Quid est enim omnino hoc ipsum diu, in quo est aliquid extremum, quod quum venerit, omnis voluptas præterita pro nihilo est, quia postea nulla futura sit ? quamquam iste

fondemens. Quoi ? vous fixerez les bornes de votre vie en consultant plutôt la modération de vos désirs, que les besoins de la république ? Que direz-vous, si je vous prouve que [illegible] ce que vous avez fait, n'est pas assez pour votre gloire, pour laquelle vous ne sauriez nier que vous n'ayiez une passion extrême, quelque sage et modéré que vous soyez ?

Mais, me direz-vous, ne laisserai-je pas une assez grande gloire ? Oui, elle l'est assez pour plusieurs autres ; mais pour vous, quoique seul, c'est peu de chose. Tout ce qui existe, quelque grand qu'il soit, est assurément petit, dès qu'il y a quelque chose de plus grand. Si vos actions immortelles, César, doivent se terminer, après avoir défait vos ennemis, à laisser la république dans l'état où elle est aujourd'hui, prenez garde, je vous prie, que votre divine valeur ne vous attire plus d'admiration que de gloire ; en effet, la gloire est une réputation célèbre et étendue des nombreuses et grandes actions qu'on a faites ou pour les siens, ou pour sa patrie, ou pour tout le genre humain.

C'est donc ce qui vous reste à faire, ce doit être là votre chef-d'œuvre : il faut que vous travailliez à bien rétablir la république, jusqu'à ce que le bon ordre que vous aurez mis, vous fasse jouir d'un parfait repos : alors, si vous voulez, lorsque vous vous serez acquitté de ce que vous devez à la patrie, et que vous aurez rempli le cours de la nature par une extrême vieillesse, dites que vous avez assez vécu. Car quel est-ce temps qu'on peut dire long, s'il a une extrémité à laquelle on n'est pas plutôt arrivé, que tous les plaisirs passés ne sont plus rien, parce qu'après il n'y en aura plus. Ce n'est pas que votre esprit se soit jamais contenté du

tuus animus numquam his angustiis, quas natura nobis ad vivendum dedit, contentus fuit, sempiternoque immortalitatis amore flagravit.

PERFUNCTA respublica est hoc misero, fatalique bello : vicit is, qui non fortunâ inflammaret odium suum, sed bonitate leniret ; nec qui omnes, quibus iratus esset, eosdem etiam exilio, aut morte dignos judicaret. Arma ab aliis posita, ab aliis erepta sunt. Ingratus est, injustusque civis, qui, armorum periculo liberatus, animum tamen retinet armatum ; ut etiam ille sit melior, qui in acie cecidit, qui in causa animam profudit : quæ enim pertinacia quibusdam, eadem aliis constantia videri potest.

Sed jam omnis fracta dissensio est armis, et extincta æquitate victoris : restat, ut omnes unum velint, qui modò habent aliquid non solùm sapientiæ, sed etiam sanitatis. Nisi te, C. Cæsar, salvo, et in ista sententia, quâ quum antea, tum hodie vel maximè usus es, manente, salvi esse non possumus. Quare omnes te, qui hæc salva esse volumus, et hortamur, et obsecramus, ut vitæ, ut saluti tuæ consulas ; omnesque tibi, ut pro aliis etiam loquar, quod de me ipse sentio, quoniam subesse aliquid putas, quod cavendum sit, non modò excubias,

court

court espace dans lequel la nature a borné notre vie, il a au contraire toujours brûlé du désir de l'immortalité.

La république est délivrée de cette malheureuse et funeste guerre : le vainqueur n'a pas laissé enflammer sa haine par la bonne fortune ; mais il la tempère par sa bonté ; et ceux qui ont encouru son indignation, il ne les a condamnés ni à l'exil, ni à la mort. Les uns ont d'eux-mêmes quitté les armes ; les autres ont été désarmés. On est ingrat et injuste citoyen, quand, délivré des dangers de la guerre, on est encore armé dans le cœur : de sorte que l'on doit plus estimer celui qui est mort en combattant, et qui a donné sa vie pour le parti qu'il soutenoit ; car ce que quelques-uns traitent d'opiniâtreté, peut paroître aux autres un effet de la constance.

Mais toutes les disputes ont cessé par l'effort des armes, et l'équité du vainqueur les a éteintes : il ne reste plus que d'avoir tous la même volonté, si nous avons, je ne dis pas quelque sagesse, mais tant soit peu même de bon sens. Ce n'est, César, que par votre sûreté et par votre persévérance dans les sentimens où vous avez été, et où vous êtes encore aujourd'hui, que nous pouvons être conservés. Ainsi, nous tous qui désirons la sûreté de l'état, nous vous exhortons et vous conjurons de prendre soin de votre vie, de votre sûreté ; et en vous déclarant les sentimens des autres par les miens, puisque vous croyez avoir quelque sujet de défiance, nous vous promettons tous, non seulement de vous servir de gardes et de senti-

et custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus, et corporum pollicemur.

Sed, unde est orsa, in eodem terminetur oratio. Maximas tibi omnes gratias agimus, C. Cæsar, majores etiam habemus : nam omnes idem sentiunt; quod ex omnium precibus et lacrymis sentire potuisti. Sed quia non est stantibus omnibus necesse dicere; à me certè dici volunt; cui necesse est quodammodo, et quòd volunt, et quòd, M. Marcello, à te huic ordini, populoque Romano, et reipublicæ reddito, præcipuè id à me fieri debere intelligo : nam lætari omnes, non ut de unius solùm, sed ut de communi omnium salute, sentio.

EX PANEGYRICO A PLINIO JUNIORE, TRAJANO DICTO.

NON consuli modò, sed omnibus civibus enitendum reor, ne quid de principe nostro ita dicant, ut idem illud de alio dici potuisse videatur. Quare abeant, ac recedant voces illæ quas metus exprimebat : nihil quale ante dica-

tinelles, mais aussi d'opposer à vos ennemis nos corps et toutes nos forces.

Mais pour terminer ce discours comme je l'ai commencé ; nous vous rendons tous, César, de grandes actions de grâces ; nous en ressentons encore de plus vives : car tous ces Messieurs ont les mêmes sentimens que moi, comme vous l'avez pu connoître par leurs prières et par leurs larmes. Mais parce qu'il n'est pas nécessaire que toute l'assemblée parle, elle veut bien me commettre pour cela ; mon devoir m'y oblige en quelque façon, parce qu'elle me l'ordonne ; je sais d'ailleurs que c'est plus à moi qu'à personne de faire les remercîmens à César d'avoir rendu Marcellus au sénat, au peuple Romain et à la république. Car je vois que tout le monde s'en réjouit, non pas comme de la conservation d'un seul particulier, mais comme du salut même de tous les citoyens en général.

MORCEAUX CHOISIS

DU PANÉGYRIQUE DE TRAJAN,

PRONONCÉ PAR PLINE LE JEUNE.

Trad. de Sacy.

Je crois, Messieurs, que lorsqu'il s'agit de parler de notre prince, la première attention, non seulement d'un consul, mais de tous les bons citoyens, doit être de n'en rien dire qui puisse avoir été dit d'un autre. Bannissons ces expressions que la crainte nous arrachoit : ne

mus; nihil enim quale antè patimur : nec eadem de principe palàm quæ priùs prædicemus : neque enim eadem secretò loquimur quæ priùs. Discernatur orationibus nostris diversitas temporum, et ex ipso genere gratiarum agendarum intelligatur, cui, quando sint actæ. Nusquam ut deo, nusquam ut numini blandiamur. Non enim de tyranno, sed de cive : non de domino, sed de parente loquimur. Unum ille se ex nobis, et hòc magis excellit, atque eminet, quòd unum ex nobis putat : nec minùs hominem se quàm hominibus præesse meminit. Intelligamus ergo bona nostra, dignosque nos illius usu probemus; atque identidem cogitemus, quàm sit indignum, si majus principibus præstemus obsequium, qui servitute civium, quàm qui libertate lætantur. Et populus quidem Romanus dilectum principum servat; quantoque paulò antè concentu formosum alium, hunc fortissimum personat; quibusque aliquando clamoribus gestum alterius et vocem, hujus pietatem, abstinentiam, mansuetudinem laudat. Quid nos ipsi, divinitatem principis nos-

(1) Il désigne l'empereur Domitien, qui se vantoit d'être beau.

parlons plus le langage de la servitude, nous n'en ressentons plus les malheurs. Que nos discours publics sur le prince changent, puisque nos entretiens secrets ont changé. Que la différence des temps se manifeste par la différence de notre style; que l'on reconnoisse par nos actions de grâces mêmes, à qui, et sous quel règne elles ont été rendues, et qu'elles n'ont point eu pour objet un de ces princes que l'adulation érigeoit en divinité. Car, enfin, ce discours ne s'adresse ni à un tyran, ni à un maître, mais à un citoyen et à un père. L'empereur nous traite comme ses égaux; et d'autant plus au-dessus de nous, qu'il veut bien s'égaler à nous: il n'oublie jamais qu'il est homme, et qu'il commande à des hommes. Sentons aussi tout notre bonheur, jouissons-en d'une manière qui montre que nous en sommes dignes; et ne cessons point de nous dire, qu'il seroit honteux de rendre plus d'obéissance aux princes qui nous tiennent dans l'esclavage, qu'à ceux qui se plaisent à nous faire jouir de la liberté. Il paroît assez que le peuple Romain sait mettre de la différence entre les princes qui le gouvernent. Les applaudissemens qu'il prodiguoit autrefois à la beauté d'un efféminé (1), il les donne aujourd'hui à la valeur d'un héros; et ses acclamations si souvent profanées à vanter le geste ou la voix d'un tyran (2), sont aujourd'hui consacrées à célébrer la religion, la frugalité et la clémence d'un empereur. Nous-mêmes, selon que l'amour ou la joie nous transporte, n'élevons-nous pas jusqu'au ciel, et d'une commune voix, tantôt son air majestueux, tantôt sa douceur, et tantôt sa modération et sa tempérance? Qu'y a-t-il d'ailleurs

(2) Il parle de Néron qui se piquoit d'être excellent comédien.

tri; an humanitatem, temperantiam, facilitatem, ut amor et gaudium tulit, celebrare universi solemus? Jam, quid tam civile, tam senatorium, quàm illud additum à nobis Optimi cognomen, quod peculiare hujus et proprium arrogantia priorum principum fecit: enimvero quàm commune, quàm ex æquo, quòd felices nos felicem illum prædicamus, alternisque votis, hæc faciat, hæc audiat; quasi non dicturi, nisi fecerit, comprecamur? Ad quas ille voces lacrymis etiam ac multo pudore suffunditur; agnoscit enim, sentitque, sibi, non principi dici.

SÆPE ego mecum, P. C. tacitus agitavi qualem quantumque esse oporteret cujus ditione, nutuque maria, terræ, pax, bella regerentur; quum interea fingenti formantique mihi principem, quem æquata diis immortalibus potestas deceret, nunquam voto saltem concipere succurrit similem huic, quem videmus. Enituit aliquis in bello, sed obsolevit in pace; alium toga sed non et arma honestârunt; reverentiam ille terrore, alius amorem humanitate captavit; ille quæsitam domi gloriam in publico, hic in publico partam, domi perdidit: postremò adhuc nemo

qui convienne mieux à un citoyen et à un sénateur, que ce surnom de *Très-Bon* que nous lui avons donné, et que l'orgueil de ses prédécesseurs lui a rendu particulier et propre? Pourroit-on aussi se récrier plus unanimement que nous le faisons sur son bonheur et sur le nôtre? Et quand nous souhaitons tour-à-tour qu'il puisse, pendant une longue suite d'années, pratiquer les mêmes vertus, jouir de la même gloire, n'est-ce pas dire que s'il ne faisoit pas notre félicité, nous ne formerions pas tant de vœux pour la sienne? La rougeur qui lui monte au visage, et les larmes qui lui échappent au milieu de ces acclamations, rendent un témoignage bien naïf, qu'il reconnoît et qu'il sent, que c'est à Trajan et non à l'empereur qu'elles s'adressent.

Je me suis souvent appliqué, Messieurs, à me former l'idée d'un prince chargé de l'empire du monde, également propre à commander sur la terre et sur la mer, dans la paix et dans la guerre; et j'avoue qu'en l'imaginant au gré de mes désirs, tel qu'il pût soutenir dignement une puissance comparable à celle des dieux, il ne m'est jamais arrivé d'en souhaiter un qui ressemblât à notre empereur. L'un s'est illustré dans la guerre: mais il s'est avili dans la paix. L'autre s'est acquis dans Rome une gloire qu'il a perdue dans les armées. Celui-là s'est attiré le respect par la crainte; celui-ci, l'amour par la douceur. Tel a su se concilier dans l'intérieur de sa maison une estime, qu'il n'a pu conserver en public; tel autre s'est acquis une réputation en public, qu'il a mal soutenue dans sa maison. Enfin, jusqu'à ce jour nous n'en avions point

extitit, cujus virtutes nullo vitiorum confinio læderentur. At principi nostro quanta concordia, quantusque concentus omnium laudum, omnisque gloriæ contigit; ut nihil severitati ejus hilaritate, nihil gravitati simplicitate, nihil majestati humanitate detrahatur? Jam firmitas, jam proceritas corporis, jam honor capitis, et dignitas oris, ad hoc ætatis indeflexa maturitas, nec sine quodam munere deûm, festinatis senectutis insignibus ad augendam majestatem ornata cæsaries; nonne longè latèque principem ostentant?

Talem esse oportuit quem non bella civilia, nec armis oppressa respublica, sed pax et adoptio, et tandem exorata terris numina dedissent. An fas erat nihil differre inter imperatorem, quem homines, et quem dii fecissent? quorum quidèm in te, Cæsar, judicium et favor, tunc statim quum ad exercitum proficiscereris, et quidem inusitato indicio enituit; nam cæteros principes aut largus cruor hostiarum, aut sinister volatus avium consulentibus nunciavit: tibi ascendenti de more Capitolium, quamquam non id agentium civium clamor, ut jam principi, occurrit; siquidem omnis turba, quæ limen insederat, ad ingressum tuum, foribus reclusis, illa quidem, ut tunc arbitrabatur, deum; cæterùm ut docuit eventus, te consalutavit im-

(1) Il y avoit dans le temple une statue consacrée à Jupiter Empereur. C'est ce Jupiter que le peuple enten-

vu dont les vertus n'eussent reçu nulle atteinte, et n'eussent approché de quelque vice. Mais quelle alliance de toutes les rares qualités, quel accord de tous les genres de gloire n'admirons-nous point dans notre prince ? Sa gaieté prend-elle rien sur l'austérité de ses mœurs ? son affabilité sur la majesté de son air ? Sa taille, sa démarche, ses traits, cette fleur de santé qui brille encore dans un âge mûr, ses cheveux que les dieux semblent n'avoir fait blanchir avant le temps, que pour le rendre plus respectable; tout cela n'annonce-t-il pas un souverain à tout l'univers.

Tel devoit être un prince qui ne s'est point élevé sur les ruines de la république, par les malheurs de la guerre civile et par la fureur des armes : mais que la paix, l'adoption, et les dieux enfin devenus propices, nous destinoient. Et n'est-il pas juste aussi qu'il y ait de la différence entre le prince que les hommes choisissent, et celui que les dieux leur donnent ? Pouvoient-ils se déclarer en votre faveur d'une manière plus éclatante qu'ils le firent, lorsque vous étiez sur le point de partir pour aller commander l'armée ? Les autres empereurs avoient appris leur destinée, ou par les entrailles d'un grand nombre de victimes, ou par le vol heureux des oiseaux. Pour vous, dans le temps que, selon la coutume, vous montiez au Capitole, les acclamations des citoyens qui, sans le savoir, concouroient aux desseins des dieux, vous présagèrent l'empire. Le peuple en foule vous attendoit à la porte du Temple. Elle s'ouvrit; et à peine étiez-vous entré, que les Romains, croyant saluer Jupiter, vous proclamèrent empereur (1), comme depuis l'évènement l'a bien

doit saluer; et c'est dans cette équivoque qu'est le présage.

peratorem. Nec aliter à cunctis omen acceptum est, nam ipse intelligere nolebas; recusabas enim imperare, recusabas quod bene erat imperaturo. Igitur cogendus fuisti; cogi porro non poteras, nisi periculo patriæ et mutatione reipub. Obstinatum enim tibi non suscipere imperium, nisi servandum fuisset. Quare ego illum ipsum furorem, motumque castrensem reor extitisse, quia magnâ vi, magnoque terrore modestia tua vincenda erat; ac sicut maris, cœlique temperiem, turbines tempestatesque commendant, ita ad augendam pacis tuæ gratiam, illum tumultum præcessisse crediderim. Habet has vices conditio mortalium, ut adversa ex secundis, ex adversis secunda nascantur. Occultat utrorumque semina deus, et plerumque bonorum malorumque causæ sub diversa specie latent.

CONFUGIT in sinum tuum concussa respub. ruensque imperium super imperatorem, imperatoris tibi voce delatum est. Imploratus adoptione, et accitus es, ut olim duces magni à peregrinis externisque bellis ad opem Patriæ ferendam revocari solebant, ita filius ac parens uno eodemque momento rem maximam invicem præstitistis, ille tibi impe-

fait connoître. Ce présage fut accepté de tout le monde ; vous seul ne voulûtes pas l'entendre : vous refusiez l'empire dont vous étiez d'autant plus digne, que vous le refusiez. Il falloit donc que vous fussiez contraint ; et vous ne pouviez l'être que par le péril de la patrie, et par la crainte de voir la république renversée. Vous aviez résolu de ne vous point charger de l'empire, tant qu'il y auroit quelqu'autre moyen de le sauver. Ainsi, je ne doute pas que les dieux n'aient permis cette sédition qui s'est élevée depuis peu dans le camp, que parce qu'on ne pouvoit, sans un grand effort, sans vous faire tout craindre, triompher de votre modestie. Mais comme jamais la mer ne paroît plus belle qu'après la tempête, ni le ciel plus serein qu'après l'orage ; on diroit aussi que ces troubles qui ont précédé votre avènement à l'empire, n'ont fait qu'en augmenter l'éclat. Telles sont les vicissitudes des choses humaines. Le bonheur prend sa naissance dans l'infortune, et l'infortune à son tour naît du bonheur. Dieu nous cache la source des biens et des maux, et leurs principes ont souvent des apparences bien différentes de ce qu'ils sont.

La république prête à tomber s'est appuyée sur vous. L'empereur, accablé du poids de l'empire, vous a conjuré de le soutenir ; vous avez été par votre adoption rappelé de votre gouvernement ; comme autrefois, dans les besoins pressans de la république, on appeloit à son secours les plus fameux capitaines engagés dans des guerres éloignées et étrangères ; c'est ainsi que votre auguste père et vous, vous avez fait en même temps une action immortelle : lui,

rium dedit, tu illi reddidisti. Solus ergo adhuc, qui pro munere tanto paria accipiendo fecisti, imò ultrà dantem obligâsti: communicato enim imperio sollicitior tu, ille securior factus est.

O novum atque inauditum ad principatum iter! non te propria cupiditas, proprius metus, sed aliena utilitas, alienus timor principem fecit; videaris licet, quod est amplissimum consequutus inter homines, felicius tamen erat illud quod reliquisti, sub bono principe privatus esse desiisti: assumptus es in laborum curarumque consortium; nec te læta et prospera stationis istius, sed aspera et dura ad capessendam eam compulerunt: suscepisti imperium postquam alium suscepti pœnitebat. Nulla adoptati, cum eo qui adoptabat, cognatio, nulla necessitudo, nisi quòd uterque optimus erat, dignusque, alter eligi, alter eligere.

AUGEBAT auctoritatem jubentis, in summum discrimen auctoritas ejus adducta utque magis parendum imperanti putares efficiebatur eo, quòd ab aliis minùs parebatur. Ad hoc audiebas senatûs populique consensum: non unius Nervæ judicium illud, illa electio fuit, nam qui ubique sunt homines, hoc idem votis expe-

en vous donnant l'empire ; vous, en le lui rendant. Seul donc dans ce jour vous avez la gloire de vous être, en recevant un tel bienfait, acquitté de la reconnoissance qu'il impose. Que dis-je ! d'avoir été au-delà de votre bienfaiteur. En vous élevant à l'empire, il ne vous chargea que de soins; en y montant, vous lui assurâtes du repos.

O route nouvelle, route vraiment inconnue pour parvenir à l'empire ! ce n'est ni votre ambition, ni votre crainte ; c'est l'intérêt, c'est la sûreté du prince même qui vous font empereur. Mais quoique vous paroissiez arrivé au comble des grandeurs, vous avez quitté beaucoup plus que vous n'avez trouvé. Vous avez cessé de jouir des douceurs de la vie privée sous un bon prince. Vous avez été associé à des travaux et à des inquiétudes : car ce ne sont ni les charmes, ni l'éclat de cette dignité suprême qui vous l'ont fait accepter. On ne vous y a élevé que pour vous en imposer toutes les charges; et vous n'avez consenti à être empereur, que lorsqu'un autre se repentoit de l'être. L'alliance et l'amitié n'ont eu nulle part à votre adoption. Rien ne vous lioit l'un à l'autre que vos vertus. L'un en avoit assez pour faire un tel choix, l'autre pour le soutenir.

Plus l'autorité de Nerva étoit chancelante, plus vous jugiez qu'il en devoit avoir sur vous; et ce que les autres lui refusoient de soumission, ne vous paroissoit qu'un nouvel engagement de redoubler la vôtre. Vous étiez informé d'ailleurs que le sénat et le peuple vous souhaitoient avec une égale ardeur; que votre élection n'étoit point l'ouvrage de l'empereur seul; et que les vœux

tebant; ille tantùm jure principis occupavit, primusque fecit quod omnes facturi erant : nec hercule tantopere cunctis factum placeret, nisi placuisset antequam fieret. At quo temperamento, Dii boni, potestatem tuam fortunamque moderatus es? Imperator tu titulis, et imaginibus, et signis; cæterùm modestiâ, labore, vigilantiâ, dux, et legatus, et miles : quum jam tua vexilla, tuas aquilas magno gradu anteires, neque aliquid tibi ex illa adoptione, quàm filii pietatem, filii obsequium assereres, longamque huic nomini ætatem, longam gloriam precarere : jam te providentia deorum primum in locum provexerat, tu adhuc in secundo resistere, atque etiam senescere optabas, privatus tibi videbaris, quandiu imperator et alius esset. Audita sunt vota tua, sed in quantum optimo illi et sanctissimo seni utile fuit, quem dii cœlo vindicaverunt, ne quid, post illud divinum et immortale factum, mortale faceret. Deberi quippe maximo operi hanc venerationem, ut novissimum esset, autoremque ejus statim consecrandum, ut quandoque inter posteros quæreretur, an illud jam deus fecisset.

---

communs de tout le monde vous appeloient à l'empire. S'il vous nomma le premier, ce ne fut que par un privilége dû au prince; mais il ne fit que ce que nous aurions tous fait, si nous en avions eu le pouvoir. Et, sans doute, on n'eût pas tant applaudi à votre adoption, si on ne l'eût pas unanimement désirée. Mais j'en atteste les dieux, avec quelle modération n'avez-vous point usé de votre fortune et de votre puissance! Si on consultoit les statues, les inscriptions publiques, nos étendards, vous étiez empereur: si l'on regardoit votre modestie, vos travaux, votre vigilance, vous ne paroissiez qu'un général, un lieutenant, un soldat. On vous voyoit comme auparavant marcher à pied à la tête de vos enseignes; et votre adoption n'éclatoit que par votre zèle, par votre respect vraiment filial pour l'empereur, et par les vœux que vous ne cessiez de former, pour jouir long-temps de la gloire de lui obéir et de lui plaire. Quoique les dieux vous eussent élevé à la première place, vous souhaitiez de demeurer, et même de vieillir dans la seconde; et vous ne vouliez vous regarder que comme un homme privé, tant qu'un autre seroit empereur avec vous. Vos vœux n'ont été exaucés qu'autant qu'ils s'accordoient avec la gloire d'un si bon et si vertueux prince. Il a été rappelé au ciel, de peur qu'après avoir consacré son nom par une action toute divine, il ne se vît exposé à le profaner par des actions purement humaines. Une action si mémorable méritoit bien en effet d'être la dernière de sa vie. On ne pouvoit trop tôt placer entre les immortels celui qui l'avoit faite, et mettre ainsi les siècles à venir en état de douter s'il n'étoit point déjà dieu quand il la fit.

QUEM tu lacrymis primùm, ita ut filium decuit, mox templis honestasti, non imitatus illos qui hoc idem, sed aliâ mente fecerunt. Dicavit cœlo Tiberius Augustum, sed ut majestatis numen induceret: Claudium Nero, sed ut irrideret; Vespasianum Titus, Domitianus Titum: sed ille, ut dei filius, hic, ut frater videretur; tu sideribus patrem intulisti, non ad metum civium, non in contumeliam numinum, non in honorem tuum, sed quia deum credis. Minus est hoc quum fit ab his qui et sese deos putant: sed licet illum aris, pulvinaribus, flamine colas, non alio magis tamen deum et facis et probas quàm quòd ipse talis est in principe enim qui electo successore fato concessit, una eademque certissima divinitatis fides est, bonus successor. Num ergo tibi ex immortalitate patris aliquid arrogantiæ accessit? num hos proximos divinitate parentum desides ac superbos, potiùs quàm illos veteres et

VOTRE tendresse lui donna les larmes qu'un fils doit à la mémoire de son père; et votre piété lui éleva des temples : mais dans des vues bien différentes de celles qu'avoient eues quelques-uns de vos prédécesseurs, qui rendirent le même honneur à celui à qui ils avoient succédé. Si Tibère dressa des autels à Auguste, ce ne fut que pour avoir prétexte d'accuser d'impiété ceux qui attaqueroient la mémoire de ce prince. Si Néron plaça Claudius au ciel, ce fut plutôt pour se moquer des immortels que pour l'honorer. Enfin, si Titus déifia Vespasien, et Domitien Titus, ils ne vouloient que se faire regarder l'un comme fils, l'autre comme frère d'un dieu. Pour vous, quand vous mettez Nerva au rang des immortels, ce n'est ni pour imprimer de la crainte aux citoyens, ni pour faire injure aux dieux, ni pour vous faire honneur à vous-même; mais c'est parce que vous êtes persuadé que les dieux ont rendu cette justice à ses vertus. Il faut l'avouer, un tel culte perd beaucoup de son prix, quand on le reçoit de ceux qui croient le partager. Mais quelque soin que vous ayez pris de dresser des autels à Nerva, de lui assigner des prêtres, et de placer le lit sacré dans son temple (1), rien n'établit mieux sa divinité que votre vie. Car, dans un prince qui meurt après avoir choisi son successeur, la preuve la plus constante de divinité, c'est que ce successeur soit digne de l'être. Vous est-il, depuis qu'il a été mis au nombre des immortels, échappé le moindre trait de vanité? Vous a-t-on vu imiter ces derniers princes, qui ne se faisoient, de la divinité de leurs pères, qu'un titre d'orgueil et de mollesse? ou plutôt n'avez-

(1) Les Romains avoient dans chaque temple un lit consacré au dieu que l'on adoroit.

antiquos æmularis, qui hoc ipsum imperium peperêre, quod modò hostes invaserant, contempserantque, cujus pulsi fugatique, non aliud majus habebatur indicium, quàm quòd triumpharetur. Ergo sustulerant animos, et jugum excusserant; nec jam nobiscum de sua libertate, sed de nostra servitute, certabant; ac ne inducias quidem, nisi æquis conditionibus inibant, legesque ut acciperent, dabant. At nunc rediit omnibus terror et metus, et votum imperata faciendi: vident enim Romanum ducem unum ex illis veteribus et priscis, quibus imperatorium nomen addebant contecti cædibus campi, et infecta victoriis maria. Accipimus obsides ergo, non emimus; nec ingentibus damnis immensisque muneribus paciscimur, ut vicerimus; rogant, supplicant, largimur, negamus, utrumque ex imperii majestate. Agunt gratias qui impetraverunt, non audent queri quibus negatum est. An audeant qui sciunt te assedisse ferocissimis populis, eo ipso tempore quod amicissimum illis, difficillimum nobis; quum Danubius ripas gelu jungit, duratusque glacie ingentia tergo bella transportat, quum feræ gentes non telis magis, quàm suo sidere armantur; sed ubi

vous pas continué de marcher avec ardeur sur les traces de ces anciens et fameux capitaines qui ont fondé cet empire? Nos ennemis qui en désoloient la frontière, commençoient à le mépriser; et nous n'étions jamais plus assurés qu'ils n'avoient point été défaits, que quand on triomphoit d'eux. Enflés de leurs succès, ils avoient secoué le joug; ce n'étoit plus pour les tenir dans l'obéissance, mais pour défendre notre liberté, que nous combattions. Nous ne pouvions plus même conclure de trèves à des conditions égales; et il falloit recevoir d'eux la loi, si nous voulions les contenir.

Mais aujourd'hui, avec la crainte et l'épouvante, l'esprit de soumission leur est revenu. Ils s'aperçoivent bien qu'ils ont maintenant en tête un général semblable à ceux de ces siècles héroïques, où l'on ne pouvoit acquérir le nom d'empereur qu'après avoir couvert la terre d'ennemis taillés en pièces, et la mer du débris de leurs vaisseaux. Nous avons donc des ôtages que nous n'achetons point; et nous ne faisons plus de ces traités, qui, par des pertes réelles et par des tributs honteux, nous donnoient droit de faire parade de victoires imaginaires. On nous supplie, on nous conjure; nous accordons, nous refusons, selon que la majesté de l'empire le demande: nos grâces attirent des remercîmens, et nos refus n'excitent point de murmures. Et comment auroient-ils l'audace de murmurer, eux qui savent que dans le temps le plus favorable aux barbares, et le plus contraire aux Romains; lorsque le Danube glacé expose à leurs incursions nos provinces, et que ces peuples féroces sont encore mieux défendus par leur climat que par leurs armes, vous avez fondu sur eux? Aux premières nou-

in proximo tu, non secùs ac si mutatæ temporum vices essent, illi quidem latibulis suis clausi tenebantur, nostra agmina percursare ripas, et alienâ occasione si permitteres uti, ultròque hyemem suam barbaris inferre gaudebant.

Hæc tibi apud hostes veneratio : quid apud milites ? quam admirationem quemadmodum comparâsti, quum tecum inediam, tecum ferrent sitim ? quum in illa meditatione campestri militaribus turmis imperatorium pulverem sudoremque misceres; nihil à cæteris, nisi robore ac præstantiâ, differens; quum libero Marte, nunc cominùs tela vibrares, nunc vibrata susciperes ; alacer virtute militum, et lætus, quoties aut cassidi tuæ aut clypeo gravior ictus incideret ; laudabas quippe ferientes, hortabarisque ut auderent, et audebant. Jam, quum spectator moderatorque ineuntium certamina virorum, arma componeres, tela tentares ; ac si quid durius accipienti videretur, ipse vibrares. Quid quum solatium fessis, ægris opem ferres ? Non tibi moris, tua inire tentoria, nisi commilitonum antè lustrâsses ; nec requiem corpori, nisi post omnes, dare. Hac mihi admiratione dignus imperator non videretur, si inter Fabricios et Scipiones et Camillos talis

velles de votre approche, comme si la saison eût tout-à-coup changé, ne les vit-on pas s'enterrer dans leurs antres, pendant que leurs rives étoient ravagées par nos légions, prêtes, si vous l'aviez voulu permettre, à pénétrer plus avant, et à leur rendre l'hiver aussi funeste qu'ils avoient coutume de le rendre à nos troupes.

Dans ce temps glorieux où vous imprimiez tant de terreur à nos ennemis; quelle admiration! quel amour n'inspiriez-vous pas à vos soldats? Ils vous voyoient partager la faim et la soif avec eux; et dans les exercices militaires, ils vous trouvoient toujours plus couvert qu'eux de poussière et de sueur. Falloit-il dans ces jeux guerriers lancer un javelot, ou en soutenir l'impétuosité? vous ne vous distinguiez d'eux, que par la force et par l'adresse. Touché de leur courage, charmé toutes les fois que le coup le mieux assené tomboit sur votre casque ou sur votre bouclier, vous combliez d'éloges celui qui l'avoit porté; vous les excitiez à ne rien craindre et à faire encore mieux: et que ne tentoient-ils point, sous les yeux d'un général qui prenoit la peine de les former lui-même? Avez-vous jamais laissé à un autre le soin d'examiner leurs armes, d'éprouver leurs traits? Et s'il s'en trouvoit quelqu'un qui parût trop pesant au soldat, ne le lanciez-vous pas vous-même pour en faire l'essai? Qui apporta jamais plus d'attention à consoler le malheureux, à secourir les malades? Et qui jamais plus religieusement que vous observa la coutume de ne se retirer dans son quartier, qu'après avoir visité tous les autres, et de ne prendre du repos, qu'après l'avoir assuré à toute l'armée? Qu'il se trouvât un tel général au milieu des Fabrices, des Scipions

esset, tunc enim illum imitationis ardor, semperque melior aliquis accenderet : postquam verò studium armorum à manibus ad oculos, ad voluptatem à labore translatum est ; postquam exercitationibus nostris non veteranorum aliquis, cui decus corona muralis aut civica, sed Græculus magister assistit ; quàm magnum est unum ex omnibus patrio more, patriâ virtute lætari ; et sine æmulo, ac sine exemplo, secum certare, secum contendere : ac sicut imperat solus, solum ita esse qui debeat imperare.

---

et des Camilles, je m'en étonnerois moins. Les grands exemples alors réveilleroient son ardeur; et quelque autre plus vertueux que lui ne cesseroit point d'allumer dans son ame une noble émulation. Mais aujourd'hui que nous n'aimons plus les combats que dans les spectacles; que les charmes de la volupté nous rendent les travaux de la guerre insupportables; et qu'enfin nous ne sommes plus instruits à manier les armes, par des vétérans que des récompenses accordées à leur courage ont illustrés, mais par quelque misérable maître d'escrime, venu de Grèce; qu'il est glorieux d'avoir seul conservé les mœurs et les vertus de nos pères, de n'avoir d'autre modèle à se proposer, d'autre rival à combattre que soi-même; et quand seul on occupe la première place, d'avoir seul tout ce qui la mérite!

PARS QUARTA.

EXCERPTA POETICA.

EX OVIDIO.

Futuram urbis Romanæ amplitudinem Pythagoras canit.

NUNC quoque Dardanium fama est consurgere Romam,
Appenninigenæ quæ proxima Tybridis undis,
Mole sub ingenti rerum fundamina ponit.
Hæc igitur formam crescendo mutat, et olim
Immensi caput orbis erit : sic dicere vates
Faticinasque ferunt sortes. Quantùmque recordor,
Dixerat Æneæ, cùm res Trojana labaret,
Priamidis Helenus, flenti dubioque salutis :
Nate dea, si nota satis præsagia nostræ
Mentis habes : non tota cadet, te sospite Troja.
Flamma tibi ferrumque dabunt iter : ibis, et unà
Pergama rapta feres, donec Trojæque tibique
Externum patrio contingat amicius arvum.
Urbem etiam cerno Phrygios debere nepotes,
Quanta nec est, nec erit, nec visa prioribus annis.
Hanc alii proceres per secula longa potentem,
Sed dominam rerum de sanguine natus Iuli
Efficit; quo cum tellus erit usa, fruentur
Æthereæ sedes, cœlumque erit exitus illi.

QUATRIÈME

QUATRIÈME PARTIE.

EXTRAITS POÉTIQUES.

MORCEAUX CHOISIS D'OVIDE.

Trad. de Debarrett.

Pythagore prédit la grandeur future de Rome.

La renommée publie déjà que Rome, bâtie par les enfans de Dardanus, s'élève et s'accroît sur les bords du Tibre et qu'elle jette les fondemens de sa puissance. Elle change par son accroissement, elle sera un jour la capitale de l'univers : tel est l'oracle des devins et des dieux. Si je ne me trompe, lorsque Troie approchoit du moment de sa ruine, Hélénus, fils de Priam, fit cette prédiction à Énée qui pleuroit la chute prochaine de sa patrie, et étoit dans l'incertitude de son propre salut : Fils de Vénus, si vous connoissez la science que j'ai de l'avenir, écoutez : Troie ne périra pas toute entière, vous en sauverez les débris : le fer et la flamme vous respecteront, et vous ouvriront un passage : emportant avec vous les restes de Pergame, vous irez dans une terre nouvelle, plus heureuse pour vous et pour les Troyens. Je lis dans l'avenir que vos descendans donneront à l'univers qui l'attend, une ville qui surpassera toutes celles qui ont été, qui sont encore, et qui seront dans la suite des temps. D'autres héros la rendront puissante pendant plusieurs siècles ; mais un descendant d'Iule en fera la maîtresse des nations. Après que la terre aura joui de ce grand homme, l'olympe le possédera, et le ciel sera le terme de sa vie mortelle. Voilà, je m'en souviens,

Hæc Helenum cecinisse penatigero Æneæ
Mente memor refero cognataque mœnia lætor
Crescere, et utiliter Phrygibus vicisse Pelasgos.
Ne tamen oblitis ad metam tendere, longè
Exspatiemur equis; cœlum, et quodcumque sub illo est,
Immutat formas, tellusque, et quidquid in illa est.
Nos quoque pars mundi (quoniam non corpora solùm,
Verùm etiam volucres animæ sumus, inque ferinas
Possumus ire domos, pecudumque in pectora condi)
Corpora quæ possunt animas habuisse parentum,
Aut fratrum, aut aliquo junctorum fœdere nobis,
Aut hominum certè, tuta esse et honesta sinamus;
Neve Thyesteis cumulemus viscera mensis.
Quam malè consuescit, quàm separat ille cruori
Impius humano, vituli qui guttura cultro
Rumpit, et immotas præbat mugitibus aures?
Aut qui vagitus similes puerilibus hædum
Edentem jugulare potest; aut alite vesci,
Cui dedit ipse cibos? quantum est, quod deest in istis
Ad plenum facinus? quam transitus indè paratus?
Bos aret, aut mortem senioribus imputet annis;
Horriferum contrà boream ovis arma ministret;
Ubera dent saturæ manibus pressanda capellæ.
Retia cum pedicis laqueosque artesque dolosas
Tollite, nec volucres viscatâ fallite virgâ,
Nec formidatis cervos includite pennis;
Nec celate cibis uncos fallacibus hamos.
Perdite, si qua nocent; verùm hæc quoque perdite tantùm;
Ora vacent epulis; alimentaque congrua carpant.

---

les prédictions qu'Hélénus fit à Énée, cet homme pieux qui porta ses pénates avec lui; je vois avec joie croître cette ville sortie des cendres de mon ancienne patrie, et que la victoire des Grecs a été utile aux Troyens. Cependant pour ne pas nous écarter davantage de notre but, le ciel et tout ce qu'il embrasse, la terre et tous les corps qu'elle renferme, éprouvent des mutations. Étant donc une partie du grand tout, et non seulement des corps, mais encore des ames qui passent d'une demeure dans une autre, qui peuvent entrer dans le corps d'une bête fauve ou d'un mouton; respectons des corps qui peuvent avoir servi d'asile aux ames de nos pères, de nos frères, de nos proches, d'autres hommes enfin; ne faisons pas le repas de Thyeste. N'est-ce pas s'endurcir, s'aguerrir à verser le sang humain, que de plonger, au mépris de la pitié, le couteau cruel dans la gorge d'un veau, et de l'entendre mugir sans y être sensible? d'égorgèr un chevreau sans être attendri par ses bêlemens, qui ressemblent aux cris d'un enfant? de manger un oiseau qu'on a nourri de ses propres mains? Cette cruauté est-elle bien éloignée du crime complet? Quelle route ouverte aux forfaits! Que le bœuf laboure, ou qu'il meure de vieillesse; que la brebis nous donne sa toison pour nous garantir des rigueurs de l'hiver; que les chèvres bien nourries nous abandonnent leurs mamelles pour les traire; mais bannissons les filets, les lacets, les piéges et tous les instrumens insidieux; ne faites pas usage de la glu pour tromper les oiseaux; ne poussez pas les cerfs dans le piége avec (1) ces plumes qui les effraient; ne déguisez pas l'hameçon sous une amorce trompeuse. Détruisez les animaux pernicieux; mais contens de les tuer, gardez-vous de vous en nourrir; usez d'alimens convenables à l'homme.

(1) *Espèce de chasse usitée chez les anciens. On attachoit des plumes de différentes couleurs à un bâton auquel on faisoit faire la roue, ce qui effrayoit les bêtes qu'on poussoit ainsi dans le piége qu'on leur avoit tendu.*

Luctuosus Ovidii ex urbe Româ discessus in exilium.

Cum subit illius tristissima noctis imago,
  Quæ mihi supremum tempus in urbe fuit;
Cùm repeto noctem quâ tot mihi cara reliqui,
  Labitur ex oculis nunc quoque gutta meis.
Jam propè lux aderat quâ me discedere Cæsar
  Finibus extremæ jusserat Ausoniæ:
Nec mens nec spatium fuerant satis apta parandi:
  Torpuerant longâ pectora nostra morâ.
Non mihi servorum, comitis non cura legendi:
  Non aptæ profugo vestis opisve fuit.
Non aliter stupui, quàm qui Jovis ignibus ictus
  Vivit, et est vitæ nescius ipse suæ.
Ut tamen hanc animo nubem dolor ipse removit,
  Et tandem sensus convaluêre mei;
Alloquor extremùm mœstos abiturus amicos,
  Qui modò de multis unus et alter erant.
Uxor amans flentem flens acrius ipse tenebat;
  Imbre per indignas usque cadente genas.
Nata procul Lybicis aberat diversa sub oris;
  Nec poterat fati certior esse mei.
Quocumque adspiceres, luctus gemitusque sonabant;
  Formaque non taciti funeris intus erat.
Fœmina, virque meo pueri quoque funere mœrent:
  Inque domo lacrymas angulus omnis habet.
Si licet exemplis in parvo grandibus uti;
  Hæc facies Trojæ, cùm caperetur erat.
Jamque quiescebant voces hominumque canumque:
  Lunaque nocturnos alta regebat equos.

Les tristes adieux d'Ovide à son départ de Rome pour aller en exil.

Trad. de l'abbé Lezeau.

Lorsque je me représente cette funeste nuit, qui fut la dernière que je passai dans Rome, nuit cruelle, où il me fallut quitter tout ce que j'aimois le plus ; à ce triste souvenir les larmes malgré moi coulent encore de mes yeux.

Déjà le jour approchoit auquel César avoit ordonné que je sortisse de l'Italie ; mais je n'avois alors ni le courage, ni le temps de m'y préparer. Les longs délais qui précédèrent le dernier ordre pour mon départ m'avoient comme engourdi le corps et l'esprit : je n'avois pu pourvoir, ni à mes domestiques, ni à mon équipage, ni à cent autres besoins qu'on peut avoir dans une retraite si précipitée. Enfin je ne fus pas moins étourdi de ce coup, qu'un homme atteint de la foudre, qui vit sans savoir lui-même s'il vit encore.

Cependant l'excès de ma douleur ayant enfin dissipé le nuage qui me couvroit l'esprit, et mes sens s'étant un peu rassis, sur le point de partir, j'entretins pour la dernière fois mes amis consternés ; il ne m'en étoit resté que deux du grand nombre que j'avois peu de temps avant ma disgrâce. Je pleurois, et ma femme encore plus, qui fondant en larmes, me tenoit étroitement embrassé. Ma fille alors fort éloignée de moi, n'étoit pas à portée de savoir le triste état où se trouvoit son père ; elle étoit alors en Lybie. De quelque côté qu'on tournât les yeux, on ne voyoit que des gens éplorés ; tout retentissoit de gémissemens et de cris lamentables ; c'étoit l'image d'une espèce d'appareil funèbre : hommes, femmes, enfans ; tous me pleuroient comme mort. Enfin pas un coin dans ma maison qui ne fût arrosé d'un torrent de larmes ; et si l'on peut citer de grands exemples sur de petits sujets, telle étoit la face de Troie, lorsqu'elle fut prise par les Grecs.

Déjà les hommes et les animaux étoient ensevelis dans un profond sommeil, tout dormoit dans Rome ; la lune alors fort élevée au-dessus de notre horison, poursuivoit sa carrière : je la contemplois tristement, et à la faveur

Hanc ego suspiciens, et ab hac Capitolia cernens,
  Quæ nostro frustra juncta fuêre lari;
Numina vicinis habitantia sedibus, inquam,
  Jamque oculis nunquam templa videnda meis.
Dîque relinquendi, quos urbs habet alta Quirini,
  Este salutati tempus in omne mihi.
Et quanquam serò clipeum post vulnera sumo;
  Attamen hanc odiis exonerate fugam;
Cœlestique viro, quis me deceperit error,
  Dicite; pro culpâ ne scelus esse putet.
Ut quod vos scitis, pœnæ quoque sentiat autor:
  Placato possim non miser esse Deo.
Hâc prece adoravi superos ego; pluribus uxor:
  Singultu medios præpediente sonos.
Illa etiam ante lares sparsis prostrata capillis,
  Contigit extinctos ore tremente focos.
Multaque in aversos effudit verba penates,
  Pro deplorato non valitura viro.
Jamque moræ spatium nox præcipitata negabat,
  Versaque ab axe suo Parrhasis Arctos erat.
Quid facerem? blando patriæ retinebat amore:
  Ultima sed jussæ nox erat illa fugæ.
Ah quoties aliquo dixi properante, quid urges?
  Vel quò festines ire, vel unde, vide.
Ah quoties certam me sum mentitus habere
  Horam, propositæ quæ foret apta viæ.
Ter limen tetigi, ter sum revocatus; et ipse
  Indulgens animo pes mihi tardus erat.
Sæpè vale dicto, rursus sum multa locutus:
  Et quasi discedens oscula summa dedi.

de sa triste lumière, apercevant le Capitole qui joignoit de près ma maison, mais hélas bien inutilement pour moi! j'y fixai mes regards, et je prononçai ces mots: Grands Dieux qui habitez ce temple auguste si voisin de chez moi, et que mes yeux désormais ne verront plus; Dieux qui résidez dans cette superbe ville, vous qu'il faut que je quitte, recevez mes derniers adieux. Quoiqu'il soit bien tard de recourir à vous, et que ce soit comme prendre en main le bouclier après la blessure, cependant déchargez-moi, je vous supplie, de la haine de César; c'est la seule grâce que je vous demande en partant: dites à cet homme divin quelle erreur m'a séduit, et faites-lui connoître que ma faute ne fut jamais un crime: que l'auteur de ma peine juge, s'il se peut, de cette faute comme vous en jugez vous-mêmes. Enfin faites en sorte que ce Dieu s'appaise; et dès-là je cesse d'être malheureux.

Telle fut la courte prière que j'adressai aux dieux; ma femme en fit une plus longue, mais toute entrecoupée de sanglots: prosternée devant ses dieux domestiques, les cheveux épars, et d'une bouche tremblante qu'elle tenoit attachée sur son foyer dont le feu étoit éteint, elle éclate en reproche amers contre ces dieux qui l'avoient si mal servie; reproches, imprécations, hélas! trop inutiles à un mari désespéré.

Enfin la nuit déjà fort avancée ne permettoit plus aucun délai; et déjà l'Ourse, traînée sur son chariot, avoit fait plus qu'à demi son tour. Que faire, hélas! j'étois retenu par l'amour de la patrie, ce lien si doux. Cependant cette nuit étoit la dernière; le temps pressoit, il falloit partir. Ah! quelqu'un se hâtant trop à mon gré, combien de fois lui ai-je dit: Pourquoi vous pressez-vous? Considérez de grâce d'où vous partez et où vous allez. Combien de fois encore ai-je dit faussement que j'avois une heure marquée, et que le temps suffiroit de reste pour le chemin que j'avois à faire? Trois fois j'ai touché le seuil de la porte pour sortir, et trois fois j'ai reculé; mes pieds comme d'accord avec mon cœur, sembloient s'être appesantis. Souvent après avoir dit adieu, j'ai dit encore beaucoup de choses, et j'ai embrassé tout le monde comme pour la dernière

Sæpè eadem mandata dedi ; meque ipse fefelli,
Respiciens oculis pignora cara meis.
Denique, quid propero? Scythia est, quò mittimur, inquam :
Roma relinquenda est ; utraque justa mora est.
Uxor in æternum vivo mihi viva negatur :
Et domus, et fidæ dulcia membra domûs.
Quosque ego fraterno dilexi more sodales :
O mihi Thæseâ pectora juncta fide !
Dum licet amplectar ; nunquam fortasse licebit
Amplius : in lucro, quæ datur hora, mihi est.
Nec mora : sermonis verba imperfecta relinquo,
Complectens animo proxima quæque meo.
Dum loquor et flemus, cœlo nitidissimus alto
Stella gravis nobis Lucifer ortus erat.
Dividor haud aliter, quàm si mea membra relinquam :
Et pars abrumpi corpore visa suo est.
(Sic Metius doluit, tunc cùm in contraria versos
Ultores habuit proditionis equos.)
Tum verò exoritur clamor gemitusque meorum :
Et feriunt mœstæ pectora nuda manus.
Tum verò conjux humeris abeuntis inhærens,
Miscuit hæc lacrymis tristia dicta suis.
Non potes avelli, simul ah! simul ibimus, inquit,
Te sequar ; et conjux exulis exul ero.
Et mihi facta via est ; et me capit ultima tellus.
Accedam profugæ sarcina parva rati.
Te jubet è patria discedere Cæsaris ira ;
Me pietas ; pietas hæc mihi Cæsar erit.

fois : j'ai souvent réitéré les mêmes ordres ; et à la vue de tant de personnes si chères, j'ai pris plaisir à me tromper moi-même, croyant toujours ne m'être pas assez bien expliqué. Enfin, pourquoi me hâter de partir, ai-je dit ? C'est en Scythie où l'on m'envoie, et c'est Rome que je quitte ; juste raison de part et d'autre de temporiser un peu. Je suis encore vivant et ma femme aussi ; pourquoi nous séparer l'un de l'autre par un éternel divorce ? Il faut quitter ma maison, ma famille et les membres fidèles qui la composent ; renoncer à toute société, et à des amis que je chéris comme mes propres frères. O chers amis qui me fûtes toujours attachés avec une fidélité à toute épreuve, pareille à celle que le grand Thésée eut pour son cher Pirithoüs, que je vous embrasse pendant qu'il m'est encore permis ; peut-être que ce sera pour la dernière fois de ma vie : je mets à profit le temps qui me reste ; mais, hélas ! plus de temps, plus de discours ; il faut interrompre ce que j'ai commencé, sans pouvoir l'achever. J'embrasse donc à la hâte ceux des miens qui me tiennent le plus au cœur. Pendant que je parle et que nous pleurons les uns sur les autres, l'étoile du matin déjà levée répandoit sur l'horison une lumière éclatante, mais trop importune pour nous : alors je me sentis déchiré à peu près comme si on m'eût arraché quelque membre, et qu'une partie de mon corps se fût séparée de l'autre. Telle fut la douleur que ressentit Metius, lorsque des chevaux vengeurs de sa perfidie, le démembrèrent.

Alors s'élevèrent de grands cris dans toute ma maison ; tous se frappant la poitrine, poussoient des gémissemens lamentables ; ma femme collée sur mes épaules, mêloit à mes larmes ces tristes paroles : Mon cher mari, me disoit-elle, non rien ne pourra vous arracher de mes bras ; nous partirons ensemble, je vous suivrai par-tout ; et femme d'exilé, je veux être exilée moi-même : le chemin m'est ouvert, je n'ai qu'à marcher sur vos pas ; déjà je me sens comme transportée au bout de l'univers : souffrez donc que je m'embarque avec vous, je ne chargerai pas beaucoup votre vaisseau : la colère de César, dit-elle, vous chasse de votre patrie ; l'amour conjugal,

Talia tentabat, sic et tentaverat ante :
  Vixque dedit victas utilitate manus.
Egredior (sive illud erat sine funere ferri)
  Squallidus, immissis hirta per ora comis.
Illa dolore mei, tenebris narratur obortis
  Semianimis mediâ procubuisse domo.
Utque resurrexit, fœdatis pulvere turpi
  Crinibus, et gelida membra levavit humo;
Se modò, desertos modò complorasse penates,
  Nomen et erepti sæpè vocasse viri :
Nec gemuisse minus, quàm si natæve meumve
  Vidisset structos corpus habere rogos.
Et voluisse mori; moriendo ponere sensus;
  Respectuque tamen non posuisse mei.
Vivat et absentem, quoniam sic fata tulerunt,
  Vivat, et auxilio sublevet usque suo.

Ovidius ad uxorem.

Nec tantum Clario Lyde dilecta poëtæ,
  Nec tantum Coo Battis amata suo est :
Pectoribus quantum tu nostris, uxor, inhæres,
  Digna minus misero, non meliore viro.
Te mea suppositâ veluti trabe fulta ruina est :
  Si quid adhuc ego sum, muneris omne tui est :
Tu facis ut spolium ne sim, neu nuder ab illis
  Naufragii tabulas qui petiêre mei.
Utque rapax, stimulante fame, cupidusque cruoris
  Incustoditum captat ovile lupus.

oui mon amour pour vous me sera un autre César. Voilà ce qu'elle tâchoit d'obtenir; elle l'avoit déjà tenté plus d'une fois, et ce ne fut qu'à regret qu'elle consentit enfin de rester dans Rome pour mes intérêts.

Enfin je sors de chez moi, mais pâle et defiguré comme un mort qu'on conduit au tombeau sans obsèques, le visage hérissé d'une affreuse barbe, et couvert de longs cheveux tout en désordre. On raconte que ma femme en ce moment s'évanouit, que ses yeux s'obscurcirent, et qu'elle tomba demi-morte au milieu de sa maison; qu'ensuite lorsqu'elle fut revenue à elle, s'étant relevée les cheveux tout couverts de poussière, elle déplora longtemps son malheureux sort, se plaignant tantôt du triste abandon de sa famille, tantôt de ce qu'elle étoit abandonnée elle-même et sans ressource dans son infortune: on dit aussi qu'elle appela souvent son mari qui venoit de lui être enlevé, qu'elle répéta plusieurs fois son nom, et qu'elle ne fût pas moins désolée que si elle avoit vu mon corps ou celui de ma fille déjà sur le bûcher, prêts d'être réduits en cendre. On ajoute encore que pour finir sa peine, elle souhaita mille fois de mourir, et qu'elle ne consentit à vivre que pour moi. Qu'elle vive cette incomparable épouse; et tout éloigné que je suis d'elle, puisqu'ainsi l'ont ordonné les destins, qu'elle me continue ses charitables soins dans mon absence.

Ovide à sa femme.

Jamais le poëte de Claros n'aima si tendrement sa chère Lidé, ni celui de Coos sa chère Battis, que je vous aime, chère epouse, toujours présente à mon esprit et à mon cœur; femme digne d'un mari moins malheureux que moi, mais non jamais plus tendre et plus fidèle. Vous avez été mon unique appui dans la déroute de ma fortune; et si je tiens encore quelque rang dans le monde, c'est à vous seule que j'en suis redevable. Sans vous, sans vos soins vigilans, je serois devenu la proie de certains hommes avides qui vouloient me ravir jusqu'aux tristes débris de mon naufrage. Tel qu'un loup affamé et altéré de sang, cherche à dévorer un troupeau

Aut ut edax vultur corpus circumspicit ecquod
  Sub nullâ positum cernere possit humo.

Sic mea nescio quis, rebus male fidus acerbis,
  In bona venturus, si paterêre, fuit.

Hunc tua per fortes virtus submovit amicos,
  Nulla quibus reddi gratia digna potest.

Ergo quàm misero, tam vero, teste probâris:
  Hic aliquod pondus si modò testis habet.

Nec probitate tuâ prior est aut Hectoris uxor,
  Aut comes extincto Laodamia viro.

Tu si Mæonium vatem sortita fuisses,
  Penelopes esset fama secunda tuæ.

Sive tibi hoc debes, nullo pia facta magistro;
  Cumque novâ mores sint tibi luce dati:

Fœmina seu princeps, omnes tibi culta per annos,
  Te docet exemplum conjugis esse bonæ.

Assimilemque suî longâ assuetudine fecit:
  Grandia si parvis assimilare licet.

Hei mihi, non magnas quod habent mea carmina vires!
  Nostraque sunt meritis ora minora tuis.

Si quid et in nobis vivi fuit ante vigoris,
  Extinctum longis occidit omne malis.

Prima locum sanctas heroïdas inter haberes:
  Prima bonis animi conspicerêre tui.

Quantumcumque tamen præconia nostra valebunt,
Carminibus vives tempus in omne meis.

---

indéfendu ; ou qu'un vautour carnacier qui fait la ronde, et observe s'il ne découvrira point quelque cadavre sans sépulture pour en faire la curée. Tel un certain homme sans honneur et sans foi, alloit s'emparer de mes biens si vous l'aviez souffert. Mais votre résistance soutenue de quelques généreux amis dont je ne puis assez reconnoître les services, a su écarter loin de nous ce ravisseur affamé du bien d'autrui. Vous voyez bien, chère épouse, que vous trouvez en moi un témoin de vos bontés, aussi sincère qu'il est malheureux ; et si le témoignage d'un homme dans l'état où je suis, peut être de quelque poids, vous aurez lieu d'être contente.

Oui, je le dirai hardiment, vous égalez en vertu l'illustre femme d'Hector; et vous n'en cédez point en amour conjugal à l'incomparable Laodamie, qui ne put survivre à son époux. Si le sort vous eût fait trouver un Homère pour chanter vos vertus, Pénélope ne marcheroit qu'après vous, et votre gloire effaceroit la sienne : soit que vous ne deviez ces vertus qu'à vous-même, sans le secours des préceptes, et que vous les ayez reçus en naissant : soit qu'attachée toute votre vie à une dame du plus haut rang, elle vous ait rendue toute semblable à elle, en vous imprimant par ses exemples et par la longue habitude de la voir, toutes les qualités d'une femme parfaite; si toutefois il m'est permis de comparer ici deux personnes d'une condition si inégale.

Ah ! que je suis à plaindre de ce que mes vers n'ont pas toute la force que je voudrois, et que je ne puisse rien produire qui ne soit au-dessous de votre mérite ! Mais, hélas ! si j'ai jamais eu quelque force et quelque vivacité dans l'esprit, tout ce beau feu s'est éteint ou amorti par la longueur de mes maux.

Sans cela, vous auriez sans doute aujourd'hui la première place entre ces illustres héroïnes que je chantai autrefois ; là toutes les qualités aimables de votre belle ame et de votre bon cœur paroîtroient avec éclat. Au reste, de quelque prix que soient les éloges que je fais de vous dans la situation où je suis, j'ose pourtant vous promettre que vous vivrez éternellement dans mes vers.

Ovidii querimonia flebilis de exilio.

Ergo erat in fatis Scythiam quoque visere nostris,
  Quæque Lycaonio terra sub axe jacet?
Nec vos, Pierides, nec stirps Latonia, vestro
  Docta sacerdoti turba tulistis opem.
Nec mihi, quod lusi vero sine crimine, prodest;
  Quodque magis vitâ musa jocosa meâ est?
Plurima sed pelago terrâque pericula passum
  Ustus ab assiduo frigore Pontus habet.
Quique fugax rerum, securaque in otia natus,
  Mollis et impatiens ante laboris eram.
Ultima nunc patior; nec me mare portubus orbum
  Perdere, diversæ nec potuêre viæ.
Suffecitque malis animus: nam corpus ab illo
  Accepit vires; vixque ferenda tulit.
Dum tamen et terris dubius jactabar et undis,
  Fallebat curas ægraque corda labor.
Ut via finita est, et opus requievit eundi;
  Et pœnæ tellus est mihi tacta meæ:
Nec nisi flere libet; nec nostro parcior imber
  Lumine, de vernâ quàm nive manat aqua.
Roma domusque subit, desideriumque locorum,
  Quidquid et amissâ restat in urbe meî.
Hei mihi! quòd nostri toties pulsata sepulcri
  Janua, sed nullo tempore aperta fuit.

Plainte amère d'Ovide sur la dureté de son exil.

Il étoit donc ordonné par les destins que je verrois de mes yeux la Scythie, et cette terre barbare située sous le pôle du Septentrion; telle étoit ma destinée; et vous Muses, troupe savante, vous Apollon, dieu des vers, brillant fils de Latone; vous avez pu voir sans pitié l'un de vos plus fidèles ministres abandonné à son malheureux sort. Ainsi donc mes jeux innocens, où l'on n'a pu trouver de véritable crime, ne m'ont servi de rien; et ma vie encore plus innocente que ma muse peut-être un peu trop badine, n'a pu me garantir d'un cruel exil. Aujourd'hui, après avoir essuyé mille dangers sur la terre et sur l'onde, je me vois relégué dans le Pont, affreuse région où règne un hiver perpétuel dont j'éprouve toutes les rigueurs. Moi qui étois né pour le repos, sans souci, sans affaires, accoutumé à une vie douce et tranquille, foible et délicat jusqu'à ne pouvoir supporter la moindre incommodité; ici je souffre tout ce qu'on peut souffrir, et mes maux sont extrêmes. Quoi donc, une mer sauvage, sans port et sans asile, tant de chemins sur terre encore plus dangereux que la mer même, n'ont pu m'arracher un reste de vie? Oui, mon courage supérieur à toutes ces aventures, a soutenu mon foible corps, et l'a rendu à l'épreuve des maux les plus intolérables.

Il est pourtant vrai que lorsque j'étois sur mer, agité des vents et des flots, la peine et la fatigue suspendoient en quelque sorte mes chagrins: mais à la fin du voyage, dès que je cessai d'être en mouvement, et que je touchai ces tristes bords où j'étois condamné à fixer mon séjour; je donnai un libre cours à mes larmes: depuis ce temps-là je n'ai cessé d'en répandre des torrens, à peu près semblables à ceux qui, au commencement du printemps, tombent du haut des montagnes à la première fonte des neiges.

Rome, ma maison, tant de lieux si chers, et tout ce que je possédois dans une superbe ville où je ne suis plus, se représente à moi avec tous ses charmes, et me cause des regrets infinis. Hélas! pourquoi après avoir frappé tant de fois aux portes de la mort, ne m'ont-elles

Cur ego tot gladios fugi, totiesque minata
  Obruit infelix nulla procella caput?
Di, quos experior nimium constanter iniquos,
  Participes iræ quos deus unus habet:
Exstimulate, precor, cessantia fata; meique
  Interitûs clausas esse vetate fores.

Veris gaudia.

Frigora jam zephyri minuunt: annoque peracto,
  (Longior antiquis visa Mæotis hyems.)
Impositam sibi qui non bene pertulit Hellen
  Tempora nocturnis æqua diurna facit.
Jam violam puerique legunt hilaresque puellæ,
  Rustica quam nullo terra ferente gerit.
Prataque pubescunt variorum flore colorum,
  Indocilique loquax gutture vernat avis.
Utque malæ crimen matris deponat hirundo,
  Sub trabibus cunas parvaque tecta facit.
Herbaque, quæ latuit cerealibus obruta sulcis,
  Exerit è tepidâ molle cacumen humo.
Quoque loco est vitis, de palmite gemma movetur;
  Nam procul à Getico littore vitis abest.
Quoque loco est arbor, turgescit in arbore ramus:
  Nam procul à Geticis finibus arbor abest.
Otia nunc istic: junctisque ex ordine ludis
  Cedunt verbosi garrula bella fori.
Usus equi nunc est, levibus nunc luditur armis:
  Nunc pila, nunc celeri volvitur orbe trochus.

pas été ouvertes ? Comment ai-je évité tant de glaives tranchans tout prêts à me percer. Mais vous, dieux cruels, dont je n'ai que trop éprouvé la constance à me persécuter, de concert avec un autre dieu dont la colère m'accable, hâtez-vous d'achever mes malheureux destins trop lents à s'accomplir, et ne me fermez pas plus long-temps les avenues de la mort, à laquelle je cours comme à la fin de mes peines.

Les plaisirs du printemps.

DEPUIS un an que j'habite la Scytie, ô Dieu, que l'hiver ici m'a paru long et ennuyeux, en comparaison de ceux que j'ai passés en Italie! Enfin les doux zéphirs commencent à tempérer la rigueur du froid, et le signe du bélier rend les jours égaux aux nuits. Déjà les enfans ravis de joie cueillent à pleine main la violette et les autres fleurs qui naissent d'elles-mêmes sans culture dans les campagnes. Déjà toutes les prairies sont émaillées de fleurs, et les oiseaux par leur tendre ramage annoncent l'arrivée du printemps. Alors l'hirondelle, pour réparer ce semble le crime d'une mère dénaturée, suspend son nid sous les toits, pour servir de berceau à ses petits nouvellement éclos. Alors la douce chaleur des premiers rayons du soleil fait germer l'herbe tendre, qui jusques-là étoit ensevelie dans le sein de la terre. En quelque pays qu'il y ait des vignes, voici le temps où elles commencent à pousser des bourgeons; mais sur le rivage Gétique, jamais il n'a paru de vigne. Par-tout où il y a des arbres, c'est à présent qu'on les voit bourgeonner et pousser de nouveaux plans : quant aux terres Gétiques, il n'y croît aucun arbre. Enfin voici le temps où l'on jouit à Rome d'un délicieux loisir : alors on impose silence aux clameurs du barreau, pour faire place à diverses sortes de jeux qui se succèdent tour-à-tour : tels sont les courses de chevaux, les joutes et les combats d'hommes armés à la légère ; tantôt c'est à la paume qu'on s'exerce, et tantôt au sabot qu'on fait tourner avec une vitesse étonnante.

Nunc, ubi perfusa est oleo labente juventus,
Defessos artus virgine tingit aquâ.
Scena viget, studiisque favor distantibus ardet:
Proque tribus resonant terna theatra foris.
O quater, et quoties non est numerare, beatum,
Non interdicta cui libet urbe frui.
At mihi sentitur nix verno sole soluta,
Quæque lacu duro vix fodiantur aquæ.
Nec mare concrescit glacie; nec, ut ante, per Istrum
Stridula Sauromates plaustra bubulcus agit.
Si tamen huc aliquæ incipient adnare carinæ,
Hospitaque in Ponti littore puppis erit.
Sedulus occurram nautæ; dictâque salute,
Quid veniat quæram, quisque, quibusque locis.
Ille quidem mirum, ni de regione propinquâ
Non nisi vicinas cautus arârit aquas.
Rarus ab Italiâ tantum mare navita transit:
Littora rarus in hæc portubus orba venit.
Sive tamen Grajâ scierit, sive ille latinâ
Voce loqui; certè gratior hujus erit.
Fas quoque ab ore freti longæque Propontidos undis
Huc aliquem certo vela dedisse noto.
Quisquis is est, memori rumorem vocé referre,
Et fieri famæ parsque gradusque potest.
Is precor auditos possit narrare triumphos
Cæsaris et Latio reddita vota Jovi:
Teque rebellatrix tandem Germania magni
Triste caput pedibus supposuisse ducis.
Hæc mihi qui referet; quæ non vidisse dolebo,
Ille meæ domui protinus hospes erit.
Hei mihi! jamne domus Scytico Nasonis in orbe?

Quelquefois aussi la jeunesse Romaine, encore toute dégoûtante de l'huile dont elle s'est frottée pour la lutte, va se délasser dans le bain d'une eau pure et fraîche qui coule dans le champ de Mars.

C'est encore en ce temps que le théâtre est plus en vogue à Rome, et que toute sorte d'acteurs paroissent sur la scène; alors les spectateurs partagés en diverses factions, font retentir de leurs applaudissemens les trois théâtres des trois plus grandes places de la ville. O qu'heureux et plus heureux qu'on ne le sauroit dire, est celui qui peut alors jouir en liberté du séjour de Rome!

Pour moi tout le plaisir que je goûte ici est de sentir la douce chaleur du printemps, de voir fondre les neiges et les eaux qu'on ne tire plus en fouissant dans un bassin glacé. Non, grâces au ciel, on ne voit plus la mer couverte de glace, ni le Sauromate faire passer ses bruyantes charrettes sur l'Ister. Si donc à présent quelque navire étranger pouvoit aborder ici, et prendre terre sur les côtes de Pont, j'accourrois au plus vite; et abordant le premier matelot qui se présenteroit à moi, après l'avoir salué, je lui demanderois quel sujet l'amène, qui il est et d'où il vient. Sans doute il me répondroit qu'il vient de quelque terre voisine, car nul autre homme ne peut se hasarder sur cette mer; aussi n'en voit-on que rarement qui ose la traverser pour venir ici d'Italie, et très-peu qui veuille s'exposer sur une côte déserte où il ne se trouve aucun port. Encore si cet étranger savoit parler grec ou latin, j'en serois bien plus content. Il se pourroit faire, par exemple, que quelqu'un fit voile ici du détroit ou de la Propontide : quel qu'il fût, il pourroit du moins m'apprendre quelque chose par ouï dire et sur le bruit de la renommée. Ah que je souhaiterois qu'il pût me raconter les glorieux triomphes de César, les actions de grâce rendues pour lui au Capitole; et qu'enfin l'indomptable Germanie, prosternée aux pieds d'un grand capitaine, a subi le joug du vainqueur.

Quiconque me fera le récit de ces merveilles de nos jours, et dont je gémis en secret de n'avoir pas été le témoin, peut s'attendre à trouver un logement tout prêt dans ma maison. Mais que dis-je, hélas! est-il possible qu'Ovide ait déjà une maison fixe dans la Scythie?

(Jamque suum mihi dat pro lare pœna locum?)
Dî faciant, Cæsar non hîc penetrale domumque,
Hospitium pœnæ, sed velit esse meæ.

Queritur Ovidius ereptum sibi omne senectutis solatium.

Jam mea cygneas imitantur tempora plumas,
Inficit et nigras alba senecta comas:
Jam subeunt anni fragiles, et inertior ætas:
Jamque parum firmo me mihi ferre grave est.
Nunc erat, ut posito deberem fine laborum
Vivere, me nullo sollicitante metu:
Quæque meæ semper placuerunt otia menti,
Carpere, et in studiis molliter esse meis:
Et parvam celebrare domum, veteresque penates;
Et quæ nunc domino rura paterna carent.
Inque sinu dominæ, carisque nepotibus, inque
Securus patriâ consenuisse meâ.
Hæc mea sic quodam peragi speraverat ætas:
Hos ego sic annos ponere dignus eram.
Non ita dîs visum, qui me terrâque marique
Actum Sarmaticis exposuêre locis.
In cava ducuntur quassæ navalia puppes,
Ne temerè in mediis dissoluantur aquis.
Ne cadat, et multas palmas inhonestet adeptas;
Languidus in pratis gramina carpit equus.
Miles, ut emeritis non est satis utilis annis,
Ponit ad antiquos quæ tulit, arma, lares.
Sic igitur, tardâ vires minuente senectâ,

Suis-je donc naturalisé en ce pays? et le lieu de mon exil est-il devenu pour moi une demeure stable et permanente? Grands Dieux, ne permettez pas que César porte sa vengeance jusqu'à fixer ici mon séjour; mais que j'y sois comme en passant, et seulement pour expier ma faute.

Ovide se plaint de ce qu'il est privé de toute consolation dans sa vieillesse.

Déja je suis presque blanc comme un signe; et la vieillesse qui s'avance, change mes cheveux noirs en cheveux gris : déjà moins ferme sur mes pieds, j'ai peine à me soutenir; et mes genoux tremblans chancellent sous le poids des années. Voici le temps où finissant ma course et mes travaux, exempt de soins et de soucis, je ne devrois plus songer qu'à couler doucement le reste de mes jours dans d'agréables études. Elles firent toujours le charme de mon esprit. Toute mon occupation devroit être de célébrer en vers ma petite maison, mes dieux domestiques, les champs qui furent l'héritage de mes pères, et qui aujourd'hui n'ont plus de maître.

C'est ainsi que je devois vieillir paisiblement entre les bras d'une chère et tendre épouse, au milieu de mes petits enfans, et dans le sein de ma patrie. J'avois toujours espéré de passer ainsi ma vie; et il me semble que j'étois assez digne d'un sort si doux.

Les dieux en ont ordonné autrement; et après m'avoir fait errer long-temps sur la terre et sur l'onde, ils m'ont enfin jeté parmi les Sarmates.

On renferme les vieux navires dans des arsenaux de marine, de crainte qu'ils ne viennent à s'ouvrir en pleine mer et à couler bas. On met à l'herbe dans les prairies, un cheval épuisé et languissant, de peur que venant à succomber au milieu de sa course, il ne flétrisse en un jour toutes les palmes qu'il a remportées dans les jeux olympiques. Un vieux soldat qui n'est plus propre à la guerre, suspend pour toujours ses armes aux portes de sa maison. Ainsi moi sentant mes forces défaillir aux approches de la vieillesse, je croyois qu'on devoit me

Me quoque donari jam rude, tempus erat.
Tempus erat nec me peregrinum ducere cœlum,
Nec siccam Getico fonte levare sitim.
Sed modò, quos habui, vacuos secedere in hortos;
Nunc hominum visu rursus et urbe frui.
Sic animo quondam non divinante futura
Optabam placidè vivere posse senex.
Fata repugnârunt: quæ cùm mihi tempora prima
Mollia præbuerint, posteriora gravant.
Jamque, decem lustris omni sine labe peractis,
Parte premor vitæ deteriore meæ.
Nec procul à metis, quas pœnè tenere videbar,
Curriculo gravis est facta ruina meo.
Ergo illum demens in me sævire coegi,
Mitius immensus quo nihil orbis habet?
Ipsaque delictis victa est clementia nostris:
Nec tamen errori vita negata meo?
Vita procul patriâ peragenda sub axe Boréo,
Quâ maris Euxini terra sinistra jacet!
Hoc mihi si Delphi, Dodonaque diceret ipsa;
Esse viderentur vanus uterque locus.
Nil adeo validum est, adamas licet alliget illud,
Ut maneat rapido firmius igne Jovis.
Nil ita sublime est, supraque pericula tendit,
Non sit ut inferius, suppositumque deo.
Nam quanquam vitio pars est contracta malorum,
Plus tamen exitii numinis ira dedit.
At vos admoniti nostris quoque casibus este,
Æquantem superos emeruisse virum.

laisser en repos. Qui auroit cru qu'à cet âge on dût me transplanter sous un ciel étranger, et m'envoyer boire aux fontaines Gétiques? Ce qui me convenoit alors, étoit une vie agréablement variée, tantôt en ville, et tantôt à la campagne : aujourd'hui solitaire et retiré au fond de mes jardins; demain rendu au monde, pour y jouir des compagnies et des agrémens de Rome.

C'est ainsi qu'ignorant l'avenir, je comptois en moi-même de passer doucement le temps de ma vieillesse : les destins contraires ont renversé tous ces projets; après m'avoir donné des jours assez tranquilles dans les premières années de ma vie, ils m'accablent de maux dans les dernières. Depuis ma naissance, cinquante ans de vie s'étoient écoulés avec honneur, et dans mes derniers jours je me vois couvert d'infamie : déjà je me croyois presqu'au bout de ma carrière, lorsqu'une disgrâce subite m'a tout-à-coup renversé sur la fin de ma course.

Insensé que je suis! j'ai donc forcé l'homme du monde le plus doux à sévir contre moi : la clémence même poussée à bout, n'a pu se dispenser de faire justice de mes fautes. Il est vrai qu'on m'a fait grâce de la vie; mais quelle vie! que celle que je passe si loin de ma patrie, à l'extrémité du Septentrion, sur les tristes bords du Pont-Euxin.

Si l'oracle de Delphes ou de Dodone m'avoient prédit ce que je vois, je les aurois traités d'oracles faux et menteurs; mais il n'y a rien au monde de si fort et de si ferme, fût-il lié par des chaînes de diamant, que la foudre de Jupiter ne puisse briser et mettre en poudre; rien de si élevé au-dessus de tous les revers de la fortune, qui ne doive ployer sous la main puissante de ce dieu.

Je sais bien que j'ai mérité par ma faute une partie des maux que je souffre; mais il faut avouer aussi que la colère du dieu qui se venge, a bien aggravé ma peine. Tremblez donc, vous qui lisez ces vers; et apprenez par mes malheurs, à respecter un homme égal aux dieux en puissance.

Ovidii vita à semetipso conscripta.

SULMO mihi patria est, gelidis uberrimus undis,
Millia qui novies distat ab urbe decem.
Editus hîc ego sum : nec non, ut tempora nôris,
Cùm cecidit fato consul uterque pari.
Si quid et à proavis usque est vetus ordinis hæres ;
Non modò fortunæ munere factus eques.
Nec stirps prima fui ; genito jam fratre creatus,
Qui tribus ante quater mensibus ortus erat.
Lucifer amborum natalibus adfuit idem :
Una celebrata est per duo liba dies.
Hæc est armiferæ festis de quinque Minervæ,
Quæ fieri pugnâ prima cruenta solet.
Protinus excolimur teneri, curâque parentis
Imus ad insignes urbis ab arte viros.
Frater ad eloquium viridi tendebat ab ævo,
Fortia verbosi natus ad arma fori.
At mihi jam puero cœlestia sacra placebant ;
Inque suum furtim Musa trahebat opus.
Sæpè pater dixit, studium quid inutile tentas ?
Mæonides nullas ipse reliquit opes.
Motus eram dictis : totoque Helicone relicto,
Scribere conabar verba soluta modis.
Sponte suâ carmen numeros veniebat ad aptos,
Et quod tentabam dicere, versus erat.
Intereà, tacito passu labentibus annis,
Liberior fratri sumpta mihique toga est :
Induiturque humeris cum lato purpura clavo :
Et studium nobis, quod fuit ante, manet.
Jamque decem vitæ frater geminaverat annos,
Cùm perit ; et cœpi parte carere mei.

Le

La vie d'Ovide écrite par lui-même.

SULMONE est ma patrie, ville située à quatre-vingt-dix milles de Rome, célèbre par l'abondance et la beauté de ses eaux : c'est-là où j'ai pris naissance ; et si l'on en veut savoir le temps au juste, c'est l'année où les consuls eurent l'un et l'autre un sort également funeste. Je suis chevalier Romain d'ancienne extraction, si l'on peut compter cela pour quelque chose ; et je possède ce titre, non par un coup de la fortune, mais par une longue suite, d'ancêtres qui l'ont possédé avant moi. Je n'étois pas l'aîné de ma maison ; j'avois un frère plus âgé que moi d'un an : nous étions nés le même jour de l'année, et l'on célébroit ce jour par une double offrande pour nous deux : c'étoit l'un des cinq jours des fêtes de Minerve, et le premier des quatre qui d'ordinaire sont ensanglantés par des combats à toute outrance.

Dès notre plus tendre enfance, on nous cultiva l'esprit par l'étude des belles-lettres, et mon père nous adressa pour cela aux plus habiles maîtres de Rome. Mon frère, dans sa première jeunesse se sentit du goût pour l'éloquence, et parut né pour les exercices du barreau. Pour moi, tout enfant que j'étois, je souhaitai passionnément d'être initié aux mystères des Muses ; je me sentois comme entraîné par un secret penchant pour la poésie. Mon père n'étoit pas en cela de mon goût ; il me disoit souvent : à quoi bon t'adonner à une étude si stérile ? Homère lui-même est mort pauvre et dénué des biens de la fortune. J'étois quelquefois ébranlé par ces discours ; et laissant là tout l'Hélicon, je tâchois d'écrire en prose : mais les mots venoient se placer si juste à la mesure, que ce que j'écrivois étoit des vers.

Cependant les années s'écouloient insensiblement ; le temps vint où l'on nous fit prendre à mon frère et à moi la robe virile, et endosser la pourpre, avec tous les ornemens de la magistrature. Cependant chacun de nous suivit son génie dans ses études ; lui pour l'éloquence, et moi pour la poésie. Déjà mon frère avoit atteint l'âge de 20 ans lorsqu'il mourut, et par sa mort je perdis en lui un autre moi-même. Alors je commençai à entrer dans les charges

Cœpimus et teneræ primos ætatis honores;
Eque viris quondam pars tribus una fui.
Curia restabat : clavi mensura coacta est.
Majus erat nostris viribus illud onus.
Nec patiens corpus, nec mens fuit apta labori,
Sollicitæque fugax ambitionis eram :
Et petere Aoniæ suadebant tuta Sorores
Otia judicio semper amata meo.
Temporis illius colui fovique poëtas;
Quotque aderant vates, rebar adesse deos.
Sæpè suas volucres legit mihi grandior ævo,
Quæque nocet serpens, quæ juvet herba, Macer.
Sæpè suos solitus recitare Propertius ignes;
Jure sodalitii qui mihi junctus erat.
Ponticus Heroo, Bassus quoque clarus iambo,
Dulcia convictûs membra fuêre mei.
Et tenuit nostras numerosus Horatius aures;
Dum ferit Ausoniâ carmina culta lyrâ.
Virgilium vidi tantùm : nec avara Tibullo
Tempus amicitiæ fata dedêre meæ.
Successor fuit hîc tibi, Galle : Propertius illi.
Quartus ab his serie temporis ipse fui.
Utque ego majores, sic me coluère minores :
Notaque non tardè facta Thalia mea est.
Carmina cùm primùm populo juvenilia legi;
Barba resecta mihi bisve semelve fuit.
Moverat ingenium totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.
Multa quidem scripsi; sed quæ vitiosa putavi,
Emendaturis ignibus ipse dedi.
Tum quoque, cùm fugerem, quædam placitura cremavi

qui convenoient à mon âge ; j'exerçai celle de *triumvir* : il ne me restoit plus qu'un pas à faire pour entrer dans le sénat ; mais la dignité de sénateur me parut au-dessus de mes forces : je me contentai des emplois subalternes et des ornemens qui leur conviennent ; je ne me sentois l'esprit ni le corps capables d'un grand travail : d'ailleurs mon ambition étoit modérée, et je n'aspirois pas à des honneurs trop onéreux. J'écoutai plutôt les Muses qui me convioient à goûter dans leur sein un loisir délicieux, pour lequel je m'étois toujours senti beaucoup d'attrait. Je cultivai et je chéris tendrement les poëtes de mon temps ; je les regardois comme autant de divinités, et mon estime pour eux alloit presque jusqu'à l'adoration.

Souvent le vieux Macer me lut son poëme des oiseaux, celui des serpens venimeux et des plantes médicinales. Souvent aussi Properce, mon cher confrère en poésie élégiaque, me chantoit ses amours. Ponticus et Bassus, l'un célèbre dans le genre épique, et l'autre par ses beaux iambes, tous deux invités à ma table, furent pour moi d'agréables convives ; mais sur-tout Horace accordant sur sa lyre des vers tendres et gracieux, charma souvent mes oreilles par sa douce harmonie. Je n'ai fait qu'entrevoir Virgile déjà vieux dans mes plus jeunes ans : la mort prématurée de Tibulle l'enleva trop tôt à ma tendre amitié.

Virgile avoit succédé à Gallus, et Properce à Tibulle Je suis le quatrième en date suivant l'ordre des temps. Comme je respectai beaucoup mes anciens, les plus jeunes m'honorèrent aussi très-particulièrement de leur estime.

Ma Muse ne tarda pas à se faire connoître dans le monde : à peine m'avoit-on fait le poil deux ou trois fois, lorsque je commençai à réciter en public mes premières poésies. Le plaisir que j'eus de voir la personne que je représentois dans mes vers sous le faux nom de Corinne, chantée dans toute la ville, me piqua d'honneur et m'anima beaucoup au travail. Je composai plusieurs pièces ; mais celles qui me parurent défectueuses, je ne les corrigeai qu'en les jetant au feu. Le jour même que je partis pour mon exil, dans le dépit que je conçus contre mes études et contre mes vers, j'en sa-

Iratus studio carminibusque meis.
Molle, cupidineis nec inexpugnabile telis
Cor mihi, quòdque levis causâ moveret, erat;
Cùm tamen hoc essem, minimoque accenderer igni,
Nomine sub nostro fabula nulla fuit.
Penè mihi puero nec digna nec utilis uxor
Est data, quæ tempus perbreve nupta fuit.
Illi successit, quamvis sine crimine, conjux;
Non tamen in nostro firma futura toro.
Ultima quæ mecum sëros permansit in annos,
Sustinuit conjux exulis esse viri.
Filia bis primâ mea me fœcunda juventâ,
Sed non ex uno conjuge fecit avum.
Et jam compleat genitor sua fata: novemque
Addiderat lustris altera lustra novem.
Non aliter flevi, quam me fleturus ademptum
Ille fuit; matri proxima justa tuli.
Felices ambo, tempestivèque sepulti,
Ante diem pœnæ quòd periêre meæ.
Me quoque felicem, quòd non viventibus illis,
Sum miser, et de me quòd doluêre nihil!
Si tamen extinctis aliquid, si nomina, restat,
Et gracilis structos effugit umbra rogos;
Fama, parentales, si vos mea contigit, umbræ;
Et sunt in Stygio crimina nostra foro;
Scite, precor, causam, nec vos mihi fallere fas est;
Errorem jussæ, non scelus, esse fugæ.
Manibus id satis est: ad vos studiosa revertor
Pectora, qui vitæ quæritis acta meæ.
Jam mihi canities, pulsis melioribus annis,
Venerat; antiquas miscueratque comas:
Postque meos ortus, Piseâ vinctus olivâ,
Abstulerat decies præmia victor eques;

crifiai plusieurs qui auroient été de mise et auroient pu plaire aux gens de bon goût.

J'avoue que j'avois le cœur tendre, trop sensible aux traits de l'amour, et facile à s'enflammer au moindre objet : cependant quoique je fusse tel que je le dis, il ne courut aucun mauvais bruit sur mon compte. Je n'étois presque encore qu'un enfant, lorsqu'on s'avisa de me marier : la première femme qu'on me donna ne me convenoit en aucune manière, soit pour la naissance, soit pour les autres qualités qui rendent une femme aimable ; aussi ne fut-elle pas long-temps la mienne. Celle qui lui succéda étoit sage et sans reproche ; mais nous n'étions pas faits l'un pour l'autre ; et notre union ne fut pas de longue durée. La troisième et la dernière me demeura toujours fidèle jusqu'à la fin, et soutint de bonne grâce mon exil. Ma fille dès sa première jeunesse donna des preuves de sa fécondité : elle me fit aïeul de deux petits enfans ; mais ce ne fut pas d'un même mari. Mon père en ce temps-là étoit déjà mort, après avoir fourni honorablement sa carrière de quatre-vingt-dix ans ; je pleurai sa mort comme il auroit pleuré la mienne : ma mère ne tarda pas à le suivre ; elle renouvela mon deuil bientôt après, et il fallut lui rendre les mêmes devoirs funèbres. Heureux l'un et l'autre d'avoir prévenu les jours de ma disgrâce dont la mort leur épargna le chagrin ! Heureux moi-même de ne les avoir pas aujourd'hui pour témoins de mes malheurs ! Cependant s'il est vrai qu'après leur mort il en reste quelque autre chose qu'un vain nom, et si leur ombre légère, dégagée des liens du corps, a pu éviter la flamme du bûcher ; ombres de mes pères, si le bruit de mes crimes a passé jusqu'à vous et jusqu'au redoutable tribunal des enfers, sachez, je vous prie, et vous devez m'en croire, que ce n'est point un véritable crime, mais une simple indiscrétion, qui a causé mon exil. C'en est assez pour les morts : je reviens à vous, chers amis, qui souhaitez d'apprendre jusqu'au bout l'histoire de ma vie.

Déjà mes belles années étoient passées ; je commençois à vieillir, et mes cheveux étoient presque tout blancs ; déjà, depuis le jour de ma naissance, dix fois la palme avoit été adjugée dans Pise au vainqueur des jeux

Cùm maris Euxini positos ad læva Tomitas
  Quærere me læsi principis ira jubet.
Causa meæ cunctis nimiùm quoque nota ruinæ
  Indicio non est testificanda meo.
Quid referam comitumque nefas, famulosque nocentes?
  Ipsâ multa tuli non leviora fugâ.
Indignata malis mens est succumbere; seque
  Præstitit invictam viribus usa suis.
Oblitusque meî, ductæque per otia vitæ
  Insolitâ cepi temporis arma manu.
Totque tuli terrâ casus pelagoque, quot inter
  Occultum stellæ conspicuumque polum.
Tacta mihi tandem longis erroribus acto
  Juncta pharetratis Sarmatis ora Getis.
Hic ego finitimis quamvis circumsoner armis,
  Tristia, quo possum, carmine fata levo.
Quòd quamvis nemo est cujus referatur ad aures,
  Sic tamen absumo decipioque diem.
Ergò, quòd vivo, durisque laboribus obsto,
  Nec me sollicitæ tædia lucis habent;
Gratia, Musa, tibi: nam tu solatia præbes;
  Tu curæ requies, tu medicina mali:
Tu dux, tu comes es; tu nos abducis ab Istro,
  In medioque mihi das Helicone locum.
Tu mihi, quod rarum, vivo sublime dedisti
  Nomen ab exequiis quod dare fama solet.
Nec qui detractat præsentia, livor iniquo
  Ullum de nostris dente momordit opus.
Nam tulerint magnos cùm secula nostra poëtas,
  Non fuit ingenio fama maligna meo.
Cùmque ego præponam multos mihi; non minor illis

olympiques, lorsque la colère d'un prince offensé me força de passer les mers, pour venir ici chercher la ville de Tomes sur la rive gauche du Pont-Euxin. On sait assez ce qui fut cause de ma perte, sans qu'il soit besoin d'en renouveler le souvenir. Mais que dirai-je ici de la barbarie de mes gardes, de l'insolence de mes valets, et de tous les mauvais traitemens que j'ai soufferts dans mon exil? traitemens plus cruels que l'exil même : au reste, indigné de tant d'outrages, mon esprit n'y succomba point; mais ranimant toutes ses forces, il trouva des ressources jusques dans son indignation.

Je m'oubliai donc moi-même en quelque sorte, et toutes les douceurs d'une vie tranquille que j'avois menée jusqu'alors: je sus m'accommoder au temps; je m'armai de patience, vertu dont j'avois fait jusques-là peu d'usage, et je me roidis contre mes infortunes. Mais qui pourroit raconter les tristes aventures que j'ai essuyées sur terre et sur mer? Elles surpassent en nombre les étoiles de l'un et de l'autre hémisphère. Enfin, après bien des tours et des détours, j'arrivai à mon terme, et je touchai ce malheureux coin de terre où la Sarmatie se joint au pays des Gètes toujours armés.

Ici, quoique environné du bruit des armes qui retentit dans les contrées voisines, je fais des vers pour adoucir autant que je le puis ma triste destinée; et bien qu'ils ne soient entendus de personne, ils me servent du moins à passer le temps et à charmer mes ennuis.

Ainsi donc, si je vis encore, si je résiste à tant de maux, et si je n'en suis pas accablé, grâces vous en soient rendues, ma Muse : c'est vous seule qui faites ma consolation, vous qui calmez mes inquiétudes, et qui êtes l'unique remède à mes peines; vous me servez de guide et de fidèle compagne; vous me ramenez des tristes bords de l'Ister, au milieu du charmant Hélicon.

C'est vous qui pendant ma vie même, chose asses rare, m'avez acquis cette haute réputation qui ne vient guères qu'après la mort.

L'envie qui pour l'ordinaire se déchaîne contre tous les ouvrages du temps, n'a encore attaqué aucun des miens. Notre siècle sans doute a produit de grands poëtes : mais la malignité publique ne m'a point encore dégradé du rang que je tiens parmi eux : et quoique j'en reconnoisse

Dicor : et in toto plurimus orbe legor.
Si quid habent igitur vatum præsagia veri ;
Protinus, ut moriar, non ero, terra, tuus.
Sive favore tuli, sive hanc ego carmine famam,
Jure, tibi grates, candide lector, ago.

EX
VIRGILII GEORGICIS.

Agriculturæ origo.

Prima Cerès ferro mortales vertere terram
Instituit, quum jam glandes atque arbuta (1) sacræ
Deficerent silvæ, et victum Dodona (2) negaret.
Mox et frumentis labor additus ; ut mala culmos
Esset rubigo (3), segnisque horreret in arvis
Carduus ; intereunt segetes ; subit aspera sylvæ,
Lappæque tribulique (4) ; interque nitentia culta
Infelix lolium et steriles dominantur avenæ.
Quòd nisi et assiduis terram insectabere rastris,
Et sonitu terrebis aves, et ruris opaci
Falce premes umbras, votisque vocaveris imbrem,
Heu ! magnum alterius frustra spectabis acervum,
Concussâque famem in silvis solabere quercu.

(1) Arbuta. *L'arboisier. Son fruit ressemble beaucoup à la fraise ; mais il est plus gros, et n'a point comme ce fruit ses graines en dehors : cet arbre est très-commun en Italie, et donne un fruit amer dont le bas peuple se nourrit.*

(2) *La forêt de Dodone étoit en Epire ; elle représente ici toutes les autres forêts.*

(3) Rubigo. *La nielle est une rosée visqueuse ; lorsqu'elle s'est attachée au blé, l'ardeur du soleil le dessèche ; la tige du blé prend alors une couleur de fer : ce qui fait qui la nielle est appelée* rubigo. *C'est la rouille du blé.*

plusieurs au-dessus de moi, on juge qu'il n'y en point à qui je sois inférieur en mérite : en effet, je sais qu'on me lit beaucoup dans le monde, et avec plaisir. Si donc on peut faire quelque fond sur les présages des poëtes, je puis dire que quand je mourrois à l'instant, je ne serois pas enterré tout entier : mais soit faveur ou mérite qui m'ait acquis cette réputation, cher lecteur, il est bien juste que je vous en rende grâce en finissant.

MORCEAUX CHOISIS
DES GÉORGIQUES DE VIRGILE.

Trad. de l'abbé Desfontaines.

Origine de l'Agriculture.

Dans un temps où les fruits des arbres, et sur-tout le gland, commencèrent à manquer, et où la forêt de Dodone, devenue stérile, n'eut plus de quoi nourrir ses sauvages habitans, Cérès voulut bien enseigner aux humains à labourer la terre. Mais qu'il fallut de peine et d'industrie pour se procurer d'heureuses récoltes! La nielle ronge les blés, les champs sont hérissés de chardons, les moissons languissent et meurent; de pernicieuses herbes, l'ivraie, l'avoine stérile, s'élèvent comme une forêt, au milieu d'un champ couvert de froment. Si vous ne prenez pas souvent le râteau pour détruire ces fléaux divers, si vous n'écartez pas les oiseaux par un bruit qui les épouvante, si vous ne coupez pas les branches des arbres qui jettent trop d'ombre dans votre champ; enfin, si vous ne demandez pas aux dieux des pluies favorables, vous verrez votre voisin faire une heureuse récolte, tandis que la faim vous contraindra de recourir au gland des forêts.

(4) Tribulique. *Pline dit qu'on avoit trois manières de séparer le grain de la paille.* 1.° *En faisant fouler les gerbes par les chevaux.* 2.° *En se servant de fléaux.* 3.° *En faisant passer sur les gerbes des planches inégales, appelées* Tribuli.

Italiæ laudes.

Sed neque Medorum silvæ, ditissima terra,
Nec pulcher Ganges (1), atque auro turbidus Hermus (2),
Laudibus Italiæ certent; non Bactra (3), neque Indi,
Totaque thuriferis Panchaïa pinguis arenis.
Hæc loca non tauri spirantes naribus ignem
Invertère, satis immanis dentibus hydri;
Nec galeis densisque virûm seges horruit hastis:
Sed gravidæ fruges et Bacchi Massicus humor
Implevêre; tenent oleæque, armentaque læta.
Hinc bellator equus campo sese arduus infert;
Hinc albi, Clitumne, greges, et maxima taurus
Victima, sæpè tuo perfusi flumine sacro,
Romanos ad templa deûm duxere triumphos.
Hîc ver assiduum, atque alienis mensibus æstas;
Bis gravidæ pecudes, bis pomis utilis arbor.
At rabidæ tigres absunt, et sæva leonum
Semina; nec miseros fallunt aconita legentes;
Nec rapit immensos orbes per humum, neque tanto
Squameus in spiram tractu se colligit anguis.
Adde tot egregias urbes, operumque laborem,
Tot congesta manu præruptis oppida saxis,
Fluminaque antiquos subter labentia muros.
An mare quod suprà memorem, quodque alluit infrà
Ante lacus tantos? te, Lari maxime; teque,
Fluctibus et fremitu assurgens, Benace marino?
An memorem portus, Lucrinoque addita claustra,
Atque indignatum magnis stridoribus æquor,
Julia quà ponto longè sonat unda refuso,
Tyrrhenusque fretis immittitur æstus Avernis?
Hæc eadem argenti rivos ærisque metalla
Ostendit venis, atque auro plurima fluxit.
Hæc genus acre virûm, Marsos, pubemque Sabellam,
Assuetumque malo Ligurem, Volscosque verutos,

(1) *Grand fleuve des Indes.*

(2) *Fleuve qui se jette dans le Pactole, en Phrygie.*

(3) Bactra *étoit la capitale de la Bactriane, en Asie.*

Éloge de l'Italie.

CEPENDANT, ni l'opulente Médie, ni le pays arrosé par le beau fleuve du Gange, ni les bords de l'Hermus dont les flots roulent de l'or, ni l'Inde, ni le pays des Bactriens, ni la fertile Panchaïe où croît l'encens, n'approche pas de nos campagnes d'Italie. A la vérité elles n'ont jamais été labourées par des taureaux qui jetassent le feu par les narines. Les dents d'un dragon n'y ont point produit des moissons de guerriers armés de casque et de javelots. Mais elle fournit en abondance des blés, et elle donne le vin de Massique. Ses champs sont couverts d'oliviers, et ses prairies de troupeaux. Des chevaux belliqueux foulent superbement ses gras pâturages. Heureux Clitumne, tu vois souvent se baigner dans tes eaux sacrées des taureaux blancs, victimes destinées aux dieux et qui ont conduit plus d'une fois nos triomphateurs au Capitole. Là règne un printemps éternel, et presque tous les mois sont des mois d'été. Là les brebis et les arbres portent deux fois l'année. On n'y connoît ni les tigres ni les lions, et l'on n'y court point de risque de cueillir des herbes vénéneuses. On n'y voit jamais d'affreux serpens ramper à replis tortueux, et s'entortiller de leur queue énorme.

De combien de villes superbes ce beau pays est orné! Quels édifices! Que de châteaux construits sur des montagnes escarpées! quels immenses travaux ont formé ces magnifiques aqueducs qui passent sous nos murs! Que dirai-je des deux mers qui baignent nos rivages au midi et au septentrion, de la vaste étendue de nos lacs, de celui de Côme et de celui de Garde, dont les flots s'enflent et frémissent comme ceux de la mer. Que dirai-je de nos havres; de cette digue qui captive les eaux du lac Lucrin, et le sépare de la mer Tyrrhénienne, dont les ondes irritées battent vainement le môle qui les resserre? C'est-là que le fameux port de Jule retentit au loin du bruit des vagues. C'est par-là que les eaux de la mer vont se jeter dans l'Averne.

Cette terre renferme aussi dans son sein des mines d'or, d'argent et de cuivre. Elle a enfanté cent peuples belliqueux, les Marses, les Sabins, les Liguriens, les

Extulit ; hæc Decios, Marios, magnosque Camillos,
Scipiadas duros bello, et te, maxime Cæsar,
Qui nunc extremis Asiæ jam victor in oris
Imbellem avertis Romanis arcibus Indum.
Salve, magna parens frugum, Saturnia (1) tellus;
Magna virûm : tibi res antiquæ laudis et artis
Ingredior, sanctos ausus recludere fontes;
Ascræumque (2) cano Romana per oppida carmen.

(1) *Saturne avoit régné dans l'Italie.*
(1) *Hésiode, qui a composé des Géorgiques, étoit d'Ascra, en Boëtie.*

Agricolarum felicitas.

O fortunatos nimiùm, sua si bona nôrint,
Agricolas! quibus ipsa, procul discordibus armis,
Fundit humo facilem victum justissima tellus (1).
Si non ingentem foribus domus alta superbis
Manè salutantum totis vomit ædibus undam,
Nec varios inhiant pulchrâ testudine postes,
Illusasque auro vestes, Ephyreïaque æra,
Alba neque Assyrio fucatur lana veneno (2),
Nec casiâ liquidi corrumpitur usus olivi,
At secura quies, et nescia fallere vita,
Dives opum variarum; at latis otia fundis,
Speluncæ, vivique lacus; at frigida Tempe,
Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni
Non absunt. Illic saltus ac lustra ferarum;
Et patiens operum, parvoque assueta juventus:
Sacra Deûm, sanctique patres: extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.
Me verò primùm dulces ante omnia Musæ,
Quarum sacra fero ingenti perculsus amore,
Accipiant, cœlique vias et sidera monstrent;
Defectus solis varios, lunæque labores;
Unde tremor terris; quâ vi maria alta tumescant
Obicibus ruptis, rursusque in seipsa residant;
Quid tantùm Oceano properent se tingere soles
Hiberni, vel quæ tardis mora noctibus obstet.

(1) Tellus. *Les Romains honoroient une déesse sous le nom de* Tellus, *déesse de la terre.*
(2) Assyrio... veneno. *La pourpre étoit venue de Tyr*

Volsques armés de dards : elle a enfanté les Décius, les Marius, les illustres Camilles, les infatigables Scipions, et toi César, le plus grand de tous, toi qui, cueillant aujourd'hui des lauriers aux extrémités de l'Asie, éloignes de nos frontières l'Indien désarmé. Je te salue, terre de Saturne, pays fertile en moissons et en grands hommes. C'est pour toi que je chante cet art qui fut en honneur parmi nos ancêtres, et qu'osant ouvrir les fontaines sacrées de l'Hélicon, je donne à l'Italie les leçons que le poëte d'Ascra donna autrefois à son pays.

Bonheur des Agriculteurs.

Heureux les habitans de la campagne, s'ils pouvoient connoître leur bonheur! Loin du bruit des armes, la terre équitable récompense leurs travaux, en les faisant vivre aisément. S'ils ne voient pas le matin une foule de courtisans assiéger leur superbe palais, si les vastes portiques magnifiquement ornés, si les vases de Corinthe, les habits chamarrés d'or, la pourpre, les parfums, si tout cela leur est inconnu, ils jouissent en récompense d'une vie tranquille et innocente, source de mille biens. Ils sont paisibles dans les champs qui leur appartiennent, ils ont des grottes, des étangs et des prairies arrosées par des ruisseaux; ils y entendent les mugissemens de leurs troupeaux, et ils dorment tranquillement à l'ombre de leurs arbres. Là, au milieu des bois et des bêtes féroces qui les habitent, la jeunesse est laborieuse et sobre. Là, on honore les dieux, et on respecte les parens. Ce fut parmi les laboureurs qu'Astrée, prête à quitter la terre, fit son dernier séjour.

Que les Muses, mes amours et mes premières divinités, me mettent au nombre de leurs favoris. Qu'elles daignent m'apprendre le mouvement des astres, les temps et la cause des éclipses du soleil et de la lune, celle des tremblemens de terre, du flux et reflux de la mer, pourquoi le soleil se hâte en hiver de se plonger dans l'Océan, et pourquoi les nuits d'été sont si tardives. Mais si la

et de Sidon, dans la Phénicie, province de la Cœlesyrie. *Le mot* venenum *se prend en bonne et en mauvaise part, et signifie toutes espèces de drogues.*

Sin, has ne possim naturæ accedere partes,
Frigidus obstiterit circum præcordia sanguis;
Rura mihi; et rigui placeant in vallibus amnes:
Flumina amem, silvasque inglorius. O ubi campi,
Spercheosque (1), et virginibus bacchata Lacænis
Taygeta (2)! ô qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbrâ?

Felix, qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!
Fortunatus et ille, deos qui novit agrestes,
Panaque, Sylvanumque senem, Nymphasque sorores!
Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit, et infidos agitans discordia fratres,
Aut conjurato descendens Dacus ab Istro;
Non res Romanæ, perituraque regna: neque ille
Aut doluit miserans inopem, aut invidit habenti.
Quos rami fructus, quos ipsa volentia rura
Sponte tulêre suâ, carpsit; nec ferrea jura,
Insanumque forum, aut populi tabularia vidit.

Sollicitant alii remis freta cæca, ruuntque
In ferrum, penetrant aulas et limina regum.
Hic petit excidiis urbem, miserosque Penates,
Ut gemma bibat, et Sarrano (3) dormiat ostro.
Condit opes alius, defossoque incubat auro.
Hic stupet attonitus rostris: hunc plausus hiantem
Per cuneos (geminatur enim) plebisque patrumque
Corripuit: gaudent perfusi sanguine fratrum,
Exilioque domos et dulcia limina mutant,
Atque alio patriam quærunt sub sole jacentem.

Agricola incurvo terram dimovit aratro:
Hinc anni labor, hinc patriam parvosque nepotes
Sustinet: hinc armenta boum, meritosque juvencos;
Nec requies, quin aut pomis exhuberet annus,

(1) *Fleuve de Thessalie, qui sort du Pinde.*

(2) *Montagne du Péloponèse, près de Sparte.*

(3) *Tyrio est la même chose. Tyo, où se faisoit la plus belle pourpre, s'appeloit Sarra, du nom du poisson dont le sang servoit à faire la pourpre.*

froideur de mon sang, si la lenteur de mon esprit m'empêchent de pénétrer ces mystères, je me bornerai à l'étude de l'agriculture : exempt d'ambition, je coulerai mes jours dans les bois, dans les vallons, au bords des ruisseaux. Que ne suis-je près des rivages délicieux du Sperchius, ou sur la montagne de Taygète, où jadis erroient les jeunes bacchantes de Sparte ! Que ne suis-je transporté dans les vallons frais du mont Hémus, et à l'ombre de ses grands arbres !

Heureux qui peut approfondir la nature et connoître tous ses ressorts ! Heureux qui sait braver les frayeurs de l'inévitable trépas, et mépriser le vain bruit de l'avare Achéron ! Mais heureux aussi qui connoît les divinités de la campagne, Pan, le vieux Sylvain et les Nymphes ! Il n'est touché ni de l'honneur des faisceaux, ni de la pourpre des rois. La mauvaise foi qui divise les frères, ne lui fait point éprouver les horreurs de la discorde. Il se met peu en peine de la ligue des Daces soulevés et prêts à franchir le Danube, des affaires de la république, et de toutes les révolutions des empires. Il n'est ni sensible à la pauvreté des uns, ni jaloux de la richesse des autres. Borné à cueillir les fruits de ses vergers, et les dons de la terre libérale, il ne connoît ni les actes du dépôt public, ni la rigueur des lois, ni les fureurs du barreau.

Les uns fendent les flots d'une mer périlleuse, les autres cherchent la gloire dans les combats, ou par les intrigues ils pénètrent dans le palais des rois. Celui-ci se plaît à livrer au pillage une ville conquise, et à égorger de malheureux citoyens, afin de boire dans des vases précieux et de dormir dans des lits de pourpre. Celui-là ne songe qu'à enfouir des trésors, et est sans cesse couché sur l'or. Cet autre épris des charmes de l'éloquence, est assidu à la tribune, et y admire nos orateurs. Ce poëte se repaît au théâtre des applaudissemens réitérés du sénat et du peuple. Ceux-là triomphent d'avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs frères, attentat qui les force de chercher une nouvelle patrie sous un autre soleil.

Le laboureur tranquille passe l'année à cultiver son champ. Ce travail soutient sa patrie et sa famille, nourrit ses troupeaux et engraisse ses bœufs, à qui il est redevable de la culture de sa terre. Il ne se repose point qu'il ne

Aut fœtu pecorum, aut Cerealis mergite culmi,
Proventuque oneret sulcos, atque horrea vincat.

Venit hiems, teritur Sicyonia (1) bacca trapetis;
Glande sues læti redeunt; dant arbuta silvæ;
Et varios ponit fœtus autumnus, et altè
Mitis in apricis coquitur vendemia saxis.
Interea dulces pendent circùm oscula nati:
Casta pudicitiam servat domus; ubera vaccæ
Lactea demittunt, pinguesque in gramine læto
Inter se adversis luctantur cornibus hædi.
Ipse dies agitat festos; fususque per herbam,
Ignis ubi in medio, et socii cratera coronant;
Te, libans, Lenæe vocat; pecorisque magistris
Velocis jaculi certamina ponit in ulmo,
Corporaque agresti nudat prædura palæstrâ.

Hanc olim veteres vitam coluêre Sabini:
Hanc Remus et frater: sic fortis Étruria crevit
Scilicet, et rerum facta est pulcherrima Roma,
Septemque una sibi muro circumdedit arces.
Ante etiam sceptrùm Dictæi regis, et ante
Impia quàm cæsis gens est epulata juvencis,
Aureus hanc vitam in terris Saturnus agebat.
Necdum etiam audierant inflari classica, necdum
Impositos duris crepitare incudibus enses.

(1) *L'olive est appelée ici, fruit de Sicyone, parce qu'il y avoit aux environs de Sicyone, en Laconie, beaucoup d'oliviers.*

voie ses champs ensemencés, ses arbres chargés de fruits; ses troupeaux féconds, et ses greniers pleins. L'hiver approche : alors il met ses olives sous le pressoir. Ses pourceaux gras retournent le soir à l'étable. L'arboisier lui donne son fruit sauvage; et tandis que le raisin achève de mûrir sur les côteaux, il recueille tous les autres dons de l'automne.

Cependant il se voit tendrement caressé de ses chers enfans qui l'environnent : la pudeur règne dans toute sa maison. Ses vaches l'enrichissent de leur lait, tandis que ses chevreaux, bondissans dans la prairie, se heurtent de leurs cornes. Il ne manque point de célébrer les jours de fêtes. Couché sur l'herbe au milieu de ses amis, ou autour d'un feu, il vide avec eux de larges coupes pleines de vin, et vous offre, ô Bacchus! les prémices de votre divine liqueur. Tantôt il propose des prix aux bergers, pour couronnér l'adresse à lancer le javelot, et il attache le but à un orme. Tantôt il voit leurs corps nus et vigoureux s'exercer à la lutte.

Ainsi vivoient les anciens Sabins. Ainsi vécurent les frères Rémus et Romulus. C'est par-là que la belliqueuse Étrurie devint un état florissant. C'est par-là que Rome commença de s'accroître, et que dans la suite, devenue plus puissante, elle a renfermé sept montagnes dans ses murs. Telle fut la vie qu'on mena sous le règne de Saturne, avant que Jupiter l'eût détrôné, et que la race impie des mortels se fût accoutumée à se nourrir de la chair des animaux. La trompette guerrière ne s'étoit point encore fait entendre, et l'enclume qui forge les épées, n'avoit point encore retenti sous les coups du marteau.

PARS QUINTA.

EXCERPTA EPISTOLARIA.

CICERONIS exulantis Terentiæ, Tulliæ et Ciceroni suis, epistola.

ACCEPI ab Aristocrito tres epistolas, quas ego lacrymis prope delevi: conficior enim mœrore, mea Terentia, nec meæ me miseriæ magis excruciant quam tuæ, vestræque. Ego autem hoc miserior sum quam tu, quæ es miserrima, quod ipsa calamitas communis est utriusque nostrum: sed culpa mea propria est. Meum fuit officium, vel legatione vitaro periculum, vel diligentia et copiis resistere, vel cadere fortiter. Hoc miserius, turpius, indignius nobis nihil fuit. Quare cum dolore conficior, tum etiam pudore. Pudet enim me uxori meæ optimæ, suavissimis liberis, virtutem et diligentiam non præstitisse. Nam mihi ante oculos dies noctesque versatur squalor vester, et mœror et infirmitas valetudinis tuæ: spes autem salutis pertenuis ostenditur. Inimici sunt multi;

CINQUIÈME PARTIE.

EXTRAITS ÉPISTOLAIRES.

LETTRE de Cicéron dans l'exil à sa femme Terentia, à sa fille Tullie, et à son cher Cicéron.

Trad. de l'abbé Prévost.

J'AI reçu par Aristocritus vos trois lettres, que j'ai presqu'effacées de mes larmes. Je suis accablé de tristesse, ma chère Terentia, et mes malheurs ne me causent pas plus de tourment que les vôtres et ceux de mes enfans. Vous êtes moins à plaindre que moi, quoique vous le soyez infiniment; parce que si notre misère est égale, c'est moi seul qui dois me la reprocher. J'avois trois partis à choisir; ou d'éviter le péril par une légation, ou de résister à mes ennemis par la prudence et la force, ou de périr courageusement. Mon devoir étoit d'en prendre un; et c'est ce qui augmente aujourd'hui ma misère, ma confusion et mon indignité. La honte me consume autant que la douleur. Je rougis d'avoir manqué de zèle et de fermeté pour l'intérêt de ma chère femme et de mes aimables enfans. Nuit et jour j'ai devant les yeux votre abattement, votre tristesse, le fâcheux état de votre santé, et les raisons qui me font presque désespérer de votre salut. Nos ennemis sont en grand

invidi pene omnes. Ejicere nos magnum fuit; excludere facile est. Sed tamen quamdiu vos eritis in spe, non deficiam, ne omnia meâ culpâ cecidisse videantur. Ut tuto sim, quod laboras, id mihi nunc facillimum est; quem etiam inimici volunt vivere in his tantis miseriis. Ego tamen faciam quæ præcipis. Amicis quibus voluisti egi gratias, et eas litteras Desippo dedi; meque de eorum officio scripsi à te certiorem esse factum. Pisonem nostrum mirifico esse studio in nos et officio et ego perspicio et omnes prædicant. Dii faxint ut tali genero mihi præsenti tecum simul et cum liberis nostris frui liceat. Nunc spes reliqua est in novis tribunis plebis, et in primis quidem diebus. Nam si inveteravit, actum est. Ea re ad te statim Aristocritum misi, ut ad me continuo ista initia rerum et rationem totius negotii posses scribere: etsi Desippo quoque ita imperavi, statim ut recurreret: Et ad fratrem misi, ut crebro Tabellarios mitteret. Nam ego eo nomine sum Dyrrachii hoc tempore, ut quam celerrime quid agatur audiam, et sum tuto. Civitas enim hæc semper à me defensa est. Cum inimici nostri venire dicentur, tum in Epirum ibo. Quod scribis, te, si velim, ad me venturam; ego

nombre; et je n'excepte presque personne de celui de nos envieux. Il étoit difficile de me chasser, mais il ne sera que trop aisé d'empêcher mon retour. Cependant je ne perdrai pas courage, tant qu'il vous restera quelque espérance, afin qu'il ne paroisse point que nous perdions tout par ma faute. Vous tremblez pour ma sûreté; elle ne m'est pas difficile à présent, lorsque l'intention de mes ennemis est que je vive dans cet abîme de maux: je ferai néanmoins ce que vous me prescrivez. J'ai fait mes remercîmens aux amis que vous m'avez nommés, et j'ai chargé Desippus de mes lettres: je leur marque que vous m'avez informé de leurs bons offices. Tout le monde me dit, et je m'aperçois bien moi-même que le zèle et les soins de Pison sont admirables; fasse le ciel que je puisse jouir avec vous et nos enfans du commerce d'un gendre si affectionné. Mon unique espoir est à présent dans les nouveaux tribuns du peuple, et dans la chaleur des premiers jours; car je suis perdu si l'on se laisse gagner par le temps: je me suis hâté, par cette raison, de vous renvoyer Aristocritus, afin que vous puissiez m'informer sur-le-champ des premières ouvertures, et de toutes les mesures qu'on aura prises en ma faveur. J'ai donné ordre d'un autre côté à Desippus, de revenir aussitôt avec la dernière diligence, et j'ai écrit à mon frère de ne pas épargner les messagers. Si je m'arrête à Dirrachium, ce n'est que pour être informé plus promptement de ce qui se passe; et j'y suis en sûreté, car cette ville a toujours été sous ma protection. Au premier bruit de l'approche de nos ennemis, je passerai dans l'Épire. Vous m'offrez de vous rendre auprès de moi; mais comme je

vero cum sciam magnam partem istius oneris abs te sustineri, te istic esse volo. Si perficitis quod agitis, me ad vos venire oportet. Sin autem.... sed non opus est reliqua scribere. Ex primis, aut summùm secundis tuis litteris constituere poterimus quid nobis faciendum sit. Tu modo ad me velim omnia diligentissime perscribas: Etsi magis jam rem quam litteras debeo spectare. Cura ut valeas, et ita tibi persuadeas mihi te carius nihil esse, nec unquam fuisse. Vale, mea Terentia, quam ego videre videor; itaque debilitor lacrymis. Vale. Pridie Kal. Decemb.

Alia ejusdem ad eosdem epistola.

Ego minus sæpe ad vos do litteras quam possum, propterea quod cum omnia mihi tempora sunt misera, tum vero cum aut scribo ad vos, aut vestras lego, conficior lacrymis, sic ut ferre non possim. Quod utinam minus vitæ cupidi fuissemus! certe nihil aut non multum in vita mali vidissemus. Quod si nos ad aliquam alicujus commodi aliquando recuperandi spem fortuna reservavit, minus est erratum à nobis. Si hæc mala fixa sunt, ego vero te quam primùm, mea vita, cupio videre, et in tuo complexu emori; quum neque dii quos tu castissime coluisti, neque homines, quibus ego servivi, nobis gratiam retulerunt. Nos Brundisii apud M. Lenium Flaccum dies XIII fuimus, virum optimum, qui periculum fortunarum et

sais que la plus grande partie des affaires roule sur vous, je crois votre présence nécessaire à Rome. Si votre entreprise réussit, ce sera moi qui me hâterai de vous rejoindre; sinon.... mais il n'est pas besoin d'achever. Votre première lettre, ou du moins la seconde, me mettra sans doute en état de prendre une résolution. Ayez soin seulement de me rendre un compte exact de tout, quoique je doive attendre à présent des effets plutôt que des lettres. Ne négligez pas votre santé, et comptez que je n'ai rien et jamais eu rien de plus cher que vous. Adieu, ma chère Terentia; je crois vous voir devant mes yeux, et ce spectacle m'arrache des larmes. Adieu. Le 30 novembre.

Autre lettre de Cicéron aux mêmes.

Je pourrois vous écrire plus souvent; mais quoique je ne passe pas un moment sans tristesse, elle redouble si vivement lorsque je vous écris ou que je lis vos lettres, qu'elle me devient insupportable. Que n'ai-je eu moins d'attachement pour la vie! nous serions exempts de toutes sortes de maux; ou nous n'en aurions eu guères à souffrir. Si la fortune nous réserve l'espérance de quelque bien, je suis moins coupable; mais si nos infortunes ne peuvent changer, il ne me reste, ma chère vie, qu'à souhaiter de vous voir promptement et qu'à mourir dans vos bras, puisque ni les dieux, que vous avez religieusement servis, ni les hommes à qui j'ai rendu tant de soins, n'ont pas mieux reconnu notre attachement. J'ai passé treize jours à Brindes, chez M. Lennius Flaccus, homme d'une rare vertu, qui a négligé sa fortune et

capitis sui pro mea salute neglexit, neque legis improbissimæ pœna deductus est quo minus hospitii et amicitiæ jus officiumque præstaret. Huic utinam aliquando gratiam referre possimus. Habebimus quidem semper. Brundisio profecti sumus ad v. Kal. Maii, per Macedoniam Cizicum petebamus. O me perditum! O afflictum! Quid nunc rogem te, ut venias, mulierem ægram, corpore et animo confectam. Non rogem? sine te igitur sim? Opinor sic agam. Si est spes nostri reditûs, eam confirmes et rem adjuves. Sin, ut ego metuo, transactum est, quoquo modo potest ad me fac venias. Unum hoc scito: si te habebo, non mihi videbor plane perisse. Sed quid de Tulliola mea fiet? Jam id vos videte: mihi deest consilium. Sed certe, quoquo modo se res habebit, illius misellæ et matrimonio et famæ serviendum est. Quid? Cicero meus quid aget? Iste verò sit in sinu semper et complexu meo. Non queo plura jam scribere. Impedit mœror. Tu quid egeris nescio; utrum aliquid teneas, an, quod metuo, sis spoliata. Pisonem, ut scribis, spero fore semper nostrum. De familia liberata nihil est quod te moveat. Primum tuis ita promissum est, te facturam esse ut quisque esset me-

sa

sa vie pour ma conservation, et qui n'a pas cru qu'une injuste loi dût l'empêcher de me rendre les devoirs de l'hospitalité et de l'amitié. Quand serai-je assez heureux pour lui marquer la reconnoissance dont mon cœur est rempli? le sentiment du moins m'en demeurera toujours. Je pars de Brindes le 27 d'Avril, et mon dessein est de me rendre à Cizique par la Macédoine. Malheureux que je suis! comment puis-je vous proposer de me suivre, malade, abbattue de corps et d'esprit comme vous êtes? mais si je ne vous le propose pas, comment vivre sans vous? Voici, je crois, le parti auquel je m'arrêterai: si vous voyez pour moi quelqu'espérance de retour, n'épargnez rien pour la fortifier et pour la faire réussir. Si c'en est fait, comme je ne l'appréhende que trop; à quelque prix que ce soit, venez me joindre. Je n'ajoute qu'une chose: c'est que je ne me croirai point tout-à-fait perdu si je puis vous avoir avec moi. Mais que ferez-vous de ma chère petite Tullia? voyez vous-même ce qu'on peut faire d'elle, car je n'ai point de conseil à vous donner; seulement, quelque parti que vous preniez, il faut ménager son mari et son honneur. Que ferez-vous de mon cher Cicéron? Ah! pour lui, je veux l'avoir sans cesse entre mes bras et dans mon sein. La douleur arrête ma plume, et je ne sais ce que vous ferez de vous-même; car j'ignore s'il vous reste quelque chose, ou si vous n'êtes pas absolument dépouillée, comme je le crains. Vous m'écrivez, et j'espère que le zèle de Pison ne se relâchera point. Pour ce qui regarde la liberté de nos domestiques, vous ne devez vous embarrasser de rien: les promesses qu'on a faites aux vôtres sont conditionnelles; c'est-à-dire, que vous les traiterez

ritus. Est autem in officio adhuc Orphæus; præterea magnopere nemo. Cæterorum servorum ea causa est, ut si res à nobis abesset, liberti nostri essent, si obtinere potuissent: sin ad nos pertinerent, servirent, præterquam oppido pauci. Sed hæc minora sunt. Tu quod me hortaris, ut animo sim magno, et spem habeam recuperandæ salutis: id velim sit ejusmodi, ut recte sperare possimus. Nunc, miser, quando tuas jam litteras, accipiam? Quis ad me perferet? Quas ego expectassem Brundisii, si esset licitum per nautas, qui tempestatem prætermittere noluerunt. Quod reliquum est, sustenta te, mea Terentia, ut potes. Honestissime viximus, floruimus. Non vitium nostrum, sed virtus nostra me afflixit. Peccatum est nullum, nisi quod non unà animam cum ornamentis amisimus. Sed si hoc fuit liberis nostris gratius, nos vivere; cætera, quamquam ferenda non sunt, feramus. Atque ego qui te confirmo, ipse me non possum. Clodium Philetærum, quod valetudine oculorum impediebatur, hominem fidelem remisi. Sallustius officio vincit omnes. Pescennius est perbenevolus nobis; quem semper spero tuî fore observantem. Sicca dixerat se mecum fore, sed Brundisio discessit. Cura quoad potes ut valeas, et sic existimes, me vehementius tua miseria quam mea commoveri. Mea Terentia, fidissima atque optima uxor, et mea charissima filiola, et spes re-

à proportion de leurs services. Orpheus est encore attaché à son devoir, et c'est presque le seul. A l'égard des autres, dans l'état où sont les choses, quand la fortune nous raviroit tout, ils seroient nos affranchis s'ils pouvoient l'obtenir : ou s'ils étoient encore à nous, ils continueroient de servir. D'ailleurs ils sont en petit nombre. Mais ces soins sont de peu d'importance. Vous m'exhortez à la constance, et vous voulez que je ne désespère pas de notre salut : je souhaite de voir quelque jour à cette espérance. Hélas ! quand recevrai-je à présent de vos lettres ? par qui les recevrai-je ? J'en aurois attendu à Brindes ; mais les matelots n'ont pas voulu s'exposer à manquer la saison. N'épargnez rien, ma chère Terentia, pour soutenir votre fortune et votre courage. Nous avons vécu sans reproche : nous avons fait un rôle glorieux. C'est notre vertu même qui a causé ma disgrâce. Nous n'avons pas commis d'autres fautes, que d'avoir survécu à notre fortune. Mais s'il est plus doux à nos enfans de nous voir vivre, souffrons tout le reste, quelqu'insupportable qu'il doive nous paroître. Je vous console, je vous encourage, et je ne puis me rendre le même service. Je vous ai renvoyé Clodius Philetærus, parce que le mal qu'il a aux yeux me le rend inutile : c'est un homme fidèle. Sallustius me sert avec plus de zèle que personne. Pescennius est plein d'affection, et j'espère qu'il ne manquera jamais à ce qu'il vous doit. Sicca m'avoit promis de me suivre ; mais il m'a quitté à Brindes. Prenez tout le soin possible de votre santé, et persuadez-vous bien que vos peines me touchent plus que les miennes. Ma chère Terentia, ma très-fidèle et très-aimable femme ; Tullia, ma très-chère fille, et

liqua nostra, Cicero, valete. Pridie Kalend. Maii. Valete.

EXCERPTÆ EPISTOLÆ È PLINIO JUNIORE.

CANINIO.

Occasione amœnitatum patriæ, Caninium hortatur ut litterarum studiis et scriptis famæ suæ et æternitati serviat.

QUID agit Comum, tuæ meæque deliciæ? quid suburbanum amœnissimum? quid illa porticus verna semper? quid locus platanis consitus opacissimus? quid Euripus viridis et gemmeus? quid subjectus et serviens lacus? quid illa mollis, et tamen solida gestatio? quid balineum illud, quod plurimus sol implet et circumit? quid triclinia illa popularia? quid illa paucorum? quid cubicula diurna nocturnaque? Possidentne te, et per vices partiuntur? an, ut solebas, intentione rei familiaris obeundæ, crebris excursionibus avocaris? Si te possident,

Cicéron, unique reste de nos espérances ; portez-vous bien. Le 30 avril. Adieu.

LETTRES CHOISIES DE PLINE LE JEUNE.

Trad. de Sacy.

A CANINIUS.

A l'occasion des beautés et des délices de leur patrie, il exhorte Caninius à s'illustrer, et à s'immortaliser par l'étude des lettres et par ses écrits.

QUE fait-on à Côme, cette ville délicieuse, que nous aimons tant l'un et l'autre ? Cette belle maison que vous avez dans le faubourg est-elle toujours aussi riante ? Cette galerie où l'on trouve toujours le printemps, n'a-t-elle rien perdu de ses charmes ? Vos planes conservent-ils la fraîcheur de leur ombrage ? Le canal qui se plie et replie en tant de façons différentes, a-t-il toujours sa bordure aussi verte, et ses eaux aussi pures ? Ne me direz-vous rien de ce large bassin, qui semble fait exprès pour les recevoir ? de cette vaste et longue promenade, dont le terrain est ferme sans être rude ? de ce bain délicieux où le soleil donne constamment à toutes les heures du jour ? de ces salles où vous tenez table ouverte, ou de celles qui ne sont destinées qu'à vos amis particuliers ? enfin, de ces divers appartemens de jour et de nuit ? Ces lieux charmans vous possèdent-ils tour-à-tour ; ou le soin de faire valoir vos terres, vous engage-t-il à de fréquens voyages?

felix beatusque es : sin minùs, unus ex multis. Quin tu (tempus est enim) humiles et sordidas curas aliis mandas; et ipse te in alto isto pinguique secessu studiis adseris? Hoc sit negotium tuum, hoc otium; hic labor, hæc quies : in his vigiliæ, in his etiam somnus reponatur. Effinge aliquid et excude, quod sit perpetuò tuum. Nam reliqua rerum tuarum post te alium atque alium dominum sortientur : hoc numquam tuum desinet esse, si semel cœperit. Scio quem animum, quod horter ingenium : tu modò enitere ut tibi ipse sis tanti, quanti videberis aliis, si tibi fueris. Vale.

Cornelio Tacito.

Monet exemplo suo posse in silvis commodè studio et venationi operam dari.

Ridebis, et licet rideas. Ego ille, quem nosti, apros tres, et quidem pulcherrimos, cepi. Ipse, inquis? Ipse : non tamen ut omnino ab inertia mea et quiete discederem. Ad retia sedebam : erant in proximo, non venabulum aut lancea, sed stilus et pugillares. Meditabar ali-

S'ils vous possèdent, vous êtes le plus heureux et le plus fortuné des hommes : sinon, vous êtes dans la classe des hommes ordinaires. Que ne renvoyez-vous enfin à d'autres ces détails bas et indigne de vous, pour vous livrer tout entier à l'étude dans ce tranquille et paisible séjour ? C'est l'unique occupation, le seul délassement qui vous convienne. Que ce soit donc là l'objet et la fin de votre travail, de votre repos, de vos veilles, enfin de votre sommeil même. Travaillez à vous assurer une sorte de bien, que le temps ne puisse vous ôter. Tous les autres, dans la suite des siècles, changeront mille et mille fois de maîtres; mais les ouvrages de votre esprit ne cesseront jamais d'être à vous. Je sais à qui je parle. Je connois la noblesse de vos sentimens, l'étendue de votre génie. Tâchez seulement de vous priser autant que les autres vous priseront, si vous commencez par vous rendre justice à vous-même. Adieu.

A TACITE.

Il lui prouve, par son exemple, qu'on peut facilement vaquer dans les bois, et à l'étude, et à la chasse.

VOUS allez rire; et je vous le permets : riez-en tant qu'il vous plaira. Ce Pline que vous connoissez, a pris trois sangliers, mais très-grands. Quoi ! lui-même, dites-vous ? Lui-même. N'allez pourtant pas croire qu'il en ait coûté beaucoup à ma paresse. J'étois assis près des toiles; je n'avois à côté de moi ni épieu, ni dard, mais des tablettes; je rêvois, j'écrivois, et je me préparois la consolation de rem-

quid enotabamque, ut si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem. Non est quod contemnas hoc studendi genus. Mirum est ut animus hac agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique silvæ et solitudo, ipsumque illud silentium, quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. Proinde quum venabere, licebit auctore me, ut panarium et lagunculam, sic etiam pugillares feras. Experieris non Dianam magis montibus, quàm Minervam inerrare. Vale.

FABIO JUSTO.

De infrequentiâ epistolarum expostulat.

OLIM mihi nullas epistolas mittis. Nihil est, inquis, quod scribam. At hoc ipsum scribe, nihil esse quod scribas; vel solum illud, unde incipere priores solebant, *Si vales, bene est; ego valeo.* Hoc mihi sufficit; est enim maximum. Ludere me putas? seriò peto. Fac sciam quid agas: quod sine sollicitudine summa nescire non possum. Vale.

SEPTITIO CLARO.

Septitium, qui vocatus ad cœnam non venerat, in jus damni dati jocabundus vocat.

HEUS tu, promittis ad cœnam, nec venis. Dicitur jus, ad assem impendium reddes, nec

porter mes feuilles pleines, si je m'en retournois les mains vides. Ne méprisez pas cette manière d'étudier. Vous ne sauriez croire combien le mouvement du corps donne de vivacité à l'esprit; sans compter que l'ombre des forêts, la solitude, et ce profond silence qu'exige la chasse, sont très-propres à faire naître d'heureuses pensées. Ainsi, croyez-moi, quand vous irez chasser, portez votre pannetière et votre bouteille; mais n'oubliez pas vos tablettes. Vous éprouverez que Minerve se plaît autant sur les montagnes que Diane. Adieu.

A Fabius Justus.

Il se plaint de la rareté de ses lettres.

Depuis long-temps je n'ai reçu de vos nouvelles. Vous n'avez rien à m'écrire, dites-vous: eh bien, écrivez-moi que vous n'avez rien à m'écrire, ou tout au moins, ce que nos anciens avoient coutume de mettre au commencement de leurs lettres: *Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; quant à moi, je me porte fort bien.* Je vous quitte du reste, car cela dit tout. Vous croyez que je badine: non, je parle très-sérieusement. Mandez-moi comment vous passez votre temps; je souffre trop à ne le pas savoir. Adieu.

A Septitius Clarus.

Septitius ne s'étant point rendu à un repas auquel il l'avoit invité, il lui dit, en plaisantant, qu'il lui en fera payer la dépense.

Vraiment, vous l'entendez. Vous me mettez en dépense pour vous donner à souper, et vous

id modicum. Paratæ erant lactucæ singulæ, cochleæ ternæ, ova bina, alica cum mulso et nive (nam hanc quoque computabis, immo hanc in primis, quæ periit in ferculo) olivæ, betacei, cucurbitæ, bulbi, alia mille non minùs lauta. Audisses comœdos, vel lectorem, vel lyristen, vel (quæ mea liberalitas) omnes. At tu apud nescio quem ostrea, vulvas, echinos, Gaditanas maluisti. Dabis pœnas, non dico quas. Durè fecisti; invidisti, nescio an tibi, certè mihi, sed tamen et tibi. Quantum nos lusissemus, risissemus, studuissemus! potes apparatiùs cœnare apud multos; nusquam hilariùs, simpliciùs, incautiùs. In summa, experire: et nisi postea te aliis potiùs excusaveris, mihi semper excusa. Vale.

CORN. TITIANO.

Capitonem laudat, qui amicum mortuum, et illustres antiquitatis viros honore statuarum, et egregiis carminibus exornat.

EST adhùc curæ hominibus fides et officium:

me manquez ? Il y a bonne justice à Rome. Vous me le payerez jusqu'à la dernière obole; et cela va plus loin que vous ne pensez. J'avois préparé à chacun sa laitue, trois escargots, deux œufs, un gâteau, du vin miellé et de la neige; car je vous compterai jusqu'à la neige, et avec plus de raison encore que le reste, puisqu'elle ne sert jamais plus d'une fois. Nous avions des olives, des betteraves, des courges, des échalottes, et mille autres mets aussi délicats. Vous auriez eu à choisir d'un comédien, d'un lecteur, ou d'un musicien; ou même, admirez ma profusion, vous les auriez eu tous ensemble. Mais vous avez mieux aimé, chez je ne sais qui, des huîtres, des viandes exquises (1), des poissons rares, et des danses espagnoles. Je saurai vous en punir; je ne vous dis pas comment. Vous m'avez bien mortifié; vous vous êtes fait à vous-même plus de tort que vous ne pensez: au moins, vous ne m'en pouviez assurément faire davantage, ni en vérité à vous non plus. Que nous eussions badiné, plaisanté, moralisé ! Vous trouverez ailleurs des repas plus magnifiques : mais n'en cherchez point où règnent davantage la joie, la simplicité, la liberté. Faites-en l'épreuve : et après cela, si vous ne quittez toute autre table pour la mienne, je consens que vous quittiez la mienne pour toute autre. Adieu.

(1) Le texte dit, des fressures de porc.

A TITIANUS.

Il loue Capiton d'avoir élevé une statue à un ami mort, ainsi qu'aux hommes illustres de l'antiquité, et de les orner d'excellens vers.

Il reste encore de l'honneur et de la probité

sunt qui defunctorum quoque amicos agant. Titinius Capito ab imperatore nostro impetravit ut sibi liceret statuam L. Silani in foro ponere. Pulchrum et magnâ laude dignum, amicitiâ principis in hoc uti, quantùmque gratiâ valeas, aliorum honoribus experiri. Est omnino Capitoni in usu claros viros colere. Mirum est quâ religione, quo studio imagines Brutorum, Cassiorum, Catonum domi, ubi potest, habeat. Idem clarissimi cujusque vitam egregiis carminibus exornat. Scias ipsum plurimis virtutibus abundare, qui alienas sic amat. Redditus est L. Silano debitus honor, cujus immortalitati Capito prospexit pariter et suæ. Neque enim magis decorum et insigne est, statuam in foro populi Romani habere; quàm ponere. Vale.

PAULINO.

Paulinum accusat negligentiæ litterarum.

IRASCOR : nec liquet mihi an debeam, sed irascor. Scis quàm sit amor iniquus interdum, impotens sæpe, in rebus parvis querulus semper. Hæc tamen causa magna est, nescio an justa : sed ego tamquam non minùs justa quàm magna sit, graviter irascor, quòd à te tamdiu

parmi les hommes. Il s'en trouve dont l'amitié survit à leurs amis. Titinius Capiton vient d'obtenir de l'empereur la permission d'élever une statue dans la place publique à Lucius Silanus. Qu'il est glorieux d'employer à cet usage sa faveur, et d'essayer son crédit à illustrer la vertu des autres! Véritablement Capiton est dans l'habitude d'honorer les grands hommes. Il est étonnant de voir avec quelle affection, avec quel respect il conserve dans sa maison, ne pouvant pas les voir ailleurs, les portraits des Brutus, des Cassius, des Catons. Il ne s'en tient pas là. Il est peu de personnes distinguées, que ses excellentes poésies ne célèbrent. Croyez-moi, l'on n'aime point tant le mérite d'autrui sans en avoir beaucoup. On a rendu à Silanus un honneur qui lui étoit dû : mais lorsque Capiton lui assure l'immortalité, il se la donne à lui-même. Il n'est pas selon moi plus glorieux de mériter une statue dans Rome, que de la faire dresser à celui qui la mérite. Adieu.

A PAULIN.

Il l'accuse de négligence à lui écrire.

JE suis en colère, et tout de bon. Je n'ai pas encore trop bien démêlé si c'est avec raison. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que je suis fort en colère. Vous savez que l'amour est quelquefois injuste, souvent emporté, toujours querelleur. Mon chagrin est très-grand; peut-être n'est-il pas trop juste : mais je ne me fâche ni plus ni moins, que s'il étoit aussi juste que grand. Quoi! si long-temps sans me donner de vos nouvelles! Je ne sache plus qu'un moyen de m'appaiser. C'est de m'écrire à l'avenir fort

litteræ nullæ. Exorare me potes uno modo, si nunc saltem plurimas et longissimas miseris. Hæc mihi sola excusatio vera, cæteræ falsæ videbuntur. Non sum auditurus, *Non eram Romæ*, vel, *Occupatior eram*. Illud enim nec dii sinant, ut infirmior. Ipse ad villam partim studiis, partim desidiâ fruor : quorum utrumque ex otio nascitur. Vale.

NASONI.

Villam Laurentinam propter studia villis suis cæteris præfert.

TUSCI grandine excussi, in regione Transpadana summa abundantia, sed par vilitas nunciatur : solum mihi Laurentinum meum in reditu. Nihil quidem ibi possideo præter tectum et hortum, statimque arenas : solum tamen mihi in reditu. Ibi enim plurimùm scribo : nec agrum (quem non habeo) sed ipsum me studiis excolo, ac jam possum tibi, ut aliis in locis horreum plenum, sic ibi scrinium ostendere. Igitur tu quoque, si certa et fructuosa prædia concupiscis, aliquid in hoc littore para. Vale.

PAULINO.

Hortatur ad studium, quum sit adhuc litteris honor.

GAUDE meo, gaude tuo, gaude etiam publico nomine. Adhuc honor studiis durat. Proxi-

souvent, et de très-longues lettres. Je ne reçois que cette seule excuse. Je traiterai toutes les autres de chansons. Je ne me payerai pas de toutes ces défaites : *Je n'étois point à Rome ; j'étois accablé d'affaires.* Car pour l'excuse *j'étois malade*, aux dieux ne plaise que vous puissiez vous en servir ! Moi je me partage ici entre l'étude et la paresse, enfans de l'oisiveté. Adieu.

A Nason.

Il préfère son Laurentin, pour ses études, à toutes ses autres maisons de campagne.

Mes terres de Toscane ont été grêlées. Celles d'au-delà du Pô ont été plus heureuses. Tout y abonde ; mais aussi rien ne s'y vend. Je ne puis compter que sur le revenu de ma terre de Laurentin. Il est vrai que je n'y possède qu'une maison et un jardin : le reste n'est que sable. Le terrain n'est pourtant pas ingrat pour moi. J'y compose sans distraction ; et si je ne puis y cultiver des terres que je n'ai pas, j'y cultive au moins mon esprit. Ailleurs, je vous ferai voir des granges pleines : ici, des porte-feuilles bien remplis. Si donc un revenu solide et certain vous tente, venez faire des acquisitions sur ce rivage. Adieu.

A Paulin.

Il l'exhorte à l'étude, dans un temps où les lettres sont encore honorées.

Réjouissez-vous pour vous, pour moi, pour notre siècle. Les lettres sont encore en honneur.

me quum dicturus apud centumviros essem, adeundi mihi locus, nisi à tribunali, nisi per ipsos judices non fuit: tantâ stipatione cætera tenebantur. Ad hoc, quidam ornatus adolescens scissis tunicis, ut in frequentia solet fieri, solâ velatus togâ perstitit, et quidem horis septem. Nam tamdiu dixi magno cum labore, sed majore cum fructu. Studeamus ergo, nec desidiæ nostræ prætendamus alienam. Sunt qui audiant, sunt qui legant; nos modò dignum aliquid auribus, dignum chartis elaboremus. Vale.

ANTONINO.

Ejus epigrammata græca laudat, ex quibus nonnulla latinè æmulari tentaverit.

QUEMADMODUM magis approbare tibi possum quanto opere mirer epigrammata tua græca, quàm quòd quædam æmulari latinè et exprimere tentavi? In deterius quidem. Accidit hoc primùm imbecillitate ingenii mei, deinde inopiâ, ac potiùs, ut Lucretius ait, egestate patrii sermonis. Quòd si hæc, quæ sunt latina, et mea, habere tibi aliquid venustatis videbuntur, quantum putas inesse eis gratiæ, quæ et à te, et græcè proferuntur? Vale.

Ces jours passés je devois plaider devant les centumvirs. Je me présentai. Mais la foule étoit si grande, qu'il me fut impossible de pénétrer autrement, qu'en passant par le tribunal, et au milieu des juges même. Il se trouva un jeune homme d'un rang distingué, dont la tunique fut déchirée, comme il arrive souvent dans la presse, il demeura pourtant couvert de sa seule robe sept heures entières: car je parlai pendant tout ce temps avec beaucoup de fatigue, et avec plus de succès encore. Courage donc; appliquons-nous à l'étude: et ne prétextons plus la paresse des autres pour couvrir la nôtre. On ne manque ni d'auditeurs, ni de lecteurs. Ayons soin seulement que l'on ne manque ni de bons discours, ni de bons livres. Adieu.

A ANTONIN.

Il loue ses épigrammes grecques, dont il a essayé de rendre quelques-unes en latin.

J'AI essayé de traduire en latin quelques-unes de vos épigrammes grecques. Puis-je mieux vous prouver à quel point j'en suis charmé? J'ai bien peur de les avoir gâtées, soit par la foiblesse de mon génie, soit par la stérilité, ou, pour parler comme Lucrèce, par la pauvreté de notre langue. Que si vous croyez apercevoir quelque agrément dans la traduction qui est latine et de ma façon, imaginez-vous les grâces de l'original, qui est grec et de votre main. Adieu.

FLACCO.

De turdis ad se missis gratias agit.

ACCEPI pulcherrimos turdos, cum quibus parem calculum ponere, nec urbis copiis ex Laurentino, nec maris tam turbidis tempestatibus possum. Recipies ergo epistolas steriles, et simpliciter ingratas; ac ne illam quidem solertiam Diomedis in permutando munere imitantes. Sed, quæ facilitas tua, hòc magis dabis veniam, quòd se non mereri fatentur. Vale.

MACRO.

Gratulatur ei secessûs amœnitatem.

BENE est mihi, quia tibi bene est. Habes uxorem tecum, habes filium. Frueris mari, fontibus, viridibus, agro, villâ amœnissimâ. Neque enim dubito esse amœnissimam, in qua se composuerat homo, felicior antè, quàm felicissimus fieret. Ego in Tuscis et venor et studeo; quæ interdum alternis, interdum si-

A FLACCUS.

Il le remercie des grives qu'il lui a envoyées.

Les grives que vous m'avez envoyées, sont si excellentes, que je ne puis, ni au Laurentin, où je suis, ni pendant que la mer y est aussi agitée, trouver de quoi vous rendre l'équivalent. Attendez-vous donc à une lettre, où la stérilité et l'ingratitude se laisseront voir à découvert. Je ne veux pas seulement essayer de les cacher sous un échange, à la manière de Diomède (1); mais voyez quel fonds je fais sur votre générosité : je compte mon pardon d'autant plus sûr, que je m'en reconnois moins digne. Adieu.

(1) Diomède avoit échangé des armes de fer contre des armes d'or avec Glaucus.

A MACER.

Il le félicite des délices de sa retraite.

Il ne me manque rien, puisque vous êtes content. Vous avez avec vous votre femme et votre fils; vous jouissez de la mer, de la fraîcheur de vos fontaines, de la beauté de vos campagnes, des agrémens d'une maison délicieuse. Car quelle autre opinion peut-on avoir d'une maison qu'avoit choisie pour sa retraite un homme (2) alors plus heureux encore, que lorsqu'il fut parvenu au comble du bonheur? Pour moi, dans ma maison de Toscane, la chasse et l'étude m'amusent tour-à-tour, et

(2) Pline parle ici de Nerva, à qui cette maison appartenoit avant qu'il fut empereur.

mul facio : nec tamen adhuc possum pronunciare utrum sit difficilius capere aliquid, an scribere. Vale.

MAURICO.

Iturum se in ejus villam sub conditione.

SOLLICITAS me in Formianum. Veniam eâ conditione, ne quid contra commodum tuum facias; quâ pactione invicem mihi caveo. Neque enim mare et littus, sed te, otium, libertatem sequor : alioquin satius est in urbe remanere. Oportet enim omnia aut ad alienum arbitrium, aut ad suum facere : mei certè stomachi hæc natura est, ut nihil nisi totum et merum velit. Vale.

CORNUTO.

Ait se oculorum infirmitati consulere, deque gallina ad se missa gratias agit.

PAREO, collega charissime, et infirmitati oculorum, ut jubes, consulo. Nam et huc tecto vehiculo undique inclusus, quasi in cubiculo, perveni, et hîc non stilo modò, verùm etiam lectionibus difficulter, sed abstineo, solisque auribus studeo. Cubicula obductis velis opaca,

quelquefois toutes deux ensemble. Cependant je ne puis jusqu'ici décider lequel est le plus difficile, de faire une bonne chasse, ou un bon ouvrage. Adieu.

A MAURICUS.

Qu'il ira à la maison de campagne de Mauricus, sous une condition.

VOUS me priez d'aller à votre maison de Formium. J'irai, à condition que vous ne vous dérangerez point pour moi ; condition que je prétends bien être réciproque. Ce ne sont ni vos mers, ni vos rivages ; c'est vous, c'est le loisir et la liberté que je cherche. Sans cela, il vaudroit mieux demeurer à Rome. Il n'y a point de milieu, il faut tout faire, ou à son gré ou au gré d'autrui. Tel est mon caractère ; je ne veux rien à demi : je veux tout un ou tout autre. Adieu.

A CORNUTUS.

Il dit qu'il prend soin de ses yeux, et le remercie de l'envoi de sa poularde.

J'OBÉIS, mon cher collègue ; et je prends soin de mes yeux autant que vous me l'ordonnez. Je suis arrivé ici dans une chaise fermée, où j'ai été comme dans ma chambre. Non seulement je n'écris point, mais je m'abstiens même de lire : il m'en coûte beaucoup, à la vérité, mais je m'en abstiens, et je n'étudie plus que des oreilles. Je rends avec des rideaux mon appartement sombre, sans le rendre tout,

nec tamen obscura, facio. Cryptoporticus quoque, adopertis inferioribus fenestris, tantum umbræ quantum luminis habet. Sic paulatim lucem ferre condisco. Balineum assumo, quia prodest : vinum, quia non nocet ; parcissimè tamen. Ita assuevi, et nunc custos adest. Gallinam, ut à te missam, libenter accepi ; quam satis acribus oculis, quamquam adhuc lippus, pinguissimam vidi. Vale.

MAXIMO.

Optimos esse nos dum infirmi sumus.

NUPER me cujusdam amici languor admonuit optimos esse nos, dum infirmi sumus. Quem enim infirmum aut avaritia aut libido sollicitat ? Non amoribus servit, non appetit honores, opes negligit, et quantulumcumque, ut relicturus, satis habet : tunc deos, tunc hominem esse se meminit : invidet nemini, neminem miratur, neminem despicit ; ac ne sermonibus quidem malignis aut attendit, aut alitur : balinea imaginatur et fontes. Hæc summa curarum, summa votorum ; mollemque in posterum et pinguem, si contingat evadere, hoc est, innoxiam beatamque destinat vitam. Possum ergo, quod plurimis verbis, plurimis etiam volumi-

à-fait obscur. Je trouve même le moyen, en fermant les fenêtres basses de ma galerie, d'y faire entrer autant d'ombre que de lumière ; et par-là, peu à peu j'apprends à supporter le jour. J'use du bain, parce qu'il m'est bon ; du vin, parce qu'il ne m'est pas mauvais, sobrement pourtant : c'est ma coutume ; et d'ailleurs j'ai quelqu'un qui m'observe. J'ai reçu, comme venant de vous, la poularde que vous m'avez envoyée ; et j'ai eu les yeux assez bons, quoiqu'encore foibles, pour m'apercevoir qu'elle est fort grasse. Adieu.

A MAXIMUS.

Que nous sommes fort gens de bien, quand nous sommes malades.

CES jours passés, la maladie d'un de mes amis me fit faire cette réflexion, que nous sommes fort gens de bien quand nous sommes malades ; car quel est le malade que la passion des richesses ou des plaisirs tourmente ? Il n'est plus enivré d'amour, entêté d'honneurs ; il néglige le bien, et compte toujours avoir assez du peu qu'il se voit sur le point de quitter. Il croit des dieux, et il se souvient qu'il est homme ; il n'envie, il n'admire, il ne méprise la fortune de personne. Les médisances ne lui font ni impression ni plaisir ; toute son imagination n'est occupée que de bains et de fontaines ; tout ce qu'il se propose, tout ce qu'il désire, s'il en peut échapper, c'est de mener à l'avenir une vie douce et tranquille, une vie innocente et heureuse. Je puis donc nous faire ici à tous deux, en peu de mots, une leçon,

nibus philosophi docere conantur, ipse breviter tibi mihique præcipere, ut tales esse sani perseveremus, quales nos futuros profitemur infirmi. Vale.

URSO.

Studia amicorum negotiis postponenda.

OLIM non librum in manus, non stilum sumpsi. Olim nescio quid sit otium, quid quies, quid denique illud iners quidem, jucundum tamen, nihil agere, nihil esse : adeo multa me negotia amicorum nec secedere nec studere patiuntur. Nulla enim studia tanti, ut amicitiæ officium deseratur, quod religiosissimè custodiendum studia ipsa præcipiunt. Vale.

TACITO.

Studiis operam dare se faciliùs et libentiùs quàm venationi.

CUPIO præceptis tuis parere; sed aprorum tanta penuria est, ut Minervæ et Dianæ, quas ais pariter colendas, convenire non possit. Itaque Minervæ tantùm serviendum est, delicatè tamen, ut in secessu, et æstate. In via planè

dont

dont les philosophes font des discours et des volumes entiers. Etudions-nous à être constamment tels en santé, que nous nous proposons de devenir quand nous sommes malades. Adieu.

A URSUS.

Qu'il faut sacrifier ses études aux affaires de ses amis.

DEPUIS long-temps je n'ai rien lu, je n'ai rien écrit. Depuis long-temps je ne connois plus le loisir, le repos, ni enfin cette espèce d'engourdissement total, et cependant agréable, qui consiste à ne rien faire, à n'être rien. La multitude d'affaires, dont je suis chargé pour mes amis, m'éloigne de la retraite et de l'étude. Car il n'y a point d'étude, quelque précieuse qu'elle soit, qu'on ne doive sacrifier aux devoirs de l'amitié, que les études elles-mêmes comptent entre les plus sacrés. Adieu.

A TACITE.

Qu'il s'applique plus facilement, et plus volontiers à l'étude qu'à la chasse.

J'AUROIS grande envie de suivre vos leçons; mais les sangliers sont si rares ici, qu'il n'est pas possible d'accorder Minerve avec Diane, quoique, selon vous, on les doive servir toutes deux ensemble. Il faut donc se contenter de rendre ses hommages à Minerve, et cela même avec ménagement, comme il convient à la campagne, et en été. J'ai composé, sur la route,

nonnulla leviora, statimque delenda, eâ garrulitate, quâ sermones in vehiculo seruntur, extendi. His quædam addidi in villa, quum aliud non liberet. Itaque poëmata quiescunt, quæ tu inter nemora et lucos commodissimè perfici putas. Oratiunculam unam, alteram retractavi; quamquam id genus operis inamabile, inamœnum, magisque laboribus ruris, quàm voluptatibus simile. Vale.

TITIANO.

Vitam ait gerere se jucundissimam et otiosissimam.

QUID agis, quid acturus es? Ipse vitam jucundissimam, id est, otiosissimam vivo: quò fit ut scribere longiores epistolas nolim, velim legere; illud, tamquam delicatus, hoc, tamquam otiosus. Nihil est enim aut pigrius delicatis, aut curiosius otiosis. Vale.

FUSCO.

Exponit quæ sit ratio studiorum in villa.

QUÆRIS quemadmodum in Tuscis diem æstate disponam. Evigilo quum libuit, plerum-

quelques bagatelles, et qui ne sont bonnes qu'à effacer : aussi n'y ai-je donné d'autre application que celle qu'on donne en chemin aux conversations ordinaires. Depuis que je suis à ma terre, j'y ai ajouté quelque chose, n'ayant pas trouvé à propos de m'attacher à d'autre ouvrage. Je laisse donc reposer les poésies que vous croyez ne pouvoir jamais être plus heureusement achevées qu'au milieu des bois et des forêts. J'ai retouché une ou deux petites harangues, quoique ce genre de travail soit désagréable, rude, et tienne plus des fatigues que des plaisirs de la vie champêtre. Adieu.

A TITIANUS.

Il dit qu'il mène une vie très-agréable et très-oisive à sa maison de campagne.

QUE faites-vous? Que prétendez-vous faire dans la suite? Pour moi, je mène une vie très-délicieuse; c'est-à-dire, très-oisive. De-là vient que je ne veux point écrire de longues lettres, mais que j'aime fort à en lire. Je donne l'un à mon indolence, l'autre à mon oisiveté. Car rien n'est si paresseux qu'un homme indolent, et rien de si curieux qu'un homme oisif. Adieu.

A FUSCUS.

Il lui expose sa manière d'étudier à sa campagne.

VOUS demandez comment je règle ma journée en été, dans ma terre de Toscane. Je m'é-

que circa horam primam, sæpe antè, tardiùs rarò. Clausæ fenestræ manent : mirè enim silentio et tenebris animus alitur. Ab iis quæ avocant abductus, et liber, et mihi relictus non oculos animo, sed animum oculis sequor, qui eadem quæ mens vident, quoties non vident alia. Cogito si quid in manibus, cogito ad verbum scribenti emendantique similis, nunc pauciora, nunc plura, ut vel difficilè, vel facilè componi tenerive potuerunt. *Notarium* voco, et die admisso, quæ formaveram, dicto : abit, rursusque revocatur, rursusque remittitur. Ubi hora quarta vel quinta (neque enim certum dimensumque tempus) ut dies suasit, in xystum me, vel cryptoporticum confero; reliqua meditor et dicto; vehiculum adscendo. Ibi quoque idem, quod ambulans aut jacens. Durat intentio, mutatione ipsâ refecta : paulùm redormio, dein ambulo, mox orationem græcam latinamve clarè et intentè, non tam vocis causâ quàm stomachi, lego : pariter tamen et illa firmatur. Iterum ambulo, ungor, exerceor, lavor. Cœnanti mihi, si cum uxore vel paucis, liber legitur : post cœnam, comœdus aut lyristes : mox cum meis ambulo, quorum in nu-

veille quand je puis, d'ordinaire à sept heures, quelquefois auparavant, et rarement plus tard. Je tiens mes fenêtres fermées; car le silence et les ténèbres soutiennent l'esprit, qui, n'étant point dissipé par des objets qui le peuvent emporter, demeure libre et tout entier. Je ne veux pas assujettir mon esprit à mes yeux; j'assujettis mes yeux à mon esprit; car ils ne voient que ce qu'il voit, tant qu'ils ne sont pas distraits par autre chose. Si j'ai quelque ouvrage commencé, je m'en occupe; je range jusqu'aux paroles, comme si j'écrivois et corrigeois; tantôt plus, tantôt moins, selon que je me trouve plus ou moins de facilité à composer et à retenir. J'appelle un secrétaire, je fais ouvrir les fenêtres, et je dicte ce que j'ai composé. Il s'en retourne, je le rappelle encore une fois, et je le renvoie. Dix ou onze heures venues, (car cela n'est pas toujours si juste et si réglé) je me lève; et selon le temps qu'il fait, je vais dans mon bosquet ou dans ma galerie, et j'achève ou je dicte le reste de ce que je me suis proposé. Ensuite je monte dans une chaise; et là, mon attention s'étant ranimée par le changement, je continue à faire ce que j'avois commencé pendant que j'étois couché ou que je me promenois. Ensuite je dors un peu, puis je me promène: après, je lis à haute voix quelque harangue grecque ou latine, non tant pour me fortifier la voix que la poitrine, quoique la voix elle-même ne laisse pas d'y gagner. Je me promène encore une fois; on me frotte d'huile; je fais quelque exercice; je me baigne. Pendant le repas, si je mange avec ma femme ou avec un petit nombre d'amis, on lit un livre. Au sortir de table, vient quelque comédien ou quelque joueur de lyre. Après quoi je me pro-

mero sunt eruditi. Ita variis sermonibus vespera extenditur, et quamquam longissimus dies, citò conditur. Nonnumquam ex hoc ordine aliqua mutantur. Nam si diu jacui, vel ambulavi, post somnum demum lectionemque, non vehiculo, sed, quòd brevius, quia velocius, equo gestor. Interveniunt amici ex proximis oppidis, partemque diei ad se trahunt, interdumque lassato mihi opportunâ interpellatione subveniunt. Venor aliquando, sed non *sine pugillaribus*, ut quamvis nihil ceperim, nonnihil referam. Datur et colonis, ut videtur ipsis, non satis temporis, quorum mihi agrestes querelæ litteras nostras et isthæc urbana opera commendant. Vale.

EIDEM.

Quam vitam agat in villa sua per hyemem.

SCRIBIS pergratas tibi fuisse litteras meas, quibus cognovisti quemadmodum in Tuscis otium æstatis exigerem : requiris quid ex hoc in Laurentino hieme permutem. Nihil, nisi quòd meridianus somnus eximitur, multumque de nocte vel ante vel post diem sumitur : et si agendi necessitas instat, quæ frequens hieme,

mène avec mes gens, parmi lesquels il y en a de fort savans. On prolonge ainsi la soirée à parler de choses différentes, et le jour le plus long se trouve tout d'un coup fini. Quelquefois je dérange un peu cet ordre. Car si j'ai demeuré au lit, ou si je me suis promené long-temps après mon sommeil et ma lecture, je ne me sers point de ma chaise; mais je monte à cheval, ce qui m'emporte moins de temps, parce que je vais plus vite. Mes amis me viennent voir des lieux voisins, me prennent une partie du jour, et quelquefois me délassent par une diversion faite à propos. Je chasse en d'autres temps; mais jamais sans mes tablettes, afin que si je ne prends rien, je ne laisse pas de remporter quelque chose. Je donne aussi quelques heures à mes fermiers, trop peu à leur avis; mais leurs plaintes rustiques ne servent qu'à me donner plus de goût pour les lettres et pour les occupations de la ville. Adieu.

AU MÊME.

Quelle vie il mène à sa campagne pendant l'hiver.

VOUS me mandez que la lettre où je vous écris de quelle manière je règle ma journée en été, dans ma maison de Toscane, vous a fait beaucoup de plaisir. Vous souhaitez savoir ce que je change à cet ordre en hiver, quand je suis au Laurentin. Rien, si ce n'est que je me retranche le sommeil de midi, et que je prends beaucoup sur la nuit, soit devant que le jour commence, soit après qu'il est fini. Si j'ai à plaider dans quelque affaire pressante, comme il arrive souvent en hiver, alors je n'entends

non jam comœdo vel lyristæ post cœnam locus; sed illa quæ dictavi, identidem retractantur, ac simul memoriæ frequenti emendatione proficitur. Habes æstate, hieme consuetudinem; addas huc licet ver et autumnum, quæ inter hiemen æstatemque media, ut nihil de die perdunt, ita de nocte parvulum acquirunt. Vale.

Finis Tomi primi.

---

ni comédien, ni joueur de lyre après le repas; mais je revois ce que j'ai dicté, et à force de corriger, je fortifie d'autant ma mémoire. Vous voilà instruit de mon régime d'hiver et d'été; vous pouvez y ajouter celui de l'automne et du printemps, qui séparent l'hiver et l'été. Comme ces deux saisons ne perdent rien du jour, aussi ne prennent-elles pas beaucoup sur la nuit. Adieu.

Fin du Tome premier.

TABLE

Des Matières contenues dans ce premier volume.

Première Partie.

EXTRAITS HISTORIQUES.

JUSTIN.

QUINTE-CURCE.

CÉSAR.

SUÉTONE.

FLORUS.

Seconde Partie.

EXTRAITS MORAUX.

SÉNÈQUE.

Troisième Partie.

EXTRAITS ORATOIRES.

CICÉRON.

PLINE LE JEUNE.

Quatrième Partie.

EXTRAITS POÉTIQUES.

OVIDE.

VIRGILE.

Cinquième Partie.

EXTRAITS ÉPISTOLAIRES.

CICÉRON.

PLINE LE JEUNE.

A CANINIUS.

A TACITE.

A FABIUS JUSTUS.

A SEPTITIUS CLARUS.

A TITIANUS.

Fin de la Table.

ERRATA.

Page 3, ligne 6, préférez, *ajoutez :* quelquefois.

Page 504, premier vers, Romani, *lisez :* Romam.

Page 517, ligne 14, vous n'en cédez point, *lisez :* vous ne cédez point.

